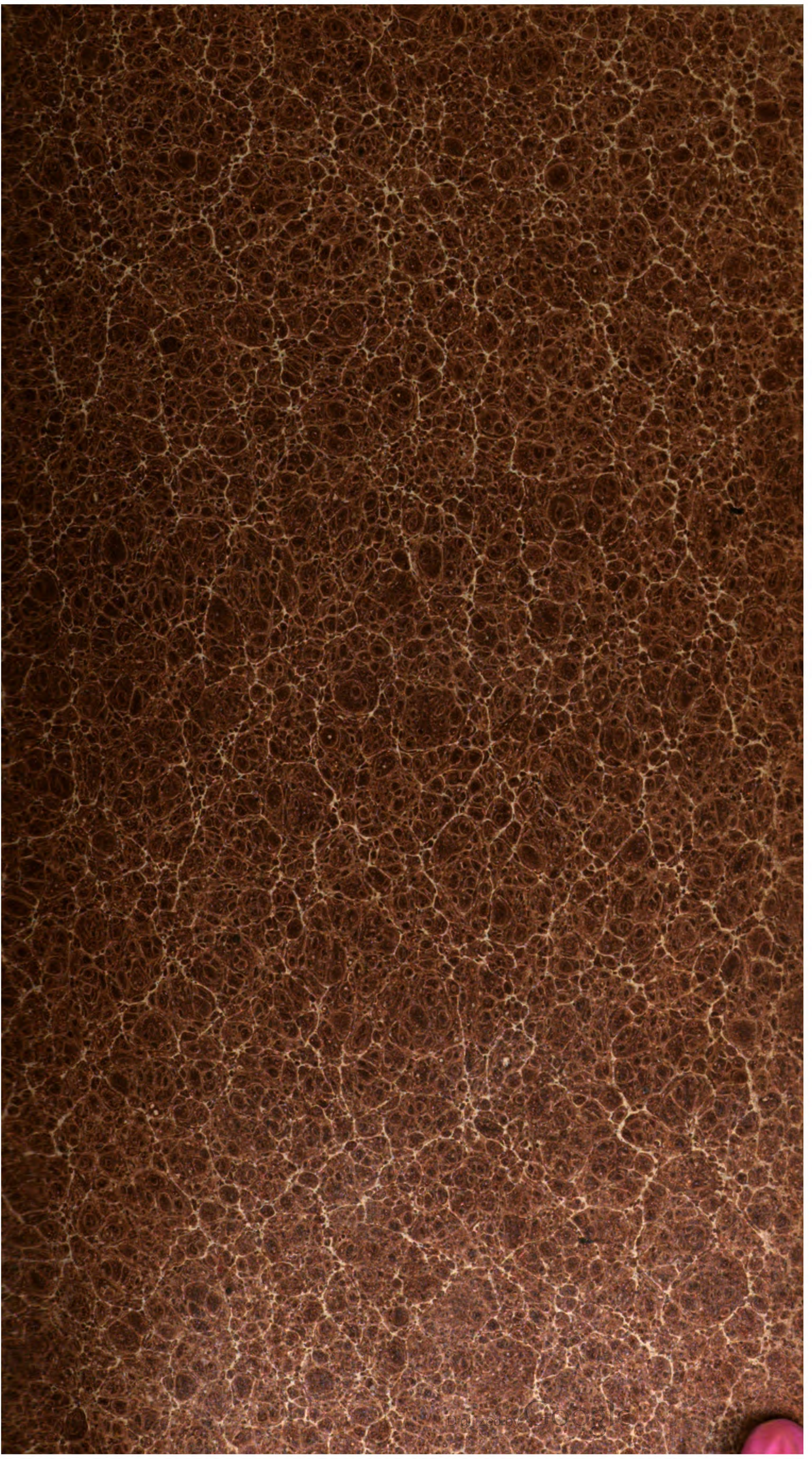

UNIVERSITEITSB
Digitized by Google



REVUE GERMANIQUE.

TOME DIX-HUITIÈME.



PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON,

8, RUE GARANCIERE.



REVUE GERMANIQUE

FRANÇAISE & ÉTRANGÈRE.

TOME DIX-HUITIÈME.

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE GERMANIQUE

41, RUE DE TRÉVISE

1861

LA DÉCENTRALISATION,

L'INDIVIDU, LA SOCIÉTÉ, L'ÉTAT.

« Les dieux nous vendent tous les biens
au prix du travail. »

ÉPICHARME.

I.

Le gouvernement est un système de garanties pour l'exercice de la liberté individuelle. Telle est, ce me semble, la définition où viennent aboutir toutes les notions de notre droit politique moderne. La Révolution de 89 n'a pas eu d'autre but que d'engendrer et d'appliquer cette définition, qui donne la liberté individuelle, c'est-à-dire l'individu lui-même, pour objet et pour principe à l'État. En théorie, la Révolution est faite. On ne peut rien dire de juste sur la liberté et sur le gouvernement qui n'ait été dit d'une façon ou de l'autre par les auteurs de cette Révolution; on ne peut proclamer un droit qu'ils n'aient proclamé, énoncer une vérité qu'ils n'aient au moins entrevue. Après eux il ne reste guère plus rien à dire d'essentiellement nouveau sur les principes. La rhétorique de la Révolution est complète. Mais si, abandonnant la région oratoire et de l'idée pure, nous envisageons la transformation réalisée dans les faits, que de lacunes nous rencontrons encore et que d'inconséquences! Depuis trois quarts de siècle bientôt qu'ils parurent sur la scène, ces pères de notre droit politique, ces tribuns législateurs portés à l'immortalité par le plus grand élan dont le monde ait souvenir, combien d'efforts et d'entreprises renouvelés! combien de tentatives faites pour mettre nos institutions d'accord avec les vérités qu'ils promulguèrent avec un tel retentissement et une si admirable éloquence! En plus d'un sens nous cherchons encore; même il semble parfois que, sous l'influence de quelque

mauvais génie, nous nous trouvions ramenés au point de départ et que nous ayons tourné dans un cercle vicieux. Non pas que la Révolution, accomplie théoriquement, n'ait passé dans l'application pour une large part, mais tant s'en faut qu'on la puisse regarder comme triomphante. Et ce n'est pas qu'il faille simplement attribuer le retard à cette loi inévitable de l'histoire qui met toujours l'idée en avance sur le fait, parce qu'elle la soumet à l'hostilité d'un milieu préexistant né de notions différentes, et qui, épuisées pour le progrès, ne le sont pas pour la résistance. Non, il y a chez nous évidemment quelque autre motif à des déceptions trop répétées, un obstacle qui nous empêche de façonner notre société politique sur le patron que les Mirabeau et les Danton, les Vergniaud et les Lameth ont taillé largement dans l'esprit de leur temps et dans leur propre génie. Notre histoire depuis plus de soixante ans tendrait à prouver qu'il existe entre ce que nous voulons et ce que nous sommes une contradiction intime, dont nous serions les jouets, et qui, d'autant plus maîtresse de nous que nous ne l'apercevons pas, nous rejetterait sans cesse sur l'écueil au moment même où nous croyons enfin embrasser d'une sûre étreinte les rivages de la liberté.

Cette contradiction, à mes yeux évidente, est celle qui existe entre la liberté et la centralisation administrative. Nous n'avons pas fait autre chose, plus ou moins, sous tous les gouvernements, que de poursuivre la liberté en nous interdisant l'usage de la liberté. Nous donnons tout à l'État, nous le chargeons de tout, et après avoir mis sur lui le fardeau des responsabilités et des devoirs inhérents à l'exercice de l'indépendance individuelle, nous nous endormons dans l'inertie pour nous réveiller dans la violence. Ce n'est pas ainsi qu'un peuple fait son apprentissage de la liberté, qu'il se place sagement dans la voie des réformes pour sortir de la voie des révolutions. Ce n'est pas ainsi que l'individu, qui doit être l'origine et la fin du gouvernement moderne, se met en harmonie avec les théories qu'en de si beaux discours et de si brillants écrits il proclame avec empressement, et que dans la pratique il néglige si volontiers de suivre.

Est-ce paresse politique? Il y a quelque chose de cela au fond de nos déboires. Le Français a des accès de fièvre chaude, il a de sublimes inspirations, une souplesse d'esprit, une rapidité de compréhension incomparables. Quel peuple aborde comme lui, de front et d'un seul élan, les plus vaillantes résolutions? Peuple de héros et d'artistes, peuple d'orateurs et de soldats, il nous a laissé ignorer jusqu'à ce jour s'il formera jamais un peuple de citoyens tenaces et fiers dans leur

liberté. Il semble que le maniement journalier de celle-ci, son exercice humble et de détail, laisse le Français indifférent et même dédaigneux, et qu'il ne comprenne la liberté qu'à l'état militant, sous forme révolutionnaire, quand il s'agit d'emporter d'assaut une forteresse du despotisme. Pour critiquer et pour détruire, il n'a point d'égal. Mais c'est trop souvent avec les débris des anciennes institutions qu'il tente de reconstruire les institutions nouvelles. Malheureusement la liberté est tout entière affaire de détail, parce qu'elle est affaire de pratique. Si on la définit par l'ensemble, c'est par le menu qu'elle se répand, par le menu qu'elle se conserve, qu'elle développe et pénètre la vie d'un pays, qu'elle anime et renouvelle une société. Demandons-le à ceux qui ont su non-seulement la conquérir, mais, ce qui est plus malaisé et plus méritoire, qui savent la retenir. La lutte pour la liberté n'est jamais finie, et c'est précisément quand les obstacles extérieurs sont renversés que cette lutte commence réellement et que l'œuvre difficile s'annonce, car il s'agit alors pour chacun de maintenir la liberté en lui et souvent contre lui-même, contre ses faiblesses, contre ses lassitudes, contre son égoïsme et ses erreurs, contre ses velléités ambitieuses ou ses vanités usurpatrices. C'est dans son for intérieur, non au dehors, que l'individu trouve la première garantie de sa liberté; c'est par le gouvernement de lui-même qu'il fait des institutions générales quelque chose de vraiment fort et de vraiment protecteur. Ces institutions, en effet, ne le soutiendront qu'à la condition qu'il les soutiendra d'abord, elles ne le défendront que s'il trouve en lui de quoi les défendre; autrement, manquant de support, elles resteront lettre morte, si elles ne tombent pas quelque jour pour ensevelir sous leurs débris cette même liberté qu'elles devaient garantir. On croirait vraiment qu'un certain flegme opiniâtre, lequel n'exclut pas une flamme concentrée, est nécessaire pour défendre l'indépendance personnelle contre les envahissements excessifs de l'État. En étudiant l'Anglais, le Suisse, le Hollandais, l'Américain, je reste frappé de ce fait dominant de leur caractère national. Ce sont des maniaques de la liberté individuelle : il y a quelque chose en eux, un je ne sais quoi d'impénétrable, une énergie passive qui ne se laisse pas entamer. C'est comme une charpente intérieure qui résiste à tout, qu'on ne peut que briser et qui ne sait pas s'assouplir. Ces artisans de la liberté individuelle savent attendre et conserver; chacun présente un centre de résistance, chacun porte en lui quelque chose sur quoi ne peut mordre l'arbitraire gouvernemental. S'il pénètre jusqu'à une certaine profondeur, cet arbitraire rencontre tout à coup un point

de réaction, une volonté intraitable, un ressort d'acier qui se roidit contre lui. C'est le caractère, substance et refuge de toute liberté véritable, c'est le besoin d'être soi-même, de vivre et d'agir conformément à sa propre nature. Le Français, ingénieux et sociable, âme ardente et généreuse, toute d'entrain et de spontanéité, marque dans sa vie publique moins de durée que d'élan, plus de génie collectif que de force individuelle, plus de souplesse et de verve d'esprit que d'opiniâtreté et de puissance de caractère. Étudiez le Français dans sa religion, vous le comprendrez dans son existence politique; étudiez-le dans sa politique, vous le comprendrez dans sa vie religieuse. Il ne connaît guère, d'un côté comme de l'autre, que la foi enthousiaste ou le scepticisme railleur. Et cependant la foi ne réussit pas à le guérir de l'ironie, ni l'ironie à l'affranchir de la foi. Mais surtout il lui faut croire ou douter en commun; le fardeau de l'individualité l'écrase, et pour fuir le fantôme d'une croyance isolée, il se rejette bien vite dans la collectivité. Il a besoin de se sentir porté par le flot général, entraîné par le courant qui domine, et tout en se raillant des autres et de lui-même, il ne se sent pas le courage de vivre, de penser, d'aimer ni de vouloir par lui seul. Pour vivre, agir ou croire, il en appelle à la complicité des autres; isolé, il se décourage aussitôt, et son découragement le livre. C'est pourquoi on le voit alternativement si grand dans les mouvements d'ensemble, si dénué et si faible quand il s'agit de résistance ou d'initiative individuelle. C'est pourquoi, après avoir renversé un régime suranné, despotique, et l'avoir remplacé par de sublimes théories, sa fureur enthousiaste s'apaise, son brillant délire tombe en présence de l'obstacle qu'il estime avoir détruit pour jamais, et que, sur les ruines d'une institution ou d'un gouvernement, il se hâte de relever une autorité qui le puisse soulager de ce poids d'une pratique humble, personnelle, journalière de la liberté. Dans le Français lui-même, dans cette intelligence plus brillante que réfléchie, dans ce caractère plus généreux que tenace, se trouve le premier obstacle qui s'interpose chez nous entre la liberté conçue et la liberté réalisée, et qui jusqu'à ce jour nous a fait mêler aux institutions nouvelles l'esprit d'un temps dont nos paroles, encore chaque jour, répudient avec éclat l'héritage. Au fond de tout cela il y a une fièvre qui aboutit aux lassitudes. Nous aimons la liberté comme une maîtresse; nous ne savons pas lui consacrer la tendresse patiente et l'estime qu'exige une épouse. Nous ne restons pas mariés à elle, parce que cette union, en échange de peu de gloire apparente, ne donne à chacun que des charges à porter, des devoirs à remplir,

des responsabilités à satisfaire. Nous exigeons bien qu'on nous garantisse la liberté, mais il nous pèse de nous la garantir chaque jour à nous-mêmes en la pratiquant. Et c'est ainsi que, par un secret détour de notre organisation, nous ramenons l'État, en lui octroyant des attributions excessives, dans les voies que nos théories semblaient lui avoir interdites à jamais. Pascal dit admirablement : « Il est juste que ce qui est juste soit suivi : il est nécessaire que ce qui est le plus fort soit suivi. La justice sans la force est impuissante : la puissance sans la justice est tyrannique. La justice sans la force est contredite, parce qu'il y a toujours des méchants : la force sans la justice est accusée. Il faut donc mettre ensemble la justice et la force, et pour cela, faire que ce qui est juste soit fort, et que ce qui est fort soit juste. »

Il n'y a pas de milieu : la force et le droit se rencontrant, la liberté est garantie; qu'ils se disjoignent, la liberté restera exposée sur tout l'espace qui restera entre eux; car le droit sans la force ne saura se faire respecter, la force sans le droit ne pourra que détruire celui-ci. Le problème qui est au fond de toute politique consiste à diminuer le plus possible la distance qui sépare la force et le droit. L'idéal de la politique, impossible à réaliser entièrement, comme tout idéal, serait de réduire à néant cette distance et de faire en sorte qu'entre les deux termes aucune lacune, aucun hiatus ne subsistât où la liberté pourrait se trouver prise. La force ne sera jamais trop grande au service du droit, elle le sera toujours trop contre lui. Le gouvernement, tel que je l'ai défini en commençant, « un système de garanties pour la liberté individuelle », s'ajuste entièrement aux paroles énergiques de Pascal. La force mise du côté du droit, c'est la justice armée, et la justice armée, c'est l'État. Qu'on essaye d'imaginer l'État avec des attributions inférieures ou supérieures à la réalisation de cette formule, on aboutira d'un côté à l'anarchie, de l'autre au despotisme : double forme d'une chose identique, la violence. Qu'y a-t-il, en effet, au delà de la justice, et qu'y a-t-il en deçà, sinon l'oppression? Mais il est moins difficile de poser les notions véritables en matière de gouvernement, que de ramener sous leur joug les institutions dont l'ensemble constitue un gouvernement de fait. La difficulté est d'abord d'enfermer l'État dans les limites de la justice, qui est l'intérêt indivisible de la liberté, de mettre ensuite au service de l'État ainsi ramené à son principe éternel toute la force dont peut disposer la liberté dans l'intérêt de sa propre existence. Pareille œuvre appelle à son aide le temps, l'intelligence et les efforts de tous. Ce qui s'offre en théorie

avec une si belle simplicité présente dans la pratique mainte difficulté à résoudre. Mais l'application sera d'autant moins ardue que l'on aura plus nettement compris la connexion intime qui existe entre la liberté et l'autorité, souvent opposées l'une à l'autre dans un antagonisme également fatal à toutes les deux [1].

On a savamment discuté et l'on discute encore sur la légitimité des gouvernements, comme si un gouvernement tirait sa légitimité de circonstances extérieures. On confond trop aisément la cause occasionnelle d'un gouvernement avec la raison d'être du gouvernement en général. Un gouvernement peut naître des circonstances, s'appuyer sur elles, se fortifier et se maintenir par leur concours; c'est là une question de fait et non de droit, un caractère transitoire de son existence. S'il veut prendre racine au fond des choses, échapper aux fluctuations du jour, il cherchera sa légitimité dans la conformité du pouvoir avec le droit, sa durée dans ce qui reparaît après toutes les éclipses, renaît de toutes les défaites, dans l'intérêt fondamental des sociétés, qui est la liberté garantie par la loi. Qu'il ne s'attache point à ce qui est passager, et les métamorphoses de la vie nationale ne l'atteindront pas. Il ne suivra pas les déplacements de l'opinion, et au lieu de se trouver tout à coup à l'extrémité d'une situation quand il se croyait encore au centre, il demeurera stable et vivant au sein de toutes les transformations accomplies autour de lui.

Il s'agit moins de savoir d'où vient un gouvernement que de savoir où il va : c'est par le but, en effet, et par les moyens qu'il emploie pour atteindre ce but qu'il se justifie ou qu'il se déconsidère. Il peut marcher vers la liberté avec plus ou moins de lenteurs, de détours et de transitions; mais s'il n'y marche pas, la société un jour le laissera en chemin, et pour avoir été négligée par lui, à son tour la liberté le négligera.

Je ne veux pas dire que l'origine des gouvernements soit indifférente; il faudrait, pour le prétendre, ignorer complétement l'histoire. Mais cette origine même du pouvoir n'a d'importance que parce qu'elle indique une tendance plus ou moins favorable ou contraire à la fin que tout gouvernement désormais doit se proposer. La liberté, en un mot, est l'épreuve à laquelle aucun gouvernement ne peut se soustraire indéfiniment; et s'il est exagéré de demander aussitôt à tel pouvoir né d'une crise sociale la parfaite réalisation de la liberté, on ne saurait

[1] Au fond, l'école doctrinaire ne vit que de cette malencontreuse distinction qu'elle fait entre l'autorité et la liberté.

d'autre part lui témoigner au fond une plus grande hostilité qu'en suspendant par de funestes conseils le dessein qu'il pourrait avoir de ramener la société vers l'exercice régulier, sain et vivace des vertus publiques. Si elle ne devient la pierre angulaire des institutions, la liberté ne peut devenir que leur pierre d'achoppement. Voilà ce que les amis véritables d'un gouvernement quelconque, d'accord avec les dires de l'histoire, ne devraient jamais cesser de lui répéter.

La société n'est pas l'État. Pour comprendre cet ensemble vivant et complexe qui s'appelle la société, il ne faut pas chercher à l'enserrer dans une définition; aucune formule jamais n'épuisera un mouvement si varié de besoins, d'aptitudes, de résultats. Il est toutefois un moyen d'arriver jusqu'à l'essence de la société et de la saisir dans son activité élémentaire. Il faut pour cela, on y revient toujours, remonter jusqu'à l'individu. En décomposant la société, nous trouvons en effet qu'elle est la résultante de toutes les forces individuelles. L'individu est, qu'on me passe l'expression, la molécule organisatrice, l'élément irréductible, la monade vivante de toute société. Celle-ci change et se meut, mais c'est par l'impulsion des individus; elle s'accroît et se perfectionne, mais c'est des individus que naissent, c'est dans les individus que passent l'accroissement et les progrès réalisés. Sans l'individu comme point de départ, comme centre et comme but, la société n'a plus d'existence imaginable. Plus est grande la capacité de l'individu, plus il puise dans ce fonds collectif, et plus aussi il lui restitue. Même les moindres d'entre nous vivent, grâce à cette communauté toujours croissante dans l'espace et le temps, de la vie de tous ceux qui ont vécu, et dans leur âme palpite l'âme des générations ensevelies dans la poussière que l'homme d'aujourd'hui foule à ses pieds.

Ce que nous revendiquons dans l'exercice de la liberté, c'est l'usage même de la vie. L'existence et la liberté ne sont pas chose différente au fond. On ressent le besoin d'être libre avec le besoin d'exister, et plus on existe, plus le besoin de liberté se fait sentir. Le besoin de liberté du colimaçon est moindre que celui de l'oiseau, chez l'homme inférieur il est moins étendu que chez celui dont les facultés embrassent un plus vaste rayon. Est-ce que le nombre des droits ne reproduit pas la division des facultés, et les formes de la liberté ne sont-elles pas les formes mêmes de la vie, s'élevant, se multipliant, se diversifiant au sein d'un milieu social toujours plus complexe et plus riche? Tel est le rapport entre l'individualité et la liberté, que l'expression de liberté individuelle constitue, à vrai dire, un pléonasme. La liberté est

ce qu'il y a de moins abstrait au monde, car c'est le premier et le dernier souffle de l'âme manifestée.

L'homme cherche l'accroissement de son être; son constant désir est d'élargir l'horizon de sa vie, afin de ramener en lui, au foyer, une somme plus grande de jouissances et de forces. Il cherche cette extension dans tous les sens de sa nature. Le rêve de Faust est celui de l'humanité, il est l'ambition insatiable d'étendre jusqu'aux confins de la vie universelle le rayon d'une existence particulière. Ce rêve, toutes les âmes ardentes l'ont fait, et, malgré tout, il renaît constamment en elles de ses propres défaites. C'est qu'il a pour racine le vœu de la perfection, l'effort vers l'infini réalisé, moteur de tout progrès et principe indestructible de toute religion.

Or, il est un moyen, non de réaliser ce rêve, dont l'homme restera toujours le débiteur envers l'Éternel, mais d'avancer dans la direction idéale qu'il indique. Ce moyen, la société nous le propose, ou plutôt l'association. L'association des forces individuelles multiplie chacune par toutes les autres; elle met au service d'une valeur unique le coefficient né de toutes les valeurs auxquelles elle s'unit. En d'autres termes, par le fait de l'association, toute individualité, sans sortir d'elle-même, peut ramener dans son giron la force multiple concentrée dans l'association. Voilà le sens philosophique et, j'ose le dire, le sens divin de la société. Voilà son rôle et son importance. Supprimez le milieu d'échange, quel anéantissement pour les individus dispersés dans l'isolement! Amoindrissez le milieu social, c'est l'individu que vous appauvrissez d'autant. A ce point de vue la société, tout en s'offrant comme la résultante de toutes les capacités individuelles, peut cependant être envisagée comme quelque chose de distinct des individus et de supérieur à chacun. Elle est une puissance collective dépositaire du passé et du présent, qui n'appartient à personne et dont chacun use selon ses aptitudes. Plus l'individu s'associe, plus il s'augmente, à la condition de ne point s'absorber dans la communauté. L'association est l'exercice de sa nature, parce qu'elle est l'exercice de la liberté humaine. Elle ne vient pas du dehors, elle est impliquée en nous; la société est notre état de nature. Rousseau a vu l'humanité au rebours dans la thèse qui inspire la plupart de ses écrits. Il en a voulu à la société de la corruption de l'individu se présentant sous la forme sociale; il s'est attaqué à la civilisation par une haine aveugle des maux et des excès nés à l'occasion du progrès, mais destructeurs en réalité du progrès et de la civilisation. Les sociétés les plus rudimentaires, celles où l'association se montre au degré le plus infime, sont

aussi celles où l'individu est en proie au plus grand dénûment physique, intellectuel, moral. Au contraire, là où l'association revêt les formes les plus multiples, on voit l'individu et la société se montrer à la fois dans leur plus grande valeur. Le cercle de la vie s'accroît en même temps pour l'individu et pour la société, preuve de cette indestructible solidarité qui les reliera toujours.

Mais pour s'associer, il faut d'abord être libre. La liberté individuelle constitue la nécessité préalable de toute association. Qu'on me fasse entrer de force dans une communauté, où est l'association? elle disparaît avec la liberté individuelle. Tous les systèmes donc qui, faussement qualifiés de socialistes, vont à l'association autrement que par la liberté, détruisent de fond en comble à la fois l'individu et l'association. Celle-ci étant l'usage de la liberté humaine, le consentement libre est à son tour l'essence de l'association; partant, il est l'essence de la société, forme la plus générale de l'association, au sein de laquelle vivent, s'engendrent, disparaissent toutes les associations particulières nées d'un besoin transitoire ou d'un intérêt permanent. L'association par la liberté, la liberté par l'association, voilà toute ma théorie. En ce sens, je suis socialiste comme l'humanité elle-même est socialiste, et comme elle le sera de plus en plus. Mais contre toute tentative de résoudre les problèmes sociaux, dans l'ordre religieux, moral, intellectuel ou économique, autrement que par la liberté se formulant dans l'association, il faut protester de toute son énergie, et déclarer impie, sacrilége et destructive au premier chef l'entreprise qui, par voie directe ou détournée, tendrait à enfermer la liberté et l'association dans les moules barbares d'un système communiste. La liberté en tout, partout et pour tous. Il n'y a de flexible, de fécond, d'inépuisable que la liberté. C'est chimère et danger de chercher ailleurs des solutions. La liberté, par le moyen de l'association, a de quoi répondre à toutes les exigences. On convient que c'est l'individu qui est atteint par les besoins surgissant au sein de la société; on convient encore que c'est lui qui connaît le mieux la nature et la portée de ces besoins qu'il éprouve seul; pourquoi donc ne pas reconnaître aussi qu'il saura le mieux discerner la valeur des remèdes applicables aux maux qu'il veut combattre? Qu'on le laisse faire, on le verra infailliblement recourir à l'association. A ses besoins religieux il opposera l'échange dans la foi, l'association religieuse. N'y a-t-il pas déjà une force morale dans ce seul fait, que l'on se rencontre avec d'autres dans une même croyance? A croire avec d'autres, comme d'autres, on trouve aussitôt une sécurité pour soi-même. Mais il faut pour cela

que l'association soit libre, il faut le don de la conscience qui peut, s'étant donnée, se retirer dès qu'elle se sentira en dehors des besoins et des convictions de la communauté : se retirer comme elle est entrée, de son propre fait, et sans avoir de compte à rendre qu'à elle-même. Toute communauté religieuse qui ne relève pas de la liberté morale n'est que du communisme religieux, elle substitue le masque au visage, le mensonge à la réalité, à la vie l'immobilité.

A ses besoins intellectuels, l'individu ne peut encore opposer que l'association. Que serait aujourd'hui un chercheur isolé dans la vaste communauté du travail scientifique? Chacun est porté par tous, et si l'association, dans cet ordre de l'activité humaine, revêt un caractère moins accusé que dans l'ordre moral et religieux, elle n'est pas moins un fait constant, et sans lequel on ne saurait concevoir ni la société ni l'individu sous la forme intellectuelle de leur existence.

Dans l'ordre économique, on verra la liberté en appeler de plus en plus aux ressources si diverses de l'association pour alléger le terrible joug que les exigences et les développements même du travail moderne font porter encore à tant de millions d'êtres humains. Car il serait étrange, en vérité, quand l'échange est en train de se répandre sur le monde entier, quand l'industrie est en voie de conquérir le globe, que l'homme lui-même, agent de cette conquête, restât au milieu de sa gloire impuissant à relever de leur triple déchéance, de leur misère physique, morale, intellectuelle, ces multitudes qui contribuent à édifier la pyramide du progrès industriel. Quoi! les haillons, l'abrutissement et la faim resteraient sans espoir le partage de cette armée victorieuse du travail, et les souverains qui auraient vaincu la matière, la matière à son tour les vaincrait à jamais, étouffant dans les cercles d'une fatalité sans remède les forces de leur corps, et cet esprit même, cet esprit humain d'où a jailli la divine étincelle!

Je ne crois pas au nivellement des conditions sociales, parce que je ne le comprends pas sans un despotisme infâme et diamétralement contraire à la liberté individuelle. Mais je ne crois pas davantage à l'union indissoluble de la misère avec le travail et avec la liberté. Je crois que la misère deviendra un jour le fait exclusif de l'individu qui ne voudra ou qui ne pourra pas travailler, et que, disparaissant comme plaie sociale, elle ne laissera place qu'à la responsabilité individuelle, ou bien à l'assistance s'offrant comme appui à l'incapacité de travail temporaire ou définitive. Je crois enfin que la réciprocité universelle des échanges, — la civilisation marche dans ce sens, — et les associations fondées sur le principe si fécond de la mutualité,

triompheront ensemble du paupérisme collectif inhérent à une société encore très-imparfaite. Elles en triompheront : le libre échange, en stimulant toutes les forces productrices du globe, en répandant à profusion le travail en même temps que les fruits du travail; l'association, en formant entre les catégories de travailleurs, comme aussi entre patrons et ouvriers, soit des associations de crédit où le travail commanditera le travail, soit ces assurances mutuelles dont nous voyons naître partout les germes prophétiques, et qui dissiperont un jour, au sein de la société, les cruelles menaces du chômage, de la maladie, de la vieillesse et de l'infirmité, de même qu'elles ont déjà vaincu, dans leur lutte avec la nature, le feu, la grêle ou l'inondation. Toute solution d'un problème social qui prétend supprimer le temps est nécessairement illusoire; dès qu'elle affiche cette prétention, il n'est pas nécessaire de l'examiner : c'est une utopie. Mais l'association n'est pas une utopie, elle est une réalité qui se développe, et qui, sous mille formes que l'histoire lui réserve encore, est destinée à gouverner le monde. De tout côté on la voit percer; avec la liberté et le temps, elle fera des miracles. Il y a en elle une vertu prolifique, une contagion salutaire. C'est là-dessus, et non sur les grands prêtres du communisme, que comptent les véritables amis du progrès, ceux qui ne voient dans la société qu'un jeu toujours plus varié de l'association, dans l'association elle-même qu'une force, celle de la liberté, qu'une vertu, celle de la liberté, qu'une fin, encore la liberté. Laissons donc carrière à celle-ci et ne la craignons pas : nous aurons dégagé l'instrument des destinées sociales et mis aux mains de chacun l'outil de son progrès; car la liberté seule permettrait à chacun d'être tout ce qu'il peut et tout ce qu'il veut être, dans les conditions où l'a placé le hasard de la naissance, hasard inévitable, mais que du moins la liberté est capable d'atténuer, souvent d'effacer quand il est néfaste, de fortifier et de légitimer par le mérite personnel quand il fut favorable. La liberté, en effet, sanctifie l'inégalité qui résulte de la liberté.

Mais quoi, le mouvement social ne serait réglé par rien, et vous abandonneriez à elles-mêmes toutes ces volontés en lutte permanente, sans opposer aux envahissements de l'individu ou des associations, aux ambitions coupables du nombre ou de la minorité, aux convoitises effrénées, aux erreurs, aux vices, aux crimes de tous ou de chacun, une digue indispensable?

A cette question la réponse est facile. Je n'ai point parlé de la licence; j'ai parlé de la liberté. Or, la liberté implique la justice, et l'existence de la justice implique celle de l'État, représentant armé du droit.

II.

La société se peint elle-même dans l'histoire de ses destinées.

Mais cette chose infiniment complexe, ondoyante, diverse, en fermentation continuelle de progrès, a cependant des lois fixes dont elle ne peut dévier dans ses mouvements; elle est retenue comme dans une orbite par les instincts généraux de l'espèce, et dans ses plus grands écarts, après ses oscillations les plus soudaines et les plus violentes, on la voit ramenée aux règles immuables de son équilibre. C'est ainsi que, se déplaçant sans cesse, elle se reconstruit toujours sur les mêmes bases fondamentales. Elle porte en elle-même son centre de gravité, et si elle ne le possédait au dedans, nul gouvernement jamais ne pourrait le lui donner. Rien ne ressemble aux mouvements de l'Océan comme les fluctuations de la société dans l'histoire. De grands courants la traversent en des directions constantes; elle a ses marées qui montent et ses marées qui descendent, son flux et son reflux; elle connaît le calme, les vents favorables ou contraires, elle a ses tempêtes aussi et ses débris. Mais qui mesurera jusqu'au fond les abîmes de l'humanité, plus profonds que ceux de l'océan, et qui pourra lui tracer ses bornes dans l'immensité?

C'est dans l'ordre éternel de la création qu'il faut chercher la direction et la discipline de la société. Ses flots sont commandés dans leurs mouvements collectifs par un rhythme intérieur. La société a son génie et son inspiration, émanations intarissables de cette source de vie et de progrès qui, invisible en elle-même, éclate cependant, évidente par ses effets, au sein de l'histoire. Mais dans cet océan, chaque flot est une âme, chaque âme est un flot qui palpite, qui souffre et qui aime, qui aspire malgré tout vers la justice et vers la liberté. Chaque âme, chaque flot, a son existence particulière, son instinct et sa destinée. Et cependant tous ces flots qui se mêlent et se heurtent sans se confondre ont également une destinée générale impossible à méconnaître, qui les enveloppe, les relie, les pousse vers un but identique. Ils peuvent se briser les uns contre les autres dans leurs fureurs, ils peuvent lutter et faire de la société un champ de bataille mouvant; cependant, au-dessus de leurs plus terribles colères et de leurs plus noirs désordres, brille toujours radieux l'idéal de la justice; de même que, au-dessous de leurs abîmes sillonnés par l'ouragan, cesse l'agitation et règne la paix des profondeurs introublées.

Le mouvement a pour condition la diversité; la diversité engendre la lutte, mais la lutte à son tour conduit au progrès, et par le progrès nous ramène à l'unité. Le bouleversement chaotique des tempêtes ne change pas, mais il peut accélérer la marche des courants dominateurs.

C'est la force d'impulsion interne et d'équilibre que négligent de voir ceux qui, identifiant à tort l'État avec la société, en appellent trop aisément à l'intervention d'un mécanisme extérieur pour maintenir et diriger le mouvement des nations. L'État n'est pas une superfluité, car il est indispensable de modérer les entraînements excessifs, d'atténuer le choc trop violent des forces vivantes, des efforts individuels qui constituent la société. Mais il faut se garder de croire que l'État puisse rien ajouter à la substance sociale, ni même guider la société dans ses mouvements généraux. Son rôle est beaucoup moindre, et ce n'est qu'à son propre détriment et pour le malheur de la société qu'il prétendrait sortir de ses légitimes attributions. L'État, s'il veut se conformer aux principes modernes, doit se borner à dépouiller de l'arbitraire les formes de l'activité sociale. La justice, dont il forme la caution, est une force modératrice et régulatrice, une force de répression, un frein, non pas une force d'impulsion et de création. Il n'y a que la liberté qui soit habile à créer; quant à la justice, son objet est de protéger ces créations de la liberté qu'elle n'aurait su elle-même engendrer.

La société a pour principe la force spontanée de l'individu, pour condition la solidarité, pour règle la justice. Son ensemble se réduit à trois termes : l'individu, l'association, l'État. L'individu représente toujours et partout la liberté. On ne peut concevoir celle-ci sans l'individu, ni l'individu sans elle, car, je le répète, la liberté individuelle c'est la vie individuelle, comme la liberté en général c'est la vie. On ne saurait imaginer un individu sans une manière spéciale d'être, de ressentir, de penser, de vouloir et d'agir. S'il n'est pas quelque chose de distinct, où sera-t-il? Laissons donc tous les éléments, toutes les activités se renouveler incessamment, se pénétrer, se féconder et s'équilibrer par l'œuvre de la liberté. Il n'y a pas de plus radicale erreur, ni plus funeste, que de croire à la possibilité d'un gouvernement fort dans un pays pauvre de liberté. Les gouvernements réellement forts sont ceux qui offrent à la liberté les plus solides appuis, à l'initiative des individus, dans les bornes de la justice, les garanties les plus efficaces et les plus étendues. Car la liberté étant l'intérêt commun, ces gouvernements-là, en tirant d'elle leur origine et leur fin, éliminent tous les partis; ils les noient dans le flot de la vie nationale

largement développée. Étrangers à tous les hasards et à tous les expédients, ils sont, comme la justice elle-même qu'ils représentent, l'expression vivante et durable de la commune loi. Nul intérêt ne peut s'inscrire en faux contre eux, car ils abritent tous les intérêts sous leur égide, et qui protesterait vis-à-vis d'eux revendiquerait clairement un privilége et se condamnerait au lieu de les condamner. Contre la liberté il n'y a pas de revendication possible, car elle implique forcément la suppression de tous les priviléges artificiels issus non de la nature des choses, mais d'institutions arbitraires. Ce qui tend à diminuer dans un pays les forces individuelles, en réduisant leur initiative au lieu de la favoriser, en comprimant leur essor au lieu de le dégager, est pour ce pays une cause inévitable d'épuisement, de faiblesse et de démoralisation, et cela par une raison que chacun comprend aussitôt : c'est que la force collective de la nation, l'étendue, l'énergie, le ressort de son existence collective dépend de la force, de l'énergie, du ressort de toutes les forces individuelles qui la constituent. Si donc par une énervante tutelle le gouvernement pèse sur les individus; si par une protection, louable peut-être dans son intention, mal entendue dans ses effets, il substitue invariablement son intelligence à celle des citoyens; si par les dispositions, les arrêtés, les règlements infinis et minutieux d'une administration jalouse il enferme comme dans un réseau inextricable la nation tout entière, comment celle-ci fera-t-elle son éducation? comment la société, rencontrant l'État qui partout la devance et la décourage de rien faire par elle-même, pourra-t-elle jamais arriver au franc épanouissement des germes de vie et de progrès qu'elle contient en elle et que la liberté appellerait infailliblement au dehors? Et si par hasard cette société, complice d'une erreur fatale, porte en elle un penchant exagéré à rejeter tout devoir, toute fonction et toute responsabilité sur son gouvernement, n'est-ce pas le plus sûr moyen de rendre incurable la maladie de centralisation qui la possède, que d'entretenir en elle ce marasme politique si voisin du vertige? que de la gratifier d'une tutelle administrative qui la supplée en toutes choses, alors qu'il lui faudrait, au contraire, en raison même de cette disposition qui tend à l'emporter chez elle, un gouvernement se faisant peu sentir, obligeant les citoyens à sortir de leur indifférence ou de leur paresse sous l'aiguillon des exigences journalières de la liberté; les forçant à se chercher, à se grouper, à exercer leurs facultés, à manifester toutes les ressources de leur génie, à apprendre enfin l'indépendance par l'usage de l'indépendance? Qu'on augmente la centralisation chez un peuple très-indi-

vidualiste, cela est rationnel, mais c'est pour cela qu'il est rationnnel aussi de décentraliser chez un peuple dont le goût est trop vif pour l'uniformité. Il serait étrange, en effet, que l'on prétendît guérir un ivrogne en le conduisant au cabaret.

L'État, on ne le comprend pas assez, n'ajoute rien à la société, mais il peut, en sortant des attributions qui le délimitent, lui ôter beaucoup de sa puissance et de sa variété. Il n'est pire fléau pour un peuple que l'indifférence. Elle est comme une rouille qui ronge les esprits, elle engourdit les âmes, surtout elle détruit les caractères, encore plus nécessaires que l'intelligence à l'indépendance des peuples. Or, les gouvernements qui se substituent à la société mènent à l'indifférence par le découragement. On s'étonne que la France se soit affaissée sur elle-même après tant d'efforts brusques et stériles vers une solide liberté. Il faudrait bien plutôt s'étonner qu'elle eût conservé encore quelque goût pour la liberté. Le système qu'elle a suivi presque exclusivement jusqu'à ce jour, la centralisation outrée dont elle n'a pu s'affranchir, même sous les régimes en apparence les plus doux, a dû la conduire par degrés là où nous la trouvons aujourd'hui. Dans cet état de langueur, qu'est-ce qui pourra la relever? Une seule chose, le sentiment de la responsabilité individuelle. La France s'est mue dans un cercle vicieux. Il faut qu'elle en sorte, il faut qu'elle rompe, par l'intelligence vraie des conditions universelles de la liberté, ce cercle magique et fatal où l'a emprisonnée, dans l'excès de ses triomphes, un très-admirable et très-fécond instinct, celui de l'unité. Mais ce n'est pas en courant les aventures, en faisant appel à la violence que nous arriverons à rompre le charme qui nous retient, c'est par l'étude réfléchie de notre histoire, aussi bien que par de sérieuses méditations sur notre présent. Il faut que nous quittions tout à fait les déclamations pour entrer avec calme dans la science, dans le discernement des causes génératrices du mal dont nous souffrons. L'heure est propice, elle nous invite à faire notre examen de conscience et à reconnaître franchement nos erreurs. Rejetons tout venin, dépouillons toutes rancunes de parti, et cherchons ensemble avec sincérité. Toute recherche sincère est un appel à la concorde. Déjà se manifestent des signes plus réjouissants. Une élite d'esprits vraiment libéraux s'attache à mettre en lumière des vérités qu'on ne méconnaît pas impunément, des lois qui, malgré la diversité que la nature et l'histoire ont mise entre les peuples, resteront celles de la liberté en tous les pays. Nous sommes en train de débrouiller dans notre histoire le contre-sens énorme signalé d'abord par Tocqueville

2.

entre la liberté et la centralisation administrative telle que nous l'avons jusqu'ici comprise et pratiquée. L'idée marche lentement, mais elle fera son chemin, parce qu'il est impossible que la liberté triomphe sans elle, et que la France ne saurait être condamnée à ignorer toujours la liberté. Nous aurons beaucoup à faire encore pour vaincre les traditions de la plupart de nos historiens et de nos publicistes, surtout de ceux qui appellent témérairement la dictature au secours de la démocratie; il en coûtera du temps et des efforts opiniâtres pour extirper la vieille doctrine du salut public, héritage funeste que la Révolution nous a transmis, et qui est toujours prête à éclore parmi nous; nous aurons surtout à lutter pour vaincre le génie national lui-même dans ses répugnances et dans ses attractions trop irréfléchies, en lui montrant que l'unité n'est pas l'uniformité, et que, s'il faut une centralisation politique vigoureuse, à toute épreuve, la centralisation administrative, celle qui, en dehors des intérêts indivisibles, met l'État à la place de l'individu et de la société, est aussi nuisible à un peuple que la première lui est indispensable et salutaire.

On peut noter comme un grand progrès que ce mot de décentralisation, qui il y a quelques années soulevait encore tant de récriminations amères contre ceux qui osaient le prononcer, n'a plus aujourd'hui le déplorable privilége d'exciter les colères et presque les injures de ceux qui les premiers auraient dû l'inscrire sur leur drapeau. C'est également l'indice d'un grand progrès, que les rares esprits groupés aujourd'hui autour de ce mot soient venus de tous les coins de l'horizon politique se rallier sur ce nouveau terrain offert à leurs communes espérances. Il est permis de penser que de récents écrits n'ont pas exclusivement contribué à produire ce résultat, et qu'il en faut rendre grâces avant tout à l'expérience que la démocratie a voulu subir chez nous. Car Sénèque le dit bien : « Le chemin est long par les préceptes, il est court par les exemples. » Elle disparaîtra, cette confusion entre l'État et la société, maintenue sous tous les régimes, en dépit de ses contradictions évidentes avec les théories de liberté individuelle promulguées par notre Révolution; ce legs, admis presque sans réserve à travers tous les changements superficiels de notre destinée, nous commençons à le considérer de plus près, et le jour est déjà moins éloigné où nous ne l'accepterons plus sans doute qu'avec prudence et sous bénéfice d'inventaire. Les hommes qui cherchent à mettre chez nous les institutions en accord avec les principes sentent que la décentralisation administrative n'est pas un levier de parti, un de ces mots ardents qui remuent les passions et, sans l'affranchir, bouleversent un pays : qu'il

est au contraire un objet d'étude et de paix pour toutes les intelligences libres de formules et de systèmes; un mot qui, tout en renfermant l'espoir de métamorphoses profondes, n'en appelle pas aux révolutions, mais aux réformes; non aux cataclysmes populaires ni aux soudaines commotions, mais au travail consciencieux, graduel et sûr de l'esprit public.

Fixer la portée d'un mot, c'est en déterminer le sens. Cela n'est pas nécessaire seulement pour écarter les malentendus irréfléchis ou volontaires, mais parce que l'emploi des mots dont la signification n'est pas déterminée ressemble trop au maniement qu'on ferait d'une arme dans les ténèbres. Examinons donc ce qu'on veut dire alors qu'on parle de décentralisation, et quels sont les changements que la décentralisation entraînerait forcément pour notre économie administrative.

III.

Un esprit qui aura nettement distingué ces trois termes, l'individu, la société, l'État, ne sera pas embarrassé de répondre. L'État étant pour lui le représentant armé de la justice, rien de plus et rien de moins, la justice elle-même l'intérêt indivisible de toute société, il n'attribuera au gouvernement que les choses qui ne sauraient être attribuées soit aux individus, soit aux associations, sans nuire à la liberté de tous. L'intérêt général, indivisible, le droit enfin, qu'on ne saurait fractionner, localiser, individualiser sans le détruire, formera pour lui la matière du gouvernement et de la centralisation. Mais le droit commun, c'est précisément la faculté pour chacun d'user de son initiative individuelle dans toute circonstance où l'exercice de cette faculté n'entame pas en autrui la faculté équivalente. Le problème de la liberté, pratiquement résolu par la justice, devient la théorie des équivalents politiques. Dans cette théorie, les individus, si divers qu'ils soient, sont tous ramenés, au regard de l'État, à un type unique, c'est-à-dire qu'un individu peut se substituer à un autre sans que la balance de la loi, si elle ne fraude le droit, constate une différence. Cette valeur identique en chacun, ou plutôt cette identité reconnue et proclamée par la loi au sein de l'inépuisable diversité individuelle, c'est l'équivalent politique, la substance même de l'État, c'est le droit commun et indivisible — c'est la justice. L'État est, en principe, l'unité rendue visible au milieu de la variété, et dans ce sens il exprime à sa manière la force divine souveraine du chaos. Cette unité cherchée avec

tant d'ardeur à travers l'histoire, cette discipline que la conscience sociale, poussée par une force secrète, engendre d'elle-même avec tant de labeurs, avec de si douloureux déchirements et des efforts si dramatiques, elle est le rayonnement dans l'humanité de l'éternelle et mystérieuse unité que recèle l'univers. C'est jusque dans ces profondeurs qu'il faut descendre si l'on veut comprendre ce que la justice est en soi, et combien est impie tout ce qui l'offense, tout ce qui l'amoindrit!

L'égalité est un autre mot pour l'unité, tandis que la liberté est synonyme de la diversité. Adapter la liberté à l'égalité, l'égalité à la liberté, — ce que nous n'avons pas encore réussi à faire, — c'est autour de l'unité politique laisser à la diversité individuelle la plus entière franchise d'épanouissement, c'est remplacer le mécanisme par la vie et n'en appeler à l'État que pour couvrir la liberté elle-même, tant qu'elle se traduit sous la forme légale de la réciprocité. Et c'est ainsi que la liberté se trouve dans l'égalité, que l'égalité se retrouve dans la liberté. Malheur au pays qui, les associant en parole, les sépare en réalité, et de toutes les deux fait un mensonge! Il n'y a que la justice qui de sa nature soit indivise. Qui ne comprend tout d'abord que la justice ne peut appartenir à aucun citoyen ni à aucune association de citoyens en particulier, sans que la justice se trouve abolie par le fait de cette attribution exclusive? Nulle majorité n'a prise sur le droit lui-même; toute atteinte le laisse intact et pur; il est au-dessus des passions, au-dessus des sociétés, et tel est son empire, que la conspiration unanime du genre humain pour le renverser s'évanouirait comme un souffle devant sa face radieuse. Les troubles et les orages de notre atmosphère peuvent atténuer ses rayons, et même les cacher entièrement : au-dessus des nuages il garde sa bienfaisante splendeur, et les peuples le saluent avec enthousiasme, avec reconnaissance, dès qu'il vient luire de nouveau sur leurs erreurs ou sur leurs méfaits.

C'est une égale méprise, à l'encontre de la justice, de confier aux soins d'une administration particulière un intérêt général, ou bien d'absorber dans la gestion générale un intérêt de nature limitée. Personne ne doute que le code, l'armée, la voie publique, l'impôt, doivent être centralisés, parce que le défaut de centralisation et d'unité en ces matières laisserait sans garantie suffisante la liberté individuelle[1]. Mais, en dehors de ces éléments principaux de l'État, est-il beaucoup d'intérêts marqués au coin de l'indivisibilité?

[1] « Tout ce qui ne peut appartenir divisément à chacun appartient indivisément à tous. » Émile de Girardin, *Décrets de l'avenir*.

Nous connaissons en France deux genres d'association : les associations territoriales, communes et départements, et les associations que suscite, au-dessus des circonscriptions territoriales, sous une forme plus changeante et plus diverse, le mouvement religieux, intellectuel ou économique de la société.

Considérons d'abord les associations proprement dites, celles qui, détachées en quelque sorte du territoire, et moins incorporées au pays administratif et politique, semblent naître du jeu immédiat des libertés individuelles.

L'homme a des besoins religieux; les natures incomplètes peuvent seules le nier. Ces besoins, je reviens ici sur ce point capital, tendent partout à se satisfaire dans la communauté : de là les associations qui ont pour objet de répondre à un sentiment religieux, ou bien à quelque sentiment moral où le sentiment religieux se trouve impliqué. La diversité des individus, unie à celle de la culture, de l'époque, du lieu, de la race, du génie national, engendre celle des besoins religieux et moraux; à cette diversité répond nécessairement la diversité des communautés et des cultes. Voilà donc un intérêt qui par sa nature est essentiellement divisible, un besoin qui, malgré l'unité fondamentale des instincts humains, se fractionne inévitablement dès qu'il se présente dans sa sincérité. C'est donc à la liberté seule, organe de la diversité, et non à l'État, organe de l'indivisible, qu'appartiennent ces exigences de la nature morale et religieuse de l'homme. Si donc l'État s'empare de cet intérêt et prétend le centraliser, s'il lui trace sa voie et le tient sous tutelle, l'État sort de ses attributions et se met en contradiction avec lui-même en violant la justice. Or, que fait l'État chez nous? Il soumet à l'autorisation préalable toute association religieuse, et l'on ne peut adorer son Dieu en commun qu'avec permission du gouvernement — et de M. le maire. Nous avons institué une sorte de catholicisme administratif, une orthodoxie de préfecture, à côté du catholicisme de l'Église et de l'orthodoxie de sacristie. C'est trop de deux. Combattons l'un et l'autre au nom de la liberté des consciences et de la variété de leurs manifestations. S'il est un retour de la diversité vers l'unité vivante, ce ne peut être que par la liberté, qui sait dans l'association unir sans absorber. La justice seule est supérieure à la conscience individuelle, parce qu'elle est la garantie de ses franchises; là où elle n'est point lésée, d'où viendrait à l'État une pareille autorité, et comment peut-il faire ce qu'il a précisément pour mission d'empêcher entre citoyens, c'est-à-dire qu'un culte, une croyance, une communauté s'arroge la suprématie au nom de je ne sais quelle infaillibilité

prétendue? L'État n'a pas à autoriser les cultes, ce qui est arbitraire et opposé à son principe; il ne devrait connaître ceux-ci que dans leurs infractions à la justice et à la liberté; en dehors de cela, il n'est qu'un seul rôle qui lui convienne, la neutralité.

Dans l'ordre intellectuel, le gouvernement sort encore chez nous de son objet, et de tous côtés déborde sur le terrain de l'individu et de l'association. Où est dans nos constitutions la loi qui proclame, où est le pouvoir qui a garanti la liberté d'enseignement sous toutes ses formes? Avons-nous vu jamais les associations se former partout, se développer et fleurir au soleil de la liberté? Si quelques corporations enseignantes se montrent en dehors de l'université, si quelques chaires s'élèvent par ci par là à côté des chaires de l'État, il faut en remercier le gouvernement comme d'une grâce; car ces fugitives apparences de liberté sont les fruits de la munificence administrative. Et si nous regardons ailleurs, où sont les avenues de l'esprit, de la libre recherche et de la libre pensée qui ne soient gardées à vue sous l'œil inquiet du pouvoir? Les journaux, par exemple, ces grands véhicules de l'esprit public, sont-ils autre chose que des associations entre le capital et l'intelligence? Ils devraient être formés, comme tels, en vertu de la liberté individuelle, et soumis uniquement au contrôle et à la répression de l'intérêt général. Au lieu de cela, c'est le bon vouloir de l'administration, moins avare aujourd'hui, demain plus réservé, qui leur donne l'être, qui leur mesure la parole, qui d'un mot peut leur donner la mort. L'administration qui fut leur berceau sera leur tombe quand il lui plaira. Pourquoi l'administration ne fait-elle pas aussi les frais d'existence et, quand il y a lieu, les frais d'enterrement? Nul journal ne sait son lendemain, qui appartient à la providence gouvernementale. En parlant ici sans parti pris d'hostilité, mais aussi sans timidité, rien ne prouve que je n'ai pas écrit pour ce recueil un arrêt de mort. On ne sait jamais à l'avance si l'on a trop parlé ou pas assez, et il est toujours trop tard quand on l'apprend.

On croirait que, du moins, s'il tient en lisière les consciences et les esprits, dans la région des intérêts matériels l'État se dispense de substituer artificiellement son action à celle de la liberté. En y regardant de près, on voit cependant que, même dans cet ordre de l'activité sociale, le gouvernement exerce, malgré de plus grandes franchises accordées à l'individu, ici par voie de monopole, là par voie de réglementation, d'autorisation préalable et de surveillance, une pression fâcheuse sous plus d'un rapport. Sans parler des professions dont il garde l'accès, fixant le nombre de ceux qui sont admis à les exercer, aussi bien que

les modes d'admission; sans compter celles qui se trouvent soumises au régime des brevets, concédés par l'autorité publique et pouvant être retirés par elle, il y a des entraves indirectes, et peut-être plus lourdes pour la liberté du travail que les restrictions immédiates, dans le taux légal de l'intérêt, par exemple, et dans les lois prohibitives de l'usure, surtout dans les obstacles apportés à la libre formation des institutions de crédit. Le code de commerce et notre législation tout entière sont remplis de limitations qui gênent et souvent empêchent la formation des associations industrielles, dont la loi s'est réservé le classement en trois catégories restreintes, obligeant ainsi toute association à rentrer dans l'une de ses formules et à se plier à l'un des types qu'elle a imaginés. La prohibition douanière est tombée depuis hier seulement, des droits excessifs continueront de la maintenir encore par le fait sur beaucoup de points, empêchant certaines industries de s'approvisionner aux sources les moins onéreuses, de déverser leurs produits dans les débouchés les plus étendus ou les plus favorables, entravant enfin la vraie liberté du travail, qui est celle de l'importation et de l'exportation. Enfin l'État administre et exploite lui-même plusieurs établissements; il soustrait à l'industrie privée, d'un autre côté, grâce au monopole dont il s'est adjugé le bénéfice, certaines branches importantes de la production, dont il perçoit les revenus à titre d'impôts[1].

On ne saurait donc avancer que dans l'ordre économique, industriel et financier, la centralisation ne se manifeste encore chez nous avec excès, quoique sous des formes moins palpables que dans l'ordre religieux ou moral et dans l'ordre intellectuel.

C'est donc en réalité l'ancien régime qui, pour une bonne part, vit au milieu de nous sous les apparences et sous les noms du régime nouveau. Dans le fait, l'autocratie administrative est devenue plus douce; dans la loi, elle n'est guère moindre. L'esprit des administrateurs atténue seul ce que l'esprit de l'administration a de rigide. L'autocratie gouvernementale y met des formes; elle ne touche à la liberté qu'en protestant de ses respects pour elle. Il y a là un progrès que nous devons au dix-neuvième siècle; il y a aussi, on doit l'espérer, le gage d'un meilleur avenir. Mais en attendant cet avenir, nous ne pouvons faire mieux que de protester nous-mêmes avec respect contre les tendresses trop paternelles de l'administration.

[1] On lira avec fruit sur ces matières le savant ouvrage de M. Dunoyer sur « la liberté du travail ».

Si maintenant nous considérons l'État dans ses rapports avec les associations locales, la question change un peu d'aspect : au fond, elle n'est pas différente et se doit trancher par la même distinction entre les intérêts susceptibles de se fractionner et ceux qui de leur nature sont indivisibles.

L'individu, je l'ai dit, est l'élément irréductible de toute société, de toute nationalité. Tout commence en lui, tout finit en lui. Mais les individus, atomes vivants doués d'intelligence, de sentiment et de volonté, portent dans leur nature intime une propension à s'unir, sans confondre absolument leurs intérêts, leurs besoins ni leurs aptitudes. Cet instinct, que l'on peut appeler l'affinité sociale, agit même au sein de la barbarie, mais ses effets se développent, se compliquent et se perfectionnent avec la civilisation. Il est le principe organique des sociétés, quelque chose d'analogue à cette force d'attraction qui régit le monde astronomique, et, présente dans les moindres molécules, les porte à des combinaisons toujours plus élevées, à une synthèse toujours plus riche de leurs propriétés particulières.

La commune est la première manifestation stable et régulière de l'affinité sociale. « La commune existe presque aussi anciennement que la famille. Elle est née spontanément de la force des choses. Ce n'est pas simplement une division territoriale; c'est l'élément qui a formé les empires, le principe et le point de départ de toute organisation politique [1]. »

De l'individu à la famille, de la famille à la tribu, de la tribu à la commune la transition est naturelle et facile à suivre. Car il faut bien qu'un premier noyau se forme. L'organisation politique, dans l'histoire, s'élève du particulier au général : elle ne peut créer l'ensemble dont elle poursuit l'idéal, si elle n'en trouve préformées les agrégations élémentaires.

Sans doute l'agrégation communale a varié, mais la substance de cette agrégation demeure la même à travers tous les changements, toutes les diversités et toutes les vicissitudes nationales. De même que la constitution de la famille peut changer sans que change la loi dont vit la famille, le fond de la commune gît partout et toujours dans la communauté d'intérêt, sa constitution dans l'administration de cet intérêt commun. La commune est l'embryon des sociétés politiques, elle les représente en abrégé. Elle est le premier milieu où, sous la forme d'une association stable, se réalise et s'apprend la liberté

[1] Exposé de M. le préfet de la Seine au conseil municipal, novembre 1853.

individuelle sous le contrôle et à l'abri de l'intérêt collectif. La *commune* est la forme primitive de la liberté mise en *commun*. L'État a une plus grande étendue, il n'a pas une autre destination que la commune. Il est la grande commune, sous la figure de la patrie. Il s'agit de savoir si cette grande communauté doit se former à l'aide des petites communautés qu'elle renferme, ou bien, se constituant à leurs dépens et sans respect pour leurs droits particuliers, les absorber dans l'uniformité de son existence. C'est ainsi que se pose la question de la décentralisation administrative à l'encontre du régime municipal. Question qui se résout en celle-ci : Y a-t-il dans la commune des intérêts qui se puissent localiser et qui, par conséquent, lui appartiennent en propre, tout en relevant, quant à leurs points de contact avec l'ensemble politique, du gouvernement et de l'administration qui représentent cet ensemble? — Je crois que ces intérêts sont évidents. En les niant, c'est l'existence même de la commune que l'on nie, car la commune ne saurait exister qu'en vertu des intérêts mis en commun. Avouer l'existence de ces derniers, c'est leur concéder une gestion conforme à leur nature, une représentation distincte et locale. Or, ce n'est pas là ce qu'on fait en rattachant à l'autorité centrale, par l'intermédiaire des préfets, l'administration des communes. Dans ce système, il n'y a plus de vie communale, il n'y a plus de commune; il y a l'État qui délègue ses pouvoirs à un maire assisté d'un conseil, et qui demeure en réalité chargé de l'administration, puisque c'est de lui que dépend en définitive la validité des actes essentiels de cette administration. La commune propose, le préfet dispose. C'est aller trop loin, ce me semble, et atteindre dans sa source la vitalité politique de la nation. Autant il serait insensé de prétendre que la commune, incorporée dans la constitution générale du pays, doit échapper à tout contrôle du gouvernement central et à toute responsabilité vis-à-vis de l'État, autant il me paraît incompatible avec l'existence reconnue des communes de n'admettre aucun domaine réservé à l'indépendance administrative de la municipalité. Voilà pour la théorie. Quant à la pratique, on sait ce que l'erreur théorique lui fait produire de conséquences déplorables. Je ne veux pas ici revenir sur un thème déjà bien rebattu, mais il est certain que, la commune formant l'école primaire de la liberté, refuser à l'individu ce premier appui pour l'exercice de son intelligence politique, c'est ne lui laisser que l'ambition d'une participation au maniement des affaires centrales, ambition déjà trop surexcitée en France, ou bien le vouer, quant aux destinées de son pays, à l'indifférence, au découragement et à l'incapacité. Au point

de vue de l'État, le péril n'est pas moins grave, ni les résultats moins funestes. Il est notoire, en effet, qu'en chargeant le gouvernement du fardeau de toute responsabilité, on fait aussi de lui l'objet de toutes les réclamations, de tous les mécontentements aussi bien que de toutes les convoitises, et l'issue d'un pareil régime, c'est qu'au lieu de susciter et de répandre la vie politique sur toute la surface du pays, de nourrir partout et d'entretenir la séve de la liberté, on en vient fatalement à exposer aux coups de foudre des révolutions la tête apoplectique qu'on a placée sur un corps inerte. Eh! nous dit-on, que voulez-vous donc faire au profit du pays de ces intérêts infimes, de ces rivalités microscopiques, de ces ambitions lilliputiennes qui s'agiteraient au sein de vos communes indépendantes? — On oublie que, dès qu'il s'agit de liberté, rien n'est petit, rien n'est infime. Chacun d'ailleurs ne peut occuper de suprêmes fonctions dans l'État et contempler de haut, non sans un dédain trop satisfait de lui-même, ces mouvements microscopiques de la vie nationale. C'est là notre mal, de le prendre de trop haut avec la liberté, et d'oublier qu'on ne néglige pas ainsi la petite monnaie de l'indépendance sans s'apercevoir un beau jour que le trésor général a fait banqueroute. On ne saurait être trop avare quand il s'agit d'entretenir et d'accroître la fortune politique d'un pays, son patrimoine de libertés. Or, c'est par la menue pratique que cette fortune se conserve et qu'elle s'augmente. Elle est bien placée quand le moindre village est intéressé à la sauvegarder. Sans doute les fonctions de maire, celles plus modestes encore de conseiller municipal ne sont guère dignes de ces ambitions de grande volée qui rêvent une place de préfet, un fauteuil de député, voire un portefeuille de ministre ou quelque haute présidence; il n'est pas bon cependant de mépriser le patriotisme municipal, qui ne diminue en rien l'amour pour la prospérité et l'honneur du pays, auquel il donne au contraire une raison d'être plus voisine des intérêts moyens et journaliers; il est imprudent de tant dédaigner ce zèle pour des intérêts médiocres en apparence, et qui sont grands en vérité, parce qu'ils renferment en eux et fortifient la liberté de tous. Quant à cette objection que l'on soulève si souvent, de l'ignorance et de l'incurie d'un grand nombre de communes, j'avoue qu'elle passe ma portée; car ce n'est pas le moyen d'apprendre aux intérêts à se gérer eux-mêmes que de leur refuser le moyen de faire, à leurs propres risques et périls, et dans les seules limites de l'ordre général, un apprentissage indispensable. Il y a d'ailleurs au fond de cette objection une monstrueuse inconséquence. On déclare en effet incapables de veiller aux choses

qui leur sont le plus familières et qui les touchent de plus près des gens qu'on tient pour infaillibles, ou peu s'en faut, dès qu'il s'agit d'élire les représentants généraux du pays. L'on suppose chez ces prétendus aveugles, tenus en tutelle dans leurs communes, le discernement nécessaire pour embrasser d'un coup d'œil ce qui convient en toutes circonstances aux affaires publiques. L'élection est la clef de voûte de l'organisation politique moderne, et c'est à elle de constituer la commune aussi bien que l'État. Mais une administration déclarée mineure en même temps qu'elle est élue ne saurait évidemment pas être considérée comme un organe authentique de l'élection.

Cependant l'administration municipale indépendante ne suffirait pas, selon moi, pour fonder solidement la vie communale en France. Il faudrait que la commune trouvât, pour s'étayer, quelque association plus vaste, plus compacte et plus élevée entre elle et l'État. Un livre récent[1] parle de la reconstitution des provinces sous la forme de divisions régionales dont les grands centres agricoles, industriels, commerciaux ou intellectuels formeraient les foyers de cohésion. Les départements, dans l'hypothèse de l'auteur, remplaceraient les arrondissements actuels. Cette théorie, qui du reste a des aspects spécieux, rappelle l'économie territoriale et administrative du projet de loi présenté aux chambres italiennes par M. Minghetti. En rapport d'idée avec M. Regnault sur les principes critiques qui ont dicté son livre, je ne saurais accepter une métamorphose territoriale aussi profonde que celle dont il nous entretient, et cela pour plusieurs motifs trop longs à développer ici. Il me suffit d'en indiquer un, c'est qu'il vaut toujours mieux, quand on veut atteindre sûrement un état de choses nouveau, s'écarter le moins possible de ce qui existe, et chercher dans la situation présente tout ce qu'elle peut offrir de moins défavorable, avec l'introduction d'éléments modificateurs, pour se rapprocher d'une situation meilleure. C'est par voie de réformes et non de révolutions qu'il serait bon de procéder enfin. Les tremblements de terre sont chanceux. Il est vrai qu'on appelle ici de ses vœux une réforme qui, fermement poursuivie, équivaudrait dans ses conséquences à la plus radicale des révolutions. Il s'agirait, non pas de reconstituer les provinces, même sur de nouvelles bases et sous de nouveaux noms, mais de donner l'âme à nos départements, de faire une existence réelle de celle qu'ils ne possèdent que nominalement, d'élever en un mot de simples circonscriptions administratives jusqu'au rang de circonscriptions politiques, élé-

[1] *La Province*, par M. Élias Regnault, 1861. Voir la livraison de la *Revue* du 30 juillet.

ments de force et d'équilibre pour le pays. Il est une institution qu'il suffirait de mettre en rapport avec son nom pour atteindre d'un seul coup l'avenir. Les conseils généraux sont le produit de l'élection ; ils sont beaucoup par leur origine, leur dénomination et leur but apparent; leur rôle les condamne à n'être presque rien. S'ils ont un sens, c'est comme représentation du département. Or, cette représentation est encore plus fictive que celle de la commune par le conseil municipal : elle appartient en réalité au préfet, agent exclusif du pouvoir central. Et comment en serait-il autrement ? Les conseils généraux se réunissent une fois l'an, et sont mis en demeure par le préfet de se prononcer sur certains projets élaborés dans les bureaux de la préfecture. Les projets sont nombreux, les décisions à prendre exigeraient de longues délibérations; le temps presse, et l'on ne manque pas de le mettre à profit en transformant les conseils du département en autels où l'on fait fumer l'encens des discours officiels. Au bout de quelques jours, la session close, messieurs du conseil général, convoqués par le préfet et par lui congédiés, s'en retourneront chez eux et penseront, non sans raison, que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possible. Le conseil général est essentiellement consultatif. Le vœu lui appartient, la décision et l'exécution sont au représentant du pouvoir central. A l'exception de quelques matières peu suspectes abandonnées à son arbitrage, ce conseil est réduit au platonisme administratif le plus complet. Il y a loin d'un pareil rôle à celui d'assemblées qui, au lieu d'être transitoires, seraient permanentes, au moins par délégation, et, ne se bornant pas à émettre de simples vœux à l'appel de l'autorité centrale, prendraient en main la direction effective des intérêts du département. Le préfet resterait alors le représentant délégué du gouvernement et n'interviendrait que dans les cas où l'intérêt général serait réellement en jeu sous le couvert des intérêts locaux. Alors l'on ne verrait plus se produire cette étrange et pernicieuse confusion née d'une tâche hybride, qui met le préfet dans l'impossibilité de répondre parfaitement aux desseins du pouvoir sans être accusé de négliger le département, aux vues du département sans risquer d'éveiller la sollicitude du pouvoir à son égard. Je laisse à d'autres le soin d'admirer cette merveille que, dit-on, « le monde nous envie ». Que le préfet ait sa mission, le conseil général la sienne, et que tous deux ne se rencontrent que là où se rencontreront les intérêts qu'ils représenteraient chacun dans un système d'application normale des principes de la liberté. La frontière serait malaisée à tracer souvent, j'en conviens, mais pour difficile et délicate que soit l'œuvre de délimitation

dans une foule de cas, ce n'est pas une raison de tout confondre pour s'épargner la peine de rien distinguer. Le gouvernement actuel a montré lui-même qu'il y avait lieu de distinguer, par les attributions qu'à deux reprises il a transportées du pouvoir central aux bureaux de la préfecture. Bien qu'il n'y ait pas dans les décrets qu'on a qualifiés de décentralisateurs une décentralisation véritable, il n'en est pas moins certain qu'il s'y trouve un progrès fait par le gouvernement lui-même dans la distinction entre les affaires départementales et les intérêts publics, et que cette distinction peut nous avoir rapprochés de la décentralisation réelle. Qu'on en vienne maintenant à faire un pas décisif, et que l'on détache du ministère de l'intérieur, en même temps que les objets estimés d'administration locale, l'administration elle-même qui s'en trouve chargée, qu'en réduisant le préfet au simple rôle d'agent du pouvoir on reporte aux conseils généraux ce qu'on a récemment ajouté aux attributions de la préfecture, nous serons entrés en plein dans le régime qui inaugurerait en France l'ère de la liberté.

Il s'agit, je le répète, en constituant la représentation départementale, de constituer le département lui-même et d'en faire autre chose qu'une pure délimitation tracée à fleur de terre sous le compas du pouvoir, et n'ayant guère d'existence effective hors des cartons du ministère. Il s'agit de compléter la Révolution et, sur le sol rasé, nivelé des anciennes provinces, d'édifier quelque chose qui puisse servir en même temps à abriter la liberté et à la répandre, à en favoriser l'exercice, l'habitude et le goût, à en stimuler le zèle disparu, en la mêlant partout intimement aux intérêts journaliers de la vie sociale. Et pour cela, il ne suffirait certainement pas d'abandonner à la commune et au département la seule gestion de leur fortune matérielle, de leurs propriétés et de leurs finances, de les déclarer majeurs sur ce point, en continuant de réserver à l'autorité centrale toutes les manifestations de leur vie intellectuelle, religieuse et morale. Non, il faudrait encore mettre les communes et les départements à la tête de leur richesse intellectuelle, leur abandonner la faculté de créer des centres d'enseignement, en concurrence avec les associations privées, et en vertu même de la liberté d'enseignement, non par voie de monopole et en opposition avec l'œuvre également libre de l'initiative privée. On verrait alors sans doute les communes organiser l'enseignement primaire, les départements créer des établissements pour l'enseignement secondaire, des universités se fonder par l'association de plusieurs départements, selon les convenances mutuelles, l'opportunité de lieu et de circonstances, et se

former ainsi l'enseignement supérieur, qui se couronnerait tout naturellement à Paris, par la force des choses et en dehors de tout privilége. A côté de cette hiérarchie d'enseignement, qui ne serait nullement exclusive des efforts tentés par les groupes les plus variés dans leur origine, leur but et leur constitution, la liberté entrerait, au moyen des associations spéciales, dans la spécialité de l'enseignement, dans sa division professionnelle; répandue partout, prête à surgir à l'appel des besoins les plus distincts et les plus distants, son initiative serait maintenue en éveil sur toute la surface du pays, et, grâce à cette merveilleuse élasticité dont elle se montre douée et que rien ne remplace, on la verrait s'assouplir à toutes les formes, à toutes les exigences, par des combinaisons inépuisables, par une profusion de moyens et d'expédients dont un pays centralisé, sur lequel demeure étendue la main desséchante de l'uniformité, ne saurait nous donner la moindre idée. Que de ressources comprimées sous la tutelle administrative surgiraient bientôt, comme des sources vives jaillissent de dessous le sol pour transformer le désert en féconds paysages!

Tel est le pays qui sortirait de la poussière au souffle de la liberté. — *Fili hominis, putasne vivent ossa ista?* — La France a été pétrifiée dans les moules immobiles de la centralisation, et puis la lourde meule d'une administration identique, passant et repassant sans cesse sur elle, a tout réduit en une poudre uniforme, inconsistante, que le tourbillon soulève, et qui ne réussit plus à s'agréger en des formes compactes, vivantes, organisées. Que nous sommes loin de ce rêve d'un pays régénéré et sortant de son tombeau à l'appel du maître! Ce serait une magnifique tâche pour une volonté marquée au double sceau de la grandeur et du sort d'entreprendre ainsi la régénération progressive de la patrie au moyen de la liberté. Cet homme-là aurait mieux fait que de sauver un peuple, il l'aurait presque créé. On redoute cependant, ou l'on feint de redouter qu'une indépendance aussi grande laissée à la commune et au département ne vînt à répandre des germes de division, à implanter des causes de déchirement dans le pays, et que même, sous l'empire d'un pareil état de choses, la guerre civile ne surgît des chocs d'une trop puissante diversité. Ces craintes montrent combien la moyenne de l'intelligence politique est encore peu élevée en France, et combien lui fait défaut le sens de la liberté et de ses conditions universelles. Bien loin en effet que la constitution communale et départementale puisse tenir en échec dans le pays la sécurité et la liberté, elle serait le plus sûr fondement de leur solidité. Tous les pays de liberté le prouveraient au besoin. L'exemple

actuel des États-Unis est invoqué à tort en pareil sujet par l'ignorance ou par la mauvaise foi, car il y a là une tout autre question en jeu, et ce n'est pas au fond de la démocratie, c'est évidemment de l'esclavage qu'il s'agit. On ne parle d'ailleurs nullement de copier la constitution des pays où la centralisation politique est insuffisante et qui tendent sagement, mais discrètement, à la compléter. Chez nous, qui osera sincèrement le nier? l'équilibre est détruit dans le sens opposé; c'est donc, encore une fois, à la liberté administrative et à l'essor individuel qu'il faut en appeler pour le rétablir. A la prépotence du pouvoir central il faut opposer des contrepoids. On ne le peut qu'en ressuscitant la nation, en donnant à la liberté la faculté de créer un pays, une société qui n'existent pas : car toute la France, par l'effet progressif du système, a fini par entrer dans Paris et Paris dans une volonté. Je me suis efforcé ailleurs[1] de montrer dans une étude sommaire les causes et les conséquences de ce mal de l'uniformité qui nous a envahis. Le mal est invétéré et difficile à guérir, parce qu'il emprunte beaucoup de sa force à des instincts populaires et au courant de notre destinée; malgré cela, il n'est certainement pas incurable, et c'est la caricature de notre génie, non pas ce génie lui-même, que notre centralisation montre à l'observateur. Sous la double impulsion d'un ressort intérieur et de circonstances historiques agissant du dehors, la France a dépassé l'unité, cela est flagrant, elle a été au delà du but se précipiter dans l'uniformité. Elle a ainsi détruit l'unité elle-même, qui se fige hors la variété, et nous sommes restés fascinés par une trompeuse effigie, tandis que la réalité nous abandonnait. L'avenir verra sans doute notre génie, mieux éclairé sur lui-même, se protéger contre ses propres excès. L'unité politique, à jamais fondée, est l'œuvre immortelle d'un peuple auquel il reste à créer l'autonomie administrative et la liberté individuelle. C'est par là que, sans compromettre aucune des véritables conquêtes de la Révolution, sans léser aucun de ses principes, nous fonderons au contraire le régime nouveau, le règne des principes proclamés, et que nous donnerons à l'esprit français le moyen de se déployer dans l'unité politique sous l'infinie diversité de la vie nationale.

Le ciel me préserve de réclamer la démolition politique de Paris! Personne moins que moi ne songe à décapiter la France, à l'atteindre dans son éclat et dans sa gloire. Paris gardera toujours son initiative, qui est dans la nature des choses et qui s'exerce dans l'intérêt du pro-

[1] *Liberté et Centralisation.* — 1860.

grès; mais pour conserver intacte la tête, est-il nécessaire d'appauvrir, d'épuiser, de stériliser le corps? Est-il nécessaire de créer une monstruosité? Il s'agit de créer un pays bien proportionné, qui ne se peut imaginer sans une capitale, mais où la vie, circulant partout, établirait entre cette capitale et les centres secondaires un échange propre à les alimenter tous, sans nuire à aucun. Ce n'est pas là ce que nous voyons, ce n'est pas ce que nous pouvons voir. La tête sera d'autant plus active et plus féconde, que le corps sera plus rempli d'abondance et de vigueur. La vie alors remplacera la fièvre, le calme fort et régulier chassera le marasme et l'abattement. Les partisans de la décentralisation veulent l'unité, mais l'unité dans la diversité, l'unité organique et vivante; c'est pourquoi ils repoussent le mécanisme qui simule l'organisation, et l'uniformité qui est la caricature de l'unité véritable. Ils appellent de leurs vœux un peuple vivace, non pas une momie embaumée dans les bandelettes d'une administration savante. Surtout ils voudraient voir le spectacle d'un pays mis en mesure de faire son éducation politique vers laquelle, sous tous les gouvernements, il a vainement aspiré. Ils demandent qu'on mette entre les mains de la nation les instruments de cette éducation personnelle, et ils ne voient ces instruments que dans les institutions de la liberté. Non, la désorganisation nationale n'est plus possible; une grande unité, œuvre ébauchée par la Révolution, définitivement achevée depuis, plane sur tous les esprits et relie tous les besoins. Dans cette vaste synthèse, si les divergences inhérentes à la vie même doivent se produire, elles sont incapables de briser désormais le moule national. Avant la Révolution, il fallait peut-être, même au prix de l'uniformité administrative, marcher vers l'unification politique. Aujourd'hui, cette unification est scellée; l'égalité ne disparaîtra plus. Mais puisque la centralisation portée à l'excès a fini par nous rendre indifférents à la liberté, puisqu'elle nous a entraînés jusqu'à oublier cette vérité première, à savoir, que l'égalité n'est qu'un leurre sans la liberté, efforçons-nous de comprendre ce qui pourrait nous enlever à notre découragement et à nos déboires; et quand nous l'aurons compris, sans secousse, sans violence, appelons tout gouvernement à réaliser, sous l'influence de l'opinion, les grandes réformes qui lui donneront seules, à lui-même comme au pays, une stabilité jusqu'à ce jour vainement cherchée ailleurs.

Le mot de l'énigme est-il donc si difficile à trouver? Non; il est simple, et le voici : la liberté ne s'apprend que par la liberté.

Charles Dollfus.

L'ESPAGNE PROTESTANTE.

LES ÉCRIVAINS RÉFORMISTES.

SECOND ARTICLE[1].

IV.

De tous les réformateurs espagnols, le plus fécond écrivain est Cypriano de Valera. Né à Séville vers 1532, il fut le condisciple du célèbre Benito Arias Montano. Il s'attacha de bonne heure aux enseignements des docteurs Vargas, Egidius et Constantin, dont il suivait assidûment la prédication. En 1557, il se réfugia à Genève, en compagnie de quelques moines hiéronymites du couvent de San Isidro del Campo : il appartenait lui-même à cette communauté. Il habita successivement la Suisse, l'Angleterre et la Hollande : on ne sait du reste que fort peu de chose sur sa vie, ce qu'il en a dit lui-même dans quelques endroits de ses écrits. Il exerça pendant quelque temps à Londres les fonctions de pasteur; mais il était, à ce qu'il paraît, d'humeur voyageuse; car, parmi ses nombreux ouvrages, il en est qui sont imprimés à Londres, d'autres à Genève, d'autres enfin à Amsterdam. Il était calviniste, et avait traduit en espagnol l'Institution de la religion chrétienne de Calvin. Toute sa carrière, et elle fut longue, il la consacra à la propagation des doctrines évangéliques, et il excellait à rendre accessibles les choses les plus difficiles, par la clarté, la facilité, la netteté d'un style à la fois élégant et précis. Il était maître dans

[1] Voir la livraison du 31 octobre 1861.

l'exposition des principes dogmatiques; il avait un savoir infini, une érudition solide et variée, une manière incisive et spirituelle, et toutes ces facultés naturelles ou acquises le rendaient très-fort dans la polémique. Les inquisiteurs le considéraient comme leur adversaire le plus redoutable : ils l'avaient surnommé l'*hérétique espagnol,* « el hereje español »; ce nom lui est resté.

Parmi ses ouvrages, les plus remarquables sont les deux traités du Pape et de la Messe; ils furent imprimés deux fois du vivant de l'auteur. La seconde édition, considérablement augmentée, est de l'année 1599[1]. Le premier traité, intitulé « Du Pape », n'a rien de commun que le titre avec le fameux livre de Joseph de Maistre. C'est une histoire de la papauté, ou plutôt une histoire des papes, d'après les auteurs catholiques, mais non à leur point de vue. Le but de l'auteur est de démontrer que les papes n'ont de droit divin aucun pouvoir spirituel ou temporel; et le motif qui l'a poussé à traiter cette question si controversée, c'est, dit-il, la nécessité où est l'Espagne de secouer le joug pesant de l'autorité pontificale, si elle veut conserver toute sa force, toute sa grandeur morale, développer et accroître ses éléments de prospérité. Il s'en explique, du reste, en termes très-clairs et fort sensément, dans une épître préliminaire qui tient lieu d'avertissement au lecteur, morceau remarquable par la force et le poids des arguments, par le raisonnement serré, par un ton ferme et décent, enfin par l'habileté que l'auteur met à faire valoir la bonté de la cause qu'il défend, et à prouver qu'il a pour lui la logique. Ce qu'on ne peut lui refuser, c'est l'intention manifeste d'être impartial, et le désir constant de montrer les faits dans leur réalité, sans les soumettre à aucune espèce d'altération ni à des interprétations forcées. Mais, en un pareil sujet, la satire est si près de l'histoire qu'un auteur, quelque impartial qu'il s'efforce d'être, risque fort de passer pour un satirique ou un pamphlétaire, tant le simple narré des faits est peu édifiant, quand il est question de Rome et des souverains Pontifes; car enfin ils n'ont pas tous mérité d'être canonisés, et si l'infaillibilité a été constamment leur apanage, ils n'ont pas toujours possédé la sagesse et la sainteté. Par conséquent, Cypriano de Valera, qui n'avait aucune raison de

[1] « Dos Tratados, el Primero es del Papa i de su autoridad, colejido de su vida i dotrina. El segundo es de la Misa : el uno i el otro recopilado de lo que los doctores, i conzilios antiguos, i la sagrada Escritura enseñan. Iten un enjambre de los falsos milagros con que María de la Visitazion, Priora de la Anunziada de Lisboa, engañó á mui muchos : i de como fue descubierta i condenada. » — Segunda edizion augmentada por el mismo Autor. En casa de Ricardo del Campo. Año de 1599.

flatter la papauté, ni même de la ménager, lui a dit des vérités très-dures et très-amères, et l'a représentée non à son avantage, en racontant les événements, en faisant passer les acteurs sous les yeux du lecteur, et en les jugeant d'après leurs actes.

On se tromperait fort, si l'on s'imaginait que son livre est un tissu d'impostures, une suite de déclamations : le fait est qu'il n'y a ni déclamations ni impostures; sauf le côté critique, qui laisse à désirer, — et il n'en pouvait être autrement, car ce livre date de trois siècles et demi, — l'histoire des Papes de Cypriano de Valera, depuis l'origine de la papauté jusqu'à l'époque où il l'a conduite, est semblable, quant au fond, aux meilleurs livres des modernes, par exemple aux œuvres magistrales de Mosheim et de Ranke. D'ailleurs, « l'hérétique espagnol » a fait preuve de tact et de discernement en prenant pour guides des auteurs catholiques, des papistes, comme il dit, italiens et espagnols, tels que Fray Juan de Pineda, Carranza, Illescas, Panvino, Platina, et cet inepte Pero Mejia, compilateur infatigable et indigeste, moins célèbre par ses écrits que par sa haine contre les protestants de Séville, dont il prépara la ruine, à cause de l'envie qu'il portait au mérite incomparable du docteur Constantino Ponce de la Fuente.

Le traité du Pape, à le bien considérer, n'est autre chose qu'un ouvrage de controverse, à la fois historique et dogmatique; un exposé, une réfutation de principes, une suite de biographies, entremêlées de digressions variées, curieuses, et de détails très-neufs et très-intéressants sur les événements politiques et religieux, sur les affaires ecclésiastiques du seizième siècle : autant de qualités qui doivent le sauver de l'oubli auquel n'échappent guère les ouvrages de polémique.

Le traité du Pape, inspiré par le protestantisme, a été fait en faveur de l'Espagne, contre la papauté. L'auteur s'est proposé une double fin : montrer sur quelles bases repose l'autorité du saint-siége, tant spirituelle que temporelle, examiner la vie et les doctrines des papes. De sorte qu'il a traité son sujet à un triple point de vue, politique, moral et dogmatique, c'est-à-dire en publiciste, en historien, en philosophe, avec une connaissance non médiocre de la théologie et du droit canon, et, il est juste de le dire, avec un sentiment très-net des difficultés de toute sorte qu'il devait rencontrer en une matière où tout est confusion; car les auteurs catholiques qu'il a suivis sont souvent en contradiction les uns avec les autres; ils ne s'accordent point sur le nombre des papes, non plus que dans leurs jugements.

« Le motif qui m'a engagé dans le dessein d'écrire ces deux traités du Pape et de la Messe, dit l'auteur, n'a été autre que mon grand

désir de voir mes compatriotes jouir des mêmes miséricordes que le Seigneur a faites dans ces derniers temps à plusieurs nations de l'Europe, en leur accordant la liberté de conscience, *dandoles libertad de conszienzia;* non pas pour lâcher la bride aux concupiscences de la chair, mais pour rendre service au Dieu vivant en esprit et en vérité. Je suis vraiment fâché que ma nation, à laquelle Dieu a accordé tant de génie, d'aptitude et d'intelligence pour les choses de ce monde, soit si aveugle, si bornée dans les choses importantes du salut, qu'elle se laisse mener par le nez, « que se deje llevar por la nariz », gouverner, malmener et tyranniser par le Pape, l'homme du péché, l'Antechrist qui est assis à la place de Dieu dans le temple de Dieu, se faisant lui-même passer pour dieu et adorer comme tel. L'origine de ce mal, c'est une opinion erronée où sont les Espagnols touchant l'autorité du Pape. Ils tiennent le Pape successeur de saint Pierre, vicaire de Jésus-Christ, dieu sur la terre; et ils croient que ce que le Pape fait ou défait ici-bas, Dieu le fait ou le défait là-haut. Ce premier traité servira à les détromper, en démontrant avec évidence que le Pape n'est point le successeur de saint Pierre, mais de Judas; non le vicaire du Christ, mais de Satan, que la sainte Écriture nomme prince de ce monde et dieu du siècle, et que, conséquemment, nous ne devons nullement obéissance au Pape, ni faire plus de cas de ses commandements que nous n'en faisons de ceux de nos mortels ennemis. La volonté de mon cœur et ma prière à Dieu sont pour ceux de ma nation, afin qu'ils soient sauvés, afin que sa Majesté les délivre de la puissance des ténèbres et les transporte au royaume de son bien-aimé Fils. Je voudrais, s'il est possible, stimuler, provoquer mon pays; je voudrais que ceux qui l'habitent portassent une sainte envie aux autres nations. Pourquoi ces nations, et non les Espagnols, lisent-elles et entendent en leur propre langue la parole de Dieu telle qu'elle est écrite dans la sainte Bible? Pourquoi, et non les Espagnols, reçoivent-elles les saints sacrements dans la simplicité qui présida à leur institution par Jésus-Christ, et avec laquelle il ordonna à son Église de les administrer, sans aucunes inventions humaines, sans superstition comme sans idolâtrie? Je rends du moins ce témoignage à ma nation, que le zèle de Dieu est en elle : aussi trouverez-vous bien peu d'Espagnols qui soient athées ou sans aucune religion. Seulement leur zèle n'est point selon la science, n'étant pas réglé par la parole de Dieu, mais par ce qu'ordonne l'Antechrist de Rome, lequel leur a ôté les saintes Écritures et leur en a interdit la lecture. Car il sait parfaitement que s'ils les lisaient, ils ne tarderaient pas à s'instruire, à se rendre compte

de la vie abominable des papes et de leurs doctrines impies, en sorte qu'ils les abandonneraient avec détestation. Et si l'Espagne délaissait le Pape, ce serait bientôt fait de lui; il serait comme le malade que le médecin a condamné, qui a reçu l'extrême-onction sans aucun espoir de salut. « I si España dejase una vez al Papa, el Papa se contaria (como dizen) con los oleados, con los desahuciados, de quien no se tiene esperanza ninguna de vivir. » Et plût à Dieu qu'un pareil jour fût proche. Si le Pape tombait, aussitôt et du même coup tomberait la messe et toute l'idolâtrie inventée par le Pape. C'est pourquoi nos ennemis combattent si ferme pour maintenir et conserver l'autorité du Pape, sachant très-bien qu'une fois le Pape renversé, tout le système de la religion papiste doit tomber et crouler en même temps. C'est ce qu'entendait à merveille Pedro de la Fuente (Fontidonius), théologien de Séville, lequel, dans un sermon qu'il prêcha devant le concile de Trente, s'emporta en une furieuse invective contre les protestants, les appelant hérétiques, disant qu'ils prétendaient renverser les deux colonnes de l'Église, c'est-à-dire le sacrifice de la messe et le Pape. Ce théologien ajoutait que le concile devait employer toutes ses forces à maintenir ces colonnes fermes sur leur base; car une fois la colonne du siége pontifical renversée, toute l'Église croulerait en ruine, les funérailles du Pape seraient aussi les funérailles de l'Église; et qu'à cause de cela les ennemis de l'Église n'avaient rien tant à cœur que la ruine du Pape. Nos adversaires ont deviné juste, et conséquemment ils maintiennent et adorent (la plupart contre leur conscience) le Pape, tout abominable, impie et athée qu'il est. Je supplie Sa Majesté qu'il lui plaise d'envoyer le vrai Samson, qui est Christ, afin que d'une poussée, « de un rempujon », il renverse entièrement ces deux colonnes, et qu'ainsi croule toute la maison de Dagon. Certes, si le Pape et la messe étaient deux colonnes édifiées sur le roc, sur la pierre fondamentale, — c'est Jésus-Christ, — ni les portes de l'enfer, ni toutes les machinations des hommes ne prévaudraient jamais contre elles; mais au lieu de reposer sur ce ferme fondement, elles ne portent que sur des inventions humaines; la plus petite raison, un rien, suffit pour les ébranler. Et ce qui les renverse tout à fait, c'est la parole de Dieu, ainsi qu'avec l'aide du Seigneur on le verra dans ces deux traités. — J'espère que Sa Majesté, dont nous soutenons ici la cause, tirera quelque fruit de ce mien travail. Je le lui recommande donc, « car, dit le saint Apôtre, ni celui qui plante ni celui qui arrose n'est rien; mais Dieu qui donne la croissance ». C'est sa cause, et je la lui confie. Quant à présent, lecteur chrétien, je vous supplie

par ce que vous devez à Dieu qui vous a créé, et par ce que vous devez au salut de votre âme, de lire, examiner et peser les raisons que nous alléguons dans ces deux traités, en confirmation de nos propos, afin que vous sachiez lequel est le plus conforme à la parole de Dieu, aux opinions des docteurs et des anciens conciles, et même à la raison naturelle, de ce que nous disons ou de ce que disent nos adversaires. Puisse le Saint et le Vrai, qui tient la clef de David, qui ouvre, et personne ne ferme, qui ferme, et personne n'ouvre, puisse-t-il vous ouvrir la porte, afin qu'il vous soit donné de contempler et d'adorer sa loi sainte. Qu'il soit toujours avec vous. Le 15 juin 1588. Votre très-affectionné frère dans le Seigneur, Cypriano de Valera. »

Cet extrait de l'Épître au lecteur suffit pour donner une idée de ce livre, qu'il est inutile d'analyser une fois qu'on en connaît le fond, l'esprit et les tendances. A vrai dire, il n'est pas beaucoup plus moral que les vies des douze Césars de Suétone; mais il n'est pas moins instructif. L'histoire des Papes, quand elle n'est pas écrite par des catholiques, lue par des catholiques, n'est pas toujours bien édifiante; elle abonde en faits étranges, inqualifiables; elle offre trop souvent des particularités très-piquantes et même des détails scabreux que Valera ne pouvait en conscience négliger, puisqu'il y trouvait des armes contre ses adversaires, des arguments invincibles en faveur de sa cause. Il a parfaitement compris les rapports intimes, les liens étroits qui rattachent l'histoire pontificale à l'histoire impériale ou auguste, comme disaient les Latins; il en a merveilleusement saisi les analogies nombreuses et frappantes; et, à l'imitation des historiens, des biographes des empereurs, il a tout dit, du moins tout ce qu'il savait; il n'a rien dissimulé, il n'a rien tu, même de ce qui n'était pas tout à fait décent. Aussi faut-il se rappeler ce qu'il dit en un endroit de son livre, à propos de certain péché contre nature, familier aux Orientaux, classique chez les Grecs et chez les Romains, et commun autrefois à la cour de Rome : « Ce sont là des choses que ne devraient point écrire une plume honnête, ni entendre des oreilles chastes; mais il est nécessaire d'étaler au grand jour les turpitudes de la cour romaine, afin qu'elle n'abuse pas plus longtemps l'Espagne. » *Cosas son estas, que ni la pluma honesta deberia escrebir, ni las orejas castas oir. Pero es menester descubrir las verguenzas de la Córte Romana, para que no engañe mas tiempo á España. Por esto perdonadme, Cristiano Letor*[1].

[1] *Del Papa i de su autoridad*, p. 209 de la nouvelle édition de 1851.

Telle est son excuse, et l'on conviendra qu'un faiseur de libelles n'entendrait point toutes ces délicatesses.

Valera a suivi naturellement l'ordre chronologique, non sans établir une division assez rationnelle et tout à fait convenable à son dessein, qui est de montrer la papauté dès son origine et dans son développement; comment elle a été fondée, comment elle s'est affermie, et finalement comment elle s'est agrandie ou a voulu s'agrandir, les moyens qu'elle a employés pour cela et ses tentatives heureuses ou malheureuses. « Afin donc, dit-il, de rendre plus clair tout ce que nous avons à dire sur tous les Pontifes de Rome, divisons ce traité en trois parties : la première contiendra tous les Pontifes depuis le premier jusqu'à saint Sylvestre; la seconde, tous ceux qui se trouvent entre saint Sylvestre et Boniface III; la troisième, tous ceux qui ont existé depuis Boniface III jusqu'à Clément VIII, qui règne aujourd'hui dans l'Église, en l'an du Seigneur 1599. »

Ainsi, les Papes sont classés en trois catégories. « La première comprend les premiers évêques de Rome; en dehors de l'autorité épiscopale, ils ne s'arrogeaient aucune espèce de suprématie; ils étaient les frères et les égaux des autres évêques, et leur vie était digne des temps apostoliques. Marcellin fut le seul qui faillit à sa mission; il offrit de l'encens aux idoles, mais il se repentit, fut absous dans le concile de Sésa, dans le royaume de Naples, et après avoir été réconcilié à l'Église, il retourna à Rome, où Dioclétien le fit égorger. Comme tous les autres, ces évêques étaient les successeurs des Apôtres, et ils ne songèrent jamais à se dire successeurs de saint Pierre; car, non-seulement saint Pierre ne fut en aucun temps évêque de Rome, mais il ne mit pas même les pieds dans cette ville. — La seconde classe comprend les successeurs de ces premiers évêques, ceux qui travaillèrent à établir la primauté des Pontifes. Ils commencèrent à usurper le titre d'archevêque, qu'ils gardèrent environ deux cents ans, de 320 jusqu'à 520; et, à partir de cette époque, ils prirent celui de patriarche. Saint Sylvestre fut le premier archevêque, et Hormisdas, Campanien, le premier patriarche de Rome. Hormisdas était redevable à l'empereur Justin de son accroissement de dignité. Aussi excommunia-t-il l'empereur Anastase, qui disait que c'est à l'Empereur de commander, et au Pape d'obéir. » Ainsi l'Antechrist commençait à montrer ses griffes, *Ya el Antecristo comenzaba á mostrar sus cuernos.* — La troisième classe, et la dernière, comprend les Pontifes que nous appelons proprement Papes; ce sont les vrais Antechrists. Cette classe commence avec Boniface III, elle continue jusqu'au pape Clément VIII, qui règne

aujourd'hui, « que hoi tiraniza », elle finira avec le dernier Pape, que Dieu tuera par le souffle de sa bouche, comme il tue ses prédécesseurs; et ce sera la fin. — Les Pontifes de la première classe étaient des anges de Dieu, saints par la vie et par la science; ceux de la seconde étaient des hommes sujets à faillir; quant à ceux de la troisième, ce sont vraiment des diables incarnés. Et je ne fais point d'hyperbole ni d'exagération; mais je parle sans figure, et ce que je dis, je le pense au pied de la lettre : on le verra du reste par leurs vies. — Boniface III, le premier sur ce nouveau catalogue, fut un diable, un ambitieux sans mesure. Il n'était que patriarche de Rome quand il fut fait Pape par l'entremise de l'empereur Phocas. Phocas était un tyran coupable d'adultère et parricide. Je l'appelle parricide, pour avoir tué son maître Maurice, empereur chrétien, afin de se faire empereur lui-même, et il le fut en effet. Boniface III, à force de prières et de dons qui amollissent les rochers et qui touchèrent Phocas, obtint de celui-ci que le siége de Rome fût déclaré souverain de toutes les Églises. Trois choses détestables arrivèrent en ce temps-là : l'Empire déclina de plus en plus, le papisme commença à lever la tête, et le mahométisme surgit. Des ruines de l'Empire sortirent ces deux monstres si nuisibles à l'Église de Jésus-Christ; et leur accroissement a été en proportion de la décadence de l'Empire. Voici mille ans que la lumière de l'Évangile commença à s'obscurcir à cause des fausses doctrines et des superstitions. Ce misérable premier Pape, avant même d'avoir accompli la première année de son pontificat, alla rendre visite au père de l'ambition, le Diable, et il resta là-bas avec lui. Ce Pape n'était qu'un ambitieux, il mourut obstiné dans son ambition; ce qui n'a pas empêché Panvino de l'appeler saint Boniface. »

Valera critique à mesure qu'il raconte; il entremêle ses réflexions au récit des faits; il sait énormément, et il n'oublie rien : schismes, simonie, népotisme, brigues, intrigues, achat des votes à prix d'argent ou par des promesses, altérations du dogme, innovations dans la liturgie et dans la discipline, commerce des choses saintes, dispenses, bulles, indulgences, toute l'économie en un mot du gouvernement pontifical, tant au spirituel qu'au temporel, est minutieusement exposée, appréciée, jugée. Sans perdre un seul instant de vue l'institution elle-même, il fait paraître successivement ceux qui la représentent, leur entourage, tout le monde ecclésiastique, papes et cardinaux, prélats, moines et clercs, toute la milice qui tient à Rome son quartier général. Le chapitre des mœurs surtout est traité avec un soin attentif : le célibat des prêtres, les vœux monastiques, la clôture des

religieuses fournissent à l'auteur l'occasion de dire bien des malices, de dévoiler bien des désordres occasionnés par une multitude de gens qui, contrairement au sage conseil de saint Paul, s'obstinent à ne pas vouloir éteindre dans le mariage les ardeurs de la concupiscence, et persistent à faire à Dieu offrande de leur chasteté.

Les questions de ce genre, traitées à un point de vue élevé, prenaient dès ce temps-là les proportions d'un problème social, de même que l'examen des origines du pouvoir des Papes, spirituel et temporel, et la discussion des droits revendiqués par la papauté, ouvraient la voie à des aperçus hardis, à de nouvelles théories politiques : petit à petit, la théologie s'élargissait, elle sortait du dogme pour entrer dans le domaine de l'histoire, et l'élément divin s'humanisait de plus en plus. C'est par là que les écrits des protestants, de ceux de l'Espagne en particulier, ont une valeur considérable : œuvres de controverse et de polémique, ils n'exciteraient qu'un intérêt de curiosité ; mais on y trouve autre chose, un élément générateur, un germe de vie, le pressentiment, le désir d'un nouvel ordre de choses, une aspiration constante vers un état social rêvé d'abord, entrevu ensuite, puis enfin réalisé. Double travail de destruction et de régénération : guerre à outrance à l'absolu, au dogme immobile et inébranlable, à l'autorité suprême et infaillible, recherche du mouvement, du progrès, de la liberté. On s'abuserait étrangement si dans ces écrivains si hardis, si clairvoyants, si sensés d'ordinaire, on ne voyait que des théologiens qui combattent à grand renfort de textes et de dissertations pour l'accroissement et la prépondérance de leur petite Église. Bien mieux que des théologiens, ce sont des hommes, et des hommes de la société moderne, de celle qui se fonde en dépit de tous les obstacles, et dont l'évolution se poursuit à travers les événements favorables ou contraires à son développement, à ses progrès.

Valera n'était nullement convaincu ni de l'infaillibilité du Pape, ni de la légitimité de son pouvoir, non plus que de sa perpétuité : « Pepin, dit-il, et les rois de France ses successeurs ont fait de grandes grâces au siége apostolique, et à cause de leurs services constants, on les a surnommés Très-Chrétiens. Tout ce que possède le Pape ou presque tout, il le tient des rois de France, — car ce que l'on raconte de la donation de Constantin, est pure plaisanterie (*burleria*), mensonge, comme l'ont démontré Laurent Valla et autres hommes doctes. Il faut croire, — et cela pourrait bien se faire, — que Dieu suscitera quelque roi de France qui ôtera au saint-siége ce qui lui a été donné, puisqu'il en fait si mauvais usage. » *Podrá ser, i aun es de*

creer, que Dios levantará algun rei de Francia que se lo quite, pues tan mal usa de ello.

Les réflexions de ce genre abondent dans le traité du Pape, et en général elles sont exprimées de ce ton sincère et ferme. L'auteur remarque ailleurs que plusieurs catholiques, voire des plus ardents, estiment que le concile général est au-dessus du Pape. Il va sans dire que tel est aussi son avis; mais il fait observer que l'on a à Rome un goût assez médiocre pour ces assemblées souveraines, et il donne à cette observation très-juste un tour original, en disant : « Les conciles sont pour les Papes des médecines très-amères », et c'est à cause de cela qu'ils n'en veulent point, « porque los conzilios son mui amargas purgas para los Papas ». — « Il appartenait aux conciles d'opérer la réforme de l'Église; ils le pouvaient, ils le devaient, c'était leur mission. Mais cette réforme pacifique a été empêchée, et comme il y avait urgence, des hommes intrépides ont pris l'initiative, et leur courageuse résolution a été punie de mort, parce qu'ils voulaient mettre un frein à l'ambition des Papes, tempérer et régler leurs prétentions. Jean Huss, Jérôme de Prague, Wiclef, Savonarole, précurseurs de Luther, ne parvinrent pas à tirer Rome de son aveuglement. Les deux premiers furent mis à mort, au mépris du droit des gens; le dernier, excellent prédicateur florentin, d'une vie exemplaire et d'un savoir admirable, fut juridiquement livré aux flammes par ordre d'Alexandre VI, opprobre de l'Espagne, monstre abominable[1]. Enfin Luther parut, et Rome trembla, elle fut ébranlée jusqu'en ses fondements. Léon fit brûler à Rome les livres de Luther; Luther, informé de cela, brûla à Wittemberg le Droit canonique, c'est-à-dire les décrétales et les décrets du Pape, disant : « Ainsi m'ont-ils fait, ainsi leur fais-je. » Qui ne serait émerveillé, étonné d'un si grand courage, de tant de hardiesse? Un pauvre moine augustin qui ose faire un pareil affront, donner un tel soufflet? Et à qui, pensez-vous? Au Pape, à ce même Pape que les potentats, les princes, les empereurs et les rois adoraient humblement à genoux. Et comment un homme de rien lui porta-t-il un tel coup qu'il le laissa pour mort? Ce n'était pas Luther, c'était Dieu, qui prend les choses infimes pour confondre les plus élevées. Grâces lui soient rendues pour la faveur qu'il nous a faite en nous transportant des ténèbres dans la lumière, et de la servitude dans la liberté. » Et quelles furent les armes de Rome contre un si

[1] Il dit ailleurs : « Aquella nuestra maldita bestia Española, Alejandre VI. » *Del Papa i de su autoridad*, p. 313.

redoutable ennemi? la révision de la discipline, l'abolition des abus et des cérémonies superstitieuses, l'amendement des mœurs? Rien de tout cela. Rome resta telle qu'elle était; mais à son secours elle appela deux auxiliaires, la persécution et la ruse, la cruauté et l'intrigue, l'inquisition et les jésuites, l'esprit de meurtre et l'esprit de corruption. L'inquisition date de loin; mais son pouvoir, toujours terrible, ne le fut jamais autant qu'en ces dernières années, où la réforme a servi de prétexte à ses excès. Ils ont passé toutes les bornes, car ce tribunal est établi contre toute justice divine et humaine. Les inquisiteurs sont les maîtres de satisfaire tous leurs caprices; ils n'ont d'autre règle que l'arbitraire; ils n'ont point de contrôle à craindre, point de compte à rendre, nulle espèce de responsabilité. « C'est contre cette tyrannie que nous parlons. Plaise à la divine Majesté, qui a confié au Roi le glaive, l'autorité et le commandement sur tous les habitants de ses royaumes, qu'ils soient séculiers (comme on dit) ou ecclésiastiques, que dans le cœur du Roi naisse le désir de connaître les torts et les outrages commis par l'inquisition, et la volonté d'y porter remède; car tel est son devoir. J'espère qu'un jour viendra où cela sera fait, et Dieu vengera le sang des justes que l'inquisition a répandu injustement : le sang des justes, comme celui d'Abel, crie vengeance. Jusqu'à quand, disent ceux qui sont morts pour la parole de Dieu, attendrons-nous, Seigneur, le jugement et la vengeance de notre sang? »

Quant aux jésuites, nés d'hier à peine, ils prospèrent, ils pullulent et se sont multipliés comme ces insectes malfaisants dont il est parlé dans l'Écriture. « Les sauterelles, dont saint Jean a parlé en son Apocalypse, ne sont-ce pas les jésuites qui détruisent et brûlent tout sur leur passage? Ils se glissent dans les maisons, les châteaux, les palais des princes, des monarques et des rois, et travaillent sans relâche à pénétrer leurs secrets, leurs intentions, leurs pensées intimes: ils les excitent à faire la guerre à feu et à sang à tous ceux qui ne parlent ni ne pensent comme eux. Et où la force et la violence échouent, ils forgent des embûches, des trahisons, ont recours au poison et au meurtre. Aussi n'est-il seigneur ni prince, roi ni monarque, qui soit en sûreté chez lui, s'il ne dit ou ne pense comme eux. Depuis vingt ou trente ans, nous en avons assez d'exemples. Qu'on lise les histoires. » La reine Élisabeth les a chassés d'Angleterre, Henri IV les a expulsés de France, pour tentatives d'assassinat. Ils prêchent le régicide, ils sont régicides, ils arment et dirigent le bras des régicides. Leurs conseils, trop docilement suivis, ont entraîné la ruine de dom Sébastien, roi de Portugal, et celle de ce royaume. Leurs sourdes menées ont provoqué les révo-

lutions de Suède : partout ils sèment la discorde, et c'est leur tactique de fomenter le désordre pour établir leur domination. « Que les autres princes et puissances profitent donc de ces exemples, et qu'en aucune façon ils ne donnent entrée aux jésuites. Espions de leur métier, ils ne servent qu'à troubler la paix publique, faisant tourner les princes les uns contre les autres. Et, chose fâcheuse, tous leurs actes, ils prétendent les sanctifier, les couvrir du manteau de la religion. Ils sont enflés de ce titre qu'ils ont pris, de la Compagnie de Jésus, comme si les autres clercs et moines et le reste des chrétiens étaient de la compagnie du diable. Aussi, parmi les papistes eux-mêmes en est-il plusieurs qui ont commencé à les flairer et à les connaître. Ni franciscains, ni dominicains, ni d'autres encore ne font, comme on dit, bon ménage avec eux, « *no comen buenas migas con ellos.* » Ils ne peuvent, sans miracle, dépouiller leur naturel. Quand le nègre perdra sa couleur, et le tigre sa robe tachetée, alors ces enfants du diable, dressés à mal faire, à tuer et à mentir, feront peut-être le bien et diront la vérité. Ce que ces misérables ont gagné avec leurs mensonges, c'est que nombre de gens, qui avaient d'eux une grande opinion, témoins de leurs impostures grossières, et sachant que Dieu n'a pas besoin de mensonges pour exalter la foi catholique, ne les tiennent plus en aucune estime. Auprès des gens sages et craignant Dieu, ils perdront petit à petit tout crédit, et finalement ils rentreront dans le puits de l'abîme d'où ils sont sortis. »

Avec son instinct de réformateur, Valera avait deviné les ennemis les plus dangereux de la réforme. Bien plus redoutables que les inquisiteurs étaient en effet les jésuites, et bien mieux doués quant à la vitalité; car l'inquisition a fait son temps, et non le jésuitisme; les jésuites ne passent point, ils suivent la société dans son développement, s'attachent à elle comme le taret à la quille du navire, poursuivent leur travail latent, leur œuvre lente et patiente, souvent invisibles, toujours présents. C'est le coup de génie du fondateur d'avoir créé une institution durable, intermittente, faite pour subir sans s'éteindre les éclipses et les métamorphoses. En Espagne, ils ont créé le ministère de la police, et bien mieux que les inquisiteurs, ils ont opéré l'extirpation de l'hérésie. Saint Ignace était la tête et saint Dominique le bras.

Inquisiteurs et jésuites s'étaient implantés en Angleterre avec Marie Tudor, avec Philippe II. Élisabeth les chassa : c'était la reine des protestants. Ceux-ci l'ont grandie, exaltée, un peu trop, mais non sans raison. Écoutons ce qu'en dit Valera : « L'année 1558 mourut l'empereur don Carlos, au mois de septembre, en Espagne, et le 17 novembre,

Marie, reine d'Angleterre, et le cardinal Pole : à sa place régna la princesse Élisabeth ; grâce à elle les grandes persécutions par le fer et par le feu, la prison et l'exil que l'Église avait soufferts en Angleterre, au temps de la reine Marie, prirent fin. Durant les quarante années de règne de cette souveraine sage et magnanime, ce royaume a joui, par la miséricorde de Dieu, de cette liberté ; et pendant tout ce temps ce royaume a été, est encore, le refuge et l'asile sacré d'un nombre infini d'étrangers, échappés aux serres du vautour, aux dents du lion et du loup. Ce royaume a été leur refuge. Que Dieu donc, dans son infinie miséricorde, le comble de ses dons spirituels et temporels, pour avoir ainsi accueilli et protégé les pauvres étrangers, dans un temps d'afflictions et de calamités. »

Qui pourrait voir une flatterie dans cette expression de la gratitude? Valera avait éprouvé la générosité de l'Angleterre, toujours ouverte aux fugitifs, et toujours digne des mêmes éloges. Il avait encore présente à l'esprit cette horrible persécution de Séville dont il avait été en partie témoin, presque victime. Amené par la date et par cette heureuse transition à retracer les scènes sanglantes de Séville et de Valladolid, il raconte sobrement et non sans émotion, rendant justice à chacun, à ceux qui ont péri, à ceux qui ont tué, louant les martyrs avec simplicité, sympathique à tous, à celui-là surtout qui fut l'initiateur, le promoteur de la réforme. « Je me suis étendu, dit-il, et longuement sur l'histoire de Rodrigo de Valer ; car Valer a été le premier de notre temps qui, ouvertement et avec une rare constance, a découvert les ténèbres à Séville. » Les disciples étaient dignes d'un tel maître, et jamais sang plus précieux n'avait été répandu. « Qui pourrait compenser la perte d'un docteur Constantin, la perle de notre Espagne? d'un docteur Vargas? d'un docteur Égidius? d'un don Juan Ponce de Leon, fils du comte de Bailen, et proche parent du duc d'Arcos? d'un Cristóval de Arellano, si prodigieusement savant, de l'aveu même des inquisiteurs? d'un Geronimo Caro? d'un licenciado Juan Gonzalez? d'un licenciado Losada? Ils étaient tous irréprochables dans leur vie, et les papistes qui les ont connus ne peuvent le nier ; pieux dans leur doctrine. Et pourtant, eux et bien d'autres, hommes et femmes, furent consumés par le feu, à Séville, les uns brûlés tout vifs, les autres, qui n'étaient plus, déterrés et brûlés. Ils étaient tous contemporains, et les bûchers de Séville s'allumèrent pour eux presque en même temps. O Séville ! Séville, qui tues et brûles les prophètes que Dieu t'envoie ! nomme-moi seulement huit de tes serfs du Pape, de ceux qui sont aujourd'hui dans ton enceinte, qui soient compara-

bles par la conduite et par le savoir à ces huit que j'ai nommés et que tu brûlas alors. De même que le sang d'Abel criait autrefois à Dieu, de même à présent le sang de ces martyrs crie à Dieu. Sous les cendres de ces bienheureux, Dieu tient cachées bien des étincelles, qu'il rallumera de son souffle quand il lui plaira, et si bien que le feu sera plus fort que par le passé. Ainsi croîtra le nombre des fidèles; car le sang des martyrs est la semence de l'Évangile. »

Ainsi que les autres réformateurs espagnols, Valera se faisait illusion : il rêvait pour la religion évangélique un avenir meilleur; il pensait que, comme le sang des premiers martyrs chrétiens, le sang des martyrs de la réforme serait fécond; il espérait qu'un jour se réaliseraient les conditions qui rendraient possible en Espagne l'établissement d'une doctrine religieuse conforme à l'esprit de l'Évangile. Mais il ne savait peut-être pas qu'en exprimant ce vœu, il allait directement contre le système du pouvoir absolu, et que demander une religion libre, rationnelle, en esprit et en vérité, c'était désirer implicitement la ruine du despotisme. Mais de tout cela les réformateurs n'avaient qu'un vague pressentiment, non une vue nette et claire, Valera comme les autres : aussi lui échappe-t-il une naïveté qui fait sourire. Arrivé au terme de son histoire, avant de présenter le résumé et de tirer ses conclusions, il glisse timidement cette phrase, ce souhait : « Don Philippe, notre roi et maître, règne sur toute l'Espagne. Du fond de mon cœur je supplie Dieu qu'il lui fasse connaître quel est le Pape. » *Don Felipe, nuestro Rei i Señor, reina en toda España. De lo intimo de mi corazon suplico á mi Dios, le dé á conozer quien sea el Papa.*

Et toutefois, en ces deux lignes, il nous a livré, révélé le secret de la réforme en Espagne, le mot d'ordre des réformateurs. Pas un d'eux ne s'éleva jamais contre le pouvoir civil, contre la majesté royale; ils respectent l'autorité du monarque, la couronne et le sceptre, un sceptre de fer aux mains d'un froid politique, d'un despote inflexible, qui aurait abdiqué plutôt que de faire une concession à l'hérésie. Qu'espéraient-ils donc de ce maître absolu et dur, du plus haïssable de tous les rois? Ce qu'il n'était pas possible d'en attendre : l'inauguration d'une politique conforme aux droits de l'homme, favorable au développement intellectuel, à l'amélioration morale, à la prospérité de l'Espagne, et partant contraire, mortelle même à la dynastie. Car enfin, que souhaitaient Valera et les siens? La liberté de conscience, il le dit et le répète en maints endroits, et très-nettement dans celui-ci : « Le mieux serait de laisser à chacun la liberté que Dieu lui donne, et de ne pas mettre d'entraves à la conscience. » *Lo mejor seria dejar á cada*

uno la libertad que Dios le da, i no poner lazos á las conszienzias[1]. Cela est explicite et franchement dit. Mais cela suffit-il? Et qu'est-ce que la liberté de conscience sans la liberté politique? Celle-ci est la condition et le fondement de toutes les autres, et sans elle toute liberté est illusoire. Est-il besoin d'insister là-dessus? Notre histoire moderne est là, et toutes les questions qu'elle agite viennent se résoudre en cette question capitale. Pourquoi la liberté des cultes n'existe-t-elle pas en Espagne, à l'heure qu'il est? La réponse est facile et la raison se présente d'elle-même. L'Espagne est aujourd'hui gouvernée constitutionnellement; on le croit du moins. Mais la liberté qui, nominalement ou de fait, existe en Espagne est-elle la même que celle dont jouit l'Angleterre? Il serait puéril de le prétendre, à moins qu'on ne veuille soutenir ce qui est insoutenable, savoir, qu'un système politique étant donné et appliqué différemment en des lieux divers doit produire partout les mêmes effets. Théorie absurde, autant que celle qui partage en deux la morale. Comme la morale, la liberté politique est une, si l'on veut que ce mot ait un sens.

V.

Le traité du Pape est l'œuvre capitale, la meilleure de Valera : il y renvoie souvent dans ses autres écrits. C'était comme un arsenal où il avait entassé ses armes de toute sorte pour attaquer la hiérarchie catholique, bien autrement redoutable à ses yeux que le dogme catholique, celui-ci n'étant accessible qu'aux esprits cultivés, au lieu que quiconque savait lire pouvait s'édifier sur la conduite de la cour romaine et du clergé. Aussi n'a-t-il rien négligé de ce qui pouvait servir à discréditer l'une et l'autre par l'odieux et par le ridicule. Non-seulement il résume en traits saillants et avec originalité l'histoire des Papes, mais il ramasse vers la fin toutes les choses absurdes que l'on fait semblant de croire à Rome et que l'on fait croire aux fidèles, et pour mieux flétrir la rapacité, l'astuce, l'hypocrisie et la luxure des clercs, des moines surtout, il donne un recueil de proverbes populaires et fort piquants, sous ce titre : « De la mala vida de los Eclesiasticos, » recueil précieux, qui est une preuve de l'esprit frondeur et caustique de la nation; et finalement, en guise de table des matières et d'aide-mémoire, — ce sont ses propres termes, — il énumère les

[1] *Del Papa i de su autoridad*, p. 321.

signes auxquels on pourra reconnaître l'Antechrist : c'est un portrait du Pape, une caricature si l'on veut, la substance et le sommaire de tout le traité, lequel se termine ainsi : « Évidemment, on peut conclure de ces démonstrations que le Pape est l'Antechrist annoncé par la sainte Écriture, et de qui l'Église chrétienne a eu tant à souffrir[1]. »

Le second traité, intitulé « de la Messe et de sa sainteté », nous met en pleine théologie; il s'agit du dogme, du culte, de la liturgie de l'Église romaine, de la tradition, et de mille questions de ce genre, intéressantes pour un controversiste. Il suffira de reproduire le commencement : « Avec l'aide du Seigneur, dit Valera, nous avons traité de Rome, du Pape et de la cour de Rome, et nous sommes sorti de ce labyrinthe, d'une issue bien plus difficile que celui de Crète. Nous avons prouvé que le Pape est un faux prêtre, le véritable Antechrist, l'homme du péché, le fils de la perdition, cette courtisane dont il est parlé dans la révélation de saint Jean. Nous l'avons prouvé par sa vie détestable, sa doctrine impie, par des textes des docteurs et des anciens conciles, et par trois passages notables de l'Écriture. A présent nous démontrerons que la messe, — c'est la seconde colonne qui supporte et tient debout l'Église romaine, — est un faux sacrifice, une invention diabolique, une profanation de la sainte Cène instituée par notre Seigneur Jésus-Christ. Et si telle est la messe, — comme nous le prouverons, — il s'ensuit que nous la devons fuir et détester : aussi la fuyons et la détestons-nous, comme chose condamnée et abominable devant le respect de la Divinité. Cela fait, nous montrerons, avec l'aide du Seigneur, — sans lequel nous ne pouvons rien faire qui vaille, — que Jésus-Christ est le vrai et unique sacrificateur, le souverain Pontife; que son propre corps et son sang, qu'il offrit à son Père sur la croix, est le vrai et unique sacrifice, dont nous faisons la commémoration toutes les fois que nous célébrons sa sainte Cène. A la fin de ce traité, nous placerons une table, où nous mettrons en évidence la conformité, l'union et l'identité de la Cène instituée par Jésus-Christ, avec la sainte Cène que célèbrent les Églises réformées; après quoi l'on démontrera la différence, la non-conformité, l'opposition qui est entre la messe que célèbrent nos adversaires et la sainte Cène de Jésus-Christ, qui est celle que nous célébrons maintenant. »

[1] « Para ayuda de la memoria pusimos aqui una tabla, en la cual se muestra claramente el Papa ser el Antecristo : lo cual es el sumario deste primer Tratado. » — *Del Papa i de su autoridad*, p. 352.

Il est inutile de s'engager à la suite de l'auteur dans les obscurités de la controverse, et notamment dans les mystères de la doctrine de la transsubstantiation. Ceci doit suffire, pour montrer les liens étroits qui rattachent le traité de la messe à celui du Pape. Le sujet est différent; mais dans les deux traités c'est le même esprit, le même dessein, la même manière, la même abondance de faits entremêlés de digressions, de réflexions, de traits sanglants ou malicieux. Ainsi Valera n'a garde d'oublier les noms des personnages qui sont morts en communiant, qui ont avalé le poison avec l'hostie consacrée : son histoire de l'Eucharistie, très-complète, offre des particularités très-curieuses, qu'on ne trouve pas dans les livres sur la fréquente communion. Quand les hérétiques traitent des matières de piété, ils révèlent bien des secrets, dont ne se doutent même pas les âmes les plus pieuses; c'est encore un des bons côtés du protestantisme d'avoir introduit l'esprit de doute et de libre examen non-seulement dans les choses de la foi, acceptées d'autorité, mais encore dans ces pratiques quotidiennes, qui dispensent même de croire, qui remplacent avantageusement la foi pour les directeurs des consciences.

Comme le traité du Pape, le traité de la messe est suivi d'appendices : le premier est un abrégé de la liturgie des Églises réformées; vient ensuite un recueil très-curieux, que l'auteur intitule « Essaim de faux miracles », *Enjambre de falsos milagros;* ils ne sont pas de son invention; car il a soin de citer les plus connus, de les emprunter aux auteurs catholiques les plus accrédités, non sans montrer à toutes les pages comment ces impostures grossières, avec lesquelles la mauvaise foi abuse l'ignorante crédulité, ne servent qu'à fomenter la superstition, et à grossir les revenus des gens d'église. Deux héroïnes, deux impudentes, figurent au premier rang dans cette galerie de pieux mensonges : Magdalena de la Cruz, la fameuse religieuse de Cordoue, condamnée par l'inquisition d'Espagne pour avoir abusé pendant de longues années la sottise publique, en se faisant passer pour sainte; on l'avait presque canonisée de son vivant, et l'on découvrit enfin que sa sainteté n'était que mensonge et hypocrisie. La seconde ne valait guère mieux : elle s'appelait Marie de la Visitation, supérieure du couvent de l'Anunziada, de Lisbonne, condamnée par l'inquisition de Portugal, le 7 novembre 1588, pour avoir marché sur les traces de Magdalena de la Cruz, et pour avoir réussi comme elle à faire bien des dupes, à tromper les hommes les plus pieux, les plus éminents par leur vertu, entre autres, l'illustre écrivain mystique fray Luis de Granada. La première jouait à la sainte sous Charles-Quint, la seconde

4.

sous Philippe II; et cette double comédie fut tour à tour invoquée comme un miracle de Dieu contre la réforme; c'était tout le contraire, et les protestants ne pouvaient en conscience renoncer à se servir des armes qu'on leur avait préparées. — Le troisième et dernier appendice est un tableau, qui présente « en une suite d'antithèses, pour parler comme l'auteur, la différence et l'incompatibilité qui existe entre l'ancienne doctrine de Dieu, contenue dans les saintes Écritures et enseignée dans les Églises réformées, et la nouvelle doctrine des hommes, enseignée et maintenue dans l'Église romaine ou papiste ». C'est en abrégé le sommaire de la doctrine chrétienne, du docteur Juan Perez, ou du moins quelque chose d'analogue.

Tel est le contenu de ce volume, le plus considérable, le plus important de la collection, la vraie machine de guerre des protestants espagnols contre le dogme, la discipline et la hiérarchie de l'Église romaine.

Tous ces écrits appartiennent au seizième siècle. Valera mourut vieux, et toujours actif, il combattit vaillamment jusqu'à la dernière heure. Dès le commencement du dix-septième siècle, il lance un nouveau manifeste contre Rome, en des circonstances très-favorables. Le pape Clément VIII venait de publier la bulle du jubilé pour l'année 1600: le réformateur répondit à cette bulle par un « avis à ceux de l'Église romaine, touchant la publication du jubilé[1] ». Historien de la papauté, Valera connaissait toutes les inventions de l'Église catholique; et l'histoire du jubilé peut être considérée comme un chapitre détaché de son traité du Pape. Cette cérémonie périodique était encore une des ressources financières de la politique pontificale. Pour gagner les grandes indulgences, on accourait à Rome de toutes parts; les pèlerins emportaient leur pardon et laissaient leur argent : cet échange de grâces et d'aumônes rappelait sans efforts par son côté commercial ces foires où de tous les points du globe accouraient comme à un rendez-vous les marchands et les hommes de négoce. C'était la foire des âmes qui se tenait dans la ville éternelle. Un protestant traitant un tel sujet ne pouvait manquer d'en tirer bon parti. Le pamphlet est sérieux, savant, éloquent, mêlé de bonnes plaisanteries, avec force traits de malice, et conçu cependant dans l'esprit chrétien. La partie dogmatique porte sur ces mots de Jésus-Christ : « Je suis la voie, la vérité et la vie; » et la

[1] « Aviso á los de la Iglesia Romana sobre la indiccion del Jubileo, por la Bulla (*sic*) del Papa Clemente Octavo. En casa de Ricardo del Campo (Richard Field), 1600. »

controverse, sur cette pensée de saint Cyprien, qui sert de commentaire à la parole de l'Évangile : « La coutume, sans la vérité, est une vieille erreur. »

Voilà de quoi combattre la tradition, c'est-à-dire tout le système de doctrines et de pratiques dont la religion évangélique a été accablée, écrasée : elle a disparu sous l'amas des inventions humaines. C'est le Christ qu'il faut suivre, qu'il faut écouter; non pas la coutume des hommes, mais la vérité de Dieu. La foi ne repose point sur l'institution, la tradition humaine, mais uniquement sur la parole de Dieu. La superstition n'est pas née de l'Évangile; elle a pour fondement et pour origine l'avarice insatiable, l'ambition effrénée de ceux qui se sont assis à la première place, sur le trône le plus élevé. De leur invention est le jubilé; c'est la rénovation séculaire des Romains, de même que la Chandeleur a été établie à l'imitation de la fête que célébraient les païens, avec des flambeaux et des torches, en l'honneur de Proserpine, reine des enfers. Les noms seuls ont été changés, de sorte que les fêtes papistes ont remplacé les cérémonies païennes. Fondé en 1300, par Boniface VIII, le jubilé devait être célébré tous les cent ans. Ainsi cette invention date juste de trois cents ans : par conséquent, pendant treize cents ans, on ne sut ce que c'était que le jubilé dans l'Église chrétienne. Et l'inventeur de cette solennité, renouvelée des Romains, quel était-il? Un homme d'assez triste mémoire; celle de bien d'autres, venus avant ou après lui, ne vaut guère mieux. L'invention fut trouvée bonne, perfectionnée, exploitée. Clément VI ordonna que le jubilé serait célébré tous les cinquante ans; Sixte IV, tous les vingt-cinq. Un siècle d'intervalle, au début, puis un demi-siècle, puis un quart de siècle. Autant de facilités pour gagner le ciel. Pour gagner le jubilé, il fallait se rendre à Rome, et tous chemins y mènent, comme au paradis : mais tous les fidèles ne peuvent faire le voyage, les uns faute d'argent, les autres faute de santé. Alexandre VI y pourvut. Ce Pape, « la honte de la très-illustre maison de Borja et de toute notre Espagne », — *infamia de la ilustrisima casa de Borja, i de toda nuestra España,* — voulut qu'on pût gagner le jubilé sans venir à Rome, et que moyennant finance on pût s'épargner les incommodités, les dangers du voyage; acheter, argent comptant, sans sortir de chez soi, des grâces qui coûtaient autrefois autant d'argent que de fatigues. Alexandre VI eut une inspiration. N'était-ce pas folie d'appeler les fidèles à Rome, c'est-à-dire dans la ville du monde la plus abominablement corrompue, justement nommée par Pétrarque, non pas demeure et forteresse de la religion, mais séjour d'affliction, école d'erreurs, temple d'hérésie? Et quand

Rome serait tout le contraire, un lieu d'édification et de sainteté, quoi de plus puéril que de célébrer en un endroit particulier la commémoration de l'incarnation du Christ? Partout où s'assemblent ceux qui se réunissent en son nom et selon sa volonté, le Seigneur est avec eux. Mais on prétend que le Pape est le vicaire du Christ et le successeur de saint Pierre. Rien moins. Saint Pierre a-t-il jamais été à Rome? La tradition dit oui, et l'histoire ne le dit pas. Et quand la tradition dirait vrai, s'ensuivrait-il que cet apôtre ait jamais été le chef de l'Église? La pierre sur laquelle a été fondée l'Église, c'est Jésus-Christ, père et pasteur des âmes. Et quel office de pasteur ou de père remplissent les Papes de Rome? Est-ce en mettant Jésus-Christ aux enchères et tous ses bienfaits? Est-ce en suçant la substance des royaumes avec leurs bulles, pardons, indulgences, jubilés, annates et mille autres inventions diaboliques? De tout cela ils tirent de grands profits, des sommes énormes. Avons-nous des apôtres un seul exemple qui rappelle en rien tout ce que font les Papes? Non certes, et ni eux ni leurs défenseurs ne sauraient en citer un seul. Mais, comme l'Écriture les condamne dans leurs œuvres, ils prétendent qu'en elle-même l'Écriture est imparfaite, insuffisante, qu'il y faut joindre la tradition, c'est-à-dire la parole non écrite, leurs volontés, leurs fantaisies, leurs caprices, leurs inventions détestables, lucratives, tyranniques. Les apôtres adressaient des épîtres aux Églises, pour les instruire, les corriger, les édifier, non pour mander les fidèles aux lieux de leur résidence, encore moins pour se faire baiser la pantoufle : et jamais ils ne s'arrogèrent un pouvoir abusif sur les rois, princes et peuples de la terre, ainsi que font les Papes. Ni Jésus-Christ ni ses disciples n'établirent un certain lieu et certains jours pour exhorter les fidèles à la pénitence. Tous les jours, toutes les années, doivent être pour les fidèles jours et années de jubilé.

Dépourvu de toute autorité, ce glorieux jubilé de nos adversaires n'est que farce et moquerie. En cela, comme en mille autres choses, la conduite des Papes est en contradiction, en opposition manifeste avec celle des apôtres : qu'on juge par là combien l'Église catholique romaine est loin de rappeler les temps apostoliques. Les apôtres se faisaient-ils porter par des hommes, comme le fait celui-ci, qui se dit ambassadeur du Christ? Corneille, le centurion, alla-t-il visiter saint Pierre? Non; mais suivant l'instruction de l'ange, Corneille manda saint Pierre, et saint Pierre venu, le centurion lui dit : « Tu as bien fait de venir. » Il est vrai qu'il le voulut adorer; mais saint Pierre le reprit à cause de cela, tant s'en faut qu'il lui ait présenté son pied à

baiser. Donc, il faudrait que le Pape, pour s'acquitter dûment de son office d'ambassadeur, allât en personne, ainsi qu'allaient les apôtres, prêcher l'Évangile dans tout l'univers; et qu'il se dispensât d'envoyer partout des papiers ou des parchemins, afin de faire venir à Rome tant de peuples et de nations, en vue de gagner le jubilé. Sans doute c'est une belle exhortation qu'ils adressent à tous pour qu'ils se convertissent à Dieu : rien de plus conforme à l'Évangile. Mais parler avec l'autorité d'un juge suprême et d'un souverain pasteur, c'est remplir l'office d'Antechrist; de même que signaler certain lieu, certains jours pour faire pénitence et obtenir pardon. Clément VIII prétend que Rome est le lieu que Dieu a choisi pour en faire le centre de son Église. Chose absurde. Car il n'est pire lieu sur la terre, et ceux-là seulement l'ignorent qui veulent bien l'ignorer. Il est vrai que l'ignorance est d'obligation. « Il n'est pas étonnant que ce saint Père et ses laquais défendent si strictement de lire l'Écriture sainte. Ils peuvent ainsi prendre toute licence pour commander au peuple selon leurs caprices, et lui faire croire que le noir est blanc et le mensonge vérité. » On dit en Espagne : « Je crois en Dieu à pieds joints », — *Creo en Dios á pies juntillos*. Belle profession de foi : autant vaudrait se crever les yeux afin d'y voir plus clair. Quant à ceux qui savent ce qu'est Rome, ce qui s'y passe, comment elle est régie et gouvernée, ceux-là diront qu'elle est non-seulement l'école de l'épicuréisme, mais encore de l'athéisme, où l'on fait mépris de Dieu et de sa sainte parole, le repaire, le refuge et l'asile de toute iniquité et de toute abomination. Pour ce qui est des vices, et des plus honteux, Rome moderne n'a rien à envier à l'ancienne. Ce n'est donc pas à Rome qu'il faut chercher la foi des premiers chrétiens de Rome; car cette foi est irrévocablement morte et enterrée. On allègue en faveur de sa primauté les persécutions et le sang des martyrs. Mais si le sang répandu à Jérusalem ne lui a servi de rien, comment servirait-il à Rome? Et y a-t-il à Rome les mêmes souvenirs qui sont à Jérusalem? On parle de centre, de tête, d'unité : des mots, et rien de plus. Qu'on étudie les origines de l'autorité pontificale, la suite et les développements de la papauté, et qu'on nous montre l'unité, au milieu de tant de schismes! Les Juifs avaient leur jubilé; il fut institué sur le commandement exprès de Dieu. Mais où le Pape a-t-il vu que Jésus-Christ ait institué un nouveau jubilé? Ni l'Écriture n'en dit mot, ni les docteurs de l'Église. Le Pape ne peut donc s'autoriser ni de l'exemple de Dieu ni de celui des apôtres : il agit au nom de Satan, père du mensonge, lequel avec son astuce et sa malice accoutumée, a profané, usurpé cette autorité de remettre ou de

retenir les péchés, autorité que Dieu lui-même donna à son Église en la personne des vrais et fidèles pasteurs, tandis que le Pape l'accorde à des hommes qui n'ont aucune vocation dans l'Église; de sorte qu'ils font commerce et marchandise de la grâce et de la miséricorde de Dieu, et même de sa justice. Ils en usent comme des courroies de l'étrier, allongeant ou raccourcissant, suivant les entraînements de leurs passions maudites: ambition, avarice, faveur, défaveur, amitié ou haine. En vérité, pauvres catholiques romains, point n'est besoin de vous donner tant de peine, ni d'aller perdre à Rome quinze jours ou un mois, pour visiter des basiliques, en attendant que le signe de la main d'un homme, que vous appelez bénédiction, vous obtienne, à votre gré, pleine et entière rémission de vos fautes petites ou grandes.

Tout ce qu'il y a à faire, et c'est chose facile en tous lieux, c'est de prier, selon que l'enseigne la parole, un seul Dieu, au nom de Jésus-Christ. Elle nous exhorte, cette parole, à marcher dignement et en conscience, tous les jours de notre vie, dans la vocation où nous sommes appelés, à vivre saintement, selon la justice, à travailler de tout cœur, à ne rien faire à autrui que ce que nous voudrions qui nous fût fait. Il n'est point nécessaire d'atteindre la centième année du jubilé de Rome pour amender notre vie, corriger nos vices, nous disposer à bien faire, pour écouter attentivement la parole de Dieu, contenue en la sainte Écriture, exercer la charité, rendre honneur à qui de droit, tribut à qui de droit, prier Dieu les uns pour les autres, et expressément pour les rois, princes, et autres autorités établies. Tels sont les exercices nécessaires aux fidèles, et en tous temps. Il faut que ceux qui cultivent la vigne du Seigneur travaillent, à l'exemple du maître, les douze heures du jour, sans attendre la nuit. — La conclusion de tout cela, c'est que pour se conformer aux préceptes de l'Évangile, il faut s'y tenir, sans faire aucun cas des pratiques et cérémonies prescrites par le Pape, lequel a inventé le jubilé comme il a inventé le purgatoire.

C'est la morale du livre. Valera s'efforçait dans tous ses écrits de démontrer une chose évidente, à savoir, que la meilleure religion est celle qui ne coûte pas un sou aux fidèles : il est sur ce chapitre aussi inflexible que pourrait l'être un économiste libre penseur. Point de commerce des choses spirituelles, point de ventes ni d'achats, mais seulement des vertus et des bonnes œuvres. Voilà pourquoi les inquisiteurs auraient souhaité de pouvoir le brûler à petit feu. Ne le pouvant, ils s'en consolaient ou s'en vengeaient en le surnommant « l'hérétique espagnol ».

Heureuse l'Espagne, si les hérésies de Valera eussent prévalu! Ce généreux esprit ne désirait que le bien de son pays, la rénovation morale, la régénération des sentiments et des idées de tout un peuple, dont la grandeur s'affaissait visiblement.

VI.

Un dernier écrit témoigne de son ardente sollicitude pour les souffrances de ses compatriotes. C'est un traité pour confirmer dans la foi chrétienne les captifs de Barbarie. Ce n'est pas une simple épître de consolation, comme celle du docteur Juan Perez, mais une exposition substantielle des principaux dogmes de la foi évangélique[1]. Ce petit livre éclaire d'une vive lumière une des pages les moins connues de l'histoire d'Espagne au seizième siècle : la captivité des chrétiens chez les Maures. Ceux-ci avaient largement pris leur revanche de leur défaite de Grenade.

Sous Charles-Quint, sous Philippe II, la côte septentrionale de l'Afrique était littéralement couverte de colonies de pirates : cette population de forbans, sans cesse écumant les mers, faisait trembler ces fiers rois d'Espagne, ambitieux de l'empire du monde. Alger était le centre de la piraterie mauresque : dans cette ville seulement, on comptait plus de cinquante mille captifs chrétiens. L'expédition de Charles-Quint, affreux désastre, redoubla l'insolence des audacieux bandits : à leur tête étaient des hommes intelligents, actifs, intrépides, toujours heureux dans leurs coups de main. En 1535, pendant que Charles-Quint pense anéantir Barberousse à Tunis, celui-ci se moque de lui, le laisse en Afrique, fait voile pour Minorque, entre sans coup férir dans le port, s'empare d'un gros vaisseau portugais, dont il égorge l'équipage, débarque sans obstacle, surprend les pacifiques habitants de l'île, enlève d'assaut leur ville principale, pille, brûle, égorge, et quand tout est fini, il rentre paisiblement à Alger avec six mille captifs et des sommes énormes : et cependant Charles-Quint triomphait à la suite d'une conquête stérile. Barberousse, plus puissant que jamais, allait saccager la Calabre, s'emparait d'Otrante, prenait femme à Gaëte (une Espagnole, qui rachetait ainsi la liberté de son père, don Diego Gaitan el Castellano), dévastait à son aise les environs de Nice, et se

[1] « Tratado para confirmar los pobres cativos de Berberia, en la católica i antigua fe i relijion cristiana, i para los consolar, con la palabra de Dios, en las aflicciones que padezen por el Evanjelio de Jesu Cristo. — En casa de Pedro Shorto. Año de 1594. »

retirait enfin à Castilnovo, où il égorgeait en un jour quatre mille soldats espagnols, une garnison de vétérans. Dès 1531, il avait hardiment enlevé six mille soldats espagnols à l'amiral André Doria, et tranquillement s'était réfugié à Majorque.

Le mal empira sous Philippe II. Un historien de ce temps-là, un prêtre, s'écrie à ce propos : « N'est-ce pas une honte pour des chrétiens, et une honte immense, que tant de rois dépensent leurs trésors avec profusion, qu'ils consomment tant de richesses en choses profanes, et que, pour aller au secours d'un chrétien captif, ils se montrent si revêches, si durs, si avares, si chiches? Quel est donc leur aveuglement? Ne voient-ils pas que rien n'obligerait si fort le monde à les considérer avec amour et admiration, que s'ils faisaient entrer en Espagne une procession de captifs? » Les rois catholiques avaient bien un pied en Afrique, mais jamais leur politique ne parut se soucier de cette petite colonie héroïque du fort de l'Ilette (la Isleta de Argel); elle succomba en 1530, sous les attaques multipliées des corsaires algériens; et dans cette défaite s'ensevelit avec grandeur un valeureux chevalier de Castille, Martin de Vargas, à la tête d'une poignée de braves.

Ainsi, c'était bien pour les chrétiens esclaves en Barbarie que fut composé le traité de Valera : le titre n'est point une allégorie; la réalité était trop forte. Les captifs gémissaient sans consolation, la plupart sans espoir; les riches seuls pouvaient payer rançon. D'autres, il est vrai, se rachetaient par l'apostasie; les renégats étaient nombreux. Il appartenait à la religion d'empêcher les apostasies et de soutenir le courage des faibles. Les pratiques du culte ne pouvaient rien, et d'ailleurs elles étaient impossibles dans la captivité; c'était par l'enseignement vraiment religieux, purement spiritualiste de l'Évangile, qu'il fallait procéder. Valera le savait; il avait des informations qui lui venaient d'Alger même, où se trouvaient apparemment quelques-uns de ses coreligionnaires. Des faits certains attestent que des fugitifs, échappés à la persécution du saint-office, pris en mer, étaient captifs à Alger. Valera dit, en donnant certains détails, qu'il les tenait de source certaine, qu'il était instruit verbalement et par lettre : *Que lo sabia por nueva certizima asi de palabra como por carta*. De quoi pouvaient s'entretenir les captifs, si ce n'est de liberté, de patrie, de religion? La foi et l'espérance les soutenaient, les faisaient vivre. Qu'on lise plutôt dans Cervantes l'admirable histoire du captif, si critiquée et si peu comprise.

Valera offre aux captifs les consolations qui sont dans la foi. « A tous

les pauvres captifs de Barbarie, qui souffrent pour l'Évangile de Jésus-Christ, salut dans le Seigneur. » Le consolateur est unique, c'est Jésus-Christ, et sur lui seul il faut compter, en lui seul mettre sa confiance. La superstition n'élève pas l'âme à Dieu; elle la nourrit d'illusions grossières et lui fait espérer des miracles à toute heure, comme si la miséricorde de Dieu et son inépuisable charité n'étaient pas un miracle constant. Ces rêveries superstitieuses engendrent mille erreurs, et tiennent l'âme affligée loin de la vraie source de consolation. Partout où la réforme de l'Église a commencé d'être prêchée dans ces derniers temps, tous ces faux miracles et illusions du démon ont cessé : preuve certaine que la foi sincère chasse la superstition. La vraie religion chrétienne apprend que Dieu seul doit être invoqué, non par des pratiques mesquines, des faux miracles, des apparitions feintes et autres illusions du démon, entretenues par l'idolâtrie, mais en esprit et en vérité, et non ici ou là, mais en tout lieu. Car il n'est pas le Dieu d'une seule nation, mais du monde entier, de toute son Église dite catholique ou universelle, à cause qu'elle n'est point renfermée en un lieu particulier, mais au contraire répandue dans tout l'univers. Tout cela a été exposé, expliqué, développé dans le traité du Pape, « que Dieu a pris pour instrument, afin que, connaissant les abus et les superstitions de la papauté, vous fussiez de vrais chrétiens ». Il n'y a qu'un moyen, un seul, de connaître la volonté de Dieu, c'est de lire et de relire les écrits où il l'a consignée, et dont le Pape défend la lecture pour d'excellentes raisons; car l'échafaudage de superstitions qu'il a élevé avec tant de peine croulerait et tomberait en ruines, si la doctrine de l'Évangile était généralement répandue dans sa pureté. C'est dans l'Écriture qu'il faut puiser consolation et courage. A défaut de l'Écriture, lisez du moins ce résumé que je vous offre de la première Épître de saint Pierre, adressée aux étrangers répandus dans le Pont : c'est à son exemple que j'écris aux étrangers qui sont captifs chez les Maures, *A los estranjeros que estan cativos en tierra de Moros.* Vos souffrances n'égalent pas celles des martyrs, qui, dans ces derniers temps, ont rendu en Espagne témoignage de leur foi : mais vous êtes au milieu de vos ennemis les infidèles, entourés de Juifs et de Maures, sans cesse entre la tentation et la menace, et il faut que vous sachiez échapper à la tentation, braver la menace; que vous sachiez en quoi consiste cette foi que vous professez, quels sont ses fondements, comment vous devez réfuter Maures et Juifs. Ceux-ci sont dangereux à cause de la connaissance qu'ils ont des Écritures; mais ils ne savent rien de l'Évangile, où se trouve ce qu'ils rejettent, la mission, la passion, la divinité

du Messie, la doctrine de la justification par la foi, du salut par la grâce, la pure doctrine de saint Paul, telle que l'ont exposée les premiers docteurs et Pères de l'Église. »

Quant aux mahométans, leur religion se compose de lambeaux mal cousus, empruntés à l'Ancien et au Nouveau Testament. On ne peut argumenter avec eux, puisqu'ils n'admettent point l'Écriture. Ils ne raisonnent pas; ils n'ont qu'une manière de disputer, expéditive et sanglante, le fer et le feu. *La manera de disputar que les plaze i de que usan, es las armas, fuego i sangre, i no razones.* De même les inquisiteurs. Ainsi votre refuge est en Dieu seul, vos armes dans sa parole. Que Dieu donc continue l'œuvre commencée en vous; avant tout, songez à persévérer dans le bien, à maintenir votre foi non corrompue. Qui sait si votre exemple ne servira pas à la conversion de vos maîtres? Des faits semblables nous sont offerts dans l'histoire ecclésiastique. Travaillez à cette conversion par votre conduite; elle sera irréprochable si elle est chrétienne. « Agréez, mes frères bien-aimés dans le Seigneur, la bonne volonté que j'ai de vous être utile, de vous faire quelque bien; j'ai fait selon mon pouvoir, comptant pour le reste sur la bonté du Seigneur. Priez le Père de miséricorde pour son Église sainte, catholique et apostolique, qu'il la garde et la conserve contre la tyrannie des décrétales du Pape, du Talmud des Juifs et du Koran de Mahomet. Priez pour notre Espagne et surtout pour le Roi, et pour tous ceux qui tiennent le gouvernail de l'État, que Dieu leur fasse la grâce de lire et méditer la sainte Écriture, sans la connaissance de laquelle il est impossible qu'eux-mêmes ils fassent leur devoir, ni que les sujets soient bien gouvernés dans la vraie crainte de Dieu; priez aussi pour moi. Je suis certain que Dieu entend les prières des captifs, les soupirs et les gémissements des affligés, quand ils l'invoquent avec foi et sans doute aucun. Car celui qui doute, dit saint Jacques, est comme la vague de la mer qui va çà et là, poussée par le vent. Pour moi, je me souviens de vous dans mes prières, suppliant le Père des miséricordes qu'il accroisse en vous la foi, qu'il vous donne patience dans vos afflictions et votre captivité, qu'il vous rende fermes dans la confession de son nom, afin que le jour où le Seigneur viendra juger les vivants et les morts, vous trouvant tels qu'ils vous aura faits, il vous dise : Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. Gloire et honneur à jamais à Celui qui, avec le Père et le Saint-Esprit, vit et règne éternellement. »

En 1596, Valera avait publié à Londres une édition du Nouveau

Testament, traduit en espagnol; en 1597, il publia sa traduction espagnole de l'Institution chrétienne de Calvin; en 1599, un manifeste contre l'Église catholique, intitulé « le Catholique réformé », un avertissement aux catholiques romains; il avait aussi fait imprimer un catéchisme de la réligion évangélique. Enfin, en 1602, à l'âge de soixante-dix ans, il donna à Amsterdam une belle et excellente édition de la grande Bible espagnole, de son compatriote et ancien ami Casiodoro de Reyna, avec des améliorations notables et une savante introduction. Cette traduction fut insérée dans la Bible polyglotte de Hutter.

A cette époque, Cypriano de Valera était cassé, presque aveugle et dans l'indigence, ou du moins il n'était pas heureux; on peut en juger par la lettre de recommandation que lui donna Jacques Arminius, quand il quitta Amsterdam pour aller à Leyde faire hommage de la nouvelle édition de la Bible espagnole au comte Maurice de Nassau. Valera se préparait à s'embarquer pour l'Angleterre, et il est probable qu'il comptait sur quelque secours d'argent pour entreprendre ce voyage. « J'ai fait pour lui ce que j'ai pu, dit son protecteur; et en vérité il mérite bien de passer le peu de temps qu'il lui reste à vivre le moins malaisément qu'il se pourra. » La lettre d'Arminius à Jean Wittenbogaert, théologien à Leyde, est du mois de novembre 1602.

Cypriano de Valera est le dernier représentant de la réforme militante, le dernier des grands réformateurs espagnols. Avec lui s'éteint la forte génération de ces hommes intrépides qui, échappés au bûcher du saint-office, allèrent protester dans les pays affranchis, « en tierra de libertad », achetant fort cher la liberté de conscience, vivant dans l'exil et dans la pauvreté, « en nuestro destierro y pobreza », dit l'un des plus illustres. Exilés, ils se souvinrent de la patrie, et de tout leur pouvoir ils travaillèrent à son service. En vain. Leur souvenir se conserve à peine en Espagne à la mort de Philippe II, vers les dernières années du seizième siècle; il s'efface sans retour sous Philippe III. Trois monarques imbéciles remplissent le siècle suivant; la nation, annihilée, abêtie par un régime tout mécanique, semble devoir se consumer dans le marasme avec la dynastie malsaine qui lui a inoculé son virus. Elle se reprend péniblement à la vie vers le milieu du dix-huitième siècle; mais la convalescence est longue, elle dure encore à l'heure présente, et la santé ne reviendra définitivement que le jour où l'Espagne, affranchie d'une tradition funeste, rentrera dans les conditions normales de l'existence, et renoncera aux palliatifs pour tenter hardiment les remèdes héroïques. — En attendant qu'il vienne,

ce jour tant désiré, il est bon que l'Espagne donne un souvenir reconnaissant aux hommes qui se dévouèrent à sa régénération morale en des temps malheureux, et qu'elle puise des enseignements utiles dans leur conduite et dans leurs écrits. Ce n'est pas sans raison que les éditeurs de la Bibliothèque protestante, dont nous avons donné une idée sommaire à nos lecteurs, ont écrit sur chacun des volumes de la collection : PARA BIEN DE ESPAÑA. Quand les peuples se réveillent d'un long sommeil, le moment est propice pour leur rappeler les exemples qui peuvent et doivent les engager à bien faire.

J. M. GUARDIA.

LES NORTHMANS

ET

LEURS ÉTABLISSEMENTS EN EUROPE[1].

Il existe une grande analogie entre la vie des peuples et celle des individus : les uns comme les autres ont une période de développement suivie d'une période de décadence; et pour l'histoire leur mérite se mesure au rôle qu'ils ont joué dans le monde, à l'influence morale et intellectuelle qu'ils ont exercée et à la durée plus ou moins longue de ce qu'ils ont fondé.

C'est sous ce point de vue que je me propose de peindre un peuple à qui il a été donné, comme à peu d'autres, non-seulement de se développer dans toute la plénitude de ses forces, mais aussi d'influer à une même époque sur les destinées des nations les plus diverses, et de leur imprimer de nouvelles formes politiques tout en se conformant lui-même, pour le reste, à leur développement naturel.

Examinons d'abord le passé et le caractère de ce peuple.

Nous parlons ici des anciennes tribus germaniques dont les descendants occupent aujourd'hui les pays et les îles dépendants des trois États du Nord ainsi que les côtes de la Finlande. Comme ces tribus étaient les plus éloignées des siéges de l'ancienne civilisation, elles entrèrent aussi les dernières dans le domaine de l'histoire. Les peuples de l'antiquité n'eurent d'elles qu'une vague connaissance, et elles ne prirent aucune part aux grandes expéditions des autres nations germaniques qui firent périr l'empire romain et commencèrent une ère

[1] Discours prononcé le 17 mars 1860 par M. Max Büdinger dans le salon des États à Vienne.

nouvelle. Mais les exploits de leurs frères du Midi exercèrent une grande influence sur les hommes du Nord. Les chants qui célébraient les héros des Burgondes et des Goths retentirent à leurs oreilles; et beaucoup d'anciennes traditions allemandes, qui autrement seraient perdues pour nous, ont été conservées sous la forme qu'elles prirent dans le Nord.

Tandis que les tribus allemandes, qui venaient d'hériter de la succession des Romains, abandonnaient une partie de leurs anciennes coutumes en opérant la transformation des Italiens, des Gaulois et des Ibères, les peuples du nord de la Germanie étaient demeurés fidèles à la vie de tribus et de cantons isolés qu'avaient menée leurs frères du Midi avant leur rencontre avec les Romains. Ils avaient conservé l'organisation guerrière qu'ils avaient en prenant possession du pays, et la division en tribus ou *fylks*. Placée entre la mer qui pénètre par des baies sans nombre dans le pays et les montagnes couvertes de glaces qui en remplissent l'intérieur, au milieu des forêts qu'elle défrichait, ou dans les vallées fertiles, chaque fylk isolée, sous des chefs indépendants, était encore, pour ainsi dire, dans l'incubation d'une civilisation plus haute.

C'est par le côté occidental de la presqu'île scandinave qu'une partie de ces tribus s'avança vers le Nord. Leur pays en garda le nom de *Norvége* (*chemin du Nord*); ils s'appelèrent eux-mêmes *hommes du Nord* (*Northmans*). Dans la partie orientale de la presqu'île, les fylks des Suédois se répandirent au delà des bords fertiles du lac Mélar à l'ouest, et sur les vastes plaines du littoral au sud. Ces tribus, unies entre elles par le sentiment puissant d'une même origine, fondèrent de bonne heure à Upsal un sanctuaire et un royaume communs. Devant la civilisation croissante et envahissante de ces peuples, les Finnois nomades, vêtus de peaux et croyant au sombre pouvoir de la magie, se retirèrent avec leurs troupeaux de rennes dans les montagnes de l'intérieur ou plus loin vers le Nord. Ceux qui ne les y suivirent pas durent payer à leurs fiers voisins un tribut de poissons, de pelleteries ou de ces cordages qu'ils savaient si bien fabriquer avec la peau des chiens marins.

Cependant les Finnois furent moins opprimés dans la presqu'île scandinave que dans les régions orientales, sur les bords du golfe de Finlande, où vinrent s'établir également d'autres tribus germaniques du Nord. Que de fois les traditions religieuses représentent Thor armé de sa hache guerrière, loin de la résidence des autres dieux, occupé à tuer des monstres du côté de l'est!

C'est dans ces régions qu'en combattant et opprimant des tribus finnoises, lettoniennes et slaves, il se forma un empire de l'Est (*Ostreich*) ou un chemin de l'Est (*Ostweg*) qui, sous le roi Sigurd Ring, au commencement du huitième siècle, exerça une influence décisive sur les destinées du Nord.

Du côté de Sigurd se tenaient des Suédois et des Northmans, dans les plaines près de la baie de Braa où se livra la grande bataille de Braavalla, à la suite de laquelle les vrais peuples germaniques du Nord soumirent toutes les tribus congénères qui vivaient au sud de la Suède, dans les îles du Danemark et dans le Jutland, et s'emparèrent de la domination exclusive du pays comprenant les États actuels du Nord.

Ce furent des Danois qui, partis de leur sol natal de Schonen et alliés aux hommes du Nord, se répandirent dans le Sud. Non-seulement ils devinrent ainsi les héritiers de ces Germains qui, sortis de la presqu'île du Jutland, avaient colonisé la Grande-Bretagne, mais en avançant au Sud jusqu'à l'Eider, ils rencontrèrent aussi la puissance des Francs.

A la même époque où la bataille de Braavalla amena ce grand changement dans le Nord, une autre confédération de tribus germaniques, placée sous le pouvoir des Francs, était parvenue par plusieurs victoires à sauver sa propre indépendance, à s'assurer la succession de Rome et à défendre la civilisation de l'Occident contre les Arabes qu'ils refoulèrent au delà des Pyrénées. Le vainqueur des Arabes, et après lui son fils et surtout son petit-fils Charlemagne, parvinrent à réunir en un seul corps d'État chrétien toutes les tribus allemandes et romanes du continent. Mais la résistance que la seule tribu allemande encore libre, celle des Saxons, opposa à cette œuvre de toute la vie de Charlemagne, trouva son dernier appui dans ces mêmes Germains du Nord qui s'étaient avancés jusqu'à l'Eider. Leur roi Gottfried osa attaquer le grand souverain de l'empire l'Occident. En 808 il s'avança jusqu'à l'Elbe, et fit assassiner l'allié de Charlemagne, le prince des Abdorites, dont il subjugua le peuple. Deux cents de ses vaisseaux parurent sur les côtes de la Frise, et y frappèrent un tribut. Du haut de son château d'Aix-la-Chapelle, le vieil empereur entendit le chef des Northmans déclarer qu'il reviendrait à la tête d'une grande armée, et, suivant la remarque d'un écrivain de ce temps, « Gottfried était homme à tenter une pareille entreprise ». Mais il mourut avant d'engager une bataille décisive, et son successeur fit la paix. Gottfried fut le seul adversaire que Charlemagne ne put soumettre; c'est avec

lui qu'ont commencé les agressions audacieuses des peuples du Nord contre les vastes domaines du royaume franc. Mais comme dans la puissance de Gottfried l'élément norvégien prédominait, le nom de *Northmans* devint chez les Francs le nom générique des Germains du Nord.

Avant d'entrer dans ce grand mouvement, qui dura plus de deux siècles, et changea la forme d'une partie de l'Europe, nous allons essayer de nous représenter l'existence intérieure et extérieure des peuples northmans au moment où ils commencent à jouer un rôle historique.

L'État se composait chez eux de trois classes, les princes, les paysans libres et les hommes non libres. Ces derniers étaient tenus dans une soumission étroite, mais qui n'avait rien de dur.

Une ancienne chanson nous peint ainsi l'origine et le caractère de ces trois classes :

Les hommes non libres, d'un aspect étrange et laid, ne brillent ni par la pensée ni par l'activité; ils ont le teint foncé, les doigts gros, l'air hideux, le dos courbé. Décrivant ensuite l'homme libre, à la barbe claire, au front ouvert, aux vêtements serrés, la chanson dit qu'il dompte les taureaux, fabrique les charrues et construit les maisons. A côté de l'homme libre on voit la ménagère occupée à filer, en simple costume, une coiffe sur la tête, un collier au cou, un fichu sur la poitrine. Enfin, la chanson peint les hommes de la condition la plus élevée : les *jarls*. Ceux-ci apprennent de bonne heure à lancer des javelots, à monter à cheval, à passer le Sund à la nage. Plus tard, ils distribuent à leurs fidèles serviteurs des joyaux d'or et des chevaux rapides. Le jarl a le teint clair, les cheveux blonds et « les yeux perçants comme ceux du serpent ». Car c'est aux yeux surtout qu'on reconnaît l'homme de haute naissance :

« Tu as les yeux d'un homme noble, » dit un prince qui découvre l'étranger distingué caché sous un pauvre costume.

Les deux classes supérieures, qui forment l'État, ne constituent pas deux castes distinctes. Sans avoir à craindre le moindre blâme, le jarl peut choisir pour compagne la fille d'une ancienne famille de paysans; car en dernier ressort la décision des affaires de l'État dépend exclusivement de ceux-ci. En Suède, il fallut un décret de deux assemblées des paysans avant que les premiers missionnaires chrétiens fussent autorisés à y exercer leur ministère.

« Je suis aussi peu ton serviteur que tu n'es le mien, » dit un paysan

à un roi mécontent de la manière dont il avait été traité dans sa ferme. « C'est la volonté du roi, dit le jarl Sigurd aux paysans, au nom du roi Haken le Bon, d'agir de concert avec vous et de ne jamais cesser d'être de vos amis. »

Combien de fois, à l'occasion d'une disette, les hommes du Nord ne sacrifièrent-ils pas leurs rois comme coupables de ce malheur! Combien de rois les mécontents ne brûlèrent-ils pas dans leurs maisons! — Car quelque grand que fût le goût de l'ordre et de la tranquillité publique, au point que les dieux du Nord n'osaient même pas tuer leur ennemi dans un asile de paix, il fallait bien que les passions de ce peuple énergique se fissent jour de quelque façon.

Excepté le reproche de lâcheté, il est à peine une accusation plus grave que celle de ne pas avoir vengé un parent ou un frère d'armes. On cite des hommes qui ont mieux aimé mourir que d'abjurer leur vengeance, et on en vit un poursuivre l'ennemi de sa maison jusqu'à Constantinople et le tuer dans cette ville. Ce n'était pas non plus un mince reproche que celui de n'avoir encore atteint personne de ses armes. Rien ne marquait mieux cette tendance belliqueuse que l'usage des enfants d'exclure de leurs jeux ceux de leurs camarades qui n'avaient pas répandu au moins le sang d'un animal. Un homme que l'on conduisait au supplice ne fit que cette seule remarque : « Je vais donc savoir si, en recevant le coup de mort, on a encore la conscience de son être. » On peut dès lors se figurer ce qu'était pour ces peuples la mort sur le champ de bataille!

On méconnaîtrait pourtant le caractère du Northman si l'on croyait que, semblable au mahométan fanatique, il regardait la mort dans le combat comme une heureuse délivrance. La religion plus austère du Nord s'y opposait. Personne n'y était sûr du sort qui l'attendait au delà de la tombe. Celui qui mourait de maladie ou de vieillesse devait, il est vrai, renoncer entièrement aux joies du palais d'Odin, le dieu des batailles. Mais, d'un côté, Odin n'appelait à lui que les plus braves parmi les guerriers, et, de l'autre, chacun d'eux savait qu'après son entrée au paradis il allait recommencer à combattre comme auxiliaire des dieux. Car ces dieux du Nord n'étaient pas comme ceux du Midi, qui, tout en s'occupant des destinées de l'humanité, trônaient au-dessus des mortels dans un éternel repos. Les Northmans n'avaient pas de Pallas pour guider le héros errant, ni de Jupiter pour sauver la ville assiégée, ni de divinité pour défendre l'inviolabilité d'un asile. Leurs dieux habitaient une citadelle entourée de fortes murailles, et dont les portes étaient gardées contre les agressions perpétuelles des géants,

leurs anciens ennemis. C'était pour se préparer au terrible combat qui devait éclater à la fin du monde terrestre que s'exerçaient tous les jours les guerriers appelés par Odin dans la demeure céleste. Chacun de ces braves renforçait l'armée des dieux, et c'est pourquoi sur la terre il n'oubliait jamais sa position à leur égard. Le Northman le plus pieux ne regardait que comme un ami (presqu'un égal) le dieu qui avait reçu de lui de nombreux sacrifices. Un pays à qui un dieu avait rendu des services signalés le considérait comme un protecteur, comme un patron. C'est ainsi que la Suède honorait Frey, et la Norvége Thor qui l'avait purgée des géants. Mais dans le Nord il n'était pas comme ailleurs question d'une humble résignation en face des dieux. Généralement, les temples et les images des dieux d'un pays ennemi étaient détruits et brûlés comme ses alliés; et sans crainte plus d'un brave avoue qu'il ne croit à rien qu'à lui-même, à sa force et à sa fortune. Une seule croyance impose un respect timide aux plus farouches esprits, c'est la croyance à une destinée fatale et insurmontable, laissée à la merci des *Nornes*, qui font les lois, choisissent les victimes, et annoncent leur sort aux enfants des hommes. Sauf ce point, on peut dire que les idées surnaturelles ont exercé en général moins d'influence sur les Northmans que sur aucun des peuples civilisés dont parle l'histoire.

En effet, en aucun temps de l'époque historique, la poésie ne servit à vivifier chez eux l'esprit religieux. Les chants épiques qui, avec l'accompagnement des harpes et sous des formes consacrées, célébraient la vie des dieux et des héros, furent remplacés depuis la bataille de Braavalla par une poésie froide, sans chant et sans musique, et exclusivement propre à agir sur l'intelligence; car les guerriers qui, comme scaldes[1], chantaient alors les rois et les peuples, ne parvenaient que par les images les plus artificielles et les fictions les plus énigmatiques à fixer l'attention de ces auditeurs qui passaient toute leur vie à forger des plans dangereux. Comme cette poésie s'écartait de la réalité et de ses pénibles luttes, elle constituait par cela même la plus forte distraction que connût le Northman. C'est entouré de ses scaldes que plus d'un roi du Nord livrait ses combats sur mer, et c'est avec de l'or, des terres et des vaisseaux chargés de butin qu'il savait récompenser le poëte. Plus d'un scalde sut se soustraire à la mort par un hymne en l'honneur d'un roi ennemi.

Comme ces poésies se répandaient promptement et se transmettaient

[1] On devenait scalde par libre vocation.

avec la plus grande fidélité, elles étaient aussi le meilleur moyen pour propager la gloire d'un homme chez ses contemporains et dans la postérité, et le Northman ne mettait rien au-dessus de cette gloire. « Je connais quelque chose qui ne meurt jamais : c'est le jugement sur les morts, » dit une vieille chanson. Mais si l'on demande quelle base morale avait, en dehors de cette ambition, une vie où une froide intrépidité prédominait d'une manière absolue, nous répondrons : C'est sur la fidélité que reposent tous les rapports de société scandinave. Les assassins et les parjures sont les seuls que la mythologie du Nord place dans le fleuve empoisonné de l'enfer.

« Ils n'aiment pas à donner leur parole, dit un écrivain franc, mais une fois qu'ils l'ont donnée, ils n'y manquent pas facilement. » De même que l'idée de famille, — et le Northman n'apprécie d'autre amour que l'amour conjugal, — l'État repose avant tout sur l'idée de la fidélité. Si l'on considère aussi combien le caractère northman est plein de l'esprit d'aventure, — il n'y a pas jusqu'au gigantesque loup gris de la fable, l'ennemi des dieux, qui ne songe à tenter un coup hardi pour se rendre célèbre, — et de plus, que l'éducation d'un homme ne passait pas pour achevée tant qu'il n'avait pas quitté quelque temps la patrie, on conçoit combien il était facile de trouver des compagnons quand retentissait le bruit d'une expédition dans les pays lointains. Partir pour une excursion dans les baies, pour un *viking*, tel était le titre innocent sous lequel chacun comprenait qu'il s'agissait de piraterie.

De même que ces bandes de Vikingiens se réunissaient pour des courses en mer, d'autres bandes, sous le nom de confédérés ou Varingiens, se dirigeaient vers les vastes plaines et les fleuves de l'est de l'Europe. Ces bandes ne sauraient mieux se comparer qu'aux compagnies de lansquenets allemands des quinzième et seizième siècles. Les fils du Nord exerçaient comme les lansquenets un métier permis et estimé, où l'on recherchait autant le butin que la gloire. Ainsi que les lansquenets se louèrent souvent indifféremment à l'empereur d'Allemagne, ou à la France ou à l'Espagne, le Vikingien se mettait à la solde de l'Angleterre, et le Varingien entrait au service de Byzance. Après quelques-unes de ces courses militaires, on voit de ces guerriers northmans et allemands revenir vivre chez eux en hommes riches et paisibles. Mais c'est à ce terme de l'entreprise pour l'individu que s'arrête la similitude entre les uns et les autres. En effet, les lansquenets servaient tous sans exception, et souvent à leur insu, des intérêts politiques généraux, mais les aventuriers du Nord ne suivaient que les

impulsions violentes de leurs chefs et leurs propres instincts. Plusieurs des plus fameux chefs de lansquenets étaient sortis de la classe des bourgeois ou des paysans, et aucun d'eux ne se croyait interdit d'arriver à ce haut rang; dans le Nord, au contraire, à la tête de ces troupes formées de paysans libres, il n'y avait que des chefs d'origine princière. Aussitôt que ceux-ci avaient réuni une bande autour d'eux, ils prenaient le titre de rois, surtout de rois de mer quand ils partaient pour des expéditions maritimes. Aussi un ancien historien northman fait-il dire à un de ses héros : « Le guerre appartient aux hommes de haute naissance; les races les plus illustres livrent le combat[1]. »

On parle, il est vrai, d'un chef vikingien arrivé au rang suprême, bien qu'il n'eût pas un nom noble[2]; mais c'est une exception rare. Une troupe de Vikingiens qui n'avait pas de chef de haute extraction passait dans l'opinion publique pour une bande de brigands. Que de fois le roi Harald à la belle chevelure entreprit-il des expéditions pour combattre les Vikingiens de ce genre établis dans les eaux d'Écosse! ceux qui tombaient dans ses mains étaient sans merci voués à la mort. On rapporte du roi Helgi, appelé Oleg par les Slaves d'Orient, comment il agit avec deux hommes de la suite de son prédécesseur qui s'étaient emparés d'une ville importante. Il les attira près de lui et leur dit : « Vous n'êtes pas rois ni de race princière; moi, je suis roi. » Et aussitôt il les fit tuer, sans autre forme de procès.

D'après ce qui précède, on ne sera pas surpris de voir bientôt les mers du Nord couvertes par les descendants des chefs northmans et de leurs bandes. Rien n'égale la dure existence de ces rois de terre et de mer. « Celui-là, est-il dit dans un vieux récit, croyait seul mériter le nom de roi de mer qui ne dormait jamais sous des poutres noircies par la fumée et qui ne vidait jamais sa corne à boire près d'un foyer domestique. »

On raconte d'un roi varingien qu'il allait à la guerre sans bagage et même sans marmite de campagne. Il coupait sa viande en petits morceaux, qu'il faisait griller sur des charbons; la housse de son cheval lui servait de matelas et sa selle d'oreiller. Habitués à la mer dès leur plus tendre enfance, des fils de rois, à peine âgés de douze ans, ont souvent ainsi commencé la carrière de la gloire avec un ou deux vaisseaux. « Le coursier des vagues à l'encolure écumante », comme le scalde appelle le vaisseau, est un objet d'amour et de sollicitude pour

[1] *Saxo Grammaticus.*
[2] *Harald Grafelld.*

le Northman; il le compare aux animaux agiles et ardents de la plaine et de la forêt, il lui donne leurs noms. Nulle part aussi le principe de son existence politique, le calcul intéressé, et en même temps la fidélité et l'honneur de sa rude nature ne se manifestent mieux que sur la carène chancelante. La course du viking devient souvent une entreprise industrielle, et l'impétueux Northman passe l'hiver comme un marchand prudent dans l'asile paisible d'un port. Un exemple montrera combien en général ces expéditions avaient le gain pour objet. Un navire vikingien chargé d'une cargaison de butin menaçait, au milieu d'une tempête, de sombrer près de la côte. Il fallait l'alléger; mais ce ne fut pas le butin qu'on jeta à la mer : ce fut l'équipage qui sauta dans les flots, obligé de se sauver à la nage, tandis que le roi, resté seul, conduisait heureusement le vaisseau avec son chargement dans le port. On voit aussi comment ces hommes étaient prêts à tout risquer pour leur chef; en agissant autrement, ils se seraient condamnés à une honte éternelle.

Ce n'étaient pas seulement les fils cadets des grandes maisons ou les héritiers du prince qui partaient pour les expéditions de viking; peu de souverains du Nord résistaient aux charmes d'une course maritime lointaine d'où ils pussent rapporter des richesses et de la gloire. La passion extraordinaire de ces rois pour la vie de mer et pour ses luttes se montre surtout dans ce qu'on raconte du roi des Suédois Haki. Blessé à mort dans une bataille, il se fait porter sur un navire, qu'il ordonne de remplir de cadavres et d'armes; puis le feu est mis au vaisseau, qui, les voiles déployées, est lancé en pleine mer.

Ce que nous venons de dire suffit pour donner une idée de ces bandes féroces qui, au neuvième siècle, se répandirent sur toute l'Europe, et, d'après la rudesse de leur vie, d'après leurs instincts belliqueux et sanguinaires, on peut se figurer quelle devait être la conduite des Vikingiens et des Varingiens dans les pays étrangers.

Notre intention n'est pas de nous appesantir sur les horreurs qu'ils ont pu commettre; il nous suffit de faire connaître les principales directions de leurs expéditions et leurs rapports avec les habitants des différents pays où ils pénétrèrent. Les Northmans se portèrent dans trois grandes directions : vers les côtes de la France, les îles britanniques et l'est de l'Europe.

C'est sous des noms différents que les Northmans paraissent dans ces divers pays; on les appelle pirates en Gaule, mages ou païens chez les

Arabes d'Espagne, hommes de l'Est chez les Irlandais, et Danois en Grande-Bretagne. Dans les pays de l'Est, le nom de Varingiens a été assez répandu; mais les Suédois ont été nommés particulièrement d'après celle de leurs tribus qui demeurait sur la côte orientale de la presqu'île scandinave, les *Rodses* ou rameurs (*Ruderer*). Les Finnois, leurs voisins les plus proches, et qui par conséquent subirent les premiers leur joug, changèrent *Rodses* en *Ruossi*, nom sous lequel ils désignent encore aujourd'hui les Suédois. Des Finnois, les Slaves reçurent cette dénomination qu'ils changèrent en *Rusi*, et c'est de là que nous avons fait *Russes*. Ce furent ces mêmes *Russes*, ces Varingiens suédois qui, dans la seconde moitié du neuvième siècle, s'ouvrirent, par les fleuves de l'est de l'Europe, un chemin jusqu'à la mer Noire. En 886, deux cents de leurs vaisseaux descendirent le Dnieper jusqu'à Constantinople, qu'ils pressèrent de très-près. La ville ne se crut sauvée que par un miracle; un savant byzantin les appelle « les Scythes meurtriers ». Plus d'un siècle après, la capitale tremblait encore de la crainte de voir se renouveler ces expéditions.

Les Northmans se tournèrent aussi plus loin vers l'Est. En 914, ils descendirent le Volga sur cinq cents vaisseaux, jusqu'à la mer Caspienne, et parurent à l'est de cette mer, sur le sol de la Perse. « Notre beau pays, dit un poëte persan, les Russes l'ont ravagé; il ne nous est rien resté de tous nos biens; ils sont tombés sur nous comme la grêle. »

Nous aurons à nous demander comment les Northmans parvinrent si promptement à se répandre dans les plaines de l'Est. Cependant leurs bandes s'avançaient en même temps sur tout le rivage occidental de l'Europe, et pénétraient dans l'intérieur des terres.

En 844, au mois de septembre, des vaisseaux northmans remontèrent le Guadalquivir jusqu'à Séville; dans une bataille qui dura trois jours, ces Vikingiens battirent l'armée de l'émir, puis ils saccagèrent la ville et n'épargnèrent pas une âme vivante, ni même les animaux domestiques. Chargés d'un riche butin, ils disparurent de nouveau par mer. Une autre bande de Northmans se montra seize ans plus tard sur les côtes de l'Andalousie et de l'Afrique septentrionale, pilla les îles Baléares et la Sicile; d'autres s'avancèrent le long de la côte orientale d'Italie jusqu'au golfe de la Spezzia, et brûlèrent la ville de Luna.

Mais les expéditions contre l'Espagne et dans la Méditerranée n'eurent lieu qu'exceptionnellement. Le véritable champ de pillage des Vikingiens fut les côtes de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et

de la Gaule. Nous ne nous occuperons d'abord que de ces deux derniers pays, car c'est sous un point de vue particulier qu'il faut envisager l'apparition des Northmans dans les îles britanniques. La plus grande résistance qu'ils trouvèrent d'abord fut sur le sol allemand, c'est-à-dire dans le pays à l'ouest de l'Elbe, car à l'est tout était au pouvoir des Slaves. Grâce à leurs légers voiliers, ils paraissaient à l'improviste sur les rivières du littoral, et surprenaient les villes avant que les milices de la Frise et de la Saxe fussent assemblées; mais, jusqu'en 864, ils ne se retirèrent d'ordinaire qu'avec de grandes pertes. Ce ne fut que quand ils eurent réussi, à la faveur des guerres intestines des Carlovingiens, à s'établir dans la Hollande actuelle, qu'ils se rendirent redoutables aussi dans les pays du centre. Ils remontèrent le Rhin et entrèrent dans la Moselle, brûlèrent Coblence et Trèves, et la basilique royale d'Aix-la-Chapelle servit d'écurie à leurs chevaux. On entendit alors les évêques réunis à Mayence se plaindre que les Northmans, ne respectant ni l'âge ni le sexe, mettaient tout à feu et à sang et pillaient tous les objets précieux. « Dieu a fait traverser aux païens la mer, est-il dit dans un chant allemand de ce temps, pour rappeler aux Francs leurs péchés. »

En 882, l'empereur Charles le Gros leur acheta la paix à un prix si exorbitant, qu'ils purent envoyer dans leur pays deux cents vaisseaux chargés de trésors et d'esclaves. Mais cet état de choses changea avec la bataille de Louvain, que gagna quelques années après un autre Carlovingien, le roi Arnolphe. Celui-ci s'empara du camp fortifié des Vikingiens, et le vainqueur envoya seize étendards dans sa résidence de Ratisbonne. — On entend, il est vrai, encore parler plus tard, et notamment à la fin du dixième et au commencement du onzième siècle, de nouvelles expéditions des Northmans. Mais elles avaient cessé d'être dangereuses. Il venait de s'élever en Saxe la puissante famille des Liudolfings, contre laquelle vinrent se briser toutes les attaques des Venètes, des Northmans et des Hongrois. Cette glorieuse famille des rois saxons releva et répandit le nom allemand de tous côtés, surtout au delà de l'Elbe, jusqu'à l'Eider et au Schlei.

Repoussés de l'Allemagne, les Northmans se jetèrent avec d'autant plus de fureur sur les îles britanniques et sur la Gaule. Il n'est pas de pays qui, plus que la Gaule, ait eu à souffrir de leurs invasions constantes. Ils pillèrent et incendièrent la plupart de ses grandes villes : Nantes, Bordeaux, Orléans et Toulouse. Combien de prêtres furent immolés par eux en l'honneur du dieu Thor, au pied des autels chrétiens! Un moine, forcé en 863 de fuir devant eux, s'écrie plain-

tivement : « La garde des côtes est abandonnée; personne ne résiste aux innombrables bandes des Northmans. »

En vain les rois francs cherchèrent à acheter la paix de l'ennemi par de honteux tributs. Ils ne s'assuraient même pas le repos pour quelques années, car d'autres bandes de Vikingiens prenaient aussitôt la place de celles qui venaient de partir. Le pis est qu'ils se fortifiaient dans les îles voisines, aux embouchures des fleuves et sur d'autres points à leur convenance, pour y passer l'hiver et renfermer leur butin.

Jamais, depuis l'établissement des Francs dans la Gaule, ce pays n'avait été dans une situation plus misérable qu'à la fin du neuvième et au commencement du dixième siècle. Pendant que les Northmans pillaient le nord et l'ouest de la Gaule, les Arabes ravageaient la côte méridionale et se fixaient dans les Alpes maritimes. Les Basques ibériens au sud-ouest, les Celtes bretons au nord-ouest, avaient reconquis une nouvelle indépendance; plus de soixante grands vassaux cherchaient, dans des luttes acharnées, à rompre les faibles liens qui les attachaient encore à la couronne. Le royaume était entre les mains d'un prince instruit, il est vrai, mais indolent et mou, qui aimait aussi peu à faire la guerre qu'à rendre la justice, et que déjà ses contemporains nommaient Charles le Simple. Les lettres étaient mortes, et les résultats péniblement acquis de la civilisation de tout un siècle semblaient près de leur ruine. Cependant le secours était proche, et un nouvel ordre de choses allait bientôt s'établir dans la Gaule, grâce même en partie aux bandes des Vikingiens.

Mais, avant d'examiner ces nouveaux événements, et de parler de l'État que les Northmans fondèrent dans la Gaule, il est nécessaire de considérer leurs établissements sous d'autres points de vue.

Nous ne nous arrêterons pas aux autres établissements militaires fondés par les Vikingiens dans le but d'étendre le cercle de leurs expéditions, car ces stations, comme aussi le petit État militaire de Jomsbourg à l'embouchure de l'Oder, n'eurent qu'une existence éphémère. Examinons plutôt un État où règne la paix, et qui soit issu de la libre initiative des paysans norvégiens. Jusque dans la seconde moitié du neuvième siècle, leur liberté consistait dans les conditions décrites plus haut. Mais tout à coup il s'éveilla dans le peuple norvégien un désir analogue à celui que satisfaisait à la même époque Gorm, le fondateur du royaume de Danemark, — le désir de voir toute la nation réunie en un seul corps d'État. Harald à la belle chevelure, qui ne

possédait d'abord, à titre héréditaire, que quelques fylks dans la partie sud-est de la Norvége actuelle, Harald accomplit cette grande œuvre après de longues années de luttes. Beaucoup des chefs souverains des tribus lui résistèrent et moururent le glaive à la main, tandis que d'autres, reconnaissant la nécessité d'un État national, se soumirent spontanément à son autorité. Mais Harald ne se contenta pas de la soumission des chefs de tribus; il déclara tous les biens libres des paysans sa propriété, et leur imposa un cens. Il défendit aussi, de la manière la plus sévère, tout acte de violence.

Beaucoup d'hommes, ne voulant pas reconnaître ce nouvel ordre de choses, émigrèrent pour conserver l'ancienne liberté. Ce furent peut-être les meilleurs qui préférèrent porter dans des régions reculées leurs coutumes héréditaires : des hommes âgés et riches, des grandes familles de chefs ou de paysans. Ils partirent pour l'île située à l'extrémité du Nord, où les montagnes vomissent des flammes à travers les glaciers, où le sol laisse partout jaillir des sources d'eaux chaudes; pour cette île, qu'à cause des glaces flottantes qui l'enveloppent, on a souvent appelée *terre de glace* (*Is-land*). Des forêts épaisses, des districts assez étendus de terres labourables et une pêche productive y offraient des conditions favorables pour un peuple habitué aux rudes travaux de la guerre et de la paix.

Relativement à la colonisation de l'Islande, ou à sa prise de possession, comme ils disent, les habitants eux-mêmes nous ont fourni les renseignements suivants :

« Un jour, un chef brisa les poutres de sa maison, dans sa patrie, en Norvége, ou bien les piliers du temple du dieu Thor placé sous sa garde; il prit en même temps un peu de terre du sol de sa maison; avec ces piliers et cette terre, il embarqua tous ses biens et toute sa famille sur son vaisseau, qui avait souvent cinglé pour des expéditions guerrières. Après bien des jours d'attente, un corbeau qu'il avait lâché plusieurs fois en vain s'éloigna dans une certaine direction, et lui annonça ainsi le voisinage de la terre encore cachée aux regards. Dès que la terre fut en vue, l'émigrant jeta les poutres dans la mer, et à l'endroit de la côte où elles vinrent échouer, il salua la nouvelle patrie que le sort lui désignait. Les poutres et la terre sur laquelle il éleva sa maison furent comme le symbole que son ancien pays avait passé avec lui dans son pays nouveau. Il fit avec du feu le tour des limites de son territoire, il repoussa avec le fer les nouveaux arrivants, qu'il força d'aller plus loin ou de vivre sous sa protection; bientôt il se vit le chef d'une société naissante dont son temple fut le centre. »

Les Grands immigrés en Islande ne songèrent d'abord qu'à y vivre suivant leurs anciennes coutumes, mais bientôt les luttes de la mère patrie se renouvelèrent entre eux et les hommes qui les avaient suivis. Cependant le sens politique du peuple naissant prit bientôt le dessus sur toutes les passions de l'ambition personnelle. L'an 960, tous les hommes libres de l'île d'Islande se réunirent et nommèrent législateur Ulfliotr, paysan libre, d'une intelligence éprouvée. Celui-ci se rendit d'abord en Norvége pour consulter des hommes versés dans le droit. Au bout de trois ans, il avait achevé son œuvre, qui, pendant un siècle et demi, se perpétua uniquement par la mémoire fidèle des Islandais. Tous les ans, le peuple se réunit dès lors pour délibérer dans l'*allthing,* sous la direction du légiste, et à chaque troisième été, celui-ci devait exposer clairement les lois du pays. L'île fut divisée en quatre quartiers et en trente-neuf divisions, portant chacune le nom d'un temple dont la propriété était attachée à un certain domaine et donnait le pouvoir de chef et de juge au propriétaire. Toutes les distinctions de naissance parmi les hommes libres furent abolies.

L'État, en Islande, reposa dès lors sur ces bases. Nous ne prétendons pas dire par là que le caractère indomptable des Northmans changea soudain pour devenir doux et pacifique. Toute l'histoire ancienne de l'île n'est qu'un enchaînement de violences et de vengeances sanglantes qui ne furent pas toujours suivies d'un bannissement légal. Mais dans toutes les questions vitales du pays se manifeste l'esprit organisateur des Northmans. Je ne saurais en citer de meilleur exemple que la manière dont le christianisme fut introduit en l'an 1000.

Tout le peuple était divisé en deux factions également puissantes : les nouveaux convertis et ceux qui étaient restés fidèles à l'ancien paganisme de leurs pères. Les deux partis déclarèrent solennellement dans l'*allthing* qu'ils renonçaient à toute communauté de droit, et s'armèrent pour la bataille. Les hommes plus calmes et plus sages parvinrent cependant à obtenir un armistice de deux jours et à faire décider une nouvelle et dernière assemblée pour le troisième jour. La lutte paraissait inévitable. Le jour de l'assemblée venu, Thorgeir, l'interprète actuel de la loi, se leva. Il était encore païen. Les deux jours et les deux nuits de trêve, il les avait passés tout seul, enveloppé d'un manteau et plongé dans de profondes méditations. Il démontra qu'il fallait avant tout maintenir l'État fondé avec tant de peine; il proposa de laisser s'introduire le christianisme, mais de tolérer aussi qu'on pût offrir en secret des sacrifices et conserver quelques usages païens. Son discours, plein d'énergie et d'enthousiasme, ne trouva aucun contra-

dicteur. Sa proposition passa d'un commun accord. Seize ans plus tard, d'ailleurs, la dernière liberté laissée aux restes du paganisme fut abolie.

Un État qui reposait sur le bon sens politique de ses citoyens vit bientôt fleurir les nobles fruits de la paix. Tant que durèrent cependant les expéditions des Vikingiens et des Varingiens, les Islandais y prirent la part la plus active. On les trouve dans les *vikings* de la mer du Nord et de la mer Baltique et dans les gardes du corps de l'empereur grec. On sait aussi qu'ils poussèrent leurs courses hardies plus au nord, jusqu'au Groënland qu'ils peuplèrent, et qu'ils pénétrèrent au sud-ouest jusqu'aux côtes de l'Amérique du Nord; mais la connaissance qu'ils rapportèrent en Europe de l'existence d'un grand continent à l'ouest resta stérile, et ils durent conquérir une autre gloire. Avec les Norvégiens, ce furent surtout les Islandais dont les scaldes transmirent à la postérité les exploits des Vikingiens; il se forma chez eux dès le commencement du douzième siècle une littérature d'un prix inestimable pour l'antiquité germanique. Les chants et les récits des temps antérieurs au christianisme dans la Germanie du Nord nous ont été en grande partie conservés par des Islandais et par des hommes qui, comme Snorri Sturleson, l'admirable historien du Nord au treizième siècle, pouvaient se vanter de descendre de la maison des anciens rois suédois. Malgré l'isolement de leur pays, les Islandais conservèrent les rapports les plus intimes avec le reste de l'Europe, surtout avec leur mère patrie, la Norvége. Sur le conseil d'un nonce du pape, ils finirent par se soumettre au roi de ce pays.

Après avoir montré cette situation pacifique d'un véritable État northman, nous allons chercher à faire connaître les établissements des Northmans dans les pays slaves, romans et germaniques.

On se rappelle d'abord le royaume de l'Est, d'où Sigurd Ring était parti. Après la bataille de Braavalla, il n'est plus question de Northmans sur les côtes du golfe de Finlande. Il ne s'est conservé qu'une tradition obscure chez les Slaves de l'Orient, rapportant que la ligue des tribus slaves et finnoises aurait chassé les Varingiens de la mer Baltique. Les Suédois aussi n'avaient pas oublié, au commencement du neuvième siècle, que ces pays de l'Est avaient été autrefois soumis aux hommes de leur race. En 831, le roi des Suédois, Olaf, partit à la tête d'une grande flotte et força les Courlandais à lui payer un tribut. Dès lors les peuples northmans recommencèrent à se diriger

vers les pays de l'Est. Environ huit ans après cette expédition, parurent les premiers ambassadeurs des Rodses à Constantinople.

C'est ainsi que la fondation de l'État russe dans la Russie actuelle se place entre l'année 831 et l'année 866, époque à laquelle eut lieu la première expédition russe contre Constantinople. Ce qui est bien plus important pour nous que la date, c'est la manière dont cette fondation eut lieu. Trois siècles plus tard, on racontait, il est vrai, en Russie, qu'immédiatement après l'expulsion des Varingiens, les tribus slaves et finnoises à l'est et au sud-ouest du golfe de Finlande, tombées dans la discorde et l'anarchie, étaient allées d'un commun accord en chercher de nouveaux, appelés Russes, dans le pays situé au delà de la mer, c'est-à-dire en Suède. « Notre pays est bon et fertile, dirent-ils, mais l'ordre n'y règne pas; venez donc nous gouverner et nous commander. » Et ils élurent comme chefs trois frères qui emmenèrent avec eux leurs Russes. Ce fut à Novogorod que s'établit l'aîné, Hrörekr, appelé Roderik par les Allemands et *Rjurik* ou *Rurick* par les Slaves. On n'a ni le droit ni le moyen de rejeter dans le domaine de la fable ce récit, qui nous a été transmis par un historien digne de foi. Il exprime bien, d'ailleurs, la situation précaire de ces tribus et leur reconnaissance pour ceux qui les en tirèrent, mais il est loin de présenter l'état des choses sous son vrai jour.

Lors de l'arrivée des Varingiens, les plaines de l'est de l'Europe étaient au pouvoir des Khasares, appartenant à la race tartare finnoise. Quant aux institutions de leur empire au neuvième siècle, il suffit de rappeler qu'il reposait essentiellement sur une armée mercenaire de mahométans et montrait tous les défauts du despotisme oriental. Les peuplades slaves qui demeuraient au delà du Dniéper, à l'ouest, jusqu'aux sources d'Oka, vers le nord, étaient déjà, lors de l'arrivée des Russes, tributaires des Khasares, et il est douteux qu'elles eussent pu, sans un secours étranger, se défendre de l'oppression asiatique.

En effet, dès leur arrivée, les Varingiens commencèrent la lutte contre les Khasares : des bandes conduites par un de leurs rois arrachèrent d'abord aux Tartares Kief et le pays des Polianes (*Pologne*). Helgi, successeur de Rurick, fit la guerre sur une plus grande échelle. Il défendit à toutes les tribus slaves, autour de Tchernigow (le Pultava actuel) et de Mohilef, de payer tribut aux Khasares : « Je suis leur ennemi, déclara-t-il, et vous n'avez aucune raison pour leur payer tribut. »

Le second successeur d'Helgi, qui ne nous est connu que sous le nom slave de Swjatoslaw, leur enleva par la force des armes les tribus

de l'Oka et du Volga supérieur; il les avait d'abord vaincus dans une bataille en rase campagne et leur avait pris l'embouchure du Danube. Son fils Waldimar les délogea ensuite de leurs dernières possessions le long de la mer Noire et nomma un gouverneur à l'est de la mer d'Azof.

C'est ainsi que les Northmans se frayèrent un chemin jusqu'à la mer Noire et s'attachèrent les tribus slaves par la reconnaissance. En même temps ils étendirent aussi leur puissance à l'ouest, du côté de la Volhynie, chassèrent au sud les Grecs de la Chersonèse, soumirent les tribus des Finnois au nord-est; mais les Russes, ainsi que les peuples qui leur étaient soumis, regardèrent l'expulsion des Khasares comme leur principal exploit. Waldimar et quelques-uns de ses plus proches successeurs portèrent le titre souverain de *khakans*, comme héritiers de la puissance khasare. Les possessions enlevées à ces ennemis furent adoptées de bonne heure par les Russes pour leur nouvelle patrie. Depuis, ils entreprirent encore plus d'une expédition contre les Grecs. Ce même Swjatoslaw, qui voulait fonder un nouvel empire du Danube, assura avant de partir les possessions orientales de l'Europe à sa maison en les partageant entre ses fils. Sous d'autres rapports, ces expéditions contre les Grecs restent toujours remarquables; grâce à elles, les deux rois Helgi et Ingvar (Igor), par des traités avec les Grecs, obtinrent à l'empire russe nouvellement fondé la reconnaissance solennelle de l'autorité suprême du monde d'alors : des empereurs d'Orient. Helgi et Ingvar se contentèrent de ce triomphe et d'un riche tribut. Nous aurons à constater sur le sol roman une conduite analogue de la part des Northmans.

A l'époque de ces expéditions contre les Byzantins, il y avait en Russie des rois nombreux placés sous la suzeraineté de Helgi et d'Ingvar et résidant dans les diverses villes; des présents spéciaux sont promis pour eux par les Grecs : les traités sont conclus au nom du grand roi de Russie et des seigneurs soumis à son autorité, ou au nom du grand roi et de tous les rois de Russie. L'élément northman prédomine encore d'une manière absolue; aucun nom slave ne figure parmi ceux des ambassadeurs lors du traité de paix de 911; il n'y en a que quelques-uns dans celui de 944. Les Slaves de l'armée reçurent la moindre part du butin de Helgi. Chez eux, ils jouissaient aussi de moins de droits que les Varingiens. Ce qui indique encore la prédominance des bandes guerrières immigrées, c'est que Swjatoslaw refusa de se faire chrétien, en disant : « Les hommes de ma suite se moqueraient de moi. »

Mais pour fonder un véritable État solidement établi dans ces plaines habitées par des Slaves, il était nécessaire de remplacer les petites principautés par une forte monarchie et de fondre les Slaves et les Northmans en un nouveau peuple. L'homme qui accomplit cette œuvre fut le fils de Swjatoslaw et d'une Slave, le grand Wladimir, comme l'appellent les Slaves, ou Waldimar, comme il est nommé dans les histoires du Nord. La tradition russe le peint à la fois comme un homme d'un puissant jugement et de passions violentes. Une tradition postérieure le place sur le même rang que le roi des Huns, Attila, et le grand Théodorich. Son histoire est connue par ses résultats, mais les détails n'en sont indiqués que par quelques renseignements épars. C'est malgré les plus graves difficultés et grâce à l'assistance des Varingiens qu'il appela du pays d'outre-mer, par de nombreuses victoires et par un fratricide, que Wladimir parvint à la domination de tout le royaume fondé par son père. Après lui, il n'est plus question de rois subordonnés. « Wladimir, dit Nestor, commença à régner seul à Kief. » Aucun homme de la famille des rois du Nord ne put dès lors pénétrer sur le sol russe sans une autorisation spéciale. Une circonstance explique jusqu'à un certain point sa conduite. Wladimir ayant fait demander la main de la fille de Ragunald, roi de Polotsk, récemment arrivé d'outre-mer, celle-ci, à cause de la naissance de la mère de Wladimir, le refusa en disant : « Je ne veux pas ôter le soulier d'un esclave, » faisant allusion à un usage du mariage slave et au service le plus méprisable des servantes, selon les idées du Nord. Wladimir marcha contre Polotsk et fit périr Ragunald et sa famille, à l'exception de sa fille, qu'il épousa de force en changeant son nom de Reguheidhr contre le nom slave de Gorislava. Il voulait fonder un empire où l'élément slave prédominerait. Des Varingiens demandant, au nom des anciens usages, une augmentation de solde de guerre, il les renvoya à Byzance, non sans recommander à l'empereur des Grecs de se défaire d'eux. Dans le plus ancien document du droit russe, sous Jaroslaw fils de Wladimir, il est dit expressément qu'il ne doit pas y avoir de différence pour les peines entre les Slaves et les Russes. Mais son œuvre serait demeurée imparfaite s'il n'avait pas eu la même croyance que ses sujets slaves ; il essaya donc, selon l'exemple des Suédois, d'établir un culte païen. Mais comment aurait-il pu réussir dans cette tentative, lorsque depuis longtemps beaucoup de Varingiens avaient embrassé le christianisme, et que la religion grecque, avec la liturgie slave qui avait pris naissance en Moravie et de là avait été refoulée dans le pays croate et bulgare, s'était répandue chez les peuples slaves de l'Orient et s'était déjà orga-

nisée et établie dans leurs possessions méridionales? Après y avoir mûrement réfléchi avec les hommes de sa suite, Wladimir se décida enfin à abandonner le culte païen, à adopter la croyance de ses sujets et à la rendre obligatoire pour tout le pays. Ses rapports avec les Northmans n'en furent pas immédiatement rompus: Jaroslaw épousa une princesse suédoise; une de ses propres filles devint reine de Norvége; l'autre, probablement grâce à l'intervention des ducs de Normandie, épousa le petit-fils de Hugues-Capet, le roi Henri Ier de France. Plus d'une fois, dans les luttes intestines, on eut encore, sous Jaroslaw, recours aux Varingiens.

Mais après la mort de Jaroslaw (1054), les Varingiens ne touchèren plus de solde à Novogorod. Cela fit cesser tous les rapports intimes, bien qu'on rencontre encore plus tard des alliances entre les familles princières des Russes et des Northmans. Une preuve remarquable de la fusion des Northmans et des Slaves en un seul peuple russe nous a été conservée dans un ouvrage du commencement du douzième siècle: c'est un traité théologique et pédagogique accompagné de renseignements historiques précis, et qu'un descendant de Wladimir, Wladimir Monomaque, a rédigé en traîneau, tant il était familier avec l'ancienne littérature slave.

Il pénétra aussi beaucoup d'éléments scandinaves dans les idées du peuple russe. On est tout surpris d'en rencontrer dans ses plus vieilles traditions; ils se rattachent surtout aux temps antérieurs à Wladimir. On a conservé longtemps comme monuments de l'influence du Nord à cette époque de nombreux tombeaux renfermant des chefs varingiens ensevelis avec leurs chevaux et leurs armes. Dans les légendes russes, la mort du roi Helgi est représentée presque avec les mêmes traits sous lesquels la tradition du Nord glorifie la mort d'un des héros de la bataille de Braavalla; l'un comme l'autre est averti d'avance par son cheval du coup mortel dont il doit être frappé. Ils cessent de monter le fidèle animal; mais quand, plusieurs années après, ils visitent sa tombe, il s'élance du crâne du cheval un serpent dont la morsure les fait mourir.

Mais c'est moins dans les traditions que l'esprit northman s'est conservé chez les Russes que dans leur goût pour les entreprises, dans leur aptitude à fonder des colonies durables, et aussi dans leurs lois pénales. Avant la cruelle époque de la domination des Mongols, on retrouve surtout dans la maison régnante le souvenir de l'émigration du nord de la Germanie. Il en est encore question dans un écrit politique du seizième siècle; et au dix-septième, avant l'avénement

au trône de la maison Romanow, un archevêque rappelle encore l'origine suédoise de Rurick. Mais dans la masse du peuple, la mémoire des guerriers northmans s'effaça au bout de quelques siècles, car les Slaves l'emportaient de beaucoup par le nombre sur les Varingiens. Le sentiment de l'origine scandinave se conserva avec plus de force dans le petit État que les fils du Nord fondèrent sur le sol gaulois, et dont nous allons nous occuper maintenant.

Rappelons-nous d'abord le misérable état de la Gaule vers l'an 900. Au milieu de sa détresse, le pays vit surgir une puissance protectrice dans la maison de Robert le Fort, comte de la Marche érigée en Anjou contre les Bretons et les Northmans. C'est en combattant ces derniers que Robert trouva sa fin. On montre encore à Brissarthe la petite église qui fut témoin de cette mort héroïque. Eudes, fils de Robert, défendit plus d'une année Paris contre les Northmans; lui et son frère Robert créèrent autour de Paris le duché de France, qui donna plus tard son nom à tout le royaume. Mais quant à la région située au nord-ouest de celle-là, Eudes et Robert ne surent ni la défendre ni la soumettre. Les villes de l'intérieur y étaient habitées par des Romains, les campagnes par des Celtes, et quelques villes maritimes par des Saxons. C'est dans ce pays que les Northmans fondèrent leur nouvel État de Normandie.

L'œuvre de cet établissement se rattache à un nom : Hrolf, suivant la tradition du Nord; Rollon, selon la prononciation romane. La maison de ce chef possédait de temps immémorial une seigneurie au sud de la fylk de Drontheim; mais son père se soumit au roi national Harald, et devint son plus fidèle ami. Après le retour de plus d'une expédition de viking, Hrolf s'étant rendu coupable de violentes exactions, Harald, malgré les prières de sa mère, le condamna à un bannissement perpétuel. A la tête d'une bande nombreuse, il dut chercher une nouvelle patrie. Il prit part au siége de Paris, guerroya en Angleterre et en Flandre, et obtint peu à peu l'autorité suprême sur les rois de mer qui pillaient la Gaule du Nord. Il s'empara alors de Rouen et de ses environs, qui probablement se soumirent sans peine à sa protection. Dans une bataille qu'il perdit en 911 près de Chartres contre Robert de France, son plus proche voisin, soutenu par le comte de Bourgogne, il apprit à reconnaître un adversaire plus fort que lui, et se décida, avec quelques autres rois de mer, à se contenter provisoirement d'une possession moins considérable, mais légitimement reconnue. Par le traité de Saint-Clair (912), Charles le Simple lui conféra

le tiers de ce qui devait être plus tard le duché de Normandie, en échange d'un douteux serment d'hommage et de sa conversion au christianisme. D'autres rois de mer s'établirent dans son voisinage, à Évreux et à Bayeux. Mais peu à peu Hrolf et son fils Guillaume surent se débarrasser de tous ces voisins. Par des guerres constamment renouvelées, ils forcèrent les rois francs à leur abandonner toutes les terres occidentales jusqu'aux limites de la Bretagne. Ce pays même devint leur tributaire, et eux et leurs bandes en mirent les habitants à contribution, comme le chef russe Ingvar avait fait de ceux des forêts de la Volhynie, pour satisfaire ses soldats avides. Ce ne fut qu'au sud-est que Robert de France et son fils, le duc Hugues, s'opposèrent à leurs empiètements. Le traité de Saint-Clair termina ainsi les aventures de Hrolf et en fit un souverain d'un ordre supérieur. Son propre petit-fils[1] nous a tracé la peinture suivante de son administration : « Rollon garantit la sécurité à tous les peuples qui voulurent s'établir dans son pays. Il assigna des terres à ses fidèles, fit refleurir le pays, longtemps abandonné; donna des lois durables, de concert avec les grands; releva les murailles des villes, restaura les églises et les places fortes et en augmenta le nombre, et soumit les Bretons. » La sécurité que Rollon sut rétablir pour la propriété est presque devenue proverbiale. Sous le dur gouvernement de ce prince et de ses successeurs immédiats, les Vikingiens et les Romains, les Celtes et les Saxons constituèrent promptement un nouveau peuple qui, d'après les maîtres du pays, prit le nom de Normands.

Pour la croyance et la langue, les vainqueurs (comme les Russes, qui donnèrent aussi leur nom à un nouveau peuple) adoptèrent celles de la plus éclairée des populations soumises à leur pouvoir, c'est-à-dire celles des Gallo-Romains.

Rollon, bien qu'il ait rétabli et fondé des couvents, offrait encore à l'occasion des sacrifices humains au dieu Thor. Mais déjà son fils Guillaume était tellement pénétré des idées de l'Église, qu'il voulut se faire moine. Sous lui, les Vikingiens et leurs descendants avaient tellement pris les manières et les habitudes romanes, qu'il dut envoyer son fils dans une ville maritime pour y apprendre à parler couramment la langue du Nord.

Jusqu'au milieu du dixième siècle et au delà, les nouveaux conquérants furent obligés de recourir à l'appui de la mère patrie, comme ils le faisaient en Russie; deux fois ils y eurent recours pour main-

[1] Le comte Rudolf ou Radulf, cité par Dudon.

tenir le comte Richard contre ses ennemis francs. Sous le comte Guillaume, la suite du prince jouissait encore de la même influence qu'en Russie sous les règnes d'Ingvar et de Swjatoslaw.

« Seigneur, dit un de ses hommes d'armes à Guillaume, qui voulait se retirer devant une armée supérieure, seigneur, nous ne te suivrons pas dans ta fuite; nous retournerons en Danemark, notre patrie, car nous n'avons plus de chef et de protecteur; énervé comme tu l'es, tu ne peux plus nous commander. » Guillaume osa livrer la bataille, et s'empara d'Évreux.

Les barons normands exercèrent une assez dure oppression contre la population soumise. Le comte Radulf d'Ivry, le même qui nous raconte cette histoire, étouffa de la manière la plus atroce une révolte de paysans. Guillaume le Conquérant parvint le premier à maîtriser un peu l'esprit indomptable de ses Grands.

C'est ainsi que les Gallo-Romains, avec leur langue et leur civilisation, et les Germains du Nord, avec leur caractère belliqueux, leur énergie morale et le fier souvenir de leur origine septentrionale, formèrent les Normands français, qui commencèrent dès le onzième siècle à influer souvent d'une manière décisive sur les destinées des nations romanes et sur leur expansion au dehors. Sans ces Normands, on hésite à croire que les croisades eussent été possibles. Car, sans avoir l'esprit naturellement religieux, ils embrassèrent avec ardeur les tendances de leur temps. Dans la papauté, ils honorèrent du même coup la représentation de ces tendances et l'adversaire naturel de la royauté ambitieuse des Capétiens, à laquelle ils ne voulaient point se soumettre. Ils furent des premiers à s'associer aux guerres des royaumes chrétiens d'Espagne contre les Arabes; mais ce fut dans l'Italie méridionale qu'ils fondèrent un établissement durable. Ici comme en Russie, ils avaient été appelés au secours par la nation opprimée. Les habitants de Salerne, menacés par les Arabes, députèrent en Normandie des envoyés, porteurs de fruits exquis et de tous les produits du Midi, ainsi que de vêtements, d'armes et de harnais magnifiques, et chargés d'inviter de vaillants chevaliers à venir dans leur pays. Dès qu'ils s'y trouvèrent réunis en nombre suffisant, les Normands se mirent à s'organiser comme ils étaient dans la Gaule septentrionale. Le prince de Naples céda à ses nouveaux alliés, en 1030, non loin de sa capitale, un petit district avec le titre de comté. Ils s'agrandirent promptement, et au bout de huit ans leur chef Rainulf avait su se rendre si utile à l'empereur Conrad II, que celui-ci lui confirma la propriété du comté agrandi. Tout le monde sait comment ensuite les

fils de Tancrède de Hauteville, seigneur banneret en Normandie, et surtout Robert Guiscard et Roger, se rendirent maîtres de l'Italie méridionale et de la Sicile en moins de quarante ans. A chaque pas qu'ils faisaient en avant, ils surent acquérir de nouvelles investitures de l'empereur Henri III, ainsi que du saint-siége, auquel ils se montrèrent, après de courtes hésitations, des alliés aussi indispensables que dévoués. Dès 1059, le pape Nicolas II leur fit don de la Pouille, de la Calabre et de la Sicile, qui était encore au pouvoir des Arabes. Robert Guiscard voulut aussi, comme Swjatoslaw, tenter la conquête de la Grèce; mais, dès que l'intérêt de ses possessions italiennes l'exigea, il revint sur ses pas au milieu de ses victoires, et reparut à Rome en libérateur du pape, son suzerain.

C'était en vain que les Lombards d'abord, puis les rois d'Allemagne s'étaient efforcés de chasser les Grecs de la basse Italie; c'était en vain aussi que ces derniers avaient cherché à soumettre les Arabes établis en Sicile. Les deux frères normands mirent fin à la domination des Grecs et des Arabes dans ces pays; les derniers princes lombards disparurent aussi sous le règne du fils de Roger. Le royaume roman, élevé sous l'autorité du pape par ce dernier prince, nommé Roger comme son père, a associé pour toute la suite des temps les peuples de la basse Italie et de la Sicile aux destinées des autres nations romanes et germaniques.

Les habitants de ces pays s'éveillèrent à une nouvelle vie, comme ceux de la Russie et de la Normandie. La fille de l'empereur grec[1] qui a dépeint ces temps se plaint amèrement de la cruauté avec laquelle le duc Robert forçait tous les hommes jeunes et vieux à s'enrôler sous ses drapeaux. Mais c'est ainsi précisément qu'il forma les légions avec lesquelles il battit, près de Durazzo, les Varingiens qui s'étaient mis à la solde des Grecs. L'élément normand fut ici encore pour les peuples à l'intérieur un principe d'union et de force, comme il fut un principe de conquête au dehors.

Une acquisition bien plus importante pour les Normands français que celle de la basse Italie fut la conquête de l'Angleterre. C'est avec raison que cette conquête a été considérée comme le point de départ d'une prospérité nouvelle pour ce royaume. L'établissement des vainqueurs d'Hastings sur le sol anglais mit un terme aux invasions germaniques dans la Grande-Bretagne. Il y a en effet un lien direct entre ces an-

[1] Anne Comnène.

ciennes migrations et les établissements des Normands. Des traditions du Nord font remonter ces migrations plus haut que le sixième siècle. C'est en 787 que les premiers Vikingiens parurent à leur tour sur les côtes britanniques, et bientôt après plusieurs de leurs bandes s'établirent parmi les Anglo-Saxons. On sait jusqu'à quel point le nombre de ces Vikingiens augmenta au neuvième siècle. En 880, le roi Alfred fut obligé de leur concéder la moitié de son royaume : ce furent eux qui peuplèrent en grande partie les comtés de Northumberland, de Norfolk et de Suffolk. Au nord et au nord-ouest du pays, ils continuèrent, en se fondant avec les Anglo-Saxons, à étendre les colonisations germaniques aux dépens des Celtes, anciens ennemis héréditaires des Germains. Ainsi que dans la grande île britannique, ils reprirent l'ancienne lutte contre les Celtes dans les îles voisines du Nord et dans l'Irlande. Les Celtes durent se retirer devant eux des îles Feroe, Shetland et Orkney. Sur différents points, surtout près de Dublin et de Waterford, ils commencèrent à combattre les Celtes ou Irlandais dès les premières années du neuvième siècle. Il est vrai qu'en 1014 une grande armée de Normands fut défaite près de Dublin par le clan d'un roi d'Irlande. Cependant les Normands se maintinrent encore plus d'un siècle et demi à Dublin et à Waterford. Ils avaient préparé le terrain pour la soumission de l'île au premier Plantagenet. Ces Germains d'un temps pour ainsi dire antéhistorique ne se soumirent jamais en Irlande à l'Église du pays. Leur archevêque était le primat de Cantorbéry. Mais quelquefois, surtout dans les premiers temps, pour mieux assurer leurs succès, ils s'allièrent, comme les Normands établis en Angleterre, avec les Celtes contre les Anglo-Saxons.

La plus dangereuse de ces ligues fut celle que le roi Athelstan, petit-fils d'Alfred le Grand, brisa par la bataille de Brunanbourg. Les relations anglo-saxonnes célèbrent la défaite essuyée ici par cinq rois celtes et sept jarls danois, mais les traditions du Nord ajoutent qu'Athelstan remporta la victoire par le secours des Vikingiens à sa solde. En tout cas, grâce à ce triomphe de son petit-fils, la civilisation anglo-saxonne qu'Alfred le Grand avait su maintenir et répandre avec tant de génie et de fermeté put soumettre peu à peu les esprits des Germains nouvellement établis dans le pays.

Il s'en fallait pourtant de beaucoup que l'empire fût uni. En 973, le roi Edgar se laissait gouverner par huit rois celtes et danois, qui reconnaissaient son impuissante suzeraineté. Sous ses fils, plusieurs des Grands anglo-saxons acquirent assez de puissance pour que l'em-

pire paraît se diviser en plusieurs principautés. Ce fut Knud le Grand, arrière-petit-fils de Gorm, fondateur du royaume de Danemark, qui fonda d'une manière durable l'unité du royaume, après avoir été élu roi par les Anglo-Saxons. Il se débarrassa de tous les petits tyrans en les faisant tuer sous le toit hospitalier de sa maison, ou sur le grand chemin, ou dans leurs propres demeures. D'ailleurs, il régna comme un roi germanique de l'ancien temps. Les plus sages dirigeaient l'administration du pays, et lui-même se soumettait aux jugements de sa cour. Le premier, il établit des rapports plus intimes entre l'Angleterre et les autres nations romanes et germaniques. C'est lui qui conclut avec l'empereur Conrad II le premier traité de commerce dont l'histoire anglaise fasse mention. Il chercha, partout où le temps ne l'avait pas déjà fait, à fondre en un seul peuple les Danois et les Anglo-Saxons. On peut dire que ce fut son œuvre si trente ans après sa mort Harold, le fils d'un Danois, put entrer en lice comme défenseur de la liberté anglo-saxonne contre Guillaume le Conquérant.

Le roi Guillaume avec ses Normands a rattaché de force et pour toujours aux nations romano-germaniques cette Angleterre qui, bien plus que l'Irlande, cherchait à séparer d'elles ses destinées. Ce fut du pape, le maître souverain au moyen âge, que les Normands reçurent l'heureuse mission de conquérir l'Angleterre. Guillaume le Conquérant avait encore en lui l'esprit de son grand-aïeul Hrolf, mais modifié par la culture de son temps. Il ne mesurait plus la terre au cordeau à chacun de ses fidèles, mais il en connaissait cependant, disait-on, chaque *manse*. Le premier depuis le temps des Romains, il organisa une administration savante dans son royaume. Sans doute il occupa et subjugua le pays pied à pied et avec une rigueur terrible, mais étant, comme Knud, le roi élu des Anglo-Saxons, il respecta, comme lui, leurs droits nationaux, et autant que possible il concilia leurs libertés avec sa rigoureuse organisation politique.

Nous voici arrivés au terme de notre tâche. Limité par le cadre restreint de mon sujet, je ne puis retracer les événements et les luttes qui, après trois siècles, amenèrent les Anglo-Saxons et les Normands français, avec leurs éléments de culture opposés, à se fondre dans la nation anglaise. Mais qu'on me permette de résumer en peu de mots les résultats de cette étude.

Nous avons considéré les Northmans dans leur vie libre et rude depuis leur première entrée sur la scène du monde. Nous les avons accompagnés dans leurs entreprises sur les mers qui bordent l'Europe,

et dans les plaines de l'Est qui l'unissent aux autres continents de l'ancien monde. Nous avons vu comment ils s'organisèrent partout d'une manière indépendante pour la guerre et la paix, comment ils surent fonder des nationalités unies et puissantes au milieu des nations slaves, romanes et germaniques, et donner en même temps à chacune les moyens de se développer librement. Si au commencement de cette étude nous avons établi le droit à l'admiration de la postérité pour les hommes et les peuples dont l'œuvre a résisté aux vicissitudes du temps, nous devons reconnaître que les Northmans occupent une des premières places dans l'histoire.

Traduit de l'allemand de M. MAC BÜDINGER.
(*Revue historique* de Sybel.)

LES ÉTATS D'ANIMAUX[1]

PAR

CHARLES VOGT.

Un doute fugitif se glisse parfois dans mon esprit, et je me demande si l'homme est réellement la créature la plus parfaite. On s'est donné tant de peine pour nous faire comprendre cela dès notre jeunesse! Lorsque, enfants, nous suivions des yeux en hochant la tête le vol du

[1] Cette introduction aux « États d'animaux », publiés en 1851, est une satire humoristique dont les animaux n'offrent que le prétexte, et qui s'adresse réellement aux bipèdes politiqueurs d'outre-Rhin. Nos lecteurs connaissent déjà, par de précédents extraits, M. Charles Vogt comme naturaliste et comme homme d'esprit [1]. Ils feront ici la connaissance du démocrate qui met l'histoire naturelle et la verve satirique au service de ses opinions, et surtout de ses déceptions politiques. La clef de cette spirituelle diatribe, semée d'allusions et de noms propres, est dans la révolution allemande de 1848, aussi bien que dans la situation et le rôle que cette révolution éphémère fit à l'auteur. Après la révolution allemande de mars, qui suivit de si près les événements de février, M. Charles Vogt, alors professeur à Giessen, se jeta avec un grand zèle dans le mouvement. Nommé colonel de la garde nationale dans la ville où il professait alors, il fut envoyé au parlement préparatoire (*Vorparlament*), et plus tard il prit sa place et son rang dans l'Assemblée nationale de Francfort, où il siégea à l'extrême gauche. Il suivit cette assemblée à Stuttgard, et fut appelé au partage de la régence. Le mouvement ayant promptement avorté, Vogt se rendit à Berne, et puis à Genève, où il séjourne d'habitude, en qualité de professeur de géologie, de citoyen suisse et membre de l'assemblée helvétique.

L'introduction aux « États d'animaux » a, sous la forme piquante du paradoxe, des traits dont la pointe n'est pas encore émoussée, et, en visant l'Allemagne d'il y a dix ans, il se trouve que l'écrivain atteint souvent l'Allemagne du présent. Quant à l'Allemagne de l'avenir, elle est dans les limbes du « National-Verein », d'où, selon toute apparence, elle ne sortira pas de sitôt.

On comprend, du reste, que nous laissons à M. Vogt toute la responsabilité de ses appréciations et tout le mérite de sa philosophie sociale et politique, basée sur l'alimentation des gens et des bêtes. Mais tout lecteur reconnaîtra avec nous que, si M. Toussenel a écrit un livre charmant sur « l'Esprit des bêtes », si M. Michelet a fait dans le monde de « l'Insecte » des découvertes de sentiment tout à fait exquises, les animaux n'ont pas à se plaindre non plus de M. Vogt, et que, s'ils parlaient autrement que par procuration, ils avoueraient aussitôt qu'il y a plaisir à faire crédit à un homme de tant d'esprit.

CHARLES DOLLFUS.

[1] Voir la livraison du 30 avril 1860.

milan, et ne pouvions concevoir pourquoi l'homme parfait est obligé de se traîner abjectement et lentement sur la terre ferme, tandis que l'oiseau, si imparfait, s'élève cependant jusqu'aux nues et plane comme un roi dans l'empire des airs; — quand nous ne pouvions concevoir cela, on nous disait que l'œil du faucon était perçant, sans doute, mais que notre œil intellectuel l'était encore beaucoup plus; que son vol sans doute était rapide, mais que le vol de notre pensée l'était encore beaucoup plus et pouvait s'élever par delà même les nuages, jusqu'aux étoiles et jusqu'au bon Dieu.

Nous ne comprenions pas alors ce raisonnement, mais il s'imprimait en nous et devenait peu à peu un axiome qui n'avait plus besoin d'aucune preuve. Il arriva même un moment où nous regardâmes l'oiseau avec dédain, et où, dénigrant son vol en nous-mêmes, nous haussâmes les épaules de pitié, dans la conscience indestructible de notre dignité et de notre perfection humaines. Le petit morceau de terre sur lequel plane le faucon était si infiniment petit auprès du monde de pensées que nous portions dans notre tête! Il fallait que nous fussions enchaînés au sol par la pesanteur, sinon les productions aériennes de notre cerveau nous auraient entièrement, matériellement enlevés à la terre, et auraient emporté nos corps à travers les espaces, comme la nacelle d'un aérostat. Notre imperfection était à nos yeux un témoignage de plus en faveur de notre perfection. Nous y croyions fermement et profondément.

Il n'est pas toujours aisé de se défaire d'un préjugé d'enfance. Les anciens affirmaient que l'homme se renouvelle tous les sept ans. Depuis que j'ai fait la connaissance d'un ministre évangélique qui n'avait un enfant que tous les sept ans (il n'en comptait pas moins de cinq), je suis fermement convaincu que les anciens avaient raison. Mais la rénovation n'a pas lieu tout à coup, car dans ce cas la foi de l'enfance serait remplacée par une autre; elle ne vient que peu à peu. Une petite fibre remplace la précédente, un globule de sang remplace celui qui est usé; mais la tradition de la croyance reste par l'adjonction des nouveaux atomes aux anciens. La croyance est contagieuse. C'est l'antique histoire du vaisseau de Thésée, dont plus tard on ne pouvait dire si c'était encore l'ancien, aucune partie n'étant restée sans remplacement, ou bien s'il était devenu nouveau par la compensation successive des parties détériorées. Si les molécules ligneuses avaient des propriétés croyantes comme les molécules humaines, le vaisseau, à coup sûr, se serait convaincu d'avoir été jadis en Crète, quand même aucun atome de sa charpente n'aurait jamais

porté les vainqueurs du Minotaure. Ainsi en va-t-il de la foi de notre enfance.

Quand même le renouvellement intégral de notre corps aurait eu lieu trois ou quatre fois (les manifestations visibles de ce renouvellement ne sont pas partout aussi évidentes que chez notre ministre), et quand même les anciens atomes croyants eussent entièrement cédé à des atomes incroyants, la totalité renouvelée des anciennes croyances ne s'en reproduirait pas moins, bien que sous forme de vibrations toujours décroissantes.

Depuis longtemps déjà j'ai commencé à douter de la perfection relative de l'homme. En général, la perfection absolue n'existe pas, peut-être pas même dans les distillations cérébrales des philosophes néo-hégéliens. Mais je croyais que l'homme était la plus parfaite des créatures animales; croyance d'enfant! Je m'instruisis mieux à Francfort. Là, je voyais journellement les plus nobles personnages de la nation, ce que l'Allemagne a de mieux en fait d'hommes, la plus fine fleur de la race indo-germanique; j'étais à la place voulue pour étudier la perfection humaine sur des corps vivants et concrets. Chaque jour ma croyance diminuait davantage. Peut-être aussi le changement de la manière de vivre pouvait-il y avoir contribué, car, la croyance n'étant qu'une propriété des atomes corporels, un changement de croyance ne dépend que du mode de réparation de ces atomes. Les paysans de Teltow sont si incorrigiblement stables, parce qu'ils compensent constamment leurs atomes corporels par des atomes de navets. Quelle meilleure explication peut-il y avoir pour l'inconcevable développement intellectuel des Grands de l'Uckermark, si ce n'est que le *Gans-Sauer,* ce déchet des oies fumées et des estomacs d'oies, forme leur principale nourriture? Le trône de Prusse sera solide tant que des oies et des navets sous figure humaine formeront son appui dans la moelle des gens. — Toute l'existence politique et sociale, et même toute la manière de penser de l'homme, a été changée jusque dans ses fondements par l'introduction du café, ce breuvage agitateur et aussi noir que l'enfer. Le café a ravi à l'humanité l'état légitime du sommeil, et l'a précipitée dans les fantaisies agitantes du songe, au milieu desquelles elle se retourne et se roule dans l'insomnie. La pomme de terre, bourgeoisement modeste, difficilement mobile sous sa forme de tubercule, fait seule encore contre-poids à ce breuvage destructeur, poison de société que nous a fourni l'Orient. La maladie des pommes de terre a été le signal des révolutions européennes. La pomme de terre, dans sa faiblesse maladive, était vaincue par le café.

Elle était devenue gâtée, insensible. Le meilleur moyen d'action pour le *Treubund* serait l'encouragement de la culture des pommes de terre : moyen plus efficace pour la propagation de ses principes et la reconnaissance de ses membres, que les poignées de main royales dans les solennités politiques et militaires, et que les démasquements officiels. La monarchie sait cela; bientôt elle aura ruiné les finances de l'Allemagne à tel point que les sujets ne pourront plus employer à la réparation de leurs atomes corporels autre chose que des pommes de terre. La nature y prête son aide. A Java, la récolte de café a manqué, et les plantations ont été ruinées pour plusieurs années. Nul doute que la réaction ne soit encore victorieuse pour longtemps. Les exilés peuvent tranquillement aller en Amérique, jusqu'à ce que le café ait de nouveau réussi.

Les lois d'après lesquelles le monde est régi sont pleines de mystères. Les lois mécaniques ne sont malheureusement que trop connues; la publicité ne pouvait devenir nuisible au système du monde. Lorsque Laplace eut présenté sa *Mécanique céleste* à l'empereur Napoléon, celui-ci lui demanda pourquoi, dans ce livre, il ne parlait pas de Dieu. « Sire, répondit Laplace, je n'avais pas besoin de cette hypothèse! » On frissonne à la pensée que Laplace eût pu diriger son esprit subtil vers la recherche des lois qui régissent la société humaine. Le gouvernement chrétien de l'Allemagne n'aurait pu l'employer comme professeur; les ministres de mars régénérés se seraient vus eux-mêmes obligés de le destituer pour de tels principes, pernicieux à la jeunesse. — C'est un vrai bonheur pour la nouvelle organisation des États que les lois mystérieuses fondées en partie sur les pommes de terre, le café, les navets et les oies, n'aient encore été pressenties que par peu de personnes et ne soient saisies par aucune.

Mais un pressentiment obscur dirige le sens délicat des hommes d'État, comme l'image toujours présente d'une Allemagne une et respectée dirige le cabinet Schwarzenberg-Schmerling. Tous voient flotter devant leur pensée l'importance des questions matérielles. Sans en avoir conscience, ils ont le sentiment indéterminé que là-dessus est fondée la solution des questions sociales, politiques et religieuses. La constitution hongroise, par exemple, s'y rattache de la manière la plus étroite. Dès que les Hongrois mangeront du poisson de mer et des huîtres au lieu de maïs et de lard, leurs tendances changeront.

Les formes politiques de l'humanité furent stables, durables, indestructibles, tant que sa nourriture fut la même, tant que la réparation des atomes, et par conséquent de la croyance et du savoir, eut lieu de

la même manière chez les enfants et petits-enfants. L'échange des produits a apporté l'agitation et le trouble dans les formes politiques. La substance d'où les fils et petits-fils renouvellent leur matière et ses propriétés est autre que celle d'où le père tirait la nourriture de son corps et de son esprit. Quelle comparaison entre les dynasties sans fin d'autrefois et les variations incessantes de nos jours! Le Consulat et l'Empire, la Restauration et la dynastie de Juillet, sont appelés par Guizot des régimes sérieux, durables; — que l'on considère leur durée en regard des dynasties des temps anciens!

Les formes politiques du monde animal ont une durée vraiment fatigante; non pas qu'elles aient des garanties constitutionnelles spéciales, comme en offrent les lois sur l'état de siége et autres; — la seule garantie de leur stabilité est l'homogénéité dans la nourriture de tous ceux qui appartiennent à l'État. Le pollen et le miel — le miel et le pollen — sont les seuls aliments qui soutiennent la vie des abeilles. Il est vrai qu'ici les contraires sont en présence, comme dans le café et la pomme de terre. L'été, le pollen frais excite les abeilles à errer, à voyager, tandis que, l'hiver, le miel les fixe dans la ruche et là les maintient en société comme d'honorables bourgeois; tout au plus se permettent-elles de bourdonner quelque peu. Mais cependant le changement reste confiné dans un cercle extrêmement étroit, — progrès légal entièrement imperceptible pour l'œil faible de l'homme non initié aux secrets de l'État des abeilles, mais néanmoins existant. — Ainsi l'œil faible du paysan, du bourgeois, ne remarque pas le progrès légal, dont quelquefois même des ministres de mars ont comblé leur pays.

L'histoire des États animaux n'exige donc pour son étude aucun in-folio, aucun document ancien. Le plus souvent, le présent offre à l'investigateur la même matière de recherche que lui offrirait le passé. Ce n'est pas que nous n'ayons aucun document. Sur beaucoup d'États animaux, nos connaissances remontent jusqu'au temps des traditions et des contes; sur quelques-uns, plus rapprochés de la civilisation — les abeilles et les fourmis, par exemple, — nous trouvons en d'anciens écrivains des renseignements très-suffisants. Lorsque les documents écrits font défaut, nous possédons souvent des monuments qui atteignent jusqu'à l'antiquité la plus reculée. Dans les plaines de la Cafrerie, la gazelle et le buffle veillent, aujourd'hui encore, sur des villes et des palais qui furent élevés de terre et d'argile par de respectables dynasties de termites, contemporaines des Pharaons, peut-être même du forgeron Tubalcaïn; — de vieux troncs de chênes fendus

nous découvrent souvent dans leur intérieur les chemins détournés et les passages tortueux que se sont frayés, au temps du Christ, ou plus tôt encore, des vers, diplomates rusés de l'État des coléoptères.

Oui, les documents laissés par les États des animaux remontent plus haut encore dans l'histoire de la terre, que ceux des sociétés humaines. Les phalanstères monstres des coraux et des polypes s'étaient déjà établis dans les mers sillonnées par les terribles ichthyosaures et plésiosaures, et les colonies que fondent sur le sol de la mer les huîtres et les térébratules, semblables à des serfs fixés à la charrue et attachés à la glèbe, ces colonies végétaient déjà, dans leur existence d'Ilotes, sous la domination du saurien ou lézard justement appelé lézard royal de l'Océan.

N'est-ce pas là un signe de perfection? L'école historique, le parti légitimiste, les défenseurs du droit de régner par la grâce de Dieu, ceux qui révèrent les arbres généalogiques peuvent-ils nier qu'une chose soit d'autant plus sacrée, d'autant plus inviolable, d'autant plus parfaite, que son origine se perd plus anciennement et plus nébuleusement dans la nuit des temps? Les fondateurs de la constitution de Francfort, qui se vantaient, dans leur orgueil audacieux, d'élever une cathédrale splendide pour l'éternité de l'Empire allemand, et n'édifièrent cependant qu'un château de cartes, qui s'écroula au premier souffle de Manteuffel, malgré l'appui du noble Gagern, — ces fondateurs de constitution ne seront-ils pas remplis d'étonnement et de respect s'ils considèrent les États des animaux? Ils ont traversé, ces États, les plus effroyables révolutions, et, au sortir de destructions dont nous ne pouvons nous figurer l'horreur, ils se réorganisaient aussitôt, impérissables dans leur manière d'être comme dans leur conformation extérieure. A diverses fois, le sein de la terre s'est ouvert : des montagnes ont surgi, des pays se sont engloutis dans l'abîme; des déluges et des éruptions ignées ont anéanti tous les êtres vivants et étendu sur notre planète le linceul de la dévastation générale; — mais toujours on a vu sortir sauve, de ces effroyables catastrophes, l'idée de l'État des huîtres, de la république des acalèphes, du phalanstère des polypes, et ainsi de beaucoup d'autres formes politiques de l'organisme pensant des animaux. L'idée politique des professeurs, l'unité allemande personnifiée dans l'Empereur, survivra-t-elle de même à toutes les révolutions et renaîtra-t-elle toujours des orages du présent et de l'avenir comme le phénix renaît des flammes? Nous en doutons, et, à cette pensée, nous inclinons tristement la tête. Comme l'apparition éphémère de l'État des drontes de l'Ile-Bourbon, ou de la monar-

chie des vaches marines sur la côte de Kamtschatka, cette idée politique des hommes les meilleurs a été saisie et broyée dans le choc puissant entre l'absolutisme et la démocratie. Elle a disparu pour ne plus se produire jamais. Mais, de même que les débris d'arbres trouvés dans les interstices des dents de rhinocéros fossiles permettent de tirer une conclusion sur la nourriture de ces animaux, de même un jour les examinateurs à venir des restes pétrifiés de faiseurs d'empereurs allemands concluront qu'ils vivaient de parchemin et se nourrissaient de paragraphes.

L'État animal, provenant du besoin matériel, se fonde aussi sur la satisfaction des besoins matériels : de là sa durée en proportion formelle. Nos professeurs ont méconnu cette simple condition de stabilité, leur idée politique est morte de consomption, elle s'est désséchée comme une plante au grand air, et la rosée fécondante qu'une révolution pourrait apporter ne rappellera pas à la vie cette idée stérilisée.

Regardez les animaux : avec quelle sagesse ils choisissent, travaillent, préparent et aplanissent le sol, lorsqu'il s'agit d'édifier un État! Rarement ils profitent de conditions données; — ils forcent ce qui existe à se conformer à la nouvelle création.

Les jeunes huîtres errantes qui veulent fonder un nouvel État (ce que les exploiteurs appellent un banc) ne commettront jamais l'erreur de le fonder sur d'anciens et puissants États d'huîtres, sur des phalanstères de polypes, sur les États de corsaires établis par des vers, quelque vigueur qui puisse animer ces États. — Elles cherchent partout un terrain neuf, les moyens leur manquant pour le conquérir. L'abeille maçonne bâtit des cellules capables de durer une éternité; elles sont plus solides que les monuments romains et égyptiens. Mais le colon suivant ne profite jamais des débris calcinés laissés par ses prédécesseurs, sans les reconstruire de fond en comble et leur donner une forme nouvelle. L'animal sait que le faible qui commence et qui aspire à la puissance future ne peut s'appuyer sur le fort, sans courir le danger d'être englouti par lui; l'animal a également conscience que le fort qui a désarmé ses adversaires ne doit pas leur rendre les armes conquises, sinon elles seront infailliblement retournées contre lui. On ne conçoit pas que des hommes si abondamment pourvus de perfection (à leur avis) soient restés sans connaître ces simples principes de politique animale.

Oh! ils sont habiles, les fondateurs d'États animaux, ces héros de la civilisation animale. Plus je m'enfonce dans la considération de leurs constitutions, de leurs formes politiques, de leur développement

progressif, plus je rougis de nous-mêmes! Combien ces intelligences créatrices sont au-dessus de l'imperfection de notre espèce, déclarée parfaite par notre présomption! Avec quelle prudence les sages se mettent à l'œuvre pour poser les fondements de la liberté et de l'unité de leur État, de leur patrie! Avec quel calcul de l'avenir ils savent affermir les lignes principales, semer les germes pour le développement ultérieur de la grandeur de l'État! On suit un plan sage, susceptible de développement graduel, et toutes les circonstances sont d'avance mises en compte avec une pénétration telle, que le résultat peut être attendu avec certitude.

C'est ainsi que la pensée politique qui habite en ces créatures souvent méprisées est récompensée la plupart du temps par la réussite de leur plan, poursuivi avec persévérance. L'État nouvellement fondé s'étend, s'accroît, augmente de grandeur, de force, de puissance; ses relations extérieures se multiplient : ici, il règne par la conquête, là, par un sage ménagement des intérêts de ses voisins; et constamment nous voyons, au moyen de la nourriture toujours semblable, un contentement sans fin, une satisfaction uniforme, maintenus dans les limites légales qui régissent la communauté. Mais ici encore se présente à nous l'importance des conditions matérielles. Sont-elles changées par des événements violents survenus dans la nature, événements sur lesquels ni la prudence humaine, ni la prudence animale n'avaient pu établir leurs calculs; — alors commencent la démoralisation, le découragement, la dissolution de l'organisme politique, et ces effets sont d'autant plus prompts et d'autant plus tenaces que le bien-être de l'État a été plus profondément détruit. La prospérité matérielle est le lien qui empêche la dissolution de tous les États d'animaux; la satisfaction de tous les besoins de l'individu par la masse est la seule condition de leur tranquille et persévérante stabilité. Quelle que soit d'ailleurs la forme qu'ait revêtue le besoin politique des animaux : monarchie absolue ou constitutionnelle, république avec ou sans distinction de castes, socialisme aristocratique ou démocratique, constamment le besoin matériel est le levier par lequel toute la machine politique est soulevée et mise en mouvement.

En vain une fourmi de la classe des « nobles » déclamerait à ses compagnes de beaux discours sur la puissance, la grandeur et l'unité de son tas; en vain elle étendrait pompeusement ses antennes et, gesticulant avec les pattes de devant, parlerait de la situation misérable des fourmis dans des pays étrangers, — sur des arbres et des buissons éloignés, — de leur abandon, de leur faiblesse; en vain elle vanterait

la beauté de la perspective prise du sommet de ce chêne; en vain elle démontrerait, avec les raisons les plus pressantes, la nécessité d'une flotte, pour pouvoir punir de leur insolence les punaises à habit rouge, de l'autre côté du ruisseau; en vain elle promettrait de sacrifier ses biens et son sang et d'aller en avant dans le combat livré pour la liberté, l'unité, la puissance et la grandeur de la fourmilière. Elle ne trouverait aucun accueil dans l'auditoire. « Phrases! ennuyeux bavardage! Va-t'en travailler! » crieraient les tendres gardiennes des larves, les belliqueux chevaliers — de Saint-Jean, les travailleurs et les défenseurs, les hommes d'État pratiques de la fourmilière.

Mais qu'une autre se présente, — une de ces fourmis hérissées, de la classe des travailleurs et des fouisseurs, — et qu'elle crie à ses camarades : « Pourquoi vous tuer à traîner de petits bois et des écaillettes d'écorce? Vous vous tourmentez pour une misérable nourriture, dans des proportions pitoyables! Vos larves ne se développent pas, parce que le buisson des punaises, de l'autre côté, les prive de soleil; votre tas ne grossit pas, parce qu'il vous faut y traîner de loin le bois. Mais de l'autre côté, que c'est différent! Toutes les feuilles sont couvertes de pucerons magnifiques, toutes les herbes sont enduites de niellure. Il est vrai que les punaises à habit rouge s'opposeront à notre passage, mais nous les mettrons en déroute. En avant donc! Qu'un pont soit construit, une flotte expédiée sur le ruisseau, une route frayée pour le transport du matériel de guerre. En avant! Là-bas nous appelle une vie pleine de miel et de doux lait de pucerons! » Après un tel discours, toute la société déploierait ses forces les plus grandes. A travers des tranchées et par des chemins couverts, elle s'avance jusqu'au rivage; ses vaisseaux couvrent le ruisseau et forment bientôt un pont; bien que des milliers de pionniers soient emportés par le courant, les cavaliers se précipitent à l'attaque, en innombrables bataillons; furieux, ils fondent sur les habits rouges, et bientôt les buissons sont conquis, les pucerons, rendus tributaires, sont obligés de fournir leur lait. — Telle est la puissance des conditions matérielles dans l'État des animaux.

On aura remarqué que, dans de semblables batailles, les fourmis de la classe des nobles ne se jettent pas entre les frères en lutte, quand même elles l'auraient promis auparavant, mais qu'elles se retirent du combat et que même, si les punaises remportent la victoire, elles se soumettent à elles, les flattent et les cajolent. Quelquefois elles réussissent à obtenir des places d'honneur dans l'État des punaises, — mais la plupart du temps elles sont repoussées à coups de pattes et de suçoir. Alors elles se retirent, nobles solitaires (*Formicæ Cincinnati,*

d'après Linné), sur n'importe quelle branche, extraient le lait de leurs pucerons, portent la nielle à l'entour, et trouvent force occupations dans toutes les diverses branches de l'économie rurale des fourmis.

Je ne puis maintenant entrer dans de tels détails. Mais si l'Allemand a la coutume constante de saisir d'abord la question dans sa généralité, pour pénétrer ensuite dans le spécial (les peuples pratiques font le contraire), pourquoi devrais-je tellement m'éloigner de ma nature allemande? Cependant, en général, d'après M. Laube, il s'attache à la gauche tant de manières d'être françaises, qu'il faut constamment avoir l'œil sur soi-même pour ne pas découvrir çà et là sur l'habit allemand un petit filament gaulois. Pour ne donner à M. Laube aucune matière à des découvertes gauloises, je continue à bavarder sur les États des animaux en général. Et que pourrions-nous faire de mieux? Nous nous étions si bien accoutumés au bavardage dans l'atmosphère de Francfort, qu'il est véritablement contre notre nature de déconseiller l'élection à la diète prussienne. Les hommes les meilleurs de la nation allemande sont, il est vrai, excellemment disposés sous ce rapport; aussi crient-ils à s'enrouer après la diète allemande et après la chambre badoise, sans pouvoir les obtenir toutes deux. Mais ils crient néanmoins pour cela, tandis que les fatals principes nous ferment la bouche. Je hais réellement les principes depuis quelque temps; j'aurais envie de planter à mon chapeau blanc une cocarde noire, rouge et or, grande comme une assiette, et de parcourir l'Allemagne, afin de prononcer des discours pour l'élection à la diète d'Erfurth. Mais il me faut rester tranquille et subtiliser sur les formes politiques du monde animal, et perdre enfin mon dernier petit reste d'intelligence dans la recherche de l'intelligence des animaux.

« Quoi! l'intelligence des animaux? entends-je dire à un de ces sages satisfaits qui, du haut de la chaire du ministre ou de celle du professeur, parlent des œuvres de Dieu, et qui les louent en psalmodiant, sans jamais en avoir considéré une seule avec attention. Les animaux n'ont que de l'instinct, la plupart du temps aucune intelligence, et absolument aucune raison! Leurs formes politiques, comme tu les appelles, ne sont que des sociétés réglées par l'instinct; leurs sages plans, des nécessités de nature motivées par leur organisation. Depuis mille ans, l'abeille fait de la même manière ses rayons de miel, et la jeune abeille, qui n'a jamais vu bâtir, prépare les cellules exactement comme les vieilles le faisaient. N'est-ce pas de l'instinct? D'où l'abeille saurait-elle qu'elle doit donner une certaine forme à son rayon de miel? »

Je ne veux pas parler de la raison. Si ce qui chez l'homme est ainsi nommé existe réellement, je laisse ce point indécis, tout en reconnaissant que la négation — la déraison — existe dans la mesure la plus abondante. Si quelqu'un étudie de près l'association du centre dans l'assemblée nationale de Francfort, association formée sur le modèle des sociétés de ruminants à cornes, celui-là sera de mon opinion. Au sujet de la raison, Gœthe dit avec la plus grande justesse :

« Il l'appelle raison, et s'en sert seulement pour être plus animal que tout animal. »

Les philosophes ont donné le nom d'instinct à ces pensées qui se reproduisent constamment de la même manière; l'instinct forme pour ainsi dire le canevas général sur lequel le cerveau a coutume de broder avec l'intelligence et la réflexion, c'est-à-dire avec des nuances extraordinaires. Mais ceux-là mêmes qui ne voulaient considérer les animaux que comme des machines ont dû cependant reconnaître que des animaux isolés faisaient quelquefois un pas au delà des limites assignées à la machine, pour entrer sur le terrain de la libre détermination. On reconnaissait que beaucoup d'animaux avaient aussi l'intelligence. L'abstraction se donnait des peines infinies pour établir cette thèse; par la calme observation matérielle, on pouvait la produire au jour avec moins de tourment.

Un de mes amis avait une ruche, une confédération monarchique composée, je crois, de dix-huit ou vingt monarchies constitutionnelles, un véritable idéal pour MM. Waitz, Beseler et Dahlmann. La compétence des États isolés, indépendants, était délimitée d'une manière assez complète; la confédération elle-même était close par un système de construction solide, qui, à la vérité, ne se cintrait pas en dôme (pour cette raison, je n'ai pas nommé ci-dessus M. de Beckerath), mais finissait par un toit du nord, couvert de tuiles. Soit dit aussi pour la consolation du parti bouleverseur, ce palais fédéral n'était pas en pierre, mais seulement en bois, et reposait sur quatre pieds enfoncés dans des socles de pierre. La ruche était auprès d'un vieux mur, auquel la scellaient des crampons de fer; elle s'appuyait, comme on le voit, sur les conditions subsistantes. Quelques branches de tilleul l'ombrageaient. Pour ne laisser aucune entrée aux fourmis fouisseuses, on avait creusé par le haut, en forme de plats, les socles sur lesquels s'appuyaient les quatre pieux, et ces plats avaient été remplis d'eau, de sorte que le tout se trouvait bloqué à l'instar d'une île, ce qui est, comme on sait, une des conditions les plus nécessaires à la prospérité d'une monarchie constitutionnelle. Les fourmis se rassemblaient en

troupes sur les socles; la mer qui baignait de tous côtés l'extrémité inférieure des pieux était trop large pour leurs pionniers. Nous admirions nous-mêmes notre intelligence, qui avait devancé par de telles mesures de précaution l'instinct des fourmis.

Au bout de quelques jours, les fourmis étaient cependant dans la ruche. Comme de vrais bouleverseurs, elles avaient mis à profit, pour l'exécution de leur plan funeste, l'adjonction faite par nous aux conditions subsistantes; elles montaient en troupes nombreuses le long du vieux mur, descendaient par les crampons de fer, puis, par une fente du revêtement de derrière, elles s'introduisaient dans la ruche. L'intelligence détacha les crampons; il est vrai que la confédération devenait par là un peu moins solide, et chancelait, et craquait par le vent violent; mais on voulait à tout prix exclure de la confédération monarchique des abeilles les fils démocrates-sociaux de la république des fourmis. Pendant quelques jours, nous admirâmes de nouveau la supériorité de l'intelligence humaine sur l'instinct des animaux.

Mais les démocrates-sociaux étaient derechef dans la confédération monarchique. Nous cherchâmes assez longtemps avant de trouver leur passage. De longues colonnes montaient au tronc des tilleuls, puis aux branches, et, arrivées au-dessus du toit, elles se laissaient tomber, se cramponnaient solidement sur les tuiles, et se glissaient dans l'intérieur. La retraite leur était coupée, il est vrai. Elles s'installaient dans l'État des abeilles, et déjà l'on voyait s'y manifester l'inquiétude fébrile, le bourdonnement plein d'angoisse, l'agitation révolutionnaire des ailes et des antennes. Nous sciâmes les branches de tilleul retombantes. La confédération monarchique était encore une fois sauvée, sauvée par la supériorité de l'intelligence sur l'instinct.

L'eau placée dans l'excavation de l'un des socles était desséchée; tout le socle fourmillait... de fourmis; c'était la complète contre-partie de la route rhénane de Darmstadt, capitale et résidence grand-ducale de la Hesse, dont il est dit dans la chanson :

> Toute la route du Rhin, si large qu'elle soit,
> Il y fourmille... *un* surnuméraire!

Malgré l'énorme quantité de fourmis, on y voyait cependant régner, comme à Prague en présence de l'empereur, l'ordre et la tranquillité. Le hasard avait encore été plus utile à la ruche que l'intelligence. Nous croyions qu'elle reposait sur quatre pieux; elle ne reposait que sur trois. Le quatrième n'atteignait pas le fond de l'excavation pratiquée dans le socle. C'était une distance d'environ un demi-pouce, et les

fourmis, si fortement qu'elles s'allongeassent et s'étirassent, ne pouvaient du socle atteindre le pieu. Elles montaient les unes sur les autres, vain effort! Elles touchaient alors avec leurs antennes l'extrémité du pieu, mais elles ne pouvaient s'accrocher. Conseil de guerre! Elles s'entretiennent avec leurs antennes sur la difficulté de la situation. Tout à coup paraît une fourmi d'une grandeur extraordinaire. Deux compagnes se rapprochent solidement l'une contre l'autre; elle monte sur leur dos, s'élève perpendiculairement sur ses pattes de derrière, enfin, après des efforts indicibles, elle réussit à étreindre avec une antenne et une patte de devant une petite saillie. Elle se tient ferme, prend son élan : elle a conquis le poteau! L'instinct aurait poussé le vainqueur vers le rayon de miel des monarchistes; mais notre fourmi était socialiste dans le sens de M. Druey, du conseil fédéral : elle voulait et elle pratiquait (différente de M. Druey sur ce dernier point) la subordination de l'individu au tout. Notre fourmi resta en place, se cramponna solidement avec ses six pattes, et étendit l'abdomen et la tête avec les antennes aussi loin que possible par en bas. Les fourmis qui étaient dans le socle saisirent ses antennes avec les leurs, s'accrochèrent, prirent leur élan, et marchèrent ainsi à la file sur le pont vivant, puis arrivèrent sur le poteau, et enfin dans l'intérieur de la ruche. Mon ami voulait écraser les habiles soldats de l'avant-garde; je le retins : « Laisse-les, m'écriai-je, elles ont plus d'intelligence que nous! »

On ne doit pas tuer quelqu'un qui pâtit volontairement pour le bien général. Le meurtre de cette fourmi me serait apparu en ce moment comme un crime contre l'humanité.

Je réfléchis longtemps et souvent sur cette observation, et j'en comparai d'autres avec elle. J'y trouvai la solution du problème de l'intelligence. Le microscope a frayé le chemin à cette découverte. Il nous a fait voir la vie et le dépérissement de toutes les parties du corps; il nous a démontré que même les parties du corps les plus solides se détruisent et se renouvellent continuellement, sont usées et sont remplacées. Os et chair, nerfs et peau, cerveau et viscères, tout est compris dans la dissolution incessante, dans le renouvellement incessant. Le mode de ce renouvellement n'est pas uniforme. La fibre charnue du carnivore est autre que celle de l'herbivore. C'est pourquoi nous ne mangeons ni renards ni chats. Les excrétions des animaux carnivores sont autres que celles des herbivores. Je peux les changer à volonté par le changement de nourriture; je peux, comme il me plaît, créer dans l'urine de l'acide benzoïque ou de l'acide urique, et les excrétions

de la substance du cerveau, les pensées ne seraient pas soumises à cette loi?

La nature ne connaît point d'exceptions. La clef de l'énigme était dans ma main. Nourriture uniforme, pensées uniformes, instinct. Nourriture variable, pensées extraordinaires, intelligence!

J'explorai le règne animal, ma loi était exacte. Le sot constitutionalisme des abeilles, avec ses révolutions revenant éternellement, et l'impossibilité de parvenir par elles à un État politique plus élevé, s'expliquait aussi bien par la nourriture éternellement uniforme des abeilles que l'état démocratique-social des fourmis avec son anarchie individuelle, et la haute intelligence de l'individu trouvait sa raison dans la nourriture variée infiniment. Suc des fleurs, lait des pucerons, fibres ligneuses, corps d'animaux, tout sert d'aliment à la fourmi, et elle atteint par cette diversité le plus haut degré de l'intelligence dans le règne animal. D'où vient la haute éducation parlementaire du corbeau et de toute la famille des corneilles, si ce n'est de la diversité de nourriture? D'où la stupidité des bêtes à cornes, si ce n'est de l'éternelle uniformité de l'herbe?

Beaucoup de phénomènes, dont on cherche en vain la raison, étaient éclaircis pour moi. Parmi les animaux domestiques, les uns sont parvenus par l'apprivoisement à un degré d'intelligence supérieur à celui qu'ils possédaient, mais les autres ont rétrogradé. L'oie sauvage est un type de sagacité rusée; il lui faut, en plein champ, accepter sans façon herbes, vers, limaces, poissons, grains, baies, tout ce qu'offre la parcimonieuse nature de l'hiver. L'oie apprivoisée, vivant seulement de grain et de pommes de terre, est un type de stupidité. Le chien s'en perfectionne, au contraire : son cercle de nourriture s'élargissant par la domestication et s'étendant à la viande préparée aussi bien qu'aux végétaux, son horizon intellectuel s'est agrandi de la même manière. Combien l'éléphant apprivoisé qui engloutit pousses d'arbres, carottes, pommes de terre, herbes, rhum et vin, n'est-il pas au-dessus de l'éléphant sauvage, qui ne trouve qu'une nourriture uniforme dans les branches d'arbres!

Nous rencontrons des effets semblables dans l'humanité. Lorsque autrefois, dans sa période agitatrice, maintenant oubliée, M. Bassermann traitait ses électeurs avec du vin et de la bière en abondante mesure, ceci se faisait sûrement dans la secrète conviction matérialiste que, par cet approvisionnement important de matière inaccoutumée, la secrétion cérébrale des pensées éprouverait un changement notable. La disette et la surabondance engendrent l'une et l'autre à

leur suite la plupart des révolutions politiques, elles changent la secrétion des pensées, qui forme seule la base, le fondement solide de la stabilité politique. « Dis-moi ce que tu manges, et je te dirai qui tu es », lit-on comme épigraphe au livre de Brillat-Savarin, sur la physiologie du goût. Jamais mortel n'a prononcé une parole plus vraie; mais jamais non plus on n'a fait moins de cas de la sentence d'un sage.

Beaucoup sans doute avaient un pressentiment de la vérité. M. Sepp lui-même ne parlait-il pas de la différence entre les peuples de vin, de bière et d'eau-de-vie? On peut réellement affirmer que la reconnaissance d'une vérité physique doit être incontestée, quand elle a pris racine jusque dans ces couches inférieures de l'action intellectuelle où croît M. Sepp. Mais les renseignements plus précis font défaut; les études spéciales ont été négligées. On a bien entendu quelquefois parler superficiellement des messieurs couleur feuilles de vigne, de maladie des pommes de terre du peuple, mais la poursuite scientifique des symptômes dans le domaine politique et social, avec considération de la nourriture et de son rapport aux symptômes, est encore un champ nouveau pour les explorateurs à venir. Ce travail scientifique produira des résultats immenses, j'en suis d'avance convaincu, résultats qui nous rapprocheront du temps bienheureux et rêvé où seront bannis de la terre la haine politique et les désirs de persécution des partis. On ne haïra plus, on ne persécutera plus, selon les différents points de vue des partis, l'apostasie, la récidive, la malveillance, l'opinion et la conduite aristocratique ou révolutionnaire, on les considérera simplement comme le résultat de la nourriture absorbée, et l'on cherchera à expliquer ou à obtenir par un règlement convenable du régime des gens en question leur changement d'opinion.

M. Riesser vint au *Vorparlament*, solidement et grassement nourri de vigoureux bœuf de Hambourg, de poisson de mer et de caviar; il parla avec enthousiasme pour le suffrage universel. Mais lorsqu'il eut vécu plus longtemps à Francfort de bouillon, de pâté de foies d'oie et autres substances tremblantes comme la gelée dont déborde la cuisine de Francfort, était-ce une merveille qu'il fût saisi de tremblement, de crainte pour l'avenir de l'État, et qu'il parlât contre son premier avis? Il fallait qu'il le fît; sa sécrétion cérébrale, changée par la cuisine de Francfort, le forçait impérieusement à ce qu'on nomme ce changement d'opinion! Qui calculera l'influence que les huîtres et le champagne offerts par le prince Lichnowsky eurent sur le corps affamé et desséché du Berlinois Wilhelm Jordan? D'où viennent les nombreuses plaintes des cercles électoraux, qui croyaient avoir choisi des hommes

d'opinions toutes différentes de celles qu'ils manifestaient ensuite à Francfort? Ces honorables personnages n'étaient point des transfuges, point des esprits faibles qui se laissaient circonvenir par les belles paroles de Droysen ou de Biedermann. Non! la manière de vivre changée à Francfort changeait leur secrétion cérébrale, et ils pensaient effectivement à présent autrement qu'ils n'avaient pensé à l'élection; tandis que les électeurs restés dans les mêmes conditions d'existence persévéraient dans la même pensée, et élevaient des plaintes amères sur la défection, la tromperie, la trahison de leurs députés[1].

On arrivera certainement un jour, en poursuivant ces études, à trouver pour chaque ordre de pensée spécial un ordre spécial de nourriture, et ces deux ordres se correspondront réciproquement. Je crois

[1] Les quelques principes exposés ici ont reçu dans le cours du temps une ratification répétée. Je me contente de mentionner une brillante série d'expériences. C'est avec une tension fébrile, avec cette angoisse vigilante du père qui voit son cher enfant aller sur le bord du précipice dans lequel à chaque instant il peut tomber et se briser, pour ne plus se relever jamais; c'est avec ce sentiment mêlé de sollicitude, de douleur et de joyeuse espérance que l'auteur a suivi de loin les pas de M. Riesser. M. Riesser était pour ainsi dire la fiole mystérieuse dans laquelle la distillation du cerveau de l'auteur, qu'il nomme sa théorie, était confinée, et devait passer à travers les variations de la politique allemande, les mille détours de l'union d'Erfurth et le rétablissement de l'ordre de l'électorat de Hesse-Holstein. En M. Riesser, la théorie avait trouvé un corps correspondant à son énormité. L'auteur arrachait les journaux et les tirait à lui avec un empressement fébrile; — il lisait même avec intérêt la liste des Allemands décédés. — Son regard cherchait M. Riesser dans ces cavités, dans ces sépultures héréditaires des plus nobles personnages, d'où sortaient, étouffés, les cris lamentables de ceux qu'on avait enterrés vivants. Et le vase portait admirablement son précieux contenu à travers ces épreuves du feu. A force d'être foulé, pétri, M. Riesser était finalement devenu une pâte insignifiante entre les mains de l'odorant confiseur Biedermann. Effroyable influence de la cuisine de Francfort! Mais M. Riesser retourna à Hambourg. A peine le bœuf, le caviar et le poisson de mer étaient-ils absorbés en quantité suffisante, passés dans sa circulation et assimilés à son corps endormi, que M. Riesser reprit sa vivacité, et que du fond de son estomac s'élevèrent de nouveau des vapeurs révolutionnaires. Bientôt elles furent tellement épaisses et se portèrent tellement au cerveau, que le noble personnage se refusa d'abord à aller à Erfurth. L'envoi d'un pâté de Hornan fixa sa décision. A Erfurth, il se montra, comme au *Vorparlament*, hardi, radical, exalté, révolutionnaire. La chère de la place affaiblit un peu l'effet de la nourriture hambourgeoise. Malheureusement, malgré les représentations désespérées du Cagliostro prussien, l'expérience ne dura pas assez longtemps pour conduire de nouveau à ce même résultat de Francfort; mais on pouvait déjà nettement reconnaître qu'il était en voie de se produire. M. Riesser fut délivré de la chère d'Erfurth et rendu au bœuf de Hambourg. Depuis un an il en jouit journellement et abondamment, et de nouveau il brille, étoile de première grandeur, sur le ciel pâle de l'opposition allemande, lançant des rayons enflammés contre ceux qui n'ont pas su sauver l'unité et la grandeur de la patrie. — O déesse de la liberté! conserve-nous longtemps encore, dans des alternatives de nourriture, cet objet d'observation scientifique, afin que la théorie d'un de tes fils ne tourne pas à sa honte. (*Note plus récente que le texte.*)

que, uniquement par un règlement convenable de l'alimentation (aussitôt que les prémisses auront une fois été exactement posées), on pourrait former à volonté des hommes d'État, des bureaucrates, des théologiens, des révolutionnaires, des aristocrates, des socialistes, même des référendaires; et la sagacité infinie qui est actuellement dépensée en constitutions, en ordonnances et autres bases de l'État, se dirigerait alors sur l'invention de certains bouillons, de certaines bouillies et de certaines sortes de viande qui, en tout cas, seraient mieux au goût de l'espèce humaine, et qui auraient néanmoins les mêmes résultats. Dans aucun État animal, il n'existe de constitution écrite, partout les lois se sont formées dans le cours des âges, sous l'influence de la répartition convenable de la nourriture, et malgré tous les orages du temps. Quand donc viendra cette heureuse époque où l'on emploiera au gouvernement de la race humaine une alimentation substantielle, au lieu de lois de papier !

Tous les animaux ne vivent pas sous des formes politiques. En face de sociétés rigoureusement constituées existent souvent des individus errànt dans l'anarchie. Mais constamment les animaux de la même espèce ont aussi la même forme politique, — le même enchaînement logique de pensées dans la réalisation de leurs idées sociales, — ce qui s'explique facilement par la simple raison de leur nourriture uniforme. Mais on aurait tort de croire que, dans leur délimitation d'espace, les États des animaux soient fermés et étrangers les uns aux autres. Non-seulement entre les différents États de la même espèce, mais aussi entre des espèces différentes il règne les rapports les plus multipliés, et les relations internationales sont, dans une large mesure, entretenues et cultivées. Ce que l'intelligence humaine a pu inventer, ce que l'imagination a pu concevoir, ce que l'usage ou l'habitude ont pu faire naître au point de vue politique, tout cela trouve, dans le monde animal, une expression certaine, supérieure et durable. Républiques et monarchies, avec succession masculine ou féminine, organisations de castes et de rangs de toute sorte, États sociaux démocratiques et aristocratiques, esclavage et privilége héréditaire de paresse, empires électifs et héréditaires, État fédéral et confédération, alliance offensive et défensive, éternels traités de paix et état de guerre incessant, — tout cela se croise dans une variation diaprée et s'engrène l'un dans l'autre — comme au moyen de roues exactement limées — pour la marche progressive du monde animal. Ce que l'histoire de l'humanité ne nous présente que par fragments incomplets et, en outre, colorés par la conception particulière de l'auteur, — la considération du monde

animal nous le présente sans déguisement dans sa nudité originaire. La cause de chaque effet se montre immédiatement à l'œil observateur; les principes éternels qui dirigent l'ensemble ne sont pas rendus méconnaissables par une fausse distribution de la lumière, par un revêtement artificiel.

L'investigation de la nature sera placée dans son droit naturel par les futures combinaisons politiques qui auront lieu dans l'humanité. L'esprit chercheur ne peut actuellement déployer que de deux côtés son activité : vers l'organisation pacifique ou vers le renversement violent. La première revient au naturaliste et le second au guerrier. Jeunes gens allemands, qui voulez agir en faveur de l'unité et de la liberté de votre patrie, vous ne devez devenir que zoologistes ou soldats. Toutes les autres sciences sont atteintes par la malédiction de la stérilité. Ce n'est que lorsque la jeune génération entrera dans l'arène, l'épée d'une main et de l'autre le code des organisations animales, que le temps nouveau pourra triompher. Aussi ne croyons-nous maintenant encore à aucune révolution. Manteuffel peut dormir tranquillement sur le lit fait par le parti de Gotha [1], — les rats fouisseurs de la démocratie ne lui rongeront pas la paille sous le corps. Les zoologistes révolutionnaires et les capitaines révolutionnaires sont maintenant dans les écoles et les maisons des cadets; — il faudra attendre que leur éducation soit achevée.

Il n'y a plus qu'un résultat que je me permets de faire ressortir comme essentiel et général. Quelque parfait que puisse être l'État qu'une espèce particulière a formé par sa pensée féconde, constamment on remarquera que les espèces analogues qui vivent dans une anarchie plus ou moins complète sont placées à un degré plus élevé de l'organisation. Il y a des États animaux de perfection différente. — Plus ils sont parfaits, plus ils réduisent l'individu et transforment ses droits en devoirs envers la communauté. L'étiolement de l'organisation va du même pas; les individus eux-mêmes périssent peu à peu, dans de tels États, par trop bien gouvernés, et souvent la réduction s'étend si loin, que les individus isolés n'apparaissent plus que comme organe de la masse, sans volonté libre déterminante, sans locomotion, sans spontanéité sous aucun rapport.

Ainsi la poursuite de l'idée gouvernementale dans l'État des animaux se venge par l'étiolement et l'abaissement des individus. Il est ici complétement indifférent que le principe de l'État animal soit dans le

[1] Le parti doctrinaire en Allemagne.

socialisme, dans le système républicain, aristocratique ou monarchique. Dans l'État purement social des polypes, l'individu isolé est tout aussi bien abaissé au rôle de simple contribuable (fournisseur de nourriture pour l'État) et de procréateur d'enfants, que dans l'État d'Ilotes monarchique du tænia; si ce n'est qu'ici, en vertu de la tendance monarchique de l'ensemble, la dégradation de l'individu (membre) s'élève même jusqu'à l'expatriation forcée et l'expulsion des individus de la métropole.

C'est tout l'opposé qui a lieu dans le développement graduel de l'anarchie. L'individu devient d'autant plus parfait qu'il s'émancipe davantage de l'État; ses organes isolés et par là aussi ses facultés naturelles augmentent d'énergie intérieure et de beauté extérieure; il s'élève, en général aussi bien qu'en particulier, à un degré supérieur de perfection. L'anarchie retrempe les organes, aiguise le sens, augmente la puissance intellectuelle; isolé vis-à-vis des éléments ses ennemis, l'individu exerce dans l'anarchie tous ses organes et toutes ses facultés pour conquérir, dans la lutte, l'indépendance dont il a besoin. Quelle différence entre le chacal ou le loup qui vivent dans des liens de société républicaine, assez relâchés il est vrai, et le rusé renard qui mène anarchiquement son existence dans l'antre construit par lui-même, et ne passe que le court temps de son enfance sous la discipline patriarcale des parents!

Combien ceux qui accordent le pas à la puissance politique sur la liberté politique doivent rester confondus devant ce simple fait, dont les preuves se retrouvent jusque dans les plus petits détails! Vraiment, mon ami L. Simon de Trèves avait raison quand il assignait, par des raisons philosophiques, l'anarchie, la liberté complète de l'individu, comme but suprême à l'humanité; quand il affirmait que toute forme politique, que toute loi est un signe du défaut de perfection de notre état de culture. Chaque atome animé est altéré d'anarchie, aspire à la liberté, et ce n'est qu'à la lumière de ce soleil qu'il se développe jusqu'à la perfection supérieure!

Que tous ceux donc qui ont à cœur le développement du genre humain prennent soin de diriger toutes leurs pensées, tous leurs efforts sur ce point : — comment l'anarchie peut être amenée, aussi tôt que possible, aussi complète que possible, aussi générale que possible. Ce sont les faux prophètes qui, par des lois, des systèmes, des institutions politiques, croient pouvoir amener le salut du pays; ce sont les faux prophètes qui, par un changement de règne et en faisant systématiquement venir le bonheur d'en haut, pensent pouvoir rendre

heureux le genre humain! Le progrès de l'humanité vers un meilleur sort n'est que dans l'anarchie, et le but de ses efforts ne peut être que l'anarchie.

Oui, l'anarchie! mais son avénement ne sera possible que si l'on tient compte de ces principes que nous enseigne la considération du règne animal. Il n'y a que le changement des conditions matérielles, l'amélioration successive de la nourriture, la pondération infinie amenée dans les sécrétions cérébrales par le règlement convenable des aliments, qui rendent possible cet État anarchique, qui doit apparaître au myope comme un désordre confus, au presbyte comme l'image de l'harmonie des sphères.

Viens donc, douce anarchie, libératrice du monde, vers laquelle soupire l'âme oppressée du gouverné comme du gouvernant! Toi qui peux seule nous délivrer de cette situation étouffante, viens, et arrache-nous de ce mal qu'on nomme État! Un terrible révolutionnaire, Proudhon, a récemment appelé l'ironie au secours de l'humanité! Pour moi, conservateur qui explore les États des animaux, l'ironie est bien loin de moi! Avec la sainte gravité de la conviction, je montre nos frères, les animaux, nos compagnons restés en arrière dans la tendance vers la perfection, et je vous crie, à vous, sages transis de la politique, à vous, vers, dans la poussière des paragraphes: « Regardez et instruisez-vous! Qu'ils soient votre leçon, vos compagnons d'existence sur cette terre! Voyez comment, enchaînés dans les liens politiques, ils se fatiguent en vain, ils se tordent en vain pour arriver au perfectionnement; comment ils restent sur le degré où les ont placés les lois de la société de l'État! Regardez et persuadez-vous comment ceux qui se sont affranchis de ces chaînes prennent librement leur essor vers le but de la perfection qui leur est accessible; comment ils luttent et triomphent dans l'anarchie, avec l'anarchie, par l'anarchie! »

Traduit par Marie d'Asa.

L'*ALCESTE* DE GLUCK.

La question du vieux répertoire à l'Opéra. — Notes historiques sur ALCESTE. *— L'œuvre et ses nouveaux interprètes. — Examen du système de musique dramatique de Gluck. — De la reprise des opéras de Gluck.*

PREMIER ARTICLE.

I.

Nous n'oublierons jamais la glorieuse soirée où l'*Orphée* de Gluck nous fut rendu au Théâtre-Lyrique, cette émotion religieuse répandue dans la salle dès avant le lever du rideau, ce tremblement de respect qui se mêlait aux fièvres de la curiosité et de l'admiration, enfin ces bravos, cet enthousiasme et les deux cents représentations qui s'ensuivirent.... Et cependant la reprise d'*Alceste* est, selon nous, un événement de plus haute portée, de plus grande conséquence. Le succès d'*Orphée* au boulevard du Temple prouvait surtout le génie d'une grande artiste et l'instinct heureux d'un directeur entreprenant et habile, mais il pouvait rester à l'état de simple succès. La reprise d'*Alceste* à l'Opéra s'élève à la hauteur d'une question de principe. En un mot, *Orphée* était une *résurrection*, *Alceste* est une *restauration*, la restauration d'un génie-roi dont la majesté a été longtemps méconnue et qui fait sa rentrée triomphale.

Ce mot de *restauration* pourrait effrayer certaines consciences musicales. Il va sans dire que Gluck ne détrônera personne. L'Opéra n'est pas une chapelle vouée à tel ou tel saint jaloux, c'est un Panthéon. Les maîtres contemporains se serreront un peu pour faire place à ce patriarche de la tragédie lyrique, auquel ils ont fait payer par trente

années d'ostracisme le crime d'avoir régné souverainement pendant plus d'un demi-siècle sur notre première scène lyrique. Il y a dans l'histoire de l'art, comme dans celle des mœurs et des institutions, de ces flux et reflux, de ces grandes marées, de ces révolutions et de ces réactions. En 1770, Gluck avait triomphé de la musique italienne; en 1828, la musique italienne, personnifiée dans l'auteur du *Barbier* et de *Sémiramis,* revint à Paris l'attaquer et ruiner son empire. Il y eut alors des gens qui lui dirent son fait; on accusa le vieux despote lyrique « d'avoir, par son funeste système, tenu pendant cinquante ans la mélodie exilée de notre première scène nationale ». Cela s'écrivait dans les journaux et dans les revues. La tragédie lyrique s'écroula donc, et sur ses ruines s'établit cette nouvelle école dont les dix ou douze chefs-d'œuvre composent exclusivement le répertoire actuel de l'Opéra. Tant qu'a duré cette riche et splendide efflorescence de l'école contemporaine, on n'a pas eu le temps de songer aux morts. Mais aujourd'hui ces maîtres ont vieilli et ne produisent plus; nous sommes enrayés dans une de ces périodes de transition et de repos stérile, où l'on n'a rien de mieux à faire, en attendant l'avenir, que de se retourner vers le passé, et de réparer les injustices historiques. Le pis-aller est encore fort honorable : il faut nous applaudir nous-mêmes de cette renaissance des vieux maîtres classiques, de cette recherche et de cet amour éclectiques du beau musical qui semblent devoir caractériser l'époque où nous vivons.

Donc les temps étaient révolus pour Gluck; il devait avoir son tour à ce Théâtre-Lyrique qui a eu l'honneur de rendre populaires Weber et Mozart. — On a beaucoup reproché à l'Académie impériale de musique d'avoir laissé à une scène secondaire le soin de tirer Gluck de l'oubli. A bien prendre les choses, je n'y vois pas un si grand crime. Il y a deux théâtres, le Grand-Opéra et le Théâtre-Français, qui ont, pour ainsi dire, leur fortune faite : ils vivent sur un répertoire déjà trop riche, et qu'on leur impose le devoir de maintenir incessamment en lumière; ils n'éprouvent donc pas le besoin de risquer des nouveautés, et d'autant moins qu'on leur sait à peine gré des révélations artistiques où ils réussissent, tandis qu'on se fait un bonheur de leur rendre l'insuccès très-amer. L'esprit public est ainsi fait en France, que la meilleure réforme effectuée par l'autorité passe presque inaperçue, et qu'il n'y a de remarquées ou de prônées que celles dont l'initiative est venue de l'opposition. Une œuvre nouvelle, un maître nouveau a donc chance de faire bien plus de bruit s'il s'adresse à l'Odéon et au Théâtre-Lyrique. C'est à ces théâtres, que j'appellerais volontiers *théâtres d'opposition,*

qu'il appartient plutôt de tenter les aventures, d'essayer les œuvres et les hommes.

Il est hors de doute que si *Orphée* avait été repris d'abord à l'Opéra, j'entends avec les mêmes artistes et dans les mêmes conditions, il n'aurait pas eu la moitié du succès de vogue qu'il a obtenu au boulevard du Temple. D'abord le voisinage imposant de *Guillaume Tell* et des *Huguenots*, en permanence au répertoire, aurait jeté quelque ombre. Puis, au lieu de s'abandonner sans arrière-pensée à la jouissance du chef-d'œuvre, on n'aurait pu s'empêcher d'apercevoir aussitôt derrière cette admirable musique, la grosse, l'énorme question du vieux répertoire à rétablir en face du nouveau. Là-dessus les discussions s'engageaient. Tout le plaisir était gâté. Personne n'y a pensé au Théâtre-Lyrique, où l'œuvre classique apparaissait à l'état de brillante exception. Aujourd'hui, grâce au succès d'*Orphée*, la réputation de Gluck est toute faite dans le public, Gluck est encore un génie, sa musique est encore sublime, tout le monde l'a dit, il n'y a pas à s'en dédire, et le vieux maître rentre tranquillement et sans encombre au répertoire de l'Opéra. — On me permettra de trouver que tout est pour le mieux.

Ce n'est pas à dire que le succès de la reprise d'*Alceste* à l'Opéra fût le moins du monde assuré. On n'était pas sans inquiétude sur l'issue de la tentative. Des pronostics fâcheux avaient été répandus à l'avance au dehors, et dans la maison même il circulait des bruits assez décourageants sur l'effet des répétitions. Il ne faut jamais prêter l'oreille à ces bruits de coulisses : quand on a monté les *Noces de Figaro* au Théâtre-Lyrique, messieurs les artistes n'en auguraient rien de bon; on fredonnait ironiquement certains motifs qui semblaient surannés, on s'attendait à une chute ou à un succès d'estime : les *Noces* ravirent tout Paris et eurent deux cents représentations.

Alceste n'en aura pas tant, et le précédent d'*Orphée* même ne garantit rien. C'est qu'*Orphée* est une œuvre bien mieux comprise pour la scène : il y règne une heureuse diversité de tableaux; le premier acte est une élégie plaintive, le deuxième est, si vous voulez, un âpre et terrible fragment d'épopée; le troisième une rêverie délicieuse, le quatrième est du drame proprement dit. *Alceste*, au contraire, est d'une seule teinte, et cette teinte est lugubre; c'est une tragédie et des plus austères, et même, il faut l'avouer et nous l'expliquerons plus loin, des plus malheureusement conçues. De toutes les partitions de Gluck c'était la plus périlleuse à reprendre, car c'était la seule qui eût dans son temps souffert une chute. Commencer par là, c'était, comme on dit vulgairement, attaquer le taureau par les cornes. Encore ici, nous dirons :

Tant mieux! L'expérience n'en est que plus probante et plus décisive. Si *Alceste* a réussi, *Armide* et les autres auront la partie belle.

Le succès était si peu convenu d'avance, que ceux mêmes qui le désiraient le plus n'y comptaient pas. Décidément, on a tort de se méfier du goût du public. On a pu, et l'on peut tous les jours, lui reprocher une pitoyable et lâche condescendance à accepter des spectacles d'une trivialité plus ou moins agréable; mais vous voyez que c'est faute de mieux, qu'il sait reconnaître un vrai chef-d'œuvre à l'occasion, et que le génie, si sévère qu'il soit, peut toujours reprendre ses droits sur lui. Ainsi, depuis quelque temps, le voici qui s'en va tous les dimanches applaudir les symphonies de Haydn et de Beethoven aux concerts populaires du Cirque Napoléon.

En dépit de la monotonie assommante du drame de Calzabigi et de la versification ridicule de Du Rollet, malgré la tension d'esprit qu'exigent les éternels récitatifs de Gluck, on a été soudainement frappé du caractère de grandeur et de tristesse majestueuse dont cette musique est empreinte. En vingt endroits l'action a été interrompue par les bravos de la salle entière. Il est même arrivé à la quatrième représentation un fait inouï, unique assurément dans l'histoire de l'*Alceste*. Après ce sublime ensemble du grand prêtre et du chœur, au deuxième tableau, *Dieu puissant, écarte du trône...*, l'enthousiasme a été si grand, qu'il a fallu *bisser* le morceau, bien que, par sa forme, il se prêtât aussi peu que possible au *da capo*.

La question du vieux répertoire est désormais résolue; il serait de la dernière inconséquence de ne pas poursuivre dans ce sens, lorsqu'on s'y voit invité par l'approbation du public. Nous ne concevons rien de plus honorable pour l'Opéra que ce retour pieux vers la tragédie lyrique. N'est-il pas singulier que les œuvres écrites à Paris par Gluck et Spontini soient délaissées par nous, tandis qu'elles sont toujours goûtées en Allemagne, à Berlin, à Vienne, à Prague, à Munich? — Encore une fois, il ne s'agit point d'accaparer le répertoire : que Gluck, à l'Opéra, soit assuré seulement de la place modeste qui est faite à Corneille et à Racine par le Théâtre-Français, la proportion sera-t-elle exagérée? la prétention est-elle exorbitante? Les plus fervents amateurs de tragédies sont assez raisonnables pour ne rien demander de plus.

Si grandioses et si pures que soient les émotions qui nous viennent de ces chefs-d'œuvre d'un art perdu, on sait bien qu'elles ne peuvent suffire aux goûts et aux besoins artistiques de notre temps; il nous faut des productions plus complexes et surtout plus humaines; la fata-

lité antique et la mythologie sont des ressorts dramatiques qui ont perdu leur vertu. Et toutefois, ces maîtres classiques conservent une valeur énorme; ce sont des ancêtres dont nous entretenons avec soin le culte et la tradition. Nous ne les imitons plus, nous suivons d'autres voies; mais il y a chez eux un idéal de noblesse et de grandeur auquel il fait bon d'aller de temps à autre se retremper. Ce ne sont plus des modèles, mais ce sont de sublimes régulateurs. Si jamais il était question d'abolir l'ancien répertoire au Théâtre-Français, il n'y aurait qu'un cri en France pour réclamer son maintien, et je crois que ceux-là mêmes qui ne le suivent pas ou qui n'ont jamais pu y prendre goût sentiraient d'instinct qu'un dommage irréparable va être apporté à la littérature nationale et que ses destinées en souffriront. Eh bien, il n'est pas moins essentiel à notre première scène lyrique qu'à la Comédie française d'avoir ses aïeux. Les grands opéras contemporains, productions d'un art évidemment plus complet et plus riche, n'auraient rien à y perdre; au contraire, ce serait un point de comparaison, un élément nouveau de diversité. Je suppose qu'on donne seulement une fois par mois, en moyenne, une représentation de Gluck ou de Spontini (*Orphée, Armide, Alceste, Iphigénie en Tauride, la Vestale, Fernand Cortès*), et qu'on fasse entendre de loin en loin, dans des soirées extraordinaires, de grands fragments de Lulli, de Rameau, de Sacchini, de Piccini, de Méhul.... Ces exhibitions intermittentes d'un art noble et digne contribueraient merveilleusement à relever le niveau du goût public.

II.

Mais laissons pour le moment cette question du répertoire, et revenons à l'*Alceste*.

Nous avons dit plus haut que cet opéra était tombé du temps de Gluck; cette disgrâce arriva aux premières représentations de l'*Alceste* française, mais non pas à la première apparition de l'ouvrage à Vienne. L'*Alceste* italienne fut jouée à Vienne le 16 décembre 1767 avec un succès éclatant, et pendant deux ans on ne voulut entendre autre chose. Cette austère déclamation lyrique tranchait pourtant de la façon la plus vive sur le genre de l'opéra italien, qui dominait alors en Europe et surtout à Vienne. Il faut dire que le succès d'*Alceste* avait été préparé cinq ans auparavant par celui d'*Orfeo*. *Orphée* est le premier chef-d'œuvre écrit par Gluck dans sa dernière manière, la seule qui subsiste et qui représente pour nous le génie du maître. Dans

Orphée, il y avait encore beaucoup de mélodie italienne. Mais *Alceste* est de tous les opéras de Gluck celui où il a le plus rigoureusement appliqué sa réforme....

Avant d'aller plus loin, déclarons que notre intention n'est pas de raconter l'histoire de Gluck avant et après son système, en Italie, à Vienne et à Paris, ni même d'entreprendre une monographie d'*Alceste*. Lorsqu'un opéra est, comme celui-ci, un chef-d'œuvre consacré et chevronné par le temps, lorsqu'il a un passé illustre, une histoire longue et curieuse, et, par surcroît, lorsqu'il représente un système, il y aurait matière à un volume. Nous aimons mieux renvoyer à la biographie de Gluck par Antoine Schmid nos lecteurs qui savent l'allemand, et ceux qui ne le savent point à l'*Histoire de l'Opéra* de Castil-Blaze, ou à l'article *Opéra* de l'*Encyclopédie moderne*, qui n'est pas exempt d'erreurs, mais qui est assez complet pour les détails du séjour de Gluck à Paris, et réunit la plupart des documents officiels, les lettres et les articles de Gluck, de Du Rollet, de Suard, de la Harpe, etc., etc. Dieu sait combien de fois ce travail de M. de Kermoysan a été pillé et refait! Nous renvoyons surtout à la grande étude que M. Berlioz publie en ce moment par feuilletons dans le *Journal des Débats* sous ce titre : *L'Alceste d'Euripide, celles de Quinault et de Calzabigi; les partitions de Lulli, de Gluck, de Schweitzer et de Guglielmi sur ce sujet*[1]. Nous ne voyons pas la nécessité de paraphraser ce qui est déjà fait. Nous aimons mieux nous réserver de développer à l'aise certaines observations personnelles qui nous viendront chemin faisant, et qui ont chance de ne pas être rebattues.

Gluck devait fatalement venir couronner sa carrière en France; c'était là qu'il allait trouver la belle tragédie, et c'était là enfin qu'on pouvait le mieux comprendre ses idées sur la déclamation musicale, car elles y avaient déjà cours depuis un siècle. Si la tragédie lyrique établie par Lulli et Quinault n'était pas arrivée d'elle-même à réaliser précisément ce que rêvait Gluck à trois cents lieues de là, c'est qu'il ne s'était pas rencontré un génie français assez indépendant pour la ramener au naturel et à la vérité, pour la débarrasser de ces vieilles habitudes de galanterie courtisanesque qu'elle avait contractées dans

[1] L'éminent critique et compositeur a-t-il connaissance d'une dissertation de Wieland, *Sur trois anciens opéras allemands intitulés Alceste?* Cette dissertation est dans le vingt-sixième volume de ses Œuvres, à la suite de ses poëmes d'opéra; lui-même a fait un livret d'*Alceste*, et c'est celui qui fut mis en musique par Schweitzer et représenté à Weimar en 1773. — Un compositeur italien, Draghi, a fait aussi un opéra d'*Alceste*, qui fut donné à Vienne en 1699.

les divertissements de Versailles auxquels elle avait servi dès sa naissance. Gluck, avec sa puissante et libre individualité et ses études passionnées de l'art antique, était bien l'homme prédestiné à cette tâche. C'était comme un Messie qu'on attendait, et dont la venue renouvela soudainement la face des choses. Pour se faire une idée de l'état des esprits, il faut relire la curieuse lettre adressée par le bailli Du Rollet en 1772 à l'un des directeurs de l'Opéra de Paris, lui annonçant que l'illustre chevalier Gluck se propose de travailler pour l'Opéra français, et que pour commencer il met en musique l'*Iphigénie* de Racine. Les négociations s'engagèrent. Le premier acte fini, on l'envoya au directeur Dauvergne. Dauvergne répondit : « Si M. le chevalier Gluck veut s'engager à donner six opéras à l'Académie royale de musique, on jouera d'abord celui qu'il présente; autrement, on ne le jouera pas; car un tel ouvrage rendrait impossible tout le répertoire actuel. » Aurait-on soupçonné de vues si profondes le futile auteur des *Troqueurs?* Le 19 avril 1774, *Iphigénie en Aulide* est représentée avec éclat, et fait révolution. Sans attendre un nouvel ouvrage inédit du maître, on se jette sur ses œuvres italiennes. Les partitions d'*Orfeo,* de *Paride* et d'*Alceste,* gravées par la munificence du comte de Durazzo, étaient depuis longtemps connues à Paris. Les traducteurs se mirent après. *Orphée,* traduit par Molines, obtint un véritable triomphe le 2 août 1774.

Alceste fut traduite par Du Rollet, et Gluck prit la peine de remanier toute sa partition sur les vers du librettiste français; à l'exception de quatre ou cinq morceaux demeurés intacts, tout fut modifié, et, il faut le dire, avec une supériorité très-marquée en faveur de la version française[1]. *Alceste* ne réussit pourtant pas à la première représentation, 23 avril 1776. Le troisième acte fut trouvé faible et gâta le succès des deux autres, qui avaient été trouvés fort beaux. Un ennemi de Gluck ose s'écrier en sortant : « *Alceste* est tombée! — Tombée du ciel! » riposte l'abbé Arnaud, fervent gluckiste. Gluck, toujours intrépide, prédit que « si sa musique ne plaît pas aux premières représentations, elle se relèvera aux suivantes; que si ce n'est pas cette année, ce sera l'an prochain, parce que c'est la musique la mieux sentie et qu'il n'en connaît pas de meilleure[2] ». Ainsi que Corneille, Gluck se

[1] Sur les différences de la partition italienne et de la partition française d'*Alceste*, voir Antoine Schmid, p. 139 et 259, et les deux feuilletons de M. Berlioz dans le *Journal des Débats*, nos du 15 et du 20 octobre.

[2] Il faudrait pourtant renoncer à répéter cette anecdote apocryphe, que j'ai vue reproduite encore dernièrement dans les journaux et les revues : A la première représentation

rendait volontiers justice à lui-même. De la part d'un homme de talent, c'eût été de la suffisance; chez lui, homme de génie, c'était la simple conscience de sa valeur. Quand on lui apprit que Piccini écrivait un *Roland,* il répondit seulement : « Si son *Roland* réussit, je le referai. »

Après avoir retouché le troisième acte, il partit tranquillement pour l'Allemagne. De retour à Paris, quatre mois après, le 14 septembre, il assistait à la trente-huitième représentation d'*Alceste*, dont le succès avait toujours été croissant. L'Académie royale de musique ne vivait plus que de ses trois opéras : tout le reste était mis à néant. Voulez-vous savoir en quelle estime on tenait alors l'*Alceste?* Lisez ce passage d'une lettre de Gluck au bailli Du Rollet : « Vous me dites, mon cher ami, que rien ne vaudra jamais l'*Alceste;* mais moi je ne souscris pas à votre prophétie. *Alceste* est une tragédie complète, et je crois qu'il manque très-peu de chose à sa perfection. Mais vous n'imaginez pas de combien de nuances et de routes différentes la musique est susceptible. L'ensemble de l'*Armide* est si différent de celui de l'*Alceste*... Il faudra au public au moins autant de temps pour le comprendre, qu'il lui en a fallu pour comprendre l'*Alceste*. Je tremble qu'on ne veuille comparer l'*Armide* et l'*Alceste*, poëmes si différents, dont l'un doit faire pleurer, et l'autre faire éprouver une voluptueuse sensation. »

Armide fut donnée en 1777, et de même qu'*Alceste* elle eut besoin d'un certain temps pour se faire apprécier; enfin en 1779, *Iphigénie en Tauride* vint clore la série des chefs-d'œuvre de Gluck.

Ces cinq partitions ont dominé l'Opéra français durant un demi-siècle. *Alceste*, quoique un peu moins populaire que les autres, n'a cessé de tenir le répertoire jusqu'en 1817 : on ne la jouait pas fréquemment, mais on la jouait chaque année. On en fit une reprise importante le 20 avril 1825 avec Louis Nourrit, le père, et madame Branchu, célèbre tragédienne lyrique, qui avait fait les beaux jours de l'Opéra au commencement du siècle. *Alceste* fut donnée alors sept fois, puis une fois encore l'année suivante, dans les représentations de retraite de madame Branchu et de Louis Nourrit, et ce fut tout. En cinquante-deux ans, *Alceste* avait eu deux cent quatre-vingt-trois représentations.

Orphée et *Armide* restèrent un peu plus longtemps au répertoire; les

d'*Alceste*, le jeune Mozart se serait jeté dans les bras de Gluck en s'écriant tout en larmes · « Les âmes de bronze! que leur faut-il donc pour les émouvoir? — Sois tranquille, petit, aurait répondu le vieillard, dans trente ans ils me rendront justice. » Il n'y a qu'une difficulté à cela, c'est que la première représentation d'*Alceste* eut lieu en 1776, et que Mozart ne vint à Paris qu'en 1778, de mars à octobre, et justement à une époque où Gluck n'y était pas.

deux dernières représentations d'*Orphée* ont eu lieu le 28 mars et le 2 novembre 1831, la dernière d'*Armide*, le 9 septembre de la même année. On entendit encore après cela des fragments de Gluck (le deuxième acte d'*Armide*, au bénéfice d'Adolphe Nourrit, le 1er avril 1837; le deuxième acte d'*Orphée*, le 7 juin et le 6 décembre 1833, et plus récemment la scène des enfers d'*Orphée*, par Poultier, le 28 juillet 1848, dans une représentation au bénéfice de la caisse de retraite des artistes de l'Opéra). Mais enfin ce fut le 2 novembre 1831 la dernière fois qu'une œuvre de Gluck fut représentée en entier à l'Opéra. Ces petits renseignements paraîtront peut-être bien arides; mais j'ai tenu à les donner parce qu'on ne les trouverait nulle part. L'exactitude en est parfaite; ils nous ont été communiqués aux archives de l'Opéra [1].

Le vendredi 18 novembre 1859, *Orphée* nous fut rendu au Théâtre-Lyrique par madame Viardot. L'hiver dernier, dans deux concerts de la société du Conservatoire, la grande artiste fit entendre avec Cazaux et les chœurs de la société de très-longs fragments de l'*Alceste*. L'effet fut prodigieux. M. Alphonse Royer, directeur de l'Opéra, assistait à l'un de ces concerts. Bientôt madame Viardot fut appelée à redire ces fragments dans les salons du ministre d'État. La reprise d'*Alceste* fut alors décidée, et c'est ainsi qu'il nous a été donné de voir le vieux Gluck reprendre possession de la scène de l'Opéra le lundi 21 octobre.

III.

Le succès, nous l'avons dit, a été grand à la première représentation et plus grand aux suivantes. Cependant il faut convenir que l'admiration est mêlée de quelque fatigue et que la tension d'esprit est excessive. Le livret est d'une accablante monotonie. Gluck était fort entiché de ce librettiste Calzabigi, avec qui il avait comploté de renouveler le drame lyrique : « Je me ferais encore un reproche bien sensible, dit-il dans une lettre adressée au *Mercure*, si je consentais à me laisser attribuer l'invention du nouveau genre d'opéra italien dont le succès a justifié la tentative; c'est à M. de Calzabigi qu'en appartient le principal mérite; et si ma musique a eu quelque éclat, je crois devoir reconnaître que c'est lui qui m'a mis à portée de développer les ressources de mon art. Cet auteur, plein de génie et de talent, a suivi une route peu connue des Italiens dans ses poëmes d'*Orphée*, d'*Alceste*

[1] Voir le journal *l'Entr'acte*, nos du 30 septembre et du 21 octobre.

et de *Pâris*. Ces ouvrages sont remplis de ces situations heureuses, de ces traits terribles et pathétiques qui fournissent au compositeur le moyen d'exprimer de grandes passions, de créer une musique énergique et touchante.... »

Rien de plus louable assurément que de vouloir ramener la musique à l'expression vraie du drame; mais n'est-ce pas jouer de malheur que d'oublier ensuite la condition la plus élémentaire, la plus essentielle du théâtre, à savoir la variété qui seule peut rendre supportable un spectacle trois heures durant. La donnée première d'*Alceste* est belle et riche d'effets pathétiques; mais il aurait fallu imaginer des péripéties et des contrastes. J'avoue que le plan d'Euripide ne pouvait être conservé, il y règne des sentiments d'une crudité qui nous semblerait odieuse : ainsi Admète connaît le dévouement de sa femme, et y consent, puis il reproche à son père de ne s'être pas sacrifié.... tout cela répugnerait à la délicatesse moderne[1]. J'avoue également que la tragi-comédie de Quinault serait insoutenable aujourd'hui avec ses fadeurs, ses *lieux communs de morale lubrique*, sa galanterie de cour et ses intermèdes plus ou moins plaisants. Mais du moins Quinault avait su composer un spectacle très-varié de péripéties, de personnages, d'incidents, de scènes de demi-caractère. Calzabigi, au contraire, a pris à tâche de tout réduire à cinq ou six scènes dramatiques et musicales qui ne sont, à proprement parler, que des nuances d'une seule et même situation : Admète se meurt; il vivra si quelqu'un meurt à sa place; Alceste se dévoue et invoque la mort; Admète veut mourir en personne ou menace de suivre Alceste dans la tombe, et toujours ainsi jusqu'à l'intervention d'Hercule, grâce à qui personne ne mourra. Le divertissement du deuxième acte est troublé par les sanglots d'Alceste. Ajoutez qu'il n'y a pas même une seule opposition de sentiments : Alceste, Admète et le chœur sympathisent toujours ensemble, et tout le monde pleure de concert. Ajoutez encore la versification banale et ampoulée du bailli-traducteur, sa phraséologie indigente : ce serait une statistique amusante à faire, combien de fois reviennent dans ce triste poëme les mots : *douleur, larmes, alarmes, rigueurs, destin cruel, sort implacable, infortuné, malheureux, gémissements*, etc., etc., etc.

Le génie de Gluck a donc à triompher de tout cela! Le drame de Calzabigi fut jugé en 1776 comme il l'est aujourd'hui. Voyez ce qu'en

[1] Sur les *Alceste* d'Euripide et de Quinault, voir les deux feuilletons de M. Berlioz, *Débats*, 12 et 15 octobre, ainsi que les n°s 33, 34 et 35 de la *Revue musicale*, année 1861.

dit Jean-Jacques Rousseau dans les *Fragments d'observations sur l'Alceste italien,* qu'il écrivit à la prière de Gluck : « Je ne connais point d'opéra où les passions soient moins variées que dans *Alceste :* tout y roule presque sur deux sentiments, l'affliction et l'effroi; et ces deux sentiments, toujours prolongés, ont dû coûter des peines incroyables au musicien pour ne pas tomber dans la plus lamentable monotonie... » — « J'oserai dire que cet auteur n'a pas tiré de son sujet ce qu'il pouvait lui fournir pour soutenir l'intérêt, varier la scène, et donner au musicien de l'étoffe pour de nouveaux caractères de musique... » Du reste Jean-Jacques n'absout pas complétement le musicien des défauts de l'œuvre : « En examinant le drame d'*Alceste, et la manière dont M. Gluck s'est cru obligé de le traiter,* on a peine à comprendre comment il a pu en rendre la représentation supportable : non que ce drame, écrit sur le plan des tragédies grecques, ne brille de solides beautés, non que la musique n'en soit admirable, mais par les difficultés qu'il a fallu vaincre dans une si grande uniformité de caractère et d'expression, pour prévenir l'accablement et l'ennui, et soutenir jusqu'au bout l'intérêt et l'attention... » — « Je conviens qu'il y a plus ici de la faute du poëte que du musicien, mais je n'en crois pas celui-ci tout à fait disculpé. »

Nous serons un peu de cet avis sans nous montrer aussi minutieux et sévère que l'est Jean-Jacques dans son examen analytique de la partition. Ne va-t-il pas jusqu'à chercher de misérables chicanes à cet ensemble sublime : *Dilegua il nero turbine* (*Perce d'un rayon éclatant...*), qui soulève toujours l'enthousiasme du public : « Tout ce chœur en rondeau, dit-il, pourrait être mieux. » En vérité, l'auteur du *Devin du village* a-t-il le droit de faire ainsi le difficile?... Mais il n'est que temps d'entrer nous-même dans l'analyse de la pièce.

IV.

L'ouverture est très-supérieure à celle d'*Orphée,* sonate insignifiante qu'on a bien fait de supprimer aux représentations du Théâtre-Lyrique. La symphonie n'avait pas encore été inventée par Haydn; le seul type de composition instrumentale à cette époque était la sonate, la primitive sonate. Gluck a pris cette forme et ne l'a point agrandie, il faut l'avouer; la force créatrice qui était en lui ne s'est point portée vers l'orchestre; c'est un faible symphoniste, encore qu'il ait arraché parfois aux instruments des effets admirables qui lui sont bien personnels. Les vingt premières mesures de l'ouverture d'*Iphigénie en Tauride* sont de l'ordre

grandiose. Mais, en somme, celle d'*Alceste* est la meilleure qu'il ait faite; c'est une sonate pleine d'accents plaintifs, qui prépare réellement aux émotions du drame.

Ajoutons tout de suite que l'orchestre de l'Opéra l'a jouée avec un goût et un sentiment irréprochables. Quelques puristes ont pu remarquer que M. Dietsch conduisait presque *allegro* ce morceau, qui est indiqué *andante* dans la partition. Il est dans le vrai. Par *andante,* nous entendons aujourd'hui un mouvement lent; mais c'est une dépravation du sens originaire de ce mot : les anciens, Beethoven aussi bien qu'Händel, annonçaient les mouvements lents par les mots : *lento, largo, adagio*...; *andante* signifiait un rhythme qui va d'un bon pas, bien marqué, un rhythme *allant* (*andante*).

L'ouverture d'*Alceste* se relie sans interruption aux premiers cris de douleur du chœur : *Dieux! rendez-nous notre roi, notre père,* qui s'attaquent sur la septième diminuée et nous donnent tout de suite le ton général de la pièce. Prélude de trompette : un héraut vient annoncer au peuple qu'Admète est près de mourir. Le chœur : *O dieux! qu'allons-nous devenir?* est un peu simple d'harmonie, mais empreint d'une noble tristesse; j'en dirai autant du suivant : *O malheureux Admète! ô malheureuse Alceste!* — Les portes du palais s'ouvrent; Alceste, accompagnée de ses enfants, s'en va prier au temple pour son époux. Dans le premier air d'*Alceste,* il n'y a pas une phrase dont l'accent ne soit vrai; remarquez, vers la fin, l'unisson en *crescendo* de l'orchestre, qui double avec une grande véhémence l'effort douloureux de la voix. Cet air est suivi de la reprise des deux chœurs : *O malheureuse Alceste....* et *O dieux! qu'allons-nous devenir?* qui lui forment comme un double encadrement. Cette belle ordonnance symétrique est du reste ce qu'il y a de plus remarquable dans le premier tableau. Nous avons hâte d'arriver au second, qui est presque tout sublime.

Nous sommes dans le temple d'Apollon. L'abbé Arnaud disait de l'air d'Agamemnon dans *Iphigénie :* « Avec cet air on fonderait une religion. » On le dirait bien mieux de la marche qui ouvre le deuxième tableau de l'*Alceste;* elle respire l'onction et la majesté. Je ne trouve à lui comparer que l'entrée des grands prêtres des *Mystères d'Isis.* La marche de Mozart est assurément plus riche de musique, mais celle de Gluck est d'un caractère vénérable et sacré; il me semble que ses pontifes ont la barbe plus longue et plus blanche. Le gruppetto obstiné des premiers violons ne me déplaît point; il fait songer à ces frisures qui parent la tête du Jupiter olympien sans lui rien ôter de sa majesté. J'ai trouvé que les violons de l'Opéra exécutaient ces *gruppetti* bien sèchement;

je les voudrais plus larges et plus fondus dans la mélodie. Cette mélodie est, à proprement parler, une belle harmonie où toutes les parties chantent. Il y a une flûte à l'unisson des premiers violons qui l'enveloppent et la cachent, pour ainsi dire; on ne l'en distingue point, mais elle ajoute une suavité délicieuse au timbre des violons.

Le morceau suivant, où chacune des phrases entonnées par le grand prêtre est reprise par le chœur à pleine voix : *Dieu puissant! écarte du trône*..., se détache du fond un peu monotone de la partition, par son rhythme éclatant. La roulade torrentielle des violons, qui tombe sur chaque temps, les marches harmoniques qui se succèdent sous le dessin étroit et obstiné du chant, et surtout ce rhythme à 6/8 vigoureusement marqué, tout cela produit un effet qui va par moments jusqu'au vertige. Voilà une étrange prière à Apollon, prière fougueuse, opiniâtre, qui semble vouloir violenter l'attention et la bienveillance du dieu. Cela fait penser aux cérémonies des Corybantes provoquant Cybèle par des clameurs et des danses furieuses au bruit des boucliers entrechoqués. Ne croyez pas que Gluck ait faibli après ce superbe effort. Voici la scène où le grand prêtre annonce la présence du dieu qui va parler. *Apollon est sensible à vos gémissements*. L'inspiration antique éclate ici dans toute sa grandeur. Nous nous sommes reportés au sixième livre de l'*Énéide*, quand la sibylle, saisie d'un délire fatidique, s'écrie :

Deus! ecce deus! — Cui talia fanti
Non comptæ mansere comæ, sed pectus anhelum,
Et rabie fera corda tument, majorque videri,
Nec mortale sonans, afflata est numine quando
Jam propiore dei....

Le grand prêtre de Gluck s'écrie de même :

Plein de l'esprit divin qu'inspire sa présence,
Je me sens élever au-dessus d'un mortel.

Virgile avait dit :

Sub pedibus mugire solum et juga cœpta moveri,
Adventante dea....

Tout m'annonce du dieu la présence suprême....
La terre sous mes pas roule et se précipite,
Le marbre est animé, le saint trépied s'agite,
Tout se remplit d'un juste effroi...
Il va parler!...

L'orchestre, qui s'était d'abord contenté d'interrompre le récitatif de quelques traits vigoureux, s'enfle et gronde peu à peu, et finit par

éclater sur ces derniers mots. Puis tout reste muet un instant; et la voix émue du pontife poursuit encore :

> Saisi de crainte et de respect,
> Peuple, observe un profond silence;
> Reine, dépose à son aspect
> Le vain orgueil de ta puissance,
> Tremble!...

Alceste est tombée haletante sur le premier degré de l'autel, et le peuple est prosterné. La voix d'Apollon se fait entendre : Admète sera sauvé si quelqu'un s'offre à mourir pour lui. Cet oracle parle sur une même note, tandis que les trombones promènent au-dessous d'étranges et sombres harmonies. — Cet effet a été formellement copié par Mozart dans la scène du cimetière de *Don Juan : Di rider finirai pria dell' aurora*. Certes, Mozart était assez riche de son propre fonds pour n'emprunter à personne; mais la situation semblable se présentait, il s'agissait encore de faire entendre une voix de l'autre monde; la rencontre était inévitable. Disons, à la décharge de l'auteur de *Don Juan*, que si Gluck était venu le second, c'est lui qui eût été l'imitateur.

La fuite précipitée du peuple à l'instant même où l'on fait un appel au dévouement, pourrait prêter à rire. Il serait bon de faire à cet endroit deux ou trois gros éclats de tonnerre derrière l'autel pour excuser cette panique inconvenante. Du reste, le chœur extrêmement court : *Fuyons, fuyons,* est excellent : les diverses parties chorales et instrumentales vont, viennent, se heurtent, se dérobent, simulant à merveille le désordre d'une foule qui se disperse. — Mais Alceste, demeurée seule, s'empare de notre attention.

Les deux airs d'Alceste qui terminent cet acte sont un admirable récitatif-cantabile où il y a des accents parfois déchirants. Le premier, *Non! ce n'est point un sacrifice,* est bien le cri enthousiaste du dévouement. Dans un des silences de cet air, on entend tout à coup la voix inquiète et plaintive du hautbois : c'est le ressouvenir de son enfant qui vient attendrir le cœur d'Alceste : « *Ah! mes chers fils!* » Que de larmes madame Viardot a mises dans ces mots! Et comme elle lance ensuite ce superbe défi à la mort : « *Divinités du Styx... je n'invoquerai point votre pitié cruelle!* » Corneille eût applaudi des deux mains, car c'est là vraiment sa musique.

Tout cela est de l'inspiration la plus sublime et la plus imposante. J'ai vu un sceptique, un *bohème* littéraire dont c'est le métier de rire de tout, et qui était venu là faire provision de plaisanteries, je l'ai vu devant ce tableau du temple stupéfait et confondu d'admiration.

Il est dangereux pour un compositeur d'être aussi sublime au premier acte : même en se maintenant à la même hauteur, on risquerait encore de porter la peine d'avoir émoussé l'admiration. « En considérant la marche totale de cette pièce, dit Jean-Jacques Rousseau, j'y trouve une espèce de contre-sens général en ce que le premier acte est le plus fort de musique, et le dernier le plus faible.... Je conviens que le grand pathétique du premier acte serait hors de place dans les suivants ; mais les forces de la musique ne sont pas exclusivement dans le pathétique, mais dans l'énergie de tous les sentiments et dans la vivacité de tous les tableaux.... Ses ressources ne sont pas moindres dans les expressions brillantes et vives que dans les gémissements et les pleurs. » — Gluck l'a compris et prouvé aussi bien qu'un autre dans *Orphée :* l'acte des Champs-Élysées, qui est tout dans la demi-teinte, est aussi beau que celui des Enfers, qui est d'une violence sublime. Il y a une certaine gaieté douce et sereine que Gluck réussit à merveille. Mais l'allégresse lui est moins favorable. Il avait le badinage un peu lourd. Ses amis en convenaient : « Hercule, disaient-ils, est plus habile à manier la massue que les fuseaux. »

Le deuxième acte d'*Alceste* s'ouvre par des danses et des chants de joie : le peuple célèbre le retour d'Admète, ignorant encore le nom de la victime qui s'est dévouée pour lui. Le premier chœur, à 6/8, est assez vulgaire ; le second : *Vivez, aimez,* est taillé en menuet. Il est à remarquer que la gaieté de Gluck se traduit volontiers en menuet : et c'est une remarque générale que la musique, lorsqu'elle veut s'égayer, a une tendance singulière à tomber dans les formules de la danse : dans les airs gais de nos opéras-comiques, vous reconnaissez à chaque instant la coupe de la contredanse, de la valse, de la mazurka....

Les airs de danse du deuxième acte d'*Alceste* peuvent être plus ou moins jolis, mais ils n'ont rien de grec, et trahissent terriblement leur date de 1770. Il y en a un fort gentil, à 3/8, en *sol,* qui voltige sur les violons *pizzicati* avec une naïveté la plus mignarde du monde ; il était digne de faire danser les petits Amours poupons de Watteau. Il se danse avec chœur sur ces paroles : *Parez vos fronts de fleurs nouvelles ;* cet air fort gracieux et d'une allégresse ingénue, a été emprunté par Gluck à sa partition d'*Elena e Paride.* L'air de ballet *andante* en *sol* est charmant aussi ; Grétry s'en est souvenu dans l'air : *Du moment qu'on aime,* de *Zémire et Azor.*

Le principal effet de cette longue scène est dans le contraste déchirant des plaintes qu'Alceste mêle *a parte* dans cette allégresse ; la voix se lamente et se traîne, tandis que l'orchestre mène joyeusement la

danse. Une des plus belles pages de la partition, c'est le *cantabile* en *sol* mineur qu'Alceste chante là. Ce contraste si dramatique, qui n'existe point dans la partition italienne, a été mis en œuvre à Paris par Gluck, sur les conseils de Rousseau [1].

Gluck fait profession de ne céder à aucune complaisance pour la musique et de la sacrifier à la stricte expression du drame. Ne vous y fiez pas trop; vous le verrez répéter deux et quatre fois à l'italienne le même membre de phrase; il aime les reprises symétriques, il affectionne la forme traditionnelle du rondeau. L'air d'Alceste : *Je n'ai jamais chéri la vie,* est bien curieux à ce titre : il se compose de deux parties dont chacune opère son *da capo* complet, à la façon des reprises d'un menuet. — Le premier air d'Admète : *Bannis la crainte et les alarmes,* a de jolis passages, et l'autre : *Non, je ne puis vivre sans toi,* atteint au pathétique le plus déchirant.

Lorsque Alceste a fait à son époux l'aveu de son sacrifice, la déploration recommence alors de plus belle. Le chœur *Pleure, ô patrie!* a encore de beaux accents et encadre heureusement l'air d'Alceste : *Ah! malgré moi...* dont la première partie est d'une belle déclamation; j'aime moins le mouvement de strette italienne qui suit, mais il aboutit aussitôt à ce passage sublime : *Cet effort... me déchire et m'arrache le cœur.* Il y a ici un déchirement de la voix sur le *la* qui est vraiment un coup de génie; c'est, pour moi, l'équivalent du *no! no!* des Furies dans *Orphée.* J'ai le regret de dire que cet effet est absolument manqué par madame Viardot.

Le personnage d'Hercule n'existait pas dans le livret italien ni aux premières représentations de la pièce française : Alceste était ressuscitée par Apollon. C'est à la première reprise qu'on fit de l'ouvrage, le 22 octobre 1779, que le tableau d'Hercule fut ajouté au dernier acte par les soins de Gossec, qui était alors l'arrangeur attitré de l'Opéra. Gluck n'est pas coupable d'avoir écrit l'air trivial que chante cet Hercule de la foire. On soupçonne aussi quelques airs de ballet de n'être point de Gluck. Une telle condescendance étonne de la part de ce rude et austère génie qu'on se représente volontiers imployable et intrai-

[1] « Cette fête, mal placée et ridiculement amenée, doit choquer à la représentation, parce qu'elle est contraire à toute vraisemblance et à toute bienséance, tant à cause de la promptitude avec laquelle elle se prépare et s'exécute qu'à cause de l'absence de la reine, dont on ne se met point en peine jusqu'à ce que le roi s'avise enfin d'y penser. J'ai donné, pour mieux encadrer cette fête et la rendre touchante et déchirante par sa gaieté même, une idée dont M. Gluck a profité dans son *Alceste* français. » (*Fragments d'observations sur l'*Alceste *italien de M. le chevalier Gluck.*)

table, refusant toute concession aux petites convenances d'une direction théâtrale, obtenant des chanteurs de n'ajouter pas un ornement, pas une note. Il est hors de doute que Gluck réalisa en ce genre des prodiges pour son temps : c'est un corollaire naturel de son système. Mais cela n'allait point jusqu'à un rigorisme absolu. A Guadagni et à Legros, qui créèrent le rôle d'Orphée, l'un à Vienne, l'autre à Paris, il permit fort bien d'intercaler cet air à roulades de la fin du premier acte, qui est de Bertoni. Quand il vit que son troisième acte d'*Alceste* compromettait le succès des deux autres, il s'empressa de le retoucher lui-même. Quand on monta l'*Iphigénie en Aulide,* le *diou* de la danse, Vestris, lui demanda une chaconne pour le divertissement final. — Une chaconne dans une tragédie grecque! c'est impossible. — Vestris insista et il eut sa chaconne. Faut-il approuver Gluck d'avoir fait ces concessions? Non, certes; mais si, en somme, elles étaient nécessaires à la représentation de ses ouvrages, faut-il le blâmer de s'y être plié, plutôt que de tout rompre? Si cet alliage était absolument indispensable à ses œuvres pour pouvoir entrer en circulation, devait-il renoncer à leur faire prendre aucune valeur dans le monde? Ce que je dis là pourrait indigner et scandaliser certains de ces artistes qui ont un respect absolu pour la moindre note échappée de leur main, pour le moindre détail du plan arrêté d'abord dans leur esprit infaillible. Comme si Rossini ne faisait pas tout ce qu'on veut! comme si Mozart n'avait pas déchiré quatre fois le brouillon de son duo : *La ci darem la mano,* jusqu'à ce que Bassi, son premier chanteur, s'en fût déclaré satisfait! Meyerbeer passe pour être des plus farouches sur ce chapitre. Oui, mais avez-vous calculé toutes les concessions qu'il fait de lui-même aux goûts du public en écrivant sa musique?...

Revenons à notre sujet. Au dernier acte, Alceste est arrivée aux portes des enfers. L'aspect de ces lieux terribles lui arrache un beau récitatif tout haletant de frayeur. Le chœur souterrain des ombres infernales lui répond, par des accords lugubres, que soutient une sombre fanfare de l'orchestre. Weber et Meyerbeer ont fait mieux sans doute, mais il faut tenir compte de la pauvreté de l'orchestre au temps de Gluck; si les procédés sont primitifs, l'empreinte de Gluck y est, et l'empreinte est grande. — Admète arrive à son tour et veut empêcher Alceste d'accomplir son dessein. Après le cri suppliant *Alceste! Alceste!* qui termine l'air d'Admète, on voit la silhouette colossale de Caron se dresser dans l'ombre, et l'on entend ces mots lentement vibrés dans le silence : *Caron t'appelle.... Entends sa voix!* Un écho lamentable de cors en sons bouchés répond à cet appel funèbre, qui revient par trois fois, au début,

au milieu et à la fin de l'air, avec une solennelle et fatale monotonie. Cet appel fait grand effet; mais pourquoi alors l'air lui-même est-il fait sur un dessin si gaillard? N'en déplaise aux dévots de Gluck, l'air de Caron de Lulli, qu'Alizard chantait autrefois aux concerts du Conservatoire, est plus riche de musique et bien supérieur d'ensemble. — Ensuite, une troupe d'ombres vêtues de linceuls vient chercher Alceste et l'entraîne. Mais Hercule arrive qui se met à leur poursuite et ramène la reine. Apollon apparaît dans une *gloire* et promet des jours heureux aux époux, lesquels sont transportés au milieu de leur peuple, par un changement à vue final.

Autant le premier acte est riche de beautés et soulève d'enthousiasme, autant le troisième acte est pauvre. Cet enfer est très-inférieur à celui d'*Orphée;* Gluck a désespéré sans doute de s'égaler lui-même; c'est pourtant une belle chose que le chant souterrain des dieux infernaux :

Où vas-tu, malheureux? Attends,
Pour tenter de descendre aux rivages funèbres,
Que le jour qui te fuit fasse place aux ténèbres.
Tu n'attendras pas longtemps!

Il y a dans ce chœur unisson de sombres harmonies cuivrées dont le rhythme étrange a de frappantes analogies avec celui qui marque le pas à la statue du commandeur, dans le dernier acte de *Don Juan*. Ce chœur, ainsi que l'appel de Caron, ainsi que la voix de l'oracle au premier acte, tient le chant sur une seule et même note.

Gluck disait à ce sujet : « Dans les enfers les passions s'éteignent, et la voix perd ses inflexions. »

Il y a encore de beaux endroits dans l'air d'Admète, qui est si fatigant; puis je ne vois plus rien à citer dans ce pauvre troisième acte. D'ailleurs, fût-il aussi beau que les autres, je crois qu'à la longue on serait encore envahi par l'ennui. Ces plaintes de toute sorte, ces cris et ces invocations sans fin, cette véhémence d'accents perpétuelle fatigue l'attention. « En général, dit fort bien Jean-Jacques Rousseau, plus il y a de chaleur dans les situations et dans les expressions, plus leur passage doit être prompt et rapide, sans quoi la force de l'émotion se ralentit dans les auditeurs; et quand la mesure est passée, l'acteur a beau continuer de se démener, le spectateur s'attiédit, se glace et finit par s'impatienter. »

Il y aurait donc à redire à la musique et aux théories de Gluck. Hélas! oui, et j'en demande bien humblement pardon : tout en admirant la grandeur de son inspiration, je crois qu'il a mal compris cer-

taines nécessités de la musique théâtrale; et tout en saluant avec enthousiasme la reprise de ses œuvres, je ne puis m'empêcher de craindre que certains compositeurs, qui professent pour les défauts de l'école italienne le même éloignement que Gluck, ne s'avisent de vouloir s'autoriser de certains côtés de son génie et de son système pour excuser leurs folies et étayer leurs intérêts.

JEAN-GUSTAVE BERTRAND.

POÉSIE.

LA TRAHISON.

BALLADE FINLANDAISE.

La jeune fille entrait. Sa mère en la voyant
Lui dit : Comme tes mains sont rouges, mon enfant !

— Ma mère, j'ai cueilli de fraîches églantines,
Et je me suis piqué les doigts dans les épines.

La jeune fille entrait. Sa mère en l'embrassant
Lui dit : Comme ta bouche est pourpre, mon enfant !

— Je le crois, j'ai goûté des fruits de la bruyère ;
Leur suc aura rougi mes lèvres, bonne mère !

Le lendemain elle entre, et sa mère en criant :
Oh ! comme ton visage est pâle, mon enfant !

— Prépare mon linceul, et mon lit sous la terre !
Et sur ma tombe écris ceci, ma pauvre mère :

« Un jour elle rentra, les doigts comme du sang :
» Un homme les avait rougis en les pressant.

» Un jour elle rentra, les lèvres enflammées :
» L'homme sous ses baisers les avait allumées.

» Puis un jour elle entra, pâle jusqu'à mourir ;
» Car l'homme qu'elle aimait venait de la trahir ! »

LOUIS RATISBONNE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE.

PHILOSOPHIE POLITIQUE.

M. PROUDHON. — *La Guerre et la Paix.* — *L'Impôt.* — « Idées antiproudhoniennes sur l'amour, la femme et le mariage », par JULIETTE LAMBER. — 2e édition.

M. Proudhon a tout l'air d'un homme qui aurait juré de mystifier le public. Qui a jamais bien compris ce que veut M. Proudhon? M. Proudhon lui-même, — peut-être. Je dis peut-être, car cela me paraît douteux. D'où vient qu'une pénétration si subtile, que tant de verve, d'esprit et de style, une sève étonnante, une verdeur gauloise dont il n'est guère d'autre exemple parmi les contemporains, que tant de qualités vraiment exceptionnelles d'écrivain et de critique soient demeurées à peu près stériles? Cela vient de ce qu'une seule chose, mais la plus indispensable, le jugement, fait défaut à ce frondeur hors ligne. Il a le superflu en abondance, le nécessaire lui manque. Les plus rares facultés existent chez lui, des facultés qui le placeraient non loin de nos premiers écrivains du dix-huitième siècle, s'il ne manquait à ces facultés le lien pour les unir, le centre pour les tenir en équilibre; s'il ne leur manquait enfin ce bon sens que rien ne remplacera jamais, qui fut la moitié du génie dans Voltaire, dans Molière, dans La Fontaine, et sans lequel les plus vaillants esprits se précipitent bientôt dans l'erreur.

Est-il besoin de fournir la preuve de cette lacune chez M. Proudhon? Voyez son indécision très-réelle sous la fermeté tout apparente de ses aphorismes, et ses contradictions perpétuelles, ce flux et ce reflux d'un syllogisme équivoque, d'une logique qui, toujours oscillant de ci, de là, poussée jusqu'aux extrêmes, impuissante à s'arrêter, passe à côté de la vérité et se porte avec une sorte d'acharnement fatal bien au delà du but qu'elle visait. M. Proudhon ne quitte pas une vérité qu'il n'en ait fait un sophisme ou qu'il ne l'ait brisée sur l'écueil du paradoxe. Étudiez dans leur filiation ses affirmations les plus dogmatiques, vous trouverez au point de départ une vérité entrevue, un paradoxe au point d'arrivée. « La propriété, c'est le vol, » — « Dieu, c'est le mal, » — « La guerre est productrice du droit. » — Voilà des aphorismes qui, présentés tout à coup à un homme de sens, le feront sauter en l'air comme autant de coups de revolver lâchés sur lui à bout portant. Mais que l'on suive M. Proudhon dès qu'il se met en quête de découvertes économiques ou sociales, qu'on le suive à la piste de ses raisonnements jusqu'au point où il juge devoir s'arrêter, on reconnaîtra, je crois, qu'avant de s'engager sur une fausse piste, il a plus d'une fois effleuré la vérité de près, et que, même après s'être égaré, il est ramené malgré lui dans le voisinage des idées dominantes qui travaillent notre siècle, le remuent et poursuivent leur triomphe dans les faits. Il faut

tenir compte de cela au publiciste, de l'ardeur avec laquelle il cherche la vérité; car je suis de ceux qui estiment M. Proudhon sincère dans ses investigations. Toute cette ardeur, il est vrai, et tout ce zèle aboutissent presque partout à une déception. M. Proudhon est un destructeur; il ne réussit à s'affirmer que dans la négation. Tous ses aphorismes le prouvent. Il lui faut quelque chose à renverser. C'est l'Attila des publicistes contemporains. Sa critique incohérente est marquée au sceau d'une rage destructive qui le tyrannise lui-même. Il y a du vitriol dans son encre, surtout dans celle dont il s'est servi pour ses premiers ouvrages. Le livre sur « la justice dans la Révolution et dans l'Église » marque, il est vrai, le commencement d'une phase nouvelle où l'auteur paraît avoir voulu déposer le pamphlet et la polémique pour s'élever dans la région philosophique des généralisations et des reconstructions : toutefois, il n'a pu s'y dépouiller du rôle de sphinx croque-mitaine, qui fait sourire les uns, qui fait trembler les autres. Dans son récent ouvrage, *la Paix et la Guerre*, embouchant encore le porte-voix, M. Proudhon écrit en lettres gigantesques : « La guerre est productrice du droit. » Ce nouvel aphorisme, jeté dans le monde pour désespérer le sens commun, a toute la valeur des précédents : il se réduit de lui-même à néant. Cette fois encore M. Proudhon est arrivé à l'absurde en passant à travers la vérité. Il a vu que le droit avait besoin de la force pour triompher, et cette vérité élémentaire, qui est à la portée de chacun, en la poussant toujours plus avant à grands coups de syllogismes, il a réussi à en faire une énormité qui la détruit radicalement. Pascal en a dit plus que M. Proudhon dans ces quelques lignes, déjà citées dans cette même livraison :

« Il est juste que ce qui est juste soit suivi; il est nécessaire que ce qui est le plus fort soit suivi. La justice sans la force est impuissante; la puissance sans la justice est tyrannique. La justice sans la force est contredite, parce qu'il y a toujours des méchants; la force sans la justice est accusée. Il faut donc mettre ensemble la justice et la force, et pour cela, faire que ce qui est juste soit fort, et que ce qui est fort soit juste. »

Il y a des guerres injustes et des guerres justes, des guerres qui servent au triomphe du droit, et d'autres qui se font et qui triomphent au mépris du droit. Que signifie dès lors « le droit de la force »? Il n'y a pas de « droit de la force », il n'y a que la force du droit. M. Proudhon a été victime d'un mirage. Il n'a pas vu, malgré toute sa sagacité, que ce qui triomphe dans le droit, ce n'est pas la force, que c'est au contraire le droit qui finit toujours par vaincre dans la force, parce qu'il finit par mettre le nombre de son côté. C'est là ce que disent le progrès, l'histoire, l'effort de la conscience universelle. M. de la Palisse eût simplement énoncé ces vérités, M. Proudhon a jugé à propos de les torturer, de les triturer jusqu'à ce qu'il les eût mises à l'envers : alors il s'est déclaré satisfait. Mais il n'a eu garde d'imiter le bon Dieu, avec lequel, d'ailleurs, il est en délicatesse, et quoiqu'il ait vu, comme lui, « que tout était bien », il ne s'est pas reposé, son œuvre accomplie. L'esprit de M. Proudhon ne connaît pas le repos dont Jéhovah lui-même a cru avoir besoin, lorsque, après six jours de labeur, il s'est remis au repos pour l'éternité. M. Proudhon, lui, nous a immédiatement donné un nouveau volume qui vient de paraître : *Théorie de l'impôt* [1]. La question de l'impôt a été mise au concours par le conseil d'État du canton

[1] Dentu, collection Hetzel.

de Vaud en 1860, et c'est M. Proudhon qui a remporté le prix. Il le méritait à tous égards. Dans ce livre, le critique franc-comtois ménageait au public une surprise tout à fait imprévue et qui plus ou moins rentre dans son système des « contradictions économiques ». Pourtant ce n'est pas la société que M. Proudhon met ici en contradiction avec la société, c'est lui qu'il oppose à lui-même, car il écrit :

« Avec l'impôt sur les successions, l'État sort de ses attributions fiscales; il se fait réformateur des mœurs, ce qui est bien autrement grave que de s'immiscer dans l'industrie; il s'introduit dans la famille; dans une certaine mesure, il la nie. Il défait ce qui est au-dessus de lui, antérieur à lui, ce sans quoi il n'existerait pas, et qu'il est tenu de protéger par-dessus toute chose. Il pose un principe, enfin, qu'il a suffi aux novateurs les moins intelligents de l'époque de saisir, pour pousser en trois pas la société au bord de l'abîme.

» Celui qui écrit ces lignes appartient lui-même à la classe de ceux qu'il appelait tout à l'heure les *déshérités*. Depuis plus de vingt ans, par pitié, par sympathie, par intérêt personnel, si l'on veut, mais surtout, osons le dire, par esprit de justice, il n'a cessé de défendre leur cause et de dénoncer avec la plus âpre véhémence les iniquités sociales. Autant que d'autres, il a réfléchi sur la propriété, et sur la famille, et sur les successions; aussi bien que les autres, il en a reconnu, dans l'état actuel des choses, les anomalies et les abus. Eh bien, plus il a apporté d'attention à cette étude, plus il est resté convaincu que le principe de transmission héréditaire, donné d'abord par la nature ou l'instinct paternel, est en même temps une des meilleures lois de l'économie, de l'administration, de la police des sociétés; que ce n'est pas de ce côté que nous autres gens de labeur, qui vivons au jour la journée et n'avons pas d'héritage à recueillir ou à laisser, devons chercher des réformes; qu'il nous importe à tous, aux exhérédés comme aux possessionnés de la civilisation, de rendre de plus en plus inviolable le principe familial et héréditaire. C'est cette conviction que, sans sortir du sujet qui nous occupe, il voudrait faire partager à ses lecteurs. »

Qu'en pensez-vous? L'ogre Proudhon transformé en apôtre de l'État, de la famille, de la propriété! Car il n'y a pas à s'y méprendre, et nous avons bien lu : c'est P.-J. Proudhon qui parle, la couverture en fait foi. La propriété n'est plus « le vol », car on ne saurait légitimement transmettre le vol ou l'objet du vol, sur lequel la société garde un droit de revendication imprescriptible. Transmettre le vol, c'est ruiner de fond en comble l'ordre social, c'est non-seulement le baser sur le vol, c'est le perpétuer par le vol indéfiniment. — Et « l'État », et « la police des sociétés » qu'on voit inopinément surgir sous la plume de l'*anarchiste?* Il y a donc maintenant pour M. Proudhon un État, et ce n'est plus la liquidation de l'État qu'il faut poursuivre, son entière dissolution; car il est indispensable, puisqu'on reconnaît la propriété, qui n'est plus le vol, de reconnaître quelque chose qui protége la propriété contre « les voleurs ». M. Proudhon aura beau restreindre désormais la propriété, il l'a reconnue en droit comme en fait. Il aura beau nous dire qu'il faut réduire le rôle de l'État aux limites les plus strictes, aux exigences les plus étroites, — laquelle opinion est aussi la nôtre, — il n'est plus l'abolitioniste radical de l'État, il a reconnu la nécessité de l'État en principe comme en fait : ainsi, la famille lui a rendu la propriété; ainsi, la propriété, impossible sans la famille, lui a rendu l'État, parce que la propriété est impossible sans l'État.

Les amis du sens commun prendront acte avec empressement de ces assertions nouvelles, et se réjouiront du Proudhon modifié qui surgit sur les ruines de l'ancien. Qu'ils ne se hâtent pas trop cependant, car l'auteur est homme à leur ménager encore plus d'une surprise. Mais, après tout, on peut croire, sans trop d'invraisemblance, que le publiciste aura employé la première moitié de sa carrière à édifier un Proudhon que sa tâche sera de démolir durant la seconde. La force de M. Proudhon est dans l'économiste. La preuve nous en est fournie encore par ce livre de *l'Impôt*, qui a été l'objet d'une si juste distinction. C'était là un sujet qui convenait à l'intrépide chercheur, parce qu'il se trouvait maintenu par le fait et toujours ramené au cœur du sujet par la discipline de la contradiction. Si l'on ne trouve pas dans ce volume la solution définitive du problème par excellence de la politique, d'un problème qui, dans sa complexité, enveloppe tous les autres et résume le suprême effort de la société politique vers le droit et la justice, ce n'est pas la faute de l'auteur, mais c'est que l'idéal en matière d'impôt ne saurait être atteint. Écoutez plutôt M. Proudhon lui-même, car la déclaration a du prix venant d'un esprit qui, jusqu'à présent, a paru se complaire dans la recherche de l'absolu :

« Cette double hypothèse de la peréquation de l'impôt et de son unité une fois reconnue comme chimérique en théorie, désastreuse dans l'application par les perturbations auxquelles elle entraîne, nous tenons le fil qui doit nous diriger dans le labyrinthe, et nous pouvons entrer dans *la voie des amendements*. La première condition pour faire le bien, dans le gouvernement de l'humanité, n'est pas toujours de *chercher les solutions rigoureuses* là où les lois de la nature vivante s'y opposent : ce serait poursuivre un vain idéal; c'est de *reconnaître le possible et ses conditions*. »

Aujourd'hui vous parlez d'or, monsieur Proudhon, et nous battons des mains. L'épigraphe de votre nouveau livre est celle du progrès, car elle ne veut pas du progrès contre les lois de l'histoire et de la nature, mais du progrès avec ces lois et par elles. Oui, vous l'avez dit et bien dit :

« Des réformes toujours,

» Des utopies jamais. »

Cette épigraphe peut servir de frontière entre l'ancien Proudhon et ce que j'appellerai le Proudhon nouveau. M. Proudhon protestera contre cette distinction dans son for intérieur; il n'en est pas moins évident à mes yeux, comme il le sera pour la majorité des lecteurs, que M. Proudhon est en train de régler ses comptes vis-à-vis de lui-même et du public, et cela sans faire en aucune façon un *mea culpa*, dont, après tout, nul esprit courageux et sincère n'aura jamais besoin vis-à-vis de lui-même ni des autres. Il s'est accompli une évolution intellectuelle dans le cerveau proudhonien, et cette évolution me semble consister en ceci : M. Proudhon accepte le contrôle de l'histoire et le contrôle de la nature humaine dans ce qu'elles ont l'une et l'autre de fondamental et d'imprescriptible. Jusqu'ici il avait marché droit devant lui, et son intelligence fonctionnait *a priori;* nous aurons désormais, espérons-le, un Proudhon *a posteriori*, et qui ne s'acceptera lui-même que sous bénéfice d'inventaire, passant par profits et pertes bon nombre de ses anciennes « utopies ». Salut donc et fraternité au Proudhon des réformes!

M. Proudhon a fort malmené « la femme » en parlant de l'amour et du mariage, qu'il prétend distinguer. Il s'est attiré sur ce chapitre, de main fémi-

nine, une verte réplique. Les *Idées anti-proudhoniennes sur l'amour, la femme et le mariage*, par Juliette Lamber, forment une critique très-alerte des flamboyantes erreurs que M. Proudhon a semées dans son œuvre sur *la Justice dans la Révolution et dans l'Église*, où se mêlent aux sophismes, dans un fouillis exubérant, des vérités étincelantes cherchées au plus profond des choses. Ainsi ferait un hardi plongeur qui, dans sa main, sans discernement, ramènerait à la surface, du sein des abîmes, du sable, de la fange et de vains coquillages, mêlés à des perles de haut prix. Madame Lamber sait la vigueur et le mérite du champion auquel elle s'attaque, mais elle a pour lutter contre un si terrible jouteur la souplesse, la rapidité, l'entrain. Elle a surtout le mérite de ne pas se fâcher contre le Jupiter atrabilaire. Son opuscule est franc du collier, de bonne humeur et de bon goût. M. Proudhon méritait d'être ainsi combattu à armes courtoises par un auteur qui réfutait de sa personne cette énonciation excessive touchant l'incapacité de raisonnement et de généralisation chez la femme. D'ailleurs, entre M. Proudhon et madame Lamber, le débat se réduit à ceci : Vous invoquez la justice, monsieur Proudhon, pour régler dans le mariage et dans la société en général les rapports entre l'homme et la femme. Cette justice, que veut-elle? qu'exige-t-elle? La liberté réciproque, la communauté fondée sur le consentement et sur l'estime mutuels. Or, la justice est cette liberté ou elle n'est rien. Mais la liberté ne consiste pas à détruire les rapports de nature, donnée primitive et ineffaçable, loi antérieure à toutes les lois, génératrice du droit lui-même; la justice ne veut pas que la femme sorte de la nature féminine, pas plus qu'elle ne souffre que l'homme, sous prétexte d'une supériorité quelconque, dépasse la sienne et empêche la femme d'emprunter pour son développement tout ce qu'elle peut à la société et à ses institutions, leur restituant en retour tout ce qu'il lui appartient de leur donner. L'homme et la femme sont différents, voilà la vérité : ils ne sont pas inégaux. L'homme est supérieur à la femme en ceci, il lui est inférieur en cela. Si vous voulez la justice, proclamez donc l'identité de droit dans la différence de nature et de fonctions. Autrement, où irez-vous? Vous irez à l'oppression, vous en arriverez à déclarer que toute faiblesse, toute infériorité doit se traduire, dans la loi, par une oppression correspondante. Vous aboutirez à l'esclavage comme fondement du droit et de la société, vous proclamerez le droit de la force, et vous direz que « la guerre est productrice du droit », c'est-à-dire que le droit, c'est la victoire. Vous abolirez donc la justice en prétendant la fonder sur l'inégalité, et toute votre théorie sociale se résumera dans ce vers de La Fontaine :

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

Oui, la justice est d'accord avec la raison, parce que la raison est d'accord avec « les rapports nécessaires dérivant de la nature des choses »; mais quant à la contrainte, c'est autre chose : il faut mettre la force au service de la raison, non pas la raison au service de la force.

Le problème est bien posé par madame Lamber. Dans la société, il est légitime et bon que les fonctions correspondent à la nature particulière, aux aptitudes de ceux qui les exercent. La justice est la même pour la femme que pour l'homme; elle ne doit connaître que des individus et leur abandonner le soin d'ajuster leur activité à leurs facultés. Or, pour que cette correspondance puisse s'établir, il est indispensable qu'il soit laissé à la femme la liberté d'être femme

et de se décider selon la nature féminine à jouer son rôle dans la famille, dans le travail social, dans le développement de l'humanité. La femme est-elle, dans la législation actuelle, assez libre pour se développer et faire sa partie dans le développement général? Je ne le crois pas; depuis l'antiquité, sa condition s'est beaucoup améliorée sans doute, élevée, élargie; elle n'est pas encore, tant s'en faut, ce qu'elle devrait être, ce qu'elle sera un jour. La législation qui régit le mariage est la citadelle qu'il faut emporter. Là sont installées au cœur de nos codes et proclamées par eux l'infériorité légale et la subordination de la femme. Quant à sa personne, quant à ses biens, la loi met la femme dans une dépendance qui équivaut à la servitude, à la déchéance par conséquent. Mais il est un lien qui rive à une même chaîne le mari et la femme : c'est l'indissolubilité du lien conjugal formulée chez nous par la loi. L'indissolubilité établie par l'Église[1] a été remplacée par l'indissolubilité laïque; on a substitué le sacrement civil au sacrement religieux. La société civile, qui refuse de consacrer dans l'ordre religieux la perpétuité des vœux, la rétablit de son chef dans le mariage civil indissoluble! L'Église, sans inconséquence avec son principe, ne pouvait admettre le divorce, c'est-à-dire la dissolution de l'union consacrée et reconnue par elle. Elle ne pouvait se déjuger sans entamer son infaillibilité, elle ne pouvait contredire cet axiome célèbre du droit canon : « Ce qui a été lié dans le ciel, cela ne peut être délié sur la terre. » Elle prétendait lier au nom de Dieu. Mais la loi civile ne fait intervenir que M. le maire, lequel, tenant à la main ce même Code qui fait du mariage un contrat résultant du consentement mutuel, déclare, aussitôt ce consentement énoncé, que le contrat est immuable, et qu'il ne saurait se dissoudre quand ce consentement n'existe plus. Autant l'indissolubilité est de principe dans l'Église, autant la dissolubilité est dans l'essence du mariage civil. Et l'on croit moraliser l'institution en proscrivant le divorce et en remplaçant celui-ci par cette monstruosité qui s'appelle la séparation de corps! Non; on perpétue ainsi le mariage quand l'union a cessé; on engendre, du fait même de la loi, l'hypocrisie, ou la révolte sincère qui souffle sur la fiction légale et soufflette une loi bâtarde. S'il n'est rien de si respectable qu'un mariage fondé et entretenu par l'affection et l'estime réciproques, qu'un mariage manifesté dans une véritable union, il n'y a rien de si navrant à contempler qu'un mariage maintenu en dépit de tout, et qui couvre des dehors menteurs de la loi l'outrage sanglant ou le désespoir.

En dehors du mariage, de la famille, de l'administration des biens, où presque tout est subordination pour elle, il y a dans la société un cercle de fonctions que la loi et l'opinion interdisent plus ou moins à la femme. Ainsi, la femme reste souvent à la merci de l'homme parce qu'elle ne peut suffire à son indépendance.

Je ne demande pas que la femme devienne garde-champêtre, ni même qu'elle soit « mairesse », mais je demande avec l'auteur des « Idées anti-proudhoniennes » que toute femme puisse librement aborder les fonctions qu'elle est capable d'exercer aussi bien que l'homme, de celles où souvent elle lui serait supérieure. Quoi! la femme serait électeur, éligible, assimilée à l'homme absolu-

[1] L'Église n'admettait que des cas de nullité du mariage, cas spéciaux et très-limités dans lesquels elle ne dissolvait pas l'union conjugale, mais déclarait que cette union, à ses yeux, n'avait jamais existé, et qu'ainsi le mariage prétendu n'était de fait qu'un état de concubinage.

ment pour les droits politiques? Je ne demande pas pour la femme cette extension du suffrage universel, — lequel n'est pas universel, comme on le voit. Mais je ne sais ce qu'on pourrait opposer aux femmes si elles en venaient un jour à réclamer l'identité de droits avec nous. Il n'y aurait rien à leur dire, et M. Proudhon lui-même y perdrait sa logique; car on aurait beau leur répondre : Songez que vous êtes des femmes! elles pourraient répliquer que c'est là leur affaire, et que, s'il leur plaisait un jour de se faire députés et sénateurs, préfets, ministres, et le reste, elles en seraient bien libres. Elles y perdraient leur nature, mais, encore un coup, s'il leur plaisait de la dépouiller? Après tout, elles sont juges de ce qui leur convient. Et c'est là précisément ce qui me rassure. Les femmes, en faisant irruption dans le forum, en se mêlant trop directement à la vie publique, perdraient beaucoup de leur ascendant, parce qu'elles laisseraient dans ce choc grossier des passions, des intérêts, des amours-propres, dans cette cohue et dans ce tumulte, ces qualités exquises qui constituent leur influence sur l'homme, et qui leur permettent d'agir sur les personnages occupant la scène avec beaucoup plus de certitude que si elles venaient directement se mêler à leurs querelles et lutter avec eux. Voilà ce que sentent d'instinct les hommes, et mieux que tous les autres, ceux qui éprouvent le plus profondément l'action salutaire, intime et profonde de la nature féminine; voilà ce que sentent aussi les femmes dont le vœu est pour une liberté plus grande, mais qui s'arrêterait d'elle-même aux confins de la nature féminine. Ou bien prétendrait-on qu'il n'y a pas de nature féminine?

Oui, je ne crains pas de le dire, et notre auteur, si anti-proudhonien qu'il soit, ne me contredira pas, je l'espère : en se mêlant trop directement à la vie publique, la femme perdrait de son prestige, et sans gagner beaucoup du côté de la virilité en paraissant au forum, elle risquerait de laisser derrière elle ce charme, ce velouté de l'âme et du sentiment, ce sens prompt et lucide, cette force intime, persuasive, ce coup d'œil pénétrant et fin, qui est plus propre à agir sur les idées et les résolutions par l'intermédiaire d'un époux, d'un amant, d'un ami ou d'un frère, que dans un contact immédiat et permanent avec elles. La femme agit, elle agira d'autant plus que sa condition sera plus élevée et que, rapprochée de l'homme par une indépendance légitime, affermie dans sa dignité, elle élèvera elle-même la nature masculine en lui servant de complément et d'appui, en stimulant l'enthousiasme pour tout ce qui est beau, généreux et délicat. La femme est le système nerveux de l'humanité; c'est à elle à adoucir dans l'homme les rudesses, à nourrir le feu sacré, à purifier sans cesse de l'alliage corrupteur de l'égoïsme et de la vanité, ces grands instincts de progrès qui sont les titres de noblesse de l'humanité. C'est à elle à attiser partout le feu de la justice, de la liberté; à elle de soutenir de son approbation ceux qui servent ces choses, de frapper de son mépris ceux qui les méprisent. La femme peut devenir pour l'homme une conscience, un remords, presque une foi nouvelle. Où donc est la femme qui, capable d'exercer sur l'homme un pareil ascendant, demanderait plus large part à la société?

Le respect pour la femme est en raison directe de l'état moral d'une société. Madame Lamber est de cet avis; mais la vérité qu'elle énonce n'est pas de nature à nous rassurer sur le prochain avenir de la société contemporaine.

CHARLES DOLLFUS.

HISTOIRE.

Histoire de la maison d'Autriche, par CHARLES ROLLAND[1].

Ce n'est pas une petite affaire qu'un bon résumé historique. Par exemple, il n'était pas facile de faire tenir en sept chapitres et en un petit volume l'histoire de cette maison d'Autriche, qui a joué un si grand rôle en Europe au moyen âge et dans les temps modernes, et qui, personnifiant encore aujourd'hui le vieux droit, reste debout sur les ruines du passé comme un défi à l'avenir : race énergique, ambitieuse, à la fois violente et patiente, par ses défauts comme par ses qualités prédestinée au commandement, dont la grandeur, œuvre du temps et d'un mélange d'audace et de ruse, excite souvent la colère, parfois l'admiration, jamais la sympathie! il n'était pas facile, disons-nous, de présenter d'une manière intéressante, en s'interdisant les développements qui sont la vie de l'histoire, l'étrange succession de caractères et d'événements qui ont fait la fortune des Habsbourg, et à laquelle ils doivent cette physionomie tranchée qui les distingue entre les autres maisons souveraines.

M. Rolland, cependant, y a réussi. Il s'en faut bien que son livre soit un abrégé sec et incolore. En racontant les circonstances au milieu desquelles les descendants du comte Gunthram, de ce landgrave d'Alsace dépouillé par Othon le Grand, se sont élevés au haut degré de puissance et de gloire où le seizième siècle les a vus, non-seulement il n'a rien omis d'important, mais il a su conserver leur couleur aux événements, leur relief aux caractères, de façon à présenter au lecteur un récit complet, et aussi un tableau distingué par le choix heureux des détails et éclairé par la vive intelligence de l'histoire.

Deux figures se détachent prédominantes dans cette *Histoire de la maison d'Autriche*, celle du fondateur de sa puissance, Rodolphe de Habsbourg, et la grande figure de Charles-Quint.

Rodolphe de Habsbourg, le prémier de cette maison qui parvint au trône impérial, fut sans contredit un des hommes les plus remarquables du treizième siècle, bien que, suivant la remarque de M. Rolland, personne n'ait jamais songé à lui donner le titre de grand. C'est qu'il ne le mérite pas, en effet. Génie entreprenant, audacieux, d'une ambition insatiable, mais sachant dissimuler, cachant le politique sous le chevalier, mêlant à quelques qualités de brillants défauts et des vices utiles, plus *renard* que *lion*, il sut conduire sa fortune avec habileté jusqu'au faîte; mais il ne servit avec constance que sa propre cause et celle de la grandeur de sa maison. Peu soucieux de morale et de religion, mais sachant prendre au besoin les apparences de l'une et de l'autre, il soutint d'abord les derniers Hohenstauffen, dont il était l'allié et l'élève en guerre et en politique, dans leur lutte contre les papes, et acquit par ce moyen une grande popularité dans tout l'Empire; mais quand son intérêt lui parut l'exiger, il sut se tourner à propos vers la cour de Rome, abandonnant l'œuvre de ses anciens patrons pour le succès de son ambition personnelle. Ce fut lui qui inaugura dans sa maison cette politique d'agrandissement par les mariages, qui a donné lieu au fameux distique :

Bella gerant fortes : tu, felix Austria, nube.
Nam quæ Mars aliis dat tibi regna Venus.

[1] 1 volume de la *Bibliothèque utile*.

Mieux valait sans doute pour les peuples, dans ces temps malheureux où ils passaient d'une main dans une autre comme des esclaves ou des troupeaux, recevoir leur sort des calculs de la diplomatie matrimoniale que des cruels hasards de la guerre.

M. Rolland a parfaitement caractérisé la valeur historique du premier des Habsbourg, « c'est d'être comme le germe, la condensation de toute la pensée, » de toute l'action future de sa race ». Entre autres traits distinctifs, on retrouve chez la plupart de ses descendants cette ténacité ardente que rien n'arrête ni ne rebute, et qui semble forcer la destinée. Ils marchent à leur but sans dévier, au milieu des circonstances les plus défavorables; la défaite les humilie sans les abattre. Cette race fleurit dans Charles-Quint, dont la grande figure offre le premier type du souverain moderne. Le sang espagnol, qui, par suite du mariage de Philippe Ier, dit le Bel, avec Jeanne la Folle, coulait, mêlé au sang allemand, dans les veines de ce prince, produisit un des génies et des caractères les plus étranges parmi ceux qui ont étonné le monde. Sensuel comme un Habsbourg, violent comme son aïeul Charles le Téméraire, rusé comme Ferdinand le Catholique, le père de Jeanne la Folle, il tenait de celle-ci son tempérament mélancolique et la disposition maladive qui devait le pousser un jour au monastère de Saint-Yuste. Mais une force de volonté étonnante, une incroyable puissance de réflexion, régnaient en lui sur les passions de sa nature. Les talents nécessaires pour agrandir, élever et maintenir sa puissance, pour dominer comme il le fit son siècle, il les acquit par l'application et l'opiniâtreté. Ces qualités firent de lui un grand capitaine, le maître puissant d'un vaste empire, le régulateur des destinées de l'Europe; elles ont attaché la gloire à son nom. Rival heureux par sa politique de François Ier, le *roi chevalier*, un seul adversaire put soutenir la lutte contre lui; ce ne fut ni un prince ni un puissant du monde, ce fut un pauvre moine réclamant les droits de la conscience et la liberté de la pensée, ce fut Luther.

Après Charles-Quint, le nœud qui rattachait l'Espagne à l'Allemagne se brise. M. Rolland n'a pas cru devoir raconter l'histoire de la branche aînée des Habsbourg, laquelle appartient aux annales de l'Espagne. On sait comment la branche cadette, demeurée autrichienne, après avoir tenu avec éclat le drapeau du catholicisme dans sa lutte armée contre le protestantisme, fut fondue avec la maison de Lorraine par le mariage de Marie-Thérèse avec un duc de Toscane, et comment de cette union naquit un prince philosophe, Joseph II. M. Rolland n'a pas été moins équitable dans son jugement sur Joseph II, *ce généreux esprit qui n'eut qu'un tort, l'impatience*, que dans ceux qu'il a portés sur Rodolphe de Habsbourg et sur Charles-Quint. Mais il ne se fait pas illusion sur l'inconciliabilité qui existe entre ce que représente la maison d'Autriche et ce que veut l'esprit moderne. Au contraire, tout son livre semble écrit pour la faire ressortir. Aussi en forme-t-elle la conclusion. « Les principes ont leur fatalité, dit » M. Rolland. Personnification de l'absolutisme monarchique enté sur l'absolu» tisme religieux, les Habsbourg ne pouvaient se dérober à la loi d'antagonisme » qui devait les heurter au dogme philosophique de la liberté dans la conscience » et dans l'État. » Et ailleurs : « En vain l'infusion du sang quasi français de » Lorraine fit fleurir un moment sur ce trône un empereur philosophe : il ne » fallut guère plus de la durée d'un règne pour noyer la greffe de Joseph II » sous la sève absorbante des Habsbourg. Et la Révolution française n'eut pas

» de plus intraitable ennemi; et les idées modernes d'affranchissement et de » progrès ne rencontrent point encore d'adversaire plus acharné que l'impériale » maison d'Autriche. Nations et princes, tous, au temps où nous sommes, se » sont modifiés à la dure école de l'expérience et du malheur : François-Joseph, » abdiquant dans ses concordats avec Rome tous les droits de la souveraineté » laïque, poursuivant par tous les moyens l'impitoyable réduction de la Lom- » bardie, de la Vénétie, de la Hongrie, apparaît aux contemporains étonnés » comme la réincarnation de son aïeul Ferdinand II, le promoteur impassible » de l'affreuse guerre de trente ans. »

Le livre de M. Rolland fait partie d'une publication qui porte justement le nom de *Bibliothèque utile*. Les auteurs de ces petits livres ont entrepris de donner au peuple l'instruction au plus bas prix dans des traités rédigés avec précision, et dont l'ensemble devra former une sorte de compendium des connaissances humaines mises à la portée de tous. Le succès est venu encourager déjà cette entreprise, à laquelle ont pris ou prendront part beaucoup de notabilités du parti démocratique. En tête des ouvrages déjà publiés, on lit les noms de MM. Buchez, Bastide, Morin, Despois, Pelletan, Laurent-Pichat, etc. Le livre de M. Rolland tient dignement sa place dans la partie historique de cette publication, entre la *France au moyen âge* de M. Frédéric Morin et la *Révolution d'Angleterre* de M. Despois.

L. DE R.

MATHÉMATIQUES.

Géodésie d'une partie de la haute Éthiopie, par ANTOINE D'ABBADIE, revue et rédigée par Rodolphe Radau. — Paris, Benjamin Duprat, 1860 à 1861.

Un des signes les plus caractéristiques de notre époque est assurément le génie de l'exploration. Tantôt il éclaircit les mystères du passé en déchiffrant, par d'admirables efforts d'esprit, des inscriptions qui avaient été, pendant des milliers d'années, des énigmes, ou en remontant, par les recherches les plus délicates de la linguistique, à des âges bien antérieurs à toute tradition historique; tantôt il étend sa puissance sur l'avenir, enrichissant chaque jour les sciences et les arts de découvertes merveilleuses qui ont produit déjà les plus grands changements dans la vie moderne, et qui sont appelées à la modifier plus profondément encore; tantôt, enfin, ce besoin d'investigation, comme honteux de jeter si loin des rayons d'éclatante lumière et de voir tout près de soi des régions obscures, se porte vers ces parties de notre globe qui, toujours présentes pour ainsi dire, toujours là devant nous, sont restées toujours inconnues.

Ce qui est non moins caractéristique pour l'état actuel du savoir humain, c'est la multiplicité et l'étendue des connaissances nécessaires pour reculer les limites de la science sur un seul de ses points. Tandis qu'au moyen âge, en Orient et en Occident, les esprits supérieurs sont encyclopédiques, que presque tous les savants qui laissent un nom sont en même temps théologiens ou métaphysiciens et jurisconsultes, médecins et géomètres ou astronomes, il est aujourd'hui aussi difficile de bien posséder une seule des branches du savoir humain qu'il l'était

alors de les embrasser toutes, tant elles ont gagné en surface et surtout en profondeur.

Quel appareil compliqué de connaissances linguistiques a-t-il fallu, ou faut-il encore, pour aborder avec succès un des problèmes de haute philologie qui font la gloire de l'école moderne : l'interprétation des inscriptions cunéiformes ou sinaïtiques, la lecture des transcriptions chinoises de noms sanscrits, ou l'établissement des lois de transformation des lettres, révélées par la grammaire comparée! D'un autre côté, le physicien, le mécanicien qui veut créer, pénétrer jusqu'au fond dans la nature des forces dont il s'occupe, doit être chimiste et surtout mathématicien achevé; sans cela, le dernier mot des lois qui régissent la matière sera toujours lettre close pour lui, et il ne sera tout au plus qu'un empirique de génie. Mais plus que tout autre, le voyageur qui va poser son pied sur des chemins, ou sur des terrains privés de tout chemin, où aucun prédécesseur ne s'est hasardé avant lui, doit réunir en lui des connaissances diverses, outre l'énergie, la patience, la sagacité, le courage indispensables, quoique pour des applications diverses, à tous ceux qui désirent laisser une trace durable de leur passage dans le monde de la science. En effet, de tous les objets, de tous les phénomènes dignes de remarque qui se présenteront à lui, aucun ne lui paraîtra tel qu'autant qu'il existe dans son intelligence quelque case toute prête à recevoir la nouvelle observation, et où celle-ci viendra se classer parmi une série de formes ou de faits analogues. Car ici comme en toute chose le savoir-voir demande un esprit non-seulement ouvert, mais aussi spécialement préparé.

C'est ainsi que M. d'Abbadie a compris sa tâche. Cependant, aimant à s'écarter des sentiers battus, il n'a pas voulu, comme tant d'autres voyageurs, rapporter des cahiers chargés de notes et des caisses remplies d'objets collectionnés en route, mais notes prises et objets trouvés on ne sait pas précisément où. Il a pensé, avec beaucoup de raison ce nous semble, que l'exploration des pays inconnus devait logiquement commencer par une détermination aussi exacte que possible de la situation des lieux visités. Aussi voyons-nous pour la première fois, dans le présent ouvrage, un voyageur, après avoir parcouru seul et à pied de vastes espaces dans un pays à peu près sauvage, nous donner des milliers d'observations, permettant de dresser des cartes qui satisfont à tous les besoins et à toutes les exigences de la géographie.

Toutefois M. d'Abbadie n'a pas oublié le devoir de collectionneur qui incombe à tout voyageur; mais encore il n'a pas aimé à le remplir comme tout le monde, et peut-être a-t-il bien fait de ne pas se préoccuper exclusivement des intérêts de la géologie, de la zoologie et de la botanique. Loin de nous, certes, la présomption de penser défavorablement de ces animaux rares qui viennent élargir ou compléter les cadres du classement scientifique, ou de ces herbiers précieux dans lesquels nous apparaît, un peu décolorée, toute la flore des contrées lointaines, ou de ces morceaux de rochers qui nous racontent, dans leur langage muet, l'histoire du globe. Mais M. d'Abbadie aurait-il eu tort de profiter de son séjour en Éthiopie pour former la belle collection de manuscrits en langue gblz dont il a publié récemment le catalogue raisonné; collection qui fournira sans doute des données nouvelles et importantes aussi bien pour l'histoire des langues sémitiques que pour l'histoire d'une des plus anciennes Églises chrétiennes? Pour former cette collection, M. d'Abbadie dut posséder, outre la connaissance

de l'amharique ou éthiopien moderne, indispensable pour voyager en Abyssinie, celle de l'éthiopien ancien, de la langue sacrée; et il vient d'en fournir une nouvelle preuve par son édition du *Hermæ Pastor*, un des ouvrages découverts par lui, que la Société orientale d'Allemagne a fait paraître comme le second volume de ses *Mémoires pour servir à la connaissance de l'Orient.*

Ces connaissances linguistiques ne doivent pas nous surprendre de la part d'une des rares personnes qui ont donné à la philologie des études sérieuses sur la langue basque; mais on peut s'étonner de les voir associées à cette habitude intime et profonde des théories et des pratiques des sciences exactes que nous montre la *Géodésie de la haute Éthiopie.* D'autant plus que l'auteur, fidèle à cette originalité que nous avons déjà signalée, ne se borne pas à suivre les procédés connus et à employer les formules habituelles. Loin de là, il crée pour ainsi dire une science toute nouvelle qu'il appelle *Géodésie expéditive*, et dont le présent ouvrage est en quelque sorte le traité didactique le plus complet. Dix années d'expérience lui ont permis de déterminer avec précision ce qui est nécessaire et suffisant à la solution du problème suivant : « Voyageant dans un pays demi-barbare avec des instruments portatifs, faire au milieu des difficultés et des fatigues de la route, et malgré les obstacles de toute sorte créés par la méfiance ou le mauvais vouloir des gouvernements et des populations, des observations assez nombreuses et assez exactes pour dresser la carte du pays. » Il résulte de cet énoncé, en premier lieu, que l'observateur n'est pas libre de choisir ses stations, tandis que la géodésie ordinaire exige qu'on puisse les prendre dans certaines conditions favorables, et du moins que l'on puisse observer les stations précédentes des stations suivantes. Comment faire alors pour empêcher des lacunes dans le réseau de la triangulation? M. d'Abbadie y réussit par la *méthode des signaux naturels*, procédé éminemment pratique dans les circonstances indiquées et dont l'invention lui appartient. Prenant ses stations où il peut, il y observe des *tours d'horizon*, c'est-à-dire qu'il relève au théodolite les azimuts et les distances zénithales de tous les objets marquants visibles à l'horizon : sommets de montagnes, édifices, bords de collines, îles et jusqu'à des arbres isolés, en ayant soin d'orienter le relèvement au moyen du soleil toutes les fois que cela est possible. Les projections des lignes visuelles, déduites des azimuts observés, déterminent alors dans le tracé de la carte par leurs croisements la position des objets observés et même des stations d'observation de proche en proche. Si, en outre, on a pu déterminer les positions absolues de ces dernières en latitude et en longitude, ou du moins l'une des deux coordonnées; si un même objet a été observé de plus de deux stations; si, outre les distances zénithales, on a pu déterminer les altitudes de certains points au moyen de l'hypsomètre; si, outre les bases principales résultant des coordonnées de deux ou de plusieurs lieux déterminés astronomiquement, M. d'Abbadie a pu mesurer quelques petites bases directement ou par la vitesse de la propagation du son, ce sont autant de contrôles servant au triage des matériaux et à l'élimination des erreurs inévitables dans un si grand nombre d'observations faites dans des conditions si défavorables et si exceptionnelles. Nous ne pouvons ici qu'indiquer en quelques traits l'esprit de la méthode de M. d'Abbadie, mais on trouvera dans les chapitres XI à XIV de son ouvrage tous les avantages pratiques qu'elle comporte et toutes les considérations théoriques qu'elle exige. On y remarquera aussi les procédés particuliers que M. Radau a

su approprier à cette géodésie nouvelle pour la construction des cartes, et dans lesquels des tracés géométriques remplacent avantageusement, jusqu'à un certain point, les calculs fondés sur la théorie des probabilités et employés dans la géodésie ordinaire.

Mais cette modification des opérations fondamentales de la géodésie d'après la nature particulière du problème proposé ici n'est pas la seule conception originale de l'auteur. Nous en trouvons aussi dans toutes les autres déterminations que ce problème exige : celle du temps par les hauteurs correspondantes, celle des latitudes par les hauteurs circumméridiennes, celle des longitudes par les occultations, les hauteurs et les distances lunaires; celle des altitudes par les observations de l'hypsomètre; enfin, l'orientation des tours d'horizon par les observations d'azimuts correspondants du soleil. Partout nous remarquons, soit des méthodes entièrement nouvelles, soit des simplifications de la marche de l'opération, soit des formules rendues plus pratiques et plus commodes. Partout enfin nous rencontrons deux choses qui seront de la plus grande utilité aux voyageurs à venir : premièrement, des tables, souvent fort étendues, destinées à faciliter et à abréger considérablement la plupart des calculs; secondement, des exemples qui expliquent jusque dans ses moindres détails la marche à suivre dans la réduction des observations.

Nous devons dire, en outre, que jamais M. d'Abbadie n'a omis de donner avec tous les développements la théorie de ses méthodes ainsi que la discussion du degré d'exactitude des résultats obtenus, et nous signalons à cet égard les chapitres III et IV, relativement aux latitudes déduites des hauteurs circumméridiennes et aux longitudes conclues des occultations, des hauteurs lunaires et des distances lunaires.

Tout dans cet ouvrage nous présente ce fini, nous révèle ce soin, cette recherche de la perfection qu'un auteur aime à apporter au travail dont il veut faire l'œuvre capitale de sa vie. En effet, c'est vingt ans de sa vie que M. d'Abbadie a consacrés à sa *Géodésie de la haute Éthiopie;* et qu'il nous soit permis de le dire en concluant : le résultat nous semble digne des sacrifices qu'il a coûtés et nous paraît faire également honneur à l'auteur et à la France.

BIBLIOGRAPHIE ALLEMANDE.

PHILOLOGIE.

Untersuchungen über die Echtheit und Zeitfolge Platonischer Schriften und über die Hauptmomente aus Platos Leben (Recherches sur l'authenticité et l'ordre chronologique des écrits platoniciens, et sur les principaux moments de la vie de Platon), par le docteur Fr. Ueberweg, agrégé de l'université de Bonn. — Vienne, 1861.

M. Ueberweg, dans cette publication couronnée par l'Académie de Vienne, vient de poser quelques fondements solides pour l'histoire critique de la philosophie platonicienne, qui depuis le commencement du siècle jusqu'aujourd'hui n'a cessé d'être ballottée dans tous les sens, au gré des opinions du jour. Le fond du débat roulait et roule encore sur la question de savoir si les œuvres de Platon, dans leur ensemble, forment un système méthodique, ou bien si elles représentent dans leurs différentes parties des phases diverses dans le développement de la pensée du philosophe. Chacune de ces deux opinions compte parmi ses partisans des autorités incontestables, telles que Schleiermacher d'un côté, K. F. Hermann de l'autre. Pour mettre fin aux discussions, ou du moins pour les circonscrire dans un champ plus étroit, il faudrait savoir avant tout quelles sont les œuvres authentiques de Platon et dans quel ordre chronologique il les a écrites et publiées. Mais voilà précisément la question sur laquelle on s'entend le moins, et que pour ce motif l'Académie de Vienne, sur la proposition de M. Bonitz, a eu l'excellente idée de mettre au concours.

M. Ueberweg commence par fixer les principales époques de la vie de Platon, l'année de sa naissance (427 avant notre ère), celle de sa mort (347), etc. Il était âgé de vingt-huit ans à la mort de Socrate (399), après laquelle il se retira à Mégare. Quant aux voyages qu'il fit plus tard à Cyrène, en Égypte, en Italie et en Sicile, le manque absolu de renseignements exacts ne permet pas d'en fixer les dates. La septième lettre seulement de Platon, qu'il ne saurait avoir écrite lui-même, mais qui n'en mérite pas moins de confiance, puisqu'elle doit avoir pour auteur quelqu'un de son entourage, dit qu'il était âgé de quarante ans lorsque pour la première fois il arriva à Syracuse. Et comme il ne semble pas que son séjour à Athènes ait été interrompu après cette époque autrement que par le deuxième et le troisième voyage en Sicile (367-366 et 361), il faut que les voyages à Cyrène, en Égypte et en Italie aient précédé son premier retour de Sicile à Athènes, qui tombe en 387, ce qui est aussi la date de la fondation de l'Académie et, comme nous verrons, de la publication du Phèdre.

Pour constater l'authenticité de chaque dialogue en particulier, M. Ueberweg a rassemblé et discuté un à un tous les témoignages des anciens, en les classant d'après leur âge, leur degré d'exactitude et leur valeur intrinsèque. Sans entrer dans le détail, nous dirons seulement que les dialogues dont l'authenticité se trouve parfaitement établie sont les suivants : la République, le Timée,

les Lois, le Phèdre, le Phédon, le Banquet, le Ménon, le Gorgias, l'Hippias *minor*, le Théétète, le Philèbe, le Sophiste, le Politique, l'Apologie, auxquels on peut encore ajouter, en second lieu, le Lysis, le Lachès, l'Euthydème, le Protagoras et le Cratyle. Les témoignages sont insuffisants pour le Critias, le Minos, l'Épinomis, l'Eutyphron, le Criton, l'Alcibiade I et II, l'Hipparque, le Théagès, le Charmidès, l'Ion et le Clitophon. Le Ménexène paraît être l'œuvre de Glauoon, frère de Platon. Le dialogue intitulé « les Antérastes » a contre lui l'autorité de Thrasylle (*Diog. Laert.*, III, 56, etc.), et l'Hippias *major* celle d'Aristote, qui, en citant l'Hippias *minor*, l'appelle simplement Hippias, preuve qu'il ne connaissait pas d'autre dialogue de ce nom. Une présomption semblable s'élève contre l'authenticité du Parménide. Quoique ce dialogue touche aux principes les plus essentiels de la philosophie platonicienne, en traitant de la nécessité de statuer des idées transcendantes et des rapports entre l'unité des idées avec la pluralité des phénomènes, Aristote ne le cite nulle part; même il nie formellement que jamais Platon ait posé ces questions. De plus, on observe que les objections contre les idées platoniciennes, que le Parménide tend à repousser, ont été formulées d'abord par Aristote, et comme ce dernier n'y répond pas, il faut croire qu'il n'en a pas eu connaissance, et que le Parménide a été publié après sa mort par quelque membre de l'école platonicienne. Ce serait donc le premier monument littéraire académique. Quant aux autres dialogues que nous n'avons pas mentionnés, mais que nous trouvons dans nos éditions des œuvres de Platon, les anciens eux-mêmes sont unanimes à les regarder comme apocryphes.

Les témoignages directs des auteurs classiques sur l'époque de la rédaction et sur l'ordre chronologique des dialogues sont peu nombreux. Aristote n'en fournit qu'un seul, qui nous apprend que les Lois ont été composées après la République. Mais un criterium beaucoup plus précieux, quoique indirect, se trouve dans le passage (Métaph., XIII, 4, 1078 B, 12), où il dit que la doctrine des idées platoniciennes a pris son point de départ dans la philosophie d'Héraclite et dans celle de Socrate, qu'elle a passé d'abord de la notion socratique à l'idée transcendante, et que plus tard elle a fini par se mêler à la théorie pythagoricienne des nombres. Or, nous possédons toute une série de dialogues, l'Hippias *minor*, le Lysis, le Charmidès, le Lachès, le Protagoras, l'Apologie et le Criton, qui traitent exclusivement des notions à la manière socratique, sans jamais toucher aux idées platoniciennes proprement dites. Ceux-ci doivent donc appartenir à la première période de l'activité littéraire de Platon. D'autres dialogues connaissent la théorie des nombres, et par conséquent signalent une époque plus récente : ce sont surtout le Philèbe, le Sophiste et le Timée. Ajoutons que ces trois dialogues ont cela de commun avec le Politique, qu'ils ne se servent plus de la forme dialoguée que comme d'une enveloppe presque usée qui cache à peine la marche inflexible de la pensée dogmatique.

On a vu dans les Ecclésiazouses d'Aristophane, qui représentent le gouvernement des femmes comme comble de la perversion de la morale publique, une allusion au passage de la République qui traite du communisme des femmes. Mais les Ecclésiazouses ayant paru sur la scène de 392 à 389, et la République n'ayant guère été publiée avant 388, il ne peut pas y avoir d'allusion, ou du moins Aristophane ne connaissait cette doctrine de Platon que par des ouï-dire.

Les indications historiques contenues dans les œuvres mêmes de Platon sont

plus nombreuses. Nous en citerons quelques-unes. On connait le célèbre anachronisme du Banquet (p. 193 A) qui prouve que ce dialogue a été écrit à l'époque du démembrement de Mantinée par les Lacédémoniens (385 ou 384 avant notre ère). Ailleurs, la peinture, évidemment faite sur le vif, du caractère tyrannique dans le neuvième livre de la République, ne laisse pas de doute que son auteur n'ait résidé à la cour de Syracuse (388). La date du Ménexène est fixée par la manière dont il mentionne la paix d'Antalcidas (387), et celle du Ménon par une allusion aux richesses du Thébain Isménias, qui se laissa corrompre par le roi de Perse en 395.

Des arguments d'une autre nature rendent extrêmement probable que l'Apologie et le Criton ont été écrits immédiatement après la mort de Socrate. Il n'en est pas de même du Phédon, qui appartient, ainsi que le prouve la doctrine des idées, à une époque beaucoup plus récente. Quant à l'Eutyphron, l'époque de sa rédaction est aussi douteuse que son authenticité. Plusieurs indices cependant se réunissent pour donner à penser que ce dialogue est l'œuvre d'un faussaire qui du reste doit avoir vécu avant Aristophane de Byzance, puisque celui-ci le cite déjà.

Nous avons dit que le Phèdre est regardé comme programme d'ouverture de l'Académie fondée en 387. En effet, le passage qui traite de la différence entre l'enseignement oral et la tradition écrite, ne laisse guère subsister de doute sur ce point. D'ailleurs, il est sûr que le Phèdre a précédé le Banquet écrit en 384, de sorte que nous aurions tout au plus une latitude de trois ans.

Ces données historiqnes sont complétées par des considérations empruntées au développement successif de la pensée philosophique. Nous avons déjà reconnu que dans les dialogues de la première période la théorie des idées n'apparalt pas encore. Nous avons également appris à connaltre la forme la plus récente de cette théorie. Il s'agit de savoir si l'on peut suivre les variations insensibles qui ont conduit d'un de ces deux points extrêmes à l'autre. En effet, certains dialogues, tels que le Phédon et le Timée, présentent les idées transcendantes comme étant absolument immobiles et immuables, tandis que d'autres (par exemple, Soph., p. 248, etc.) leur attribuent un certain mouvement. Ajoutons à cela que la théorie de la dialectique se trouve premièrement exposée dans le Phèdre, tandis que l'Euthydème, le Cratyle, le Sophiste et le Politique la supposent déjà connue. Enfin, le Théétète, le Sophiste, le Politique (et le Philosophe, qui ne fut pas écrit) forment un ensemble méthodiquement disposé, de sorte que, dans le premier de ces quatre dialogues, la question de l'existence réelle des idées est posée d'abord, pour être résolue ensuite sous des rapports différents dans les trois autres.

La Psychologie nous offre une observation semblable. D'après le Phèdre, l'âme est impérissable, parce que les principes sont impérissables, et qu'elle en est un. D'après le Timée, au contraire, elle n'est point un principe, mais un composé de différents éléments; donc par sa nature elle est périssable, et en effet ses parties les moins nobles doivent périr pour que la partie la plus noble soit préservée de la mort par la grâce divine. Enfin, d'après le Phédon, l'âme, quoique composée de divers éléments, devient impérissable, parce qu'elle est inséparablement liée au principe de la vie. Pour que la pensée de l'auteur ait eu le temps de se modifier dans ce sens, il faut nécessairement supposer un certain intervalle entre la première et la deuxième, entre la deuxième et la

troisième thèse. Remarquons encore que le Timée se rattache immédiatement à la République, et que le Ménon, à en juger d'après quelques passages (p. 72 F, 81 A, 86 B, 92 C, D), doit avoir précédé le Phédon.

Une dernière considération est empruntée à la philosophie morale.

Le Protagoras enseigne l'identité du bien et de l'agréable. Par conséquent, il ne connalt guère d'opposition entre la philosophie et la rhétorique. Son jugement sur les sophistes et les hommes d'État est presque en leur faveur. Tout au contraire dans le Gorgias, il y a opposition directe entre le bien et l'agréable, entre la philosophie et les sophistes. Surtout le jugement porté sur Périclès est des plus acerbes. Le Phèdre est revenu à des sentiments plus modérés. Il assigne aux hommes d'État et aux bons citoyens la seconde place après les philosophes, et il reconnalt qu'il peut y avoir des opinions justes et fondées en dehors de la philosophie, une vertu bourgeoise, pour ainsi dire, à côté de la vertu du philosophe. Cette dernière manière de voir persiste dans le Ménon, la République, le Théétète, le Politique, etc.

Si à présent nous comparons les renseignements rassemblés de tous côtés, nous aurons le résultat suivant :

Première période : dialogues écrits probablement avant la mort de Socrate et traitant des notions à la manière socratique : Hippias *minor*, Lysis, Lachès, Charmidès, Protagoras.

Deuxième période : dialogues écrits immédiatement après la mort de Socrate, en opposition avec les sophistes : Apologie, Criton, Gorgias.

Troisième période : dialogues écrits dans la première époque après la fondation de l'Académie, contenant la doctrine des idées transcendantes : Phèdre, Ménon (Ménexène), Cratyle, Euthydème, le Banquet.

Quatrième période pythagorisante :

a. Les idées étant encore regardées comme immuables : République, Timée, Phédon ;

b. Les idées ayant part au mouvement et se rapportant à l'idée suprême du bien : Philèbe, Théétète, Sophiste, Politique, les Lois.

J. H.

PÉRIODIQUES ALLEMANDS.

Mittheilungen der Kaiserlich-Königlichen geographischen Gesellschaft zu Wien (Journal de la Société impériale de géographie de Vienne). Quatrième année. 1860. Grand in-8° de XXIV-238-155 pages.

G. Frauenfeld, notices pour servir à la connaissance de la Nouvelle-Amsterdam. En dehors de la situation même de l'île, de son étendue et de son aspect extérieur, on savait jusqu'à présent très-peu de chose de la Nouvelle-Amsterdam. L'auteur de la note, qui faisait partie de l'expédition de la *Novara*, profita de la relâche de la frégate à l'île Saint-Paul pour pousser une excursion en bateau jusqu'à la Nouvelle-Amsterdam. On en suivit le pourtour de l'ouest à l'est, en la contournant par le sud, et sur aucun point les falaises escarpées ne permirent d'aborder. Il paraît que les seuls points accessibles sont au nord. L'île, d'après les rapports que l'on en possède, n'a pas de sources ni d'eaux courantes.

Sa montagne la plus élevée a la forme d'un cône volcanique. L'auteur de la note transcrit, d'après un journal de Calcutta, le récit de deux marins anglais qui y furent abandonnés en 1827, et qui donnent quelques détails sur l'intérieur. — Mesures d'altitude relevées en Transylvanie par M. *de Hauer*. Les points mesurés sont au nombre de trois cent vingt-huit. — *Rud. Temple*, les montagnards de la Gallicie, notes pour servir à l'ethnographie de l'empire d'Autriche. Les monts Karpathes, entre la Gallicie et la Hongrie, sont le berceau d'un grand nombre de tribus slaves, et le nom même de la chaîne est d'origine slave (*chrebet*, crête, montagne). C'est aussi de là qu'est venu le nom des Chrobates, tribu qui se fixa dans ces montagnes vers la fin du troisième siècle. L'auteur suit ce peuple dans ses divisions et dans leurs établissements. A une époque plus récente, on voit apparaître dans la région des Karpathes le nom des Gôrals et celui des Horals (deux formes du même mot), les premiers à l'ouest, les seconds à l'orient. Ces deux noms subsistent toujours. M. Temple décrit les mœurs, les usages, les habitudes et l'organisation des populations auxquelles on les applique. Il entre dans des détails analogues sur les Houkouls de la Boukovine. — *G. Frauenfeld*, esquisses de voyage sur Manille, Hong-Kong et Chang-Haï, recueillies pendant la circumnavigation de la frégate la *Novara*. — *O. Zeithammer*, idées sur la fondation d'un musée ethnographique autrichien. — *L.-H. Jeitteles*, sur l'interruption des sources minérales de Soden et de Franzen au commencement du mois de novembre 1859. — *A. Ficker*, sur les recensements en général et sur ceux de l'Autriche en particulier. — *F. Schaub*, sur le flux et le reflux dans la rade de Trieste. — *Rud. Edlen de Vivenot*, esquisse de climatologie comparée de l'Allemagne, de l'Italie, de la Sicile, du nord de l'Afrique et de Madère. — *Eug. Janota*, esquisse historique et topographique de Bade-Bartfeld et de ses environs. — *J.-N. Woldrich*, quelques résultats des observations météorologiques faites à Éperies pendant l'éclipse de soleil du 18 juillet 1860. — *A.-O. Zeithammer*, coup d'œil sur l'histoire des explorations de l'Afrique australe. Les voyages de Ladislaüs Magyar. L'auteur passe en revue, avec un assez grand développement, les voyages entrepris dans le sud de l'Afrique depuis le commencement du seizième siècle, et termine par un aperçu rapide de ceux de Ladislaüs Magyar, dont la première partie seulement est publiée. — *Rud. Temple*, les colonies allemandes des terres de la couronne en Gallicie. — *C. de Sonklar*, éléments d'une hyétographie, ou étude climatologique de la pluie dans l'empire d'Autriche.

V. S. M.

Zeitschrift für allgemeine Erdkunde. Berlin. Août-septembre.

Les îles Canaries décrites d'après ses observations personnelles par le Dr *Carl Bolle* (suite). Cet article est consacré à l'île Ténériffe. — *Rich. Schillbach*, traits caractéristiques du Maïna (Morée) et de ses habitants. — *Hermann Grimm*, sur les fragments de marbre rosso antico et verde antico trouvés en Grèce par le professeur Siegel. — *Friedmann*, la Guyane hollandaise en 1858. — Déterminations astronomiques et hypsométriques en Syrie et en Palestine, par *R. Dœrgens*. Ces observations ont été faites dans les premiers mois de 1860, pendant une excursion entreprise avec le consul de Prusse Wetzstein de Damas au Djébel Haourân. Les principaux résultats, physiques et archéologiques, de cette excur-

sion savante aux sites anciens de la Syrie transjordanienne, sont déjà connus par plusieurs communications partielles de M. Wetzstein et de M. Dœrgens lui-même, imprimées dans la *Zeitschrift* et que nous avons analysées à l'époque où elles parurent. La communication actuelle es timportante pour la géographie de cette région transjordanienne; la plupart des déterminations qu'elle livre à la science sont entièrement nouvelles, et elles se rapportent à des localités célèbres dans l'ancienne histoire sacrée et profane. Le nombre des points dont la position en latitude et en longitude a été fixée est de douze; c'est un réseau précieux pour la construction de la carte du pays et le raccord des itinéraires romains. La longitude de Damas a été fixée pour la première fois d'une manière certaine par une série d'observations. Le nombre des hauteurs barométriques dépasse cent quarante; les résultats notables qui en ressortent sont la hauteur moyenne du plateau du Haourân, et l'altitude du plus haut sommet de la chaîne (le Tell-el-Ghêné); la hauteur du lac de Tiberias par rapport à la mer Morte, celle du gué de Jéricho (où les Hébreux passèrent le Jourdain sous la conduite de Josué), le point culminant des montagnes de la Judée, etc. La communication actuelle se borne aux observations astronomiques, dont elle fait connaître le détail; en voici les résultats :

	Latitude N.			Long. E. de Greenw.		
Damas	33°	32′	27″	36°	19′	57″
Kénâkir	33	17	38	36	2	21
Mzêrib	32	43	54	35	51	45
Kanavât	32	45	57	36	29	»
Iré	32	39	41	36	24	15
Tibné	32	29	41	35	43	45
Jérusalem	31	46	56	35	18	30
Ghérasa	32	16	31	35	57	57

— Les courants et l'amoncellement des glaces près de l'Islande, traduits du danois du capitaine *Irminger* (avec une carte). — *G.-P. Wall*, sur la géologie d'une partie du Vénézuéla et de la Trinidad. — Remarques sur l'atoll d'Ébon, dans la Micronésie. — Aperçu de la population catholique romaine de la Bosnie, communiqué par le Dr *Blau*, vice-consul de Prusse à Mostar. — Interruption de l'expédition du capitaine Blakiston au Tibet par le Yang-tse-Kiang. — Société de géographie de Berlin. Août.

COURRIER POLITIQUE,

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE.

Berlin, 7 novembre 1861.

Bien que quinze jours se soient écoulés depuis le couronnement, je me permets de vous en parler aujourd'hui. Il a marqué un moment important pour Berlin, où les fêtes populaires sont rares et où l'on n'avait point vu de pompe semblable à celle qui a été déployée en cette occasion; en outre, il s'y est rattaché tout un ordre de faits qui met en présence plus immédiatement que jamais les libéraux et les réactionnaires. Vous savez que le mode du couronnement avait été adopté pour éviter la prestation du serment de fidélité par les états, cérémonie qui s'était encore accomplie sous Frédéric-Guillaume IV, mais qui ne s'accordait plus avec le régime constitutionnel actuel. Ce compromis fut considéré d'une part comme une concession; de l'autre, le faste qui devait s'y étaler, les distinctions de rang que l'étiquette y accentuerait plus vivement qu'ailleurs, les avancements et les nominations auxquels il donnerait lieu le firent saluer comme le ravivement des anciennes traditions, et ce fut avec une anxiété attentive que les divers partis s'associèrent à l'acte creux et solennel de Königsberg. Ceux qui connaissent l'honnêteté intacte du roi et la sincérité de ses intentions constitutionnelles se disent : A quoi bon? A quoi bon cette mise en scène, si elle ne doit pas être le signe d'un revirement? Pourquoi ces oripeaux, ces simagrées, puisque, les faits l'attestent, on a brisé avec le moyen âge? Pour un monarque protestant, c'est presque un non-sens de se faire couronner. Certes, le symbole est beau qui contraint le souverain à s'agenouiller devant le prêtre, à humilier la force devant l'esprit en recevant du représentant de Dieu une couronne qu'il n'a point le droit de s'arroger seul; mais un souverain réformé ne reconnaît point d'intermédiaire entre Dieu et lui, il n'a besoin de la consécration de personne; « prendre la couronne sur la table du Seigneur », comme s'est exprimé S. M. Guillaume Ier, c'est ne donner qu'un spectacle, tandis que la recevoir des mains d'un vicaire spirituel, c'est accomplir un acte qui a sa grande signification symbolique. A Königsberg, le roi a prononcé une allocution qui a soulevé une lutte violente dans les journaux; elle insistait sur le droit divin et rappelait fort l'ancien régime tant par sa teneur que par son coloris. Les journaux libéraux ont eu le bon esprit de ne pas se laisser effaroucher et de commenter en leur faveur d'une façon quelque peu subtile ce morceau oratoire, dû à de vieilles habitudes invétérées plutôt qu'à un ordre d'idées et à des tendances inquiétantes. Mais la *Gazette de la Croix*, l'organe des hobereaux, a happé

cette pâture, qu'il était imprudent de lui donner; elle part de là pour remercier le roi, se féliciter elle-même et narguer ses adversaires; elle va jusqu'à demander un ministère concordant avec les discours du monarque, auquel elle pense forcer la main après l'avoir enchevêtré dans les paroles pesantes et irréfléchies qu'il a émises. Mais elle compte sans son hôte; la forteresse qu'elle essaye de prendre, tantôt par force, tantôt par ruse, elle est inexpugnable, et si le roi, troublé lui-même par l'émotion du spectacle qu'il donnait, a accommodé, par un instinct d'harmonie plus naturel que judicieux, ses paroles à une cérémonie surannée et vide de sens, une fois rendu à lui-même, il continuera de faire concorder ses actes avec ses promesses, ou plutôt avec les espérances qu'il a données.

Quoi qu'il en soit, les fêtes ont été brillantes, tant à Königsberg qu'à Berlin; le soleil s'était mis de la partie, et ce fut par une journée éblouissante que les Majestés firent leur entrée dans leur capitale. Les cinq cent mille individus qui formaient l'opaque cordon dès huit heures du matin, depuis le château jusqu'au débarcadère, accueillirent le roi par les témoignages de la plus chaleureuse sympathie; aucun désordre, aucun trouble n'eut lieu; cela fut dû, je crois, à l'absence de toute police. La veille de l'entrée, un placard était affiché par lequel on s'en remettait au peuple de la tranquillité et de l'ordre public; or, ici comme ailleurs, une fois le point d'honneur mis en éveil, la partie est gagnée, et en admettant que la défiance soit mère de la sûreté, il est certain qu'elle fait mieux de prendre le masque de la confiance que celui du *policeman*. Les corporations avaient été au-devant du royal cortége, chacune d'elles portant ses emblèmes; sur la place Alexandre, sous l'arc de triomphe qui avait été érigé, cent vingt jeunes filles présentèrent à la reine des poésies écrites pour la circonstance. Le roi, précédé de son état-major et entouré des princes de sa famille, parut, saluant avec affabilité le peuple, qui ne lui marchanda pas l'enthousiasme. Il y avait bien un peu de réserve dans ces saluts; ils ne témoignaient pas de cet accord entre peuple et souverain tel que nos utopies nous le font entrevoir, mais ils étaient francs, et si la capacité du roi n'est point assez primesautière pour lui faire rejeter *ex abrupto* tout un échafaudage de formes dans lesquelles il a été élevé, elle est assez éclairée pour comprendre que le roi qui leurre son peuple se dupe, et que toute pierre qu'il refuse à l'édifice du progrès, il l'ajoute au sépulcre de sa sécurité.

Traînée par huit chevaux magnifiques, dans un carrosse de l'an 1723 remis à neuf avec goût et habileté, la reine Augusta charma tout le monde par l'aménité de son salut, la grâce de son sourire, la beauté de son port et de son visage. Elle a cinquante ans, mais personne ne lui en eût donné ce jour-là plus de trente-cinq; son front haut, intelligent et quelque peu impérieux, porte le diadème avec autant d'aisance que la main un gant, et ses yeux, plus profonds qu'éclatants, regardaient avec bienveillance, presque avec contentement, la foule, qui l'acclama pour sa beauté comme on avait acclamé le roi pour son honnêteté.

On ne s'est point fait une idée précise du personnage de la reine; elle passe généralement pour intelligente, et tant qu'elle fut princesse de Prusse, on dit qu'elle aimait les arts et qu'il ne dépendait pas d'elle de témoigner de son goût. Maintenant on ne sait pas au juste sur quel département s'étend son influence, si toutefois elle en a. Ses sympathies libérales sont sujettes à caution, suivant

les uns, et elle ne saurait se départir de son origine russe; suivant les autres, elle avait de hautes vues progressives, mais elle achoppait à tout bout contre la défiance et l'irrésolution du roi. Quelques-uns lui croient des ressentiments à cause de 1848, où elle fut si malmenée, et l'impassibilité habituelle de sa figure ressemblerait à une irritation non formulée et non éteinte; les autres la jugent trop magnanime pour se ressouvenir et nient la morgue et le dédain que veulent sentir les premiers jusque sous la condescendance de ses manières et le melliflu de son élocution. Ainsi son profil ne se détache pas nettement, et seule la haine que lui portent les hobereaux (façon de culte pour la reine douairière) pourrait la mettre en relief, mais veut-elle de ce relief? *That is the question.* Ce qui est certain, c'est qu'elle s'énonce avec plus de grâce et de précision que le roi; la correction de son langage et la justesse des idées qu'elle émet sont dépourvues de sécheresse, et l'on se dit tout bas que si elle s'était chargée des discours de Königsberg, tant de débats ne s'en seraient pas suivis....

L'illumination qui couronna la fête fut splendide; Berlin scintillait comme un diamant, et ce fut une sorte de résurrection instantanée que cet éclat dans ses rues, d'ordinaire mornes, silencieuses, mortes. L'hôtel du ministre de France fut remarqué entre tous pour l'élégante richesse de sa décoration lumineuse; tout le résidu de gallophobie que l'an 1815, joint à beaucoup d'autres bagatelles, a laissé au cœur germanique, n'a pas paralysé l'admiration, et il n'y eut qu'une voix pour distribuer la palme à la demeure provisoire du duc de Magenta. Je ne saurais vous dire combien ce dernier, la maréchale, leurs équipages, leur suite et le bal du 28 surtout ont occupé le public berlinois, dont la badauderie a moins de jactance, mais plus de consistance que celle des Parisiens. On n'a pas trouvé dans la capitale les camélias nécessaires à la décoration des lambris; on s'est adressé à Dresde et à Prague, et la flore de trois monarchies a suffi à peine à orner la fête suivant le gré de l'envoyé extraordinaire impérial; joignez à cela les cinquante mille francs affectés à la toilette de la duchesse, et vous jugerez de la rumeur qu'il y a eue ici, où la modestie des habitudes ne saurait se comparer qu'à la suffisance des manières : la mesquinerie et la ladrerie prussiennes ont sué sang et eau en ces jours; bon gré mal gré, il a fallu faire, sinon concurrence, du moins figure, car on aurait eu mauvaise grâce à laisser le maréchal-duc français briller comme un lis au milieu d'une compagnie de soucis; aussi l'on s'est saigné : huit jours encore on a joué l'opulence et la somptuosité, pour retomber ensuite dans la parcimonie et l'épargne avec l'entraînement qui nous ramène toujours à nos premières amours. Pour en revenir au bal tant célébré, il n'eut d'*élus* que mille personnes, à cause de l'exiguïté des appartements, et cette contrainte fut peut-être heureuse, car les *appelés* eussent été innombrables; tout le monde voulait en être, et je crois qu'il n'y a pas jusqu'à l'allumeur de réverbères de l'hôtel qui n'ait souhaité faire partie des convives. La salle du souper avait été construite dans le jardin par des ouvriers parisiens venus exprès, au grand ébahissement de la population de Berlin. Cette salle, décorée dans le style de l'Alhambra renforcé de fantaisie hindoue, était rafraîchie par des jets d'eau entourés de plantes tropicales dans le cœur desquelles scintillaient de petits lumignons pareils à des vers luisants; les murs étaient ornés de trophées d'armes, d'oriflammes, où le moyen âge et l'oriental se disputaient la prédominance, et divisés par des drapeaux prussiens et français. Tout cela était soufflé, et l'éphémère avait apposé son cachet aussi

indéfinissable qu'évident sur cette pompe et cet éclat; mais c'était brillant, et je me demande si la célèbre fête qui causa la disgrâce de l'infortuné Fouquet a pu être plus mirobolante.

Je ne peux pas vous parler de la représentation de *Nourmahal*, qui fut commandée pour le lendemain de l'entrée, car elle a été réservée aux gens de cour, mais je puis vous dire deux mots de l'*Armide*, qui a été donnée le 18 (soir du couronnement à Königsberg), à la suite d'un prologue courtois et respectueux, mais nullement flagorneur, composé par M. Scherenberg, le poëte patriote et populaire qui a célébré presque toutes les victoires prussiennes. L'*Armide* est du nombre des œuvres qui feraient fiasco au grand Opéra de Paris; c'est au moins aussi *asphyxiant* que l'*Alceste* et aussi *assommant* que le *Tannhäuser;* les ballets sont ravissants, quant à la musique; mais ils offriraient peu d'intérêt aux experts en chorégraphie, qui ne manqueraient pas en outre de trouver qu'une femme évoquant la Haine dans un désespoir d'amour est furieusement ennuyeuse, pour parler comme les précieuses. Cependant c'est sublime, n'en déplaise aux abonnés de l'Opéra, et le monde ne sera jamais assez civilisé pour qu'il ne se trouve constamment une petite phalange qui admire ce sublime.

En dépit de l'orchestration primitive, de mainte partie vieillie, il est impossible de ne pas reconnaître dans cette œuvre la pierre angulaire du drame musical, édifice dont Wagner a trouvé pour nous la clef de voûte. Par elle, comme par l'*Alceste* et l'*Orphée*, Gluck a indiqué la route à suivre en rompant en partie avec l'attirail des ariettes et des roucoulements pour donner libre carrière au sentiment dramatique; il a voulu remuer, émouvoir, non accuser; aussi ne peuvent l'apprécier que ceux qui vont au théâtre avec recueillement, disposés à voir se réaliser le *bien par le beau*, qui demandent à l'art, avec la révélation de nos sentiments, leur transfiguration et leur échappement. Pour ceux qui n'en attendent qu'une diversion à leur honteux ennui, ou la surexcitation de leurs ignobles instincts, ils doivent considérer Gluck comme un être impossible, devenu immortel par je ne sais quelle fantaisie extravagante de la postérité! En assistant à cette représentation, je me suis demandé encore comment il se faisait qu'on eût comparé l'œuvre de Gluck à la statuaire antique. Certes elle est sculpturale, et les types en sont plastiques; cependant quand nous disons *antique*, nous sous-entendons la perfection absolue de l'exécution, telle qu'elle ne saurait être suivie que de décadence; or, chez Gluck, l'inhabileté des moyens n'est compensée que par la puissance et la vérité du sentiment, et il n'est parfait que lorsqu'il est sublime. Son art a été une gigantesque entrée en matière, l'art grec a été le point culminant de toute une civilisation, et si je devais comparer, j'aimerais mieux rapprocher les œuvres du premier compositeur dramatique de celles d'Adam Krafft, le sculpteur chrétien, chez lequel la simplicité des ajustements, l'inexpérience des poses, la roideur des lignes, sont rachetées par l'intensité sublime de l'expression. La représentation du 18 n'était rien moins qu'irréprochable; grâce à une constance qui fait plus honneur à l'éthique qu'à l'esthétique de l'intendance, on avait livré le rôle de Rinaldo au porteur d'icelui depuis une quinzaine d'années (M. Pfister), et abandonné l'Armide à mademoiselle Köstu, qui a encore déployé beaucoup de passion et d'art musical dans les scènes où il s'agit de tailler en plein drap, mais dont la voix éraillée rend tous les *legati* insupportables. Je viens de parler de la musique grande dame, je passe

à sa soubrette italienne qui fait *flores* ici. Le gros public est inexplicable à force d'être le même partout; nous avons beau céans nous targuer de sérieux, d'admiration fanatique pour *Armide*, *Fidelio*, *Don Juan*, nous n'en courons pas moins à Verdi et à Bellini; nous voulons deux opéras italiens, et nous laissons chanter nos compatriotes devant des banquettes, pour fêter les Trebelli, les Marchisio, les Artot, les Brunetti. Il est vrai que tous ces astres, pour n'être pas de première grandeur ni de premier éclat, sont bien brillants encore; puisque l'on perçoit la musique par les oreilles, il est à demi concevable qu'on les préfère mijotées et dorlotées que traitées à coup de rasoir, et il faut une dose de purisme considérable et peut-être malséante pour préférer le beau mal servi au clinquant bien présenté. A la cour, où deux concerts ont eu lieu durant les fêtes, rien que de l'italien, il n'y en a jamais assez, et ce n'est jamais assez italien; l'art allemand n'a qu'à faire son chemin tout seul, il est assez grand pour cela; le sublime abandonné est comme l'unité : tout le monde l'a en tête, personne ne le pourvoit; il grandit et déploie ses ailes sous lesquelles il abrite tout son pays, sans que nul lui érige de temple, et quelquefois il grelotte en dépit de sa divinité.

Je vous parlais du public; sa curiosité a attrapé dernièrement une grosse friandise dans la transmutation en tragédienne de la cantatrice *Wagner;* l'Opéra a perdu à la disparition de la voix de cette remarquable artiste, le théâtre allemand y a-t-il gagné? Je n'oserais ni l'affirmer ni le nier. J'ai vu madame Wagner à son second début dans l'*Iphigénie en Tauride*, alors que la popularité qu'elle s'est acquise se manifestait encore par des acclamations insensées; je l'ai trouvée faible, et je me suis demandé comment il se faisait qu'une artiste qui avait des moments superbes dans la *Clytemnestre* de Gluck, qui jouait le premier acte du *Lohengrin* (où elle faisait l'Ortrud) de Wagner de manière à imposer à toute grande actrice, comment il se faisait qu'elle pût manquer à ce point de compréhension dans l'œuvre de Gœthe. L'intelligence qui lui fait saisir et rendre avec une rare puissance les grandes lignes du drame musical, se refuserait-elle à lui révéler le détail des nuances et des transitions qu'exige le drame parlé, ou plutôt un heureux instinct suffirait-il à l'un, tandis qu'il faudrait pour l'autre une étude profonde, un goût cultivé, une divination protée qui prend les formes de chaque mot? Je fus choqué en particulier dans le dialogue où madame Wagner, n'ayant pas à exprimer de sentiment cardinal, si je puis parler ainsi, s'est contentée d'alterner entre le solennel creux et la sentimentalité larmoyante, sans donner le moindre relief aux pensées; partout où elle n'a pas pu *dithyramber*, elle a psalmodié; elle n'a pas songé, je le crains, qu'à l'Opéra la musique se chargeait d'écarter la monotonie, et qu'elle n'avait à exprimer dramatiquement que la note tonique de la situation, tandis que la tragédie lui imposait de moduler l'accent de chaque pensée, presque de chaque mot. Cependant il serait peu équitable de juger madame Wagner comme tragédienne après cet essai; aussi ai-je voulu indiquer seulement qu'elle avait passé avec trop de légèreté d'un théâtre à l'autre, prenant pour un simple déplacement une transformation qui est tout bonnement une nouvelle carrière. D'ailleurs le refroidissement du public le lui aura appris. Du reste, sa Marie Stuart et son Orsina (dans l'*Emilia Galotti* de Lessing) ont presque été des insuccès.

Ces temps de fêtes et de réjouissance ont été traversés par des funérailles qui ont eu aussi une grande pompe. Le 26 octobre est mort Frédéric-Charles de

Savigny, ancien ministre d'État, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Son nom est étroitement lié au développement et au progrès de la science du droit, et jusqu'à ses derniers jours il a travaillé à un ouvrage sur les lois romaines, qui est malheureusement resté inachevé. « Savigny, dit un organe de la presse berlinoise, est sans contredit le premier jurisconsulte de notre siècle, et peut-être faudrait-il remonter jusqu'aux temps des Tribonien et des Paulus si l'on voulait trouver son égal pour la sagacité, la clarté et l'élégance avec lesquelles il s'est approprié les considérables matériaux de l'histoire. Peut-être aucun ouvrage de droit n'a-t-il fait époque et n'a-t-il amené une aussi radicale réforme de toutes les opinions en vigueur que sa publication sur le droit de possession, en 1803. Savigny s'est spécialement occupé du droit privé et du droit privé romain en particulier, fondateur et chef de l'école juridique qui sous le nom d'historique a rempli une mission importante pour le développement du droit privé et public, il s'est écarté du terrain de la politique. Ce fut lui qui souleva et résolut la question de la nature de la propriété, en demandant si par propriété on pouvait entendre un rapport de droit, comme on l'avait cru jusqu'alors, ou simplement un rapport de fait, comme il l'affirmait. »

Savigny est né en 1779 à Francfort-sur-le-Mein; il fut appelé en 1810 à Berlin en qualité de professeur de droit; en 1816 il fut nommé conseiller de justice, en 1817 conseiller d'État, et un peu plus tard membre de la cour de révision pour les provinces rhénanes; en 1842, Frédéric-Guillaume IV en fit son conseiller privé et son ministre de la justice. Il fut mis en disponibilité en 1848, ainsi que ses collègues, et à dater de ce temps il ne revint plus aux affaires. Parmi les lois importantes qu'il a émises se trouve celle de l'an 1846 sur les divorces; elle marqua le premier pas dans la voie de réformes que feu le roi avait ouverte sur ce terrain. Ainsi qu'à tout propos, et même hors de propos, les disputes des partis reprennent au sujet de Savigny; le parti réactionnaire veut voir en lui un conservateur pur sang, et le range avec les Stahl, les Pernice et les Keller, tandis que les démocrates affirment que ses sympathies furent du côté du progrès; dans cette lutte envenimée et irréconciliable, on s'arrache les morts, et Humboldt, la dernière conquête posthume de la démocratie, rend les *croisés* doublement attentifs à leurs biens. Un mot de Varnhagen, dans son Journal qui vient d'être publié, semblerait leur donner raison : il dit de Savigny qu'en dépit de ses profondes connaissances et de sa grande intelligence, c'est un pauvre sire.

M. de Raumer, l'auteur de l'*Histoire des Hohenstauffen*, fait paraître ses Mémoires, dont la première partie contient des détails intéressants sur le chancelier d'État prince *Hardenberg*, par lequel il fut employé, et dont il partagea les vues libérales, ce qui le fit traiter de jacobin par la noblesse et le clergé d'alors. Il raconte que lorsque Hardenberg eut introduit son nouveau système de finances et ses réformes administratives qui sauvèrent la Prusse, les hautes classes le nommèrent Catilina et l'accusèrent d'attenter au roi et à l'aristocratie. Napoléon en pensait autrement, ajoute M. de Raumer, car il dit du prince : « Je sais que M. de Hardenberg ne m'aime pas, mais il entend les intérêts de son pays, et c'est ainsi qu'il faut agir lorsqu'on veut gouverner. » La haine que les nobles portaient à Hardenberg, dont on peut dire qu'il a aboli le servage en Prusse, se reporta avec une telle violence sur son protégé, qu'on nommait par dérision le *petit chancelier*, qu'une pétition fut adressée au roi par

une coterie de gentilshommes, laquelle se plaint qu'il fût accordé du crédit à de jeunes étrangers, et qu'il leur fût permis de tuer, à l'aide de doctrines nouvelles, les bonnes dispositions du peuple. Le roi ne tint pas compte de cet écrit, mais M. de Raumer résolut de quitter la carrière politique pour s'adonner uniquement aux sciences et à la littérature; il pria le grand chancelier de lui accorder la qualité de professeur de droit à Breslau, et bien à contre-cœur Hardenberg, qui se sentait besoin de sa personne et de son talent, se rendit à son désir. Aujourd'hui encore, M. de Raumer se félicite d'avoir pris ce parti, qui l'a soustrait à des animadversions impitoyables et à une lutte pénible et ingrate. Quand on lit ces pages, qu'on y apprend que plusieurs nobles déclarèrent que les victoires des Français n'avaient point été néfastes pour la Prusse autant que la loi de 1807, qui enjoignait à tout seigneur de laisser son paysan gagner son pain comme bon lui semblerait, et sans se racheter préalablement, on ne s'étonne plus des nombreuses vieilles hardes féodales qui pendent à nos us et coutumes; au contraire, on est surpris que cela ait été si vite, considérant qu'aucune révolution n'a effondré le terrain, et qu'une force des choses pacifique a seule réduit à l'agonie l'ancien régime. Quand on est prêt à s'indigner de toute la friperie que nous traînons après nous, des ridicules barrières qui subsistent encore, il faut se souvenir que nous sommes d'hier, et alors on admirera que nous puissions encore marcher de pair avec les nations qui ont eu des siècles de convulsions, de fermentation, de révoltes et de révolutions.

On vient de faire dans le domaine de la théologie une trouvaille assez importante. La traduction du Nouveau Testament a été faite, comme l'on sait, par Luther sur le texte grec de la deuxième édition d'Érasme (1519), et elle est parfaitement conforme à ce texte, à l'exception de quelques corrections que reçurent les éditions érasmiennes postérieures (de 1522, 27 et 35). L'entreprenant imprimeur Frobenius avait invité le célèbre écrivain de Rotterdam à venir présider chez lui, à Bâle, à la publication de la première impression du Nouveau Testament, qui eut lieu en 1516 et précéda même celle d'Alcala, laquelle attendait encore l'autorisation du pape. Érasme ne put extraire le texte grec de l'Apocalypse que d'un vieux manuscrit que Jean Reuchlin lui confia sur ses prières instantes et réitérées. C'est de ce manuscrit que provient l'original sur lequel Luther a fait sa traduction. Il a été impossible jusqu'aujourd'hui de vérifier jusqu'à quel point le texte d'Érasme était conforme au manuscrit; car les recherches faites à Bâle par le célèbre critique Wettstein demeurèrent infructueuses, et ce fut en vain que Jean-Albert Beugel retourna toute l'Allemagne; le manuscrit de Reuchlin était introuvable, et Tischendorff dit de lui : *Dudum latet*, et Tregelles : *It is wholly lost.*

Cependant le professeur Delitsch, d'Erlangen, a retrouvé le manuscrit disparu, dans la bibliothèque du prince de Oettingen-Wallerstein, aux environs de Nordlingen, et il prépare une publication qui établira que le copiste a fait de graves erreurs, et qu'Érasme lui-même a altéré le texte en y intercalant nombre de choses et en y ajoutant des commentaires de son cru. Le savant hollandais a retraduit la fin de l'Apocalypse du latin de la Vulgate en grec; lui-même en est convenu, mais il n'a pas dit où commençait son travail. Le manuscrit retrouvé montre où prend dans le *textus receptus* (contre lequel Tischendorff et Lachmann se sont déjà inscrits en faux) le grec d'Érasme, qui passe toujours dans les éditions populaires pour l'œuvre de saint Jean. En outre, le manuscrit

révèle qu'Érasme a défiguré et altéré les versets latins; il s'agit donc à présent de déblayer la Bible de Luther des fantaisies profanes du spirituel érudit que Paul III pensa faire cardinal, qui sourit à Luther, dont les œuvres sont à l'index, et qui, pour le piétiste protestant, représente l'irréligion et la frivolité. Après cette échappée dans le domaine religieux, je reviens à l'art; religion et art, je les relie toujours; suivant moi, ils s'engendrent mutuellement, semblables au figuier d'Amérique, qui reprend racine par ses branches. Je ne vous ai pas dit que le premier peintre d'Allemagne en considération et en renommée, Pierre Cornélius, était revenu s'établir à Berlin après vingt ans d'exil volontaire. A coup sûr, on ne saurait penser à un autre nom en parlant d'art religieux, car toute son œuvre est un acte de foi et un monument élevé au catholicisme. Sa dernière et, à mon gré, sa plus belle composition, c'est la *Vision d'Ézéchiel,* où il a eu la hardiesse de reprendre le motif de Raphaël et de le paraphraser, si je puis m'exprimer ainsi. Grandement conçue et exécutée d'une main vigoureuse, cette œuvre amenée de Rome communique une double émotion et inspire un double respect; dans sa puissance, dans l'intensité de son sentiment, dans sa beauté mystique, elle est le rayonnement de la pensée d'un septuagénaire qui a donné le rare spectacle d'une de ces glorieuses vies d'artiste vouées à une pensée comme à une vertu, pensée dont l'expression va toujours s'épurant, par une sublime rémunération. Qu'on admire ou non les travaux antérieurs de Cornélius, qu'on trouve ou non que sa renommée dépasse de beaucoup sa valeur artistique, et qu'une statue au haut du musée de Dresde ne lui revenait pas, il n'importe; la foi et la sincérité de sa vie, sa persévérance laborieuse, sa pensée toujours dans l'altitude, obligent grands et petits, les intolérants aussi bien que les enthousiastes, à saluer sa présence avec respect et déférence. Je doute que Berlin lui agrée; cette cité, protestante par excellence, pousse la sécheresse jusqu'au prodige, et toutes les ovations, toutes les marches aux flambeaux, tous les festins, ne le rapatrieront pas, je le crains, avec notre ciel inclément, notre ville inhospitalière et nos esprits sablonneux comme notre terrain.

Au moment de vous expédier ces lignes, j'entends parler d'un programme du duc de Cobourg-Gotha tendant à la solution de la question allemande; la *Presse* (journal de Vienne) en a obtenu communication et en parle ainsi : « Le duc de Cobourg a adressé une note à un diplomate des petits États, dans laquelle il expose sans circonlocution le plan d'organisation qu'il croit possible sans « *convulsions extrêmes* » pour les princes allemands. De même que le comité national s'est gardé de faire un programme circonscrit, dans la crainte de porter préjudice à la cause germanique, le duc se place en dehors de tous les partis. Impatient de voir enfin se résoudre la question et de voir adopter la voie des réformes, il fait embrasser à son plan tout l'Empire; on sait au demeurant que, par rapport à l'Italie, le duc est loin de partager les illusions et les sympathies du parti de Gotha, qui voudrait que le roi de Prusse fît ici ce que le roi Victor-Emmanuel a fait dans ses parages. Voici les points principaux de ce programme : Le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche devraient s'entendre : 1° pour que leurs rapports, basés sur les actes de la confédération actuelle, fussent transformés; 2° que tous les États de la confédération réformassent leurs relations en tant qu'appartenant à la race germanique (la nouvelle confédération se composerait de la Prusse à l'exclusion de la Posnanie, de l'Autriche telle qu'elle

compte aujourd'hui dans la confédération, de tous les États petits et moyens, et de Luxembourg et du Holstein agrandi d'une partie du Schleswig, en qualité de duchés indépendants; les conférences auraient naturellement à décider si les États allemands-autrichiens pourraient prétendre à la prérogative); 3° on aurait à former une puissance centrale consistant en un collége de princes sous la présidence alternative de l'Autriche et de la Prusse; 4° l'autorité à accorder aux voix des membres du collége des princes dans les décisions qui seraient prises par cette force centrale, serait toujours en raison des rapports de ces membres avec l'Allemagne; 5° comme auxiliaire de cette puissance centrale, un parlement serait formé par les députés des États de la confédération énumérés plus haut; 6° la surintendance et le commandement suprême de l'armée seraient départis au pouvoir central, ainsi que la représentation à l'étranger de la nouvelle confédération; libre ensuite à chacun des États d'envoyer ou non des ambassadeurs de famille aux différentes cours; 7° la confédération aurait à ériger un tribunal qui jugerait les différends entre les États; 8° la Prusse, assistée de l'Allemagne, contracterait une alliance indissoluble avec l'Autriche, par laquelle les possessions de cette grande puissance européenne lui seraient garanties, tandis que, de son côté, l'Autriche s'engagerait à toujours se lever pour la défense du territoire prussien et de celui de la confédération; 9° l'Autriche et la Prusse s'engageraient à ne point entreprendre, sans leur assentiment réciproque, de guerre où les intérêts de l'Allemagne seraient compromis.

Dans le courant de cet écrit, le duc formule ainsi la solution de la question : il s'agit de tracer un plan qui satisfasse le juste instinct qui pousse la population germanique à vouloir représenter à l'extérieur une nation puissante et glorieuse, et à désirer discuter à l'intérieur ses propres intérêts, sans que disparaissent les délimitations territoriales auxquelles tiennent les différentes races; un plan qui retienne l'Autriche dans l'Allemagne, sans que les intérêts non allemands de cette grande puissance entravent le cours des rapports exclusivement allemands. La Prusse doit se fondre dans l'Allemagne, au point que ses intérêts ne se puissent séparer de ceux de la Confédération, et l'Autriche doit trouver dans l'Allemagne, comme l'Allemagne dans l'Autriche, un soutien, un allié.

On pense que le duc de Cobourg a présenté son plan à Vienne et à Berlin en haut lieu; on ne sait pas quel accueil lui a été fait. Le duc lui-même ne paraît pas se faire grande illusion; il n'attend aucun résultat propice, à moins que les événements ne viennent mettre en question tous les intérêts intérieurs et extérieurs; il se demande enfin ce qui doit advenir si son plan est écarté. « Il ne me paraît pas difficile de faire un tableau net de la situation, se répond-il; l'Autriche en sera réduite à se reconstruire sans l'aide de l'Allemagne. Quand l'Est ou l'Ouest menacera, — ce qui est imminent, — elle recherchera l'alliance des petits et des grands princes de la confédération paralysée par la Prusse. La Prusse maintiendra sa politique de grande puissance neutre, à l'aide de laquelle elle a, dans les dernières années, tourné si commodément certaines difficultés; elle cherchera à garder aussi longtemps que possible de bonnes relations avec la France et la Russie. A cœur-joie elle s'abstiendra, sur les incitations de quelques doctrinaires berlinois, d'aller au secours de l'Autriche, et partant de l'Allemagne. Et qu'adviendra-t-il du reste de la confédération? Une partie des petits princes du Nord s'adjoindra à la Prusse; quelques-uns contrac-

teront une alliance offensive et défensive avec l'Autriche, d'autres encore se feront garantir leurs États par l'étranger; et le pauvre peuple allemand verra-t-il tout cela de bon œil? attendra-t-il que les peuples voisins se soient partagé ses membres? Non, à coup sûr. Le mouvement qui déjà se manifeste au Nord et au Midi deviendra général; seulement, au lieu de s'unir d'un commun élan à ses princes pour repousser l'intervention étrangère, la nation verra dans ses dynasties son entrave première, et elle se tournera contre elles, peut-être avec l'aide de l'étranger. Alors seulement la révolution éclatera, mais une révolution qui ébranlera les bases de la vie nationale et qui traînera à sa suite les excès, le malheur, l'anarchie. Les plus tristes visions m'apparaissent! Fasse le ciel qu'elles ne se réalisent point! Mais les actes de la diète sauraient-ils nous sauvegarder? Ne nous hâtons-nous pas vers cette désolation, si nous ne relions en une chaîne indissoluble les États et les peuples pour en faire un grand tout? Qui aurait le cœur de me contredire, — qui serait assez frivole pour vouloir abandonner au temps la guérison de nos plaies? »

On assure à Berlin que, dans une de ses prochaines séances, la diète s'occupera du programme ducal.

F. HOFFMANN.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le président de la Chambre des députés du parlement italien, M. Rattazzi, vient de quitter Paris, et, si nous en croyons quelques amis trop zélés ou trop indiscrets, il retourne à Turin comme candidat à la présidence du conseil des ministres. M. Ricasoli, dit-on, s'est usé à force d'imprudence et de roideur; en voulant trop se presser, il a perdu la puissance de résoudre les graves questions d'où dépend l'avenir de l'Italie, et l'on espère de meilleurs résultats de la diplomatie plus déliée et plus patiente de M. Rattazzi. Ce sont là des espérances que nous ne saurions partager. La question italienne, au point où elle en est arrivée, n'est plus entre les mains du gouvernement italien; le génie le plus consommé est obligé d'abdiquer, quand il se heurte à un obstacle sur lequel il n'a point de prise. Or tel est l'obstacle qui s'oppose actuellement à l'achèvement de l'unité italienne. La solution est entre les mains du gouvernement français, et pour que la chute de M. Ricasoli et l'avénement de M. Rattazzi pussent avoir une signification décisive, il faudrait que M. Ricasoli fût devenu assez désagréable et M. Rattazzi assez sympathique à notre gouvernement, pour que nous cédions à la considération du second ce que nous avons refusé avec obstination à tous les efforts du premier. C'est là une hypothèse impossible, et des plus injurieuses pour notre politique. Nous ne connaissons en aucune façon les motifs qui engagent le gouvernement français à maintenir une situation si contraire au développement de l'unité italienne, mais personne ne peut admettre qu'il fasse de la question la plus importante des temps modernes une simple question de personnes. Ce serait la plus mesquine, la plus infime des politiques. Nous n'en admettons pas la possibilité, et par la même raison, nous ne pouvons admettre la nécessité de l'élimination de M. Ricasoli au bénéfice de M. Rattazzi. C'est un instinct des gens mal couchés de se retourner de temps en temps dans leur lit pour changer de position, mais cet exercice ne leur procure aucun soulagement véritable; un changement de cabinet ne serait pas en ce moment plus profitable à l'Italie.

Nous comprendrions que, dans l'attente d'événements dont il n'est pas le maître, le gouvernement se fît aussi fort, aussi imposant que possible, et, à ce point de vue, nous comprendrions l'adjonction de M. Rattazzi à M. Ricasoli. Il y aurait dans la réunion des principales célébrités gouvernementales un prestige, un effet d'opinion qui pourraient n'être pas sans efficacité. En dehors de cela, nous ne comprenons rien, et les prétentions exclusives qu'on a affichées au nom de M. Rattazzi, si ce n'est de son aveu, nous paraissent aussi intempestives que possible. Elles ont paru telles en Italie, et nous croyons que cette campagne a plutôt diminué que fortifié les chances de M. Rattazzi.

En attendant la suite des événements, il ne faut pas se dissimuler que les affaires italiennes sont loin de prospérer. C'est toujours une maladroite et mauvaise tactique de dissimuler et d'atténuer les faits; mais dans la question italienne surtout, toute atténuation est blâmable et funeste. Il importe au plus haut point de soutenir, de maintenir, de prouver que cette question est insoluble dans les conditions présentes. La situation du Midi ne s'améliore pas du tout; le brigandage reparaît de plus belle; le recrutement ne s'effectue avec succès que dans la haute Italie, et tous les faits, tous les incidents concourent à faire voir que, sans Rome, l'unité italienne est un problème impossible.

Les affaires de la Hongrie viennent d'entrer dans une nouvelle phase. Après beaucoup d'hésitations, preuve de sa faiblesse, le gouvernement autrichien s'est décidé à suspendre le fonctionnement du régime dont les Hongrois n'ont point voulu, et à rétablir temporairement, sous une forme un peu déguisée, celui de la dictature. Le général Palffy, le nouveau lieutenant de l'empereur, annonce du reste toutes sortes de dispositions conciliantes. A la longue, le conflit ne sera pas soluble autrement que par les armes. Ainsi que nous l'avons déjà plusieurs fois indiqué, l'Autriche, si elle veut rester grande puissance, ne peut pas se contenter de l'union purement personnelle, et les Hongrois n'en veulent point concéder d'autre. Dans cet état de choses, l'attitude des populations non magyares devient de plus en plus importante à observer. Les Croates sont flottants. Quant aux Roumains de la Transylvanie, ils élèvent contre les Hongrois absolument les mêmes griefs que les Hongrois contre les Autrichiens. Dans cette région centrale de l'Europe, où tant de nationalités diverses se trouvent juxtaposées sans avoir jamais réussi à se fondre, le mouvement résurrectionnel qui caractérise notre temps a déterminé une véritable cascade de revendications. Lisez *la Transylvanie en face des prétentions de la Hongrie*, par un écrivain roumain de la Transylvanie, M. Pompilius Piso [1], et vous y retrouverez exactement, sauf les noms, l'histoire de la Hongrie vis-à-vis de l'Autriche. Les mêmes violences, les mêmes fraudes, la même oppression que les Magyars reprochent aux Habsbourg, les Roumains transylvains les reprochent aux Magyars; ils se montrent également peu disposés à se laisser absorber à l'avenir, soit par l'Autriche, soit par la Hongrie, et se donneront à celle des deux parties qui leur fera le plus de concessions. Mais ce qu'ils préféreraient, c'est l'union avec leurs frères des principautés danubiennes. Les procès qui se plaident sur le Danube sont, on le voit, fort compliqués, et, pour les bien juger, il est nécessaire d'écouter toutes les parties. Quant aux résultats de ces revendications, ils échappent à toutes les prévisions. On peut affirmer, toutefois, que longtemps encore, si ce n'est toujours, il y aura sur le Danube un État composite. Si l'Autriche abandonnait la Vénétie, elle aurait beaucoup de chances de rester cet État.

De graves symptômes se font voir en Russie. Nous ne parlons pas seulement de la Pologne, qui paraît indomptable dans sa résignation. Ce qui est plus significatif peut-être, quoique bien moins grave jusqu'à présent que les événements de Varsovie, c'est l'agitation qui se montre au sein de l'université de Saint-Pétersbourg et des autres universités russes. Ailleurs, à Paris, qui a vu bien des démonstrations d'étudiants; en Allemagne, où la vie académique a toujours été très-libre et souvent tumultueuse, cette agitation ne signifierait

[1] Paris, Dentu.

pas grand'chose. En Russie, elle est sans exemple et révèle un esprit tout nouveau, dont les manifestations ont dû causer au gouvernement une profonde surprise. Rien de plus caractéristique, du reste, que l'origine de ces désordres. On sait que le despotisme et l'instruction publique sont choses antipathiques et contradictoires. Sous l'empereur Nicolas, le nombre des étudiants était limité, ce qui était fort bien entendu au point de vue du gouvernement. Parmi les mesures libérales qui signalèrent l'avénement de l'empereur Alexandre, il faut justement signaler la suppression de la limitation. Les étudiants affluèrent, et, par un retour aux vieilles traditions, on trouva qu'il y en avait trop. Beaucoup d'eux étaient pauvres; ils pourvoyaient au moyen de leçons à leur entretien et aux dépenses universitaires. C'étaient justement ceux-là, les enfants du peuple, qu'on tenait à éloigner. On s'avisa de l'ingénieux moyen de faire payer les frais d'inscription avant l'ouverture des cours, et cette mesure éliminait tout naturellement ceux qui étaient obligés de travailler pour les acquitter. Les riches protestèrent avec les pauvres, et ce fut là la cause première des manifestations. Mais leur simultanéité et la gravité qu'elles ont eue, particulièrement à Moscou, semblent indiquer des rudiments d'organisation dont, malgré tout son zèle, la police russe ne s'était pas doutée.

A l'intérieur, nous sommes dans l'attente d'événements assez considérables. On annonce un changement ministériel, qui doit être aussi quelque peu un changement de système. La Couronne a fait appel à M. Fould pour le ministère des finances, et M. Fould arrive avec un programme. Au dire des journaux qui se prétendent les mieux informés, il demande trois choses : l'unification des titres de rente, c'est-à-dire la transformation de toutes les rentes françaises en 3 p. c.; la suppression des crédits supplémentaires, et le droit de présider le conseil des ministres en l'absence de l'Empereur. A ne voir que la surface des choses, il n'y a ici qu'une prétention de préséance, et des questions financières et budgétaires. Mais que le futur ministre des finances le veuille ou non, son programme a une tout autre portée. Un ministre qui arrive avec des vues personnelles, et qui fait dépendre de l'acceptation de ces vues son entrée aux affaires, ne peut être considéré comme le simple instrument de la volonté impériale. Aussi sommes-nous fermement convaincu que du programme de M. Fould au rétablissement de la responsabilité des ministres, il n'y a pas loin. Ce n'est pas nous qui nous en plaindrons.

P. S. — Ces lignes étaient écrites quand nous avons reçu le *Moniteur* du 14 novembre, qui annonce la nomination de M. Fould, mais qui ne se prononce pas sur tous les points signalés.

A. Nefftzer.

Charles Dollfus.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, 8, RUE GARANCIÈRE.

LE

CONSTITUTIONALISME PRUSSIEN,

PAR

LOUIS SIMON.

Traduit de l'allemand et extrait du 2e volume (1861) *des* « Democratische Studien » (Études démocratiques), *publiées par* L. DE WALESSRODE.

I.

La savante doctrine de la division des pouvoirs est de pure théorie. Voici en réalité comment les choses se passent : la force arrive à résider, en dernière analyse, ou dans la couronne, ou dans le peuple et dans sa représentation. Tout état intermédiaire est exclusivement transitoire et aboutit, par une nécessité de nature, à l'un ou à l'autre de ces deux extrêmes.

En Angleterre, en Hollande, en Belgique, en Suède et en Norvége, la force appartient décidément au peuple et à sa représentation. C'est un résultat dû à des efforts soutenus, que le peuple a souvent payé de son sang et qui est enraciné dans de sages institutions. La représentation du peuple ne règne point seulement en théorie, par la puissance de la parole, elle est encore souveraine sur le terrain pratique, par l'argent et par les armes dont il est impossible de disposer contre sa volonté. Point de nouvelles charges, point d'anciens impôts même, qui puissent être levés sans autorisation préalable; point de ministère capable de se maintenir contre un vote défavorable de la représentation du peuple, à moins que ce ne soit le peuple même qui se mette,

par de nouveaux choix, du côté du ministère contre ses représentants du précédent suffrage. Tous les fonctionnaires civils et militaires sont indirectement soumis à la même autorité. C'est quand un peuple a donné de sa force et de sa maturité des preuves matérielles et vigoureuses, c'est à ce prix seulement que les fonctionnaires se transforment d'eux-mêmes, de tuteurs orgueilleux qu'ils étaient jusque-là, en employés responsables. Le souverain même devient la simple personnification héréditaire de la force et de l'honneur de la nation, l'exécuteur de ses volontés. Sans doute, ne fût-il qu'un homme ordinaire, sa haute position lui assure incontestablement une influence considérable sur la marche des affaires; mais les moyens de faire prévaloir sa volonté propre contre celle de la nation lui font absolument défaut. Armé même du véto absolu et du droit de dissoudre les chambres, il est réduit au rôle d'un adversaire assiégé dans un fort sans munitions, pour peu qu'on lui oppose des refus d'impôt réitérés et opiniâtres. Les coups d'État passent bien vite de mode, quand il est prouvé d'avance qu'ils mènent à la perte de la couronne ou à l'échafaud. Tel est l'esprit du constitutionalisme chez les peuples émancipés.

Il s'en faut bien qu'il en soit de même en Allemagne, en Prusse particulièrement. Chez nous, la force est incontestablement du côté de la couronne. Je sais bien que certains droits sont garantis, en théorie, par la charte constitutionnelle prussienne, mais les moyens de les maintenir et d'en user dans un conflit éventuel avec la couronne manquent en droit et en fait. D'abord, la chambre des députés n'est point investie du droit de refuser l'impôt, au moins les impôts déjà établis, qui continuent à être perçus même sans autorisation préalable[1]. A en croire les gens timorés, toute pratique contraire nous précipiterait dans la plus affreuse anarchie. Comme si les représentants de toutes les forces industrielles, de toutes les tendances économiques d'un peuple entier n'étaient pas beaucoup plus intéressés à prévenir l'anarchie qu'un seul prince bien pourvu! Comme si on ne pouvait point s'en reposer sur eux du soin de juger quand et comment il convient de recourir à ce moyen! Comme si l'expérience ne nous apprenait point qu'on ne s'en sert jamais que dans un cas extrême, lorsque le danger vient d'en haut et qu'on est menacé de l'anarchie bien plus funeste de l'arbitraire absolu! Mais revenons à notre thème. Le gou-

[1] Art. 109 de la constitution : « Les impôts et contributions établis continuent à être perçus, et toutes les décisions des codes, lois et ordonnances qui ne sont point contraires à la présente constitution restent en vigueur, jusqu'à ce qu'elles soient abrogées par une loi. »

vernement a donc dans tous les cas la jouissance assurée des impôts courants. Le fameux article 63 lui permet en outre de se procurer des ressources extraordinaires, car il l'autorise à rendre seul, dans les cas pressants, des ordonnances qui ont force de loi[1]. C'est ainsi que peuvent se produire des faits accomplis contre lesquels vient inutilement se buter plus tard l'éloquence parlementaire. L'absolutisme est donc fort à son aise dans l'enceinte même de la constitution. Que s'il lui prenait un beau jour envie d'en franchir les limites et de sauter à pieds joints par-dessus la constitution même, les moyens abondent. Grâce à la chambre de révision de l'année 1849, cette fille aînée de la loi électorale à trois degrés, on a évincé le serment de l'armée à la constitution[2], qui était demeuré prescrit dans toutes les rédactions antérieures. On prétend qu'il est impossible de permettre individuellement à l'officier et au soldat d'examiner par lui-même, à chaque ordre qu'il reçoit, si cet ordre est conforme ou non à la constitution. Comme si cette question avait la moindre importance dans la pratique, hors les grandes catastrophes, à l'approche desquelles la représentation du peuple ne manque pas de prendre les devants et de se prononcer nettement, sauf à tomber avec la constitution ou à la renverser, si elle n'est point écoutée. J'avoue que la simple formalité du serment ne signifie pas grand'chose si l'esprit de civisme ne pénètre point en même temps dans les rangs de l'armée. Et réciproquement, si l'armée est animée de l'esprit de la société civile, rien n'oblige à lui imposer cette formalité du serment : elle ne deviendra jamais un instrument aveugle de l'absolutisme. Or je ne sais point d'état monarchique où l'armée soit moins imbue d'esprit soldatesque, où elle reste plus rapprochée de la société civile qu'en Prusse. Le bourgeois, le paysan qui entre à l'armée n'embrasse point par cela seul une nouvelle profession; il se borne à faire son temps de service, et retourne, au bout de deux ou trois ans, à son métier ou à sa charrue. On a beau étendre la levée au surplus d'une population en pleine croissance, on a beau prolonger

[1] Art. 63 de la constitution : « Dans un cas seulement, quand le maintien de la sûreté publique ou la nécessité de remédier à un mal extraordinaire l'exigent absolument, on pourrait, les chambres n'étant point assemblées, rendre, sous la responsabilité du ministère tout entier, des ordonnances qui ont force de loi, pourvu qu'elles ne soient point contraires à la constitution. Mais ces ordonnances sont soumises à l'approbation des chambres à leur plus prochaine réunion. » Or, en vertu de l'article 76, les chambres sont convoquées régulièrement au mois de novembre de chaque année, et en outre aussi souvent que les circonstances l'exigent. Il peut donc s'écouler une année entière avant que les ressources qu'on s'est octroyées soient soumises à la représentation du peuple.

[2] Art. 108 de la constitution : « L'armée ne prête point serment à la constitution. »

la durée du service dans la réserve, rien n'y fait. Les hommes levés en plus sont toujours des enfants du peuple, et le soldat de la réserve qu'on rappelle au bout de sept ou huit ans rapporte à l'armée autant, et même plus qu'au bout de quatre ou cinq, l'esprit de la société civile dans laquelle il a vécu. Le danger n'est pas là pour la liberté civile, mais il est dans l'exclusion que l'on donne à l'âge mûr, dans la prédilection avec laquelle on réunit sous les armes une jeunesse légère qui se prend trop aisément d'un goût vif pour le commandement et la domination, fût-ce aux dépens de ses pères et de ses proches. Il est surtout dans l'esprit exclusif du corps des officiers qui sont appelés à conduire et à commander ces jeunes troupes, et, sous ce dernier rapport, on a merveilleusement réussi en Prusse à resserrer dans les limites qui conviennent à la couronne le caractère populaire de l'armée. En Prusse, et sans y pousser, c'est plutôt la noblesse que la bourgeoisie qui envahit la carrière militaire; personne n'a le droit de s'en plaindre, le choix étant laissé à l'initiative individuelle. Mais de quoi il est justement permis de se plaindre, c'est qu'en dépit de l'article 4 de la constitution[1], la noblesse soit favorisée et privilégiée en matière d'avancement. La préférence pour la noblesse est visible dans les promotions de cadet à enseigne et d'enseigne à lieutenant en second. Elle devient tout à fait anormale lorsqu'il s'agit de monter du grade de lieutenant en second par les divers degrés de la hiérarchie jusqu'au grade de général. Une exacte comparaison, basée sur le tableau de 1853 et sur l'avancement donné aux officiers à propos de la mobilisation de 1859, conduit aux résultats suivants :

1853.	Lieutenants en second. . .	61 °/₀	de nobles.
	Officiers d'état-major . . .	71 °/₀	»
	Généraux	90 °/₀	»
1859.	Lieutenants en second. . .	65 °/₀	»
	Officiers d'état-major . . .	78 °/₀	»
	Généraux	91 °/₀	»

Le pour cent primitif de la bourgeoisie et de la noblesse dans les grades inférieurs, loin de se soutenir dans les grades supérieurs, aboutit donc à un sacrifice trop évident du bourgeois au noble. Feindra-t-on de croire à une plus grande aptitude des nobles au service

[1] Art. 4 de la constitution : « Il n'y a point de privilèges de naissance. Les emplois publics sont également accessibles à toutes les capacités, à charge de remplir les conditions fixées par la loi. »

militaire? Elle est démentie d'avance par la prédominance exceptionnelle de l'élément bourgeois dans l'artillerie et le génie, c'est-à-dire précisément dans les armes qui exigent le plus d'aptitude. La noblesse ne fournissait que 24 °/₀ d'officiers à ces deux corps, d'après le tableau de 1853, et 30 °/₀ après l'avancement de 1859. Il est vrai qu'ici encore le pour cent de la noblesse arrive, pour les grades supérieurs, à des nombres hors de toute proportion.

En 1853, nous ne trouvons parmi les lieutenants en second que 26 °/₀ de nobles, mais il y en a 35 °/₀ parmi les colonels; en 1859, 27 °/₀ chez les lieutenants en second, mais en revanche 60 °/₀ chez les colonels. Ainsi, même en matière d'avancement dans les armes savantes, favoritisme, partialité frappante au profit de la noblesse, et qui n'a fait que croître et embellir depuis l'*ère nouvelle*. Même phénomène dans le service civil. Tout le monde sait que les places de conseiller de gouvernement et de directeur de division constituent l'échelon inférieur par où l'on monte aux places de président et de premier président de gouvernement. Or, l'année 1858, par exemple, nous offre, contre 23 °/₀ de conseillers de gouvernement nobles et 34 °/₀ de directeurs de division nobles, 78, disons en toutes lettres soixante-dix-huit pour cent de présidents et premiers présidents de gouvernement nobles, c'est-à-dire un privilége au profit de la noblesse de plus de 150 pour cent. La noblesse l'emporte encore haut la main pour les charges de conseiller provincial, si importantes, surtout dans le bas pays, en raison de leur contact direct avec les intérêts locaux. En l'année 1858, elle n'occupait pas moins de 64 °/₀ de toutes les places de conseiller provincial. Il est bien permis, après cela, de comparer la constitution prussienne à une barque qui surnage encore, par un ciel serein, sur le flot féodal, mais qui, à la première tempête, sombrera sans laisser de traces et disparaîtra dans l'abîme.

II.

Le roi a juré la constitution. En dépit des tristes expériences qu'ont faites depuis 1813 jusqu'à nos jours les populations de la Prusse et de l'Allemagne, on peut accorder volontiers que le caractère personnel du souverain actuel de la Prusse n'autorise aucune supposition fâcheuse. C'est un homme d'honneur, et sa parole est sacrée à ses propres yeux. Mais, d'abord, la garantie d'une constitution ne doit point dépendre exclusivement du caractère personnel d'un souverain qui n'est point,

que je sache, immortel, et qui peut avoir des successeurs moins honnêtes que lui; il n'y a de constitution vraiment solide que celle qui s'appuie carrément sur tous les ressorts actifs et organiques de l'État. Puis on oublie trop aisément que les conflits sérieux naissent presque toujours d'interprétations opposées données à des articles que personne ne conteste : la couronne, entraînée par l'ardeur de l'intérêt dynastique, est fort exposée à se croire dans son droit tout en faussant le sens positif de la loi. Or, en pareil cas, et de nos jours du moins, l'interprétation qui prévaut est assez habituellement celle qui a de son côté la force matérielle.

Feu l'archiduc Jean, notre dernier administrateur de l'Empire, ce prototype du prince honnête homme, avait aussi juré solennellement, dans l'église de Saint-Paul, d'être fidèle à la loi qui délimitait le pouvoir central. En vertu de cette loi, la rédaction de la constitution était expressément soustraite à toute influence du pouvoir central, et réservée exclusivement au parlement. Le pouvoir central était simplement chargé d'en assurer l'exécution. Or, quand vint le beau mois de mai de l'année 1849, et qu'une députation de l'assemblée nationale se transporta dans la rue d'Escheneim pour prier M. l'administrateur de l'Empire de vouloir bien nommer un ministère qui protégeât contre toute contrainte et toute oppression les États fidèles à la constitution, l'archiduc Jean aurait fort bien pu répondre qu'un Habsbourg comme lui ne se sentait pas la moindre vocation à mettre sur la tête d'un Hohenzollern la couronne impériale d'Allemagne; rien ne l'empêchait d'ajouter que les moyens d'exécution dont il disposait lui paraissaient insuffisants pour réaliser nos vœux. Bref, il pouvait abdiquer purement et simplement ses fonctions. Mais il sut bien se garder de parler et d'agir de la sorte; quand feu Raveaux, l'ancien président de la députation qui avait eu autrefois l'honneur d'aller chercher M. l'administrateur pour l'installer, commit la bonhomie de l'approcher d'un peu trop près, le texte de la loi à la main et prêt à le lui lire, il répondit fort bien : « Eh! ce sont là des principes; vous agissez d'après les vôtres, moi d'après les miens, et je vais former un ministère qui agira conformément aux nécessités du jour, telles que je les entends. » Nous eûmes là-dessus le ministère Grævell, dont la nomination fut taxée, sur la motion du député Welcker, d'offense à la dignité de la représentation nationale; mais, sans se laisser égarer par cette décision théorique, le ministère se mit à nouer doucement des intrigues qui devinrent bientôt assez efficaces pour retirer la diète de la tombe où elle avait feint de descendre par un semblant de sui-

cide volontaire. Feu Raveaux, qui pensait et disait tant de bien de M. l'archiduc, eut peine à revenir de sa stupéfaction, et ce fut la fin de l'idylle.

Il n'y a pas si longtemps que la Prusse a pu apprendre elle-même, par expérience, le peu que vaut une constitution réchauffée dans le giron des pouvoirs qui lui sont hostiles. La constitution actuelle de la Prusse avait été jurée par le feu roi aussi bien qu'elle peut l'être aujourd'hui. Et chacun sait, cependant, qu'elle a été paralysée pendant des années entières sous le ministère Manteuffel, à force d'interprétations hypocrites et d'arbitraire administratif, dans ses plus essentielles dispositions sur la liberté de la presse, la sûreté des personnes et l'égalité devant la loi de toutes les confessions religieuses. La chambre même dut se résigner, avec une humilité toute chrétienne, à ces violations, pour éviter l'inconvénient d'être *mobilisée*, comme disait alors, en son langage, la jeunesse des corps de garde.

Ces attaques ont cessé en grande partie depuis la régence; on y a même renoncé à propos, avec une certaine spontanéité, sans contrainte extérieure apparente. C'est une preuve qu'on entend bien ses intérêts et qu'on a un tact politique assez fin. Sous le régime Manteuffel les batailles de Magenta et de Solferino auraient assurément éveillé en Prusse de tout autres prétentions qu'aujourd'hui. Le peuple accepta d'un cœur reconnaissant, presque comme une grâce, les soulagements qu'on lui accorda. Il y eut même un moment où il semblait que personne n'avait plus rien à souhaiter au delà. On eût à tout le moins taxé d'inconvenance ceux qui se seraient avisés d'exprimer sous forme de demandes le reste de leurs vœux. *Quand je donne un écu à un mendiant, il ne lui appartient certainement pas d'en vouloir deux.* Dieu merci, le peuple n'en est pas là. Il y a tout près d'un demi-siècle qu'on a promis au peuple allemand et prussien des droits et des libertés dont il est à peine en possession aujourd'hui, quoiqu'il ait vraiment acquis un droit sacré aux récompenses promises, par les immenses sacrifices qu'il a faits pour relever le trône de ses princes. Mais, le danger passé, on fit sonner bien haut l'expérience des autres pays qui démontre combien les constitutions et la liberté de la presse sont funestes au bien des peuples. Les promesses tombèrent à l'eau, et c'est en Prusse qu'à la veille de la révolution de mars on répondit catégoriquement à des réclamations réitérées : « On ne souffrira jamais qu'une charte vienne s'interposer entre le prince et le bon Dieu. » Il ne s'agissait pas précisément de cela, et on n'avait que faire d'une convention par articles entre le souverain et son Dieu. L'acte eût pu être difficile à

concilier avec l'immatérialité de l'une des deux parties. Ce qu'on voulait, c'était tout uniment une constitution dûment rédigée, intervenant entre le souverain et le peuple, comme en possèdent à l'heure qu'il est tous les peuples civilisés du globe. C'est ainsi que l'année 1848 rencontra un peuple désillusionné, profondément mécontent. Le tocsin de février fit éclater en Allemagne la révolution de mars sur la portée de laquelle les avis sont encore si divisés aujourd'hui. Les uns affirment qu'un emploi énergique des moyens militaires aurait bien vite dissipé tout ce vacarme. Les autres estiment que l'application brutale de la force aurait abouti au complet renversement des trônes. Inutile de revenir aujourd'hui sur cette discussion. C'est dans cette incertitude qu'est le secret de la situation actuelle, la véritable raison des à peu près du jour. Et ce qui est sûr et certain, c'est qu'alors, en Prusse comme partout, la couronne crut sage de céder. Ce qui est sûr et certain, c'est que les toutes premières concessions dépassaient ce que nous tenons aujourd'hui. Ce qui est sûr et certain, c'est que, dès le 6 avril 1848, une loi rendue et promulguée dans les formes les plus régulières supprimait le cautionnement pour la publication de nouveaux journaux, supprimait les tribunaux d'exception pour les délits politiques, introduisait la pleine liberté de la presse, le droit d'association et de réunion, accordait à tous les citoyens, sans exception de confession religieuse, l'exercice des droits civils et politiques, réservait enfin aux futurs représentants du peuple le vote de toutes les lois, la fixation du budget et l'approbation des impôts. On ne s'était point encore avisé de distinguer et de traiter différemment les impôts préexistants et les nouveaux. A elle seule, cette loi faite de concert avec les états du pays contenait donc plus de droits et de franchises que toute la constitution prussienne actuelle, n'eût-elle jamais subi aucune restriction. Rappelons encore le droit du suffrage universel pour Berlin et Francfort, les deux assemblées légitimement issues de ce suffrage, le projet de constitution élaboré à Berlin, la constitution allemande légitimement votée et promulguée avec la déclaration des droits fondamentaux du peuple allemand. De toutes ces friandises et de bien d'autres encore, la réaction n'a fait qu'une bouchée, mais elle ne les a pas encore mâchées, et j'ai peur qu'elle ne les trouve indigestes. Quand on embrasse d'un coup d'œil la grandeur et l'étendue de toutes ces pertes et qu'on s'y arrête, on trouve que les réparations accordées par l'ère nouvelle sont des infiniment petits, et on ne saurait en vérité y découvrir aucune raison pour le peuple de s'abîmer dans la reconnaissance et le respect, au point d'en perdre entièrement

le sentiment de son droit et de sa force. Les Anglais, il est vrai, ont un grand respect pour leur reine, et les Belges, en 1848, ont prié leur roi de rester chez eux comme il se disposait à partir. L'heure de ce respect-là n'est pas encore venue en Prusse. Les Anglais honorent profondément leur reine et les Belges leur roi, parce que ces deux souverains laissent un libre cours à la volonté du peuple; parce qu'ils font profession d'en être simplement les exécuteurs sans aller jamais puiser dans de sublimes inspirations le goût d'opposer à la volonté du peuple leur volonté personnelle; bref, parce qu'ils ont franchement renoncé au dogme du droit divin. Permis alors au peuple d'ouvrir son cœur et de se dévouer sans réserve. La Prusse n'en est pas là. En Prusse, extérieurement du moins, toute la force est encore du côté de la couronne qui procède de Dieu, et si cette couronne s'avisait un jour d'entendre la constitution et ses devoirs à sa façon et non à la vôtre, mes bons amis, qui vous répond que vous ne verriez pas pratiquer un beau matin tout le contraire de votre volonté? En face d'une pareille couronne, le plus pressé n'est pas de mériter son approbation à force de soumission, mais de faire compter avec soi par une attitude mâle. Est-ce que nous n'avons point vu, depuis l'ère nouvelle, la pointe de la royauté absolue percer tous les voiles constitutionnels et choisir pour se faire sentir deux questions de vie et de mort, ayant chacune à elle seule la plus haute et la plus grave portée?

III.

La première est celle de la nouvelle organisation de l'armée. Lorsque cette question fut posée dans la session de 1860, pas une voix ne s'éleva contre l'extension de l'ancien recrutement au surcroît de la population. Mais dès le premier moment, dans la représentation du peuple, dans la presse, dans le pays, la grande majorité se prononça vivement contre l'obligation des trois années de service dont le maintien paraissait militairement inutile et financièrement ruineux, à cause de l'augmentation de l'effectif. Même majorité contre le projet de placer les plus jeunes classes de la landwehr sous les ordres d'officiers de la ligne, dont l'attachement à la constitution en vigueur et les sentiments patriotiques semblaient sujets à caution. Dans ces circonstances le ministère retira les nouvelles propositions relatives à l'armée, et se borna à demander un crédit extraordinaire de neuf millions d'écus prussiens. Il ne songeait plus, à l'entendre, à exécuter ses propres

vues, mais uniquement à maintenir le pied de guerre provisoire que réclamait impérieusement le danger de la patrie. La presse éleva la voix, elle avertit, elle exprima la crainte que, les neuf millions une fois votés, le ministre de la guerre ne s'en servît après tout pour procéder à la nouvelle organisation qu'il jugeait excellente, tandis que le pays la jugeait mauvaise. Peine perdue! La chambre n'eut point le cœur de prendre vis-à-vis du gouvernement une attitude résolue, elle but à la coupe que lui présentait M. de Vincke, elle s'enivra de confiance, et voilà les neuf millions votés. MM. les députés n'étaient pas rentrés dans leurs foyers chéris, que M. le ministre de la guerre procédait de fait à l'établissement de la nouvelle organisation. Un an plus tard on demande la même somme comme en passant, et elle menace de rester inscrite au budget de l'ordinaire. M. le ministre n'est point sur un lit de roses! D'accord. Pourquoi s'est-il chargé de réaliser contre la conviction du pays le vœu favori de la cour? Le pays n'est guère mieux partagé. On veut qu'il forge à la sueur de son front les grands éperons de chevalier qu'on lui enfoncera dans le ventre.

La seconde question est relative à l'attitude de la Prusse vis-à-vis de l'Italie rajeunie et unifiée. Voilà un pays, le plus beau du monde, antique et vénérable berceau des arts et des sciences, qui gémit depuis des siècles sous le poids d'une triple malédiction, de la domination étrangère, du despotisme et du morcellement. Les maux innombrables qu'il a soufferts n'ont point brisé sa constance. Enfin il réussit à secouer ses vieilles chaînes, grâce au concours d'un voisin puissant, grâce au dévouement d'un roi homme de cœur. Quel roi! L'Europe n'a point de maison souveraine dont l'arbre généalogique remonte plus haut dans la nuit des siècles. Mais il met au-dessus de sa généalogie et de ses parchemins le pressant appel de la nation, l'idée féconde du siècle. Il monte à cheval, se jette dans la mêlée, risque sa couronne et sa vie pour ressusciter sa patrie. Tout ce qu'il y a d'intelligent, de vigoureux et de sain dans la nation l'applaudit avec enthousiasme. Les partis oublient leurs haines et se groupent autour d'un roi dont un républicain même peut serrer loyalement la main. C'est le signal de la chute des autres trônes qui ont été jusqu'au dernier moment des obstacles à l'unité et à l'action nationales, les boulevards d'un gouvernement impopulaire et de l'influence étrangère. Que disent à cela les têtes couronnées, qu'invoquent-elles en leur faveur? Leur intelligence des besoins du temps? Les bienfaits répandus sur le pays? L'amour de leurs sujets? Grand Dieu! leur passé tout entier les accuse. Leurs propres sujets les abandonnent comme des prisonniers qui fuient

leur geôlier, et vont se retremper dans la renaissance nationale. Elles n'ont pour elles que leurs arbres généalogiques, leurs parchemins. Pauvres antiquailles pour lutter contre les plus fraîches, contre les plus vives aspirations du présent! Où peut être la difficulté du choix?

Mais nous sommes des Allemands. Il ne s'agit point ici pour nous d'une simple question de sympathie, il s'agit aussi de nos propres intérêts. Oui, c'est la France qui a déchaîné la louve italienne, la France, avec laquelle nous avons malheureusement plus d'un point de contact désagréable. Il ne faut point compter que l'Italie oublie jamais le sang français versé pour sa cause aux champs de Magenta et de Solferino. Ce ne serait pas seulement une noire ingratitude, ce serait encore de la mauvaise politique. Mais la politique de la France à l'égard de l'Italie a toujours tendu à remplacer par l'influence française l'influence étrangère[1]; elle n'a jamais visé à fonder une Italie une, puissante, indépendante, capable de s'appuyer un jour sur la France contre l'Allemagne, et le lendemain sur l'Allemagne contre la France. Aujourd'hui encore, les hommes d'État de la France goûtent médiocrement l'idée de la régénération complète de l'Italie. Si on ne laisse point de reculer pas à pas devant le fait à mesure qu'il s'accomplit, c'est qu'on ne se trompe point aux Tuileries sur les signes du temps, c'est qu'on n'y pousse point la manie des principes jusqu'à s'y entêter quand ils sont morts, et bien morts. Si le souverain de la France voulait faire prévaloir ses propres vues par la force, il mettrait en danger les conditions générales de son pouvoir, et susciterait une réaction qui pourrait bien compromettre, non-seulement en Italie, mais dans l'Europe entière, l'influence si heureusement reconquise par la France. Entre deux maux on choisit donc le moindre. Ce dernier mal tournera tout à l'avantage de l'Allemagne aussitôt que sera tombée la barrière qui divise encore les Allemands et les Italiens en deux camps ennemis : je veux dire la domination oppressive de l'Autriche sur Venise. Cet obstacle une fois écarté, l'Italie ne méconnaîtra certainement point l'admirable appui qu'elle trouverait dans l'alliance de l'Allemagne pour se soustraire, au profit de sa propre autonomie, à la pression excessive de l'influence française. Tout le reste est accessoire. L'Italie, si riche en côtes, n'a que faire de Trieste; pour l'Allemagne, Trieste est le seul port où elle puisse prendre pied sur l'Adriatique. L'Allemagne a besoin de Trieste, et Trieste de l'Allemagne. Le principe

[1] Nous avons récemment publié ici même un article qui, sans démentir cette assertion quant au passé, montre d'autres perspectives dans l'avenir à la politique française en Italie. *(Note de la rédaction)*

des nationalités ne fait pencher la balance d'aucun des deux côtés, ce coin de terre n'étant ni allemand ni italien, mais slave. Quant au Tyrol italien, ce n'est pour les deux partis qu'une question de frontière secondaire, nullement une question vitale et capitale. A la cession de la Vénétie, l'Allemagne et l'Italie gagneraient à coup sûr la base d'une paix solide qui parerait efficacement à de futures hostilités.

Quelque tapage que fassent les feuilles officielles allemandes à propos de ces points secondaires, afin d'envenimer de leur mieux les rapports de l'Allemagne et de l'Italie; sous quelque jour effrayant qu'elles peignent les dangers auxquels vont être exposés quarante-cinq millions d'Allemands, si vingt-cinq millions d'Italiens parviennent à ne former qu'une nation, ce n'est point le véritable motif de leur mauvaise humeur. La vraie raison, c'est bien plutôt la déconfiture du principe de la légitimité en Italie. La dépêche de M. de Schleinitz au comte de Cavour, datée de Coblentz, en octobre, nous fournit là-dessus les plus précieuses lumières. M. de Schleinitz s'amuse à faire, dans cette note, un cours de droit des gens au comte de Cavour. Nous lui en faisons ici nos sincères remercîments, ne fût-ce que pour avoir provoqué par là le gouvernement anglais à professer du haut de sa grandeur, par la bouche de lord John Russell, un cours fort différent, d'après Vattel. Jamais on n'avait mieux mérité d'être fustigé. Et, de vrai, il est assez triste pour nous de rester en plan; mais d'aller conseiller à d'autres de nous imiter pour rester en plan comme nous, c'est trop fort. Toutes les accusations que M. de Schleinitz dirige contre Victor-Emmanuel tombent d'aplomb sur Frédéric le Grand, et si tous les hommes d'État prussiens avaient toujours eu d'aussi merveilleuses idées, toute cette belle monarchie prussienne serait encore enfouie aujourd'hui dans les sables de la marche de Brandebourg. M. de Schleinitz est à cheval sur le principe du droit; il vit dans la conviction que la seule voie permise à un gouvernement régulier, pour satisfaire les vœux légitimes des nations, c'est la voie des réformes légales, accompagnée du respect des droits existants. Il semble, en revanche, que pour courir au but opposé, c'est-à-dire pour ne point satisfaire les vœux légitimes des nations, il soit parfaitement permis de quitter la voie des réformes légales. La réaction ne s'est du moins pas fait faute, pour nous arracher nos conquêtes de mars et remettre les choses sur le pied où elles sont, de marcher d'ordonnance en ordonnance, de dissoudre violemment des assemblées légalement constituées, de se placer sur le terrain du pouvoir absolu, de déchirer des lois électorales, de défaire et de refaire, à son gré et à son caprice. « Le salut public, s'écriait-on alors,

est la loi suprême devant laquelle s'effacent toutes les autres considérations. » Mais quand le salut public exige la suppression d'un mauvais gouvernement, on crie au contraire qu'il n'est point permis de quitter le terrain des réformes légales; on prêche le respect de tous les droits existants. On remue ciel et terre, on court de Baden-Baden à Tœplitz et à Varsovie pour sauvegarder la sainteté des droits existants. A Varsovie, bon Dieu! Quelle ironie du sort! A Varsovie, dans la capitale d'un royaume qui a été morcelé, déchiré, partagé à trois reprises, au mépris de tous les droits existants, contre la volonté d'une nation opprimée, par le bon plaisir souverain de trois maisons princières! Mais qu'un peuple se donne de lui-même, librement, avec un enthousiasme unanime, à une maison princière, ah! c'est une injustice qui crie vengeance au ciel, qui ne saurait être tolérée. Les princes italiens avaient reçu, chacun de ses ancêtres, en légitime héritage, un lambeau de l'Italie. Devant cette légitimité, c'est à la nation à renoncer à ses aspirations d'unité. Que chacun de ces princes n'en fasse qu'à sa tête dans son lambeau de pays, peu importe : il faut que leurs droits soient respectés. C'est en vérité transporter avec assez de hardiesse les principes du droit privé sur le terrain de la politique. Un troupeau de moutons ou de bœufs que j'achète ou dont j'hérite est, à n'en pas douter, *une chose* sur laquelle je possède un droit incontestable. Mais quant à l'*homme*, hors des États à esclaves, on le considère communément, et au plus bas, comme *un sujet*. Nous ne sommes pas précisément créés et mis au monde pour être régentés par une dynastie donnée; nous y apportons en naissant le droit de poursuivre chacun notre voie et de viser à la plus haute perfection possible, matérielle ou morale. Et si nous avons besoin d'un gouvernement pour nous y aider, il nous importe infiniment qu'il soit bon, mais fort peu qu'il date de loin. Nous accordons volontiers que le droit, international ou autre, est la plus haute et la plus belle forme du développement de la vie humaine. Après tout, ce n'est qu'une forme de développement, ce n'est point la vie même, et quand la loi et le droit ont passé à l'état de maladie héréditaire, on a tort, en vérité, de sacrifier le fond par respect pour la forme.

C'est, dès aujourd'hui, et ce sera aux yeux de la postérité la plus grande gloire de Victor-Emmanuel d'avoir eu le cœur de rompre avec les préjugés de son rang. Il a rajeuni son arbre généalogique en le transplantant de lui-même sur le sol vivace de la nation; il lui a ainsi assuré une plus longue durée que s'il s'était raccroché à la solidarité de tous les parchemins des vieilles maisons souveraines, que s'il avait

vu dans la préservation des droits du roi de Naples la garantie de ses propres droits. Prendre ce dernier parti, c'eût été en fin de compte raisonner en ces termes : « Il peut arriver que nous gouvernions mal un jour, moi ou mes descendants, mais personne n'aura rien à nous dire, puisque nous sommes rois par la grâce de Dieu. » Autre est la base d'un bon gouvernement populaire, autre celle d'un mauvais gouvernement impopulaire, et je défie la saine raison humaine d'imaginer aucune démonstration qui prouve que l'un doive partager le sort de l'autre.

IV.

Tant qu'on n'en finira point en Prusse avec le préjugé légitimiste, cette puissance ne saurait accomplir sa mission, ni en Allemagne ni en Europe.

La Prusse, même quand elle fait patte de velours, a malheureusement assez d'antipathies à vaincre dans le reste de l'Allemagne. Pour peu qu'elle se montre pédante et roide, avec des arrière-pensées d'absolutisme sur le trône, avec un amas de vieilles tendances féodales dans l'armée, dans l'administration et dans la chambre des seigneurs, avec l'appareil distillatoire et détergent de la loi électorale à trois degrés, jamais le cœur du peuple allemand ne battra pour elle. En 1849, on acceptait, en faisant son marché, un empereur héréditaire prussien. C'était un morceau de réjouissance désagréable, mais contre-balancé par les droits fondamentaux du peuple allemand, par le suffrage universel, par l'obligation du serment à la constitution de l'Empire pour les fonctionnaires et les officiers, par l'ensemble tout populaire de la constitution. Impossible d'imaginer qu'on aille considérer aujourd'hui l'empereur héréditaire prussien comme la seule et unique bonne chose dans l'œuvre entière de l'assemblée nationale, et tout le reste comme un appoint fâcheux. Je sais bien qu'en présence de la situation actuelle de l'Europe, la question de liberté s'est quelque peu effacée devant la question d'unité. Beaucoup désespèrent moins d'arriver à la liberté par l'unité qu'à l'unité par la liberté. C'est une conviction qui mérite tout notre respect, quand elle est sincère. Mais, pour Dieu, qu'on n'oublie point combien il doit répugner au peuple de sacrifier ses habitudes les plus chères et les traits les plus enracinés de son caractère à un but lointain, à une idée philosophique dont les heureuses conséquences ne seront pas immédiatement sensibles. Cette manière de procéder est d'autant moins à l'usage du peuple allemand

qu'on lui conseille, au moins pour le quart d'heure, de renier nos frères d'Autriche. On lui propose l'exemple de l'Italie, qui n'a pas eu la sottise de dire : « Point d'unité sans la Vénétie et Rome! » Eh! c'est précisément ce qu'auraient dit les Lombards, les Italiens du centre et ceux du Midi, si Victor-Emmanuel était resté tranquillement à Turin, à l'ombre de son arbre généalogique, au lieu de monter à cheval et d'aller se battre pour l'idée nationale. En Allemagne, comme en Italie, il n'y aura de régénération nationale que le jour où on en appellera aux entrailles du peuple, où l'amour de la liberté et l'orgueil de l'égalité allumeront le feu sacré de l'enthousiasme. C'est à ce feu seulement que fondront les obstacles qui nous séparent de l'unité. Mais que nous sommes encore loin d'être chauffés à cette température! Est-ce que la Prusse n'apporte point, même dans la question de la Hesse Électorale, des arrière-pensées peu engageantes? On ne veut point, il est vrai, consentir à une nouvelle exécution fédérale contre ce peuple qui combat pour relever sa constitution et ses droits foulés aux pieds. Mais on a donné clairement à entendre qu'il conviendrait de retrancher de la constitution de 1831 les articles soi-disant contraires à l'esprit de la Confédération, nommément l'obligation pour l'armée de prêter serment à la constitution. C'est l'histoire du talon d'Achille. Les Hessois Électoraux n'ont dû qu'à cette obligation du serment leur brillante victoire de 1850, dont la réaction n'a pu triompher qu'en s'appuyant sur l'étranger. Faut-il donc qu'à l'avenir l'armée n'obéisse qu'au prince électoral, même s'il la lance contre la constitution qu'il a jurée? Il est clair qu'à cette condition il n'aura plus guère besoin des Autrichiens et des satellites de la Bavière. Mais alors, à quoi bon tout ce déploiement de patriotisme? Pourquoi ne pas laisser simplement les choses sur l'ancien pied? Si c'est ainsi que doit s'effectuer l'assimilation du reste de l'Allemagne, si ce sont là les prémices de l'hégémonie prussienne, l'Allemagne ne se montrera guère empressée à s'y rallier.

Le légitimisme prussien n'a pas moins d'inconvénients au point de vue de nos relations avec l'Europe. Invincible au dedans, il ne lui faut qu'une occasion favorable pour éclater au dehors. Je sens toute la portée de l'adoption de l'amendement de Vincke par la chambre des députés; mais il n'est point dit pour cela que le gouvernement va le prendre pour règle de conduite. Dans la précédente session, la chambre s'était prononcée tout aussi carrément contre la nouvelle organisation de l'armée; le gouvernement avait même jugé prudent de retirer ses propositions et de couvrir du prétexte du maintien du pied de guerre la demande des neuf millions d'écus prussiens. Et pourtant, à peine la chambre en

vacances, il se mit à procéder à la nouvelle organisation. On ne voit pas pourquoi il hésiterait, dans quelque conjoncture favorable, à suivre ses lumières personnelles à propos de l'attitude de la Prusse dans la question italienne. Aux termes de la constitution, le roi a le droit de déclarer la guerre et de conclure la paix sans l'assentiment de la représentation du peuple[1]. Aux termes de la constitution, l'armée n'obéit qu'au roi, sans avoir à s'inquiéter de l'avis des chambres et du pays. Les impôts et contributions établis continuent d'être perçus. On peut rendre, en cas de besoin, sans le concours des chambres, des ordonnances qui ont force de loi, et, dans le nombre, des ordonnances financières pour se procurer des ressources extraordinaires. Que la couronne soit, de plus, convaincue en conscience que les nécessités de l'ordre européen la pressent de s'opposer au mouvement révolutionnaire de l'Italie, et la Prusse va employer ses forces dans un sens diamétralement contraire à l'amendement de Vincke, sans que la constitution souffre la moindre atteinte. De là en un an, jusqu'à la rentrée des chambres, on peut avoir gagné ou perdu des batailles, avoir mis le feu aux quatre coins de l'Europe.

Croire que le conseil impérial, aristocratique et clérical, fondé par M. de Schmerling, va débrouiller le chaos de la politique intérieure de l'Autriche, c'est le fait d'un optimiste naïf. La question italienne est insoluble à moins de céder la Vénétie, la question hongroise s'envenime d'un jour à l'autre, et les autres provinces mêmes entrent de plus en plus dans l'agitation générale. Comment croire aussi à une conversion sincère du gouvernement aux vrais principes constitutionnels, tant qu'il ne se résout point à céder la Vénétie, qu'il ne retient que par l'emploi le plus brutal du despotisme militaire? La légitimité représentée par la maison de Habsbourg a encore bien des couleuvres à avaler, aujourd'hui ou demain, peu importe. Or, il en a déjà extrêmement coûté à la légitimité européenne de laisser les choses aller leur train, de rester immobile, l'arme au bras, tandis qu'elle voyait en Italie son principe chéri réduit en poussière par la souveraineté nationale. De Baden à Tœplitz et à Varsovie on suit nettement la trace de ses douleurs. Les feuilles semi-officielles de la Prusse n'ont point cessé de lui prêter complaisamment le concours de leur plume. Elle a été retenue jusqu'ici par des jalousies de dynasties. Mais qui peut

[1] Art. 48. : « Le roi a le droit de déclarer la guerre, de faire la paix et de conclure d'autres traités avec les puissances étrangères. Ceux-ci ont besoin, pour être valables, de l'assentiment des chambres quand ce sont des traités de commerce, ou quand ils imposent soit des charges à l'État, soit des sujétions aux citoyens. »

répondre qu'à l'heure où éclatera la crise décisive, la coalition légitimiste ne finira point par intervenir? Supposons la guerre allumée pour la Vénétie, guerre accompagnée du soulèvement de la Hongrie; supposons la coalition légitimiste en campagne, les Russes passant le Pruth, les Bavarois entrés dans le Tyrol, les Prussiens en Bohême et en Hongrie, pour permettre à l'Autriche de jeter toutes ses forces en Italie; ce jour-là les Français passent le Rhin. Leur bon sens naturel ne s'embarrassera guère des détails. Ils verront devant eux les frères européens des Bourbons, l'ennemi de 89, et n'en demanderont pas davantage. Entre la France et la coalition il n'y aura ni trompeur ni trompé. Mais il y aura quelque part une pauvre dupe, qui sera le peuple allemand. Voilà le sol sacré de la patrie foulé par l'étranger qui inonde la plus belle de nos provinces. Cette province n'est pas seulement la chair de notre chair, avec ses fleuves, ses montagnes, ses vignobles et ses légendes, avec toute son histoire, c'est la perle et l'orgueil de l'Allemagne. A la perdre, le teutonisme serait frappé au cœur et y laisserait sa force. Il faut donc que le peuple allemand se lève comme un seul homme pour repousser l'invasion. Mais sous quel drapeau? Ira-t-il combattre sous le drapeau de la réaction légitimiste contre les droits et la liberté des peuples, contre la cause de la dignité et de la fierté humaines, contre tout ce qui est saint à ses yeux et à quoi il aspire de toutes les forces de son âme? Prêtera-t-il les mains, comme en 1849, à bâillonner l'Italie, à étrangler la Hongrie, à faire refleurir en Allemagne ces beaux jours de la réaction dont les cours de justice de Vienne et de Berlin viennent encore de nous retracer le hideux fantôme? A-t-on la prétention de persuader à ce pauvre Michel Bonhomme que s'il aide ses rois, ses bons pasteurs, à briser dans l'Europe entière le ressort populaire, ses rois vont ensuite, par reconnaissance, lui ôter ses lisières et le déclarer majeur? L'Allemagne s'est fort occupée des sciences naturelles dans ces dix dernières années. Il y a gros à parier que cette étude lui a donné sur l'équilibre inexorable des forces des idées plus nettes que celles de 1812 et de 1815. La haine aveugle de la France, l'horreur de l'invasion ne suffisent plus à lui jeter de la poudre aux yeux. Elle se demande ce qui arriverait si la France cessait de faire sentir son poids dans la balance. Non pas que la France jouisse en ce moment d'un excès de liberté; en Prusse, dans la plus grande partie de l'Allemagne, la presse est plus libre qu'en France, mais la révolution de 89 s'est infiltrée dans les veines et dans le sang de la société française. Elle a renié le baptême de la légitimité pour adopter la doctrine des droits de l'homme et du citoyen. Les dernières racines

de la féodalité ont été extirpées de la loi et des mœurs. Le soldat est aussi modeste pendant la paix que brave à la guerre; l'orgueil de race est au ban de la société civile; l'égalité civile est complète, il n'y a point de barrière à l'initiative individuelle; il est loisible au premier venu d'atteindre à la hauteur de ses capacités; bref, par tout son ensemble la société française est en avance de plus d'un demi-siècle sur la plupart des États de l'Europe. La privation momentanée des formes qui protégent la liberté est un mal; mais ce mal a moins d'inconvénients en France que partout ailleurs, à cause de la surabondance d'énergie de la nation qui ne permet jamais au despotisme de prendre toutes ses aises et toutes ses sûretés. A la place des barrières constitutionnelles se dresse l'éternelle barrière de la révolution. On n'arrachera plus jamais à la nation française le sentiment de sa souveraineté. Tandis que la presse allemande, en dépit de toute sa liberté, s'élève à peine à la fierté modeste qui sépare le sujet du vilain, des journaux de Paris, de ceux mêmes qui sont fort bien en cour, proclament impunément que le pacte de la nation française avec son empereur ne diffère pas des pactes antérieurs avec d'autres souverains; *c'est un simple mariage que peut toujours rompre un divorce pour incompatibilité d'humeur*. Un prince de la famille impériale avoue en plein Sénat que le dernier coup d'État n'était point légal. « Oui, ajoute-t-il, nous sommes des parvenus parmi les rois de l'Europe; mais nous sommes fiers de représenter en cette qualité les principes de 89. » Le souverain d'une pareille nation ne se repaît point de préjugés mystiques; il vit d'action.

C'est la France qui, alliée à l'Angleterre, a débarrassé par la guerre de Crimée la poitrine de l'Europe du cauchemar de l'épouvantail russe. N'en avez-vous point respiré plus librement? C'est le canon de la France qui a pratiqué la première brèche dans l'absolutisme de l'Autriche, et qui par là a non-seulement frayé la voie à la renaissance nationale de l'Italie et allégé le joug des Hongrois, mais encore donné la première impulsion à la réforme de la constitution autrichienne et adouci pour tous les Allemands, du Danube au Rhin et de l'Isar à la Sprée, les ressorts de leur régime intérieur. Elle ne vous demande pas trop de reconnaissance. Ce n'est point par amour pour vous qu'elle a fait tout cela; mais quelles seraient les suites inévitables, les dérangements d'équilibre que pourrait causer un jour la décadence ou la chute de la nation française, voilà ce que vous ferez bien de méditer. N'allons pas, si vous voulez, jusqu'à prêter à la lutte des conséquences extrêmes. Personne ne niera du moins que la France

ne puisse s'emparer passagèrement de la rive gauche du Rhin. Ce cas échéant, la Prusse ne saurait songer à la paix. Mais cette rive gauche du Rhin, perdue par la Prusse et prise par la France, offrirait précisément une excellente base de négociations avec l'Autriche et la Russie, qui se feraient payer leur reconnaissance par des concessions non moins graves de la France en Italie et sur le Danube. C'est ainsi qu'on se tirerait avantageusement d'embarras, et à nos dépens. Ce ne serait pas la première fois que l'Autriche sacrifierait des provinces allemandes à des acquisitions hors de l'Allemagne, et il y a bel âge que la Russie nourrit des projets de même farine; il ne lui manque que la hardiesse de tenter le coup, mais elle peut aisément la puiser dans la force des conjonctures. C'est alors que Michel Bonhomme resteraït encore une fois seul à payer l'écot. Le danger est si furieusement près de nous qu'il faut être aveuglé par la passion pour ne pas le voir.

Bref, de quelque côté qu'on envisage la chose, une collision de la France et de l'Allemagne serait un des plus affreux malheurs qui puissent arriver au peuple allemand. La France ne se lancera pas à l'étourdie dans une guerre sur le Rhin. D'y marcher un beau matin, sans crier gare, elle n'y songe pas. On est plus avisé que cela aux Tuileries. On sait que ce ne serait pas une simple guerre de cabinets, mais une guerre nationale en Allemagne, et dans laquelle nous aurions pour nous les sympathies de tous les peuples qui tiennent encore à leur liberté et à leur indépendance. Mais si les souverains allemands s'embarquent dans une coalition légitimiste, s'ils s'aliènent ainsi le cœur du peuple et éteignent son enthousiasme, alors l'heure fatale sonnera. Travaillons de toutes nos forces à prévenir ce malheur; c'est la tâche de tous les patriotes éclairés.

LES FABIENS,

TRAGÉDIE EN CINQ ACTES

PAR

GUSTAVE FREYTAG.

PERSONNAGES:

CÆSO FABIUS, consul.
MARCUS, QUINTUS, FABIA, ses enfants.
QUINTUS FABIUS, ancien consul, son oncle.
NUMERIUS, SEXTUS, GAIUS, LUCIUS, de la famille des Fabiens.
TITUS VIRGINIUS, consul.
GNÆUS SICANIUS, tribun du peuple.
SPURIUS ICILIUS.
GAIUS, son fils.
AULUS ANNIUS.
SA FEMME.
SISENNA, licteur.
SERVITEUR de Sicanius.
UN ENVOYÉ de Véies.
FABIENS, NOBLES ROMAINS, PEUPLE, LICTEURS, VÉIENS.

ACTE PREMIER.

(La scène se passe devant la demeure du consul Fabius, qui est à gauche sur le devant; à droite, une muraille massive; au fond, au haut de plusieurs marches, une large terrasse, sur laquelle est un autel orné de guirlandes, de fruits et de gerbes. Au fond, plusieurs marches conduisent de la terrasse à la ville.)

SICANIUS, UN VÉIEN *et* UN SERVITEUR *entrant de côté.*

SICANIUS. — La rue est déserte; suis-moi, Véien. En bas le peuple se presse à la fête de la moisson, et je pourrai te conduire jusqu'aux portes sans être remarqué.

LE VÉIEN. — Sévère et menaçante jusque dans la cohue d'une fête, la voix de Rome s'élève vers nous semblable au mugissement de la mer.

SICANIUS. — Elle retentit avec éclat sur le Forum et vient se briser devant la demeure des Fabiens. Cette sombre masse de pierres contemple dédaigneusement à ses pieds la ville aux toitures de bois; et, pareille à la muraille, la race de ses constructeurs domine toutes les têtes de Rome.

LE VÉIEN. — Il n'est pas de pierres si solidement agencées qu'une forte cognée n'en puisse rompre la masse. (*Il gravit la première marche.*)

SICANIUS. — Prends garde que sur la hauteur ton vêtement ne soit aperçu par un citoyen; car la bienvenue qu'on te souhaiterait serait peu accorte.

LE VÉIEN. — Insoucieux et paré, le peuple romain forme un cortége brillant; nul ne s'occupe de moi.

SICANIUS. — Ils veulent du vin, des rires et de belles filles, et le farceur est aujourd'hui le héros de leur prédilection.

LE VÉIEN. — Cependant, à travers la foule le sévère guerrier s'avance d'un air réfléchi. Regarde, Sicanius! Voilà la large bordure rouge des sénateurs; plus d'un visage hautain, plus d'un œil noir et étincelant brille et disparaît dans cette cohue.

SICANIUS. — Oui, nous avons abondance de seigneurs, et Rome se fait trop petite pour eux. Jadis la noblesse reposait honorablement sous le toit de chaume, et taillait elle-même ses semelles dans la peau des

bœufs; aujourd'hui le rejeton d'une vieille race se croit roi, et faisant remonter ses aïeux jusqu'aux dieux, il prétend comme ceux-ci n'avoir de commun avec le peuple que l'air qu'il respire; hormis cela, rien, ni le mariage, ni les lois, ni les dignités; et il exige des sacrifices plus durs que ceux des dieux, il s'arroge les semences, les troupeaux, le sang de nos veines.

Le Véien. — Mais toi-même, dit-on, tu es issu de leur caste.

Sicanius. — Je les connais comme on connaît la plaie de ses membres. Vois là-bas nos maîtres! Le vieillard, entouré et escorté, c'est un Valère; il est dans les traditions de cette noble maison de paraître amie du peuple.

Le Véien. — Et cet homme au visage sévère dont l'abondante chevelure ondoie sur les épaules?

Sicanius. — C'est un Cincinnatus; ces boucles sont l'emblème et la prérogative de sa race.

Le Véien. — Là-bas, isolé de la foule, appuyé sur le fût d'une colonne, un héros juvénile est environné de ses compagnons. Vois-je bien? L'image d'argent brille à leur cou, ce sont eux, les loups de Rome, les Fabiens!

Sicanius. — Ce sont les loups de Rome, les Fabiens. Dans la nuit des temps, ils ont les premiers, dit-on, semé des fèves et disputé aux loups la proie des chevreaux; aujourd'hui leur race compte trois cents guerriers, et chacun d'eux porte en effigie sur sa poitrine une tête de loup; mais c'est nous qui sommes à présent les agneaux de leurs troupeaux.

Le Véien. — Un étranger te salue, noble caste, de ma cité la mortelle ennemie! Un Fabien a assommé mon frère, un autre mon chef; cette balafre, je la tiens d'un Fabien, et leur consul est d'une mer à l'autre le plus terrible héros des batailles. (*Élevant le poing.*) S'il plaît à mon dieu, je vous retrouverai sous peu, et je vengerai tout le mal que vous m'avez fait.

Sicanius. — Assez, Véien, il est temps que nous nous quittions. Tu es mon hôte, mais songe bien que si les joyeux habitants du Tibre te voyaient montrer le poing à leur grand général, ma dignité ne saurait te mettre à l'abri de la colère romaine.

Le Véien. — Pardonne à la parole emportée; tu sais toi-même combien vos patriciens ont froissé tous nos droits, et ce peuple de Véies m'a envoyé vers toi, le tribun renommé, pour te demander conseil et appui dans notre détresse.

Sicanius. — Rappelle-toi ma réponse. Vous dites que notre patriciat

vous a outragés; par représailles, vous nous menacez et vous campez fièrement sur nos frontières. Je désire la paix entre Rome et vous; mais avant tout je suis Romain, et si vous avez dans votre course attaqué nos marches, si vous avez enlevé aux troupeaux de nos paysans un seul mouton, un seul, dis-je, moi-même alors je proposerai la guerre au sénat et aux citoyens. Du reste, je m'occuperai de votre querelle avec les nobles autant qu'il m'est permis, et préviendrai la guerre s'il m'est possible. Telle est ma réponse.

Le Véien. — Nous nous fions à ta sagesse.

Sicanius. — Fort bien; séparons-nous. Ton cheval bien caché t'attend à la porte où mon serviteur te conduira par des rues détournées. Je t'enverrai un message.

Le Véien. — Je te salue, tribun, et au revoir dans ta Rome.

Sicanius. — Au revoir dans ma Rome! Le peuple me révère, je le sais; mais son esprit est inconsistant comme l'onde, et si je gonfle les vagues à la hauteur de montagnes, si je les dirige sur la demeure du patricien, et si les antiques murailles éclatent et se brisent sous l'attaque de mes flots, qui sait? plus haut se dresse la vague et plus vite elle retombe et se fond; qui sait? mes flots m'engloutiront peut-être moi-même. (*Bruit rapproché.*) J'entends leurs rumeurs, les Fabiens approchent bruyamment, et l'envoyé leur a par bonheur échappé. (*Il se retire près de la maison.*)

Peuple *gravissant les marches du fond.* — Vive Marcus Fabius!

Sicanius. — Lui aussi, un tas de clients affamés l'acclame!

MARCUS, *puis* NUMERIUS, SEXTUS, LUCIUS, GAIUS, *un groupe de* Fabiens, *et parmi eux* le Peuple *se pressant.*

Voix dans le peuple. — Les dieux te protégent!

Marcus. — Je vous rends grâces, ô gosiers excités par le vin, saluez de ma part vos belles.

Enfant *s'avançant.* — Vive le noble Marcus!

Marcus. — Un jeune et vaillant gars! A qui est-il? Ah! c'est à toi qu'il doit ces grands yeux? De quel pays, charmante femme?

La Femme. — Je suis Romaine.

Marcus. — J'honore cette qualité. Mais quoi, ce visage ravissant s'épanouit à Rome et m'est inconnu? Eh! que nous veux-tu, manant?

Annius. — C'est ma femme.

Marcus. — Qui le conteste, mon garçon? Un moment; je connais cette cicatrice.... Non loin de moi, au fort de la bataille, j'ai entrevu

ce visage.... Reprends ta femme, mon camarade, et élève-moi bien ce garçon, pour qu'il ressemble à son père.

SICANIUS. — Il les bafoue, et ils ne le sentent pas.

MARCUS. — Assez maintenant; laissez-nous. Je vous rends grâces à tous cordialement; redescendez, Romains nos frères, et faites place aux Fabiens. (*Le peuple s'éloigne. — Apercevant Sicanius.*) Toi ici? Pourquoi, pareil à un oiseau de sinistre présage, erres-tu sur les marches de cet autel?

SICANIUS. — Je n'erre point en victime autour de votre dieu domestique.

SEXTUS *descendant les marches.* — Nous parons nos victimes de guirlandes et de rubans, cet attiffement manque à tes boucles; des couronnes pour les cornes du tribun!

SICANIUS. — Insensé! si tu tiens à ta vie, prends garde de toucher la tête du taureau.

LUCIUS *descendant.* — Oui, prends-y garde; car toute guirlande tressée par une main pure se flétrit sur ce front vénéneux; notre dieu n'accepte pas les victimes impures.

NUMERIUS *descendant.* — O toi! souverain maître et seigneur des corneilles et des corbeaux dont la volée s'abat sur le Forum, et qui, sur un geste de ta main, agitent leurs plumages avec fureur en criant et coassant contre nous, oublie la parole audacieuse de cette jeune bande, et accorde-nous ta gracieuse faveur, à nous les honnis!

SICANIUS. — La bande des loups hurle son rauque refrain. Impudente et avide, elle cerne les passants et leur montre les dents, mais grâces en soient rendues aux dieux, la force est à sa colère, non à ses mâchoires.

MARCUS. — Tu te complais à souffler sur la braise à peine éteinte. Fomenter les troubles, c'est ta fonction, et ton plaisir est dans les dissensions. Quoi qu'il en soit, vous, écartez-vous de son chemin; ce vase est rempli de venin et d'amertume, je le sais, mais il est consacré par la bénédiction des dieux et le serment de nos pères. La voie est libre, éloigne-toi, tribun.

SICANIUS. — Espoir de Rome, salut! Irréfrénable jeunesse, pauvre d'esprit, versée seulement dans les plaisirs et les impiétés, de tous les noirs présages que les vautours te chantent en cercle au haut des airs, je te souhaite encore le meilleur : une fin subite à une vie joyeuse, la mort non dans les rues de Rome, mais en campagne ouverte, non de la main des Romains, mais de celle des ennemis, non une mort solitaire, mais la mort en commun; tombez tous ensemble comme une volée d'étourneaux! (*Il sort.*)

Marcus. — De quelle stupeur vous glace le regard malin de cet homme!

Lucius. — Pareil à un dragon, il vomit flamme et poison.

Numerius. — O dieux! hâtez le jour désiré où nous terminerons avec lui nos comptes si longs!

Marcus. — Loin de nous son souvenir!... Arrière les soucis; aux bons génies seulement ce jour est consacré. La joyeuse cigale nous appelle aux champs, et la grande Rome bourdonne autour des épis dorés. Hé! Aulus, Nævius, approchez, enfants! (*Des serviteurs portant des cruches et des coupes sortent de la maison.*) Remplissez d'un vin doux la plus grande des coupes, et nous, en une joyeuse union, célébrons le fugitif dieu des heures, et entourons les fruits de notre glèbe.

(*Les Fabiens s'accroupissent par groupes sur les degrés. Lucius et Gaius jouent aux osselets.*)

Lucius. — Cette lourde chaîne en bronze tyrrhénien, c'est mon enjeu.

Gaius. — Le mien est mon jeune esclave; celui que j'ai dérobé à Cumes et emporté sur mon vaisseau; il compte douze ans, il est élancé et habile à la course.

Lucius. — C'est conclu.

Sextus. — Voyez donc, ils lancent les osselets et leurs poignets rasent à peine la terre. Voilà un bon coup, je suis pour Lucius.

Gaius. — Ne troublez pas le jeu.

Numerius. — Fi donc! Quelle occupation insociable!

Gaius. — A moi la chaîne.

Lucius. — Prends, célèbre ton triomphe et suspends-toi au cou de ta Fulvie à l'aide de cette chaîne. Sa belle le dépasse de trois têtes, et pour embrasser sa blonde et gigantesque affranchie, il grimpe sur un banc. Mais il est juste de dire qu'il a toujours le cœur haut et qu'il aime à escalader les monts.

Gaius. — Tais-toi, mauvaise langue! Sa belle, à lui, celle qu'il possède en secret, est une noire sorcière.

Marcus. — Est-ce vrai, cousin? Prends garde, notre pontife est zélé, il met les sorcières au ban.

Gaius. — Elle l'a captivé à l'aide de breuvages érotiques, et, s'il faut le dire, je l'ai déjà surpris couronné de violettes, un luth de forme étrangère en main, et chantant.

Marcus. — Chantant?

Gaius. — De tout son cœur, et la petite sorcière riait.

Lucius. — Ah! si vous l'entendiez, ma charmante Ionienne, quand

elle fait tournoyer sa danse, elle ressemble à un petit oiseau qui papillonne autour des baies les ailes tendues, et quand elle chante sur son mode étrange et doux, elle vous fait, à sa guise, sérieux ou folâtre.

GAIUS. — Vous entendez. Il est ensorcelé.

MARCUS. — J'ai déjà ouï parler d'une race d'hommes dont le chant amollit l'âme; cependant je crains, mon cher, que ton gosier ne se plie difficilement à leur art. Partout où le Romain porte ses pas, l'air rend un son âpre comme celui de la lance sur le bouclier; son chant est métallique comme son organe, et quand il choisirait dix fois les sons les plus doux, et soupirerait pour sa belle sous la brise de l'aube, l'écho de ce pays dénaturerait toujours les sons, et ce qui se répercuterait à l'oreille de l'auditeur serait toujours menace, courroux, cris de guerre.

LUCIUS. — Là-bas glapit un son qui s'accouple bien avec vos oreilles délicates. (*Cris de joie.*)

GAIUS. — Qui ose pénétrer ici?

LUCIUS. — Ce sont des campagnards, grossier cortége de la moisson.

SEXTUS. — Renvoyons ces fâcheux; leurs braillements insupportables troublent la paix du soir.

MARCUS. — Laissez-les entrer, ils sont de notre district, c'est Icilius le père suivi de ses amis, et il ne convient pas de blesser la dignité d'un homme bien pensant par un accueil désobligeant.

NUMERIUS. — Bien au contraire nous devons lui faire fête; il est toujours pour nous.

(*Gens de la campagne traînant un chariot bas chargé de fruits et de gerbes, derrière eux Spurius Icilius et un compagnon.*)

LES FABIENS. — Salut, père. (*Le chariot s'arrête.*)

SPURIUS. — Merci.

MARCUS. — Où vas-tu de ce pas, Icilius?

SPURIUS. — Nous nous rendons à l'autel du grand dieu pour l'orner de nos fruits.

LUCIUS. — Qu'est-ce donc que tu portes là de difforme et de malvenu? Jamais je n'ai vu dans le champ une telle monstruosité.

SPURIUS. — C'est une citrouille, le plus nouveau produit de la terre; bon au goût pour l'homme et le bétail : la graine nous en fut apportée par un commerçant du Nil.

SEXTUS. — Porte cette boule à ton nid, mon brave homme, tu la couveras aisément, et il sortira de ce gros œuf une nouvelle race de manants.

SPURIUS. — Ce serait malaisé, seigneur, car ce fruit est creux à l'intérieur, creux comme la boule que tu portes sur ton cou. (*Les Fabiens rient.*)

NUMERIUS. — Tu le lui as bien rendu. Cependant, ce qui vient de l'étranger est suspect, et une innovation est toujours malfaisante, car elle brise les coutumes.

SPURIUS. — Ne craignez rien; car j'ai semé la graine en murmurant une antique formule, et comme je la vis croître et s'enfler dans le sillon, je me courbai sur elle avec effroi, et dis : Qui que tu sois, dieu ou déesse, qui gardes ce fruit, sois propice aux Romains; je te reçois hospitalièrement et te consacre un autel auprès des autres puissances champêtres. C'est ainsi que, par un pieux discours, je soumis l'étranger et j'acquis grâce et faveur auprès de ses dieux.

MARCUS. — Homme sagace, tu connais le prix des choses; salut, vieillard! — Y a-t-il quelques nouvelles du dehors?

SPURIUS. — Un vaisseau est venu d'Agrigente; la moisson a été gâtée là-bas par de fétides exhalaisons de la terre, le grain sera cher. — A l'est, la flotte des Perses s'est rencontrée avec celle des Grecs; il y a eu combat.

LES FABIENS. — Écoutez!

MARCUS. — Qui l'a emporté?

SPURIUS. — Les Grecs, ils étaient un contre cinq.

LUCIUS. — Triomphe!

MARCUS. — O glorieux peuple!

SPURIUS. — Oui, mais ils bavardent trop.

MARCUS. — Est-ce bien sûr?

SPURIUS. — Le vaisseau portait un Grec, qui bondit sur les pierres du port et décrivit le combat à tous les assistants avec grande solennité et grands tours de bras; il avait vu le roi des Perses; à la fin de son récit, il demanda à manger. — Salut! (*Il sort.*)

MARCUS. — Une bataille sur mer! O noble combat, combat digne des hommes! Une planche pour tout support, et à l'entour la mort inévitable! Une seule gorgée, et l'on est au fond! C'est alors qu'il s'agit de bien saisir la ceinture de l'ennemi; l'homme lutte avec l'homme et avec le dieu des vagues qui bave son sel mortel sur le casque et la lance du combattant. — O formidable lutte! Oui, là-bas ils se battent; pour nous, abandonnés à une inaction paresseuse, nous soufflons sur la poussière grise qui couvre nos armes. — Appelle ta danseuse, qu'elle vienne avec son luth et nous chante son refrain. (*On entend le son d'un cor.*) Silence!

NUMERIUS. — Le son du cor retentit au-dessus des collines, un malheur menace Rome. (*Nouveau signal, mouvement parmi les Fabiens.*)

MARCUS. — Cette alarme vient du Capitole, les consuls nous appellent.

SEXTUS *d'en haut.* — La foule effrayée se presse au Capitole.

SPURIUS *entrant vivement de côté.* — Au sénat, Fabiens! l'ennemi véien s'est jeté sur notre campagne.

LES FABIENS *entre eux.* — L'ennemi! de Véies? — Sur notre campagne?

MARCUS. — De Véies! Ce printemps même ils ont pactisé avec nous, et depuis aucun héraut ne nous a provoqués de leur part.

SPURIUS. — C'est un brigandage, un défi impudent. Déjà l'ennemi se retire avec son butin.

MARCUS. — Il s'est jeté sur nos champs! O jour d'effroi! mon frère puîné et mes sœurs y sont restés seuls, seuls sans appui, sans secours!

SPURIUS. — Rassure-toi, ils approchent de la ville sous une sûre escorte, mon Gaius m'a envoyé un message. — Aujourd'hui l'agression ne s'adressait qu'à vous.

MARCUS. — A nous?

SPURIUS. — Oui, aux patriciens. Le foyer et les pâturages du paysan ont été épargnés.

NUMERIUS. — Épargnés?

SPURIUS. — A ce que m'a dit le messager.

SEXTUS. — Seule la noblesse est assaillie! Et pourquoi l'ennemi a-t-il ménagé tes gros bœufs?

SPURIUS. — Demandez-le-lui! Possible que la chair des veaux nobles lui paraisse plus délicate.

MARCUS. — Puisque la faveur des dieux a protégé les enfants, c'est avec une joie intime que je salue guerre, campement, cliquetis des armes et vengeance. Allons, mes frères! Au sénat! (*Les Fabiens s'éloignent par le fond.*)

SPURIUS *seul.* — Hommes intrépides, ils flairent la guerre et bondissent et piaffent comme des coursiers. — Le tribun a tort de se démener pour hâter la chute des hautes races; seul le dieu du temps qui ronge tout peut accomplir cette œuvre, — et eux avec lui! Que serait Rome sans eux? un village. — Ici ils sont assis sur de beaux siéges d'ivoire magnifiquement sculptés, et ils prévoient et gouvernent; leur jeunesse voue son or et ses autres biens à de belles armes, à des actions brillantes, à la gloire et aux belles esclaves du pays des Hellènes, tandis que leurs fertiles pâturages sont administrés par un habile intendant! Cependant nous croissons sur notre glèbe, sous l'âpre labeur; insensi-

blement la force et la richesse du peuple s'augmentent dans le silence; aujourd'hui ceux-ci nous emploient par faveur, leur grâce nous fait leurs serviteurs, nos petits-fils seront leurs aides, et notre arrière-petit-fils peut-être sera-t-il leur maître. (*Il sort.*)

GAIUS ICILIUS *conduisant* FABIA *et* QUINTUS *en vêtements de voyage.*

FABIA *à Icilius.* — Je te rends grâces. (*Elle va à l'autel.*)

QUINTUS *faisant tournoyer sa toque.* — Salut, ô seuil grisâtre! Je t'ai quitté enfant, je te reviens guerrier, et cette lance véienne, mon premier butin, je vous la consacre, ô dieux! Quel jour glorieux, Icilius, mon ami!

ICILIUS. — Le combat n'a pas été rude; mais tu as valeureusement fait tes preuves.

QUINTUS. — Tu entends, il le dit. Je sais fort bien que l'homme ne doit jamais parler avec complaisance de ses propres actes, mais si je me tais, personne n'apprendra que je me suis bien tenu. Écoute, Icilius, mon frère et mes cousins seraient contents de le savoir, souviens-t'en.

ICILIUS. — Si tu es un guerrier, Quintus, tais et oublie ce que tu as accompli, pour ne songer qu'à ton devoir du lendemain.

FABIA. — Et songe aussi, mon frère, qu'un autre s'est placé aujourd'hui entre nous et notre perte, qu'il a protégé nos têtes contre le fer ennemi, et nous a sauvés d'une honte pire que la mort, de la servitude au pays étranger; bénis-le, mon frère, c'est notre libérateur!

QUINTUS. — Quand je serai plus fort, je le remercierai en présence de l'ennemi. (*Frappant à la porte.*) Holà! le futur consul frappe à la porte. (*La porte s'ouvre.*) Au revoir, Icilius, je porte cette lance dans ma chambre; salut, mon camarade. (*Il entre.*)

ICILIUS. — Vois, la porte est ouverte, la maison attend sa fille.

FABIA. — Elle me sépare de mon sauveur et de la liberté des champs.

ICILIUS. — Tu es sortie de l'enfance, noble vierge, ta jeunesse s'épanouit, et ta famille te réclame avec joie; dorénavant ce toit solide abritera ta vie.

FABIA. — Et pourtant je ne me réjouis pas de cette soudaine rentrée. Enfant délicate pour qui ma mère implora jusqu'en son lit de mort plusieurs années de retraite, je grandis dans la solitude entre la ville et les champs. Aux temps des guerres j'étais assise seule ici en peine des absents; quand la paix bénie descendit doucement sur la ville, je m'établis avec mes femmes à la campagne, où je me sentais à l'aise et

où je te voyais, toi, mon voisin, toujours fidèle et dévoué. Tout le monde te chérissait, et tu as toujours été sérieux et bon avec moi; ta flèche atteignit le vautour qui effarouchait et dépeuplait mon petit monde d'oiseaux; l'arbre dont hier j'ai recueilli le premier fruit, c'est toi qui l'as planté. Mes frères et la troupe de mes farouches cousins passaient devant moi comme un ouragan, à toi je pouvais confier ce qui ébranlait mon cœur timoré; toute joie me venait de toi, et lorsque je faisais mal tu blâmais l'enfant.

Icilius. — Oh! ne songe pas aux années d'enfance, elles sont rapides dans la maison des Fabiens.

Fabia. — J'aime à me rappeler combien tu fus doux et bon; tout est changé depuis cette heure d'effroi où la terrible image de la mort s'est dressée devant moi; maintenant je te considère avec déférence et respect. J'ai ouï parler souvent de combats cruels, de victoires et de blessures, jamais, jusqu'à aujourd'hui, je n'avais connu la divine puissance du héros. Oh! c'était épouvantable, et pourtant au milieu de ma terreur je me sentais heureuse d'assister à cela!

Icilius. — Sois ferme, mon cœur, étouffe ton ardeur, respecte l'innocence de cette fille adorée. Tu n'as rien vu de surprenant, l'un des adversaires a frappé l'autre.

Fabia. — Un brigand avait saisi ma tête, l'effroi affaissait mes membres; insensible, paralysée, je sentais s'accomplir un fatal destin; alors je te vis, ta chevelure flottait au vent, ton vêtement brillait à la lumière du soleil, ton œil étincelait, chacun de tes membres était tendu comme un arc vers l'ennemi; les épées retentirent, l'autre disparut; vivante, sauvée, je fuyais à travers les champs. Oh! donne-moi ta main, héros romain, car elle délivre de la mort. Dieux du ciel, voyez, je l'arrose de mes larmes et je vous implore pour qu'elle soit bénie, bénie à jamais. (*Elle veut se prosterner devant lui.*)

Icilius *reculant.* — Point ainsi, noble vierge! Dans la ville aux sept collines, la fille des seigneurs ne se penche pas sur le fils de l'homme des champs. Ta louange pénètre jusqu'au fond de mon cœur, comme une douce illusion. Ah! c'est dur à dire, mais je le dois : je ne suis point le héros que tu puisses exalter ainsi. Ta destinée t'a élevée bien au-dessus des autres; tu contemples le peuple du faîte superbe de tes hauteurs, à tes pieds s'agite la foule, et nos peines comme nos joies ne parviennent à tes oreilles qu'en vagues clameurs, semblables au bruissement d'une source lointaine. Bientôt tu auras appris à vivre ainsi, et tu ne penseras qu'en souriant à la source, aux fleurs de la prairie et à l'homme des champs.

Fabia. — La pensée de la femme est-elle si prompte au changement? Oh! alors, ramène-moi aux bois et aux champs. Je frémis devant cet isolement et cette paix.

Icilius. — Le dieu du devoir s'inquiète peu que nous suivions allégrement ou accablés le chemin qu'il nous désigne. Son bras est d'airain et nous contraint d'obéir.

Fabia. — Et de fuir ce qui nous était si doux!

SISENNA *au haut de la terrasse, après lui* MARCUS, QUINTUS *et* LES SERVITEURS *sortant de la maison.*

Sisenna. — Le consul!

Marcus *descendant les degrés.* — Notre père approche. Salut, ma tourterelle; sois le bienvenu, Quintus!

(*Le consul, derrière lui Numerius, Sextus, Lucius, Gaius, les Fabiens.*)

Fabia. — Mon seigneur et mon père!

Le Consul. — La même heure apporte au cœur du père l'anxiété et la joie. Maintenant tout souci est dissipé, je vous ai retrouvés. Qui vous a amenés?

Fabia. — Lui.

Le Consul. — C'est bien. Tu as résisté en armes à l'ennemi?

Icilius. — Oui, quand je lui ai vu brandir la lance et le coutelas.

Le Consul. — Dis au consul ce que tu as observé.

Icilius. — J'étais au lever du soleil sur la hauteur qui sépare nos marches du pays des Véiens. Occupé à guetter le gibier, je vis, au nord, du côté des monts boisés de Cremera, une troupe armée descendre vers nos frontières. Semblable à la loutre qui se replie sous l'eau, l'ennemi, fort de trois bandes, se glissait à travers le brouillard et le clair-obscur; les chefs étaient à cheval. Parvenues à la lisière du bois, les bandes se subdivisèrent et se jetèrent simultanément sur les enclos les plus proches. Je bondis en arrière, j'appelle les pâtres du pré contigu qui étaient assis autour du feu, gardant leurs chevaux; nous nous élançons à cheval dans la contrée, et j'envoie le signal d'alarme à l'enclos de mon père et à ceux de nos voisins. Puis je cours à ton champ, j'appelle ton métayer, et nous organisons notre retraite vers la forteresse du district, cette enceinte sacrée que tes ancêtres ont taillée dans la hauteur escarpée du roc pour la défense du pays. Alors se rassemblent autour des murs et de l'autel, avec leurs biens et leurs enfants, tous les habitants de la contrée, tes chevaux s'y précipitent

aussi, les bœufs les suivent d'un pas pesant; les chariots, attelés en toute hâte, sont chargés d'un tas de vaisselles, d'objets précieux et d'armes; elle, ton fils et moi, nous fûmes les derniers, car j'avais longuement parcouru le jardin, la maison et l'enclos, en criant les noms de ces deux êtres inconscients du péril, lorsque enfin j'entendis leur rire enjoué retentir auprès de la source; ils tressaient des couronnes pour la fête de la moisson. Le danger était imminent, les cavaliers véiens bondissaient à travers les champs comme des brebis sauvages; cependant nous échappâmes.

Le Consul. — Comment vous a-t-il garantis?

Fabia. — Il nous jeta sur son cheval, mon frère et moi, et nous dit de fuir à toute bride vers la muraille d'enceinte; lui-même, la lance en main, la tête découverte, il se précipita au-devant de l'ennemi.

Marcus. — Fidèle et vaillant homme!

Les Fabiens. — Honneur à toi, Icilius!

Le Consul. — A cheval vous êtes-vous soustraits à l'ennemi?

Quintus. — Elle ne l'a pas voulu.

Le Consul. — Comment, ma fille?

Fabia. — Seigneur, je n'ai pas la force de laisser les autres périr pour moi.

Quintus. — Elle se tordait en gémissant et voulait se jeter à terre, mais je la tins ferme; cependant nous fûmes rattrapés par l'ennemi; c'était un grand guerrier sur un cheval noir comme le charbon; le cou du cavalier était chargé d'anneaux et de chaînes; il poussa en nous voyant un cri insultant, mais au même moment la lourde lance de Gaius l'atteignit, et il tomba en rugissant sur le champ de blé. Gaius, plus prompt qu'un chamois, s'élança sur le dos du cheval étranger, frappa notre monture, et en avant; nous fendîmes le vent, si bien que nos vêtements et nos cheveux en voltigeaient dans l'air.

Le Consul *à Icilius*. — Poursuis.

Icilius. — Nous fûmes les derniers à nous abriter derrière la muraille. J'en fermai l'entrée; le long du mur les paysans étaient rangés, défiant l'ennemi de la lance et du bouclier, nous attendions le combat. (*Quintus le tire par la manche.*) Quintus Fabius était à mes côtés; une troupe ennemie s'avança la pique en avant, mais nos hommes tinrent bon, et plus d'un ennemi tomba sous nos coups.

Le Consul. — Cet enfant a-t-il fait son devoir?

Icilius. — A deux reprises, son arme a frappé; l'acier a rasé son oreille, sa joue s'est empourprée, mais il n'a pas bronché.

Le Consul. — C'est bien.

Les Fabiens. — Quintus Fabius, nous te saluons!

Icilius. — Après un combat de courte durée, l'ennemi se retira, et attaqua les fermes désertées par les hommes, d'où nous entendîmes le bêlement des troupeaux que le Véien avide de butin enleva; nous vîmes les gerbes et la nouvelle récolte disparaître dans les flammes et la fumée, et nous nous indignions stérilement. Cependant, fait étrange, les barbares ne pillèrent pas tous les champs; la maison de mon père et celles des autres campagnards furent cernées, mais ni homme ni bête ne fut touché. L'ennemi ne s'attaqua qu'aux propriétés des nobles; la tienne, entre autres, consul, celle des Pinariens et celle du vieux Carbon furent pillées, et de nombreuses proies emportées à cheval ou chassées devant eux. (*Mouvement parmi les Fabiens.*) Vers midi, la bande des larrons disparut; je tenais toujours les hommes rassemblés sur le roc, j'en envoyai épier les traces de l'ennemi, un autre te porta mon message, et puis nous nous mîmes en route.

Le Consul. — Tu es blessé?

Icilius. — Mon bras droit est un peu écorché.

Le Consul. — Le consul te remercie, mon brave camarade. Comme la maison de ton père est éloignée et isolée, nous t'offrons avec gratitude notre toit hospitalier, afin que tu soignes ta blessure. J'ai encore besoin de toi, j'ai beaucoup à te demander, reste avec nous, et sois de nous et de notre maison le très-bienvenu. O Véies! ville impie! la main du Romain t'a déjà porté des blessures innombrables, et toujours tu le provoques et jettes sur ses pieds les cailloux de ton rocher!

Marcus. — Infâme Véies! vile traîtrise, lâche rupture de la paix!

Numerius. — Plus infâme encore le dessein de cet acte!

Sextus. — Ils ne font la guerre qu'aux nobles.

Numerius. — Diviser les nobles et les citoyens, semer la discorde entre les districts, révolter le peuple contre le sénat, tel est, consul, le plan rusé de Véies.

Les Fabiens. — Il a été conçu à Rome... oui, à Rome.

Le Consul. — Jamais le Véien n'a demandé à Rome le plan de ses actes perfides.

Marcus. — Cependant il a de perfides appuis résidant ici.

Sextus. — Et la trahison entoure la ville.

Le Consul. — Prouve avec calme ce que tu affirmes dans la colère.

Marcus *désignant Icilius.* — Permets-lui de te mander ce qu'il a vu.

Icilius. — Rentrant dans la ville que nous saluions avec transport, non loin de la porte où un chêne étend au-dessus d'un épais taillis ses bras vigoureux, un cavalier véien passa devant nous plus prompt

que l'éclair. Le capuchon de sa tête battait son cou bruni, il brandissait son long bâton, et nous lui entendions pousser d'une voix stridente le cri de guerre de sa ville. Outré, je lançai mon trait sur l'espion, mais son fougueux coursier l'emportait au loin.

Numerius. — Ce récit s'adapte au mien comme l'écorce au fruit; il y a peu d'heures, un guerrier véien errait en secret dans notre ville; par des chemins détournés, se masquant la face, il s'enfuit vers la porte. Sicanius, l'homme inviolable, l'escorta et le guida.

Le Consul. — Sicanius en personne?

Numerius. — Le tribun du peuple.

Le Consul. — Il nous est hostile, que celui qui l'incrimine prenne donc bien garde de précipiter son jugement. Qui te dit que ce ne fut pas un hasard qui mena au moment fatal l'étranger en qualité d'hôte chez le tribun?

Marcus. — Oh! pourquoi ton œil refuse-t-il de voir les cercles qu'un serpent trace dans nos rues? Songe donc, père: d'une part, l'attaque d'aujourd'hui ne porte que sur la noblesse, la bande des brigands n'a pillé qu'elle, de l'autre le tribun répète à satiété que la guerre qui ronge les citoyens jusqu'à la moelle des os, la noblesse seule la fomente. Il nous isole du peuple, l'ennemi fait de même. Dieux de la vengeance! tandis que Sicanius immole ici un agneau en l'honneur de son hôte barbare, nos troupeaux trouvent à Véies un asile hospitalier, et le cri de guerre de Véies retentit avec fracas aux portes de Rome. Il y a là plan, mensonge, trahison. Un vaurien gonflé de fiel déchire en lambeaux le vêtement sacré de la reine des collines; quoi qu'il fasse, le peuple applaudit, et impuni et inviolable le mauvais génie se meut dans Rome.

Le Consul. — Cet homme est fatal, sa haine sans trêve allume l'incendie dans les âmes. Même l'équité des miens, je la vois ravagée sous l'embrasement des passions sauvages; ce zèle turbulent n'est pas semblable à celui de nos aïeux. Si l'homme de la plèbe querelle et vocifère, en revanche le noble se tait; en silence il élève son regard méditatif, et se demande comment il pourra arrêter l'incendie qu'il voit se répandre à ses pieds, tout en gardant fidèlement en ses mains le dépôt qui finit toujours par tout réparer, la loi et les traditions.

Numerius. — La loi, c'est à présent une épée de bois, et quant aux traditions, aux prérogatives des castes, elles sont moins qu'un jonc; nous sommes trahis, et avant tout notre race est outragée, ô consul!

Les Fabiens. — Le tribun trahit la noblesse, il outrage les Fabiens.

Le Consul. — Si cet homme a trahi Rome, alors, quelque hautes que

soient ses paroles, la sentence et la hache du juge seront plus hautes encore. Cependant je vous désapprouve; comment! une fraude puérile détourne quelques brebis de nos pâturages, et mes fils prennent l'alarme! Eh quoi! la race des Fabiens est-elle si peu ancrée dans le sol, est-elle semblable à de faibles gerbes, serait-elle haïe des dieux, honnie du peuple? Voyez, la faveur des dieux et le dévouement du citoyen rendent en ce moment la fille à son père, et en ce jour de joie, vous éclatez en malédictions et vos faces se rembrunissent!

Numerius. — Pense, seigneur, à la dernière perfidie de l'ennemi.

Le Consul. — Et vous, pensez à l'antique force de vos aïeux. Il n'est point de guerre étrangère, il n'est point de tribun qui puisse atteindre si haut qu'il découvre ce trésor des Fabiens, et qui, à l'aide d'évocations malignes, puisse détourner frauduleusement à son profit le secret de notre puissance; car, ce qui nous fait puissants et grands, ce ne sont pas les nombreux sillons de nos charrues, ni les gerbes d'or, ni la toison blanche de nos troupeaux, ni nos vignes fertiles; ce n'est pas non plus la quantité des vaisseaux qui fendent les ondes ténébreuses pour rapporter à nos greniers de riches cargaisons : ces biens peuvent disparaître sous la terre et la mer. Ce n'est même pas que le Fabien compte à chaque combat ses parents par centaines; cette richesse n'est pas la plus grande, car le sang des hommes disparaît aussi sous la terre et la mer. Il n'est qu'une propriété que l'ennemi ne puisse aliéner, et la voici : en tout temps nous nous sommes prisés plus haut que les autres; mais au-dessus de nous nous avons mis notre sainte patrie. Nous avons honoré notre vie et nos intérêts, mais toujours nous les avons offerts pour Rome; nous, les grands, nous avons toujours, au moment de la lutte, revendiqué l'action la plus haute, comme au jour de la rémunération le prix le plus modeste. Tel fut, race des Fabiens, le trésor de nos pères; c'est lui qui nous fait grands.

Lucius. — O toi, notre héros de la grande race, ne crois pas tes fils indignes des hauts ancêtres.

Numerius *à Marcus, à Sextus et à ceux qui sont près de lui.* — C'est en vain que vous chercheriez à exaspérer son courageux sang-froid. Honorez-le, gardez le silence, et méditez en secret la perte du tribun.

Le Consul. — Et j'invoque les dieux propices! Toi, Hercule, le dieu tutélaire de ma race, tu as enseigné à l'ignorant peuple des pâtres à ranger en murailles la pierre des rochers, et à faire d'un terrain stérile un pays cultivé! Tu as mis entre nos aïeux turbulents le puissant lien de la parenté et des saintes coutumes, et tu leur as appris à abdiquer devant leur chef leur humeur inquiète et batailleuse. Grand

dieu, bénis ta lignée! inspire au puissant la crainte de Rome, la patience au fort, à l'outragé la mesure, et à celui qui réclame la vengeance n'accorde que la justice! (*Il remonte les degrés jusqu'à l'autel.*)

LES FABIENS, *à voix basse, tournés du côté de l'autel.* — La race des loups vous implore, ô dieux gardiens du serment; protégez notre droit! Dispensateurs de la victoire, qui entourez les lances dans le tumulte des combats, protégez notre droit!

ICILIUS. — Ils s'adressent au patron de leur race, moi je me sens loin d'eux et isolé; car le désir que je recèle en gémissant, au plus profond de mon cœur, leur paraîtrait un vœu impie. Mais patience, mon vaillant cœur, car ta prière, elle aussi, est entendue d'un dieu tutélaire.

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE DEUXIÈME.

(La scène représente le Forum devant la curie Hostilie; marches, avec une colonnade en haut; à droite, l'entrée de la curie, devant laquelle est un groupe de licteurs, entre autres, Sisenna. — En bas, sur le devant de la scène, à gauche, la maison de Sicanius, dont on ne voit que la porte. Sur les marches, des groupes populaires très-agités, parmi eux Annius; puis des groupes de patriciens, et parmi eux des sénateurs se rendant à la curie et en sortant avec précipitation. — Sur le premier plan :)

LES FABIENS, LUCIUS, *et après lui* GAIUS.

LUCIUS. — Tranquille et froid, le sénat discute là-haut si nous aurons la guerre avec Véies, ou non; quant à nous, ces querelles de mots nous exaspèrent, et nous piaffons d'impatience.

GAIUS. — Qu'espères-tu, Lucius? Moi, je parie pour la guerre.

LUCIUS. — Guerre et hymen, le sage ne parie jamais pour ces deux choses, car leurs préparatifs s'étendent toujours à l'infini. Le conseil des Pères délibère aujourd'hui; demain le peuple rugira ce que lui aura soufflé Sicanius, l'ignoble monstre; et si tout se passe bien, l'ennemi, à la fin, nous offrira réparation, nous y accéderons, et, au lieu d'une fillette véienne, tu embrasseras les vieux moutons qu'on nous a enlevés.

(*Sextus sortant de la curie; de côté, Marcus suivi de sénateurs, plus tard Numerius.*)

GAIUS. — Hé! Sextus, dis un peu; qu'a conclu le conseil?

SEXTUS. — On a mandé Icilius le fils, et les sénateurs l'ont félicité et remercié. Marcus, on te cherche au sénat.

MARCUS. — J'arrive de l'arsenal; dites vite qui a parlé au conseil.

SEXTUS. — En dernier lieu, le chef des Juniens; il est pour nous.

MARCUS. — Fourbissez vos armes, nous triomphons. Allons! (*Les sénateurs sortent. — A Numerius, qui arrive haletant.*) Pourquoi cette agitation? pourquoi ce regard sombre comme la nuit?

NUMERIUS. — Savez-vous quel était l'hôte de Sicanius, ce guerrier

véien qui cachait son visage? C'était Tarchna le noir, l'épée de l'ennemi.

LES FABIENS, *les uns aux autres impétueusement.* — Le chef des Véiens, notre ennemi!

MARCUS. — La bête fauve de Véies! Quoi! il était dans Rome, et il respire! et il se peut vanter de nous avoir abusés!

NUMERIUS. — Guidé par Sicanius, il s'est glissé auprès de notre maison, et il en a franchi le seuil, et sa main a profané notre autel de son attouchement sacrilége.

MARCUS. — Ha! tribun. La cohorte des brigands met le feu à nos maisons, tandis que tu énumères à son chef nos rues et leurs habitants? C'est ainsi, misérable impudent, que tu vends tes concitoyens?

LES FABIENS. — Maudit soit le tribun! maudit soit Sicanius!

LUCIUS. — Montons au sénat, dénonçons hautement le misérable.

NUMERIUS. — Qui veux-tu dénoncer? Lui? lui, qu'aucun châtiment ne frappe, qu'aucune loi n'atteint; lui, l'inaccessible qui nous attaque impunément, le héros du peuple que la plèbe adule? Es-tu fou? Tu veux que le conseil nous venge, tandis que, vacillant et indécis, il s'accommode lui-même de ce perturbateur! Ces têtes grises, ces vieux os desséchés, ressentent à peine les plaies que leur fait ce misérable, et le grand consul lui-même nous refuse son secours, et pense à tous plutôt qu'à nous. Fermez les poings, frappez, secourez-vous vous-mêmes.

GAIUS. — Il demeure là; attendez un peu, et il sortira.

LES FABIENS. — Jetons-nous sur lui; châtions le traître!

LUCIUS. — Arrêtez; nous sommes sur le Forum, en paix et sans armes!

NUMERIUS. — Chaque pierre est une arme à la colère; prenez les pavés, prenez tout ce qui se trouve sur le Forum, prenez les siéges et les barres de fer.

MARCUS. — Oh! n'attise pas le feu de cette humeur sauvage; ce ne sont pas des paroles farouches qui nous vaudront une réparation équitable. Ce que le tribun a commis mérite la mort, et je suffoque quand je songe à son forfait; cependant il ne le faut pas condamner sur sa perversité, mais sur ses actes.... Épiez ses pas; s'il nous trahit, s'il nous refuse la guerre avec Véies, alors, vous en êtes témoins, ô dieux! ni dignité, ni interdiction, ne sauront protéger sa détestable existence.

SEXTUS *d'en haut.* — Au conseil, le consul parle et appelle aux voix.

(*Marcus, Numerius, Sextus et plusieurs Fabiens se rendent à la curie.*)

GAIUS. — L'air est lourd, le ciel prédit l'orage.

LUCIUS. — Interroge les nuages, tribun du peuple, et puis couvre ta face en priant, car je pressens que la foudre va éclater sur ta tête.

QUINTUS *venant de côté.* — Je ne vois ni mon frère ni Numerius; je n'y tiens plus chez nous, car je sais que mes frères se concertent en secret et qu'ils me le cachent. (*Touchant Lucius.*) Tu as toujours été bon pour moi, permets-moi de rester parmi vous, je veux en être contre le tribun.

LUCIUS. — Eh! petit Quintus, ta vertu est inestimable, mais ton poids n'est pas suffisant; rentre à la maison, cher petit, et fais-toi gros et grand.

QUINTUS. — Je t'en conjure, souffre que je reste ici.

LUCIUS. — Bien; mais alors mets-toi là-bas près des balances; si nous en venons aux prises et que les plateaux branlent indécis, jette-toi sur le nôtre et fais-le pencher pour nous. (*Quintus remonte.*)

SEXTUS *d'en haut.* — Triomphe! l'unanimité des Pères déclare la guerre à Véies.

LES FABIENS *tumultueusement.* — Vengeance! guerre! victoire!

GAIUS. — Regardez-les donc, ces citoyens pressés les uns sur les autres; ils ragent en silence.

LUCIUS. — C'est de la petite race mercantile; sans songer à mal, elle rumine ce que vaut sur le port le nouveau grain. Triomphe! la victoire est à nous!

NUMERIUS. — Pourquoi ces transports? Silence, cris joyeux! Rejetez vos armes dans leurs gaînes, enveloppez humblement vos membres dans la robe des accusés, le juge approche.

LUCIUS. — A peine l'alouette chante que le coucou l'interrompt.

NUMERIUS. — Afin d'obtenir les voix de la foule par ces temps gros de dangers, le sénat, anxieux, appelle à son aide les puissants tribuns, afin qu'ils influencent doucement le peuple.

GAIUS. — Mais c'est inouï! Associer le peuple au grand conseil!

NUMERIUS. — Et maintenant on marchande l'honneur de notre maison; j'ai renversé mon siége et franchi la porte, ne voulant pas assister à cette humiliation.

(*Entrent deux Serviteurs, baguettes en main; Sicanius et l'autre tribun se rendent au sénat par la colonnade.*)

SEXTUS. — Voyez, comme l'honorable couple se dirige solennellement vers la salle!

ANNIUS *et* LES CITOYENS. — Vive les tribuns! vive Sicanius!

GAIUS. — Purifions-en la lumière du jour.

ANNIUS. — Il insulte aux tribuns; chassons-le.

SEXTUS. — Vils rustres!

LES CITOYENS *avec menace.* — Tuez-le! il insulte au peuple!

SPURIUS *arrivant de côté.* — Silence, voisins! Paix! Respectez l'enceinte sacrée!

LUCIUS. — Pouah! Voilà Spurius, l'éternel pacificateur, qui tranche toutes les querelles.

NUMERIUS. — Contenez votre impatience! attendez en paix le retour du tribun.

LUCIUS *à Spurius.* — Écoute, vieux finaud; j'ai bu chez toi mainte cruche de bon vin albanais, et je t'en rends grâces; en revanche, prends à cœur ce conseil : retire-toi au plus vite, sépare-toi de ceux-là; il est insensé, celui qui mêle son bon vin à de l'eau fétide.

SPURIUS. — Prends garde aussi, joyeux étourdi, la pire ivresse vient de la rage.

LUCIUS. — Tu parles d'or, honnête vieillard! Aussi sommes-nous dociles comme des enfants à la volonté du tribun; il fait un geste, et nos pensées belliqueuses s'abattent et se dispersent comme un essaim de mouches; seulement il nous est douloureux que les queues de nos bœufs lui servent de chasse-mouches.

SPURIUS. — Celui qui maîtrise prudemment son cœur froissé, celui-là gagne promptement des auxiliaires équitables. (*Il écarte les Citoyens.*)

MARCUS *sortant du sénat.* — O honte! O audace de l'homme pervers! Nous ne sommes plus des Romains; non, nous sommes des esclaves qui endurent en gémissant le coup qui frappe leurs faces, et qui se courbent piteusement.... Ah! honte indicible!

LUCIUS. — Qu'y a-t-il, Marcus? Réponds!

MARCUS. — A quoi bon la demande? Tâtez vos joues, que la honte empourpre; Sicanius vous refuse la guerre.

GAIUS. — Il l'ose, au sénat!

MARCUS. — Et comment la refuse-t-il? Froidement sarcastique, il porte plainte contre notre famille, et l'accuse d'être rapace de pouvoir et de biens! Il a blâmé les Pères et nous a menacés des gens que son geste contient; tous les yeux étincelaient de colère et de honte; indigné, Virginius s'élança de son siége, mon père éleva la main et désigna l'image du dieu; d'un air hautain et satisfait, le misérable se tenait debout. Les limites sont franchies, il a mis le comble à l'outrage.

NUMERIUS. — Le comble, il le mettra demain, en annonçant à la face du peuple que notre district est un paisible village véien, que nous sommes sans armes et sans honneur, prêts à être la proie du pre-

mier brigand venu. Aujourd'hui il a formé son plan, demain le bruit s'en répandra par tous pays.

LES FABIENS. — Mort au tribun!

NUMERIUS. — La langue n'immole pas! Les dieux de la mort n'assistent que le bras.

MARCUS. — Par plus de mille plaies le sang de nos pères a coulé pour toi, Rome malheureuse et égarée! Ils ont dominé sur les bords du Tibre; temple, terre et rues étaient leur bien; maintenant nous sommes des mendiants dans la ville que nous avons construite; pillés honteusement par des étrangers, nous réclamons avec instance notre droit de vengeance; mais la populace accourt, et son héros nous chasse de nos siéges comme d'importuns mendiants. Oh! honte, honte amère!

LUCIUS. — Cousin!

NUMERIUS. — Silence! Tu sais comme il est.

QUINTUS. — Mon bien-aimé Marcus!

MARCUS. — Qui m'approche? Arrière, enfant indiscret!

QUINTUS. — Ne me repousse pas, je te vénère plus que je ne sais te le dire. Laisse-moi près de toi; ce que tu entreprendras, je l'oserai aussi.

MARCUS. — Oh! silence, enfant abusé; ne blasphème pas par des désirs téméraires! Retourne à la maison, mon frère, et je te donnerai tout ce que tu voudras, un cheval et des rênes éclatantes, mais rentre, je t'en prie.

QUINTUS. — Je ne veux ni cheval ni rênes; je veux être là où il y a une rencontre. Aie confiance en moi, je sais garder un secret; je ne suis pas indigne de toi.

MARCUS. — Sous peu, dès que je m'élancerai sur le champ de bataille; mais aujourd'hui, non. Ce qui se murmure à peine, ce qui gît inexprimé au profond de l'âme, ne doit pas troubler ton sommeil innocent. Pour aujourd'hui rentre chez nous, cher enfant! (*Quintus s'éloigne.*)

NUMERIUS. — Veux-tu voir demain Sicanius briser nos armes et en faire des ustensiles de cuisine pour les femmes véiennes?

MARCUS. — Je songe à prévenir cela aujourd'hui.

NUMERIUS *par un geste du bras.* — Ainsi?...

SEXTUS. — Masquez vos pensées, le sénat se sépare.

(*Sénateurs, Sicanius, précédé de deux serviteurs.*)

NUMERIUS. — Détournez la face, l'impie approche.

Annius *et* le Peuple. — Honneur au tribun!

Les Fabiens. — Honte au traître! tuons-le!

Le Peuple. — Au secours!

(*Mêlée. Spurius et Annius couvrent le tribun.*)

Licteurs. SISENNA *s'élance sur les marches et sépare la mêlée; derrière lui* LE CONSUL.

Sisenna, *d'en haut.* — Place au consul de Rome. (*Silence.*).

Le Consul *sur les marches.* — Paix sur le Forum! respect au tribun! (*Au tribun en passant devant lui.*) Gnæus Sicanius!...

Sicanius. — Le tribun entend; que demande le consul?... Faites place, mes amis!

Le Consul. — Ce que ta langue a proféré devant le conseil meurt dans ces murs discrets; demain, songe que tu es Romain. (*Il veut s'éloigner.*)

Sicanius. — Aujourd'hui comme demain, je songe à la liberté de Rome, et parce que je la veux, je vous résiste.

Marcus. — Tu veux la domination, et non la liberté! Abusant de ton pouvoir, et satisfait dans ta rancune, tu dénies les droits de ton adversaire.

Sicanius *avec ironie.* — J'use du pouvoir que m'a conféré le peuple, et vous de celui que vous ont adjugé les loups.

Le Consul *interrompant.* — Que le pouvoir vienne du ciel ou des enfers, il n'appartient qu'à celui qui sait se contenir.

Sicanius. — Tu me demandes d'être contenu et mesuré, à moi dont vous avez violemment brisé l'existence! Tu cherches l'équité chez moi, abaissé par un jugement inique! Ma race a égalé les plus hautes; mon père comme vous porta la pourpre, et moi, l'homme libre et noble, vous m'avez, par une sentence odieuse, scindé de ma souche, banni et expulsé des autels, exclu du sénat, et cela parce que mon père avait pris une compagne selon son cœur et non selon votre choix. Celle qui m'a conçu était fille d'un paysan; vous n'avez pas reconnu le lit nuptial qui m'a vu naître, je vis et respire dans la haine de vos droits.

Le Consul. — Une condamnation sévère a frappé ta jeune vie; cependant, en cherchant la vengeance et en visant sur les nobles, c'est la cité que tu atteins.

Sicanius. — Ce ne sont pas tes ancêtres seuls qui ont jeté les bases des murs de Rome; les miens aussi y ont posé des pierres.

LE CONSUL. — Nos pères, dont tu vantes la puissance avec orgueil, ont jadis fondé cette ville sur la continence des hommes et leur bravoure modeste; ils détestaient l'arbitraire, qui élève le penchant de l'âme au-dessus des traditions et des mœurs. Un lien de fer nous relie tous, le fils au père, et l'homme à la cité; celui qui veut se défaire de ce lien succombe. Le frère du premier de nos rois franchit la limite que le peuple avait déclarée sainte, et le premier il tomba sous la hache du juge. L'individu et son bon plaisir ne doivent compter pour rien; un seul penchant a droit d'être reconnu, c'est l'amour de la patrie; et nous, que tu dénonces avec tant de véhémence, nous les nobles, nous sommes les gardiens de ce penchant.

SICANIUS. — Pasteurs des peuples, vous enfermez sagement, et à votre profit, les troupeaux dans une enceinte.

MARCUS *au plus fort de l'indignation.* — L'insolent! Voyez comme il outrage le consul!

LE CONSUL. — Ta mesure est trop petite pour les vertus viriles; elle n'atteint pas à la tête des Fabiens.

SICANIUS. — C'est en vain que tu cherches par d'altières paroles à arrêter la pensée sur mes lèvres; j'ai appris à vivre loin de vous, et, semblable à moi, Rome pourra se passer de seigneurs.

MARCUS. — Ah! Vraiment, nous sommes superflus?

LE CONSUL. — Tes paroles sont impies, et ta pensée l'est plus encore! Cependant ta personne m'est sacrée; mais songe qu'elle ne l'est point pour les dieux! (*Le consul sort avec les licteurs; tumulte.*)

SICANIUS *criant après lui avec véhémence.* — Je vous connais tous, et je vous hais à mort, tyrans de Rome! Maudite soit toute la race!

MARCUS. — Le misérable!

SÉNATEURS. — Vengeance! vengeance! frappons l'infâme!

SPURIUS, ANNIUS, LE PEUPLE. — Protégeons le tribun.

SICANIUS *avec passion.* — Arrière! que m'embarrassez-vous? J'ai contenu bien d'autres choses encore, et je veux vous les lancer toutes à la face! Je me moque de votre haine! Ce n'est pas le Véien qui est le plus grand ennemi de Rome, ce sont les hautes familles qui accaparent nos fruits et nos troupeaux! Vous voulez la guerre, eh bien! vous l'aurez; vous aurez la guerre avec les Romains. Je vous dépouillerai de vos dignités, et vous deviendrez ce que vous fûtes jadis, des brigands, de misérables vagabonds, qui se nourrissaient de glands et de mauvaises herbes. Ha! et vous, les Fabiens, qu'êtes-vous? des chiens affamés qui rongent les os de la ville. Arrière cette meute! chassez-la hors des portes. Oui, je brandis la verge du peuple, et vous la sentirez!

MARCUS *criant.* — Assez! (*D'une voix sourde.*) Il mourra. (*Tumulte.*)

SEXTUS. — Renversons-le et jetons-le à l'eau.

LES FABIENS. — Assommons le misérable.

SPURIUS. — Respectez les fonctions de cet homme.

ANNIUS *et* LE PEUPLE *le défendant.* — Sauvons le tribun.

LUCIUS *et* NUMERIUS *retenant les Fabiens.* — Contenez-vous! En arrière!

SPURIUS *entraînant Sicanius.* — Rentre.

SISENNA *se précipitant à travers la foule et d'un ton de commandement.* — Paix sur le Forum! (*Sisenna est au milieu de la scène; le bruit s'apaise. Sicanius est entraîné chez lui par Spurius. Le peuple et les sénateurs s'éloignent.*)

NUMERIUS *vivement à Marcus.* — Je vais rassembler les nôtres.

MARCUS, *qui s'est jusque-là tenu immobile sur le devant.* — Attendez-moi.

(*Marcus, les Fabiens et Sisenna sortent; courte pause.*)

SPURIUS *revenant.* — Je n'ai jamais vu d'homme aussi impatient de se nuire que Sicanius! Il répand impétueusement sur ses semences les flots salés de la colère. (*Icilius paraît sur la hauteur.*) C'est toi, mon gars? Je te cherche.

ICILIUS. — Et moi aussi je te cherche, mon père; prête-moi ton attention.

SPURIUS. — J'écoute.

ICILIUS. — Le sang de mes veines reflue impétueusement vers mon cœur, au moment où je confie à ta tranquille sagesse la chose inouïe qui me poursuit comme un rêve funeste.

SPURIUS. — Qui donc a ainsi détruit la paix de mon fils? Est-ce un dieu, est-ce un homme?

ICILIUS. — C'est une femme.

SPURIUS. — Une femme! rien de plus? Est-ce la fille d'un citoyen?

ICILIUS. — C'est la vierge que j'ai ramenée ce matin.

SPURIUS. — Fabia, l'enfant du consul? A la bonne heure! et me voilà prêt à te suivre; car, par le Styx! il était impossible de gravir plus haut, et tu es passablement près du faîte, mon vaillant fils.

ICILIUS. — Je désire que tu partages ma peine, mais fais-le sans plaisanter, car elle suspend un sombre destin au-dessus de ta tête et de la mienne. Consens à m'écouter patiemment, et les dieux béniront ton heure suprême.

SPURIUS. — A quoi bon parler? Vous avez été enfants ensemble,

ensemble vous avez joué aux soldats et à la balle, et vous aurez échangé tendrement les plumes rouges de quelque pic; rien de plus ordinaire.

Icilius. — C'est en vain que tu railles l'ardeur qui me torture et m'exalte; un haut destin a rasé ma tête, et je le suis sur la pente où il m'entraîne.

Spurius. — Je connais tout cela. Moi aussi j'ai eu jadis la tête troublée; j'étais un guerrier élancé comme toi et je faisais flotter à tous vents les plis de mon vêtement; comme toi j'errais en proie aux tourments de l'amour. Ma belle n'était pas Fabia, mais elle était gracieuse et rondelette. Alors il m'advint, mon garçon, que mon père, à l'aide d'un noueux cep de vigne (c'était le temps des coutumes rigides), m'appliqua sur les épaules l'ordre de prendre la femme qu'il lui convenait, ta mère, mon fils. C'était une brave petite femme et une fileuse adroite; elle n'a eu qu'un tort, celui de mourir en ne me laissant qu'un seul héritier.

Icilius. — Oh! songe à celle que tous deux nous avons perdue; elle aussi, la morte, te conjure par mes lèvres. Souviens-toi que tu as lutté contre le désespoir. De jour, ton visage était d'airain, mais dans la nuit, silencieux, tu gémissais accroupi sur ta couche, et personne, hormis ton fils, ne t'a entendu pleurer ta compagne bien-aimée. Vois, mon père, comme la douleur indomptable agite mes membres de fer, et comme, moi aussi, je pousse mes sanglots dans la nuit, et comme j'élève la main vers le firmament étoilé, et comme je la pleure, elle, la vivante, qui pour moi meurt chaque jour, elle que je ne sais pas obtenir et que je ne sais pas perdre.

Spurius. — Comment! en vérité? Tu oses y songer sérieusement? Silenoe, Gaius! en parler seulement est dangereux.

Icilius. — De toutes les puissances de ma vie je me suis attaché à cette vierge, et j'en veux faire ma compagne.

Spurius. — Fils insensé! la fille du consul, que le puissant roi de Tusculum n'a pu obtenir!

Icilius. — Je suis citoyen, et l'homme libre romain se peut mesurer avec le plus haut seigneur étranger.

Spurius. — Mais non avec le patriciat. La coutume des familles s'oppose à une semblable alliance.

Icilius. — Les nobles ont eux-mêmes établi cette coutume inique.

Spurius. — Elle représente leur foi en la parité de rang; elle est leur règle immémoriale et inébranlable de leur maison.

Icilius. — L'opiniâtre volonté peut réduire le fer.

Spurius. — Que celui-là le tente qui consent à ensanglanter sa main; pour nous, n'y touchons pas.

Icilius. — Puisque même en toi je ne trouve point d'appui, que la nécessité me mène en pays lointains! Je porterai sur un navire aventureux mon casque et mes armes, je gagnerai des auxiliaires à ma téméraire entreprise et je chercherai loin de Rome combats et butin. J'en sais plusieurs qui se sont élevés pour avoir de leur propre chef déclaré la guerre; le bruit de leurs victoires est parvenu jusqu'à notre ville à travers les flots, et à leur retour le peuple les a reçus avec acclamation.

Spurius. — Laisse le pauvre chercher fortune sur mer; cela ne convient pas au fils du riche Spurius! C'est un triste métier!

Icilius. — Un dernier espoir me reste : le dieu de la guerre ouvre ses portes d'airain; c'est de lui que j'implore à présent la fin de mes tourments. Celui qui se rend terrible à l'ennemi, il est admis au conseil des patriciens.

Spurius. — Précaire tentative! Des milliers de morts contre un vivant! — Pauvre tête grisonnante, quelle rafale s'abat sur toi! C'en est fait de la paix intérieure et de la joie en la récolte assurée et en la prospérité des moutons campaniens! Il est fou et se perd dans l'impossible.

Icilius *à ses genoux*. — Oh! que mes paroles incohérentes ne t'irritent pas! La douleur la plus cuisante me jette à tes pieds; depuis des années, je la dissimule et l'enfouis au profond de mon âme, que je comprime en grondant; mais à présent, ô mon père! je crois sentir qu'elle m'aime, et l'inclination de mon âme se dresse devant moi de toute sa hauteur pour me crier : La fille du consul t'appartient, conquiers-la!

Spurius. — Mon fils!

Icilius. — Mais, hélas! que suis-je sans toi? Seule, ta sagesse peut trouver une issue. Cependant, si tu persistes à refuser ta main au suppliant, alors, je t'en conjure par le Dieu suprême, renvoie-moi de la ville et de notre demeure, affranchis-moi de ce joug, afin que je ne finisse pas obscurément comme un valet. Dans la misère ou dans les hasards des faits d'armes, je veux oublier où flambe le feu du foyer que notre aïeul a établi, je veux vous oublier, toi et la patrie.

Spurius. — Mon fils!

Icilius *avec instance*. — Car, père, je ne peux plus supporter la voix de cette vierge, cette voix que la brise nocturne porte de son habitation à ton champ; sa robe flottante, son doux visage, les fleurs de sa jeunesse

me tuent; frissonnant, les sens révoltés, je vois sans cesse autour de moi un odieux cortége de prétendants et une femme blême, sous un voile rouge comme le feu, traînée à la couche d'un autre. Malheur à moi! malheur à toi, mon pauvre père!

SPURIUS. — Tu es mon fils et mon meilleur bien, tous tes actes doivent être guidés par ma volonté, et ce qui déflore ta jeunesse m'atteint aussi. Aujourd'hui je vois ton âme accablée, et c'est avec angoisse que je songe à ton destin.

ICILIUS. — Tous nos voisins réclament tes conseils, tout étranger vante ta sagesse et dit que tu es un habile négociateur. Oh! découvre à présent quelque moyen de salut pour ton fils, et fais que ce salut ne soit pas impossible!

SPURIUS. — Il ne suffit pas d'étendre les bras pour tirer à soi les cornes de la lune. Je ne dis pas qu'on doive reculer devant une entreprise hardie, mais dans Rome et avec les Romains tels que je les connais, il en est peu qui me paraissent aussi impossibles. Mais là seulement où l'homme aux entreprises hardies peut triompher, il peut aussi renoncer modestement. Tu es un impie, mais tu es mon fils; tu es fou et tu rends ton père fou. Je ne te promets pas qu'un jour tu la conduiras dans ta demeure en qualité de compagne, car il serait funeste de s'y fier, mais je te promets de faire ce qui sera en mon pouvoir.

ICILIUS. — O cœur paternel! je te rends grâces et m'humilie devant toi, et désormais ton esclave, j'entreprendrai patiemment tout ce que tes lèvres m'enjoindront.

SPURIUS. — Je te connais, mon enfant; aussi, craignant qu'une résolution désespérée ne m'enlevât mon unique héritier, j'ai écouté à contre cœur ta supplique insensée. Mais je sais aussi que tu n'es pas homme à t'acharner au gain par des voies tortueuses et détournées, et au prix des peines d'autrui; c'est pourquoi j'exige qu'un jour tu te souviennes qu'ici tu as juré obéissance à ton père. Je sème selon ton désir; ce que nous récolterons, tu auras à le supporter avec force.

ICILIUS. — J'y mets ma vie!

SPURIUS. — Et la mienne aussi, n'est-ce pas? Mon Gaius, tu as le vertige!... Chacun risque sa vie pour un gain quelconque; le marin l'expose sur la mer tourmentée par la tempête, et l'enfant audacieux l'aventure sur l'arbre pour un nid d'oiseau. Cependant le destin a souvent des maux pires que la mort, et celui qui veut démesurément doit se tenir prêt à agir démesurément aussi et à souffrir comme le dieu l'exige! Mais assez de ces paroles confuses. Paix! on vient.

Icilius. — O dieux tout-puissants! elle approche. Sa suite l'accompagne; elle vient du temple de sa tante la vestale.

(*Porte-flambeaux, serviteurs et servantes, Fabia.*)

Spurius. — Reste ici, laisse-la passer, ne parle pas.

Fabia *s'arrête, sa suite aussi.* — Gaius Icilius!

Icilius. — Tu m'appelles?

Fabia. — L'air du soir est frais, songe à la blessure que tu as reçue pour nous. Le spectre de la fièvre s'élève du fleuve, et sa robe brumeuse enveloppe dans ses plis bleuâtres la poitrine de l'homme; j'ai peur qu'il ne s'approche de toi.

Icilius. — O douce sollicitude! — Mon père m'a retenu jusqu'à présent.

Fabia. — Ne nous en veux pas, mon père, de garder ton fils en cage comme un oiseau.

Spurius. — Elle me nomme son père; pauvre enfant!

Fabia. — Nos soins l'impatientent déjà, et il ne veut plus être malade. Bientôt nous te le renverrons, et il ne restera chez nous que le souvenir et la silencieuse gratitude.

Spurius. — Ce qu'il a fait pour toi, noble vierge, tout Romain l'accomplirait avec joie; mais en somme c'est un brave garçon, fidèle et dévoué, taillé d'un bois très-passable, et auquel il y a lieu de se fier.

Fabia. — Je le crois, mon père. — Au revoir, et ne nous en veux pas, je t'en prie. (*Elle sort avec sa suite.*)

Spurius. — Au revoir! — Derechef elle m'a nommé père! — C'est une femme séduisante; elle est gracieuse et délicate. — Je t'aiderai autant que je le pourrai; mettons-nous à l'œuvre en silence. Les anciens de la commune se rassemblent dans la maison de Licinius; ce sont gens sédentaires et réfléchis qui se réunissent pour se consulter et aviser. Beaucoup d'entre eux désapprouvent le tribun et taxent d'injustice sa rage fulminante contre les grandes familles. Peut-être parviendrai-je à les faire résister ouvertement demain au factieux s'il refuse la guerre en présence du peuple; peut-être aussi ma parole et mes menaces le feront réfléchir lui-même et se calmer. Fais attention; nous voici au commencement de notre œuvre, qui est de rendre notre appui précieux au consul.

Icilius. — Je te remercie, mon père.

Spurius. — A présent, ainsi que le veut la noble fille, je te renvoie à ta réclusion; demain, sois dans les champs. Que le peuple et le noble

se chamaillent, que ton cœur s'agite comme un oiseau sur la branche, peu importe; les troupeaux de bœufs et les semences des champs passent avant tout.

Icilius. — Es-tu si pressé?

Spurius. — La nuit tombe, et j'ai encore beaucoup à faire.

Icilius. — Je t'accompagne, car ces heures sont dangereuses pour le passant solitaire.

Spurius. — Rentre chez le consul; ce bâton sert à montrer leur chemin à tous ceux qui voudraient me barrer le mien.

Icilius. — Que les dieux te protégent, mon maître et mon père!

(Ils sortent par deux côtés opposés.)

MARCUS, NUMERIUS, *sur le devant. — Les Fabiens, enveloppés de leurs manteaux, descendent les marches à petit bruit. — Quelques-uns d'entre eux restent en faction au haut des degrés. — D'autres vont rapidement à la maison du tribun, dont ils masquent l'entrée; ils sont répartis en groupes agités et tumultueux.*

Numerius *descendant.* — La bande des loups approche, tribun; tu as ri de ses rugissements, apprends à tes dépens qu'elle sait mordre sans bruit.

Marcus *descendant.* — Le chemin descend en pente vers la profondeur sombre, comme s'il conduisait aux entrailles de la terre.

Numerius. — L'obscurité couvre les maisons de Rome; la ville porte le deuil de son turbulent orateur.

Marcus. — Les peuplades étoilées retiennent leurs lueurs sereines, car elles ne se complaisent pas dans cette chasse humaine.

Numerius. — Elles sont enveloppées comme nous et nous assistent.

Marcus. — A moi aussi un esprit inquiet m'insinue qu'il le faut pour le salut de Rome et pour le nôtre. Il a outragé le consul, insulté la noblesse, humilié les Fabiens aux yeux de tout le pays, livré Rome à son plus dangereux ennemi, et s'il voit la prochaine lumière du jour, sa rage allumera un feu souterrain qui fera sauter le grand édifice de l'État! — Quel bruit là-haut?

Numerius. — Celui de l'acier contre l'acier, notre signal. Nos frères sont rassemblés.

Marcus. — Et pourtant, Numerius, pourtant je donnerais tout mon avenir pour que le soleil luît étincelant autour de nous, que le tribun fût là tout armé devant moi, qui suis sans armes, et que la dernière lutte commençât. Ici tout est trop morne.

NUMERIUS. — D'où te viennent ces scrupules? Prends garde qu'aucun des nôtres ne t'entende. Le conseil de la jeunesse l'a résolu; nous n'avons plus le choix.

MARCUS. — Tu dis le mot qui me coupe l'haleine.

NUMERIUS. — Et qui la prend à l'autre. — Hâtez-vous, cousins. Tu connais les chemins de la maison, Lucius?

LUCIUS. — Il est écrit que la demeure du tribun doit être ouverte au peuple nuit et jour; ainsi nous y pénétrerons aisément. — Un vieux serviteur repose près de la porte; hormis cet homme et le tribun, personne n'occupe cette maison vide : c'est ce qui lui attire l'affection de la plèbe.

NUMERIUS. — Aujourd'hui cela lui attire la mort. Lucius, bâillonne les lèvres du gardien et débarrasse l'entrée. (*Lucius et ses compagnons pénètrent dans la maison, dont la porte reste cachée jusqu'à la fin de la scène.*) Qui d'entre nous fera le saut sur le fumier du tribun?

MARCUS. — Il faut qu'un seul le fasse, afin que les puissances surnaturelles le châtient seul ou l'absolvent dans leur miséricorde. — Lequel d'entre nous, mes frères, aura l'audace d'affronter le dieu pacifique qui veille à la tranquillité et au placide sommeil de cette demeure? L'existence exécrable de cet homme est consacrée; qui affrontera le courroux des suprêmes dieux vengeurs? Qui l'ose pour la cité et notre race? J'élève la main, je le veux faire!

NUMERIUS. — Et moi!

SEXTUS. — Et moi!

LES FABIENS. — Nous tous!

GAIUS. — Pas toi, Marcus. Frère, ne tache pas tes mains; tu seras promu au consulat l'an prochain, et il ne faut pas que la malédiction des dieux poursuive le bras qui mène la destinée de tous.

NUMERIUS. — Il dit vrai. Marcus, tu es exclu, mais choisis.

MARCUS. — Eh bien! tirez vos coutelas; celui dont le fer rencontrera d'abord le mien, celui-là.... — Ah! Sextus, toi! frappe juste. (*A Lucius, qui revient précipitamment.*) Êtes-vous prêts?

LUCIUS. — La porte est libre; le gardien dormait dans sa cellule, nous lui avons jeté sa tunique sur la tête et la poitrine, et l'avons garrotté et lié comme un paquet.

NUMERIUS. — Comment, vous ne l'avez pas frappé?

MARCUS. — Je ne l'ai pas voulu, boucher!

NUMERIUS. — Songe....

MARCUS. — Rien. (*A Sextus.*) Frappe vite et fort, va! (*Sextus entre rapidement dans la maison.*) Vous, montez la garde des morts. (*Courte*

pause. Les groupes immobiles prêtent l'oreille. Marcus, d'une voix sourde :) La nuit est âpre, j'ai le frisson.

Numerius. — La journée a été chaude au sénat; maintenant il fait froid là comme ici.

Marcus. — Tu le dis. — Vois, quelque chose plane au-dessus de nos têtes et nous environne, toi et moi.

Numerius. — Ce n'est rien, quelque oiseau de la nuit.

Marcus. — Possible! un rien, ou un oiseau écarté de son nid. — Oh! s'il était là, nous provoquant l'épée à la main! (*Sextus se précipite impétueusement hors de la maison.*)

Numerius. — Est-ce fait?

Sextus. — Il vit! Sa couche est dans l'atrium près de l'autel. La lampe brûlait; je me suis élancé, alors j'ai vu l'œil de cet homme fixé sur moi; il m'a saisi au cou, la lampe tomba à terre, l'arme m'échappa.

Marcus *l'interrompant.* — Ah! lâche abominable! il a vu ton visage, et il vit! Notre père vénéré, notre haute maison seront diffamés à la lueur du soleil qui va paraître! Il a vu les Fabiens meurtriers, et il vit! — Maintenant il mourra, quand il aurait cent vies! Faites place! (*Il s'élance dans la demeure au même moment.*)

Spurius *derrière la scène.* — Qui va là? Sicanius?

Numerius *à demi-voix.* — Allez-y et percez le premier qui approche. — Pour vous, retirez-vous. (*A Marcus, qui sort de la maison.*) Il est mort?

Marcus. — Il cria mon nom et tomba!

Spurius *derrière la scène.* — Holà! qu'est-ce qui remue là-bas?

Numérius. — Sortons.

(*Il entraîne Marcus. — Les Fabiens s'éloignent de divers côtés.*)

Spurius. — Le lieu est désert, mais malgré les ténèbres j'ai vu des ombres descendre et monter les marches; elles ont disparu quand j'ai crié; celui que la voix d'un passant écarte ainsi du chemin, celui-là craint bien les hommes!

Le Serviteur *dans la maison.* — Au secours! au secours!

Spurius. — Qui appelle? qui crie? Mes cheveux se dressent, on ne voit pas qui gémit.

Le Serviteur. — Oh! assistez mon maître!

Spurius. — Le cri se répète, c'était un homme; cette maison abrite un malheur. — Dieu, protégez-moi!

(*Il entre rapidement dans la maison, puis en sort en tremblant, et entraînant après lui le serviteur.*)

Le Serviteur *à genoux*. — Au secours! citoyens de Rome!

Spurius. — Paix, si tu ne veux pas finir comme lui. O effroi! malheur à Rome! Silence, vieillard, il y va de ta vie.... Regarde-moi, tu me connais?

Le Serviteur. — O Icilius!

Spurius. — Pas un mot! Nous aussi la mort et la perdition nous cernent... les dépositaires des lois égorgent le citoyen dans le silence de la nuit.... Qui l'a fait, malheureux? parle, qu'as-tu vu?

Le Serviteur. — J'étais assoupi (maudites soient mes paupières fatiguées)... je m'éveillai en sursaut en sentant ma tête enveloppée et mes mains garrottées par des mains de fer, je me roulai à terre et me tordis tant que les liens se dénouèrent; mon anxiété parcourut la demeure, la trouva déserte et mon maître bien-aimé immolé!

Spurius. — Assez. J'étais l'ami du mort, et mon témoignage peut sauver ta vie.

Le Serviteur. — Oh! protége-moi.

Spurius. — Suis mes ordres et garde le silence. Cache-toi dans ma demeure cette nuit; au point du jour, mes serviteurs t'escorteront jusqu'aux champs. Montre cet anneau au gardien.... Quant à ce qui est arrivé ici, comme tu ne connais pas le meurtrier, que tu n'as rien vu, rien entendu, que tu n'as reconnu ni la voix ni la stature, n'est-ce pas? tu peux être sauvé. Si tu tiens à ta vie, prends la fuite et garde le silence.

(*Le serviteur s'éloigne.*)

Spurius *seul*. — Rayon vacillant de la lune, projette ta lueur blafarde sur ce signe que j'ai arraché des mains crispées du cadavre! Ah! je reconnais la meute féroce qui a traqué jusqu'ici un gibier romain! C'est le joyau des Fabiens, ce sont eux qui ont frappé!... Vite, que je le cache dans le pli le plus dérobé; il me faut songer à ma propre sûreté à présent, fermer la porte de la victime et m'éloigner de ce lieu.... Je tiens ton sort, grand consul! prie que ma trouvaille nous sauve l'un et l'autre.

FIN DU DEUXIÈME ACTE.

GOETHE,

SA VIE ET SES ŒUVRES.

The Life and Works of Gœthe, by G. H. Lewes. — Londres, 1855.

TROISIÈME ARTICLE[1].

WEIMAR.

1775-1779.

Gœthe arriva le 7 novembre 1775, à l'âge de vingt-six ans, dans la petite ville située sur les bords de l'Ilm, qu'il ne devait plus quitter, et à laquelle il devait donner une célébrité immortelle. Si le duché de Saxe-Weimar occupe un espace insignifiant sur la carte de l'Europe, il a acquis, grâce à Gœthe, une place importante dans l'histoire de l'Allemagne. Pour faire comprendre la vie que Gœthe y mena, la nature des influences qu'il y subit et celle de l'ascendant qu'il y exerça, il est nécessaire de dire quelques mots de Weimar et de sa cour.

Weimar était alors entourée de murailles et protégée par des portes et des herses. Dans son enceinte s'élevaient six à sept cents maisons, habitées par environ sept mille habitants. Les portes en étaient sévèrement gardées, et nul ne pouvait les traverser en charrette ou en voiture sans inscrire son nom sur le registre tenu par la sentinelle. Gœthe lui-même, ministre et favori du duc, n'était pas affranchi de cette ennuyeuse formalité; et le dimanche, pendant le service divin,

[1] Voir les livraisons des 15 et 31 octobre 1861.

une chaîne tendue à travers les rues qui conduisaient à l'église en interceptait le passage aux promeneurs. La nuit, les rues, silencieuses et non éclairées, offraient peu de sécurité au passant attardé, non par la présence des voleurs, mais par le risque constant qu'il courait de se rompre le cou ou de se casser la jambe dans les ornières ou les trous dont elles fourmillaient. Le palais venait d'être incendié au moment de l'arrivée de Gœthe, et le couple ducal habitait le *Fürstenhaus,* situé en face. Au lieu de son délicieux parc actuel, qui fut une création de Gœthe, Weimar possédait alors le *Welsche Garten*, dessiné sur le modèle de Versailles, avec des arbres taillés en différentes figures, des berceaux, des canaux, des ponts et une tour babylonienne spiralée, la *Schnecke*[1], dans laquelle les habitants se réunissaient pour entendre de la musique, boire du punch et manger des gâteaux. Une allée de châtaigniers conduisait de Weimar au palais d'été du Belvédère, et une route richement boisée, la *Webicht,* à celui de Tiefurth, habité par la duchesse douairière Amélie.

A quelques kilomètres de Weimar s'élève la Wartburg, célèbre par les luttes poétiques des *minnesingers* et par le séjour de Luther; à onze kilomètres se trouve Ettersburg, avec son palais, ses bois et son parc; à neuf kilomètres, Berka et son délicieux vallon; un peu plus loin, Iéna, sa charmante vallée, et son université, qui a compté parmi ses professeurs Griesbach, Paulus, Baumgarten, Schelling, Fichte, Hegel, Lode, Hufeland, Oken et Schiller. Après avoir cité encore aux environs de Weimar Ilmenau, Eisenach, les forêts de la Thuringe et la vallée de la Saal, nous aurons justifié, du moins aux yeux des visiteurs de ce charmant pays, les paroles de Gœthe à Eckermann : « J'ai vécu cinquante ans ici, et où n'ai-je pas été? Mais j'ai toujours été heureux de revenir à Weimar. »

Au milieu du dix-huitième siècle, les grandes routes étaient rares en Allemagne; on y voyageait peu et presque exclusivement à cheval. Les bonnes serrures, les portes qui se ferment, les tiroirs qui s'ouvrent facilement, les couteaux passables, les voitures à ressorts, les lits acceptables par des chrétiens étaient inconnus en Thuringe, où les égouts étaient un rêve et un bureau de poste une chimère. L'ameublement des palais eux-mêmes était extrêmement simple. Dans les maisons des riches bourgeois, les chaises et les tables étaient de sapin et couvertes d'un drap vert grossier. Pas de glaces, et des rideaux seulement aux fenêtres du salon de réception, dont les murailles étaient

[1] Littéralement : *l'escargot.*

ornées de portraits de famille et les tables de vases, de tasses, de bergers et de chiens en porcelaine. On dépensait son superflu à boire et à manger. Le gentilhomme de premier ordre se permettait seul la tabatière d'or, et l'élégant se contentait d'une montre d'argent. Les manières étaient rudes et simples; les ouvriers mangeaient à la table de leurs patrons, et la grossièreté du langage, même dans le grand monde, était incroyable.

Il ne faisait pas cher vivre à Weimar alors. Un aperçu du prix des choses explique et justifie la modicité de la pension faite à Schiller par le duc (200 thalers), et celle du traitement que recevait Gœthe comme conseiller de légation (1,200 thalers). La correspondance de Schiller avec Kœrner nous apprend qu'il louait un cheval moyennant 60 centimes par jour; qu'il faisait copier un manuscrit pour 15 centimes la feuille de 16 pages. Son appartement meublé, composé de deux pièces et d'une chambre à coucher, lui coûtait 65 francs 60 centimes par trimestre, et un domestique, qui lui servait en outre de secrétaire, 7 francs 50 centimes par mois. Aussi, marié et père de famille, écrivait-il à son ami : « Je peux vivre admirablement à Iéna avec 800 thalers. »

Le peuple de Weimar, assez malpropre, nonchalant et lourd, mais heureux de peu, honnête et bienveillant, se nourrissait de pain noir et de saucisses : le régime intellectuel à l'avenant. Au-dessus de lui s'élevaient les classes cultivées des employés, des artistes et des professeurs; puis venait la noblesse, vulgaire d'esprit, pauvre, fière et ignorante, jalouse de ses infimes priviléges, et croyant en la cour comme les calvinistes en la grâce.

La cour était en effet le centre et le sommet des ambitions à Weimar. Être noble ou pas noble, telle était la question; être présentable ou non présentable à la cour, là gisait le talent. Avec le *de* vous deveniez quelqu'un; sans la particule magique, fussiez-vous Gœthe, Schiller, vous n'étiez rien. Aussi le démocrate Herder lui-même réclama-t-il son admission au cercle, en s'appuyant sur son titre douteux de noble palatin, et fut-il repoussé. Gœthe dut se soumettre à l'anoblissement, ainsi que Schiller, qui se voyait exclu de la société dont les portes s'ouvraient devant sa femme, titrée, et qui n'accepta cet honneur équivoque qu'en se plaignant amèrement du surcroît de dépenses qui allait en être la suite. La cour lilliputienne de Weimar avait d'ailleurs ses ministres, ses chambellans, ses pages, ses courtisans, son armée de six cents hommes, dont cinquante hussards de cavalerie, et son département de la guerre, composé d'un ministre, d'un secrétaire et d'un commis.

Les nobles, enfermés dans leurs préjugés, étaient pour la plupart stupides, et, comme ils formaient l'élément prédominant à Weimar, l'influence du duc Charles-Auguste, et la présence des hommes remarquables dont il s'entoura, échouèrent dans leur tentative d'y créer un public artistique.

Voyons maintenant quelles étaient alors les principales notabilités de Weimar.

La duchesse douairière Amélie devait au sang de Brunswick, qui coulait dans ses veines, son humeur capricieuse et son amour du plaisir; elle possédait d'ailleurs un esprit assez cultivé pour apprécier les hommes de talent. Nièce de Frédéric le Grand, elle n'avait cependant pas adopté la mode princière du jour, qui consistait à dédaigner la littérature allemande pour ne fixer les yeux que sur la France. Elle avait choisi Wieland pour gouverneur de son fils, et elle en fit son ami.

Schiller, un juge téméraire, il est vrai, et peu éclairé du caractère des femmes, écrivait à Kœrner, après sa première entrevue avec la duchesse : « Elle n'a pas fait ma conquête; je n'aime pas sa physionomie. Son intelligence est extrêmement bornée, rien ne l'intéresse que ce qui affecte les sens : de là un goût véritable ou affecté pour la musique, la peinture et le reste. Elle-même compose; c'est elle qui a mis en musique l'*Erwin et Elmire* de Gœthe. Elle parle peu, mais elle a au moins le mérite de laisser de côté toute roideur cérémonieuse. »

Ce jugement paraît d'une sévérité outrée, lorsqu'on réfléchit qu'il s'applique à une femme dans la société de laquelle se plaisaient les hommes de talent, à une princesse nièce de Frédéric le Grand, qui avait appris le grec avec Wieland, qui lisait Aristophane et traduisait Properce, qui, bonne musicienne et juge passable en matière d'art, discutait politique avec l'abbé Raynal, littérature grecque et italienne avec Villoison, et qui trouvait encore le temps de surveiller l'éducation de ses fils et de gouverner habilement son duché. Toutefois, le côté de frivolité sensuelle accusé par Schiller existait bien réellement chez l'aimable duchesse, ainsi que le dédain touchant la dignité de son rang. Elle vivait parfois à la façon des étudiants au palais du Belvédère, et un jour qu'elle fut surprise par un orage, en revenant de Tiefurt avec des amis, dans une charrette, elle endossa la grande redingote de Wieland et continua sa route.

Ses lettres à la mère de Gœthe, d'une grande cordialité, sont remarquables par l'absence absolue de formalisme. Elle s'excuse, dans l'une d'elles, d'être restée quelque temps sans écrire, non pas manque d'amitié, mais faute de nouvelles; et, pour prouver qu'elle pense à

dame Aja, elle lui envoie une paire de jarretières brodées par elle-même. Ailleurs, elle lui écrit : « Chère dame Aja, je ne saurais facilement exprimer ma joie au reçu de votre lettre, et je ne l'essayerai même pas, car les sentiments vrais sont trop sacrés pour être traduits en noir sur blanc. Vous savez, chère mère, ce que vous êtes pour moi, et vous pouvez croire que votre souvenir m'est infiniment cher. »

A côté de la duchesse Amélie doit se placer sa demoiselle d'honneur, la gaie et malicieuse petite et bonne Gœchhausen, surnommée *Thusnelda* par les intimes. Elle était la grande favorite d'Amélie et de Charles-Auguste, qui se plaisait à guerroyer de paroles avec elle. Ses drôleries animaient la société, et elle entretenait une volumineuse correspondance avec les notabilités et les beaux esprits de l'Allemagne. Elle aimait beaucoup Gœthe, à la mère duquel elle écrivait journellement, mais elle avait un faible pour Charles-Auguste, qui ne cessait de la taquiner.

Wieland est assez connu pour qu'il suffise de le nommer, en ajoutant qu'il avait fondé à Weimar le *Mercure allemand,* et que, demeuré l'ami de la duchesse Amélie, après avoir été le gouverneur du prince Charles-Auguste, il était de toutes les parties de plaisir. Ainsi en était-il d'Einsiedel qui, d'abord page, devint chambellan de la duchesse douairière en 1776. Épicurien jovial et sans souci, Einsiedel était connu partout sous le nom de l'*ami,* grâce à son excellente nature et à son excentricité. Il alimentait les cancans par ses extravagances, et, quelque peu poëte et musicien, auteur et inventeur de divertissements, son nom se trouve inscrit à chaque page des chroniques de Weimar.

Einsiedel devint l'amant, sinon secrètement l'époux de Corona Schrœter, la cantatrice de la cour. Gœthe avait connu cette femme accomplie, cette admirable créature, à Leipzig, et ce fut lui qui la décida à venir à Weimar. Elle faisait les délices des représentations théâtrales de la cour, et ce fut elle qui créa le rôle d'Iphigénie. Corona peignait, chantait, jouait et déclamait avec une élégance particulière. Charles-Auguste la trouvait belle, mais froide comme un marbre, et Gœthe en disait :

A votre grande surprise, vous trouverez rassemblés en elle
Les traits d'un idéal qui n'apparaît qu'à l'artiste.

Autour de la duchesse Amélie se groupaient encore : Seckendorf, un chambellan poëte et musicien qui traduisit *Werther* en français, un an après l'arrivée de Gœthe; Bode, le traducteur de Cervantes et de Smollett; Bertuch, le trésorier, et Musœus, le compilateur des Contes

populaires, — un adorateur du jardinage, qui dota Weimar de son agréable jardin de repos (*Erholung*), où il se rendait chaque jour en traversant les rues paisibles, une tasse de café dans une main et ses outils de jardinier dans l'autre.

La duchesse régnante, Louise, était une de ces rares organisations qui savent témoigner d'un noble caractère à travers les circonstances les plus critiques, aussi bien qu'au milieu des menus détails de la vie ordinaire. Elle était froide, rigide observatrice de l'étiquette, et, dans ses premières années de mariage, elle se montra quelque peu querelleuse à l'égard de son mari, qu'elle aima d'ailleurs d'une sincère affection toute sa vie, malgré les rudes épreuves auxquelles il la soumit.

Charles-Auguste était en réalité un caractère fort mélangé de bonnes et de mauvaises qualités. Il sut attirer à Weimar les hommes les plus remarquables de son temps, et, ce qui était plus difficile, il parvint à les y conserver. Avec des ressources infimes, il fut le prince qui obtint en Allemagne les plus grands résultats. D'une activité incessante, il avait l'œil sur tous les points de ses États, et il s'efforça constamment d'améliorer le sort de ses sujets. Charles-Auguste avait, comme Gœthe, les goûts simples et le tempérament ardent, robuste, sensuel et porté au plaisir; mais il manquait du tact, de la tendresse, et de ce je ne sais quoi qui rendaient son ami si cher aux femmes. Il était spirituel, mais ses bons mots étaient de ceux qui ne peuvent se répéter. Il s'était à grand'peine formé une *bibliotheca erotica;* lorsque Schiller écrivit *Jeanne d'Arc*, il engagea pourtant sa maîtresse, madame de Heygendorf, à refuser le rôle de la pucelle d'Orléans, dans la pensée que Schiller allait simplement traduire pour la scène le poëme de Voltaire. Charles-Auguste était brusque et impérieux. Il se trouvait à son aise lorsqu'il tenait garnison avec des soldats prussiens; mais il se sentait fort gêné dans les cours étrangères et souvent même à la sienne. « De son côté, écrivait Gœthe à madame de Stein en 1784, notre bon duc s'ennuie terriblement à la cour de Brunswick; les allures guindées de la cour le gênent infiniment; il faut qu'il renonce à sa chère pipe, et une fée ne pourrait lui rendre un service plus agréable qu'en changeant ce palais en une cabane de charbonnier (*sic*) ». Avec Gœthe il aimait, en tête-à-tête, à discuter philosophie. Il se mêlait volontiers au peuple. A Ilmenau, il descendit dans les mines avec l'auteur de *Werther*, et tous les deux, en costume de mineur, y passèrent la nuit à danser avec des paysannes. Charles-Auguste, qui courait à cheval le pays, à travers rochers et torrents, au risque de se casser le cou, qui taquinait les demoiselles d'honneur au point de révolter sa femme,

qui errait seul avec les chiens ou en tête-à-tête avec un joyeux compagnon, qui ne dédaignait pas les vins de bon cru et courtisait les jolies femmes sans s'inquiéter de leur position sociale, Charles-Auguste affligea et offensa souvent ses amis par ses défauts, par son entêtement et sa brusquerie, mais il ne se les aliéna jamais. Il possédait une intelligence active, et il jugeait sainement et solidement les hommes et les choses. Un jour que la nomination de Fichte au professorat d'Iéna était en discussion, un adversaire remit au duc un livre du philosophe comme preuve suffisante de l'indignité d'un tel professeur. Charles-Auguste le lut — et nomma Fichte. De huit ans plus jeune que Gœthe, il s'attacha à lui comme à un frère, et si quelques nuages, quelques altercations, quelques mécontentements s'élevèrent parfois entre eux, cinquante années de services et de dévouement mutuels témoignent que la sincérité de leur affection n'en fut jamais altérée.

Madame de Stein, dont nous aurons à parler encore, tient une place éminente parmi les notabilités qui distinguaient Weimar à cette époque. Elle était dame d'honneur de la duchesse Amélie, et elle fut pendant des années l'idole de Gœthe. Après elle, il nous faut mentionner la comtesse de Werther, la passion de Charles-Auguste et l'original de la charmante comtesse de *Wilhelm Meister*. Nous fermerons la liste par le major de Knebel, traducteur de Lucrèce et de Properce, un honnête, rigide et satirique républicain, l'ami intime de Charles-Auguste, que Herder avait surnommé « Timon le philanthrope ». Quant à Herder lui-même, il n'arriva à Weimar qu'après Gœthe, et il y fut attiré par lui, car son étrange amertume et son amour du sarcasme n'altérèrent jamais en rien l'admiration et l'attachement que lui avait voués l'étudiant de Strasbourg. Une des lettres inédites de Gœthe à la duchesse Amélie renferme un chaleureux appel en faveur de Herder, qui ployait sous la charge d'une nombreuse famille. Le duc avait promis de se charger du sort d'un de ses enfants, et Gœthe avait demandé à la duchesse d'en faire autant pour un autre. Sa réponse n'arrivant pas ou se faisant attendre, il lui écrivit de nouveau avec plus d'instance et en ajoutant que, si elle ne s'exécutait pas, lui, Gœthe, se chargerait de l'enfant. Et cela, au moment même où Herder se montrait le plus amer au sujet de son jeune mais célèbre ami. Merck s'est écrié avec justice en parlant de Gœthe : « Qui donc peut résister au désintéressement de l'homme? »

Tel était le cercle au milieu duquel arriva le poëte dans toute la splendeur de la jeunesse, de la beauté et de la renommée. Il y entra en conquérant et y soumit tous les cœurs. La duchesse Amélie elle-

même, furieuse du ridicule qu'il avait déversé sur son favori Wieland[1], ne put résister au charme de sa présence. Ses talents, ses manières excentriques la fascinèrent. Parfois il l'émerveillait par ses paradoxes, et un moment après, s'élançant de son siége, il se mettait à valser autour de sa chambre avec des postures qui la faisaient rire aux larmes. Dès leur première entrevue, Wieland fut acquis à Gœthe. « J'ai senti au premier aspect », écrivait-il à Jacobi, non sans se laisser aller aux formes emphatiques du temps, « qu'il était tout à fait l'homme selon mon cœur! Je fus pris d'affection pour cet admirable jeune homme assis à table auprès de moi. Tout ce que je puis dire, c'est que depuis cette matinée mon âme est imbue de Gœthe comme une goutte de rosée l'est du soleil levant.... » Les hommes admirèrent, mais les femmes adorèrent Gœthe. Il leur apparut comme l'idéal du poëte, dans son costume de *Werther,* que le duc adopta lui-même immédiatement. Aussi tous, — à l'exception de Wieland, — se mirent-ils à porter l'habit bleu à boutons dorés, les bottes à retroussis, la culotte de peau, la poudre et la queue.

Pour apprécier l'influence de Gœthe sur les dames de Weimar, il est utile de rappeler qu'en ce temps de galanterie universelle, la facilité des mœurs allemandes ne différait guère de l'audacieuse licence française qu'en ce qu'elle s'appuyait sur la sentimentalité. Si le cœur d'une marquise française se rendait à table au milieu d'un souper étincelant de champagne et de bons mots, celui d'une comtesse allemande battait la chamade devant un mélancolique clair de lune et une pièce de vers. L'esprit et l'audace séduisaient l'une, quand l'autre capitulait sous une batterie de sonnets et une menace de suicide. Le mariage n'était alors en général, comme le disait cyniquement Sophie Arnoult, que « le sacrement de l'adultère », et le pauvre, le simple, le chaste Schiller lui-même admirait *les Liaisons dangereuses* et ne voyait pas pourquoi les femmes ne liraient pas le roman de Laclos. Et pourtant les mœurs des dames de Weimar le stupéfièrent. « Il n'y en a pas une, écrivait-il à Kœrner, qui n'ait point une liaison. Toutes sont coquettes.... Rien de plus facile que d'entamer une affaire de cœur, mais, à coup sûr, elle ne durera pas longtemps. »

Gœthe commença par s'abandonner complétement aux excitations de sa vie nouvelle; il s'adonna aux plaisirs, il fut de toutes les réunions, de toutes les parties de campagne, en été, en hiver. Ce fut lui qui importa et mit à la mode à Weimar l'art de patiner. Charles-Auguste

[1] Dans la pièce comique : *Dieux, Héros et Wieland.*

était le fidèle compagnon de ses folies et de ses dissipations. Toute cérémonie avait été bannie entre eux. Ils dînaient ensemble, ils couchaient dans la même chambre et ils se tutoyaient. Le monde grave et respectable de Weimar ne tarda pas à se montrer scandalisé de la conduite des deux amis et de celle de quelques-uns de leurs compagnons qui buvaient le vin dans des crânes et qui, dans la vie ordinaire, ô scandale! respectaient assez peu le tien et le mien pour emprunter des cravates et des habits qu'ils ne rendaient jamais. Ils n'avaient à la bouche que le mot favori du jour : *infini!* Aussi faisaient-ils consister le génie à manger des saucisses infinies et à boire et aimer infiniment.

Après deux mois passés à danser au bal masqué, à patiner, à chasser, à boire et à jouer aux dés, Gœthe se sentit fatigué de cette vie folle et alla se reposer à Waldeck. Il fut promptement rappelé à Weimar par le duc, qui lui donna d'abord entrée au conseil privé et qui, en juin 1776, le nomma conseiller intime de légation aux appointements de douze cents thalers. Cette nomination mit en émoi tout Weimar. N'était-il pas outrageant de voir ainsi élever au-dessus des plus nobles et des plus dignes serviteurs du duc ce bourgeois de Francfort, ce poëte qui n'avait pas la moindre particule devant son nom, qui ne connaissait rien aux affaires et dont la vie était scandaleuse! Ces murmures se produisirent sous la forme d'une protestation, et Charles-Auguste y répondit en ces termes ajoutés de sa main sur le protocole des actes de son ministère : « Les gens éclairés me félicitent de posséder un tel homme. Son génie et son talent sont connus. Charger un homme de cette trempe d'autres fonctions que celles qui lui permettront d'utiliser ses facultés extraordinaires serait en mésuser. Quant à l'observation que des individus de mérite peuvent se croire injustement primés par lui, je réponds d'abord que parmi mes serviteurs nul, à ma connaissance, n'a droit à prétendre à un égal degré de faveur; et j'ajoute que je ne consentirai jamais à prendre la durée des services ou le tour de rôle comme règle dans le choix d'une personne appelée par ses fonctions à entrer en relations aussi immédiates avec moi, et dont les actes importent tant au bonheur de mon peuple. En pareil cas, je ne consulterai toujours que le degré de confiance que m'inspirera l'élu de mon choix. L'opinion publique, qui peut-être critique l'entrée du docteur Gœthe dans mon conseil sans qu'il ait passé par les grades antérieurs de bailli, professeur, conseiller de chambre ou conseiller d'État, n'affecte en rien mon jugement. Le monde base ses opinions sur les préjugés; quant à moi, je veille et j'agis, comme le doit tout homme qui veut accomplir son devoir, non pour faire du bruit ni pour obtenir les applaudisse-

ments de la foule, mais pour justifier ma conduite devant Dieu et ma conscience. »

Les murmures s'éteignirent devant la résolution du duc, mais le scandale causé par la vie un peu dissipée de Gœthe avait dépassé Weimar pour arriver, grossi par la distance, jusqu'aux oreilles de ses amis les plus éloignés. Un mois avant sa nomination, Klopstock lui écrivait :

« Hambourg, 8 mai 1776.

» Voici une preuve de mon amitié, très-cher Gœthe! Il me pèse quelque peu de la donner, je l'avoue, mais il faut que ce soit. N'allez pas croire que j'invoquerai tout d'abord des témoignages, car si je n'étais sûr de mon fait, je ne parlerais pas. N'allez pas vous imaginer non plus que je veuille vous prêcher à propos de vos faits et gestes, ni que je vous juge sévèrement parce que vos vues diffèrent des miennes. Mais en laissant de côté nos vues respectives, quelle sera l'inévitable conséquence de votre conduite actuelle si vous y persistez? S'il continue de boire, comme il le fait, jusqu'à l'ivresse, au lieu de fortifier sa constitution, comme il le prétend, le duc la ruinera et ne vivra pas longtemps. De robustes jeunes gens, — et le duc ne l'est pas, — se sont ainsi tués prématurément. Jusqu'ici les Allemands se sont plaints avec raison du mépris de leurs princes pour les écrivains. Aujourd'hui, ils font avec joie une exception en faveur du duc. Mais quelle justification ne fournirez-vous pas aux autres princes en gardant vos allures actuelles! Et s'il arrivait ce qui, je le sens, doit arriver, peut-être la duchesse maîtrisera-t-elle sa peine, car elle a une virile intelligence. Mais cette douleur deviendra un chagrin, et celui-là pourra-t-elle le maîtriser aussi? La douleur de Louise, Gœthe!... Non, n'allez pas vous vanter de l'aimer autant que moi! — J'ajoute un mot encore sur Stolberg. Il se rend à Weimar par amitié pour le duc. Il doit donc vivre en bonne intelligence avec lui; mais comment? A sa façon? Non! Il partira si cela ne change point. Et où ira-t-il alors? Ni à Copenhague ni à Weimar. Je vais écrire à Stolberg; que dois-je lui écrire? Vous pouvez, si vous le voulez, communiquer ma lettre au duc. Je n'y ai, quant à moi, aucune objection. Au contraire; car il n'en est certainement pas arrivé au point de fermer l'oreille à l'honnête parole d'un ami. »

Gœthe lui répondit le 21 mai, c'est-à-dire quinze jours après :

« A l'avenir, cher Klopstock, épargnez-vous de pareilles lettres! Elles

n'amènent aucun bien et elles ne servent qu'à nous causer du mauvais sang. Vous devez sentir vous-même que je n'ai nulle réponse à vous faire. Il me faudrait, comme un écolier, débuter par un *pater, peccavi* ou m'excuser par des sophismes, ou bien me défendre comme un honnête garçon, et peut-être un mélange de tout cela exprimerait-il la vérité. Mais à quoi bon? Ainsi donc, plus un mot entre nous sur ce sujet. Croyez-moi, il ne me resterait pas une minute s'il me fallait répondre à de pareilles mercuriales. — Le duc s'est affligé un instant que celle-ci me fût venue de Klopstock. Il vous aime et vous respecte, et que j'en fais autant, vous le savez, vous le sentez. Adieu. Stolberg peut venir malgré tout. Nous ne sommes pas pires, et, avec l'aide de Dieu, nous sommes meilleurs que lorsqu'il nous a vus. »

A quoi Klopstock répliqua avec indignation :

« Vous avez aussi mal interprété un témoignage de mon amitié que ce témoignage est grand, d'autant plus grand que je répugne à me mêler, sans y être invité, des affaires d'autrui. Mais comme vous classez la lettre qui renferme ce témoignage de mon attachement au rang de *toutes* les épîtres et que vous la mêlez avec *toutes* les mercuriales du même genre, — car vos expressions vont jusque-là, — je vous déclare, par la présente, indigne de ce témoignage d'attachement que je vous ai donné. Stolberg, s'il m'écoute, ou plutôt s'il obéit à sa conscience, n'ira pas à Weimar. »

Il est certain que l'auteur de *Gœtz* n'avait pas la tenue d'un conseiller d'État ou d'un ministre, et que le duc et lui-même se trompèrent étrangement dans cette circonstance en affublant le poëte de pareilles fonctions. Gœthe, heureusement, n'oubliait pas sa vraie nature sous ces titres d'emprunt. « Quelque temps après qu'il eut publié *Werther*, raconte le vieux Gleim, j'arrivai à Weimar avec le désir de le connaître. Je fus invité pour le soir en société chez la duchesse Amélie, où l'on me dit que Gœthe devait venir aussi. J'avais apporté avec moi le dernier *Almanach des Muses*, de Gœttingue, comme nouveauté littéraire, et j'en lus quelques fragments à la société. Pendant que je lisais, était entré, pour prendre place au milieu des auditeurs, un jeune homme botté et éperonné, vêtu d'une veste de chasse de couleur verte négligemment boutonnée. Je fis peu d'attention à son arrivée. Il s'assit en face de moi et m'écouta très-attentivement. Sauf une paire de brillants yeux noirs italiens, je ne vis pas ce qui aurait pu me frapper en lui

particulièrement. Mais il était écrit que j'apprendrais bientôt à mieux le connaître. Pendant un court intervalle, dont profitèrent quelques dames et messieurs pour discuter le mérite des pièces que je venais de lire, louer les unes et critiquer les autres, le jeune et élégant chasseur (je le crus tel) se leva, et, me saluant de l'air le plus aimable et le plus gracieux, offrit de me relever dans ma lecture lorsque je serais fatigué. Je ne pus faire moins que d'accepter une proposition aussi polie, et je lui tendis immédiatement le volume. Mais, ô Apollon et vous les neuf Muses! — sans oublier les trois Grâces, — qu'allais-je enfin entendre? D'abord, il est vrai, les choses allèrent assez paisiblement :

Les zéphirs regardaient,
Les ruisseaux murmuraient,
Et le soleil
Rayonnait avec délices.

» Il débita d'ailleurs les contributions un peu plus solides et substantielles de Voss, de Stolberg et de Bürger, de manière à ne donner à personne le droit de se plaindre. Mais tout à coup, le démon du caprice parut s'être emparé de la tête du jeune lecteur, et je crus voir devant mes yeux le *Chasseur sauvage*[1] en personne. Il se mit à lire des pièces qui n'étaient pas du tout dans l'Almanach; il éclata sur tous les modes et dans tous les dialectes possibles; hexamètres, iambes, vers irréguliers se répandirent à profusion, l'un après l'autre ou mêlés dans la plus étrange variété.

» Quelles bizarres et fantasques idées il combina ce soir-là! Et au milieu de ce pêle-mêle surgissaient isolées et fugitives de nobles et magnifiques pensées dont les auteurs auxquels il les attribuait auraient remercié Dieu à genoux, si elles étaient tombées sur leurs bureaux. Aussitôt que la plaisanterie fut découverte, une gaieté universelle se répandit dans le salon. Gœthe donna la réplique à chacun des assistants. Mon *Mécénat*, que j'avais toujours regardé comme un devoir à remplir à l'égard des jeunes savants, poëtes et artistes, eut son tour. Si d'une part il m'en loua hautement, il n'oublia pas d'insinuer d'autre part, non sans malice, que je me fourvoyais parfois quant aux individus auxquels j'accordais mon patronage. Et c'est pourquoi, dans une petite fable improvisée en vers irréguliers, il me compara très-spirituellement à une poule d'Inde, bonne et des plus endurantes, qui couve avec patience bon nombre d'œufs à elle et à autrui, mais à laquelle il

[1] Héros d'une légende populaire en Allemagne.

arrive parfois qu'on substitue un œuf de plâtre à un œuf véritable sans qu'elle songe à s'en offenser.

» Ce ne peut être que Gœthe ou le diable! criai-je à Wieland, assis en face de moi. — Tous les deux, répliqua celui-ci. Il a de nouveau le diable au corps aujourd'hui, et alors il est comme un poulain ivre de jeunesse, qui frappe par devant et par derrière, et que l'on fait bien de ne pas approcher de trop près. »

Il est juste de constater que, dès son entrée dans la carrière politique, Gœthe se prit à atténuer l'extravagance de ses allures et s'efforça, sans renoncer à ses plaisirs, d'adopter une tenue plus en harmonie avec ses nouvelles fonctions. Un mois à peine après sa nomination, Wieland pouvait écrire non sans motif : « Il est vrai que pendant les premiers mois de son séjour ici Gœthe a scandalisé beaucoup de monde, — jamais moi, — et donné prise sur lui au *diabolus*. Mais depuis longtemps et dès qu'il eut résolu de se vouer aux affaires du duc, il s'est conduit avec une irréprochable σωφροσύνη et toute la prudence humaine convenable. » Et plus loin : « Avec toute sa sauvagerie réelle et apparente, Gœthe a dans son petit doigt plus de conduite et de savoir-faire que tous les parasites de cour, tous les Boniface serviles et tous les tisseurs de toiles d'araignée politiques n'en ont ensemble dans leur corps et leur âme. »

La position acceptée par Gœthe à Weimar a été traitée d'esclavage de cour et l'a fait accuser lui-même de servilité. Pour admettre de tels propos, il a fallu méconnaître étrangement la fière nature de l'écrivain. « Ils m'appellent, disait-il à Eckermann, le serviteur d'un prince, l'esclave d'un prince, comme si ces mots avaient le moindre sens! Est-ce que je sers un tyran, un despote? Celui que je sers assouvit-il ses plaisirs aux dépens de son peuple? De tels princes et de telles époques sont, Dieu merci! loin de nous. Depuis plus d'un demi-siècle, j'ai entretenu les relations les plus intimes avec le grand-duc, et depuis plus d'un demi-siècle, j'ai lutté et travaillé avec lui; mais je mentirais si je disais pouvoir désigner un seul jour durant lequel les pensées du duc n'aient pas été appliquées à la recherche et à la réalisation de quelque mesure utile pour le pays, de quelque projet propre à améliorer la condition de chacun de ses sujets. Quant à lui personnellement, que lui a valu la principauté, si ce n'est un fardeau et une tâche? Son habitation, sa toilette, sa table sont-elles plus somptueuses que celles d'un simple citoyen aisé? Parcourez nos cités maritimes, et vous y trouverez l'office et le cellier des premiers négociants mieux approvisionnés que les siens. Si donc je suis l'esclave d'un prince, je

me console au moins de ne l'être que de celui qui lui-même est l'esclave du bien général [1]. »

La baronne de Stein, dame d'honneur et femme du grand écuyer, descendait d'une famille écossaise du nom d'Irving et se trouvait être la belle-sœur de ce baron Imhoff qui vendit sa première femme à Warren Hastings. Mère de sept enfants, elle avait atteint l'âge de trente-trois ans lorsque Gœthe la connut. Elle chantait, jouait, dessinait et causait bien; elle savait apprécier la poésie et elle maniait le sentiment avec le tact délicat d'une femme du monde. Elle avait fait plus d'une lecture sérieuse; c'était, en un mot, une personne d'un grand attrait. Schiller, qui ne la connut que plus tard, écrivait d'elle à son ami Kœrner :

« C'est réellement une naturelle et intéressante personne, et je comprends parfaitement ce qui a pu lui attacher Gœthe tout entier. Elle n'a jamais dû être belle, mais sa physionomie possède une douce gravité et une franchise toute particulière. Sa nature recèle une saine intelligence, du sentiment et de la sincérité. Elle possède peut-être plus de mille lettres de Gœthe, et jusqu'à ce jour il lui a écrit d'Italie toutes les semaines. On affirme ici que leurs relations sont pures et irréprochables. »

Ce fut à Pyrmont que Gœthe vit pour la première fois son portrait, et la description que lui en fit Zimmermann l'empêcha trois nuits de dormir. En informant madame de Stein de ce détail flatteur, Zimmermann ajoutait : « Il ira certainement vous voir à Weimar. » Gœthe écrivit sous son portrait : « Ce serait un délicieux spectacle de voir comment le monde se reflète dans cette âme. Elle le voit tel qu'il est, et cependant à travers le milieu de l'amour. Aussi la douceur est-elle son expression dominante. »

L'état de la société et de l'opinion à Weimar préserva de tout blâme la liaison de Gœthe avec madame de Stein. Elle y excita même une sympathie réelle, car M. de Stein était fort rare au domicile conjugal, et nul lien réel ou prétendu d'affection n'existait entre les deux époux. On voyait d'ailleurs dans Gœthe un amant qui recevait tout juste assez d'encouragement pour se tenir en haleine, et il y a tout motif de croire que son ardeur, si elle devint parfois trop pressante, n'eut jamais lieu de s'épuiser dans la possession.

De la correspondance des deux amants il ne reste que les lettres de

[1] Gœthe avait, comme le grand-duc lui-même, dépassé la maturité de l'âge quand il s'exprimait ainsi, et leurs rapports s'étaient beaucoup modifiés. Ils avaient tous les deux jeté leurs gourmes de jeunesse.

Gœthe, madame de Stein ayant eu la fâcheuse précaution de lui redemander les siennes et de les brûler. Celles de Gœthe se suivent presque quotidiennement. Les premières se distinguent par des alternatives de passion et de réserve; parfois le *tu* lui échappe, et le lendemain ou bien même dans la phrase suivante, le *vous* exigé reparaît. En janvier 1776, nous lisons déjà : « Adieu, ange! Je ne deviendrai jamais plus prudent, et j'en remercie Dieu. Adieu! et pourtant il me peine de t'aimer autant, — et précisément toi! » Et quelques jours après, en réponse à des plaintes dont l'objet est inconnu, Gœthe écrivait à madame de Stein :

« Pourquoi faut-il que je te tourmente, ô la plus chère des créatures! Pourquoi m'abuser et t'affliger, et toujours ainsi! — Nous ne pouvons rien être, et pourtant nous sommes trop l'un pour l'autre. Crois-moi, si je te parlais clair comme le jour, tu verrais que nous sommes unis sur toute chose. Mais comme je ne vois les choses que dans leur réalité immédiate, cela me rend fou. Bonne nuit, ange, et bonjour. Je ne veux plus te revoir... seulement... tu sais tout.... J'ai... mon cœur est.... Tout ce que je pourrais dire ne serait que bête. A l'avenir, je te verrai comme on contemple les étoiles. »

Le 24 mai 1776, une lettre passionnée témoigne que Gœthe avait reçu quelque algarade à propos des apparences à garder vis-à-vis du monde :

« Ainsi, les relations les plus pures, les plus belles, les plus vraies que, hors mon affection fraternelle, j'aie jamais eues avec aucune femme, il me faut donc aussi les voir troublées! — Je m'y attendais, mais j'en ai souffert infiniment pour le passé, pour l'avenir. Je ne vous verrai plus; votre présence m'attristerait. Si je ne dois pas vivre avec vous, votre amour ne me servirait pas plus que l'affection des absents dont je suis si riche. La *présence* au moment de la passion décide tout, soulage et fortifie tout; l'absent arrive avec sa pompe quand l'incendie est éteint, — et tout cela par égard pour le monde! Le monde, qui ne peut m'être rien, ne te permet pas non plus de m'être quelque chose. — Vous ne savez pas ce que vous faites. La main de celui qui, dans la solitude, n'entend pas la voix de l'amour pèse durement là où elle repose. Adieu, la meilleure des femmes! »

Voici enfin un curieux passage d'une des lettres de Gœthe (9 *juillet*) : « J'étais hier soir au lit à moitié endormi. Philippe (son domestique) m'apporta une lettre; à demi assoupi, je lis que Lili est mariée! Je me retourne et me rendors. — Comme j'adore le destin d'en agir ainsi avec moi au bon moment! — Cher ange, bonne nuit! »

Cette correspondance incessante, et qui témoigne d'un constant amour et d'une préoccupation quotidienne, devient cependant peu à peu moins ardente, et le *tu* finit même par y disparaître entièrement. Elle renferme, à la vérité, un grand nombre de détails sur le boire et le manger, mais Charlotte coupant ses tartines de beurre explique l'auteur de *Werther* parlant d'asperges ou réclamant avec éloquence de son adorée l'envoi d'une saucisse.

Un jour que le duc le pressait vivement de se fixer à Weimar, Gœthe, encore indécis, et qui habitait alors la *Jägerhaus* (pavillon de chasse) dans l'allée du Belvédère, se retrancha derrière quelques excuses. Il allégua entre autres le manque d'un paisible morceau de terre où il pût se livrer à ses goûts de jardinage. « L'habitation de Bertuch, par exemple, dit-il, est très-confortable, et si j'avais seulement un bout de terrain comme celui-là! » Aussitôt le duc alla trouver Bertuch, et sans périphrase : « Il me faut, dit-il, votre jardin. — Mais Votre Altesse.... — Pas de mais, répliqua le prince, je ne puis en admettre. Gœthe le désire, et si nous ne le lui donnons pas, il partira. C'est le seul moyen de le conserver ici. » Charles-Auguste donna donc en échange à Bertuch une maison et des terrains plus considérables, et, quelques jours après, Gœthe reçut en cadeau le pavillon du parc, qui devint sa demeure favorite. Ce pavillon est, en effet, situé d'une manière charmante. L'Ilm traverse la prairie qui lui fait face, et des arbres touffus et épais lui cachent la ville, dont il n'est qu'à deux pas. La solitude y est absolue, et elle n'y est troublée accidentellement que par l'horloge de l'église, la musique des régiments ou le cri des paons répandus dans le parc. Gœthe l'habita sept ans, été comme hiver, et lorsqu'en 1782 le duc lui offrit une maison dans la *Frauenplan*, il garda son pavillon pour en faire sa retraite bien-aimée. C'est là qu'il étudia le développement des plantes et qu'il se livra aux expériences et aux observations qui lui ont valu, par de grands aperçus, un ascendant incontestable sur les développements de la science physiologique. C'est là que, poëte, il fuyait la cour, et qu'amant, il vivait heureux de son amour. C'est là que le duc venait souvent le trouver, et s'oubliant à discuter avec lui fort avant dans la nuit, et s'endormant sur le sofa au lieu de retourner chez lui. C'est là enfin que Charles-Auguste et Louise de Weimar, arrivant sans façon lui demander à dîner, partageaient son modeste ordinaire, consistant parfois en une soupe à la bière et un peu de viande froide.

Gœthe, en effet, depuis son entrée aux affaires, et tout en restant l'ami du duc, était devenu pour lui un conseiller indispensable. Il le

décida à appeler Herder à Weimar et à le nommer chapelain de la cour. Il l'incita à s'occuper de l'amélioration du sort de son peuple, et parmi les plans qu'il lui soumit à cet effet, on doit mettre en première ligne l'ouverture des mines d'Ilmenau. Gœthe menait d'ailleurs de front les affaires sérieuses et les plaisirs, et ce fut lui qui provoqua les spectacles privés à la cour de Weimar, dont le théâtre avait brûlé en 1774. Il était alors de mode de jouer la comédie de société, et Berlin, Dresde, Francfort, Augsbourg, Nuremberg possédaient de célèbres troupes d'amateurs. Grâce à Gœthe, celle de la cour de Weimar surpassa toutes les autres. Son théâtre eut ses poëtes, ses compositeurs, ses décorateurs et ses costumiers. Ses auteurs s'appelaient : Charles-Auguste et Constantin de Weimar, Bode, Knebel, Einsiedel, Musæus, Seckendorf, Bertuch et Gœthe ; ses actrices : la duchesse Amélie, Corona Schrœter, Amélie Kotzebue et mademoiselle Gœchhausen. Cette curieuse troupe ambulante se transportait de Weimar dans tous les palais environnants, à Ettersburg, à Tiefurth, au Belvédère et même à Iéna, à Dornburg, à Ilmenau, et lorsque le temps le permettait, elle donnait ses représentations en plein air. C'est ainsi que les *Bohémiens,* opéra d'Einsiedel, et quelques scènes de *Gœtz de Berlichingen* furent joués dans la forêt d'Ettersburg.

Les représentations étaient variées; elles se composaient alternativement de comédies françaises, d'œuvres d'art sérieuses, de parades, de charades et même d'ombres chinoises jouées derrière un grand rideau blanc. Dans les *Complices* de Gœthe, les rôles furent ainsi distribués :

Alceste. . . . . Gœthe.
Sœller. . . . . Bertuch.
L'hôte. . . . . Musæus.
Sophie. . . . . Corona Schrœter.

Ce fut pour les beaux yeux d'Amélie Kotzebue que Gœthe composa en trois soirées sa délicieuse pièce *le Frère et la Sœur,* dans laquelle il se chargea du personnage de Guillaume; Amélie Kotzebue, de celui de Marianne, et son frère, de celui du facteur. L'*Iphigénie* de Gœthe, alors en prose, fut ainsi représentée :

Oreste. . . . . Gœthe.
Pylade. . . . . Prince Constantin.
Thoas. . . . . Knebel.
Arcas. . . . . Seidler.
Iphigénie. . . . . C. Schrœter.

« Je n'oublierai jamais, s'écrie le Dr Hufeland, l'impression produite dans Oreste par Gœthe en costume grec; on l'eût pris pour Apollon. Une pareille alliance de la beauté physique et intellectuelle ne s'était encore vue chez aucun homme. » C'est au milieu de ces divertissements dramatiques que Gœthe conçut et écrivit en partie son *Wilhelm Meister*.

L'année 1777 trouva Gœthe tranquillement établi dans son pavillon, et s'occupant de dessin, de poésie, de botanique et de son amour pour madame de Stein. A chaque page de sa correspondance avec elle, on peut lire la paisible influence qu'elle exerçait sur lui. Tantôt elle le ramenait à ses pieds par des démonstrations de tendresse, lorsqu'il semblait disposé à secouer le joug; tantôt elle le repoussait et l'exaspérait par de subits accès de froideur. « Oui, mon trésor, lui écrivait-il, je vous crois lorsque vous me dites que l'absence augmente votre amour pour moi; car lorsque je ne suis pas là, vous aimez l'idée que vous vous êtes formée de moi; quand j'y suis, ma folie et mon extravagance viennent souvent gâter cet idéal. Quant à moi, je vous aime mieux présente qu'absente : d'où je pourrais penser que mon amour est plus réel que le vôtre. » En fait, et malgré sa popularité et son génie, Gœthe n'était encore parvenu qu'à émouvoir, mais non à subjuguer le cœur de madame de Stein. Aussi le désir de vaincre lui inspira-t-il l'ambition de produire une œuvre capable de le rendre digne de son amour, et ce fut cette pensée qui le confina dans la solitude où vint le surprendre, au mois de juin 1777, la nouvelle de la mort de sa sœur bien-aimée Cornelia.

Ce fut à cette époque que Gœthe se chargea de l'entretien de Pierre Imbaumgarten, un petit paysan suisse que la mort de son protecteur, le baron de Lindau, rendait une seconde fois orphelin. A son retour à Weimar, après une excursion faite avec le duc dans les montagnes d'Ilmenau, Gœthe y trouva une de ces nombreuses lettres que *Werther* lui attirait, et dans lesquelles de spleenétiques jeunes gens réclamaient sa sympathie et ses consolations. Ces appels, empreints d'une sentimentalité maladive, étaient antipathiques à la nature saine et calme de Gœthe, ils le rendirent honteux de *Werther* et impitoyable pour ce qu'on appelait alors le *wertherisme*. Cependant, touché de la situation d'esprit que lui dévoilait l'épître du jeune Pfenning, il profita d'un séjour qu'il eut à faire aux mines d'Ilmenau pour aller, au mois de novembre 1777, voir à Wernigerode ce malheureux misanthrope et l'engager à chercher la guérison de sa mélancolie dans la contemplation de la nature et dans le travail.

« La situation de ce jeune homme, dit Gœthe, m'était devenue de plus en plus claire; car il n'avait jamais connu le monde qui l'environnait, s'était en revanche très-développé par la lecture, avait concentré toute sa force et tous ses penchants vers le dedans, et de la sorte, comme il ne trouvait pas dans le fonds de sa vie un talent productif, il s'était presque tout à fait anéanti; la distraction de l'entretien et les consolations que la connaissance des langues vivantes met si admirablement à notre usage paraissaient absolument perdues pour lui.

» Comme j'avais heureusement éprouvé sur moi-même qu'en pareil cas un appel rapide et plein de confiance à la nature et sa diversité infinie offrait toujours le meilleur remède, j'osai essayer d'en faire l'application également ici, et c'est dans ce sens que je lui répondis.... »

Gœthe ne s'en tint pas là; la situation de Pfenning l'attirait et sollicitait son cœur à agir. Un jour donc, en plein hiver, il se présenta à Pfenning sous le nom de M. Weber, peintre de paysage, et après une soirée passée à lui donner des conseils, que Pfenning écouta « avec l'agitation ou l'impatience qu'excite en nous un langage étranger ou obscur dont le sens nous échappe », Gœthe quitta son jeune correspondant avec la résolution de ne plus le revoir[1]. Deux mois après, en janvier 1778, le suicide de mademoiselle de Lassberg, qui, par un désespoir amoureux, se jeta dans l'Ilm avec un exemplaire de *Werther* dans sa poche, affligea profondément Gœthe et acheva de l'exaspérer contre le sentimentalisme, qu'il flagella en le ridiculisant dans une pièce composée pour le jour de la naissance de la duchesse Louise, *le Triomphe de la sensiblerie.*

La prodigieuse activité de Gœthe suffisait à ses nombreuses occupations officielles, à ses études, à ses dessins, à ses gravures, à ses répétitions, et il trouvait encore le temps de travailler à *Wilhelm Meister* et à *Egmont*. Sa froideur diplomatique, sa fierté, lui ont été depuis sévèrement reprochées; il est impossible de méconnaître cependant ses sympathies pour le peuple en présence des sentiments qu'il exprime à madame de Stein à propos des mineurs d'Ilmenau. « Avec quelle force m'est revenu mon amour pour ceux qu'on appelle les basses classes, mais qui aux yeux de Dieu en sont assurément les plus élevées! Vous trouvez réunies ici toutes les vertus : le contentement, la modération, la franchise, la droiture, la joie dans l'infime médiocrité, l'innocence, la patience, la constance dans... je ne veux pas me

[1] *Campagne de France.* — *Mémoires de Gœthe*, trad. Carlowitz, t. II, p. 329 à 345. — Pfenning vint plus tard à Weimar, où il reconnut dans Gœthe, qui eut occasion de lui rendre service, le soi-disant paysagiste qui l'avait visité dans sa solitude.

perdre dans un panégyrique. » D'un autre côté, Gœthe ne dissimulait pas son mépris du *grand monde,* tel qu'il le voyait dans les cours voisines. Il aimait Charles-Auguste, il admirait Louise, mais il ne s'aveuglait pas sur la nullité des autres princes et de leurs courtisans : « J'ai vu la bonne société, écrivait-il, et je n'y ai pas trouvé matière à la moindre poésie[1]. » Au mois de mai 1778, il accompagna le duc de Weimar à Berlin, il y resta quelques jours, et il en revint fort peu édifié. « Je me suis fort approché du vieux Fritz, et j'ai pu voir son mode d'existence, son or, son argent, ses singes, ses perroquets, et entendre ses propres chiens jaser du grand homme. » Il est vrai que le grand Frédéric n'avait fait aucune attention à Gœthe, ce qui était d'ailleurs fort naturel de la part d'un monarque qui exprimait en ces termes son opinion sur la littérature anglaise et allemande : « Vous y verrez représenter les abominables pièces de Shakspeare traduites en notre langue, et tout l'auditoire se pâmer d'aise en entendant ces farces ridicules et dignes des sauvages du Canada.... Mais voilà encore un *Gœtz de Berlichingen* qui paraît sur la scène, imitation détestable de ces mauvaises pièces anglaises, et le parterre applaudit et demande avec enthousiasme la répétition de ces dégoûtantes platitudes (*sic*). »

A son retour à Weimar, Gœthe s'occupa d'études architecturales, à propos de la reconstruction du palais, et il commanda les embellissements et les aménagements du parc qui devaient en faire une merveille. C'est à cette époque que remonte un des actes les plus nobles de la vie de Gœthe, et sur lequel on nous pardonnera de nous étendre un peu longuement, pour répondre au reproche d'indifférence et d'égoïsme trop souvent formulé contre lui.

Un M. Kraft (son véritable nom est encore un mystère), d'un tempérament étrange, morbide et défiant, était tombé dans la misère, en partie par suite de circonstances malheureuses et en partie par sa faute. Il s'adressa à Gœthe, et lui peignit sa position avec l'éloquence du désespoir, en réclamant son aide.

Le 2 novembre 1778, Gœthe lui répondait :

« D'après l'idée que vos lettres m'ont donnée de vous, je ne puis m'imaginer que vous me trompiez, et il m'est très-pénible de croire que je ne puis offrir aide ni espoir à quelqu'un qui en a tant besoin. Mais je ne suis pas homme à vous dire : « Lève-toi et éloigne-toi. »

[1] Épigramme LXXIV, *Poésies de Gœthe*, trad. H. Blaze, p. 287.

Acceptez donc le peu que je puis faire comme une planche de salut momentanée. Si vous demeurez plus longtemps où vous êtes, je veillerai volontiers à ce que vous receviez à l'avenir quelque légère assistance. En m'accusant réception de l'argent que je vous adresse, dites-moi, je vous prie, combien cette somme pourra vous durer. Si vous avez besoin d'un habit, d'une capote, de bottes ou de bas chauds, dites-le-moi également; j'en ai dont je puis disposer. Acceptez cette goutte de baume extraite de la piètre pharmacie portative du Samaritain, dans le même esprit que je vous l'offre. »

Le 11 novembre, Gœthe écrivait encore à Kraft :

« Vous trouverez dans ce paquet une capote, des bottes, des bas et quelque argent. Voici mon plan pour cet hiver :

» La vie n'est pas chère à Iéna. J'y vais chercher une pension et un logement au meilleur marché possible, et je préviendrai que c'est pour quelqu'un qui, jouissant d'une petite pension, désire y vivre dans la solitude. Ceci arrêté, je vous écrirai; vous vous rendrez à Iéna, et vous vous y établirez dans votre chambre. Je vous enverrai alors des vêtements et du linge, avec l'argent nécessaire pour vous faire faire un habit, et j'informerai le recteur que vous m'êtes recommandé et que vous désirez vivre retiré à l'université.

» Vous inventerez alors quelque histoire plausible pour faire inscrire votre nom sur les registres de l'université, et nul n'en demandera davantage sur vous, fût-il bourgmestre ou bailli. Je ne vous ai pas envoyé un de mes habits, parce qu'il serait reconnu à Iéna. Écrivez-moi pour me dire ce que vous pensez de mon plan, et dans tous les cas, en quelle qualité vous vous proposez de vous présenter.

» Et maintenant, rentrez hardiment dans la route de la vie! nous ne vivons qu'une fois.... Oui, je sais parfaitement ce que c'est que de se charger du soin d'un autre, mais vous ne périrez pas. »

Le 23 novembre, nouvelle lettre de Gœthe :

« J'ai reçu aujourd'hui vos deux lettres des 17 et 18 courant, et j'en avais anticipé le contenu avec assez de certitude pour avoir demandé à Iéna les renseignements nécessaires à quelqu'un qui désire y vivre sous la calme protection de l'université. En attendant la réponse, tenez-vous tranquille à Géra, et après-demain je vous enverrai un nouveau paquet et je vous en dirai davantage.

» Croyez-moi, vous n'êtes pas un fardeau pour moi; au contraire, vous m'enseignez l'économie. Je gaspille une certaine partie de mon

revenu que je puis épargner pour ceux qui se trouvent dans le besoin. Et pensez-vous que vos larmes et vos bénédictions ne comptent pour rien? Celui qui possède doit donner et non bénir; et si les grands et les riches se sont partagé entre eux les biens de ce monde, le destin, par compensation, a doté les malheureux du pouvoir de bénir, auquel l'homme heureux ne sait comment atteindre.

» Peut-être trouverez-vous bientôt quelque occasion de m'être utile là où vous êtes, car c'est celui qui dans des bagatelles sait rendre un service réel — et non le faiseur de projets ou de promesses — qui doit être le bienvenu auprès de celui qui désire si ardemment accomplir quelque chose de bon et de durable.

» Ne haïssez pas les pauvres philanthropes pour leurs précautions et leurs conditions, car il faut prier diligemment pour conserver, au milieu d'expériences aussi amères, le bon vouloir, le courage et la légèreté de la jeunesse, qui constituent les principaux ingrédients de la bienveillance. Et c'est plus qu'un bienfait que Dieu nous octroie lorsqu'il nous appelle — nous qui pouvons si rarement faire quelque chose — à alléger le fardeau d'un véritable malheur. »

La lettre suivante, du 11 décembre 1778, n'a nul besoin de commentaire :

« J'ai reçu ce matin de bonne heure votre lettre du 7 courant. Et d'abord, pour calmer votre esprit, sachez que vous ne serez forcé à rien, et que vous recevrez les cent thalers partout où vous vivrez. Mais maintenant, écoutez-moi.

» Je sais que les idées d'un homme deviennent pour lui des réalités, et, bien que l'image que vous vous faites d'Iéna soit fausse, je sais aussi que rien n'est plus difficile à dissiper que de semblables craintes hypocondres. Je considère Iéna comme la meilleure résidence pour vous, et pour beaucoup de raisons. L'université a depuis longtemps perdu son ancienne licence et ses préjugés aristocratiques. Les étudiants n'y sont pas pires qu'ailleurs, et il s'en trouve dans le nombre qui sont de charmants individus. On est tellement accoutumé à Iéna au flux et au reflux des hommes, que personne n'y est remarqué. Trop de gens y vivent avec des ressources excessivement restreintes, pour que la pauvreté y soit un stigmate ou une particularité remarquable. C'est, de plus, une ville où vous pourrez vous procurer plus facilement qu'ailleurs toutes les nécessités de la vie, tandis que se trouver à la campagne en hiver, malade, sans les conseils d'un médecin, ne serait-ce pas là être misérable?

» En outre, les personnes auxquelles je vous adresserai sont de simples et braves gens qui, par égard pour moi, vous traiteront parfaitement. Quoi qu'il pût vous arriver, je serais en position de vous assister d'une manière ou d'une autre. Je pourrais vous aider à vous établir, car il me suffirait pour l'instant de garantir le prix de votre pension et de votre logement, et j'en remettrais le payement à plus tard. Je pourrais vous donner quelque argent au jour de l'an et vous procurer à crédit ce qui vous serait nécessaire. Vous seriez plus près de moi. Les jours de marché, je pourrais vous envoyer du vin, des vivres, des ustensiles qui me coûteraient peu et rendraient votre existence plus tolérable, et j'arriverais ainsi à vous faire participer davantage à mes dépenses de ménage. Mon objection contre Géra est l'extrême difficulté des communications, qui fait que les choses n'y arrivent pas en temps utile et qu'elles coûtent de transport un argent qui ne profite à personne. Vous resteriez probablement six mois à Iéna avant que personne y soupçonnât votre présence. Voilà les raisons qui me font préférer Iéna à tout autre lieu, et vous seriez de mon avis si vous pouviez considérer les choses d'un œil serein. Si vous en essayiez? Je sais toutefois qu'une mouche suffit à détraquer un homme de nerfs sensibles, et qu'en pareil cas le raisonnement est impuissant. Songez-y, cet arrangement rendrait tout plus facile. Je vous promets que vous serez heureux à Iéna. Mais si vous ne pouvez vaincre vos répugnances, restez alors à Géra. Vous recevrez au jour de l'an vingt-cinq thalers, et autant à chaque trimestre. Je ne puis prendre d'autres engagements. Il me faut pourvoir aux exigences de mon propre ménage. Ce que je vous ai déjà donné, n'ayant pas été prévu, a fait dans mon budget un vide qu'il me faudra combler comme je pourrai.

» Si vous étiez à Iéna, je pourrais vous donner quelques commissions à remplir pour moi et peut-être vous trouver quelque occupation. Je pourrais aussi faire votre connaissance personnelle. Mais agissez comme vous le conseilleront vos sentiments. Si mes raisons ne vous ont pas convaincu, demeurez dans votre solitude actuelle. Commencez à écrire votre vie, comme vous m'en avez parlé, et envoyez-moi cela par parties. Soyez persuadé que je ne désire que votre repos et votre bien-être et que, si j'avais choisi Iéna, c'était simplement parce que j'y pouvais faire davantage pour vous. »

Les répugnances de Kraft ayant été invincibles, il alla s'établir à Ilmenau, où Gœthe lui assura un logement et lui envoya des livres et de l'argent. Puis, il lui écrivit pour lui recommander son petit protégé Pierre Imbaumgarten : « Je suis ravi que les conditions de votre séjour

à Ilmenau soient arrêtées. Votre entretien coûtera donc cent thalers par an, et je garantirai le payement des vingt-cinq thalers par trimestre. Je m'arrangerai aussi pour qu'à partir de la fin du mois vous receviez une allocation régulière comme argent de poche. Je vous enverrai également ce que je pourrai *in natura*, tel que papier, plumes, cire à cacheter, etc. En attendant voici quelques livres.

» Merci de vos nouvelles; continuez à m'en donner. Le désir de faire le bien est noble et hardi; nous devons être reconnaissants de pouvoir le réaliser, en si petite partie que ce soit. J'ai maintenant une proposition à vous faire. Quand vous serez établi dans vos nouveaux pénates, je désirerais que vous voulussiez bien veiller un peu sur un garçon que je me suis chargé d'élever et qui apprend le métier de veneur à Ilmenau. Il a commencé le français; ne pourriez-vous pas l'aider à le continuer? Il dessine agréablement; ne pourriez-vous pas lui donner quelques conseils? Je fixerais les heures où il irait vous trouver. Vous allégeriez mon anxiété à son égard si vous pouviez, par des relations amicales, constater l'état de son esprit et m'en informer, et veiller ainsi à ses progrès. Mais ceci dépend nécessairement de votre disposition à vous charger de cette tâche. Si j'en juge par moi-même, les relations avec les enfants nous rajeunissent et nous rendent toujours heureux. Au reçu de votre réponse, je vous donnerai plus de détails. Vous me rendriez un véritable service, et je pourrais vous allouer en supplément mensuel la petite somme destinée à l'éducation de l'enfant.

» Je compte pouvoir encore éclaircir votre triste situation et vous voir recouvrer la tranquillité. »

Kraft accepta la proposition de Gœthe, qui, après lui avoir envoyé du linge pour des chemises, du drap pour un habit, le remercia en ces termes : « Mille remercîments de vos soins pour Pierre; l'enfant m'intéresse grandement, car c'est un legs de l'infortuné Lindau. Faites-lui tout le bien possible. Que de progrès vous pourrez lui faire accomplir! Peu m'importe qu'il lise, dessine ou apprenne le français, pourvu qu'il occupe son temps et que je connaisse votre opinion sur lui. Pour le moment, faites-lui comprendre que son principal but est d'acquérir les connaissances pratiques du veneur, et tâchez de savoir s'il aime son état et comment il s'en tire. Car, croyez-moi, l'homme doit avoir un métier qui le fasse vivre. L'artiste n'est jamais payé; mais l'artisan l'est. Chodowiecki, l'artiste que nous admirons, ne mangerait qu'une maigre pitance, mais Chodowiecki, l'artisan qui, par ses gravures sur bois, transfigure les plus misérables croûtes, est rémunéré. »

« Mille remercîments, ajoutait Gœthe dans une autre lettre. En pré-

tant attention à ma demande, en veillant sur Pierre, vous m'avez rendu un véritable service et richement remboursé de tout ce que j'ai pu faire pour vous. N'ayez aucune crainte pour l'avenir; vous retrouverez certainement de nouvelles occasions de m'être utile. En attendant, continuez comme par le passé. »

En 1781, Gœthe porta à deux cents thalers la pension qu'il faisait à Kraft, mais sa générosité lui ayant attiré une demande d'allocation supplémentaire, il répondit à son protégé :

« Vous avez bien fait de me dévoiler la véritable situation de votre esprit. Je puis faire la part de tout ce que vous me dites, mais il m'est impossible de vous calmer entièrement. L'état de mes propres affaires ne me permet pas de vous promettre un denier de plus que les deux cents thalers, sous peine de m'endetter, ce qui serait peu convenable dans ma position. Vous recevrez donc cette somme régulièrement. Tâchez qu'elle vous suffise.

» Je ne suppose certainement pas que vous changiez de résidence sans m'en prévenir et sans mon aveu. Tout homme a un devoir à remplir; faites le vôtre de votre affection pour moi, et vous le trouverez léger à accomplir.

» Il me serait très-désagréable que vous empruntiez à qui que ce soit. C'est précisément cette misérable inquiétude qui vous trouble aujourd'hui qui a fait le malheur de votre existence, et jadis vous n'étiez pas plus tranquille ni plus satisfait avec mille thalers que vous ne l'êtes à présent avec deux cents. Vous avez toujours désiré ce que vous ne possédiez pas, et vous n'avez jamais plié votre âme à accepter les limites de la nécessité. Je ne vous en fais pas un reproche; je sais malheureusement trop bien à quoi cela tient chez vous, et je sens combien doit être douloureux le contraste qui existe entre votre présent et votre passé. Mais assez là-dessus. Un mot en vaut mille. A la fin de chaque trimestre, vous recevrez cinquante thalers. Pour le moment, il vous sera fait une avance. Limitez vos besoins. *Il le faut* est dur, mais c'est seulement par la pratique de cet *il le faut* que nous pouvons témoigner de notre valeur morale. Vivre à sa fantaisie n'exige aucune faculté particulière. »

Kraft avait craint sans doute d'avoir démérité dans l'esprit de son protecteur, car Gœthe lui écrivait quelques jours après : « En relisant ma dernière lettre, vous verrez clairement que vous l'avez mal interprétée. *Vous n'avez pas perdu dans mon estime, je n'ai pas mauvaise opinion de vous, je n'ai pas détourné de votre personne ma favorable appréciation, et votre manière de voir ne vous a pas rendu coupable à mes yeux.* Ce sont là

des expressions exagérées qu'un homme raisonnable ne devrait jamais se permettre d'employer. Parce que je vous exprime ma pensée avec franchise, parce que je désirerais que certains de vos actes et certaines de vos idées fussent différents, s'ensuit-il que je vous considère comme *un méchant homme* et que je veuille briser nos relations?

» Ce sont les idées hypocondres, faibles et exagérées que contient votre dernière lettre que je blâme et que je regrette. Est-il convenable à vous de me dire qu'il m'appartient *de vous prescrire le ton de vos lettres futures?* Exige-t-on rien de pareil d'un homme honorable et raisonnable? Est-il généreux à vous de me dire, à cette occasion, en soulignant le mot, que vous mangez *mon pain?* Convient-il à un être moral de s'envoler comme si on démolissait sur lui la maison, lorsqu'on le reprend amicalement ou qu'on traite de maladives certaines de ses humeurs?

» Ne me méconnaissez donc pas si je désire vous voir content et satisfait du peu que je puis faire pour vous. Si vous le voulez, les choses en resteront où elles en étaient. Dans tous les cas, je ne changerai pas de manière d'être avec vous. »

En effet, Gœthe continua à pourvoir à l'existence de Kraft jusqu'en 1784, époque à laquelle disparaît toute trace de leurs relations. On ignore si la mort de Kraft délivra Gœthe de la charge qu'il s'était imposée et qu'il supporta pendant six ans, ou si son protégé trouva enfin dans un emploi régulier les moyens de se suffire à lui-même.

ALFRED HÉDOUIN.

DE LA MIGRATION DES AMES,

PAR LE DOCTEUR

Jürgen Bona Meyer[1].

Le sommeil, le rêve et le réveil ont été souvent comparés avec la mort et avec la vie dans l'autre monde. Le sommeil est nommé le frère de la mort, et dans les songes et leurs visions, on a plus d'une fois cherché une indication de ce qui doit se passer dans le sommeil de la mort qui précède l'éternel réveil. Il me sera permis d'accorder aussi quelque fondement dans la réalité au songe qui berce l'humanité depuis les temps antiques sur la migration future de nos âmes. Et la valeur de ce songe ne sera pas diminuée par cette circonstance, que de tous temps bien des rêves plus ou moins éveillés s'y sont associés. Partout où la fantaisie sème ses fleurs brillantes, on doit s'attendre à voir pulluler l'ivraie.

Peut-être pensera-t-on que l'idée de la migration des âmes n'est qu'un de ces rêves creux et sans valeur des têtes désœuvrées et oisives, et qu'il faut que la philosophie ait bien du temps à perdre pour s'arrêter à de pareilles imaginations. Il ne faudrait pas s'étonner si quelque idée de ce genre germait dans les esprits, car la pauvre philosophie est étrangement soupçonnée de se donner la tâche, peu digne d'envie, d'élucider les problèmes insolubles. Le fait est vrai : elle examine ces chimères imaginées non-seulement par elle, mais par l'humanité tout entière; mais c'est pour y rechercher le côté précis par lequel elles sont en rapport avec la source commune d'où sortent, avec les rêves de la pensée humaine, ses désirs et ses espérances.

[1] Leçon faite à l'association scientifique de Berlin.

C'est pourquoi la philosophie s'efforce incessamment de reconnaître l'éternelle vérité sous les déguisements mêmes du mythe. « Le mythe, dit Schiller, mérite l'attention du philosophe, qui d'ailleurs doit se contenter de rechercher les idées contenues dans les intuitions par lesquelles se révèle la nature, ou, en d'autres termes, d'expliquer les énigmes figurées de la sensation. »

L'idée de la migration des âmes appartient à ce genre d'hiéroglyphes. Elle fait partie des rêveries de l'esprit humain; mais aussi dans cette rêverie se révèle un écho des profondes aspirations nées dans l'état de veille. Cherchons donc de quelle source jaillit cette idée, non pas pour y puiser de quoi désaltérer nos espérances, mais pour comprendre comment nos semblables ont pu y trouver le calme dont leur âme avait besoin. Peut-être trouverons-nous là, en même temps, un indice pour apprécier le désir que nous avons de voir notre vie se prolonger; ce désir en effet est le germe dont le développement a produit l'idée de la migration des âmes.

Lessing et Schopenhauer ont cru trouver dans la haute antiquité de cette doctrine un témoignage de sa valeur : « Ce système que je professe, » dit Lessing, après avoir exposé ses idées sur la pérégrination des âmes avant et après leur passage sur la terre, « est sans contredit le plus ancien de tous les systèmes philosophiques. Car ce n'est pas autre chose que celui de la préexistence et de la métempsycose, qu'ont soutenu non-seulement Pythagore et Platon, mais bien avant eux les Égyptiens, les Chaldéens et les Perses, en un mot tous les sages de l'Orient. » Il y a là, selon Lessing, un grand préjugé en sa faveur. « La première et la plus ancienne opinion, dans les matières spéculatives, est toujours la plus vraisemblable, car c'est celle sur laquelle s'est arrêtée la raison de l'humanité dans sa santé première. » De même Schopenhauer soutient que la vérité de cette idée de la renaissance des êtres, de la palingénésie, comme il appelle de préférence la migration des âmes, n'a jamais été méconnue; que cette doctrine, originaire des temps les plus reculés et les plus nobles de la race humaine, a toujours été répandue sur la terre, comme croyance de la majorité des hommes, et comme fond de toutes les religions, à l'exception du judaïsme et des deux religions qui en sont sorties, le christianisme et le mahométisme; et qu'elle est arrivée à l'état le plus subtil, peut-être, mais le plus rapproché de la vérité, dans le bouddhisme.

Déjà Herder avait remarqué avec raison, dans son ouvrage sur la palingénésie, que cette opinion de Lessing a besoin de restriction. Sans doute la doctrine de la migration des âmes fut une croyance populaire

avant de devenir une théorie, un système; mais était-elle autre chose, dans la croyance des peuples, « qu'une opinion des hommes livrés à la sensation physique, opinion aussi naturelle à leur degré de culture qu'aux autres peuples plus passionnés leur réunion à leurs ancêtres, leur pays des âmes, leur Adès, leur Élysée et leur Orque? » Cette dernière idée, pour avoir été naturelle aussi, n'en était pas moins une erreur. Prêter l'oreille à la voix de la prétendue sagesse antique est déjà en soi généralement une chose d'une valeur douteuse : la naïveté a aussi son aveuglement, et il n'appartient qu'à des enfants de prendre sérieusement pour la sagesse primitive la façon primitive et purement physique de concevoir le monde.

La croyance à la migration des âmes dont Lessing et Schopenhauer ont fait mention n'est pas d'ailleurs, comme le prouvent des faits nombreux, la plus ancienne forme de la croyance à l'immortalité de l'âme. Dans les plus anciens poëmes religieux de l'Inde, par exemple dans le Rig-Véda, traduit dernièrement par Benfey, on ne la constate pas encore; la croyance à l'immortalité s'y présente sous la forme du désir tout simple de revoir les personnes aimées dont on a été séparé.

Ce n'est donc qu'en généralisant l'idée de la migration des âmes que nous pouvons considérer comme vraie l'assertion de la haute antiquité de cette croyance. La doctrine indienne de la métempsycose ne nous apparaît alors que comme une façon particulière de représenter le voyage que notre âme doit entreprendre aussitôt qu'elle a quitté notre corps. Le passage de l'âme dans une autre vie est toujours un voyage : l'âme se transporte soit en un autre lieu, avec l'enveloppe matérielle qu'elle avait dans cette vie, soit dans un corps nouveau qui lui était étranger; elle éprouverait, dans ce dernier cas, un changement fondamental dans sa personne.

Ces conceptions différentes, qui souvent passent imperceptiblement de l'une à l'autre, forment un mélange varié en se croisant dans les idées des peuples; et chez un petit nombre d'entre eux, de ces modifications de la croyance il se forme enfin une opinion bien déterminée, qui devient d'abord une croyance populaire, et que la philosophie transforme ensuite en système. Mais il n'est pas rare, comme Tschudi le rapporte, par exemple, des Indiens du Pérou, de voir les opinions les plus contradictoires se côtoyer et se succéder chez une même nation, et c'est ce qui a eu lieu, en général, quand l'esprit de l'homme a tenté de saisir l'insaisissable.

Il en est de l'esprit des peuples comme de celui des hommes pris isolément. Dans combien d'âmes humaines voit-on la croyance demeurer aussi unie que le miroir du limpide ruisseau dont aucun caillou ne ride la surface? L'image de nos plus profondes conceptions est-elle le plus souvent autre chose qu'une ébauche commencée, mais incomplète? Nous avons essayé ici cette couleur, là cette autre, mais sans avoir réalisé la teinte harmonieuse que nous désirions. Aujourd'hui nous modifions ce côté du tableau de notre pensée, et demain une nouvelle impression reçue nous forcera à modifier l'autre côté. Ainsi nous passons notre vie à tracer ce tableau dont nous cherchons les traits dans le fond de notre âme, mais il n'appartient qu'aux esprits privilégiés de lui donner la perfection d'un chef-d'œuvre. Quant à nous, ce qui nous appartient, c'est de regarder, de réfléchir, et de profiter des richesses d'autrui.

Il en est de même pour les croyances à l'immortalité et à la migration de l'âme chez les différents peuples. Ce serait donc un travail oiseux que d'exposer toutes ces idées dans leur développement chez les diverses nations; et je ne puis embrasser dans ma rapide esquisse cette longue recherche historique. Je ne veux chercher ici que les principes philosophiques qui se cachent sous les images et les fantaisies de la croyance. Je veux déterminer l'ensemble des conceptions spéculatives, esthétiques, morales et religieuses dans lesquelles la doctrine de la migration des âmes a pris sa source, et d'où elle a tiré ses deux systèmes principaux, de la transformation des âmes, et de leur migration dans l'espace.

Pour l'homme qui ne vit point dans une complète et brutale indifférence, la mort a quelque chose d'effrayant. Chez plusieurs peuples, au dire de Mackensie, Lichtenstein et autres voyageurs, la hutte où un homme est mort est abandonnée ou détruite. Pour nous aussi, la chambre, la maison où mourut un être qui nous fut cher, conserve quelque chose de pénible; nous évitons cette chambre, nous fuyons quelquefois même cette maison. La vue et la pensée de la mort répugnent au vivant. Nous avons beau nommer la mort sœur du sommeil; l'homme de la nature parle ainsi sans un sentiment bien assuré que la mort comme le sommeil ne soit qu'un repos délicieux préparant un frais réveil. Et même si nous avons acquis une conviction profonde à ce sujet, la mort n'en a pas moins toujours dans notre esprit quelque chose d'inquiétant. Nous avons devant nous les ténèbres d'un monde

inconnu, et l'homme a toujours pour l'inconnu une sainte terreur. Par là s'explique très-bien que dans les temps primitifs on ait pris la mort pour quelque chose de mauvais et de contraire à la nature, et que, dans la supposition d'une vie après la mort, on ait cherché à transformer au gré de la fantaisie ce monde inconnu en une terre connue. Ces deux idées sont bien marquées dans les premières imaginations des peuples grossiers.

Les Aléoutiens ne croyaient pas que la mort eût existé à l'origine. D'après leur opinion, les premiers hommes étaient immortels. Quand ils devenaient vieux, ils se précipitaient dans la mer et en ressortaient rajeunis. « Si quelqu'un, dit Dobrizhoffen, meurt couvert de blessures, ayant les os brisés, ou épuisé par l'âge, jamais un Abipon (peuplade américaine) ne confessera que les blessures ou l'épuisement des forces de son corps ont causé la mort, mais il s'efforcera de rechercher quel est le magicien et quel est le motif qui l'ont fait sortir de la vie. Cette opinion domine aussi chez plusieurs peuples nègres. Ainsi la mort apparaît à ces nations comme quelque chose d'accidentel et non point d'inhérent à la nature de l'homme. Quelque étrange que soit la forme sous laquelle se produit cette opinion, on y reconnaît toujours combien il est difficile à la nature humaine d'admettre dans la mort la cessation de l'âme.

A ce simple sentiment se rattache la conception la plus simple de la persistance ultérieure de l'homme. La croyance s'efforce de maintenir autant que possible cette prolongation de vie près de l'existence terrestre. Les âmes séparées de leur corps demeurent dans le voisinage de notre terre.

Ceci étant admis, il faut se faire aussi une opinion sur la constitution physique des âmes dans cet état. Dans les formes imaginées à cet égard par la fantaisie des différents peuples, nous rencontrons déjà les traces des idées, qui se développeront plus tard, sur la manière d'être des âmes dans leur migration. D'après l'opinion de quelques peuples, les âmes errent à l'aventure comme des ombres; selon d'autres, elles planent comme d'épaisses vapeurs au-dessus des prairies humides et marécageuses. Les Taïtiens s'imaginent, comme l'a remarqué Forster, que l'âme se tient dans les figures de bois que l'on place auprès des tombeaux. Quelques peuples de l'Amérique du Sud font entrer les âmes dans certains oiseaux qui volent et font du bruit pendant la nuit. « Pour la fantaisie enfantine du peuple, dit Grimm, l'âme est un oiseau qui s'envole de la bouche du mourant. »

Les idées que l'on a émises sur les conséquences du voisinage des

âmes, par rapport à la vie terrestre des survivants, ne sont pas moins variées que les conceptions imaginées sur la manière d'être de ces âmes après la mort. Les uns respectaient en elles des esprits protecteurs dont on doit désirer le voisinage; les autres les redoutaient comme des esprits dangereux, des démons méchants qu'il faut essayer d'écarter. Le plus souvent, ce qui domine est la crainte des esprits des morts, dont le retour amènerait des fantômes effrayants. C'est pourquoi l'on a cherché à les écarter par plusieurs pratiques qui se conservent encore dans les superstitions populaires de nos jours. Le retour et le voisinage des âmes des morts ont, comme la mort elle-même, quelque chose de peu rassurant; on comprend dès lors que cette condition vagabonde ait été de plus en plus considérée comme un malheur, comme un châtiment temporaire et comme un épisode dans l'évolution des âmes, qui devait, au principal, avoir un autre but.

Avec toutes ces représentations, les hommes ne gagnaient que l'idée d'une autre vie; mais les souffrances qu'ils éprouvaient ici-bas devaient toujours exciter en eux plus vivement le désir d'une vie meilleure. De là surgirent les différentes idées du ciel et de l'enfer : le ciel fut entrevu comme idéal d'une vie meilleure, et pour son opposé, on conçut un monde souterrain ou enfer. Avec le développement plus précis de cette opposition, se développa aussi plus nettement l'idée de punition et de récompense à l'égard de notre conduite sur la terre. Mais originairement cette idée, loin d'avoir conduit à celle de l'immortalité, ne s'y était rattachée en aucune façon.

Dès l'origine apparaît à l'homme seulement l'impossibilité d'accepter sa propre cessation; puis, basée sur cette idée, vient la sombre croyance à une continuation de l'âme sous forme de fantôme. C'est à ce caractère particulier que répond l'habitude répandue presque partout de plaindre les morts.

Feuerbach remarque avec raison que cette plainte n'avait pas pour objet les affligés qui survivaient, mais le mort lui-même. Seulement, à son avis, elle témoigne que les peuples ne croyaient pas à l'immortalité, car on ne peut raisonnablement plaindre un mort de ce qu'il va se réveiller dans une vie meilleure. C'est une erreur : cette plainte peignait le regret des survivants de ce que le défunt ne goûterait plus la plénitude de la vie d'ici-bas, et de ce qu'il allait entrer dans le royaume des ombres; mais elle ne s'opposait pas à la croyance dans une vie future, elle supposait seulement que cette vie future ne possédait pas la magnificence de la vie terrestre. C'est pourquoi, à mesure que les

peuples conçurent de la vie future une idée plus belle et plus haute, les cérémonies funèbres diminuèrent d'importance et s'évanouirent de plus en plus.

Cette croyance s'adaptait aux conceptions générales de l'humanité, et comme alors il régnait une grande inégalité entre les hommes, il s'ensuivit que peu d'élus furent admis à atteindre au but suprême.

Les héros couverts de cicatrices seuls entrent dans le ciel, mais non pas d'inutiles ménestrels, dit un poëme du douzième siècle. Tous les autres, même les hommes les meilleurs, sont rassemblés dans un monde inférieur, triste et sans joie.

Parmi les héros troyens, Ménélas seul, comme gendre de Jupiter, entre dans l'Élysée auprès des dieux bienheureux; les autres, Achille lui-même, n'obtiennent après la mort que le morne séjour des enfers. Dans ces imaginations, il n'est point encore question d'une justice mesurant à chacun, après la mort, le bonheur selon le mérite. La triste vie des ombres apparaît comme un mal général et nécessaire que les meilleurs mêmes doivent supporter; seulement, pour les plus méchants, on arrive peu à peu à imaginer des châtiments particuliers; et les élus privilégiés sont seuls enlevés à ce sombre domaine de la mort pour entrer dans la sphère bienheureuse des dieux.

Il arriva naturellement que plus le sentiment général de l'humanité devint vif, plus s'affaiblit la croyance dans la limitation de ce privilége; et plus se reculèrent les bornes de cette limitation, plus on admit d'âmes à pénétrer dans le royaume du ciel, et l'on réserva l'enfer ou monde souterrain pour le peupler seulement des véritables méchants. La fantaisie put alors transformer le triste royaume des ombres en un lieu de torture. A mesure que l'abîme entre le ciel et l'enfer s'agrandit, on ne peupla plus l'un et l'autre que suivant les exigences d'une rémunération vraiment équitable et morale : on sentit alors le besoin d'un royaume intermédiaire pour la purification et le développement des âmes; et c'est dans ce besoin que s'alimenta de préférence l'idée de leur migration. Nous trouvons donc ici la source d'où elle jaillit, et nous nous souviendrons de cette origine en examinant les deux courants principaux dans lesquels les notions de la migration des âmes se sont partagées : d'un côté, leurs voyages loin de notre monde; de l'autre, leur changement de nature dans notre monde. Le premier point de vue a été particulièrement développé dans le système chrétien; le second le fut dans les conceptions brahmaniques et bouddhiques, reproduites aussi sous une forme particulière chez les panthéistes et les matérialistes de l'Occident. Un coup d'œil sur le développement

spéculatif, esthétique, moral et religieux de ces systèmes peut nous rendre compte des traits essentiels par lesquels ils caractérisent l'âme.

Le développement de l'astronomie est devenu d'une importance fondamentale pour la représentation du pèlerinage des âmes après la mort. Avant Copernic elles voyageaient de sphère en sphère dans les cercles du royaume de l'air, en s'élevant vers le céleste empyrée placé au delà; après Copernic se développa la croyance d'une migration des âmes d'astre en astre. La *Divine Comédie* de Dante repose sur la première croyance; la *Messiade* de Klopstock sur la seconde.

L'enfer de Dante est situé dans les profondeurs de la terre. Du milieu de l'Océan, alors encore inconnu, s'élève vers le ciel un cône semblable à une montagne. Cette montagne est le purgatoire, dont l'édifice se décompose en neuf parties. Tout au bas sont les abords où les âmes doivent, pendant un temps déterminé, subir les expiations pour lesquelles elles sont retenues dans le chemin de pénitence. Dans les sept cercles suivants, disposés au-dessus les uns des autres, les âmes se purifient des sept péchés capitaux, jusqu'à ce qu'elles atteignent au sommet de la montagne le terme de leur épreuve à l'ombre du paradis terrestre. Là elles puisent à deux sources l'oubli de leurs fautes et le souvenir de leurs mérites; ainsi purifiées, elles pénètrent dans l'empyrée, ciel de la félicité éternelle. — Pour chacun des degrés de ce développement, l'âme, par une puissance qui lui est propre, revêt l'apparence conforme à cet état.

Fondées sur le système de Ptolémée, d'après lequel la terre est placée au centre, pendant que le monde des brillantes étoiles forme des sphères qui tournent autour d'elle, toutes ces conceptions durent naturellement disparaître lorsque Copernic eut introduit la terre dans le mouvement des planètes, et que Galilée, par l'emploi du télescope, eut montré que les astres sont plus que de simples lumières du ciel, qu'ils sont des corps comme notre terre. Tout cela renversa le rêve primitif du ciel; mais ce vieux rêve, pour se dédommager de la perte de sa fantaisie, anima également le monde nouveau. Il fut même plus facile de supposer les esprits habitant les étoiles, que les sphères de l'air, comme on l'avait fait précédemment. La poésie et la croyance populaire s'emparèrent bientôt de cette conquête de la science nouvelle, et la migration des âmes d'étoile en étoile séduisit un grand nombre d'esprits. En général, on fit dépendre du plus ou moins de moralité de la vie terrestre le choix de l'astre où l'âme de l'homme

devait opérer d'abord sa migration; un petit nombre d'esprits subtils cherchèrent même à désigner spécialement certains astres pour les différents degrés de purification. Feuerbach trouve cette conception de la migration des âmes d'étoile en étoile vide et plate, parce qu'elle ramène le grand et sérieux drame de la nature dans le cercle étroit et mesquin de la vie « économique et philistine »; et que des abîmes de l'univers elle fait des ruisseaux sans profondeur où les individus vont se mirer et cueillir des *vergissmeinnicht*. La nature entière n'apparaît plus que comme un palais bien disposé dans lequel on se promène de chambre en chambre.

Il ne faudrait pas craindre de nous représenter le monde comme un semblable palais, s'il ne se produisait pas contre cette image des considérations plus importantes. Mais l'idée de cette migration des âmes d'étoile en étoile paraît déjà obscurcir l'idée du repos céleste, but de toutes ces migrations; et si l'homme, avec notre haute culture, ne peut, comme l'enseigne la doctrine indienne de Bouddha, chercher dans l'anéantissement de lui-même, dans l'éternel repos du néant, le terme de son développement, on peut se demander pourtant combien d'hommes trouveront le repos où ils aspirent, dans cette migration sans terme et sans arrêt, quoique progressant toujours.

Cette objection ne serait pourtant pas sans réplique; une étoile inconnue pourrait être le terme de notre pèlerinage. Mais il reste une difficulté, c'est d'imaginer, pour s'allier à cette opinion, un moyen convenable de transporter les âmes d'une étoile à l'autre. Avec cette migration nous maintenons les âmes dans le domaine physique, nous devons par conséquent les placer sous ses lois. Mais comment l'âme, revêtue d'une enveloppe sensible, si légère qu'on voudra, se transportera-t-elle d'astre en astre? Semblable à l'ange du *Paradis perdu* de Milton, traversera-t-elle les mondes sur un rayon de soleil? Nous savons que les rayons du soleil emploient des millions d'années à parvenir d'une étoile à une autre. En général, comment un atome, appartenant à la matière sensible, peut-il se mouvoir à travers les espaces interstellaires?

C'est sans doute cette difficulté qui a poussé quelques penseurs de notre temps à revenir à l'adoption d'un royaume intermédiaire des âmes dans le voisinage de notre terre. Hermann Fichte, par exemple, s'en est imaginé un semblable; et il croit qu'il durera jusqu'aux temps d'une transformation divine de toute la nature comme la représente la doctrine chrétienne de la résurrection. D'après son opinion, les âmes continuent à vivre de nouveau comme des êtres formés d'une légère

matière sensible dans le voisinage de notre monde ; et dans la vision et le rêve, on a avec elles des relations qui seront encore d'ici à longtemps peu clairement déterminées. Fechner a émis une semblable manière de voir.

Pour moi, il me semble que cette croyance n'est pas beaucoup moins inquiétante que celle des démons imaginée par les peuples primitifs ; et même cette dernière avait l'avantage d'être une création spontanée de l'instinct humain. Sur les bords du Rhin et en Westphalie, les gens superstitieux croient qu'on ne doit pas fermer brusquement la porte, de peur d'y pincer une âme. La spéculation de Fichte ne nous met pas à l'abri d'une semblable crainte. Si ce royaume matériel des âmes existe ainsi dans notre voisinage, le pasteur de Holstein n'avait pas si grand tort de conseiller à ses paroissiens de ne mettre en terre un cercueil que pourvu d'une cheminée, afin que si l'âme s'était attardée dans le corps, elle pût s'enfuir plus facilement. Contre de pareilles fantaisies physiques sur notre vie future, il existe une ressource dont il faut user, c'est de dire qu'à la mort l'âme sort entièrement des liens de la vie corporelle pour entrer dans le domaine de l'être immatériel qui lui était jusque-là complétement étranger. Mais nous n'avons pas besoin de poursuivre ces vues, qui demanderaient beaucoup de temps pour être éclaircies. Ce retour de la rêverie philosophique, à l'occasion d'un royaume des âmes placé dans le voisinage de la terre, nous conduit plutôt à considérer le second courant suivant lequel se développe la notion de la migration des âmes.

Pour ceux qui croyaient que l'âme demeure sur la terre, il était naturel de supposer que, semblable aux atomes dans les éternelles métamorphoses de la matière, l'âme aussi, dans un continuel changement de demeure corporelle, sort incessamment d'un corps pour entrer dans un autre. Lorsqu'il est question de métempsycose, on comprend d'ordinaire qu'il s'agit de ce changement d'enveloppe.

La croyance au passage des âmes dans des formes successives appartenant au monde terrestre est plus saisissable que ce pèlerinage lointain d'étoile en étoile, et plus intelligible que cette hypothèse d'un royaume des âmes rapproché de nous, à la fois visible et invisible, partout et nulle part. L'âme demeure ainsi, du moins, dans le domaine d'une sphère accessible à notre intuition, et par conséquent il est aisé de comprendre que, dans cette migration, les caprices de la fantaisie se dirigent vers un point beaucoup plus déterminé, et donnent à leurs tableaux des traits moins perdus dans le brouillard et plus près de la nature.

Cette entrée de l'âme dans les formes de la création terrestre est tantôt étendue fort loin, tantôt restreinte à d'étroites limites, soit que les âmes passent tour à tour dans les bêtes, les plantes, les pierres même et les objets inanimés, soit que la migration s'opère par une renaissance successive ne sortant pas de l'espèce humaine.

Qui peut amener l'homme à croire à un exil de l'âme dans les bêtes, les plantes et les objets inanimés? Comment se peut-il qu'il estime assez peu son âme pour l'introduire dans le corps d'un animal, ou pour la loger tristement dans la pierre brute de quelque mur? Comment, enfin, l'esprit de l'homme peut-il ainsi effacer la ligne de démarcation tracée par la nature dans toutes ses créations? Il y est poussé, évidemment, par l'irrésistible penchant de son esprit pour l'unité. Depuis qu'on a philosophé parmi les hommes, ce penchant fut un des plus puissants de la pensée.

Notre esprit cherche l'unité durable, un être qui persiste au milieu des variations multipliées de la vie, et, dans la poursuite des difficultés qui s'accumulent sur ce point, il va d'un extrême à l'autre, soit qu'il sacrifie les idées d'unité à l'affirmation de la pluralité, ou qu'il rejette celle-ci dans l'abîme de l'être unique. La philosophie du brahmanisme adopta cette dernière opinion, et c'est pourquoi la migration des âmes trouva à s'y développer de la façon la plus large, ainsi que plus tard dans le bouddhisme, par l'influence du brahmanisme, auquel ce dernier emprunta en général toutes ses idées sur ce sujet. Chaque chose dans la nature fut animée du souffle de la vie, fut une expression de l'âme universelle, une goutte de l'océan du grand tout; l'animal et la plante, l'homme et la pierre, tout enfin n'était qu'une façon d'être de l'essence unique du monde. Dans une pareille manière de voir, le passage des âmes d'une forme dans une autre avait quelque chose de moins étrange.

Sans aucun doute, comme Aristote l'avait déjà remarqué à l'égard de la théorie platonicienne de la migration des âmes, cette imagination détruisait le lien organique que nous présumons exister entre l'âme et le corps; mais nous connaissons trop imparfaitement ce lien pour trouver incompréhensible que la possibilité d'une autre union ait ses partisans. Pourtant il y a des hommes, en grand nombre, qui croient à la réunion future de notre âme avec le corps plus parfait d'un ange, tout en déclarant contre nature l'entrée de l'âme humaine dans le corps d'un animal.

Le seul point qui serait tout à fait contraire à la nature, c'est que toute union rêvée fût possible, et qu'elle ne dépendît pas des lois de

l'organisme, mais des hasards de la conduite morale des hommes dans cette vie. Et cette infraction aux lois naturelles paraît de plus en plus grande à mesure que l'on étend les limites de la métempsycose.

Mais, à côté de ces difficultés, la migration des âmes dans les bêtes et dans les plantes a un avantage, aux yeux de la spéculation subtile : elle décide ce que l'on doit penser de l'immortalité de l'âme des plantes et des animaux. En effet, la croyance à l'immortalité de notre âme rencontre une difficulté sérieuse dans cette question : Que décider de l'âme des animaux? est-elle immortelle aussi, ou pourquoi ne l'est-elle pas? Quelques-uns, par exemple Leibniz, se sont déterminés à reconnaître aux animaux un droit égal à l'immortalité; d'autres, comme Lotze, ont essayé de répondre à la question, en disant qu'ils conseillaient d'admettre que l'âme qui pendant sa vie aurait mérité l'immortalité serait seule immortelle. Pourtant Lotze confesse qu'il n'est pas du tout certain qu'aucun animal puisse, en se développant, mériter l'immortalité, ni qu'elle soit le partage de tous les hommes sans distinction : il laisse ainsi la question indécise. Qu'il y ait ou non une meilleure solution à donner, en tout cas l'idée de la migration des âmes dans les bêtes et les plantes est une doctrine pour laquelle, du moins, cette difficulté n'existe pas. Ce ne sont point les plantes et les animaux qui meurent : une âme humaine les a traversés; elle continue à vivre autre part, et, pour l'âme spéciale des plantes et des bêtes, il n'en est pas question.

Jamais l'idée abstraite de l'unité de la nature n'eût gagné cette puissance sur l'imagination des hommes, si un jeu de la fantaisie ne l'eût aidée par l'attrait des analogies. L'imagination crée bien moins de nouvelles formes qu'elle ne découvre de rapports cachés dans les formes existantes de la vie réelle. Ainsi, partout, chez tous les peuples de la terre, se développe un penchant à trouver dans les plantes et dans les animaux une représentation symbolique des facultés de l'humanité, et surtout de ses passions. Dans ces rapports, l'intelligence ne trouve qu'une métaphore; les poëtes en ont tiré l'inépuisable richesse des fables d'animaux et le charme de la symbolique des plantes. La fantaisie religieuse a transformé ces analogies en métamorphoses réelles de l'être, et fortifié par là la croyance du passage de notre âme dans les plantes et les animaux. Chez quelques peuples, cette symbolique de la nature a même contribué, bien plus que la pensée de l'unité, à la croyance à une migration des âmes étendue au règne organique tout entier. Et même des peuples comme les Grecs et les Allemands, chez lesquels, à proprement parler, le passage des âmes dans les animaux ne fut

jamais une croyance populaire accréditée, ont admis que, par exception, un pouvoir divin ou magique pouvait opérer une pareille métamorphose des hommes en bêtes. Dans les superstitions populaires de notre temps, la migration de l'âme dans les bêtes s'est maintenue sous cette forme. Mais cette doctrine de l'Orient n'a jamais pénétré bien avant dans les systèmes des peuples occidentaux.

Chez les Grecs, quelques esprits subtils seulement, tels que Phérécyde, Empédocle, Pythagore et Platon, l'adoptèrent en partie sous l'influence de l'Orient. Elle n'est jamais entrée dans la croyance de l'Ancien et du Nouveau Testament, bien qu'il existe des traces de sa notion et de son admission par quelques partisans isolés, même par quelques sectes. D'un autre côté, les cabalistes et les rabbins l'ont développée dans leurs écrits de la façon la plus aventureuse. La doctrine de la migration des âmes a aussi trouvé des partisans dans l'Église chrétienne, à l'origine, jusqu'à ce que le grand concile œcuménique de Constantinople, en l'an 553, l'eût condamnée comme hérétique. Elle reparut plus tard en Italie, chez Giordano Bruno; en Allemagne, chez Van Helmont le jeune; et on la retrouve aujourd'hui sur notre continent aussi bien qu'en Amérique, où elle est apparue à la suite du panthéisme, qui enlève à dessein toute distinction entre les choses, pour les confondre dans un être unique préexistant, ou bien à la suite du matérialisme, qui omet, sans le savoir, toutes les différences, ou qui les convertit en simples distinctions de degré dans la matière. Ou c'est le grossier réalisme des peuples de la nature qui admet que les hommes proviennent des bêtes, ou c'est la fausse spéculation de l'esprit et de la science qui arrive au même but.

Pour les croyances publiques placées entre ces deux extrêmes, la migration des âmes aurait eu peu d'attrait si la fantaisie ne s'en fût pas mêlée, et si elle n'eût servi de lien pour la rattacher au sentiment moral et religieux d'une expiation des fautes commises sur la terre.

C'est là ce qui, avec la symbolique de la nature, a contribué à la puissance morale de l'idée de la migration des âmes, spécialement chez les Indiens. Toute vie est pour la croyance indienne une chute de Dieu, une grossière incarnation de l'âme du monde. L'esprit s'engagea dans la matière; ce fut son péché; et plus il fait cas de la vie matérielle, plus profondément il y descend par expiation. L'existence humaine est une suite de la faute originelle de l'esprit, qui ne peut être expiée que par l'anéantissement de tout charme des sens, par la complète mortification de la volonté propre. Le pénitent indien, qui,

le regard dirigé sur un point de son corps, ne pense à rien qu'au mot *om*, atteint la limite de l'abnégation et retourne à l'unité originaire de l'être divin. Celui qui, au contraire, demeure attaché aux sens, expie ce péché dans une nouvelle vie conforme à sa faute. Son âme, après la mort, monte dans la lune; elle redescend avec la pluie et elle entre dans une nouvelle créature qui est pour ainsi dire sa faute incorporée. Les idées sur la série de ces châtiments sont naturellement fantastiques et arbitraires. Justin martyr avait certes raison quand il soutenait qu'une punition sans le sentiment de la faute à expier, et dans une situation encore plus favorable au péché, doit en tout cas manquer son but de perfectionnement. Lorsqu'un homme est changé en tigre à cause de sa fureur coupable, il y a peu d'apparence qu'il apprendra comme tigre à apaiser cette même fureur.

Toutefois, si folle qu'ait été dans certains cas la peinture des châtiments dans la migration des âmes, si grands qu'aient été les abus que les prêtres ont faits de cette croyance pour effrayer le peuple, il y a pourtant au fond une véritable idée morale : le sentiment de la faute et de son expiation; et l'on ne peut méconnaître que cette idée, précisément chez le peuple indien, a exercé une grande influence morale. Nous devons donc convenir que, comme toutes les erreurs qui ont trouvé un crédit général, celle-ci avait aussi son côté vrai.

Mais les idées s'enchaînent, et comme le mensonge, toute erreur en amène d'autres. Ainsi, la doctrine de la migration des âmes après la mort se rencontre ordinairement, sinon toujours, en société avec l'idée d'une vie antérieure à l'existence terrestre. Les motifs qui conduisent à l'adoption de cette dernière sont, comme pour la migration des âmes après la vie terrestre, spéculatifs, moraux et religieux, et la migration qui coïncide avec elle se borne ordinairement à une renaissance dans l'espèce humaine. Dans l'antiquité la plus reculée de certains peuples, mais particulièrement dans des temps plus récents, telle a été la forme préférée de la doctrine de la migration des âmes.

Les philosophes pensent que l'âme est immortelle parce qu'elle est un être simple, et que rien de simple ne peut être anéanti. Cette preuve s'applique au temps qui précède comme à celui qui suit la vie : donc, non-seulement notre âme existera toujours, mais elle a toujours été. Une croyance morale et religieuse trouve également dans cette supposition la seule explication de l'inégalité de la naissance et de la destinée des hommes. Comment se fait-il que la nature ait désigné pour la faute

et pour le malheur certains hommes plutôt que d'autres? La bonté de Dieu devait les destiner tous au même bonheur. La doctrine chrétienne du péché originel n'en donne pas une explication suffisante, car elle ne conduit qu'à l'admission d'un partage égal de la faute entre tous les hommes, tandis qu'il s'agit d'expliquer pourquoi la nature et la vie donnent à un homme plus d'entraînement vers le mal qu'à un autre. Le problème n'est résolu, ainsi le pensent des chrétiens mêmes, comme Müller, Rückert et autres, qu'en admettant que l'homme a déjà vécu une fois; que les suites de la faute antérieure s'étendent jusqu'à la vie présente, et qu'ainsi s'explique l'inégalité de la destinée des hommes. D'après cette doctrine, l'homme ne commence donc pas sa migration dans cette vie; il est déjà en voyage depuis l'éternité. Il est clair que cette doctrine se trompe si elle pense allier avec ces notions l'idée d'un châtiment correctif, car une punition dont on ignore le motif perd sa puissance améliorante : or, notre sentiment actuel témoigne que nous ne savons rien à cet égard. Néanmoins elle peut expliquer ce qu'elle est appelée à expliquer, c'est-à-dire les inégalités de la vie terrestre. Celles-ci sont pour elle les suites nécessaires d'une vie antérieure, que l'homme ait conscience de les éprouver comme châtiment ou non. Nous avons alors devant nous les différents stades d'un développement de l'âme dans lequel chaque pas rétrograde n'est qu'apparent; en réalité, il ne s'agit que d'un progrès de renaissances dans ce monde ou dans les autres.

C'est sous cette forme que Lessing a cru à une renaissance des hommes dans l'humanité; et c'est aussi sous cette forme que de nos jours, en France, en Amérique et aussi en Allemagne, la croyance à la migration des âmes a reparu, et qu'on a cherché à la rendre vraisemblable par les faits.

Lessing part de ce principe que la nature ne procède pas par bonds, mais que partout elle offre un développement progressif. Il demande alors : comment donc l'homme commencerait-il son développement avec cinq sens? N'est-il pas plus vraisemblable qu'il a déjà auparavant vécu une vie avec un moins grand nombre de sens, et qu'il a parcouru les degrés de leur évolution? N'est-il pas aussi vraisemblable que dans une vie future un sixième sens s'ajoutera aux cinq que nous avons? Nous ne pouvons pas répondre actuellement par des faits contradictoires à ces questions oiseuses. Seulement, pour montrer combien en général on est peu disposé à admettre un tel progrès de nos sens, il suffit d'observer que d'autres en ont cherché la perfection dans la forme contraire, c'est-à-dire en rapportant à une seule espèce

d'intuition les perceptions des divers sens, comme on prétend qu'il arrive chez les voyants. On se trouve ainsi placé sur un terrain où les hypothèses opposées se combattent, et où chacun peut à son gré adopter l'une ou l'autre, ou les rejeter toutes deux.

Et c'est ce qui paraît être le meilleur parti, en réservant seulement l'examen possible d'autres faits qui rendraient vraisemblable un voyage des âmes dans la longue série des générations humaines. En effet, on s'appuie encore sur cette considération : entre les morts et les naissances il y a un certain équilibre[1], comme si, en quelque sorte, un homme devait d'abord expirer, pour qu'il pût y avoir une naissance dans un nouveau corps; on insiste sur ce que, comme le prouve la statistique des penchants et des crimes, une certaine symétrie de qualités règne dans l'humanité, comme si c'était toujours les mêmes âmes qui vécussent; on généralise cette expérience apparente, pour établir la thèse que rien de nouveau n'arrive sous le soleil; que l'histoire n'offre qu'une éternelle identité de faits, seulement avec un changement de personnages qui successivement viennent reprendre le rôle de ceux qui se retirent de la scène du monde. L'histoire jouerait toujours la même pièce; on pourrait tout au plus remarquer une gradation dans certains actes, — ceux où apparaissent les grands esprits; — et précisément, ce retour périodique des grands esprits démontre que pour la vie commune intellectuelle de l'humanité, la matière épuisée de l'âme doit se retremper d'une certaine façon, ou qu'il n'y a qu'un nombre limité d'atomes, d'âmes douées ainsi au plus haut degré. Naturellement on n'a pas manqué de croire reconnaître les traces de ce retour. Les cabalistes ont eu recours à un étrange mysticisme des lettres : dans les trois lettres *Aleph, Daleth* et *Mem*, du nom d'Adam, ils trouvent l'indication qu'Adam a reparu dans David, et qu'il reviendra dans le Messie. Le peuple croyait revoir dans le Christ le prophète Élie, et Hérode le prenait pour Jean-Baptiste. Mais qu'y a-t-il de plus dans ces présomptions que des enfantillages mystiques, ou qu'une pure matérialisation de la ressemblance réelle ou apparente des êtres, de même que dans la matérialisation symbolique des passions humaines au sein des bêtes et des plantes?

Le seul fait décisif, dans cette question, serait le souvenir précis des phases de ce développement antérieur. Aussi les partisans de la doctrine de la préexistence ont-ils eu cette prétention. Bouddha embrassait

[1] Cette opinion appartient à Schopenhauer.

d'un coup d'œil l'ensemble de ses existences antérieures. Pythagore affirmait qu'il avait vécu en Phrygie sous le nom de Midas; qu'il avait été Euphorbe que blessa Ménélas; et il reconnut, dans le temple de Junon à Argos, le bouclier qu'il portait alors. Dans le récit que fait Philostrate de la vie d'Apollonius de Tyane, il est souvent question de pareilles reconnaissances de personnes qu'il aurait connues dans sa vie précédente. Seulement ces exemples d'une mémoire précise de quelques hommes ont véritablement le caractère d'une fantaisie capricieuse, et personne excepté eux n'a eu confiance dans la véracité de ces souvenirs. C'est pourquoi l'on comprend que les partisans de la préexistence, pour la prouver, attachent toujours beaucoup de valeur aux pressentiments indéterminés, qu'ils supposent se manifester chez beaucoup d'esprits. On a fréquemment l'idée d'avoir déjà vu ceci ou cela. Ainsi, Schubert dit dans son *Histoire de l'âme* : « Il me semble souvent, dans mon for intérieur, croire me souvenir d'un jour que je n'ai point vu avec mes yeux d'à présent, mais avec d'autres. » Et Lichtenberg, dans sa *Caractéristique du moi*, dit : « Je ne puis m'enlever cette idée, que j'ai été mort avant de naître. » Schelling et encore quelques autres ont affirmé avoir éprouvé un sentiment semblable, et nous-mêmes, ou du moins quelques-uns parmi nous, ne pouvons disconvenir que certaines impressions de la vie ne nous apparaissent pas comme nouvelles, et qu'il nous semble avoir ressenti déjà auparavant ce qui nous arrive. Il peut paraître oiseux qu'on fasse de ces manifestations de l'âme un objet d'étude, et pourtant c'est le seul moyen de s'éclairer sur sa nature.

Moi-même je n'ai pas craint d'examiner quelquefois les impressions de cette sorte que j'ai ressenties avec une fréquence maladive, et je me suis bientôt convaincu combien peu ces cas sont propres à confirmer ce qu'on s'imagine ressentir. Habituellement ce sont de petites choses que l'on croit avoir déjà vues ou entendues; de petites choses, il est vrai, mais qui, en un instant, prennent des proportions surprenantes. Si l'on s'observe sévèrement, on éprouve que la première impression fait un instant place à la surprise, et qu'on la reçoit ensuite comme pour la seconde fois; puis apparaît, probablement par suite de cette double impression, le sentiment confus de la recevoir pour la seconde fois, et l'idée obscure qu'on l'aurait déjà reçue. Si l'on examine les impressions elles-mêmes, on reconnaît communément combien peu elles sont propres à faire croire à la vérité de ce pressentiment. On voit un chemin de fer pour la première fois, l'impression de la surprise se fait sentir, et l'on croit qu'on l'a déjà vu. Pourtant nous

savons bien que les chemins de fer n'existaient pas avant notre naissance. On rencontre fréquemment de semblables impossibilités dans ces prétendus pressentiments, et en tout cas on a généralement devant soi des tableaux dont on peut facilement avoir vu les analogues, ou qu'on s'est représentés dans les fantaisies du rêve.

Ainsi s'évanouit la preuve du souvenir pour établir la préexistence de notre âme; et le manque de ce souvenir s'élève bien plutôt contre l'admission de ces obscurs pressentiments; c'est même un des principaux argument pour prouver le contraire.

Que répliquent cependant les partisans de la préexistence à cette preuve contraire tirée du manque de souvenir? Drossbach, nouveau partisan de la doctrine, et qui a écrit un livre sur la persistance de l'âme, fait la réponse la plus singulière. Il admet que dès l'origine il y eut un nombre déterminé d'atomes animiques. Ils devaient tous avoir vécu une fois avant que la série recommençât. Or, si on considère combien de pareils atomes d'âmes peuvent trouver place dans un pied cube, on peut concevoir l'inépuisable provision qui s'en trouve sur notre terre, et en conclure que jusqu'à présent aucune âme n'en est arrivée à retrouver une seconde vie terrestre.

Plus généralement on répond que la mémoire n'est pas ce qu'il y a de meilleur dans l'homme. P. Leroux ne la considère pas comme une faculté essentielle de l'âme; il croit que plus d'une impression pénètre en nous et y exerce son influence sans que nous nous en souvenions. L'âme emporte de cette vie une impression, une disposition pour une vie ultérieure. Vouloir plus, prétendre conserver tout le trésor des connaissances conscientes, c'est une espèce d'avarice qui ne consentirait pas à se séparer de ce qu'elle a amassé une fois. Mais ce trésor serait un fardeau, et notre souvenir un supplice. Le voyageur fatigué seul regarde en arrière; celui qui se sent plein de courage et d'entrain ne regarde qu'en avant. Les anciens avaient donc raison de boire après la vie l'oubli dans le Léthé. Un autre Français, J. Reynaud, parle aussi de la trace ignorée que laisse l'impression; mais, s'écartant de P. Leroux, il trouve dans cette facilité d'oublier de l'âme humaine un signe qu'elle n'est encore qu'à un degré peu élevé de son développement. Un jour, à la fin de son voyage, l'âme verra soudain s'illuminer tout le chemin qu'elle aura parcouru. Comme une fusée qui monte invisible dans l'air et lance tout à coup sa gerbe d'étincelles, ainsi doit briller un jour subitement la lumière longtemps dissimulée de nos souvenirs.

Accordons aux partisans de la préexistence que leur conception est possible, mais pour quel motif ne la partageons-nous pas ?

Pour un très-simple, c'est qu'elle ne satisfait pas le sentiment d'où jaillit chez l'homme la croyance à l'immortalité. L'âme humaine n'a pas besoin d'une prolongation de durée à tout prix; un éternel changement de forme, semblable à l'éternel mouvement des atomes matériels, ne suffit pas à son désir : elle veut, après la mort, une nouvelle vie consciente, qui soit une véritable continuation de sa vie terrestre et de sa conscience d'elle-même.

On se trompe donc en pensant consoler l'âme avec cette apparence de durée qui n'aurait de l'immortalité que le nom, lorsqu'on retire à l'âme ce qui est son essence même, la conscience de son moi. Si telle est la simple croyance de la grande majorité du genre humain, et si tous les doutes sur la réalité de cette croyance se ramènent au préjugé que quelque autre opinion serait moins difficile à admettre, que devons-nous penser alors des erreurs que nous venons de parcourir et auxquelles la raison et la fantaisie ont toujours été amenées dès qu'elles ont cherché à se faire une image saisissable du contenu de la croyance à l'immortalité ?

Sans doute on est prêt à répondre souvent que ce sont là des rêves, un jeu futile de la fantaisie des esprits inoccupés, de folles subtilités philosophiques, qui ne tourmentent point les intelligences saines. Ceux qui parlent ainsi ont raison dans un certain sens, mais j'aurais perdu mon temps si le lecteur n'avait reçu que cette impression de mon travail.

On peut donc considérer les systèmes de la migration et de la préexistence de l'âme comme des erreurs de l'esprit humain, de séduisants non-sens, enfantés par la fécondité rêveuse de la fantaisie; mais il ne faut pas oublier que l'on trouve là pourtant un tissu de pensées ayant une liaison caractéristique. Le réseau en était artificiel, mais il était habilement tissé. Comme dans une véritable étoffe, les fils étaient bien liés les uns aux autres. C'était l'œuvre des facultés les plus subtiles de l'esprit humain, une trame dont on doit admirer la finesse lors même qu'on serait obligé de la rompre pour ne pas y rester prisonnier.

Mais si l'esprit humain s'épuise à tisser des réseaux qu'il faut déchirer ensuite, ne vaudrait-il pas mieux qu'il renonçât à ce travail ? Sans doute. L'esprit humain a cherché en vain jusqu'ici à se tracer un tableau satisfaisant de la vie future, et il paraît sage qu'il ne renouvelle pas l'expérience. Mais renoncera-t-il pour cela à croire à l'im-

mortalité? S'il cesse de tisser cette étoffe, parce qu'elle ne vaut rien, renoncera-t-il pour cela à sa faculté de tisser?

La croyance humaine à l'immortalité deviendra sûre et libre, lorsqu'on aura renoncé à toute tentative de se représenter par une image saisissable la vie éternelle de l'âme. Elle sera alors ce qu'elle peut être, un pressentiment du supraphysique au sein de la vie physique. Les hommes sont dans cette situation particulière de voir clairement les limites de leur connaissance actuelle, et de se dire cependant qu'un être autrement organisé pourrait connaître ce qu'il y a au delà de ces limites. Le monde est plein d'énigmes pour nous, nous avons parfaitement la conscience que ces énigmes demeureront éternellement insolubles pour la conception humaine; cependant nous désirons une solution, nous souhaitons un état dans lequel cette puissance nous soit donnée. Aucun des êtres connus ne paraît être dans cette situation; pouvons-nous supposer, par exemple, que l'animal se dit: « Dans tout qui ce arrive, tu ne vois qu'une succession de faits, mais il doit y avoir une conception pour laquelle cette succession apparaisse comme un rapport de cause et d'effet. Ainsi pense certainement l'homme, et toi aussi tu deviendras homme à ton tour. » Aucun animal n'a sans doute de pareilles idées. Mais l'homme, quoique emprisonné dans la matière, jette sans cesse un regard sur le domaine fermé pour ses yeux. Et il n'y aurait pas là une tendance de la nature vers un état de compréhension plus élevée? Il ne s'y révèlerait pas un signe que notre croyance à la durée de l'âme a en soi quelque chose de légitime et de vrai?

Nous sommes de cet avis; nous ne trouvons pas à la vérité dans ces considérations une preuve incontestable, mais nous y voyons la seule confirmation possible et nécessaire de la croyance à l'immortalité qui a ses racines dans notre âme. Qu'elle s'appuie sur ce soutien seul, et elle sera à l'abri contre toute défaite; autrement elle est obligée d'en appeler au secours douteux de la philosophie et aux images de la fantaisie, si confuses et si facilement effacées. Aux yeux du préjugé, c'est compromettre ses intérêts. Au penseur réfléchi seul, ces erreurs de la raison apparaîtront sous un autre jour.

Il sait que l'esprit humain ne gagne la résignation à son ignorance qu'à force de méditation et de travail, et il comprend que la plupart des hommes ne peuvent résister au désir de soulever le voile, comme fit le jeune homme de Saïs. On ignore ce qu'il vit, mais on sait que ce qu'il vit le rendit malheureux. Nous ignorons si ceux de nous qui ont prétendu avoir regardé derrière le tableau de l'immortalité ont vu juste, mais nous savons que jusqu'ici aucun de ces prétendus

regards n'a donné de satisfaction suffisante et durable à l'esprit de l'homme. Il faut donc blâmer la tentative de soulever le voile du mystère, mais voir dans l'effort trompé plus qu'un badinage oiseux, et y reconnaître le témoignage de notre entraînement intérieur vers ce mystère suprême. Les erreurs mêmes de la doctrine de la migration des âmes et de la préexistence nous montrent par quelles fortes racines la croyance à l'immortalité plonge au fond de nos âmes.

(*Traduit de l'allemand par* Ch. Adam.)

L'*ALCESTE* DE GLUCK.

La question du vieux répertoire à l'Opéra. — Notes historiques sur ALCESTE. *— L'œuvre et ses nouveaux interprètes. — Examen du système de musique dramatique de Gluck. — De la reprise des opéras de Gluck.*

SECOND ARTICLE[1].

V.

Ce n'est pas sans une appréhension respectueuse que j'aborde certaine grosse question hardiment inscrite dans le sommaire de cette étude : *Examen du système de musique dramatique de Gluck.* — Quelles sont donc au juste les théories de Gluck? Il va nous les exposer lui-même dans la préface de son *Alceste.* On n'a jamais pu dire un mot de lui sans invoquer cette fameuse préface; voici l'occasion ou jamais de la citer. C'est un manifeste, et des plus superbes. On y retrouve quelque chose de la mâle franchise et de la fierté de Corneille, lorsqu'il faisait lui-même les *Examens* de ses pièces :

« Lorsque j'entrepris de mettre en musique l'opéra d'*Alceste,* je me proposai d'éviter tous les abus que la vanité mal entendue des chanteurs et l'excessive complaisance des compositeurs avaient introduits dans l'opéra italien, et qui du plus pompeux et du plus beau de tous les spectacles en avaient fait le plus ennuyeux et le plus ridicule.

» Je cherchai à réduire la musique à sa véritable fonction, celle de seconder la poésie pour fortifier l'expression des sentiments et l'intérêt

[1] Voir la livraison du 15 novembre 1861.

des situations, sans interrompre l'action et la refroidir par des ornements superflus; je crus que la musique devait ajouter à la poésie ce qu'ajoutent à un dessin correct et bien composé la vivacité des couleurs et l'accord heureux des lumières et des ombres, qui servent à animer les figures sans en altérer les contours. Je me suis donc bien gardé d'interrompre un acteur dans la chaleur du dialogue pour lui faire attendre une ennuyeuse ritournelle, ou de l'arrêter, au milieu de son discours, sur une voyelle favorable, soit pour déployer, dans un long passage, l'agilité de sa belle voix, soit pour attendre que l'orchestre lui donnât le temps de reprendre haleine pour faire un point d'orgue.

» Je n'ai pas cru non plus devoir ni passer rapidement sur la seconde partie d'un air, lorsque cette seconde partie était la plus passionnée et la plus importante, afin de répéter régulièrement quatre fois les paroles de l'air, ni finir l'air où le sens ne finit pas, pour donner au chanteur la facilité de faire voir qu'il peut varier à son gré, et de plusieurs manières, un passage. Enfin, j'ai voulu proscrire tous ces abus contre lesquels, depuis longtemps, se récriaient en vain le bon sens et le bon goût.

» J'ai imaginé que l'ouverture devait prévenir les spectateurs sur le caractère de l'action qu'on allait mettre sous leurs yeux, et leur en indiquer le sujet; que les instruments ne devaient être mis en action qu'en proportion du degré d'intérêt et de passion, et qu'il fallait éviter surtout de laisser dans le dialogue une disparate trop tranchante entre l'air et le récitatif, afin de ne pas tronquer à contre-sens la période, et de ne pas interrompre mal à propos le mouvement et la chaleur de la scène.

» J'ai cru encore que la plus grande partie de mon travail devait se réduire à chercher une belle simplicité, et j'ai évité de faire parade de difficultés aux dépens de la clarté : je n'ai attaché aucun prix à la découverte d'une nouveauté, à moins qu'elle ne fût naturellement donnée par la situation et liée à l'expression; enfin, il n'y a aucune règle que je n'aie cru devoir sacrifier de bonne grâce en faveur de l'effet.

» Voilà mes principes; heureusement, le poëme se prêtait à merveille à mon dessein. Le célèbre auteur de l'*Alceste* (le poëte Calzabigi), ayant conçu un nouveau plan de drame lyrique, avait substitué aux descriptions fleuries, aux comparaisons inutiles, aux froides et sentencieuses moralités, des passions fortes, des situations intéressantes, le langage du cœur et un spectacle toujours varié Le succès a justifié

mes idées, et l'approbation universelle, dans une ville aussi éclairée, m'a démontré que la simplicité et la vérité sont les grands principes du beau dans toutes les productions des arts.... »

Ajoutons ce passage d'une lettre de Gluck insérée dans le *Mercure*, février 1773 :

« L'imitation de la nature est le but reconnu qu'ils doivent se proposer; c'est celui auquel je tâche d'atteindre. Toujours simple et naturel autant qu'il m'est possible, ma musique ne tend qu'à la plus grande expression et au renforcement de la déclamation de la poésie. C'est la raison pour laquelle je n'emploie pas les trilles, les passages ni les cadences que prodiguent les Italiens. Leur langue, qui s'y prête avec facilité, n'a donc à cet égard aucun avantage pour moi. Elle en a sans doute beaucoup d'autres; mais, né en Allemagne, quelque étude que j'aie pu faire de la langue italienne, ainsi que de la langue française, je ne crois pas qu'il me soit permis d'apprécier les nuances délicates qui peuvent faire donner la préférence à l'une des deux, et je pense que tout étranger doit s'abstenir de juger entre elles. Mais ce que je crois qu'il m'est permis de dire, c'est que celle qui me conviendra le mieux sera celle où le poëte me fournira le plus de moyens variés d'exprimer les passions. C'est l'avantage que j'ai cru trouver dans les paroles de l'opéra d'*Iphigénie*, dont la poésie m'a paru avoir toute l'énergie propre à m'inspirer de la bonne musique.... » — « Quelque talent qu'ait le compositeur, il ne fera jamais que de la musique médiocre si le poëte n'excite pas en lui cet enthousiasme sans lequel les productions de tous les arts sont faibles et languissantes.... »

Voilà les idées du théoricien.

Je ne voudrais pas m'arrêter trop longtemps à relever les inconséquences, heureuses ou malheureuses, que le grand musicien a commises à l'égard de ses principes. Par exemple, y est-il bien fidèle lorsqu'il emploie, à l'abus, dans les airs la forme du rondeau, lorsqu'il reprend des phrases et des périodes entières, tout comme le *maestro* italien le plus complaisant pour sa musique, et lorsqu'il répète trois ou quatre fois les mêmes mots? Il faut avouer qu'on a été en général bien plus sévère sur ce point depuis lui. — Y a-t-il un si grand dédain des règles dans cette ordonnance symétrique qu'il impose à la composition d'un air, d'une scène, d'un acte? — Avait-il un si farouche respect du drame quand il arrangeait pour ses opéras nouveaux de Paris des morceaux empruntés à ses opéras italiens? C'est un fait notoire que son *Telemacco*, sa *Clemenza di Tito*, son *Paride*, ont été dévalisés par lui au profit d'*Alceste*, des deux *Iphigénie* et surtout d'*Armide*, qui possède

cinq morceaux italiens ainsi appropriés. Il ne faudrait pas tant crier contre les pastiches de Rossini.

Est-il bien sûr aussi que la vérité d'expression des tragédies antiques s'accommode de ces menuets chantés et dansés, de cette gaieté qui trahit souvent l'influence ambiante du style Pompadour, et enfin de ce ton de galanterie qui perce dans certains airs d'*Alceste*, et qui se rencontre plus fréquemment dans *Armide* et *Iphigénie en Aulide?*

Il y aurait conscience à trop appuyer sur ce dernier chef. Quel artiste, quel poëte, en voulant exprimer les choses d'une époque lointaine, n'y a pas plus ou moins mêlé le ton et le goût de son temps? J'aime mieux proclamer, au contraire, que Gluck a débarrassé en grande partie la tragédie des fadeurs galantes qu'y avaient mises Racine et toute l'école française du dix-septième et du dix-huitième siècle, et qu'il est infiniment plus près qu'eux de la vérité antique. Gluck n'était pas, comme Racine, un poëte de cour; il avait le cœur et le génie bien autrement indépendants; enfin il avait fait une étude plus sincère et plus personnelle des auteurs de l'antiquité. C'était à quarante ans qu'il avait entrepris d'apprendre les langues anciennes et s'était mis à se nourrir de Virgile, de Sophocle et d'Homère. Aucun moderne et dans aucun art n'a égalé l'admirable sentiment de l'antique qui respire dans la scène du temple de l'*Alceste*, et dans presque tout *Orphée*, et dans les airs d'Agamemnon, et dans mainte scène d'*Iphigénie en Tauride*. Gluck était pénétré de la sainte majesté des temples hellènes; il avait entrevu les suavités des champs élyséens et les horreurs du Tartare; il a noté juste le cri des Furies, et il a été convaincu de l'implacable cruauté de ces *Divinités du Styx*, *pâles compagnes de la Mort*, qu'invoque et défie son Alceste.

Je ne lui marchande pas l'admiration; mais qu'il me soit permis de faire des réserves sur certains points. Gluck a eu mille fois raison de réagir contre les abus de l'opéra italien, qui sacrifie volontiers le sens des paroles et les vraisemblances de l'action dramatique pour développer exclusivement les beautés du chant et faire valoir le talent des virtuoses. Mais il est tombé dans l'excès opposé, en s'imaginant que le compositeur n'a rien à désirer qu'une bonne tragédie ou un bon drame, et que sa musique ne devra « tendre qu'au renforcement de la déclamation de la poésie ». Voilà un principe parfaitement faux; il va tout bonnement (et Gluck y était bien un peu arrivé) à tuer le chant par la déclamation, déclamation qui serait d'autant moins musicale que l'on serait plus conséquent avec le principe; car enfin l'on en viendrait à trouver que le meilleur et le plus sûr moyen de ne point gâter

l'exacte et véritable expression du dialogue scénique, ce serait de n'y pas mettre de musique du tout. « C'est un grand et beau problème, s'écrie Rousseau, de déterminer jusqu'à quel point on peut faire chanter la langue et parler la musique. » Il faudrait d'abord convenir que cette alliance ne peut être qu'un compromis, jamais une fusion parfaite, car les lois de la musique ne sont pas celles de la poésie; les lois de l'opéra ne sont pas celles du drame. Dans un genre d'ouvrage qui est un compromis de la musique et de la poésie, il faut que l'une et l'autre se fassent des concessions. Eh bien! en rivant la musique à l'expression stricte des paroles, vous la ruinez, et non-seulement vous l'empêchez de développer les beautés qui lui sont propres et essentielles, mais, entendez bien ceci, vous la privez même des plus grandes ressources qu'elle ait pour l'expression dramatique. Je m'explique.

Le chant n'a pas besoin de l'intermédiaire du langage pour le sentiment et la passion; la musique instrumentale le prouve déjà en exprimant de la façon la plus vive et la plus complète toutes les émotions de l'âme; — je ne dis pas les idées, ni les faits, ni les couleurs, ni rien de ce qu'on a voulu quelquefois y mettre, je dis les émotions. Et j'irai plus loin : la musique est peut-être en communion plus immédiate et plus intime avec le cœur humain que la poésie, le drame, la littérature en général, qui ne peuvent exprimer un *sentiment* qu'à travers une *idée*. Les sentiments se traduisent bien en idées dans notre âme, lorsqu'elle est encore relativement calme; mais si la passion s'emporte, si le sentiment, quel qu'il soit, —joie, douleur, espérance, mélancolie, pitié, colère, — s'exalte et déborde, les idées alors se brouillent et s'effacent, on ne cherche même plus les expressions; enfin la parole manque..., et quand la parole manque, c'est justement là que le chant peut commencer, c'est alors que peut s'élancer et s'épanouir la mélodie dramatique, l'air, la cavatine. Et peu importent alors telles ou telles paroles : qu'on entende seulement de temps à autre un mot ou deux : *regrets, adieu, mère, amant*..., qui rappellent un peu la situation, il n'en faut pas davantage; si la versification est belle, tant mieux; mais si elle ne l'est pas, on n'y prendra pas garde en cette vive effusion du sentiment. Bien maladroit serait le compositeur de se croire obligé de suivre à la lettre des vers de parolier; que deviendrait l'inspiration, dans cette contrainte? C'est au parolier à modifier sa strophe, ou même à la bâtir après coup sur l'*aria;* sa gloire reste assez grande d'avoir fourni le sujet, les situations, et de beaux vers pour le récitatif et le dialogue.

Il ressort, je crois, de ce qui précède que les *cantabili*, les cavatines et les airs sont aussi fondés en nature et en raison que la déclamation chantée; j'ajouterai qu'il y a, depuis le simple récitatif jusqu'au grand air, des degrés et des nuances presque indéfinis dont on doit également tirer parti dans un opéra. C'est justement parce que les émotions de la musique sont les plus vives qu'elles ont le plus besoin d'être variées; notez bien que cette diversité de formes musicales, que comporte le sentiment dramatique, concorde parfaitement avec le besoin impérieux de variété qu'éprouvent nos organes pour suivre avec plaisir et sans fatigue un spectacle de trois ou quatre heures de durée.

Tous les grands compositeurs ont compris cela, et Gluck lui-même, mais un peu moins que les autres. Soit que l'inspiration mélodique lui ait naturellement fait défaut, soit qu'il l'ait tuée en lui, en la soumettant au régime trop rigoureux de ses théories, toujours est-il que sa musique ne chante guère; elle parle et crie. C'est presque exclusivement de la *musique d'accent*, de la mélopée, du récitatif plus ou moins chantant. Sa mélodie prend rarement l'essor; étroitement liée aux paroles, son rôle se réduit à les accentuer, à faire jaillir du mot la note juste. Gluck est sublime pour cela. A mon goût, un beau récitatif vaut un bel air; mais il faut chanter aussi, et il y a certaines situations du drame où il le faut absolument : abstraction faite des paroles, la musique est là, prête à exprimer par elle-même tous les sentiments possibles, avec ses mouvements mélodiques et harmoniques, ses modulations, ses rhythmes. Il n'y a pas jusqu'à certains ornements nobles du chant qui ne me semblent très-admissibles dans l'opéra : un trille ou une roulade bien placée, un chant vocalisé en force, comme le sublime *Trema il tempio*, de *Semiramide*, ne gâtent pas beaucoup plus la vérité dramatique que les sempiternelles *appogiature* de Gluck.

Il y a un passage bien curieux dans le premier livre des *Essais sur la musique*, de Grétry : « Lorsque j'entendis le premier ouvrage de Gluck, je crus n'être intéressé que par l'action du drame, et je disais comme vous : *Il n'y a point de chant*. Mais que je fus heureusement détrompé en sentant que c'était la musique elle-même qui était devenue l'action qui m'avait ébranlé.... — « *Vous avez eu le courage d'oublier » que vous êtes musicien pour être poëte*, » me disait le prince Henri de Prusse en sortant d'une représentation de *Richard Cœur de lion*. C'est surtout à Gluck qu'un tel compliment aurait pu s'adresser. Qui mieux que lui a senti qu'il n'est point d'intérêt sans vérité, et point de vérité sans sacrifice? » Tout cela est bien, si ce n'est pas la musique elle-

même qui est sacrifiée. Or il est certain que Gluck, égaré par son système, avait fini par se donner peur à lui-même de la musique. Il disait souvent : « Avant d'entreprendre un opéra, je ne fais qu'un vœu, c'est d'oublier que je suis musicien; » — et dans une lettre au bailli du Rollet : « J'ai employé le peu de suc qui me restait pour achever l'*Armide*. J'ai tâché d'y être plus peintre et plus poëte que musicien; » — et quand on le priait d'ajouter un air à une partition : « Pas une note de plus! *Questa opera puzza già di musica.* » Heureusement qu'il est resté musicien malgré lui, et quelquefois musicien admirable, comme dans l'air de Renaud, par exemple, et dans l'accompagnement admirable du cantabile d'Alceste : *O dieux, soutenez mon courage,* dans le premier et dans le dernier air d'*Orphée*, et dans vingt endroits.

J'ai parlé tout à l'heure des *appogiature* dont Gluck a en quelque sorte capitonné tous ses chants. On aimerait à se représenter ce farouche partisan du strict ajustement de la note sur le mot comme un parfait prosodiste. Le bailli du Rollet, dans la lettre qu'il écrivit au directeur de l'Opéra pour lui annoncer la venue du grand compositeur allemand, le présentait ainsi : « Il en connaît (de la langue française) toutes les finesses, et surtout la prosodie, dont il est très-scrupuleux observateur. » Il faudrait pourtant dire une fois pour toutes que ces appogiatures de Gluck changent la quantité et le genre des mots qui sont le plus masculins par la désinence; on dirait qu'il n'y a que des rimes féminines dans Gluck. Un seul exemple emprunté à l'*Alceste :*

Ah! malgré m*oi-a*, mon faible cœur partage
Vos tendres pl*eu-eurs*, vos regrets si touchants,
Et je sens b*ien-in* en ces cru*è-els* instan*-ants*
Que j'ai besoin*-in*....

A prendre les choses à la rigueur, ce sont autant de fautes de prosodie. On est bien plus sévère aujourd'hui — même ces deux maîtres étrangers qui nous ont fait l'honneur de choisir notre langue pour écrire leurs plus beaux chefs-d'œuvre, Rossini et Meyerbeer. Quelle exactitude et quelle vérité d'expression dans les récitatifs des *Huguenots* et de *Robert!* Meyerbeer a le plus grand respect du sens et de la forme des paroles; ce zèle est bien plus constant et soutenu chez lui que chez Rossini; mais quand ce dernier veut s'en donner la peine, il écrit des récitatifs comme ceux d'Arnold avant ses deux duos du premier et du deuxième acte, qui sont tout simplement les suprêmes modèles de la prosodie musicale française et de la grande musique récitative.

Malgré tant de beaux accents, les récitatifs de Gluck n'échappent

pas toujours à la monotonie; et cette monotonie vient surtout de la pauvreté de l'harmonie, qui se réduit à quatre ou cinq modulations trop connues et trop prévues. Et malheureusement il n'y a pas lieu d'absoudre Gluck en considération des progrès que l'art musical a faits depuis lui; il a été jugé de son temps à peu près comme aujourd'hui. Rousseau lui reprochait aussi « une harmonie un peu monotone »; il l'exhortait « à ne pas trop se prévenir pour la déclamation », et il lui fait même une longue et doctorale leçon sur les trois genres d'harmonie, sur les rhythmes, et sur la division d'un opéra en récitatif simple, récitatif obligé et airs (c'est la coupe réglementaire de l'opéra italien depuis Pergolèse jusqu'à Rossini; Rousseau proposait d'y ajouter la simple déclamation, accompagnée de symphonie : c'est ce que nous appelons aujourd'hui, dans la langue technique de l'opéra, *mélodrame*). Quoi qu'il en soit de ces observations théoriques de Rousseau, où l'on trouve d'excellentes choses, elles prouvent que du temps même de Gluck on l'accusait de ne pas user de toutes les ressources de son art. Ce n'est pas qu'il n'ait été créateur, lui aussi, pour l'orchestre et les effets d'ensemble, mais c'était plutôt par éclairs, par boutades d'inspiration; en général, ses accompagnements sont faiblement écrits. Et l'on ne peut pas dire que la variété de timbres lui manquât : il y a de tout dans sa partition orchestrale : trompettes, cors, clarinettes, flûtes, hautbois, bassons, trombones..., il n'avait qu'à s'en servir davantage. Joseph Haydn était pourtant son contemporain; déjà maître de chapelle à Vienne dès 1760, il composait à deux pas de Gluck ces immortelles symphonies qui sont le premier et presque le dernier mot de la composition instrumentale. — Quant à l'harmonie, Gluck est inférieur à bien des musiciens qui avaient fleuri avant lui en Italie et en Allemagne : Sébastien Bach, Durante, Porpora....

Mais non! il a voulu être ainsi, ce stoïcien musical! Cela était dans son tempérament de rester un peu roide et dénudé de charmes; cette simplicité excessive de moyens fait partie intégrante de son génie : bon gré, mal gré, il faut l'admirer comme cela. Il a dédaigné d'être meilleur musicien, parce qu'il se sentait assez homme de génie; à défaut de telles ou telles ressources artistiques qu'il ignorait ou négligeait, il était sûr d'être grand par l'idée; quand la conception est grande, l'empreinte est grande aussi, l'exécution de l'œuvre laissât-elle d'ailleurs beaucoup à désirer. « Gluck est le musicien de ceux dont Corneille est le poëte, » s'écriait M. G. de Saint-Valry, un de nos bons critiques, en écoutant *Orphée*. Il est impossible de mieux dire. Il y a tant d'affinités entre ces deux hommes! Ils sont de la même race de

géants : tous deux sont trop tendus au sublime, tous deux dédaignent à l'ordinaire le fini de la forme, tous deux ont plutôt du caractère que de l'âme. On n'est pas souvent attendri par eux, mais à certains moments on se sent grandi de cent coudées.

Gluck a de plus une adorable délicatesse de touche pour l'expression de la joie douce et sereine : ainsi l'acte des Champs-Élysées dans *Orphée*, ainsi le chœur fameux d'*Armide*, ainsi celui d'*Alceste : Parez vos fronts de fleurs nouvelles*. Cela paraît contradictoire chez ce brandisseur de massue, chez ce lanceur de foudre. Il y a pourtant une relation intime entre cette force et cette douceur; l'une et l'autre procèdent de la même inspiration saine et honnête. Il fallait que la gaieté de Gluck fût ingénue, que sa grâce fût pudique et virginale, de même que son énergie et sa violence même sont le libre exercice d'une parfaite et puissante santé, et non l'effet d'une surexcitation fiévreuse ni d'un effort désordonné.

Je ne sais si c'est parce que Gluck a produit tous ses chefs-d'œuvre dans un âge avancé, mais nous sentons dans sa musique quelque chose de vénérable, de majestueux, de sacré comme une belle et vigoureuse vieillesse : c'est, dans toute la force du mot, un ancêtre. On pourrait dire de la plupart des airs de Gluck ce que Joseph de Maistre a dit de certaines peintures de vierges chrétiennes : « *Elles sont belles comme des temples!* »

Ajoutons encore un mot. Les critiques très-minutieuses que nous nous sommes permises plus haut, et que nous croyons justes en thèse absolue, s'atténuent d'elles-mêmes si l'on considère le genre particulier d'ouvrage dramatique sur lequel Gluck s'est exercé; ses opéras sont des *tragédies*, — et non pas des drames, des comédies et des mélodrames en musique comme on l'a compris et pratiqué depuis un siècle. Il a abandonné de propos délibéré les *libretti* plus brillants et plus humains de Métastase et des autres poëtes de Vienne et d'Italie, et il est venu formellement chercher en France la *tragédie*. Nous devons le juger sur ce qu'il a fait, et non sur ce qu'il n'a pas fait ni voulu faire. Eh bien! le genre de la tragédie étant donné et accepté, il est certain que Gluck l'a porté, en musique, à un point de grandeur et de beauté qui mérite une admiration éternelle. Seulement il s'est trompé quand il a cru donner les lois absolues de la musique dramatique; gardons-nous bien de partager ses erreurs. — Ses erreurs ne sont plus possibles aujourd'hui, direz-vous, après Mozart, Rossini, Hérold, Meyerbeer.... — Qui sait? il y a des esprits capables de tout.

Pour notre part, nous croyons qu'on doit reprendre et admirer les

opéras de Gluck tout juste dans les mêmes sentiments et avec les mêmes soins qu'on fait les œuvres de Racine et de Corneille.

VI.

C'est une tâche fort difficile que de remonter un opéra de Gluck, non pas si difficile pourtant qu'il voudrait nous le faire croire; on dirait qu'il a voulu nous effrayer et nous décourager. Voyez comment il s'exprime dans la dédicace de *Paride ed Elena :*

« Plus on s'attache à chercher la perfection et la vérité, plus la précision et l'exactitude deviennent nécessaires; les traits qui distinguent Raphaël de la foule des peintres sont en quelque sorte insensibles. De légères altérations dans le contour ne détruiront point la ressemblance d'une tête de caricature, mais elles défigureront entièrement le visage d'une belle personne. Je n'en veux d'autre preuve que mon air d'Orphée : *Che faro senza Euridice?* Faites-y le moindre changement, soit dans le mouvement, soit dans la tournure de l'expression, et cet air deviendra un air de marionnettes. Dans un ouvrage de ce genre, une note plus ou moins soutenue, un renforcement de ton ou de mesure négligé, une appogiature hors de place, un trille, un passage, une roulade, peuvent détruire l'effet d'une scène tout entière. Aussi, lorsqu'il s'agit d'exécuter une musique faite d'après les principes que j'ai établis, la présence du compositeur est-elle, pour ainsi dire, aussi nécessaire que le soleil aux ouvrages de la nature; il en est l'âme et la vie; sans lui, tout reste dans la confusion et le chaos. »

A ce compte, les opéras de Gluck n'auraient pu lui survivre. Par bonheur, tout cela est exagéré; tant qu'il y aura des artistes intelligents, on pourra chanter Gluck; quant à la tradition du style et de l'exécution, il n'y a pas si longtemps que le répertoire de Gluck avait été abandonné, il ne manque pas de vieillards qui y ont entendu madame Branchu et les deux Nourrit. Nous avons même un musicien qui a voué un culte particulier à la mémoire de Gluck et qui est, en quelque sorte, patenté pour ces sortes de reprises : c'est M. Hector Berlioz. — Ce n'est pas qu'il y ait beaucoup de points de rapport entre ce fougueux symphoniste romantique, qui tend à la bizarrerie des effets par la complication des moyens, et le vieux musicien de tragédie, qui affectait la simplicité des moyens et la symétrie pour se faire aussi classique et aussi antique que possible. — Mais, quoi qu'il en soit, l'on ne peut nier l'amour passionné que M. Berlioz

professe pour la musique de Gluck; elle l'émeut jusqu'aux larmes; il y a une foi profonde, et, cette foi, il sait la communiquer à deux cents artistes. Quand on a repris *Orphée* au Théâtre-Lyrique, c'est lui qui a été l'âme des répétitions; à le voir ainsi affairé, une naïve pensionnaire du théâtre s'avisa de demander si c'était M. Gluck. « Non, répondit en riant madame Viardot, mais c'est son ami. » C'est encore M. Berlioz qui a remonté le courage des artistes de l'Opéra, fatigués par de longues répétitions plusieurs fois interrompues, et qui a donné aux dernières répétitions d'*Alceste* le mouvement et la vie. Il avait commencé par protester contre la reprise d'*Alceste* et avait décliné l'honneur qui lui était offert officiellement de diriger les études de l'ouvrage et d'en toucher les droits d'auteur. Il ne pouvait admettre les transpositions considérables[1] que madame Viardot est obligée de faire subir au rôle d'Alceste, qui est presque toute la pièce, pour l'adapter à sa voix de contralto. Si ces transpositions n'étaient que d'un ton, il n'y aurait trop rien à dire, puisqu'il est certain que le diapason du temps de Gluck était de plus d'un demiton plus grave que notre diapason normal; mais transposer d'une tierce mineure et même majeure, cela ne peut se faire sans détruire l'éclat qui était nécessaire à l'effet de certains passages du chant et sans rendre les accompagnements de l'orchestre insonores. Je ne puis mieux comparer l'inconvénient de ces transpositions qu'à celui que produirait l'abaissement de la rampe sur un décor et une mise en scène dont l'effet aurait été calculé pour la grande lumière. Ajoutons encore l'inconvénient des modulations qu'on est obligé de fabriquer pour ressouder les morceaux transposés avec ceux qui ne le sont pas. Mais il faut en passer par là, sous peine de laisser longtemps à l'ombre les plus beaux chefs-d'œuvre. Il faut subir un mal pour un plus grand bien. On ne jette pas la *Vénus* de Milo aux décharges publiques parce qu'elle est mutilée. L'art et le public contemporains n'ont-ils pas besoin de nobles exemples? Telle quelle, la reprise d'*Alceste* n'est-elle pas une chose honorable et heureuse? Or, elle n'était possible qu'avec madame Viardot, qu'avec l'artiste savante et inspirée qui nous avait déjà rendu *Orphée* et qui avait excité des transports d'enthousiasme aux concerts du Conservatoire avec des fragments d'*Alceste* même. M. Berlioz a fini par comprendre que, la reprise étant décidée, il fallait

[1] Voici un aperçu des transpositions faites par madame Viardot : les airs *Je n'ai jamais chéri la vie*, et *Non, ce n'est point un sacrifice*, transposés d'un ton; — les airs *Grands dieux, du destin qui m'accable*, et *Divinités du Styx*, transposés d'une tierce mineure; — l'air *Ah! malgré moi*, transposé d'une tierce majeure! de *fa* en *ré bémol !*

qu'elle fût aussi bonne que possible; et tout doucement attiré par le besoin d'entendre cette chère musique, il est venu aux répétitions et y a prêté ses soins.

Sans doute il est fâcheux de déranger une œuvre de maître, mais croyez bien que Gluck aurait autorisé tout ceci. Ne le prenez pas au mot quand il vous dit que son grand air d'*Orphée* périrait si l'on y touchait en rien. Ne l'a-t-il pas lui-même transposé d'*une quarte* pour l'opéra français, bouleversant ainsi presque toute l'économie de sa partition? C'est qu'il avait jugé qu'il valait encore mieux, pour sa gloire et pour le public, donner *Orphée* ainsi modifié que de ne pas le donner du tout. Ne soyons donc pas plus gluckistes que Gluck!

D'ailleurs cette reprise est peut-être la plus consciencieuse qu'on ait faite d'*Alceste*. Celle de 1825 par madame Branchu, Louis Nourrit, Prévost et Dérivis était un massacre de la partition; plusieurs morceaux, et des plus importants, étaient supprimés ou mutilés. Cette fois il n'y a pas de coupures, aucune retouche n'a été faite à l'orchestre, et les artistes s'en tiennent scrupuleusement à la note écrite.

Madame Viardot est à son déclin, mais c'est encore le déclin d'un grand talent; je crois même que la fréquentation assidue des vieux maîtres et particulièrement de Gluck, en ces dernières années, a ajouté à son talent quelque chose qui n'y était pas. Elle a foi dans les œuvres sublimes qu'elle chante, et cette foi la sauve. On a peine à concevoir qu'elle puisse être aussi inspirée en scène, avec la préoccupation qu'elle doit avoir de relever à chaque instant, à force d'attention, de soins, de courage, les ruines et les défaillances de sa voix. C'est un miracle continuel, le triomphe de la foi et de la volonté sur l'impuissance. Il y a dans cette artiste une telle énergie de conviction qu'il lui suffit de se montrer pour s'emparer despotiquement de l'attention et imposer quand même l'admiration au public. Peut-être le sait-elle un peu trop. Qu'elle prenne garde de s'abandonner autant au démon qui la possède : son jeu était sobre autrefois; il l'est de moins en moins à mesure que son chant se détériore; elle essaye de cacher sa voix avec ses beaux bras; dans les scènes pathétiques, ce sont des convulsions; dans les scènes plus calmes, ce sont de grandes minauderies. On pourrait d'un mot définir madame Viardot : une minaudière tragique. Après tout, c'était la seule artiste qu'il y eût pour cette reprise : heureusement *Alceste* a plus besoin d'être jouée et déclamée que chantée, et madame Viardot est si bien douée pour l'expression de la douleur! Personne n'aurait su donner au rôle cette physionomie, ces allures, ces attitudes, ces gestes, enfin cette plastique admirable qui touche à

chaque instant au sublime. La vaillante sœur de la Malibran pouvait seule relever cette tradition de madame Branchu et de la Saint-Huberti. — J'ai marqué, en analysant la partition, les endroits où madame Viardot a le plus réussi, je n'ai pas à y revenir en détail.

Michot a étonné bien des gens par la manière dont il a chanté Admète. Ceux qui l'ont entendu au Théâtre-Lyrique dans le *Freyschütz, Obéron* et l'*Enlèvement au sérail,* le connaissaient pour un artiste délicat, plein de goût, et répondaient de lui. Il manque de style, naturellement; il faudrait une éducation particulière pour chanter Gluck; mais il a dit avec une voix admirable et une belle ardeur les airs d'Admète. Et c'est une rude tâche que de soutenir ce rôle! Il ne monte pas plus haut que le *la,* mais il y monte à chaque instant, et le chant se tient continuellement dans ce registre aigu. Cela est autrement difficile que de lancer de volée un *si* ou un *ut.* Michot, qui donne l'*ut* aisément dans le *Trouvère,* et que l'*Alceste* fatigue évidemment, a dû s'en apercevoir. C'est que les ténors du temps de Gluck étaient des haute-contre qui chantaient tout en voix de gorge, et Michot a tout chanté en sons de poitrine. Les vieux amateurs qui ont entendu Louis Nourrit conviennent que Michot lui est supérieur; et il est probable que le rôle n'a jamais été mieux chanté, car on sait que Legros, qui le créa en 1776, avec une belle voix, désespérait Gluck par sa bêtise.

L'élévation progressive du diapason a rendu la musique de Gluck trop aiguë pour toutes les voix; les parties de basses conviendraient mieux aujourd'hui aux barytons. Ainsi, le rôle du grand prêtre descend à peine au *ré* et monte continuellement au *mi* et au *fa* aigus. Il y faut pourtant un timbre de basse; et par bonheur on avait sous la main une basse chantante d'une rare étendue. On se souviendra de Cazaux dans *Alceste;* il y a une voix et une tenue superbes. Mademoiselle de Taisy s'est chargée du petit rôle de la jeune fille coryphée; elle pourra obtenir de l'avancement dans cette musique, car elle a une belle voix et du style. Borchard n'a pas la dignité qu'on souhaiterait à un dieu, mais il a bien l'encolure gigantesque d'un Hercule : il chante brutalement l'air vulgaire qui lui est échu. Coulon prête à la divinité infernale les grosses vibrations de sa voix. L'interprétation, admirable en certains points, est très-louable dans son ensemble. L'orchestre de M. Dietsch n'a pas besoin de compliments.

L'Opéra a monté très-simplement l'*Alceste;* on ne peut pas tous les jours dépenser trois cent mille francs comme pour l'opéra du prince Poniatowski. Mais Gluck s'en passe bien, à la rigueur! La mise en scène est d'ailleurs très-digne et du meilleur goût : je n'en citerai qu'un

exemple : la troupe des ombres qui viennent chercher Alceste au dernier acte et qui l'entraînent, ces spectres, sombres et vêtus tristement de linceuls, sont plus simples et plus effrayants que toute la diablerie roussâtre et goîtreuse que le Théâtre-Lyrique exhibait dans la scène des enfers d'*Orphée;* il est vrai que M. Carvalho avait bien pris sa revanche dans le délicieux tableau des Champs-Élysées. Mais il n'y a pas à lutter pour la mise en scène avec l'Opéra, pour peu qu'il s'en donne la peine.

VII.

Ainsi que nous l'avons dit en commençant, le succès de la reprise d'*Alceste* est une chose *de conséquences :* il prouve en principe la possibilité d'un répertoire classique; et, du moment que cette possibilité est établie, ce devient un devoir pour l'Opéra de suivre la voie ouverte, de chercher ses chefs-d'œuvre passés et de les remettre en lumière. Quelles sont les chances de cette restauration, et quelles en seraient les meilleures conditions possibles?

Madame Viardot ne pourra pas la mener bien loin, si ardente que soit sa foi artistique et si grand que soit son courage. Elle y prodigue en ce moment les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui finira par s'éteindre. Alceste était le seul rôle de Gluck abordable pour elle; elle ne pourrait songer ni à la jeune Iphigénie ni à l'enchanteresse Armide, mais seulement au rôle secondaire de Clytemnestre dans *Iphigénie en Aulide*. Qui la suppléera pour cette tâche? Madame Gueymard-Lauters et mademoiselle Sax atteindront facilement à l'à peu près brillant qu'ont obtenu d'emblée Michot et Cazaux, et qui leur a valu des bravos, des rappels et même les honneurs du *bis*. Ils chantent *Alceste* avec toutes leurs qualités du répertoire contemporain; le gros du public se contenterait de cet à peu près, mais les connaisseurs sentent qu'il y manque une certaine nuance de style.

De même que les drames ou mélodrames du dix-neuvième siècle sont une médiocre préparation pour l'art des Rachel et des Talma, l'expérience des opéras d'aujourd'hui, qui sont de vrais drames, ne peut suffire pour interpréter dignement les œuvres de Gluck, qui sont de vraies tragédies. C'est une autre langue dont l'effet est surtout dans l'accent et dans le phrasé. Supposez un instant que la tragédie ait subi une interruption de trente années au Théâtre-Français; on ne pourrait, sans quelque soin et sans quelque étude préalables, en renouer la tradition rompue. De même il faudrait que les chanteurs

et les cantatrices d'opéra voulussent bien s'exercer à la belle déclamation lyrique de Gluck, et il serait surtout à souhaiter qu'ils en pussent prendre le goût dans leur éducation première. Mais ni les professeurs ordinaires ni le Conservatoire même ne paraissent y penser.

Quand Gluck mourut, Piccini, son rival, avança généreusement cette idée, dans une lettre insérée au *Mercure,* qu'il conviendrait de fonder un cours de Gluck pour conserver pures les traditions de ce grand génie. Je ne demanderai pas la création d'une classe de tragédie lyrique au Conservatoire, bien que cette classe dût produire d'excellents résultats, et bien que nous ayons aujourd'hui pour cela deux professeurs très-remarquables, madame Viardot et Delsarte; mais si du moins MM. les professeurs actuels voulaient bien faire chanter un peu de musique classique aux élèves qui leur sont confiés par l'État!... — Je ne puis m'empêcher de relever une contradiction vraiment trop singulière dans l'ensemble des études du Conservatoire. Les études de déclamation sont d'un rigorisme excessif; on n'enseigne que le vieux répertoire; et toutes les fois qu'il a été proposé d'établir des classes pour le drame et la comédie modernes, on a répondu que le Conservatoire était un *conservatoire,* qu'il avait mission d'enseigner les classiques, et que d'ailleurs Molière, Racine, Beaumarchais, suffisaient et préparaient à tous les genres. — Tout au rebours, les études de chant se font exclusivement sur les airs les plus connus et les plus en vogue de nos opéras-comiques et de nos opéras. On ne se préoccupe que de fabriquer des chanteurs qui pourront, au sortir de l'école, tenir tant bien que mal le répertoire courant; on travaille plutôt en vue de la consommation théâtrale qu'en vue d'un beau résultat artistique. L'enseignement en est venu à ce point de futilité que l'admirable solfége de Cherubini a été remplacé dans les classes par celui de Bordogni, lequel est au premier dans la proportion d'une chose agréable à une chose de génie. La musique des vieux maîtres, à laquelle nous voudrions qu'on rappelât les professeurs, outre l'avantage qu'elle aurait de préparer la reprise des chefs-d'œuvre du passé, a le mérite d'être admirablement *vocale,* tandis que la musique dite légère et facile de certains compositeurs du jour est fort mal écrite pour la voix. Les maîtres de l'école italienne poseraient et développeraient les voix au lieu de les fatiguer, et l'étude de Gluck serait favorable même aux chefs-d'œuvre contemporains, en habituant les artistes à une belle manière de phraser et d'accentuer qui apporterait un relief nouveau à notre chant dramatique et à nos récitatifs.

Pour ce qui est des instruments, on peut s'en rapporter aux excel-

lents symphonistes de l'Opéra; ils feront toujours bien leur partie dans une reprise classique. Une petite observation cependant : Gluck trouverait peut-être l'exécution des instruments à cordes un peu trop délicate, et partant un peu faible à son point de vue pour certains passages. Ce défaut tient du reste aux progrès de l'art. Au temps de Gluck, les violonistes de l'orchestre, encore peu habiles, jouaient avec le bras, carrément et solidement; nos violonistes jouent du poignet, et cela leur permet de détailler avec une grande finesse les traits les plus difficiles et les plus rapides. Je crois que Gluck les prierait en grâce d'oublier qu'ils sont si habiles musiciens, et de daigner un peu jouer avec le bras pour lui rendre les accents simples et violents auxquels il a pensé. Leur jeu délicat fait presque un contre-sens dans le chœur du premier acte : *Perce d'un rayon éclatant...*; cette gamme descendante des premiers violons, qui tombe sur chaque temps fort, n'est pas une broderie, une fioriture; c'est un trait acéré, qui, exécuté brusquement, ajouterait beaucoup à l'effet déjà si grand du rhythme de ce morceau.

Cette franche et ferme exécution serait d'autant plus nécessaire que l'orchestre de Gluck est en général un peu sourd : tout est écrit dans le *medium* pour les violons, parce qu'ils ne savaient pas démancher en 1770; quant aux instruments à vent, ils ne font que de rares diversions. Tel qu'il est cependant, cet orchestre a de précieuses qualités, et il faudrait bien se garder d'y retoucher, comme on a fait à l'Opéra-Comique pour Grétry et Monsigny, en reprenant le *Déserteur* et *Richard Cœur de lion*. Les trombones et les trompettes, lorsqu'ils ménagent bien leurs apparitions pour produire une sensation nécessaire à l'intérêt du drame, font plus d'effet que lorsqu'on les emploie à chaque instant; voilà un phénomène qu'il faut recommander à l'attention des compositeurs d'aujourd'hui. On ne renforce pas un orchestre en y ajoutant beaucoup de cuivre; l'oreille se blase vite, l'attention s'émousse; au lieu d'augmenter l'effet, on le tue. Ce n'est pas le bruit qui fait de l'effet, c'est l'accent : or, de tous les instruments de l'orchestre, c'est sans contredit le violon qui a le plus d'accent, parce que c'est le seul qui soit nerveux; en lui est la vraie force d'un orchestre. M. Alphonse Royer a donc fort bien fait d'augmenter le nombre des violons; voilà le seul cadeau qu'on doive faire à Gluck; les stalles des musiciens de cuivre, mis en disponibilité par l'*Alceste*, ont été remplies d'instruments à cordes : le nombre des premiers et seconds violons est porté ainsi à vingt-huit, celui des altos à dix, celui des violoncelles à onze, et celui des contre-basses à neuf. Il n'y a pas un orchestre de théâtre en Europe

qui soit aussi riche. Ce nombre de violons est excellent pour Gluck; j'ajouterai qu'il serait indispensable pour les opéras contemporains, si l'on veut rétablir l'équilibre qu'a détruit l'augmentation progressive des instruments de tapage : il faudrait dix violons contre un trombone, autant contre un ophicléide ou contre un de ces instruments de Sax qui ont été inventés pour jouer en plein air et que l'orchestre dramatique a tort d'emprunter à la musique militaire; aussi dans les *tutti,* nos pauvres violons ont beau geindre et s'efforcer, on ne les entend plus, tant on est assourdi par ces butors métalliques qui nous éclatent à bout portant dans l'oreille. Qu'on nous ramène au pauvre petit orchestre de violons des vieux maîtres!

Quant aux transpositions, elles pourraient être autorisées dans une certaine mesure, puisqu'il est notoire que le diapason s'est élevé et que les parties de Gluck se trouvent aujourd'hui trop aiguës pour les voix auxquelles elles sont destinées. Quel sacrilége y aurait-il à se rapprocher du ton primitif, du vrai ton de Gluck? Et pourquoi fatiguer les artistes? pourquoi risquer de ruiner d'aussi belles voix que celle de Michot?

Ne pourrait-on pas aussi traduire en un français passable les vers ridicules de du Rollet, de Guillard, de Moline, qui sont comme une parodie perpétuelle de la musique du maître? Un travail de ce genre, analogue au *rentoilage* pratiqué en peinture pour la conservation des vieux tableaux de maîtres, rendrait possible la reprise de maint opéra classique. Si vraiment c'était détruire et gâter la musique que d'y ajuster d'autres paroles, il serait impossible de traduire un opéra d'une langue à une autre. Ce qu'ont fait Moline et du Rollet, en traduisant l'*Alceste* et l'*Orphée* italiens, on le fait aujourd'hui avec bien plus de convenance et d'habileté. Il va sans dire que ce travail serait sévèrement revisé et contrôlé par des artistes et des hommes compétents; et d'ailleurs, il peut se réduire à de simples retouches qui corrigeront ce qu'il y a de plus insupportable dans la phraséologie ampoulée et surannée des paroliers du dix-huitième siècle. *Iphigénie en Aulide* serait impossible aujourd'hui avec le style de galanterie qui y règne. Il y a là un service sérieux à rendre à Gluck.

Je vais attaquer une autre question qui scandalisera davantage les amateurs fanatiques : la question des coupures! Il y en a une grosse qui est commandée par le bon sens et peut-être par le respect le plus strict de la mémoire de Gluck : on devine que je veux parler du rôle d'Hercule qui fait si grand tort à l'*Alceste;* jusqu'au commencement du troisième acte, on prenait le drame au sérieux, mais ici, à l'apparition

de ce fier-à-bras mythologique, on commence à sourire, et cela est fâcheux pour l'effet du troisième acte, qui est précisément le moins bon. Tout ce que chante Hercule est vulgaire, et le personnage d'ailleurs est inutile. Il n'existait ni dans la partition italienne ni même dans la partition française lors de la création, en 1776 : c'était Apollon qui arrachait Alceste aux divinités infernales pour la rendre à son époux. L'apparition de ce dieu fait à présent double emploi au dénoûment. Tout ce qui a rapport à Hercule fut ajouté à la reprise qui se fit le 22 octobre 1779, *après le départ* de Gluck qui s'en était allé mourir à Vienne. On dit (et il y a bien des raisons pour que cela soit vrai) que cette musique n'est pas de lui, qu'elle a été interpolée par Gossec; et c'est sans doute un arrangeur qu'on respecte en croyant respecter Gluck!

On a cru pouvoir avancer que l'air de la divinité infernale n'était pas non plus de Gluck; il est vrai qu'il est tout aussi vulgaire que celui d'Hercule, à part les trois appels funèbres : c'est la même gaillardise et ce sont les mêmes dessins harmoniques, trahissant évidemment la même main : si l'un de ces airs n'est pas de Gluck, l'autre n'est pas de lui non plus; dans le doute, on pourrait s'abstenir de les chanter.

J'irai plus loin : puisque tout le monde est resté d'accord qu'il y a des longueurs, des répétitions trop fréquentes de mots et de situations dans l'opéra d'*Alceste*, et que ces longueurs compromettent le succès, y aurait-il si grand mal à abréger un peu la partition? Il y a une douzaine d'airs pour Alceste seulement; ces airs font quelquefois double emploi dans la suite du drame et ne sont pas tous d'une importance égale comme musique; la fête du deuxième acte est longue, et le premier chœur est assez médiocre.... On va crier au vandalisme. Mon Dieu! personne ne désire plus que nous que les opéras de Gluck puissent être donnés sans coupures; mais je ferai observer qu'on fait des coupures à *Guillaume Tell*, aux *Huguenots*, aux tragédies de Corneille, à bien des comédies de Molière. Il faudrait pourtant tenir compte aussi du public; et surtout lorsqu'il s'agit de le ramener à un genre dont le goût est perdu depuis longtemps, il serait imprudent de le rebuter et de rompre tout par un rigorisme imployable.

J'avoue, pour ma part, que si la direction de l'Opéra voulait faire reposer un peu cet éternel premier acte du *Comte Ory* et les deux premiers actes de *Lucie*, pour donner très-fréquemment un acte ou deux d'*Armide*, d'*Alceste* ou d'*Orphée*, en lever de rideau, je lui en saurais déjà un gré infini; ces représentations partielles seraient très-favorables au triomphe de la cause classique.

La meilleure préparation qu'on puisse imaginer pour la reprise solennelle des chefs-d'œuvre de Spontini et de Gluck, ce seraient ces concerts historiques dont nous avons parlé au commencement de notre travail; il y a deux ans, un festival, composé de cette façon, a fait une recette de vingt-deux mille francs; il est vrai que celui qu'on vient de donner ces jours-ci au profit de la caisse des pensions de retraite de l'Opéra n'a pas fait d'argent. Qu'il y ait recette ou non, ces tentatives sont toujours honorables; c'est un devoir rempli, et un théâtre comme l'Opéra a des devoirs. Seulement je ne serais pas d'avis qu'on choisît les soirées à bénéfice pour faire de tels essais; le public ordinaire et régulier leur sera plus favorable que ce public d'occasion, qui demande avant tout des curiosités bruyantes et amusantes. Il vaudrait mieux donner régulièrement une représentation de ce genre tous les mois ou tous les deux mois en l'annonçant d'avance : il se formerait bien vite un public particulier sur lequel on pourrait toujours compter, public d'élite qui ferait loi et entraînerait la foule. En tout cas, il faudrait persévérer; la clientèle des concerts du Conservatoire ne s'est pas faite en un jour; il faut de la suite en tout pour réussir.

A Berlin, le goût de la musique classique est tellement répandu qu'on n'a jamais cessé d'y donner les opéras de Gluck et de Spontini concurremment avec le répertoire contemporain. Il y aurait une certaine politique à suivre pour faire l'éducation musicale du public parisien; — car, en fin de compte, il ne s'agit pas d'autre chose. Ce n'est pas la gloire ni le génie de Gluck et des vieux maîtres consacrés qui sont en question, mais l'aptitude du public d'aujourd'hui à goûter ces choses aussi bien que les artistes et que les initiés. Eh bien! je crois qu'on peut compter même sur le public. Il ne faut prêter nulle attention aux rires impertinents de quelques *dandies* qui ont l'infirmité de ne pas sentir la divine beauté des symphonies de Beethoven ou du deuxième tableau d'*Alceste* : ce ne sont pas ces messieurs qui jugent la musique de Gluck, c'est cette musique qui les juge. Il y avait de ces gens-là en 1770 comme en 1861, et ils n'ont pas arrêté l'enthousiasme public. L'abbé Arnaud, un fervent admirateur de Gluck, s'écriait : « Il a retrouvé la douleur antique! — J'aime mieux le plaisir moderne, » riposta quelqu'un. C'était sans doute un de ces mondains sans oreilles et sans esprit, qui demandent qu'on les *amuse* et qui s'étonnent que l'art s'inquiète d'autre chose. Le mot était joli; mais avec ces jolis mots et ces jolis raisonnements on supprimerait Homère, Sophocle, Dante, Michel-Ange, Bossuet, Corneille, Beethoven... enfin tout le côté le plus sérieux et le plus sublime de l'art. Encore une fois, il ne faut

pas prendre garde à ces dilettantes pour rire; ils sont si peu nombreux maintenant! Considérons plutôt le mouvement général qui nous emporte de jour en jour davantage vers les chefs-d'œuvre classiques; le succès toujours croissant de la société du Conservatoire, de celle des jeunes artistes et de toutes les sociétés de musique de chambre, la réussite incroyable des concerts populaires, inaugurés en ce moment par M. Pasdeloup au Cirque-Napoléon, enfin et surtout les cent représentations qu'on a faites aux œuvres de Weber et de Mozart, et à l'*Orphée* de Gluck, prouvent assez que le temps est venu de rendre à l'Opéra son vieux répertoire.

JEAN-GUSTAVE BERTRAND.

HISTOIRE DE LA TERREUR

1792-1794

d'après les documents authentiques et des pièces inédites

PAR

M. MORTIMER-TERNAUX [1].

Il y a deux espèces d'historiens : les historiens juges et les historiens hommes de parti. Ceux-ci sont les plus nombreux. Mais, à vrai dire, ces deux classes d'historiens se mêlent plus ou moins dans la réalité, c'est-à-dire qu'en tout juge il y a de l'homme de parti, et qu'il ne se rencontre guère d'homme de parti auquel la vérité n'arrache des hommages d'autant plus précieux qu'ils ne sont pas sans un mélange de regret. Ce qui fait l'homme de parti, c'est la *partialité,* de même que l'*impartialité* fait le juge. Si l'historien n'est pas juge, il n'existe pas; or il n'y a pas de juge sans justice. C'est donc l'impartialité qui fait la qualité fondamentale de l'historien, et l'on n'est historien que dans la mesure de son impartialité. L'historien ne doit pas, il ne peut pas être un homme de parti.

Mais cette impartialité, dont on s'adjuge si aisément le bénéfice, n'est pas chose facile à rencontrer. L'intention d'être impartial, le ferme dessein de ne voir et de ne dire que la vérité ne suffit pas, en effet, à l'impartialité même. L'intention appartient à la responsabilité individuelle, elle prouve seulement l'honnêteté. L'impartialité de fait, très-différente, suppose l'honnêteté, mais il lui faut autre chose

[1] Tome premier. — M. Lévy.

encore. Il n'y a que les grands esprits qui puissent atteindre à cette hauteur d'où l'ensemble des faits se déploie dans sa vérité et où disparaissent, comme en de calmes régions, les cris assourdissants et la fumée aveuglante du combat; régions où se taisent dans le cœur la haine et la discorde pour laisser la voix à l'histoire elle-même, dont Schiller disait : L'histoire universelle est le tribunal universel.

Une grande intelligence sans une âme droite, sans un noble caractère pour la soutenir, n'aboutira pas à l'impartialité. En revanche, le cœur le plus désintéressé, l'âme la plus loyale, si elle ne trouve à son service un esprit capable de voir de haut, dans le repos du contemplateur, et d'embrasser une grande étendue de rapports et de lois dans le champ de l'humanité, n'arrivera pas davantage à cette équité rigide qui fait l'historien : elle frondera l'histoire malgré elle, à son insu, par des motifs contraires à ceux qui égareront un esprit supérieur dénué de moralité. Ici c'est la conscience qui manquera à l'esprit, là c'est l'esprit qui fera défaut à la conscience.

Qu'il se rencontre si peu d'historiens véritables, ce n'est donc pas chose surprenante. Mais pour l'amour de la perfection, n'allons pas nous refuser à goûter les historiens incomplets : ce serait peut-être nous priver d'en goûter aucun. Les historiens d'ailleurs se corrigent mutuellement, et les qualités des uns servent de contre-poids aux défauts des autres. L'histoire elle-même n'est point faite d'une pièce; comment la critique historique échapperait-elle entièrement à la variété, aux oppositions et aux contrastes? Comment surtout, venant de l'homme, échapperait-elle à la nature humaine, toujours défectueuse en quelque point, et qui ne peut empêcher tout à fait la passion de s'introduire dans le sanctuaire de l'intelligence?

A l'égal de toutes les révolutions, la révolution française a été un champ de bataille d'où la liberté s'envola bientôt. Hélas! est-il permis de croire que la bataille est finie, que la victoire est gagnée, que nous sommes à la veille du jour où ce grand renouvellement politique accompli laissera enfin paraître la justice et la paix? A lire nos historiens de la Révolution, il est difficile de le croire. On sent, en leur société, que nous sommes encore pris dans la mêlée, et que nous n'avons pas réussi à signer, au nom de la Révolution elle-même, ce grand contrat de paix qui doit annuler tous les partis dans une intelligence commune de la liberté.

A l'exception du livre de M. Mignet, qui restera un monument, et qui fait bien sentir que la fatalité historique des révolutions ne saurait être vaincue que par l'intelligence de la liberté, je ne connais pas

d'ouvrage sur la Révolution qui me satisfasse entièrement. Il en est qui offrent des pages admirables, mais souvent plus étincelantes encore que lumineuses, comme par exemple celui de M. Louis Blanc; il y en a d'autres, comme l'histoire de M. Michelet, qui sont remplis d'inspiration, illuminés de tableaux superbes, mais qu'on dirait tracés avec l'éclair sur un fond de mystiques ténèbres : dans ces ouvrages d'ailleurs si remarquables, où est cette impartiale lucidité du juge, où cette équité philosophique qui, toujours égale à elle-même, ne permet pas à la haine, à la rancune et à l'invective de se glisser sur le fauteuil du juge? Il viendra cependant, il approche le moment des appréciations calmes, où nous cesserons de forcer le trait, souvent par manie de contradiction, et de pousser l'histoire jusqu'à la caricature du dénigrement ou de l'apothéose.

L'histoire philosophique de la Révolution n'est point faite, car l'œuvre de M. Mignet est un récit philosophique, elle n'est pas, elle n'a pas voulu être sans doute « la philosophie de la Révolution ». Ce livre-là reste à écrire. Je crois que les futurs historiens de la Révolution feront de deux choses l'une : ou bien ils s'attaqueront spécialement à une phase ou à un homme, ils feront des monographies; ou bien ils essayeront le livre que madame de Staël avait rêvé, mais qui était alors impossible : ils embrasseront synthétiquement les faits, les réduiront à leurs contours généraux et chercheront à pénétrer dans l'enchaînement révolutionnaire des lois qui le régissent.

M. Mortimer-Ternaux a tenté le premier parti, en circonscrivant son récit dans les limites d'une période de la Révolution, celle de la Terreur. C'est le drame qu'il a entrepris de raconter. On sait bien où finit la Terreur, il est difficile de dire où elle commence. C'était là une première difficulté que l'auteur lui-même signale tout d'abord dans son introduction :

« La première question que nous nous sommes posée, dit-il, lorsque nous avons pris la résolution d'écrire l'histoire de la Terreur, a été celle-ci : A quelle date, à quel événement fixer le commencement de ces récits? Quel est le point de départ que l'on doit assigner à la tyrannie de la rue, au despotisme de l'émeute?

» Nous avons longtemps hésité; car, de combien de signes précurseurs fut précédée l'horrible tempête qui couvrit de deuil la France entière!

» Après mûre réflexion, nous nous sommes décidé pour la date du 20 juin 1792, c'est-à-dire pour le jour où l'anarchie, après avoir fait pour ainsi dire sanctionner son avénement dans le sanctuaire des lois,

en y défilant avec son cortége obligé d'hommes avinés et de femmes en délire, osa envahir l'asile inviolable de Louis XVI., et coiffer du bonnet rouge la tête de l'infortuné monarque, en attendant qu'elle l'abattît sous le couperet révolutionnaire. »

D'autres contesteront peut-être le point de départ; ce n'est pas mon affaire, et je ne me soucie point d'ergoter là-dessus. Est-ce plus haut, est-ce plus bas qu'il le fallait prendre? Où commence le cours du Niagara? A quel point précis de son itinéraire devient-il le courant irrésistible qui marche vers l'abîme?

Il est certain que le 20 juin fut un préliminaire très-significatif de la Terreur, car il consacra, ainsi que le dit M. Ternaux, d'une sorte de baptême légal cette fatalité qui, au profit de quelques meneurs, transporta le gouvernement et la révolution sur les pavés de Paris et laissa la représentation nationale impuissante sous les chocs d'une multitude armée. Mais si l'on comprend la date et l'événement où l'auteur a vu ses prémisses, on ne saurait méconnaître que son ouvrage a été écrit *ab irato* et qu'il est, avant tout, le fruit de l'indignation. Je partage cette indignation, qui me paraît très-honorable; cependant, si j'avais à écrire l'histoire de la Terreur, je ferais tous mes efforts pour la maîtriser, et, donnant moins de place aux invectives trop faciles à jeter en commentaire aux événements, aux actes, aux discours de cette époque, je m'attacherais surtout à laisser voir deux choses dans ce courant qui charrie de plus en plus la boue et le sang : une grande équivoque d'abord, qui roule sur le mot de « peuple » et de « souveraineté du peuple », équivoque dont les héros de la Terreur ont étrangement abusé en s'abusant eux-mêmes, je veux le croire, et avec eux cette foule irresponsable qu'un mot soulève, qu'un mot apaise; puis cette autre équivoque, non moins fatale, qui fit un mensonge de la devise : liberté — égalité — fraternité. — Je m'attacherais ensuite à démêler, sous cette rhétorique du sophisme, le feu des passions, les vertiges de l'ambition et de la vanité surmenées : je m'attacherais à prouver que la Terreur, faite d'équivoque et de colères, a été avant tout une déclamation sanglante bâtie sur l'ignorance de ses propres chefs, sur l'imbécillité d'une multitude tout à coup déchaînée, sur l'inexpérience des hommes qui voulurent sincèrement la liberté, mais qui ignoraient encore les garanties réelles de la liberté. Imbécillité, inexpérience, passions surexcitées jusqu'à la démence par la lutte des partis et par le triomphe au-dessus de tout de l'équivoque, la rhétorique du sophisme gouvernant les hommes et les choses : voilà à mes yeux la Révolution durant la Terreur. La Terreur fut le sophisme de la

liberté, un sophisme implacable qui finit par détruire ceux-là mêmes qui l'avaient proclamé.

La Terreur, qui se meut entre la déclamation et le couperet, est dominée par un sophisme capital, d'où tous les autres résultent et qui altère tout, fausse tout, s'introduit comme le poison dans les personnes, dans les discours, dans les actes. Ce sophisme, qui a, je le crains, survécu à la Révolution, mais qui ne survivrait pas au triomphe de la liberté, c'est la doctrine du « salut public ».

Je n'hésite pas à dire ici toute ma pensée.

Cette théorie-là, qui chez nous tend à se reproduire sous une forme ou sous l'autre, et qui, repoussée dans l'ensemble, reparaît bientôt après dans le détail, les Robespierre, les Saint-Just, les Couthon et les Barère ne l'inventèrent point. Elle exista bien avant eux, elle s'est épanouie dans l'ombre du moyen âge. Les inquisiteurs furent les premiers membres d'un comité de salut public.

Je vais motiver ce rapprochement.

Sur quelle théorie repose l'inquisition? Sur la théorie du salut public. On condamnait les gens comme hérétiques, on les brûlait pour leur propre salut — et pour celui de l'Église. Il fallait « sauver la religion », sauver le genre humain en ce monde et dans l'autre.

Les membres du tribunal révolutionnaire ne voulaient sauver le genre humain qu'en ce monde-ci.

Second rapprochement :

L'Inquisition, tribunal révolutionnaire de l'Église, comité de salut public institué au nom de Dieu, se proclamait infaillible, et jugeait en vertu de son infaillibilité.

Le comité de salut public aussi se proclamait infaillible, au nom de la Révolution qu'il croyait seul représenter; il disait : « Je suis la liberté, rien que la liberté, toute la liberté. » Il jugeait au nom de son infaillibilité en matière de liberté, comme l'Inquisition jugeait au nom de son infaillibilité en matière de religion.

Troisième rapprochement :

Le moyen de gouverner fut le même pour l'Inquisition et pour le Comité de salut public. Ils gouvernèrent tous les deux par la terreur. La terreur, en disparaissant, emporta l'Inquisition et le Comité de salut public.

Ce n'est pas tout, et la comparaison se continue d'elle-même.

Que faisait l'Inquisition? Elle cherchait, elle trouvait, elle imaginait des suspects. Inquiète de sa propre infaillibilité, de son existence, elle avait peur d'elle-même et s'effrayait de son ombre. Il fallait qu'elle frappât pour se rassurer, et toujours plus fort.

Dans le Comité de salut public, même tempérament, même vocabulaire. Écoutez Camille Desmoulins, empruntant ses exemples à Tacite, s'élever contre cette tyrannie cachée sous la rhétorique de la liberté : « A cette époque, les propos devinrent des crimes d'État : de là, il n'y eut qu'un pas pour changer en crimes les simples regards, la tristesse, la compassion, les soupirs, le silence même. Bientôt ce fut un crime de lèse-majesté ou de contre-révolution à Crémutius Cordus d'avoir appelé Brutus et Cassius les derniers des Romains; crime de contre-révolution à un descendant de Cassius, d'avoir chez lui un portrait de son bisaïeul; crime de contre-révolution à Mamercus Scaurus, qui avait fait une tragédie où il y avait des vers à qui on pouvait donner deux sens; crime de contre-révolution à Torquatus Sicanus, de faire de la dépense; crime de contre-révolution à Pomponius, parce qu'un ami de Séjan était venu chercher un asile dans une de ses maisons de campagne; crime de contre-révolution de se plaindre des malheurs des temps, car c'était faire le procès du gouvernement; crime de contre-révolution à la mère du consul Fusius Geminus, d'avoir pleuré la mort funeste de son fils.

» Il fallait montrer de la joie de la mort de son ami, de son parent, si l'on ne voulait s'exposer à périr soi-même. Sous Néron, plusieurs dont il avait fait mourir les proches allaient en rendre grâces aux dieux. Du moins, il fallait avoir un air de contentement : on avait peur que la peur même ne rendît coupable. Tout donnait de l'ombrage au tyran. Un citoyen avait-il de la popularité? C'était un rival du prince qui pouvait susciter une guerre civile. Suspect. — Fuyait-on, au contraire, la popularité, et se tenait-on au coin de son feu? Cette vie retirée vous avait fait remarquer. Suspect. — Étiez-vous riche? Il y avait un péril imminent que le peuple ne fût corrompu par vos largesses. Suspect. — Étiez-vous pauvre? Il fallait vous surveiller de plus près; il n'y a personne d'entreprenant comme celui qui n'a rien. Suspect. — Étiez-vous d'un caractère sombre, mélancolique et d'un extérieur négligé? Ce qui vous affligeait, c'est que les affaires publiques allaient bien. Suspect. — Un citoyen se donnait-il du bon temps et des indigestions? C'est parce que le prince allait mal. Suspect. — Était-il vertueux, austère dans ses mœurs? Il faisait la censure de la cour. Suspect. — Était-il un philosophe, un orateur, un poëte? Il lui convenait bien d'avoir plus

de renommée que ceux qui gouvernaient. Suspect. — Enfin, s'était-on acquis une réputation à la guerre? On n'en était que plus dangereux par son talent. Il fallait se défaire du général ou l'éloigner promptement de l'armée. Suspect.

» ... Pour se signaler par un début illustre, le marquis Serenus intenta une accusation de contre-révolution contre son vieux père déjà exilé, après quoi il se faisait appeler fièrement Brutus. Tels accusateurs, tels juges : les tribunaux, protecteurs de la vie et des propriétés, étaient devenus des boucheries, où ce qui portait le nom de supplice ou de confiscation n'était que vol et assassinat. »

Quelle admirable page, et comme cette vérité jaillit à chaque nouveau coup de pinceau : la terreur n'engendra jamais que l'hypocrisie. Mais la liberté vit de sincérité. Camille Desmoulins s'y connaissait ; il était fils de cette même Révolution, un fils héroïque, et qui, après avoir cédé aux premiers entraînements, eut le courage de se retourner et de crier aux hommes de la Terreur, en y jouant sa tête : « Vous perdez la liberté ! »

Je ne crois pas qu'il eût contesté le rapprochement entre l'Inquisition et le Comité de salut public, qu'un dernier trait décisif vient d'ailleurs compléter.

Qu'est-ce, en effet, qui plane sur l'Inquisition? quelle est la devise dont le Saint-Esprit lui-même, au dire de ses étranges adeptes, a couronné la célèbre institution?

Cette maxime, on la connaît de reste, car elle est destinée à faire fortune en ce monde :

« La fin justifie les moyens. »

Cette maxime-là, il en coûte de le dire, est celle qui règne également et triomphe au tribunal révolutionnaire ; elle est au fond celle des Robespierre et des Saint-Just, qui font de si beaux discours sur la liberté et la vertu, et qui commettent des attentats si flagrants contre la vertu et la liberté ; elle est le dernier mot du jésuitisme catholique et du jésuitisme révolutionnaire.

A-t-elle du moins, par le fait, démontré son efficacité? Non : de même qu'elle a compromis l'Église, elle a compromis, elle compromet encore au milieu de nous, d'une façon détournée, les grands principes et les grands résultats de la Révolution. Des véritables conquêtes de cette révolution, il n'en est point qui reviennent à la Terreur : la liberté ne doit rien au Comité de salut public, lequel d'ailleurs a fourni la meilleure preuve de son impuissance dans ce fait définitif que les hommes mêmes qui furent ses héros sont devenus ses victimes. Robes-

pierre est monté à son tour sur l'échafaud qu'il avait dressé. Quelle meilleure condamnation de ce comité pour ses propres défenseurs!

On prétend que la Terreur fut indispensable pour repousser l'ennemi débordant sur nos frontières, et pour vaincre à l'intérieur la Vendée royaliste. On oublie que la force de l'ennemi au dehors et au dedans était avant tout le résultat de ces excès mêmes qui conduisirent la Révolution, d'étape en étape, jusqu'au Comité de salut public. La Révolution tournait dans un cercle vicieux, et, pour éviter un écueil, elle se jetait sur un autre. La Terreur a provoqué contre la liberté une réaction formidable et définitive, proportionnée à ses crimes contre la justice et contre la liberté. La doctrine du « salut pour la liberté » a bientôt engendré celle du « salut contre la liberté ». C'est un signe fâcheux quand un peuple, pour se défendre au dehors et au dedans, a besoin du fanatisme. Mais il semble que le fanatisme soit la forme populaire de la foi, de la foi révolutionnaire comme de la foi religieuse, et qu'il faille à ce fanatisme des idoles à adorer, des martyrs à frapper. Soit : est-ce une raison pour absoudre le fanatisme, toujours aveugle, inique et funeste? On peut reconnaître les causes de ces écarts que fit la Révolution et qui trouvèrent leur extrême limite dans la Terreur; on peut voir ces causes, non pour les justifier dans leurs effets et accepter leur joug, mais pour saisir au profit de la liberté le grand enseignement qui en résulte; à savoir, que les passions mènent les révolutions bien plus que les idées. On peut, dans la psychologie de l'histoire, expliquer le fait, pénétrer la raison d'être intrinsèque du Comité de salut public, ramener son existence, comme un phénomène dont la loi est trouvée, dans l'ensemble du mouvement; mais c'est à la condition qu'on travaillera de tout son pouvoir à prévenir le retour de phénomènes analogues, qu'on s'efforcera d'extirper dans les esprits jusqu'au dernier germe d'une doctrine mortelle, qu'on livrera sans détour le fait historique au tribunal du droit et de la conscience qui le condamne, qu'on l'appellera enfin de son vrai nom : une sanglante monstruosité issue du fanatisme révolutionnaire.

S'il faut bien reconnaître, l'histoire en main, que les révolutions sont des champs de bataille, c'est une raison de plus pour ne pas instituer la passion et les partis juges du combat. La liberté étant faite d'impartialité, elle commande à ceux qui proscrivent l'inquisition religieuse et ses doctrines de proscrire également l'inquisition politique, parce que la liberté est la destruction progressive de toutes les inquisitions.

Je reviens à l'ouvrage de M. Mortimer-Ternaux pour résumer briè-

vement les impressions que m'a laissées la lecture du premier volume. Celui-ci renferme des documents et des pièces fort intéressantes. Quant au parti que l'auteur a tiré de ces documents recherchés avec un soin, un zèle et une patience dont il faut lui tenir grand compte, je ne puis me défendre de la pensée qu'il se mêle quelque chose de trop personnel à des appréciations et à des tableaux vivement tracés, quoique d'une main un peu dédaigneuse de la forme et souvent trop voisine des négligences du simple discours. La Terreur, on le sent, est devenue pour l'auteur une image fixe, et cette préoccupation constante, exclusive, tend à abolir chez lui ce que j'appellerai les droits de la perspective historique. C'est ainsi que le publiciste véhément en vient à mettre, ou peu s'en faut, Vergniaud à côté de Robespierre, à mêler presque les Jacobins et les Girondins dans une réprobation commune, parce qu'ils furent unis contre la monarchie. Les Girondins n'étaient pas des hommes politiques, des hommes d'État; qui n'en convient aujourd'hui? Mais ils étaient à coup sûr des hommes de liberté. Ils voyaient peut-être trop loin, et les exigences du jour, les nécessités de détail, leur échappaient à cause de cela. Ils ne savaient pas transiger ou transigeaient trop tard : leurs résolutions, presque toujours marquées au coin du courage et de la légalité, le furent rarement au coin de l'opportunité. Pour dominer le mouvement, ils vivaient trop en dehors du mouvement dans les régions philosophiques de la liberté. Or, ces temps-là n'étaient pas encore venus. Voilà pourquoi les Jacobins, beaucoup plus utopistes que les Girondins, mais avant tout hommes d'action, d'impatience et de fanatisme, s'élevèrent rapidement, pour tomber à leur tour, sur les ruines du parti de la Gironde.

M. Mortimer-Ternaux a l'amour de la monarchie constitutionnelle; il attribue aux Girondins et aux Jacobins la ruine de cette monarchie. Sans examiner si les fautes de la monarchie n'ont pas précédé et engendré en grande partie celles de la Gironde, sans discuter si, dans les circonstances où vécurent les hommes de la Révolution, la pensée d'une liberté garantie par des formes républicaines n'était pas une pensée qui devait s'emparer des esprits presque irrésistiblement, il me semble que M. Ternaux n'a pas fait la part exacte de responsabilité qui, dans les actes, revient à chaque parti, et dans chaque parti à chaque personnage. Or, c'est l'œuvre essentielle de l'historien, quand il juge les personnes en regard des événements, que ce partage des responsabilités. Le fanatisme des Jacobins me paraît avoir rejeté l'historien de la Terreur au delà des limites d'une stricte équité. Mais il faut attendre le complément de l'ouvrage pour asseoir définitivement son opinion

sur un écrit qui, dans tous les cas, excite vivement la curiosité, et qui est l'œuvre d'un esprit honnête et libéral, d'un homme que les sanglants excès de la Révolution n'éloignent pas de cette Révolution elle-même, comme on peut s'en convaincre par ces paroles :

« Quant à nous, qui, plein de foi dans l'avenir de la liberté et dans le bon sens de notre pays, attendons avec calme et sérénité le véritable et définitif couronnement de l'édifice élevé par la Constituante, nous, enfant de la Révolution française, nous ne blasphémerons jamais contre notre mère. »

CHARLES DOLLFUS.

ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.

Les sciences naturelles viennent de faire une perte irréparable. M. Geoffroy Saint-Hilaire est mort le 10 de ce mois, à cinquante-six ans, en laissant inachevés des travaux qui auraient constitué un des monuments scientifiques les plus importants de notre siècle. Je ne puis ici apprécier d'une manière complète tous les services que, pendant sa trop courte carrière, M. Geoffroy Saint-Hilaire a rendus à la science et à son pays; mais je considère comme un devoir pour moi de présenter aux lecteurs de la *Revue germanique* une esquisse rapide de la vie et des travaux de cet homme illustre, dont la bienveillance et les conseils m'ont toujours servi de guide, depuis l'époque de mes débuts dans l'étude des sciences.

Né en décembre 1805, M. Geoffroy Saint-Hilaire commençait sa vie scientifique en 1824, à une époque où les théories zoologiques de son père, longtemps inaperçues et incomprises, commençaient à avoir un grand retentissement, et à soulever dans le monde scientifique de vives contradictions qui devaient aboutir, quelques années après, à cette discussion mémorable devant l'Académie des sciences, discussion qui sera toujours un des faits les plus importants de l'histoire des sciences naturelles. Cette circonstance décida pour jamais la direction scientifique de M. Geoffroy Saint-Hilaire. Dès son début dans la carrière, et jusqu'à sa mort, il se voua au développement et à la défense de théories qui étaient pour lui l'expression de la vérité, et que, d'autre part, dans son respect filial, il considérait avec raison comme le plus bel héritage que son père eût pu lui transmettre.

Dans tous ses travaux scientifiques et dans ce livre si remarquable où il a exposé, avec la vénération d'un fils et la haute intelligence d'un savant de premier ordre, les travaux et les doctrines scientifiques de son père, M. Isidore Geoffroy n'a point failli à cette tâche, dans laquelle il apportait des qualités toutes particulières. Esprit hardi, audacieux jusqu'à la témérité, Étienne Geoffroy Saint-Hilaire allait droit à son but, sans se laisser décourager par les difficultés, sans se laisser arrêter par aucun obstacle : il conquérait la vérité de vive force, mais au risque, il faut bien le dire, de mêler souvent des erreurs de détail à ses admirables découvertes, d'en compromettre par conséquent le succès, en donnant trop facilement prise à d'habiles contradicteurs. Dans son zèle de novateur, il ne pouvait se plier à cette nécessité où nous nous trouvons tous, de n'avancer que pas à pas, et d'attendre, pour conclure, que l'observation des faits nous ait donné les éléments d'une démonstration irréfutable. Aussi calme, aussi réfléchi que son père était ardent, M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire soumettait tous ses travaux et ceux de son père à la logique la plus froide et la plus inflexible. Tous ses ouvrages présentent aux naturalistes de remarquables exemples de l'alliance de la méthode scientifique la plus rigoureuse à la plus grande élévation

de pensée. Qu'il veuille seulement décrire et classer quelques espèces nouvelles, ou qu'il étudie les généralités les plus hautes de l'histoire naturelle, nous retrouvons toujours en lui, au degré le plus éminent, ces deux qualités, dont l'union est si rare : la rigueur et l'exactitude minutieuse dans la constatation des faits; la plus vive pénétration dans la recherche des lois et des causes.

Ét. Geoffroy Saint-Hilaire avait prouvé, dans plusieurs admirables mémoires, que les monstruosités ne constituent point des exceptions aux lois générales de l'organisation; M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire, presque à son début dans la science, reprit dans son ensemble la question des monstruosités; réunissant toutes les descriptions de monstres que l'on trouve dans les recueils de médecine, toutes les études de son père et les siennes propres, il montra que toutes les monstruosités appartiennent à des types particuliers, aussi réguliers, aussi fixes que les types spécifiques eux-mêmes; et il soumit tous ces types des êtres monstrueux à une classification naturelle plus parfaite peut-être qu'aucune de celles que les naturalistes ont imaginées pour les êtres normaux. Il fut ainsi le créateur d'une science nouvelle, la *Tératologie*, que l'on pourra certainement beaucoup accroître, mais dont on ne changera jamais les bases scientifiques, telles qu'il les a posées.

Ce travail l'occupa pendant huit ans; mais, en le rédigeant, il avait un autre but que celui de l'établissement des lois des formations monstrueuses. « Mes vœux, disait-il, tendaient plus haut encore. Ce que je demandais à l'étude des anomalies, c'était moins leur connaissance elle-même, que, par elles, une intelligence plus complète et plus approfondie des conditions normales, ou plus exactement de ces lois générales qui, planant au-dessus de tous les détails de l'organisation, résument en elles l'infinie variété de toutes les formes normales et anormales. »

L'établissement des lois générales de la zoologie, tel était donc le but qu'il poursuivait de tous ses efforts, et qu'il avait entrevu, au-dessus et au delà des lois de la tératologie. En 1840, trois ans après la publication des derniers volumes de son livre sur les monstruosités, il réunissait en un volume un certain nombre de mémoires zoologiques, en faisant remarquer que ces mémoires, bien que divers par leur objet, étaient cependant le résultat d'une pensée unique, celle de la coordination rationnelle et de l'enchaînement méthodique de tous les résultats généraux. Cet ouvrage porte le titre d'*Essais de zoologie générale*. L'auteur, en le publiant, le présente comme le prélude d'un *Traité de zoologie générale*, qu'il considère comme devant être le fruit de sa carrière scientifique tout entière.

Mais il y a dans la vie des hommes de science des nécessités logiques auxquelles il est absolument impossible de se soustraire. La recherche des lois générales de la zoologie ne tarda pas à le convaincre qu'il y a des lois plus générales encore que celles qui régissent l'organisation et la vie des animaux. Ce sont les lois qui s'appliquent à la nature vivante tout entière. Restreindre ses études à la zoologie, c'était bien se condamner à n'obtenir que des résultats incomplets : mais, d'autre part, l'étude des lois générales de la nature vivante exigeait impérieusement la connaissance complète des généralités de la botanique. Dans cette alternative, M. Geoffroy Saint-Hilaire n'hésita point : l'ouvrage qui devait être dans le principe un *Traité de zoologie générale* devint une *Histoire naturelle générale*.

Le premier volume de cet ouvrage parut en 1854. Il est consacré à des études sur l'histoire des sciences naturelles, sur les méthodes scientifiques en général, et sur la méthode des sciences naturelles en particulier. Depuis cette époque, l'auteur publia le second volume et la première moitié du troisième; il y traite les questions relatives à la distinction des règnes de la nature, et à la notion de l'espèce, cette notion fondamentale des sciences naturelles. On peut affirmer que, par la manière élevée et philosophique dont M. Geoffroy Saint-Hilaire a traité ces questions, il s'est réellement posé en législateur de cette branche de l'histoire des êtres vivants. Malheureusement, les autres parties de cet ouvrage, qui étaient complétement achevées dans la pensée de son auteur, n'ont pu être rédigées. M. Geoffroy Saint-Hilaire nous a été enlevé avant qu'il ait eu la satisfaction d'achever un livre pour lequel il s'était préparé par ses travaux et les méditations de sa vie tout entière; il a laissé inachevé ce monument qu'il voulait élever aux sciences naturelles. C'est là un des plus terribles aspects de la mort.

On ne peut penser sans une profonde tristesse à tous ces efforts dépensés en pure perte, à cet immense labeur d'une vie tout entière qui s'anéantit en un moment et sans laisser de traces. Mais quel est l'homme de science qui peut, en mourant, se flatter d'avoir accompli son œuvre?

Les vastes recherches exigées par la rédaction d'un pareil ouvrage n'avaient point d'ailleurs absorbé complétement la pensée de M. Geoffroy Saint-Hilaire. Fils du créateur de la ménagerie du Muséum, et directeur de cet établissement où il avait pendant longtemps secondé son père, M. Geoffroy avait conçu de bonne heure la pensée de profiter de sa position pour augmenter le nombre de nos animaux domestiques. Dans une époque comme la nôtre, dont l'un des caractères les plus remarquables et les plus nouveaux consiste dans l'application des sciences au bien-être de l'espèce humaine, la zoologie ne pouvait rester une science purement spéculative; M. Geoffroy Saint-Hilaire l'avait parfaitement compris. L'étude des animaux domestiques, la détermination de ceux qui pourraient le devenir avec avantage, devinrent pour lui un sujet de prédilection. Il commença même dans ce but quelques expériences à la ménagerie, mais, malheureusement, sur une petite échelle et avec des ressources insuffisantes. Pour entrer complétement dans cette voie, où il était appelé par ses propres réflexions et par une appréciation exacte des besoins des sociétés modernes, M. Geoffroy comprit la nécessité de la création d'un établissement particulier, consacré exclusivement à l'acclimatation, à la multiplication, à la domestication des animaux utiles.

Mais la fondation d'un pareil établissement était trop au-dessus des ressources d'un savant isolé. M. Geoffroy, pour qui cette pensée était devenue l'une des principales préoccupations de sa vie, s'adressa à diverses reprises au gouvernement. Il obtint plusieurs fois des promesses; mais, dans une époque comme la nôtre, où l'instabilité de l'administration forme un obstacle si puissant aux idées nouvelles, ses vues, souvent goûtées par les ministres, ne purent être réalisées. Bientôt convaincu de la vanité de ses tentatives, M. Geoffroy eut l'heureuse idée de s'adresser à la libre association des efforts individuels. C'est ainsi, et sous son inspiration, que se fonda à Paris en 1854 la Société d'acclimatation, dont le succès dépassa bientôt ses espérances. Les adhésions arrivèrent de toutes parts, non-seulement de France, mais de tous les pays du monde. Cette société, dont la fondation est si récente, a déjà produit de très-utiles résultats: elle a d'abord

généralisé partout le goût des applications de l'histoire naturelle, en même temps qu'elle donne à notre pays le salutaire exemple d'une association libre, faisant le bien par elle-même, et sans avoir besoin de l'appui de l'administration. Ensuite, elle a trouvé dans son sein les ressources nécessaires pour la création d'un jardin d'acclimatation au bois de Boulogne, établissement qui sera, je l'espère, bientôt imité dans plusieurs grandes villes d'Europe. M. Geoffroy Saint-Hilaire se voyait donc enfin arrivé au moment de réaliser ses vues, lorsque la mort est venue l'atteindre. Espérons cependant que ses efforts ne seront point perdus, et que la Société d'acclimatation, dont il était l'âme, continuera à répandre partout le goût des applications de l'histoire naturelle. Elle ne peut mieux honorer la mémoire de son fondateur qu'en continuant résolûment son œuvre.

Nommé à vingt-sept ans, par un exemple rare dans les fastes de l'Institut, membre de l'Académie des sciences, M. Geoffroy Saint-Hilaire était arrivé de bonne heure aux honneurs que peut se proposer l'ambition d'un naturaliste, et il s'était toujours montré à la hauteur des fonctions qu'il avait à remplir. Professeur au Muséum et à la Sorbonne, il attirait autour de sa chaire un nombreux public, qu'il séduisait autant par la lucidité et l'élégance de la parole que par le haut intérêt qu'il savait répandre sur toutes les questions de l'histoire naturelle; inspecteur de l'Académie de Paris, puis inspecteur général de l'Université, il avait su concilier les devoirs de sa position avec les ménagements pour les personnes; et il a laissé dans le corps universitaire les plus honorables souvenirs. Son titre de président de la Société d'acclimatation, et l'habileté avec laquelle il dirigea pendant sept ans cette puissante société, lui avaient valu les amitiés les plus honorables dans les hautes régions de la société française. Tout cela joint au nom de son père, à l'estime générale qui s'adressait en lui aussi bien au caractère de l'homme qu'aux travaux du savant, constituait une situation tout exceptionnelle, et qui ne pouvait que grandir encore. M. Geoffroy Saint-Hilaire aurait donc été heureux, si le bonheur dépendait uniquement des succès d'une carrière.

Mais des malheurs de famille avaient porté depuis plusieurs années une profonde atteinte à une existence qui nous paraissait si brillante et si digne d'envie. Il y a pour les âmes d'élite des plaies qui saignent toujours, parce qu'elles sont sans consolation. On ne peut lire aujourd'hui sans un serrement de cœur ces tristes paroles qu'il écrivait en 1859, pour rendre compte du retard éprouvé dans la publication d'un volume de son ouvrage : « S'il est des douleurs dont on peut se consoler par le travail, il en est d'autres qui ne laissent pas même ce dernier refuge; car, avec le cœur, elles ont pour longtemps brisé tous les ressorts de l'esprit. » Mais si l'énergie de la volonté parvient, dans bien des circonstances, à surmonter les douleurs morales, elle est absolument impuissante contre l'ébranlement de l'organisation. M. Geoffroy Saint-Hilaire a succombé, le 10 novembre, à une affection qui dans le début n'avait point présenté de caractères graves, mais contre laquelle ses forces physiques ne purent point réagir.

CAMILLE DARESTE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

Les déicides. — Examen de la divinité de Jésus-Christ et de l'Église chrétienne au point de vue du judaïsme, par J. COHEN. — Paris, Michel Lévy, 1861, in-8° de 399 pages.

Lorsque l'Europe apprit avec une douloureuse indignation le massacre des chrétiens de la Syrie, dit M. Cohen, les israélites, répondant à l'appel éloquent de Crémieux, ouvrirent les premiers une souscription destinée à secourir les victimes du fanatisme musulman. « Cette manifestation, qui était un signe caractéristique des temps modernes, fut accueillie avec bonheur. Cependant deux journaux catholiques, la *Gazette de France* et le *Monde*, s'indignèrent à la pensée de voir des JUIFS prendre l'initiative d'une souscription en faveur des populations chrétiennes. Ils osèrent insinuer que l'or des DÉICIDES ne devait pas être accepté par ceux que leur foi en Jésus-Christ, en l'Homme-Dieu mis à mort par les Juifs, exposait seule aux coups du fanatisme; ils ne craignirent pas de renouveler, à cette occasion, les injures auxquelles les exilés de Jérusalem sont en butte depuis leur dispersion. J'avoue qu'en lisant ces récriminations inattendues tout mon sang bondit en mon cœur. « Eh quoi! me disais-je irrité, rien ne peut donc » désarmer la haine opiniâtre vouée aux tristes épaves de Sion, rien, ni les lar- » mes, ni la voix de la justice, ni les actes les plus touchants de fraternité et » d'amour! A notre généreux oubli voilà comment répondent ceux qui se pré- » tendent les plus fervents adorateurs d'un Dieu de miséricorde et de paix!... » Devant la persévérance de ces attaques, mon cœur s'est ému et ma conscience s'est révoltée... J'ai, dès lors, cherché à me rendre compte. J'ai voulu savoir ce qu'il y avait de fondé dans cette accusation de DÉICIDE dont les Juifs sont partout poursuivis, et c'est à l'Évangile, au seul témoignage qui nous reste de cette grande époque de l'humanité, que j'ai demandé la réponse à mes questions.... La conviction profonde que le texte évangélique m'a inspirée, c'est qu'il est impossible de reprocher aux Juifs du temps d'Hérode de n'avoir point reconnu un Dieu dans le fondateur du christianisme; c'est que, s'ils se sont trompés à cet égard, ils se sont trompés de bonne foi; c'est enfin que Jésus, par des causes qu'il n'entre point dans mon plan de définir, n'a pas voulu les convaincre de sa mission ni de sa divinité. »

Tels sont le sujet et l'origine d'un livre qui part du sentiment le plus honorable et qui poursuit un but très-légitime, auquel nous ne pouvons qu'applaudir. Il

nous tarde, à nous aussi, de voir les fils d'Israël rentrer pleinement et sans réserve dans l'humanité, d'où les a exclus trop longtemps une vengeance plus rigoureuse encore que celle du Dieu de l'Ancien Testament, qui ne punissait pas les enfants pour les crimes de leurs pères au delà de la quatrième génération. Si les Juifs ont crucifié un jour la vérité, les chrétiens ne s'en sont pas fait faute depuis; et loin de pouvoir se jeter de ce chef les uns aux autres la première pierre, il ne saurait être question entre eux que d'une indulgence réciproque et d'un mutuel pardon. M. Cohen semble tout disposé à contribuer pour sa part à cette réconciliation générale; plusieurs de ses pages se distinguent par une charité réelle et une remarquable tolérance. « Par-dessus tout, dit-il quelque part, aimez le D u unique et infini de tout votre cœur et de toute votre âme; aimez votre prochain comme vous-même, qu'il soit juif ou chrétien, chinois ou musulman, qu'il soit pour vous ou contre vous, et ne voyez dans tous les hommes que des frères, auxquels vous devez faire tout ce que vous voudriez qu'on vous fît à vous-même. »

Cecy est donc, comme l'affirme l'épigraphe, *un livre de bonne foy;* on ne saurait en douter un seul instant. Cependant, nous regrettons de ne pouvoir ajouter qu'il se montre partout parfaitement impartial et que ses conclusions sont toujours également équitables. L'auteur veut disculper ses ancêtres du crime de déicide, et il y parvient sans peine; mais à côté de ce but avoué, il en poursuit, sans trop s'en rendre compte peut-être, un autre plus difficile à atteindre et qui le porte à recourir à certains arguments dont sa thèse se passerait fort bien. Désireux d'établir la supériorité du judaïsme sur le christianisme, il arrive plus d'une fois, selon nous, à être injuste à l'égard de celui-ci comme de son fondateur. Il est injuste envers Jésus, lorsqu'il présente entre autres sous un jour excessivement défavorable quelques-uns de ses discours où nous ne voyons, pour ce qui nous concerne, rien que de naturel et de légitime[1]; il n'est pas plus juste envers le christianisme, lorsque, pour expliquer ses progrès, il le rapproche de « l'antique théorie des Gracques », qu'il l'accuse d'avoir tendu à « exciter une autre guerre servile bien plus redoutable que celle dont Spartacus avait été l'âme et le moteur », qu'il parle enfin de « diplomatie », de « professions de foi adroites », de « doctrine facile et habile », de « sociétés secrètes », etc. (p. 299 sqq. *et passim*). Ce sont là des taches d'autant plus regrettables, qu'il eût été aisé de les éviter du point de vue élevé où s'est placé l'auteur.

Nous avons un autre reproche fondamental à adresser à M. Cohen. Plaidant la cause de ses coreligionnaires contre les chrétiens, il semble souvent plus préoccupé d'opposer à ces derniers des arguments embarrassants et qu'on pourrait appeler *ad hominem*, que de rechercher la vérité vraie des choses. Ainsi, trouvant à établir convenablement son apologie sur la base des livres canoniques du Nouveau Testament et notamment des Évangiles, il n'essayera point, dit-il, d'en nier, comme Strauss et l'école allemande, l'authenticité et la crédibilité; il les accepte « sans discussion, sans critique, sans réserve ». Cependant, il importait ici non de faire des concessions et d'en profiter, mais de s'assurer de la réalité. En effet, comme l'auteur prend le texte évangélique pour fondement de sa plaidoirie, celle-ci pourrait bien se trouver compromise si le terrain sur lequel elle est bâtie manquait de solidité. En voici un exemple. M. Cohen soutient que le

[1] *Les déicides*, p. 73 sqq., 219 sqq.

peuple juif ne cessa d'entourer Jésus de ses respects et de l'accueillir par d'enthousiastes ovations, tant que celui-ci, satisfait du rôle de prophète, demeura fidèle à la doctrine et aux traditions d'Israël; mais qu'ayant fini par aspirer à une plus sublime autorité, par se proclamer l'égal du Dieu vivant et Dieu lui-même, il fut abandonné de ses compatriotes et justement livré à la mort [1]. Or, cette thèse ne repose et ne peut reposer que sur l'évangile de Jean, qui professe seul, contrairement aux synoptiques, la divinité du Fils de Marie. Si ce quatrième évangile était donc apocryphe, s'il n'avait été composé que dans le courant du deuxième siècle, s'il ne représentait pas la tradition primitive et la véritable parole du Maître, il ne serait plus aussi certain (et le contraire est évident pour nous) que Jésus ait eu des prétentions à la divinité, et la démonstration qui part de cette hypothèse en souffrirait grandement [2].

Enfin, M. Cohen, malgré l'élévation d'esprit dont il fait preuve, semble encore parfois bien engagé dans ce matérialisme littéral qui caractérisa les Juifs du temps d'Hérode. Ainsi, tandis qu'il s'efforce avec raison de découvrir les voies humaines par lesquelles le christianisme arriva à s'étendre sur la terre, et qu'il nous en signale la marche lente et progressive, il ne veut entendre parler de rien de semblable au sujet du judaïsme. « Ce n'est point ainsi, s'écrie-t-il, qu'agit, lorsqu'elle le veut, la Providence divine. Elle a, pour éclairer et dominer les peuples, des révélations plus saisissantes et de plus énergiques moyens d'action. Rappelons-nous cette autre gigantesque révolution morale, religieuse et politique, dont le peuple hébreu a été constitué l'intermédiaire et le représentant auprès du genre humain. En quelques jours, le joug de fer de l'Égypte est brisé par une suite de prodiges effrayants, et Israël met entre lui et ses oppresseurs la mer Rouge, où s'engloutit l'armée entière de Pharaon. Un mois à peine s'est écoulé, lorsque, devant tout le peuple, en face du mont Sinaï, une voix mystérieuse proclame, au sein des éléments bouleversés, les éternels principes du droit et du devoir, et domine toutes les âmes par l'irrésistible majesté d'un spectacle sans exemple et sans précédent. Comme au jour de la création, une parole suffit au Maître des cieux et de la terre, etc. » (p. 309). — Ce n'est point non plus sans quelque surprise que nous voyons M. Cohen ranger le retour d'Elie parmi les signes qui doivent annoncer l'arrivée du Messie véritable (p. 21, 32—36), et exiger de Jésus, au nom des Juifs, qu'il eût « brisé comme un verre fragile les clous qui l'attachaient à la croix et qu'il fût descendu, sans blessure, de l'infâme gibet, frappant d'épouvante ses bourreaux, resplendissant d'une auréole céleste et se transfigurant aux yeux de tous dans son éternelle majesté » (p. 136). Mais nous oublions peut-être à tort que l'auteur est un « disciple convaincu de la foi d'Israël », et qu'à ce titre on ne peut que respecter ses croyances.

Malgré les critiques que nous venons de présenter et que nous pourrions étendre encore en pénétrant davantage dans les détails [3], nous n'hésitons pas à pro-

[1] *Ibid.*, p. 99 sqq., 367.

[2] M. Cohen pense que les Juifs, en voyant Jésus accepter ou se donner le titre de *Fils de Dieu*, ont dû prendre cette expression dans le sens métaphysique et hypostasique (p. 129 sq.). Mais comment cela eût-il été possible, puisqu'ils n'avaient aucune idée d'une pareille doctrine? La qualification de *Fils de Dieu*, κατ' ἐξοχήν, n'a pu avoir pour eux que la signification messianique qu'on y attachait de leur temps. Voyez du reste *Matthieu* XVI, 16—20; XXVI, 63.

[3] L'auteur, qui semble connaître assez imparfaitement les travaux de la critique historique moderne, admet pleinement l'authenticité de la IIe épître de Pierre (p. 282); il *voit* (?) cet apôtre

clamer que le livre de M. Cohen a des qualités sérieuses, des mérites réels, et qu'il démontre très-suffisamment sa thèse, à savoir : que rien dans la vie de Jésus ni dans le développement ultérieur de son Église n'a pu forcer les Juifs à reconnaître en lui le Verbe de Dieu fait chair, le Messie, et que le peuple israélite ne mérite en aucune manière la qualification odieuse de déicide. Nous ne pouvons songer à analyser ici cette démonstration, et nous nous bornons à signaler à ceux qui la parcourront dans le volume même une critique ingénieuse des récits relatifs à la résurrection de Jésus-Christ (p. 141 sqq.), des rapprochements intéressants entre la morale de l'Ancien et du Nouveau Testament (p. 159 sqq.), un commentaire curieux quoique assez souvent contestable du Discours sur la montagne (p. 187 sqq.), etc. Quant aux chapitres qui traitent de la fondation et des premiers développements de l'Église chrétienne (p. 237—275), nous aurions mauvaise grâce à en faire nous-même l'éloge, car l'auteur y a fait — sans le dire toutefois — à notre Étude sur *l'apôtre Paul et les judéo-chrétiens* (*Revue germanique*, livraison du 31 août 1860) l'honneur de la suivre pas à pas, ou plutôt de la reproduire presque entièrement. Nous ne pouvons donc que nous déclarer ici généralement d'accord avec lui, sauf pourtant dans certain passage où, par une inconséquence qu'il n'a pas remarquée, il s'est plu à faire intervenir les *Actes des Apôtres* comme une autorité indubitable et à en reproduire les assertions au détriment de Paul (V. p. 271 sq.). Une autre erreur, mais purement matérielle cette fois, sur laquelle nous nous permettons d'attirer l'attention de l'auteur, s'y est glissée encore. S'il veut bien relire soit notre propre Étude, soit les sources allemandes que nous y avons toujours consciencieusement indiquées, il verra que l'épître aux Galates n'a point été écrite, ainsi qu'il paraît le croire (p. 265), à l'occasion du conflit d'Antioche, mais quatre ans plus tard et pour des motifs tout différents : lorsque Paul se vit contraint d'infliger un « blâme public » à Pierre, les églises de la Galatie, qui ne furent fondées qu'un ou deux ans après, n'existaient point encore, et l'apôtre des Gentils eût été bien embarrassé de leur faire part de ses soucis et de ses craintes.

En somme, nous recommandons le livre de M. Cohen comme une lecture utile et intéressante.

A. Stap.

LITTÉRATURE.

Les Récréations instructives, tirées de l'*Éducation nouvelle*, journal des mères et des enfants, publié sous la direction de M. Jules Delbrück [1]. 2e série.

C'est avec un vrai plaisir que nous recommandons cette seconde série de l'ouvrage de M. Delbrück. On a bien nommé ce recueil une encyclopédie pour l'enfance. La seconde série répond à la première; c'est le même plan méthodique, c'est le même soin ingénieux, le même zèle intelligent pour se mettre à la portée de l'enfance et pour faire entrer par la porte des yeux, sous la forme d'images bien disposées pour cela, les notions les plus générales sur

« accourir à Rome pour se joindre, cette fois sans contestation et sans réserve, à l'adroit apôtre des Gentils » (*ibid.*); il connaît l'endroit où ces deux disciples furent crucifiés (p. 284), etc

[1] Chez Borrani, rue des Saints-Pères.

toutes les choses de l'art usuel ou de l'industrie. En parlant ici, l'an dernier, de la première partie de cette œuvre, nous en avons déjà indiqué l'ordonnance et la méthode. Qu'il s'agisse, par exemple, du sucre : l'enfant doit comprendre d'où vient ce produit et quels sont les usages principaux auxquels il s'est prêté jusqu'à ce jour. Une image qui tient le milieu de la page représente une sucrerie aux colonies; c'est l'intérieur d'une usine en pleine fabrication; dans le lointain, des champs de canne à sucre; la mer, un navire chargé de sucre, en partance pour la France. Voilà l'*imagination* de l'enfant frappée par l'*image*, et voilà le point de départ fixé dans son esprit, dans sa mémoire, sous la forme sensible, la seule que les jeunes esprits retiennent volontiers. Tout autour de l'image principale, des images secondaires indiquent les procédés successifs, le produit, les applications.

Ce n'est pas tout : un texte suit chaque page coloriée et sert d'explication supplémentaire au tableau. Ce texte renferme des historiettes, des récits, de petites scènes, des dialogues, etc., qui eux-mêmes contiennent les commentaires et les développements qui doivent compléter ce que le tableau a commencé, et mettre l'enfant, sans qu'il s'en doute et sans qu'il ait cessé de se récréer, en possession de ce qu'on veut lui apprendre. — Des maximes, des proverbes, des réflexions, semés avec discernement et sans parti pris dogmatique, ornent le volume.

Telle est l'œuvre de M. Delbrück. L'auteur a su manier habilement la méthode que les Allemands ont pratiquée depuis longtemps, mais il a mis dans la conception germanique la sobriété et le discernement pratique de l'esprit français. M. Delbrück connait l'enfance, et l'enfance le lui rend bien. Ces chers petits êtres ont leur manière d'être reconnaissants de ce qu'on fait pour eux, ils aiment ceux qui les aiment.

Une seule chose dépare l'ouvrage, ce sont les appréciations de la critique dont l'auteur a cru devoir faire précéder ce volume ainsi que le précédent. Ce soin est de trop, selon nous, et l'enfance n'a rien à voir là-dedans. Une pareille entreprise se recommande d'elle-même, et les *certificats* dont on l'a augmentée n'étaient point nécessaires; tout au plus seraient-ils à leur place dans un programme ou dans un prospectus. Cette réserve faite, nous n'avons plus que des éloges pour « l'Encyclopédie enfantine ».

C. D.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Analyse des travaux d'Euler et de Dirichlet. — Cours de M. Liouville.

Quoique d'habitude nous ne rendions compte à cette place que d'ouvrages imprimés, nous croyons devoir consacrer une page de ce bulletin à deux cours qui certes, si jamais ils étaient imprimés, prendraient rang parmi les publications mathématiques de l'ordre le plus élevé. Mais, malheureusement, il n'en restera peut-être que le souvenir d'une haute et rare jouissance intellectuelle pour les personnes qui ont eu la bonne fortune d'assister à ces belles et intéressantes leçons.

Nous voulons parler des deux cours professés par M. Liouville, au Collége de

France, pendant les années scolaires de 1860 et de 1861, et dont le premier avait pour objet une analyse des principaux mémoires de Dirichlet, le second une analyse semblable des travaux d'Euler. Ces deux noms expliquent pourquoi il appartient à la *Revue germanique*, je dirais presque pourquoi c'est son devoir, de reconnaître en quelque sorte l'hommage rendu si noblement par l'illustre professeur à la science allemande, ou plutôt à ce qu'elle présente de cosmopolite et d'universel. En effet, Euler, dont la jeunesse s'est écoulée à Bâle et la vieillesse à Saint-Pétersbourg, a appartenu pendant vingt-cinq ans à la pléiade de savants que le grand Frédéric avait su réunir autour de lui; et Dirichlet, avant d'illustrer les chaires de Berlin et de Gœttingue, a passé en France ces années décisives de la jeunesse pendant lesquelles se forment dans l'esprit des hommes supérieurs les germes que le reste de leur vie ne sert plus qu'à développer. C'est à Paris qu'accueilli avec bienveillance, encouragé par les premiers savants de l'époque, les Fourrier, les Poisson, les Legendre, il fit les premiers pas dans une carrière qui devait enrichir les mathématiques de tant de découvertes ingénieuses et profondes.

Ces découvertes, M. Liouville les a déroulées devant ses auditeurs avec la lucidité qui le distingue à un si haut degré; il a montré de quelle manière elles se rattachaient les unes aux autres dans l'esprit de leur auteur, il a fait comprendre surtout ce point capital dans l'œuvre de Dirichlet : l'introduction des méthodes et des considérations de l'analyse infinitésimale dans la recherche des propriétés de la quantité discontinue. Toujours M. Liouville a mis dans une vive lumière l'idée fondamentale et dominante de chacun des ouvrages du mathématicien qu'il connaissait si intimement. Un petit nombre de formules lui suffisait quelquefois pour résumer l'essence de tout un mémoire. Souvent aussi quelques mots jetés en apparence au hasard, une réflexion placée nonchalamment, comme une parenthèse, au milieu d'un développement, étaient à eux seuls toute une révélation, ajoutant un sens nouveau, une interprétation plus profonde, une plus haute portée aux conceptions déjà si grandes et si fécondes de Dirichlet. Pour pénétrer, pour révéler ainsi le secret du génie créateur, il faut soi-même posséder ce génie; un grand géomètre seul peut bien reconnaître, bien apprécier tout le mérite de ceux qui se trouvent avec lui au premier rang.

Dans les immenses travaux d'Euler, M. Liouville s'est attaché de préférence à la partie qui restera toujours jeune et intéressante, aux mémoires relatifs à la théorie des nombres. Tandis que les travaux astronomiques d'Euler, ses recherches sur les propriétés des courbes géométriques, ses mémoires de mécanique, ne conservent plus, à quelques exceptions près, qu'une importance historique, il n'en est pas de même de ce qu'il a publié sur la théorie des nombres. Si on veut s'occuper de cette branche des mathématiques, il faut, encore aujourd'hui, étudier Euler, en dépit de tout ce qu'ont fait depuis les Lagrange, les Gauss, les Jacobi, les Dirichlet. Ce qui prête, en outre, une valeur particulière aux travaux d'Euler sur l'analyse indéterminée, c'est qu'ils sont éminemment propres à enseigner le grand art de faire des découvertes, parce qu'Euler ne cache jamais le chemin qui l'a conduit à un résultat. On le voit aborder une question, la résoudre jusqu'à un certain point, y revenir, souvent à bien des reprises, vaincre enfin toutes les difficultés, généraliser encore le problème, sans jamais montrer le moindre désir d'effacer la trace des efforts successifs par lesquels il est parvenu à maîtriser son sujet. Cette limpidité ingénue rend la lecture de tout ce qu'Euler

a laissé non-seulement très-attrayante, mais encore bien instructive pour ceux qui veulent se former aux grands travaux. On a abandonné aujourd'hui cette manière d'écrire, mais nous n'oserions pas dire que dans ce changement, nécessaire si l'on veut, il n'y ait rien à regretter.

Nous devons peut-être renoncer à l'espoir de retrouver un jour sur notre table, en forme de volume, ces deux remarquables analyses des travaux d'Euler et de Dirichlet. Mais s'il nous était permis, en terminant, d'émettre un vœu, ce serait de voir M. Liouville publier du moins quelques-uns des autres cours qu'il a professés au Collége de France avec une rare supériorité, n'hésitant pas à livrer à son auditoire de précieuses découvertes originales, et parmi lesquels nous citerons seulement ses admirables leçons sur la théorie des fonctions elliptiques et sur l'intégration des équations différentielles.

GÉOGRAPHIE. — ETHNOGRAPHIE.

Unité de l'espèce humaine, par A. DE QUATREFAGES. — Paris, 1861, in-12 de XVI-420 pages. (Hachette.)

Journal d'un missionnaire au Texas et au Mexique, par l'abbé E. DOMENECH. 1846-1852. — Paris, 1857, in-8° de XII-477 pages, avec une carte. (Gaume frères.)

Voyage pittoresque dans les grands déserts du nouveau monde, par le même. — Paris, 1862 (1861), grand in-8° de 608 pages, avec gravures. (Morizot.)

Anales de la Universidad de Chili. a. 1859. — Santiago, 1859, in-8° de 1,220 pages.

Dictionnaire topographique du département d'Eure-et-Loir. comprenant les noms de lieu anciens et modernes. Rédigé sous les auspices de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, par M. LUCIEN MERLET. — Paris, I. I. 1861, in-4° de XXIV-254 pages à 2 colonnes.

Répertoire archéologique du département de l'Aube, rédigé sous les auspices de la Société d'agriculture, sciences et belles-lettres du département, par M. d'ARBOIS DE JUBAINVILLE. — Paris, I, I. 1861, in-4° de 146 pages à 2 colonnes.

I.

Qu'est-ce que l'homme? quel est son rang dans la chaîne des êtres? Telles sont les questions qu'aborde M. de Quatrefages.

Qu'est-ce que l'homme? Il y a longtemps que la philosophie s'est posé ce problème, qu'elle sera toujours impuissante à résoudre.

Dire ce qu'est l'homme, ce serait dire ce qu'est l'univers, — non pas seulement ses phénomènes extérieurs et les lois mesurables qui les régissent, mais l'essence même et la cause des phénomènes. Ce serait expliquer l'infini, ce serait comprendre Dieu.

Aussi n'est-ce pas seulement en philosophe, c'est en naturaliste que M. de Quatrefages prétend répondre.

« L'homme, dit-il, est un être organisé, vivant, sentant, se mouvant spontanément, doué du sentiment moral et du sentiment religieux[1]. »

Et développant cette première définition, l'auteur ajoute : « L'homme est pesant et soumis aux forces physico-chimiques comme les corps brutes; il est organisé comme les végétaux et les animaux; comme les animaux, il sent et il se meut volontairement. Dans son être matériel, il n'est donc autre chose qu'un animal perfectionné à certains égards, et sous d'autres rapports moins parfait que beaucoup d'espèces animales. Son intelligence, bien plus complète et incomparablement plus développée, l'élève infiniment au-dessus de tous les animaux, mais ne suffit pas à l'en séparer. S'il est un être à part, s'il doit former un règne (vis-à-vis du règne minéral, du règne végétal et du règne animal), c'est que des facultés d'un ordre tout nouveau se manifestent en lui...; c'est qu'à côté de la notion du *droit*, qui ressort de la supériorité intellectuelle, il y a pour lui la notion du *devoir*, qui découle du sentiment moral et du sentiment religieux. »

Si l'homme, par les qualités et les facultés qui lui sont propres, forme dans la nature un *règne* distinct, comme les minéraux, les végétaux et les animaux, ne doit-on pas, comme dans les autres règnes, y reconnaître des divisions et des subdivisions? Le règne animal, par exemple, se partage en embranchements, les embranchements en classes, les classes en ordres, les ordres en familles, les familles en genres et les genres en espèces, outre les subdivisions des espèces en races, en variétés, etc. Dans cette longue série qui compose la classification naturelle, il y a néanmoins pour les naturalistes un terme fondamental, une *unité :* cette unité, c'est l'*espèce*.

En sera-t-il ainsi pour l'homme?

Il est certain que les populations répandues sur le globe y forment des groupes très-distincts par leur aspect, par leur conformation et par d'autres traits caractéristiques. Le Nègre diffère profondément de l'Européen, tout autant que l'Européen du Mongol, le Mongol du Peau-Rouge américain, le Peau-Rouge de l'Australien, sans parler de bien d'autres divisions moins radicalement tranchées. Quel caractère convient-il d'attribuer à ces groupes?

C'est là que commence la dissidence entre les naturalistes, ou, pour employer une expression tout à la fois plus générale et plus spéciale, entre les ethnologues.

Les uns voient dans les groupes humains autant d'*espèces* primordiales : ce sont les polygénistes.

Les autres n'y reconnaissent qu'une seule espèce, au sein de laquelle se sont formées des *races :* ce sont les monogénistes.

Pour les premiers, les grandes divisions de l'humanité, contemporaines de l'origine même des choses, sont indépendantes des influences extérieures, au moins dans leurs caractères essentiels et fondamentaux.

Pour les seconds, les groupes entre lesquels l'humanité se divise se sont formés sous l'influence et par l'action des agents extérieurs, des *milieux*, et toutes les races humaines ne sont ainsi que les modifications ou la dégénérescence d'un type primordial.

[1] De *religiosité*, dit l'auteur. Nous répugnons toujours à employer, même dans la langue scientifique, ces barbarismes de l'école.

Dans laquelle des deux classes se range M. de Quatrefages? Le titre seul de son livre le dit assez : M. de Quatrefages est monogéniste.

L'objet que s'est proposé M. de Quatrefages est de montrer « que la doctrine monogéniste repose sur des bases rigoureusement scientifiques, tandis que la doctrine polygéniste ne tient pas compte des données de la science ».

Suivons l'auteur dans sa démonstration.

Et d'abord, qu'est-ce que l'espèce? qu'est-ce que la race? Il faut bien s'entendre sur ces deux points, car la définition est la pierre angulaire de tout le système.

Définir l'espèce n'est pas chose très-facile, à en juger par le nombre des définitions. Chaque naturaliste, pour ainsi dire, a la sienne.

« L'espèce, a dit Buffon, n'est autre chose qu'une succession constante d'individus semblables et qui se reproduisent. » Laurent de Jussieu, le célèbre botaniste, a repris cette définition et l'a mieux précisée encore, lorsqu'il a dit : « L'espèce est une succession d'individus entièrement semblables, perpétués au moyen de la génération. »

La définition de Cuvier est plus rigoureuse, mais aussi plus compliquée : « L'espèce est la collection de tous les corps organisés nés les uns des autres ou de parents communs, et de ceux qui leur ressemblent autant qu'ils se ressemblent entre eux. »

M. Nott, l'ethnologue américain, a défini l'espèce « un type, une forme organique permanente, ou qui n'a subi aucun changement pendant des siècles sous des influences opposées de climat. »

Un compatriote de M. Nott, M. George Morton, a dit plus brièvement : « L'espèce est une forme organique primordiale. »

M. de Quatrefages, qui reproche à toutes ces définitions d'omettre des traits essentiels ou de n'en pas tenir suffisamment compte, nous donne la sienne en ces termes : « L'espèce est l'ensemble des individus plus ou moins semblables entre eux, qui sont descendus, ou qui peuvent être regardés comme descendus d'une paire primitive unique par une succession ininterrompue de familles. »

On est forcé de convenir que la définition, à mesure qu'elle veut se faire plus complète et plus rigoureuse, devient aussi plus prolixe et moins claire.

Une bonne définition, une définition simple et concise, sera toujours une chose difficile; elle est surtout difficile lorsqu'elle veut exprimer une doctrine, et que cette doctrine n'a pas pris dans la science la force d'un axiome.

Quant à la race, c'est, pour M. de Quatrefages, « l'ensemble des individus semblables appartenant à une même espèce, ayant reçu et transmettant par voie de génération les caractères d'une variété primitive. »

Ou, pour nous en tenir aux termes de Buffon, « la race est une variété constante et qui se conserve par génération. »

La race, comme l'espèce, se perpétuant par la génération, et les caractères extérieurs qui différencient les races pouvant être aussi profonds, aussi tranchés que ceux qui différencient les espèces, à quel signe, à quel caractère exclusif et permanent peut-on les distinguer et les reconnaître?

On les reconnaît à ceci, répond l'auteur, que deux espèces différentes ne peuvent s'allier et se reproduire par voie de génération, tandis que les races d'une même espèce peuvent toutes former entre elles des alliances fécondes.

Toutefois, en posant cette double règle, M. de Quatrefages est forcé de con-

venir qu'elle est sujette à de nombreuses exceptions. Il distingue même par deux termes différents les produits que peut donner l'union de deux espèces de ceux que donne l'union de deux races. Dans le premier cas, le produit est un *hybride;* dans le second cas, c'est un *métis.*

Les métis sont généralement féconds et peuvent former souche, tandis que généralement les hybrides ne se perpétuent pas. Mais ceci encore n'est pas, tant s'en faut, absolu.

Un caractère propre au métis, c'est la facilité que trouve l'homme à le modeler, à le modifier, à le pétrir en quelque sorte, et à le créer presque de toutes pièces, dans les végétaux par la culture, chez les animaux par la domestication; de même (dit M. de Quatrefages) que la nature crée des produits mixtes, des métis naturels qui deviennent des races, par la seule action des agents extérieurs, par l'influence prolongée des *milieux.*

J'ai prononcé les mots *culture, domestication :* c'est qu'en effet tous les faits que l'auteur a cités, toutes les déductions et les théories qu'il en a tirées, sont uniquement basés sur les expériences, tant scientifiques qu'industrielles, que l'homme poursuit sur les végétaux et sur les animaux domestiques.

C'est par induction que l'on conclut de ces expériences à l'homme. « Dans la question des espèces, dit l'auteur, nous avons constaté qu'on peut conclure des végétaux aux animaux, et de ce fait nous avons tiré la conséquence qu'on peut conclure des uns et des autres à l'homme; car tous sont également des êtres organisés et vivants, et par conséquent également soumis aux lois qui régissent l'organisation et la vie, c'est-à-dire à la physiologie végétale. De là nous avons conclu à l'unité de l'espèce humaine. »

Il ressort donc de cet enchaînement que, pour l'école monogéniste, l'ethnologie est avant tout une science d'*induction.*

Ceci est un point important à constater; car là où l'école monogéniste met sa force, là est sa faiblesse.

Là est sa faiblesse : car les faits positifs, directement observables ou qui se peuvent constater dans les limites de la tradition humaine, les faits qui s'offrent à nous en dehors de tout système, de toute théorie, ces faits sont *tous* contre elle.

Je ne puis ni ne veux faire ici de la controverse; je ne puis ni ne veux opposer une école à l'autre, les polygénistes aux monogénistes : je veux seulement rappeler en quelques mots le véritable état des choses, poser la question dans ses véritables termes oubliés ou méconnus, ramener le débat — puisqu'il y a débat — sur son véritable terrain.

L'ethnologie — c'est-à-dire l'étude des races humaines, de leurs rapports et de leurs origines — n'est pas une chose aussi simple qu'on pourrait le croire à la lecture du livre de M. de Quatrefages. Par un côté très-considérable, elle ressort de l'histoire naturelle; mais elle a bien d'autres attaches, elle présente bien d'autres rapports dont le savant naturaliste n'a pas ou a trop peu tenu compte. Au premier rang, les langues, élément si important dans la délimitation et la classification des familles humaines; puis, avec le type caractéristique de chaque race ou de chaque groupe, la répartition même des races humaines à la face du globe, les conditions géographiques dans lesquelles elles se sont développées ou maintenues, et aussi le développement moral de chaque race, et la place relative que toutes ensemble ont occupée depuis l'origine des choses dans le

mouvement général de l'humanité. Il n'y a pas une de ces considérations qui n'ait sa valeur, et quelques-unes pèsent dans la question pour le moins autant que le côté purement physiologique.

M. de Quatrefages, assurément, n'ignore rien de ce que je viens de rappeler; mais ses préoccupations de naturaliste l'ont dominé d'une manière exclusive. C'est à peine s'il a entrevu ce qui, dans la question, est en dehors de l'histoire naturelle. Quand il a voulu « examiner et réfuter les objections de ses adversaires », il n'a pas même effleuré une seule des difficultés réelles. Il a consacré, à la fin de son travail, un court chapitre à la question des migrations humaines; mais, en vérité, ce serait faire bien grand tort à l'érudition, au jugement et à la critique du savant professeur, que de les mesurer à ces quelques pages qui pourraient tout aussi bien avoir été tracées aux premières lueurs du seizième siècle.

Sans vouloir porter nos regards sur le monde entier, arrêtons-les seulement sur l'ancien continent. Laissons même de côté l'Afrique et ses nègres, qui fournissent aux polygénistes leurs plus formidables arguments, et jetons un moment les yeux sur l'Asie. Que de questions capitales il y aurait là à résoudre avant d'avoir le droit de se prononcer sur l'unité ou la pluralité des races! Qu'y voyons-nous, en effet? Nous y voyons deux régions ethnographiques nettement tranchées, que sépare une ligne oblique courant du nord-ouest au sud-est à travers tout le continent, depuis la région des monts Ourals jusqu'au golfe du Bengale. Au sud de cette ligne est le domaine des deux groupes principaux qui forment la noble famille des peuples blancs, le groupe ârien ou indo-européen et le groupe sémitique; au nord de la ligne est le domaine des peuples jaunes ou touraniens, avec leurs innombrables ramifications. Entre ces deux groupes, tout diffère de la manière la plus complète, la plus radicale, la plus absolue: la conformation physique, la physionomie, le génie, les langues, le développement intellectuel, le rôle historique. Et non-seulement tout diffère d'un groupe à l'autre, mais dans chacun des deux groupes les ressemblances intérieures se maintiennent sans altérations essentielles sur des espaces immenses, depuis les chaudes contrées des tropiques jusqu'aux approches des régions polaires. Eh bien, ce dualisme de l'ethnographie asiatique, pouvez-vous en rendre compte par la doctrine monogéniste, je dis en rendre compte de manière à satisfaire à la fois le physiologiste, le philologue et l'historien philosophe? Pouvez-vous dire pourquoi, d'un côté de la ligne, je vois des hommes doués à la fois du plus beau type et des plus hautes aptitudes, et, de l'autre côté, ces populations au type camard, à la peau jaune, aux yeux bridés, à la face imberbe, dont le développement suprême a été la civilisation stationnaire et toute matérielle du peuple chinois? Non, cent fois non, vous ne pouvez rien expliquer de tout cela, ou ce que vous voulez bien appeler des explications n'est qu'un tissu d'assertions gratuites et d'hypothèses sans base. La doctrine purement religieuse, — pour ceux qui veulent encore faire intervenir la religion dans des questions de cette nature, — la doctrine religieuse, dis-je, est au moins conséquente: elle ne prétend pas expliquer, elle croit. Mais vouloir imposer la même créance au nom de la science, au nom d'une science encore incomplète et pleine de tâtonnements, cela n'est ni logique ni conforme à l'esprit vraiment scientifique; c'est, remarquez-le bien, substituer le dogme humain à un autre dogme qui du moins avait pour lui la consécration du temps. Ce n'est pas effacer l'in-

tolérance, c'est la déplacer. Qu'on nous pardonne ce qu'il peut y avoir de vif dans notre langage; ceux qui auront lu certains passages du livre dont nous nous occupons me comprendront.

Expliquer, ai-je dit; et pourquoi expliquer? Pourquoi donc, dans des sciences toutes de fait et d'observation, vouloir toujours aller au delà de ce qui nous est accessible, ou devancer les notions acquises? Pourquoi vouloir remonter aux causes, quand les effets mêmes, qui sont là sous nos yeux, nous sont encore si imparfaitement connus? Pouvons-nous remonter à une seule des causes qui président aux lois de la nature? Expliquons-nous la lumière, expliquons-nous la chaleur, comprenons-nous l'espace, expliquons-nous la vie? Notre esprit peut-il comprendre comment pousse ce brin d'herbe que nous foulons sous nos pieds, et qui recèle autant de mystères que les espaces de l'univers? Et nous voulons expliquer l'homme! Et nous voulons, dans notre humilité superbe, au nom de je ne sais quelles analogies incertaines, tracer les limites où dut se renfermer l'intelligence divine qui a présidé à l'arrangement des mondes! Qu'un homme ou un couple humain ait apparu un jour sur un point du globe, et que sa descendance, se répandant de proche en proche, ait formé les peuples dissemblables qui remplissent la terre, nous concevons cela; mais que chaque grande région du monde ait eu son prototype humain, comme elle a eu ses créations propres, animale et végétale, nous ne le concevons plus. Nous admettons le miracle de l'apparition des êtres, à condition qu'il se sera produit sur un seul point du globe, non sur plusieurs : cela nous paraît dépasser apparemment les forces de la puissance créatrice. O misères de l'orgueil humain!

Est-ce à dire qu'en nous élevant contre les prétentions de l'école monogéniste, à laquelle M. de Quatrefages a prêté l'appui de son vaste savoir et de son autorité, nous nous rangions dans la catégorie des polygénistes? En aucune façon. Nous disons seulement ceci : c'est que dans l'état de la science, rien n'autorise à soutenir que les races diverses qui peuplent le globe peuvent être descendues d'un couple unique; c'est que tous les faits connus par l'observation, par l'histoire ou par les monuments, — tous les faits réellement ethnologiques, — non-seulement ne sauraient favoriser la théorie monogéniste, mais lui sont absolument contraires. On ne connaît pas un seul exemple d'une race qui se soit transformée; on ne connaît dans la nature aucune influence capable d'opérer cette transformation.

Que faire donc, et quelle bannière adopter? Aucune, si vous m'en croyez. Le monde est ouvert aux études ethnologiques : poursuivons, encourageons ces études de toutes nos forces, sans parti pris qui prétende leur imprimer telle ou telle direction. Ce sont des monographies qu'il faut à la science, non des systèmes ni des doctrines absolues. Le champ est assez beau et l'horizon assez grand pour l'activité des sociétés et des travailleurs solitaires. Maintenons-nous dans cette voie; le progrès est à ce prix. A nous notre tâche, à l'avenir la sienne.

Dieu sait que j'aurais voulu n'avoir que des paroles de louange pour l'ouvrage d'un savant dont j'estime autant que personne le caractère personnel et les talents; mais la conscience a ses droits, ainsi que la vérité. Tel est l'inévitable inconvénient des œuvres de doctrine prématurées. L'accord renaîtra dès qu'on se tiendra exclusivement sur le terrain des faits.

II.

Le dernier ouvrage de M. l'abbé Domenech nous y ramène. Entré, bien jeune encore, dans la pénible carrière des missions, l'auteur a passé près de sept années, de 1846 à 1852, au milieu des tribus à demi civilisées des prairies américaines, et chez les *Rancheros* à peu près aussi primitifs du Nouveau-Mexique. Pendant sept ans, il a parcouru les immenses solitudes du Texas et les territoires avoisinants, vivant de la vie des naturels, partageant leurs privations et leurs misères, et apprenant ainsi à les connaître comme ont pu le faire bien peu de voyageurs. Il y a quatre ans, M. Domenech publia une relation sous le titre de *Journal d'un missionnaire :* c'était le récit tout personnel de ses courses, de ses aventures et de ses souffrances. Sa publication actuelle, beaucoup plus étendue, a aussi un autre caractère : c'est l'exposé de ses observations. Ces observations, pleines de faits et marquées d'un cachet de vérité qu'on ne peut méconnaître, ont principalement pour objet les tribus indiennes du Texas et du haut Mexique; elles renferment un véritable trésor de notions positives sur les tribus que l'auteur a fréquentées, sur leurs mœurs, leurs habitudes, leur caractère et leurs croyances, sur leur vie tout entière, depuis le premier jusqu'au dernier jour. Je ne saurais accorder la même approbation sans réserve aux vues historiques de M. Domenech, à ses spéculations sur les origines américaines, et à la confiance singulière avec laquelle il cite des documents d'une nature évidemment apocryphe; ici la science aurait à faire des réserves sévères. Il est heureusement facile de séparer dans le livre ces spéculations plus que hasardées de la partie personnelle et positive, qui est de beaucoup la plus considérable.

III.

Ce n'est pas, nous devons l'avouer, sans une impression d'étonnement que nous avons parcouru les douze cahiers des Annales de l'Université du Chili. Au milieu de la décomposition profonde où sont tombées la plupart des provinces de l'ancienne Amérique espagnole, retrouver un coin de ce monde écroulé où les travaux de l'esprit sont tenus en honneur, où les études sérieuses sont encouragées, où l'on s'efforce de se tenir ou de se mettre en communication avec le courant intellectuel de l'Europe, c'est un fait, j'allais presque dire un phénomène assez remarquable. Le Chili nous présente ce phénomène. Nous voyons là un corps organisé pour l'enseignement national et la propagation des hautes études, qui ne peut manquer d'exercer une heureuse influence sur l'instruction commune. Le gouvernement civil de la république est lui-même animé d'un esprit en harmonie avec l'institution universitaire, si nous en jugeons par l'importance des travaux scientifiques dont il patronne et encourage la publication, et par le mérite de quelques étrangers qui ont été attachés à ses établissements publics. Un des ouvrages les plus considérables qui aient été publiés sur l'histoire naturelle et la géographie de l'Amérique du Sud, l'*Historia fisica y politica de Chili* d'un naturaliste français, M. Claude Gay (24 volumes in-8°, avec deux atlas, 1843-51), a été imprimé aux frais du gouvernement chilien; et dernièrement nous rendions compte, dans cette Revue même, d'un important volume que vient de publier dans les mêmes conditions un savant

allemand, le professeur Philippi, aujourd'hui directeur du Musée d'histoire naturelle de Santiago, à la suite de l'exploration d'une grande région jusqu'alors peu connue des Cordillères chiliennes, le plateau d'Atacama.

L'université de Santiago a été fondée par une loi organique de 1842, et solennellement inaugurée le 17 septembre 1843, le président actuel de la république, don Manuel Montt, étant alors ministre de l'instruction publique. Son objet est de propager l'enseignement des lettres et des sciences dans la république. Elle se partage en cinq sections, qui ont le titre de facultés, pour la philosophie et les humanités, les sciences mathématiques et physiques, la médecine, le droit et les sciences politiques, et enfin la théologie et les sciences sacrées. Tous les ans, dans une réunion solennelle, il se prononce un discours sur un point d'histoire nationale, et à la même époque l'université décerne un prix au meilleur mémoire envoyé au concours sur un sujet qu'elle a proposé. A l'exception du premier discours historique, celui de 1844, qui avait pour sujet de recherches « Quelle fut l'influence sociale de la conquête et du système colonial des Espagnols au Chili », tous les autres ont été pris dans l'histoire contemporaine, depuis les premières guerres de l'indépendance. Les mémoires couronnés portent sur des thèmes très-variés, ce qui doit être, les sujets de prix étant proposés alternativement par chacune des cinq facultés. En dehors de ces mémoires, dont quelques-uns sont devenus des ouvrages, il s'est publié dans la même période, c'est-à-dire depuis dix-sept ans, nombre de travaux plus ou moins étendus sur toutes sortes de sujets, — sur l'histoire du pays avant et depuis la déclaration d'indépendance de 1810; des biographies politiques et littéraires; un traité sur les tremblements de terre, ce qui est aussi un sujet éminemment national; des statistiques générales ou provinciales, des descriptions spéciales de diverses provinces, un mémoire de don Ignacio Domeyko sur l'Araucanie et ses habitants, etc., etc. Tout cela serait peu, sans doute, en France, en Angleterre et en Allemagne; mais pour un pays de l'Amérique du Sud, il y a là le témoignage d'un mouvement intellectuel réellement digne d'attention.

On en peut juger encore par les entrées mensuelles de la Bibliothèque nationale de Santiago. Nous y voyons que le Chili a trois journaux quotidiens, une Gazette des tribunaux qui est hebdomadaire, une Revue mensuelle, cinq journaux ou revues paraissant une fois par semaine, et deux journaux bi-hebdomadaires. La moitié de ces publications périodiques appartiennent à Santiago, siége du gouvernement et de l'université; trois appartiennent à Valparaiso, une à Maulé, une à Séréna, une à la Concepcion. La bibliothèque se procure en outre, par achat, quelques-unes des principales publications savantes et littéraires de l'Europe. Sauf un volume de nouvelles et un volume de poésies, les entrées de la bibliothèque, à titre de dépôts, ne se composent d'ailleurs, pour le trimestre dont les annales donnent le relevé, que de traités élémentaires et d'écrits d'un intérêt tout local.

Les morceaux originaux et les travaux de critique insérés dans les Annales de l'université chilienne touchent à tous les sujets qui rentrent dans le cercle des études universitaires. La philosophie, qui ne se sépare guère ici de la théologie, y est représentée, beaucoup moins cependant que les sciences mathématiques, les sciences physiques et les sciences naturelles. La géographie et l'hydrographie y ont fourni plusieurs morceaux, tous relatifs au Chili; l'histoire et la

jurisprudence y ont aussi leur contingent. Le nom de l'Araucanie y revient plusieurs fois. Une thèse pour le grade de licencié a pris pour thème la colonisation et la conquête de cette contrée, qu'Ercilla, le poëte-soldat, a chantée il y a trois cents ans. « La conquête de l'Araucanie est une question ancienne, y est-il dit, qui a été mille fois agitée par les hommes d'État, par la presse et par les cercles. C'est une idée qui a occupé l'imagination de tous, et il n'est pas un seul Chilien qui ne désire la voir réalisée. C'est la grande campagne que, selon quelques-uns, notre armée attend constamment; c'est la grande œuvre qui, dans le sentiment de tous, suffira seule à illustrer le passage au pouvoir de celui qui l'entreprendra.... Nul ne comprend qu'un territoire de trente à quarante mille hommes, enclavé au milieu de notre république, reste entièrement indépendant de notre organisation civile. Et non-seulement indépendant, mais hostile, obligeant le trésor public à des dépenses considérables pour la sécurité de notre frontière, et malgré tout nous laissant toujours exposés aux incursions imprévues de gens qui peuvent si aisément se réfugier avec leur butin au fond de leurs forêts.... » Je ne sais si ce territoire est celui où un de nos compatriotes des environs de la Garonne, laissant là son étude solitaire pour aller courir les aventures dans le nouveau monde, s'est dernièrement taillé une couronne ornée du titre sonore de roi d'Araucanie; dans tous les cas, nous aimons à croire qu'il n'en résultera pas de conflit national.

IV.

Quelques mots en finissant d'un vaste et beau travail qui se poursuit chez nous dans une activité silencieuse. L'administration supérieure, par l'organe du Comité des travaux historiques, a provoqué dans toutes nos provinces de sérieuses investigations sur la topographie comparée du territoire à toutes les époques de l'histoire nationale, depuis la période romaine jusqu'au temps actuel. On veut, si je ne me trompe, réunir les éléments d'un dictionnaire général de la France ancienne et moderne. Quoique nous n'ayons, en général, qu'une confiance médiocre dans les œuvres d'érudition administrative, celle-ci promet de sortir de la ligne habituelle. Ce n'est pas dans les bureaux et par des mains anonymes que s'élabore le travail : c'est dans les localités mêmes, et par des hommes éprouvés, — si du moins nous en jugeons par ce qui est déjà connu. Une vingtaine de départements se sont jusqu'à présent mis sérieusement à l'œuvre; six ou sept ont terminé leur tâche, et voici déjà deux spécimens imprimés de ces dictionnaires départementaux, le *Dictionnaire topographique du département d'Eure-et-Loir*, de M. Merlet, et le *Répertoire archéologique du département de l'Aube*, de M. d'Arbois de Jubainville. Nous avons ici la nomenclature alphabétique de toutes les communes de chacun des deux départements, et sous chaque commune, quand il y a lieu, la série des formes successives sous lesquelles le nom se présente dans les chartes et autres documents de toutes les époques, ainsi que l'indication des antiquités de toute nature que la localité renferme. Si chaque département fournit un pareil résumé, nous posséderons la collection assurément la plus riche et la plus complète de matériaux archéologiques et géographiques dont aucun État puisse se glorifier pour la description d'un grand territoire.

VIVIEN DE SAINT-MARTIN.

Journal d'un voyage en Chine, par M. CHARLES DE MUTRÉCY.
(Librairie nouvelle.)

On dit souvent à propos de la centralisation française, que cette institution est un bienfait que l'Europe nous envie. D'où il résulte que l'Europe y aspire comme à un progrès, et comme à un perfectionnement de la civilisation. Aussi, en lisant le *Journal d'un voyage en Chine*, nous nous disions ce que nous avions eu déjà occasion de nous dire en lisant les voyages relatifs au Japon, à la Perse et à la Cochinchine : Que l'Asie est heureuse! Elle jouit en grande partie de ce bienfait que l'Europe nous envie. Il y a au Japon des préfets et des sous-préfets! en Chine des gouverneurs et des sous-gouverneurs! L'armée chinoise, s'il faut en croire M. de Mutrécy, est organisée à peu près comme la nôtre, les rouages de la bureaucratie et de l'administration se rattachent les uns aux autres par un mécanisme qui, sous le rapport de la complexité, de la science des combinaisons, donnerait pleine satisfaction au conseiller d'État le plus expérimenté! Mais considérant les choses de près, on cesse d'admirer et d'envier la Chine et le Japon! En voyant les effets qu'a produits dans ces pays la centralisation, on se sent saisi d'appréhension en pensant qu'après tout, nous sommes comme les Japonais et les Chinois, hommes nous aussi! et que si en vertu de la sentence du poëte latin : Rien de ce qui est de l'humanité ne nous est étranger, il ne serait pas impossible que tel principe ayant produit telle conséquence autrefois et ailleurs, n'en produisît d'analogues ici et maintenant. Sans doute il faut tenir compte de la différence des latitudes et des temps, et nous ne craignons pas de ressembler jamais à des Chinois d'éventail. Cependant il est sage de tout prévoir, et nous ne saurions trop veiller sur nous-mêmes; on nous dit que nous ne deviendrons jamais Chinois parce que nous sommes trop avant dans les voies de la civilisation! Mais remarquons que les Chinois ne sont pas des barbares! qu'ils sont depuis longtemps en possession de nos plus belles inventions! qu'ils ont découvert la boussole, l'imprimerie, et inventé la poudre! qu'en un mot, depuis plusieurs milliers d'années, ils sont de vrais civilisés, ils ont des salons, des réunions littéraires, des jardins semblables à celui de Versailles, des romans psychologiques, des costumes élégants et recherchés, des mœurs et des manières véritablement policées, des grandes villes, des palais, du commerce, de l'industrie. Nous n'étions encore que des Gaulois chevelus et des Francs barbus qu'ils possédaient déjà tous les raffinements et toutes les délicatesses de la société moderne! Tout ce qu'on peut leur reprocher c'est d'être restés ce qu'ils étaient : or on ne peut nier qu'ils le doivent précisément à cette centralisation dont ils sont le parfait modèle et que l'Europe leur envie!

Oui, la centralisation a paralysé les Chinois, en arrêtant la vie locale, communale, provinciale, en supprimant partout le citoyen, en mettant partout à sa place le fonctionnaire, c'est-à-dire le mandarin. Voilà l'idée qui en s'imposant fatalement à notre esprit a diminué le plaisir que nous aurions dû avoir en lisant le livre intéressant de M. de Mutrécy. Nous en faisons la confidence au lecteur afin qu'il ne s'abandonne pas à la même préoccupation et qu'il se distraie sans arrière-pensée aux scènes et récits du spirituel écrivain. Il y a dans cet ouvrage beaucoup de faits qui appellent la réflexion; la partie relative au mouve-

ment de l'insurrection qui depuis plusieurs années bouleverse la Chine est particulièrement digne d'intérêt. Nous trouvons même que M. de Mutrécy se montre trop sévère pour les insurgés, qu'il appelle révolutionnaires, nous ne savons pourquoi. Il est certain qu'il y a dans les proclamations des insurgés des principes et des sentiments bien au-dessus de tout ce qui nous est venu du gouvernement légitime chinois. Ils ont sur la fraternité des hommes, sur l'unité et la communauté des religions, des idées surprenantes dans leur bouche. Elles supposent des réflexions antérieures et de plus d'un jour, et il serait curieux de se demander par quel travail d'esprit elles ont pu se formuler avec tant de précision!

E. M.

PÉRIODIQUES FRANÇAIS.

Nouvelles Annales des voyages. Octobre.

Voyage de M. le commandant *Colonieu* et de M. le lieutenant *Burin* au Gourara (Sahara algérien). Ce voyage a eu lieu du mois de novembre 1860 au mois de janvier 1861. Il avait pour objet principal de sonder les dispositions des tribus pour l'établissement de relations commerciales entre l'Algérie et le Soudan dans la direction du Touat. La note, quoique succincte, contient de bonnes indications topographiques sur cette partie du Sahara algérien. — Troisième extrait de la Topographie de Dimasqui (*sic*), traduit pour la première fois par M. *A. F. Mehren*, professeur de langues orientales à l'université de Copenhague. Le géographe arabe Chems' ed-dîn Abou-Abdallah Mohammed ibn-Abi-Thaleb el-Ansâri, surnommé Damaski du lieu de sa naissance (un village voisin de Damas), vivait dans le huitième siècle de l'hégire (au milieu du quartorzième siècle de notre ère); il écrivit sa description du monde environ quarante ans après la mort d'Abou'lféda, son compatriote. M. Mehren, outre une notice générale sur l'œuvre de Damaski (*Nouv Ann.*, a. 1860, mars, p. 259), en a déjà donné deux extraits : le premier, sur la terre en général, sa forme, ses divisions, ses climats, etc. (*Ibid.*, juin 1860, p. 277); le second (octobre 1860, p. 12), sur les principaux fleuves de la terre. L'extrait actuel est la continuation du même chapitre. L'ouvrage de Damaski, dont les bibliothèques royales de Copenhague et de Paris ont chacune un manuscrit, est encore inédit. — *A. Perrey*, note sur les tremblements de terre de Sumatra. — Étude sur la géographie grecque et latine de l'Inde, et en particulier sur l'Inde de Ptolémée, par M. Vivien de Saint-Martin. 3e mémoire, 1861, in-4° (article analytique par M. *Malte-Brun*). — Our cruise in the *Claymore*, by Mrs. Harvey (article analytique par M. *de Circourt*). — Mœurs des tribus sauvages de l'Ucayali (extrait du voyage dans l'Amérique du Sud de *N. E. Grandidier*).

Revue archéologique. — Octobre.

Th. Devéria, Lettre à M. Aug. Mariette sur quelques monuments relatifs aux Hyg-s'os, ou antérieurs à leur domination. L'auteur de la lettre fait remarquer que plusieurs monuments de notre Musée égyptien du Louvre présentent la même particularité que les beaux sphinx exhumés récemment par M. Mariette des ruines de Tanis, à savoir, des cartouches des rois hyksos martelés et remplacés par des noms de princes de la dix-neuvième dynastie. — *Edm. Tudot*, un céramiste arverne. — (Feu) *Ch. Lenormant*, Note sur la bataille livrée par Labienus sous les murs de Paris. — *Ch. Thurot*, Observations critiques sur la Rhétorique d'Aristote (suite). — *De Bonstetten*, Tumulus du Forst, près Neuenick (canton de Berne).

Novembre.

Penguilly l'Haridon, note sur l'emmanchement des haches de bronze (avec une planche). — *G. Boissier*, de la signification des mots *saltare* et *cantare tragœdiam*. — *De Rougé*, étude sur divers monuments du règne de Toutmès III découverts à Thèbes par M. Mariette. Ce morceau est la suite de l'étude sur les

inscriptions de Karnak appartenant au règne du plus grand conquérant, peut-être, de l'antiquité pharaonique. Toutmès III appartient à la dix-huitième dynastie; il est antérieur de deux siècles au moins à Ramsès Meïamoun, le Sésostris d'Hérodote. L'inscription expliquée ici par M. de Rougé se compose d'une double liste de peuples vaincus, chacune desquelles comprend cent quinze noms. La première liste comprend les peuples du sud, dans les contrées du haut Nil, au-dessus de l'Égypte. M. de Rougé ne croit pas pouvoir en aborder l'explication; il se borne à en donner la liste. La seconde liste se rapporte à l'Asie; c'est la nomenclature des nations ou tribus vaincues à Mageddo, à l'entrée du territoire kananéen, par le monarque d'Égypte. M. de Rougé entreprend, nom par nom, l'étude de cette liste asiatique, pour laquelle la géographie des livres du Pentateuque lui fournit un grand nombre de correspondances plus ou moins probables, et dont beaucoup paraissent tout à fait certaines. — *G. Bulliot*, notes sur quelques bronzes gaulois trouvés près d'Autun. — *Alex. Bertrand*, les musées et les collections archéologiques.... Le musée de Besançon. — *F. de Saulcy*, lettre sur les fouilles opérées dans quelques tumulus gaulois aux environs de Contrexéville (Vosges).

Revue maritime et coloniale. — Octobre.

Touchard, chirurgien de la marine, Notice sur le Gabon. La relation de Du Chaillu, autour de laquelle, depuis six mois, il s'est fait tant de bruit, donne un intérêt particulier à cette notice, dont naguère encore le nom était à peine prononcé en France, quoique depuis 1843 nous y ayons un établissement de commerce. Une partie des faits consignés dans la notice de M. Touchard est d'ailleurs postérieure aux courses de Du Chaillu. M. Touchard a fait, en 1860, une exploration à peu près complète de la rivière Como (la branche principale du Gabon), qu'il a remontée jusqu'à peu de distance de ses sources. Il en décrit l'aspect et la nature, et donne aussi d'intéressants détails sur les tribus riveraines ou voisines. — Voyage dans le pays des Maures Brakna, rive droite du Sénégal, juin-octobre 1860, par M. *Bourrel*, enseigne de vaisseau (fin). Ce voyage a été fait par ordre de M. Faidherbe; c'est un des derniers actes politiques de cet administrateur éminent, dont la colonie du Sénégal déplorera peut-être longtemps l'inexplicable remplacement. Les Brakna occupent, au nord du Sénégal inférieur, une position intermédiaire entre les Trarzas à l'ouest et les Douaïch à l'orient. Nous n'avons pas à entrer dans le côté politique ou commercial de la mission; comme voyage scientifique, cette course du lieutenant Bourrel est une des plus intéressantes et des plus instructives qui aient été faites depuis quarante ans chez les diverses peuplades maures de la droite du Sénégal. Elle fournit à l'ethnologie de curieuses études de mœurs, et au géographe de nombreux détails sur la configuration et la topographie de cette lisière du désert, appuyés d'une suite de relèvements astronomiques. La relation est accompagnée d'une carte du pays parcouru. — *L'Hermite*, Notice sur le Mexique. M. L'Hermite donne dans cette courte notice un aperçu de la conformation physique du Mexique, de sa division géographique et administrative, et des circonstances qui ont amené l'expédition actuelle de la France et de ses alliées.

Journal des Savants. Septembre.

Le duc et connétable de Luynes, par M. *Cousin* (4e article). — Le mont Olympe et l'Acarnanie, par L. Heuzey (1er article, de M. *Hase*). Ce livre excitera l'intérêt de tous les savants qui s'occupent d'archéologie et de géographie comparée. Il est dû à un ancien membre de l'École française d'Athènes. Fondé en 1846, sous le ministère de M. de Salvandy, cet établissement a rendu et rend chaque jour encore les plus grands services à la science. Ses membres ont exploré l'Attique, visité les îles de l'Archipel, parcouru les provinces du royaume hellénique et celles de la Turquie, se livrant partout avec ardeur aux recherches d'histoire, d'archéologie et de géographie, dont ils avaient principalement à s'occuper durant leur séjour en Grèce, et éclairant une foule de points restés obscurs dans nos auteurs classiques. Parmi ces nombreux travaux, auxquels a constamment applaudi l'Europe savante, un des plus remarquables et des plus riches en faits nouveaux est sans contredit celui de M. Heuzey. — Indische Alterthumskunde de M. Chr. Lassen (2e article, de M. *Barthélemy Saint-Hilaire*). — Précis de l'histoire de l'astronomie chinoise, par M. *Biot* (5e article).

Octobre.

Étude sur la vie et les ouvrages de Varron, par G. Boissier (1er article de M. *Patin*). — *Biot*, précis de l'histoire de l'astronomie chinoise (6e et dernier article). Cet article est consacré à l'astronomie du Chou-king. M. Biot regarde les indications astronomiques consignées par Confucius dans le Chou-king, où il a recueilli le résultat des anciennes observations sur l'état du ciel, comme remontant à 2357 ans avant l'ère chrétienne. M. Biot, en achevant son laborieux travail, trace ces lignes : « Ici se termine la longue tâche que j'avais entreprise, trop imprudemment peut-être, sous le poids de mes quatre-vingt-sept années. J'ai suivi l'astronomie chinoise dans toutes les phases qu'elle a parcourues pendant un intervalle de plus de quarante siècles. Je l'y ai trouvée invariablement attachée aux mêmes pratiques d'observation et aux mêmes formes simples qu'elle avait adoptées dès sa naissance, considérant toujours les mouvements des corps célestes au seul point de vue de leur utilité pour régler les usages civils et pour fournir des pronostics astronomiques, sans laisser jamais apercevoir le besoin ou même la pensée d'en faire l'objet d'une étude spéculative. Dans ce tableau que j'ai tracé de la science chinoise, je crois avoir rempli la promesse que j'avais faite de montrer clairement ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas. » — *Cousin*, le duc et connétable de Luynes (5e article). — Antiquités du Bosphore Cimmérien conservées au musée de l'Ermitage, 3 vol. in-fo. Saint-Pétersbourg, 1854 (1er article de M. *Beulé*).

V. S. M.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le monde politique est régi par des lois qui se vérifient toujours. On croit les avoir éludées, mais elles réclament, au nom de la nature des choses qu'elles représentent, la soumission qui leur est due.

L'une de ces lois vient de s'installer en souveraine dans le journal officiel de l'Empire. Allez au fond de la lettre impériale et du mémoire de M. Fould, vous en dégagerez une fois de plus ce fait capital que la responsabilité se proportionne au pouvoir.

Cette vérité a conduit le chef de l'État jusqu'à l'aveu qu'il vient inopinément de faire au pays. On voit par là que nous ne sommes pas encore sortis de l'imprévu en matière de gouvernement, mais on doit reconnaître aussi que nous avons désormais quelque chance de plus pour en sortir. La lettre de l'Empereur et l'énergique exposé du nouveau ministre des finances, sont l'hommage que l'erreur rend à la vérité méconnue, la preuve qu'au-dessus de l'autorité visible et personnelle il y a l'autorité supérieure du vrai, c'est-à-dire celle des conséquences qui résultent infailliblement de l'atteinte portée à la vérité. « Mon gouvernement est sans contrôle », s'écriait l'Empereur en présence d'une chambre trop dévouée pour être tout à fait indépendante. L'Empereur avait raison. Le dévouement, pour être efficace, a lui-même besoin d'un peu de scepticisme, et quand le chef de l'État s'accuse, la chambre a le droit de prendre à son compte une bonne part de cet acte de contrition. Le mois de novembre semble prédestiné aux coups de théâtre. Bienvenu soit à jamais le mois de novembre! Le 24 novembre dernier fut signalé par un changement de décors; le mois de novembre 1861 est en avance de douze jours sur son aîné en matière de liberté et de progrès. Espérons que novembre 1862 — si ce n'est même octobre — nous apportera enfin la clef de voûte du système parlementaire, la responsabilité ministérielle avec tout ce qui s'ensuit.

Il semble au premier coup d'œil que le gouvernement absolu, alors surtout qu'une nation le donne sans marchander, soit de tous le plus commode. On s'aperçoit peu à peu, on reconnaît à la fin qu'il est au contraire, même pour celui qui l'exerce, le pire des gouvernements, le plus incommode et le plus incommodant, parce que, avec le pouvoir unique, il vous remet aussi la responsabilité unique. Le pouvoir lui-même semble léger, car il donne les coudées franches, mais la responsabilité se fait sentir davantage chaque jour, elle finit même par devenir une servitude pour celui qui la porte. Les décrets du 24 novembre de l'an dernier en renfermaient le premier aveu; ils appelaient le pays, par l'organe du Corps législatif et du Sénat, à un certain partage de la responsabilité gouvernementale. Le chef de l'État disait aux chambres : « Parlez, dissipez ce silence qui m'environne et qui me pèse; faites entrer vos conseils dans les miens : je vous convie au partage d'une situation compliquée, née d'un pouvoir trop exclusif. Je ne veux plus de la solitude dans la

délibération, de la solitude dans la décision. Parlez! parlez! » Et l'assemblée législative a parlé, et le Sénat a parlé, on sait trop comment. Ils ont assez bien parlé cependant pour que le pays comprît avec toute la clarté désirable qu'il n'était pas représenté. Ne trouvant point d'appui dans les chambres, le gouvernement a convié l'opinion à se traduire par la presse : de là pour celle-ci, en fait sinon en droit, une plus grande latitude.

Aujourd'hui, le chef du pouvoir dit à l'assemblée législative : « Je renonce à la faculté d'ouvrir, dans l'intervalle des sessions, des crédits supplémentaires ou extraordinaires. Votez et contrôlez, je vous y invite; débarrassez-moi d'une responsabilité sans partage. » Que peut faire la chambre actuelle en présence d'un semblable appel? Elle ne peut que se dissoudre et céder la place à une chambre nouvelle prise dans le vif de l'heure présente et de la situation.

M. Fould a dressé le bilan de notre situation financière :

« En étudiant la question financière, dit le nouveau ministre, il est facile de prévoir que, à moins d'un changement de système, nous nous trouverons bientôt en présence d'embarras très-graves. Les huit années de 1851 à 1858 ont ouvert deux milliards quatre cents millions de crédits extraordinaires. Si l'on ajoute à cette somme quatre cents millions pour les trois dernières années 1859, 1860 et 1861, on voit combien se sont accrus et la dette publique et les découverts du trésor.

» Le véritable moyen de conjurer cette crise, c'est d'agir avec promptitude et décision, et de fermer la source du mal en supprimant les crédits supplémentaires et extraordinaires.

» .... Le véritable danger pour nos finances est dans la liberté qu'a le gouvernement de décréter des dépenses sans le contrôle du pouvoir législatif. »

Et pour que personne ne s'y puisse tromper, l'Empereur dit lui-même :

« En renonçant au droit qui était également celui des souverains, *même constitutionnels*, qui m'ont précédé, je pense faire une chose utile à la bonne gestion de nos finances. Fidèle à mon origine, je ne puis regarder les prérogatives de la couronne ni comme un dépôt sacré auquel on ne saurait toucher, ni comme l'héritage de mes pères qu'il faille avant tout transmettre intact à mon fils. Élu du peuple, représentant ses intérêts, j'abandonnerai toujours sans regret toute prérogative inutile au bien public, de même que je conserverai inébranlable dans mes mains tout pouvoir indispensable à la tranquillité et à la prospérité du pays. »

Nous sera-t-il permis de regretter que cette prérogative des crédits extraordinaires n'ait pas été reconnue plus tôt inutile au bien public, et qu'il ait fallu nous aviser de l'erreur après qu'elle eut produit une augmentation énorme de la dette publique? Combien il eût mieux valu s'aviser de cela dès 1851! Gouverner, comme on l'a dit, c'est prévoir. Aller à la liberté parlementaire par de pareilles expériences, c'est la payer cher. Mais ne nous montrons pas trop difficiles, et si cette liberté ne nous coûte pas davantage, nous ne regretterons point vraiment de l'avoir rachetée à ce prix.

Il est bon toutefois de bannir les illusions. Nous sommes à peine sur le seuil du régime constitutionnel. Allons-nous le franchir? Oui, si nous le voulons. Ce n'est pas de l'Empereur que cela dépend, c'est de nous tous qui sommes la nation, de nous tous qui sommes le pays. Comment! nous attendrions que la main du chef de l'État s'ouvre graduellement pour nous faire l'aumône? L'Em-

pereur aurait pour nous plus de générosité, plus de dignité que nous n'en éprouverions à notre propre égard? S'il en était ainsi, cette liberté dont on nous fait entrevoir les perspectives, nous ne la mériterions en aucune façon, et ne l'ayant pas méritée, nous ne saurions la conserver. Il faut bien le comprendre enfin : notre paresse, notre indifférence ont fait tout le mal. Secondons les démarches du gouvernement en les prenant fort au sérieux, et reconnaissons, puisqu'il veut bien nous mettre sur cette voie, qu'un contrôle qui n'est pas général, qui n'embrasse pas tous les intérêts du pays et tous les actes du pouvoir, ne serait qu'une déception de plus; qu'une discussion intermittente, comme la simple discussion de l'adresse, est très-insuffisante; qu'un examen, enfin, qui ne se traduit pas incessamment à la tribune et dans la presse, ne peut entretenir entre l'opinion et le gouvernement ce contact si indispensable à tous les deux, d'où résultent, par l'union, la force de l'une, la durée de l'autre.

L'état des finances est l'expression de la situation politique. Si la chambre n'exerce aucun contrôle sur l'ensemble de la politique, que signifiera son contrôle financier? Il est vrai qu'elle peut atteindre et contrôler, au moyen du budget, presque tous les actes du pouvoir, car nul gouvernement ne connaît le secret d'agir sans argent, et c'est, en définitive, le budget qui lui permet de traduire en actes les intentions et les projets dont il est possédé. Le contrôle en matière de finances peut donc nous ramener à la liberté, si la nouvelle chambre, comme elle y sera conviée sans doute par l'Empereur, remplit en conscience le mandat que les circonstances font pressentir. Ce n'est pas que le gouvernement ne se réserve encore de grands priviléges, celui surtout de faire passer les amendements au budget par la filière du conseil d'État. L'article 39 de la constitution concède au Corps législatif le vote de l'impôt; mais dans l'article 40 on a eu soin d'ajouter : « Tout amendement adopté par la commission chargée d'examiner un projet de loi sera renvoyé *sans discussion* au conseil d'État par le président du Corps législatif. Si l'amendement n'est pas adopté par le conseil d'État, *il ne pourra être soumis à la délibération du Corps législatif.* »

Voici d'ailleurs l'ordre et la marche dans la création du budget : « Préparé par le conseil d'État, le budget est présenté au Corps législatif, qui nomme une commission; aucun amendement ne peut être proposé directement par un député à la chambre. Il faut que tout amendement soit transmis à la commission. Si celle-ci le rejette, tout est dit; si elle l'accepte, il faut qu'elle le soumette au conseil d'État, qui a le droit de le repousser. Ainsi, nul amendement ne peut être adopté sans l'approbation du conseil d'État.

» Le budget est ensuite soumis au vote du Corps législatif par ministère; en d'autres termes, la chambre, qui n'a pas le droit d'amendement, ne peut exercer le droit de rejet que sur la totalité du budget de chaque ministère. Par exemple, si la chambre trouve qu'une dépense pour frais de bureaux au ministère des finances est exagérée, il faut qu'elle rejette tout le budget de ce ministère et qu'elle arrête le payement de la dette publique....

» Quand le budget a passé par ces épreuves, il est mis aux voix dans son ensemble et adopté. C'est alors que commence le règne des crédits extraordinaires et supplémentaires, etc.... [1] »

[1] Article de M. Auguste Léo, *Débats* du 19 novembre.

Dans ce système, il semble que le premier et le dernier mot du budget appartiennent au conseil d'État, et le conseil d'État, ce sont MM. les conseillers d'État, nommés par l'Empereur.

Les modifications qui vont faire l'objet d'un sénatus-consulte introduiront dans le budget le vote par chapitres, et remplaceront par la faculté des virements celle des crédits extraordinaires. Ces modifications ont leur importance; mais elles nous rapprocheront seulement du vote réel du budget; elles ne le remettront pas encore définitivement au Corps législatif. En ce qui nous concerne, et malgré l'opinion de M. Fould, nous estimons que le vote par chapitres est une plus grande conquête au profit du contrôle législatif que la substitution des virements aux crédits extraordinaires, parce que les virements ne font que donner une autre forme à ces crédits, en suppléant par la faculté du déplacement inter-budgétaire celle de la création de fonds en dehors des limites du budget. Mais ne faudra-t-il pas toujours remplacer dans le budget le déficit créé sur un point ou sur l'autre par le déplacement, et cette compensation pourra-t-elle, puisqu'elle aura détruit en fait l'équilibre du budget, se traduire autrement que par un appel de fonds supplémentaires? Cet appel, dit-on, sera adressé à la Chambre. Oui, mais la Chambre se trouvera en présence d'un fait accompli qu'il faudra sanctionner, d'un découvert qu'il faudra bien remplir. L'on se trouvera ainsi ramené, bien que dans une mesure plus restreinte, à entamer le principe de la spécialité des fonds votés, hors lequel il ne saurait y avoir de limites invariables et de fixité réelle dans les dépenses. Et pourquoi donc, lorsque des circonstances imprévues se présentent qui nécessitent des ressources « supplémentaires », ne pas convoquer les chambres extraordinairement?

Mais laissons cet examen, qui sans doute aura son heure. Le vote du budget, le contrôle financier, nous mènera au contrôle général, ou bien il restera encore une fiction. Or, nous croyons qu'il deviendra une vérité, parce qu'il sera impossible de s'arrêter à la porte du régime constitutionnel et de ne pas entrer dans ce régime avec franchise et résolution.

« La constitution, dit M. Fould, a réservé le droit de voter l'impôt au Corps législatif; mais ce droit serait *presque* illusoire si les choses demeuraient dans la situation actuelle. En effet, qu'est-ce qu'un contrôle qui s'exerce sur une dépense dix-huit mois après qu'elle est faite? Et qui peut-il atteindre, si ce n'est le chef de l'État, *puisque les ministres ne sont responsables qu'envers lui seul?* »

D'où il résulte clairement que, pour que le chef de l'État ne soit pas atteint, il faut rétablir la responsabilité ministérielle et lui en faire un bouclier. Mais à tout prendre, c'est de la Chambre qu'il dépend de rétablir cette responsabilité, en même temps que le jeu du régime parlementaire. Si elle veut être prise au sérieux, qu'elle exerce un contrôle sérieux, qu'elle soit non pas hostile au pouvoir exécutif, mais indépendante de ce pouvoir. Si la Chambre s'opposait à une mesure quelconque proposée par l'intermédiaire d'un ministre, — qu'il soit orateur ou non, — il faudrait bien changer le ministère, ne pouvant songer à changer le chef de l'État lui-même. Au lieu de se trouver en présence d'une crise gouvernementale, on se trouverait simplement en présence d'une crise ministérielle; ce serait sous la forme d'une question de portefeuille que s'accuserait la dissidence, non sous la forme d'une question dynastique.

Sous le règne de la responsabilité ministérielle, la Chambre, en cas de dissidence, se trouve inévitablement placée dans cette fâcheuse alternative, ou de sacrifier son indépendance à la volonté du chef de l'État, ou bien d'entamer plus ou moins, avec cette volonté, les intérêts dynastiques qu'elle représente.

On en viendra donc, en fait, avec une Chambre indépendante, qui est l'alpha et l'oméga de toute la situation, à la responsabilité ministérielle, qu'il ne sera dès lors pas même nécessaire de proclamer, car elle se présentera d'elle-même au pouvoir et à la Chambre comme une transaction nécessaire et une mutuelle garantie. La responsabilité ministérielle est plutôt un effet, une conséquence du régime parlementaire, que le principe même de ce régime, comme beaucoup de personnes semblent le croire. Elle n'en devient le principe qu'en apparence, parce qu'elle surgit inévitablement chaque fois que le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif se rencontrent dans le jeu des institutions publiques. Elle est un résultat qui se produira partout où se produira un contrôle législatif authentique. Il s'agit donc moins de réclamer cette responsabilité du chef de l'État que de la lui faire accepter. Quand nous aurons des Chambres librement élues, nous aurons aussi la responsabilité ministérielle, et avec elle, ce qui appartient tout aussi essentiellement au régime représentatif : la faculté pour chaque membre de la législature de présenter, en concurrence avec le chef de l'État, des projets de loi et des amendements. — Un point à considérer encore, c'est qu'une représentation nationale authentique ne pourrait appuyer son indépendance que sur une presse indépendante sous la protection de la loi, d'une presse soustraite à l'action des *filtres administratifs*, lesquels paraissent en théorie reposer sur le fameux paradoxe de Rousseau : « L'homme qui pense est un animal perverti. »

En attendant cette restauration graduelle de la liberté, sachons faire notre profit de ce que nous offrent la situation et le pouvoir. On a dit que cette situation était fort grave, et c'est l'Empereur lui-même et M. Fould qui aujourd'hui en signalent la gravité. Le bilan est maintenant sous tous les yeux : depuis dix ans, nos dépenses ont dépassé nos recettes d'au moins 2 milliards 600 millions de francs. Des emprunts successifs n'ont pas réussi à couvrir ce déficit, et l'excédant porte la dette flottante jusqu'aux environs d'un milliard, en y comprenant l'excercice de 1861. Exposer une situation pareille est courageux, mais en l'exposant on ne fait après tout qu'énoncer ce que la discussion eût infailliblement mis à découvert. Les chiffres parlent aussi, et l'on ne peut les avertir. Après cet exposé d'ailleurs, la tâche n'est pas faite ; elle commence. Il s'agit, en effet, de trouver et d'appliquer des remèdes. On ignore ceux que M. le ministre des finances tient en réserve. Personne qui ne l'estime un financier très-habile ; cependant le génie le plus consommé ne peut échapper à cette règle d'arithmétique qui veut pour un découvert une augmentation correspondante de recettes. Où cherchera-t-on cette augmentation ? Aura-t-on recours à un nouvel emprunt ou à de nouveaux impôts ? Réduira-t-on les dépenses ou élèvera-t-on les recettes ? Augmenter les recettes, c'est faire appel à l'emprunt ou bien à l'impôt. Mais l'emprunt lui-même tourne à une augmentation de l'impôt, car on n'a pas les emprunts pour rien. L'impôt augmenté, voilà donc la conclusion définitive où se trouvent engagés la fortune publique et l'intérêt général du pays. Mais pourquoi un gouvernement obéré ne ferait-il pas ce que ferait un particulier, pourquoi ne réduirait-il pas ses dépenses, s'il le peut,

afin de les rétablir graduellement au niveau des recettes? Là se trouve la solution la plus sage et le seul moyen de sortir d'embarras sans charger la dette publique ou l'impôt d'un nouveau poids. Il est vrai que ce moyen, toujours préconisé, n'a jamais flatté beaucoup l'oreille des gouvernants. Il est si excellent, il se présente si naturellement, qu'on le dédaigne. On ne voit pas à quoi serviraient l'habileté et le talent, si les problèmes financiers étaient si simples à résoudre. Dans les circonstances actuelles, une réduction considérable serait nécessaire, et cette réduction ne pourrait porter que sur l'armée. Mais « le dieu des armées » est jaloux de son budget, et ne souffre pas qu'on y touche. Lisez plutôt la *Patrie*, qui naguère a parlé d'office en son nom. Ne touchez pas à l'armée en ce moment; l'armée, une armée formidable, est plus que jamais dans la situation! — La *Patrie* a trop bien parlé : la fleur de la situation actuelle, son expression la plus légitime, c'est une armée d'au moins quatre cent mille hommes. Une réduction de l'armée! y songez-vous? tout au plus pourrait-on accorder quelques congés ou prolonger ceux qui existent. Mais ne touchez pas aux cadres de l'armée, c'est l'arche sainte. — Oui, tant que l'occupation de Rome sera maintenue, la *Patrie* aura raison, car, la question romaine pendante, c'est l'Europe en suspens entre la guerre et la paix. La non-intervention pourrait nous ramener à l'équilibre du budget; mais il paraît qu'au delà des Alpes nous n'en voulons pas, et voilà pourquoi il faut maintenir les cadres dans leur intégrité. On ne saurait même répondre que ceux-ci ne seront pas augmentés. Si l'on veut ramener l'armée au pied de paix, ce qui constituerait encore un très-joli chiffre de soldats (mais au fait, quel est le pied de paix?), il faut ramener l'Europe aux perspectives de la paix; il faut donc quitter Rome et laisser l'Italie se constituer; car c'est l'Italie qui est le point noir, et dans l'Italie, c'est Rome.

On connaît maintenant les propositions que M. Ricasoli destinait au saint-siége. Le gouvernement français, invité à une médiation officieuse, n'a pas jugé à propos de transmettre ces propositions à la cour de Rome; il avait le droit de s'abstenir, mais il est certain que son abstention donne beaucoup à penser. On n'offrira jamais à l'Église plus que M. Ricasoli lui a offert après M. de Cavour; le moment pourra venir peut-être où l'Italie lui offrira moins. On se rappellera alors qu'il fut une heure où la conciliation était possible. A quoi serviront à l'Italie, si la France s'interpose entre sa résolution d'être et la possibilité de son existence, à quoi lui serviront tous les ministères possibles? Est-ce que M. Rattazzi apporterait dans son portefeuille une solution? Un ministère panaché Ricasoli-Rattazzi sortirait-il l'Italie de l'impasse actuelle? Il n'y aura dans ces changements que des leurres, des noms remplaçant des noms, jusqu'au jour où, tous les ministères reconnus également impuissants, on réduira les Italiens à cette extrémité de chercher autre chose que des ministères pour couronner chez eux l'édifice. On assure que la papauté ne passera point, mais l'on sait qu'il y a un terme que la nature assigne aux volontés les plus obstinées. L'on n'a aucune certitude cependant de contenir jusque-là l'impatience d'un peuple, on n'en a aucune non plus que l'obstination ne se transmettra pas dans l'Église, et qu'elle ne deviendra pas dans la suite, au milieu de circonstances imprévues, beaucoup plus redoutable qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Signalons un nouveau progrès « moral » que la question du temporel a fait dans le monde catholique. A côté de la brochure du P. Passaglia, après les

dissertations du chanoine Dœllinger, voilà un sermon prononcé à Madrid, dans la chapelle du palais, par M. Fernando de Castro, chapelain de la reine et professeur d'histoire générale à la faculté des lettres : grand acte de sincérité et de courage qui mérite d'être relevé et qui portera ses fruits. Le pape et M. Guizot finiront, si cela continue, par être seuls de leur avis.

Ce qui se passe à propos du pouvoir temporel du pape doit être un enseignement pour nous-mêmes. Aucun pouvoir ne peut vaincre l'esprit du siècle. Il peut naître, il peut durer, grâce à des circonstances exceptionnelles, mais il ne sera jamais qu'un expédient et un accident s'il n'abdique entre les mains de la loi son autorité toute personnelle. Remplacer par le gouvernement des lois le gouvernement des personnes, c'est bien à cela que tend l'époque. Heureux les gouvernements qui le comprennent et qui savent se transformer opportunément! heureux les gouvernements qui comprennent à leur profit ce fait évident, l'impossibilité de vivre sans respirer l'air de leur temps, sans faire leur âme de la publicité, du contrôle, de l'opinion incessamment éveillée et manifestée! Heureux s'ils comprennent que le silence qu'ils font autour d'eux finirait par les isoler, et qu'en se maintenant trop longtemps hors de la liberté, ils risqueraient de se dissoudre dès que son souffle arriverait jusqu'à eux, à l'égal de certains produits qui, une fois exposés à l'air libre, se décomposent insensiblement! Mais ces pouvoirs, le large contact de l'air ambiant peut aussi leur donner une âme nouvelle, s'ils se résignent à propos, avec intelligence, à dépouiller leur enveloppe transitoire et à sortir des formes autocratiques pour renaître sous les formes constitutionnelles. Cette grande expérience, le gouvernement impérial y est spontanément entré, et il n'en pourra plus sortir, alors même que, contre toutes les apparences, il se raviserait. S'il triomphe, ce ne peut être désormais qu'avec la liberté, et la plus belle victoire sera alors celle qu'il remportera sur lui-même. « Élu du peuple, représentant ses intérêts », comme le dit l'Empereur, il dépend du gouvernement impérial de se donner pour auxiliaire permanent la force de l'opinion. Le gouvernement de l'opinion, voilà le but, et l'instrument de ce gouvernement-là, c'est précisément l'opinion libre dans son expression, par le vote, par la tribune, par la presse.

Il ne faut pas craindre de le dire : au-dessus des gloires dynastiques, au-dessus même du suffrage universel qui les a consacrées, il y a l'éducation du pays, qui ne peut se faire que par l'usage du vote, de la discussion et du contrôle. Tout faire et tout entreprendre pour le pays, c'est empêcher le pays de rien faire et de rien entreprendre par lui-même, lui ôter les instruments de sa culture politique. Un pareil système, quand il serait sanctionné par l'indifférence du pays lui-même, est semblable à une demeure qui n'aurait qu'une porte d'entrée et point d'issue. Le récent manifeste du *Moniteur* tendrait à prouver qu'on songe enfin sérieusement à compléter l'édifice sous ce rapport.

CHARLES DOLLFUS.

CHARLES DOLLFUS.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, 8, RUE GARANCIÈRE.

DE LA NÉCESSITÉ

D'ABOLIR L'ESCLAVAGE

DANS L'AMÉRIQUE DU NORD;

DES MOYENS LES PLUS CONFORMES A CE BUT,

ET, ÉVENTUELLEMENT,

DE L'EXPORTATION DES NOIRS[1].

L'esprit de réforme sociale a passé successivement, dans ces vingt dernières années, sur la plupart des États européens : il les a fortifiés et rajeunis.

L'Angleterre a mis de côté, par l'abolition de la loi sur les céréales, le monopole de la terre; et cependant elle a augmenté la valeur de la propriété territoriale, enrichi les fabricants par l'abaissement des droits, élevé les salaires et presque triplé son commerce. Ces sages mesures, dirigées vers le bien matériel, avaient été précédées par d'autres actes de justice, tels que la concession de droits égaux aux concitoyens catholiques d'Irlande, l'affranchissement des esclaves dans les colonies anglaises, et enfin la déclaration de l'indépendance des colonies dans leur administration intérieure. Les deux cent millions d'habitants de l'Inde ont été rendus sujets immédiats de la reine Victoria, après que la plus immense conjuration eut été comprimée, et qu'un grand nombre d'institutions mauvaises eurent été complétement

[1] Extrait d'un ouvrage qui vient de paraître à Berlin sous ce titre : *État et aspect du Brésil en 1861, avec des pièces justificatives, et un essai sur l'abolition de l'esclavage et l'éloignement des noirs de l'Amérique du Nord.*

détruites et remplacées par des institutions nouvelles et meilleures. Depuis lors, trois cent cinquante millions de thalers environ ont été avancés aux Indes, pour la construction de chemins de fer : par là, les produits de la population, élevée à ses propres yeux, seront expédiés plus vite et à moins de frais vers les ports — le coton notamment, — en quantité chaque année croissante. Déjà l'exportation de cet article se monte au cinquième du besoin total de l'Angleterre, tandis que l'Inde elle-même en retient quatre fois autant pour son propre usage; mais elle s'en défera bientôt aussi en faveur des fabriques européennes, et néanmoins doublera vraisemblablement sa production de dix en dix ans. En même temps encore, l'énorme déficit financier, devenu chronique aux Indes, a déjà été fortement réduit.

La France, forcée par l'exemple de l'Angleterre et par le succès qu'il a obtenu, a, en grande partie, laissé tomber son monopole, et a enfin renoncé au commerce secret des esclaves.

Toute l'Italie est réunie sous une forme libérale, et, selon toute apparence, elle se développera promptement aussi au point de vue matériel.

L'Autriche essaye de renoncer à son système de contrainte et de tutelle, et, en laissant tomber le concordat, elle donne la plus sûre garantie du changement opéré dans sa manière d'agir.

La Russie a réalisé, en faveur d'un tiers de sa population, le plus grand acte de justice nationale qui ait jamais été accompli. Les conseils d'un Tegoborsky et d'autres patriotes sincères ne sont pas tombés sur un sol stérile, et le pays est courageusement entré dans la bonne voie. Le triomphe de cette juste cause exercera sur la Russie une influence encore beaucoup plus puissante que celle produite sur l'Irlande et l'Angleterre par l'émancipation irlandaise, jointe à la liquidation de la propriété territoriale de ce pays obéré.

Même la Turquie, l'Égypte et Tunis adoptent des formes d'administration civilisées, accordent à leurs populations des droits égaux, sans avoir égard aux différences de confession et de nation, et préparent l'abolition de l'esclavage : très-modifié d'ailleurs, il n'a jamais possédé le caractère barbare et inhumain qu'il assume dans les plantations d'Amérique. Le vice-roi d'Égypte a même interdit par une loi tout châtiment corporel infligé à un inférieur.

La Chine, Siam et le Japon en particulier ont déjà accueilli en un an, de la part des Européens, plus de bons conseils, pour les améliorations matérielles et fiscales, que ne l'ont fait en vingt ans l'Espagne et la plupart des États de l'Amérique méridionale. Le Brésil, par exemple,

quoiqu'il jouisse des avantages de l'organisation monarchique, marche, sous ce rapport, très-peu en avant des républiques voisines.

Le nombre des voitures à vapeur qui fendent l'air en mugissant dépasse de beaucoup celui des voitures de poste qui circulaient à la façon des colimaçons il y a trente ans. Le nombre des dépêches télégraphiques, dans les pays civilisés, excède déjà celui des lettres confiées à la poste il y a un siècle, et le chiffre de ces dernières s'est décuplé, rien que dans les vingt dernières années. L'échange des pensées, dans le monde civilisé, a maintenant son milliard complet de porteurs par an, tandis qu'il y a un siècle cinquante millions n'étaient pas dépassés.

Malgré toutes ces métamorphoses, toutes ces améliorations politiques, intellectuelles et matérielles, si concluantes, les États-Unis devraient-ils rester en arrière de la civilisation générale, après que, en tant de choses, ils ont marché à sa tête? Évidemment dans ces États il est survenu, depuis quelques dizaines d'années déjà, un mouvement rétrograde sur ce qui, du jour de leur indépendance, leur avait assuré le respect du monde. Au milieu du plus haut développement de tous les intérêts matériels, les intérêts moraux et intellectuels ont été constamment repoussés davantage à l'arrière-plan, et la vérité et la justice ont été toujours de moins en moins considérées dans la politique et l'administration.

On peut affirmer avec raison que les États-Unis n'avaient mérité que le commencement de la puissance et de la grandeur dont ils ont joui jusqu'à présent; ils étaient dignes d'être libres, par la sévérité de leurs mœurs, par leur virilité dans la lutte pour la liberté, par la pureté et l'équité de leur constitution; — ils cessèrent de mériter ce bonheur, aussitôt qu'ils faussèrent, pour l'amour de l'esclavage, les nobles principes de la chose publique; et, du jour où, par suite, la domination de l'argent prit chez eux la place des libertés et des droits si péniblement conquis, c'en fut fait de la bénédiction de la liberté, et de leur véritable grandeur internationale.

Leur propre liberté fut ruinée et affaiblie, lorsqu'ils déclarèrent l'esclavage légalement autorisé, et lui accordèrent droit de siége et de vote dans la chambre des représentants du peuple américain. Avec le progrès matériel qui, au commencement, reposait en grande partie sur cette base, augmenta aussi leur décadence politique. Par l'application de l'esclavage à la production en masse du coton, les planteurs perdirent aussi bien leurs principes moraux que les vrais principes de leur propre gain, établi dans des conditions durables. La plupart des

citoyens libres, unis avec le Sud de la manière la plus étroite par des intérêts communs, tant ceux du commerce que ceux de la puissance politique, parurent y concourir d'autant plus volontiers que le grand mal social s'aggravait de plus en plus, et que les purs principes de la religion chrétienne par rapport aux droits des hommes et au droit de disposer de soi-même, étaient méconnus et méprisés avec la dernière grossièreté.

Grâce à une tolérance et à des accommodements toujours faciles, la déshonorante institution s'accrut graduellement jusqu'à une quantité octuple, en étendue et en population, du nombre d'esclaves existant à l'époque de la déclaration d'indépendance. Ce qui au commencement avait été accordé par esprit d'union fut bientôt, en une double étendue, demandé et extorqué par des menaces. De cette manière, par une tolérance condescendante d'un côté, et par la passion la plus indomptée de l'autre, aussi bien que par des accommodements politiques et mercantiles entre les deux, la déshonorante institution de l'esclavage fut rendue, au mépris de toute honte, l'un des piliers de l'édifice, auparavant si noble, des États-Unis.

Mais le chemin dans lequel on s'était engagé était trop glissant pour qu'un peuple vigoureux pût longtemps continuer à y marcher. L'alliance entre la liberté et l'esclavage offensait trop profondément toutes les lois de la nature, pour pouvoir toujours subsister; elle devait se rompre, et c'est un bonheur pour l'ancien comme pour le nouveau monde qu'elle soit arrivée dès maintenant à la rupture. Car l'estimation exagérée et maladive de l'énergie personnelle et de l'individualité, — vanité qui était principalement amenée par les intrigues des propriétaires d'esclaves, — avait engendré une froide arrogance dans tous les États-Unis; ceci devenait d'autant plus dangereux, même pour le progrès de l'ancien monde, que l'influence prépondérante des oppresseurs des droits humains n'obtenait pas seulement dans la patrie l'extension territoriale de l'esclavage des nègres et la limitation de la liberté des citoyens, mais les favorisait encore au dehors. Le complet défaut d'initiative de la République dans la suppression du commerce des esclaves, et sa conduite durant la guerre de Crimée, nous fournissent, à l'appui, des preuves non équivoques. Par son indifférence pour la liberté et le progrès, en Allemagne et en Italie, et par son antipathie *très-clairement exprimée* contre l'émancipation des paysans en Russie, l'Amérique du Nord a également montré ce qu'est devenu de nos jours l'État de Washington. Il est vrai que le monde n'était redevable de tout cela qu'à l'influence prépondérante des possesseurs d'esclaves,

influence qui émanait cependant d'une minorité, et ne prévalait, à vrai dire, qu'au moyen de ce principe si déshonorant pour la constitution, et dont le parti esclavagiste a extorqué l'adoption par des menaces, et l'a facilitée par la corruption, à savoir : que deux voix seraient accordées, dans l'élection, à chaque propriétaire d'esclaves, pour chaque lot de cinq esclaves qu'il posséderait ou que plusieurs posséderaient ensemble. Ce fut ainsi que la majorité fut assurée, dans le congrès, au parti des possesseurs d'esclaves, par leurs influences plutocratiques bien connues, jointes à un très-fort esprit de corps; et ce petit parti d'oppresseurs de tout ce qui est noble et bon se plaça pour de longues années à la tête du gouvernement, asservit la liberté et usa de son pouvoir pour continuer à fausser la constitution.

Mais le danger devenait chaque jour plus menaçant; tout sentiment de justice et d'accord avec les purs principes de la constitution paraissait étouffé. La situation était devenue si mauvaise, que même le dernier président de la république, qui n'était qu'une simple créature des esclavagistes, — tandis qu'il faisait enlever à la République, par son propre secrétaire d'État dans chaque département, grand nombre de millions de dollars, en argent comptant et en armes, en faveur des conspirateurs du Sud, — parlant dans son message du Brésil, qui est aussi un pays à esclaves, le mettait pour ainsi dire au pilori, avec une ironie dont il n'avait pas conscience, par les éloges inattendus qu'il lui décernait sur ses institutions *libérales*. Il y avait dans ces éloges, en une certaine mesure, le salut de fraternisation des intérêts esclavagistes de la future confédération des États à esclaves, que l'on songeait déjà depuis longtemps à former, et avec laquelle on considérait le Brésil comme solidairement lié.

Il fallait que le moment de reconquérir les biens inappréciables qui avaient été perdus d'une manière si perfide arrivât enfin — fût-ce par des sacrifices encore aussi grands, et par des années de longue lutte, — si la force morale du pays entier ne devait être absorbée pour toujours. Si la liberté, la justice et l'honneur triomphent de nouveau, tous les dommages causés ne seront que de peu de poids, en comparaison de l'important progrès moral d'avoir extirpé un mal si terrible, et non moins en comparaison des avantages matériels qu'une grande communauté d'hommes libres s'assurera immanquablement dans une mesure très-supérieure.

Qu'est-ce qu'une interruption momentanée des affaires, en face de la force morale et de l'accroissement d'estime bien fondée pour soi-même? Mais qu'elle diffère de cette estime, l'effervescence de spadas-

sins, à laquelle le peuple du Nord lui-même était constamment entraîné par les égoïstes du Sud, au sujet de n'importe quelle prétention nationale, même la plus extravagante, — de telle sorte que la lutte avec le dehors couvrît la déchéance de la politique du dedans et les empiétements de cette politique sur les droits des hommes libres et ceux des nouveaux territoires!

Au lieu de ne rendre hommage, comme jusqu'à présent, qu'à l'accomplissement d'actes matériels, et à l'art de gagner de l'argent, le peuple de l'Union américaine deviendra apte à une culture supérieure, après les rudes épreuves et les expériences qui se présentent maintenant à lui.

Nous ne pouvons nous empêcher d'indiquer les bienfaisantes influences qui rayonneront d'un tel changement sur l'Europe, l'Asie et le monde entier.

Quand la grande République sera plus accessible aux intérêts intellectuels, elle se sentira aussi plus portée à favoriser la vraie liberté du monde. Quand elle prendra part aussi à la liberté des autres, elle ne cherchera plus à affaiblir et à dénigrer dans les autres nations les tendances intellectuelles pour l'obtention de ce bien précieux, afin de les absorber uniquement par le commerce; et au contraire elle fera avancer elle-même et les autres dans la voie de la prospérité commune.

Que pourrait-il résulter que de salutaire pour l'Asie orientale, où, aujourd'hui, on fait la chasse combinée à l'argent et aux hommes, et où les plus grandes injustices seraient à craindre, avec trop de raison, précisément de la part des États-Unis, si la destruction du droit des peuples était poussée plus loin par les Américains?

Et quels immenses avantages ne résulteront pas pour l'Afrique de cette révolution dans la production de l'Amérique du Nord, et de la rupture du système de travail forcé dans toute l'Amérique, système qui ne pouvait être maintenu debout qu'aux dépens des droits de l'homme, aussi bien que de la moralisation personnelle des planteurs et de tous les blancs qui se trouvent avec eux en liaison politique ou sociale!

Ceci aura lieu premièrement d'une manière indirecte, en vertu de l'encouragement donné aux productions coloniales par les indigènes de l'Afrique même, en compensation de la perte inévitable dans les États méridionaux de l'Amérique du Nord, — et secondement en vertu de la civilisation probable de nombreuses parties de l'Afrique, par l'immigration en masse des noirs d'Amérique; car, quoi qu'il arrive, l'esclavage ne pourra être maintenu, pas même jusqu'à la libération graduelle des esclaves de naissance, surtout si après la paix, qui sera

conclue un jour à venir, le principe de la liberté des nouveau-nés n'est pas mis en vigueur, et si la population esclave continuant à subsister, les millions de gens qui sympathisent avec elle au dedans et au dehors du pays ne sont pas ainsi satisfaits en quelque mesure, et disposés à la patience, par l'abolition de l'esclavage imminente et sûre, quoique graduelle.

La catastrophe survenue aux États-Unis a pour le monde civilisé tout entier, et particulièrement pour les États commerçants et manufacturiers de l'Europe, des suites si incalculables, que cela paraît un devoir indiqué pour les gouvernements de ces États de s'entendre, afin qu'une action collective, sous des formes amicales, y produise le plus grand adoucissement possible.

Dieu veuille empêcher qu'une semblable action, simultanée et bienveillante, ou que l'action isolée des gouvernements qui y sont appelés par leur position dans le monde ou leur influence morale, reste sans effet! Puisse-t-il empêcher aussi que n'importe lequel de ces gouvernements songe à profiter, dans son intérêt personnel, de la désorganisation des États-Unis, car plus grande cette désorganisation pourra être, et plus grandes aussi seront les pertes, plus funestes seront les perturbations pour tous les autres pays!

Un objet plus digne d'une semblable action collective se trouverait dans les quelques indications suivantes :

Partant du point de vue que l'origine du mal capital qui a graduellement atteint les États-Unis, et les a conduits à la position difficile où ils se trouvent actuellement, est dans l'esclavage, nous croyons que, comme introduction aux indications mentionnées plus haut, quelques remarques générales plus étendues ne seront pas hors de propos pour les lecteurs qui ont consacré jusqu'ici peu d'attention à la situation de l'Amérique.

Depuis longtemps il était devenu évident, pour quiconque observait attentivement la situation de l'Amérique du Nord, qu'une république fondée sur la barbarie, c'est-à-dire sur l'esclavage, et en même temps sur la civilisation ou la liberté la plus complète de l'individu, ne pouvait avoir aucune stabilité; que le conflit entre les principes fondamentaux devait préparer les voies à la dissolution réciproque, et amener une lutte dans laquelle un de ces deux principes doit absolument succomber, — parce que la vie, dans un État libre ou dans un État à esclaves, n'a pas la moindre ressemblance et repose sur des conditions complétement opposées. Pour l'homme, en tant qu'être intellectuel et moral, le dernier État n'a nulle valeur : il lui est au con-

traire un objet d'horreur; car, par la perte inévitable de la moralité et de l'amour du prochain, il devient une malédiction pour la famille et conduit à la déchéance morale. La vie, dans l'État libre, est embellie par l'éducation, le travail habile, les arts, par des intérêts constants, assurés, par les liens de famille sanctifiés, par l'honneur et par la justice; dans l'autre État, la vie n'a plus qu'un caractère fébrile, car, par le retrait de la vie intellectuelle, les passions sensuelles se développent sans limites et entraînent une propension aux plaisirs frivoles, qui conduit à la cupidité, à l'avarice et à la dureté envers les autre hommes; la défiance croît dans des proportions semblables; l'usage d'armes meurtrières contre les inférieurs ou pour se protéger contre des voisins imbus des mêmes principes que soi, devient général, et il se forme ainsi systématiquement une armée de tyrans.

Les reproches qu'on a faits aux États-Unis sur leur constitution, au moment de l'explosion de la guerre civile, ne sont pas fondés. Pendant quatre-vingts ans, comme le dit excellemment M. F. G. Kohl, elle a maintenu son autorité sur une population hétérogène, recrutée de tous les coins du globe, et cela sans porter préjudice à l'indépendance de l'administration locale, sans limiter cet esprit d'expansion qui a peuplé le continent américain des côtes de l'Océan atlantique à la pente des Montagnes Rocheuses. La constitution originaire des États-Unis n'a aucune part au mal qui a fondu sur eux, mais bien la falsification de cette constitution par le parti esclavagiste. Ce dont il y a lieu de se plaindre, c'est que la propriété de cinq esclaves ait été représentée au congrès des États-Unis dans la proportion de deux voix libres; et ce principe, si peu que l'on se soit encore exprimé dessus, ne pourra certainement plus être conservé après le rétablissement de l'Union.

A la vérité, il devient difficile de concevoir comment le ministre Seward, après ses idées exprimées encore en mars contre le maintien des lois adoptées dans quelques États du Nord pour empêcher l'extradition des esclaves, pourra se maintenir dans l'emploi où devra cependant lui incomber la tâche de préparer les voies, dans le congrès, à des mesures préludant à la limitation graduelle, si ce n'est à la suppression de l'esclavage. Et ceci après que lui-même, par sa lâche tentative d'apaisement, a causé ce grand mal d'affermir les États du Sud dans leurs espérances exagérées, tout aussi bien que cela eut lieu à la même époque par la déclaration de l'Angleterre, d'après laquelle les États du Sud étaient presque reconnus comme puissance belligérante et devaient espérer de tenir en échec les États du Nord par leurs lettres de marque.

Par le fait, durant cette année encore, les États du Sud ont été égarés pour la plupart par les espérances qu'éveillait en eux la faiblesse du gouvernement même de l'Union. Douglas, Buchanan, Crittenden et Seward, les perfides ministres antérieurs, — tous ont contribué à les pousser encore à de plus grandes prétentions.

Il existe trop de raisons politiques et géographiques, dont le développement ne trouverait pas place ici, qui doivent empêcher les États-Unis de se séparer dès à présent. Par exemple, le Nord ne pourrait, dans aucune condition, se laisser fermer le Mississipi, comme c'est le cas pour le Rhin allemand. Tout aussi peu pourrait-il permettre que par l'esclavage, bien que restreint uniquement aux territoires du Sud, le nombre des esclaves s'élevât, d'ici cinquante ans, à quinze millions, comme on doit s'y attendre d'après l'accroissement qui a eu lieu jusqu'ici ; — car, même en supposant l'émancipation postérieure de ces nègres, l'Amérique du Nord se serait imposé, pour tout l'avenir, un mal social incalculablement grand, qui serait excessivement préjudiciable aux États du Nord, même après la séparation du Sud. Les États-Unis doivent se tenir les voies ouvertes et se réserver la puissance, pour empêcher la grande propagation de la race noire, même libre, et garder la possibilité d'éloigner complétement cette race de l'Amérique du Nord. Pour garantir l'avenir de l'Union, aussi bien que pour apaiser la grande majorité des citoyens libres, et pour rétablir la constitution dans sa pureté originaire, il apparaît, en conséquence, une nécessité absolue : c'est que désormais le gouvernement, en maintenant l'intégrité de l'Union, écarte de lui l'opprobre de la participation à l'esclavage, ce qui malheureusement, au mépris de toute dignité nationale, et au mépris de la constitution, n'a point été le cas jusqu'ici, puisqu'il existait et la concession du droit d'élection de deux voix, pour la propriété de chaque lot de cinq esclaves, et l'extradition des esclaves fugitifs; la décision des cours de justice dans les questions de liberté était influencée; l'esclavage s'étendait jusque dans le siége du gouvernement de la Colombie, à Washington même, entre la chambre des représentants et le Capitole! La non-participation du gouvernement de l'Union aux procès d'esclaves aurait déjà pour suite irrévocable la suppression graduelle de l'esclavage, et, même sans mesures d'abolition générales, la population noire libre s'augmenterait dans une proportion beaucoup plus forte qu'auparavant. Par suite, et surtout parce qu'alors les noirs, actuellement ramassés en grands groupes, pourraient, étant libres, se propager et se répartir parmi la population blanche, le danger du mélange des deux races et

de la dégradation de la race blanche serait très-grand, et il doit, avant toute chose, être pris des mesures pour y obvier.

Quoi qu'il en soit, le sentiment général, aussi bien en Amérique qu'en Europe, s'exprime de même sur ce sujet : — que la lutte actuelle dure un temps plus ou moins long, l'esclavage ne peut être maintenu plus longtemps. Il est fort douteux sans doute qu'au milieu de l'emportement et de l'excitation qui règnent aujourd'hui, n'importe quelle proposition, tendant à mettre de côté les obstacles existants, puisse trouver une oreille de bonne volonté. Cependant, en présence de l'abîme devant lequel se trouvent les deux partis, il surviendra certainement bientôt un moment où l'on sera porté à essayer tout ce qui offre une possibilité de paix et de repos durable.

L'honneur de la bannière étoilée ne permettra jamais qu'après le soulèvement actuel des États à esclaves, l'esclavage continue encore à subsister, comme auparavant, sous sa protection et son abri ; d'autant plus que le gouvernement de l'Union n'est plus obligé par aucun compromis, — tout compromis ayant été rompu par les États du Sud eux-mêmes, — à protéger l'esclavage dans les États particuliers, même au cas où, après le rétablissement de la paix, l'esclavage devrait encore continuer temporairement à subsister dans ces États. La garantie de la propriété des esclaves leur incomberait désormais à leurs propres risques, et sans aucune assistance du dehors.

A la conclusion de la paix, ou plutôt à la réduction des États rebelles, il se trouvera immanquablement un nombre assez considérable de noirs qui auront fui leurs maîtres rebelles et passé dans le camp des alliés ; en outre la confiscation des biens des chefs rebelles, officiers et fonctionnaires, confiscation que l'on peut prévoir comme inévitable, affranchira encore un beaucoup plus grand nombre de nègres, car, étant confisqués par l'Union, ils ne peuvent plus être esclaves. Certaines obligations doivent néanmoins leur être imposées par l'Union, d'une manière équitable, dans le double intérêt de l'État et du nègre lui-même. Il peut facilement se présenter ainsi, dès un an, bien des milliers de nègres qu'il faudra établir comme hommes libres, et les mesures les mieux pesées devront être prises, pour les former au juste usage de la liberté.

L'hypocrisie des États sécessionnistes s'est montrée au grand jour dans leur délibération sur l'abolition du commerce des esclaves, et plus encore dans les proclamations anxieuses de la liberté des prises nègres, dans l'État dont le pavillon surmontait le vaisseau négrier saisi. Ces indications renfermaient même la prétention extrêmement

étrange que ces prises nègres fussent reçues comme citoyens jouissant de droits égaux. Nous ne craignons pas que cette hypocrisie trouve son pendant dans le Nord même, et que, là encore, l'offre de Seward soit préférée à la perspective de sacrifier un milliard de thalers en frais de guerre, et au moins autant par le préjudice causé à l'industrie du pays, ne fût-ce que dans une guerre de deux ou trois ans. Bien plutôt croyons-nous fermement qu'il ne peut être effectué aucune entente qui ne mette une limite solide, et même pas trop éloignée, non-seulement à l'étendue territoriale, mais aussi à la durée temporaire de l'esclavage. Car la conviction est déjà générale que les États-Unis ne pourront jamais obtenir ni l'entière sûreté de la paix au dedans ni la puissance au dehors, tant que l'esclavage subsistera encore, ne fût-ce que partiellement. On a déjà vu se démontrer l'injustice de cette assertion que le désir de séparation ait eu pour raison unique, ou même seulement principale, le droit de disposer d'eux-mêmes des États particuliers. Les fonctions du gouvernement fédéral des États-Unis — c'est-à-dire ce qui concerne les relations avec le dehors, les dispositions à prendre pour les territoires, l'administration des monnaies, celle des postes, la protection des frontières, l'administration de l'armée et de la marine — sont centralisées avec autant d'habileté que chez n'importe quelle autre nation. C'est seulement en dehors des administrations nommées ci-dessus que les États particuliers sont indépendants de l'Union. Mais aussi, à cause de cela, le gouvernement fédéral n'a actuellement aucun droit de décision sur l'esclavage au dedans des États particuliers, et ne peut rien faire pour le détruire, tant que la constitution ne sera pas changée. Les États-Unis ont acquis la Louisiane et la Floride, comme complément politique, moyennant cent millions de dollars, leur ont concédé des droits d'États fédéraux et leur ont donné leur protection, tandis qu'elles n'étaient auparavant que des colonies mal administrées; ce n'est que par là qu'elles sont devenues ce qu'elles sont actuellement; ils y ont élevé des fortifications dispendieuses et des édifices publics. — La sécession n'est, d'après cela, rien autre chose qu'une révolution, et, à cette révolution, il n'a pas été donné la moindre cause du côté du gouvernement fédéral, si ce n'est qu'il n'a pas conservé les fonctionnaires qui se sont élevés contre l'État. Mais la dernière présidence, et déjà les cinq présidences qui l'ont précédée, se sont constamment efforcées, comme M. Kohl l'allègue d'une manière frappante, d'étendre encore davantage l'esclavage et toute l'influence de cette sorte de propriété. A cet effet, le Texas a été pris, la guerre avec le Mexique a été

faite, et la Californie achetée; à cet effet, le compromis du Missouri a été supprimé; à cet effet, le droit de visite n'a pas été accordé aux croiseurs anglais; à cet effet, les expéditions de flibustiers ont été attisées, et celle de Walker contre Cuba a été soutenue. En un mot, à cet effet a eu lieu tout ce qui a mis les États-Unis en discrédit devant le monde, et ce qui a faussé et égaré à un haut degré le sentiment public dans tous les États-Unis, même les États du Nord.

A cet état de choses, la nation veut à présent mettre un terme. Au lieu de la piraterie, elle veut rétablir le respect du droit des autres nations; au lieu de favoriser le commerce des esclaves, elle veut le supprimer complétement; au lieu d'accorder une extension encore plus grande à l'esclavage, elle ne voulait, il est vrai, que le renfermer dans des limites plus étroites; mais elle se trouvera sans doute forcée, par suite des circonstances, à limiter aussi sa durée. Dans ce but, elle a éloigné des emplois les hommes d'État et les fonctionnaires qui agissaient en sens opposé : d'où a résulté la rébellion des États du Sud. Gouvernement ou absence de gouvernement, modération ou spoliation, ordre ou anarchie, voilà ce dont il s'agit actuellement pour le Nord. Le peuple est d'accord sur la nécessité de soutenir dans ces efforts le gouvernement : celui-ci ne manquera donc pas de force pour arriver au succès. Tout dépend à présent de sa volonté et de son énergie.

La grande faute des précédents gouvernements, même de la représentation populaire et particulièrement du Sénat, qui, pendant près de vingt ans, furent conduits par l'influence et la volonté du parti esclavagiste, leur grande faute était de subordonner leur propre humanité et leurs propres déterminations à de prétendues idées nationales; ces idées ne servaient que de manteau aux empiétements toujours croissants des esclavagistes sur la liberté des États du Nord et des citoyens, et dans les nouveaux territoires, à l'extension de l'esclavage. Pour cela, aux yeux du parti du Sud, les différends avec les États du dehors étaient toujours les bienvenus, afin de stimuler par leur poursuite opiniâtre le faux honneur national, et de pouvoir, pendant la durée de cette excitation et de l'accord produit au dedans, porter de nouvelles atteintes au Nord et à la liberté. De cette manière, il se produisit par degrés une complète dégénération de la politique extérieure, une arrogance très-marquée vis-à-vis de tous les États européens, et, à des intervalles qui cessèrent d'être rares, des empiétements brutaux sur le droit des peuples.

Pour les esclavagistes du Sud, la violation de la loi et du droit des

peuples était devenue une seconde nature. Il arriva par leur influence que le gouvernement de l'Union ne reconnut pas le droit de visite, et que, dernièrement aussi, il ne souscrivit pas à la convention sur la prohibition des vaisseaux corsaires; de telle sorte que les États du Sud, dans la séparation depuis longtemps projetée, sans même avoir de vaisseaux ou de matelots, peuvent prêter la main, par leurs lettres de marque, au brigandage et au meurtre.

Le sénateur Douglas, récemment enterré avec une honte éternelle, porte la principale faute du malheur actuel des États-Unis. Mais ce fut réellement une œuvre de la Providence qui fit écrouler dès le temps de sa vie ce qu'en vue de sa grandeur personnelle il avait cherché à établir pour l'éternité : je veux dire lorsque, par son bill de Nebraska, il avait voulu porter secours à l'extension des États du Sud jusqu'à la frontière du Mississipi. Son imposture au sujet de ce bill, — qui feignait de rendre hommage au principe du gouvernement indépendant, mais plaçait par le fait la souveraineté de toute la nation au-dessous des États individuels, afin d'assurer à l'esclavage le sol des territoires libres, — fut l'imposture fondamentale d'où sortirent toutes les falsifications plus récentes de la constitution. Après l'atteinte portée ensuite à la justice pour obliger à l'extradition des esclaves fugitifs par les États libres, les présidents eux-mêmes prirent part à la trahison des droits de la nation, et il s'ensuivit encore de monstrueux détournements commis par les fonctionnaires; car, après un tel acte d'iscariotisme politique, qui avait été préparé pour l'amour de l'agrandissement personnel et ratifié par le Corps législatif, il ne pouvait plus subsister aucun principe et aucune fidélité chez les fonctionnaires supérieurs, et par suite même de cette corruption les États du Sud devinrent de plus en plus arrogants dans leurs prétentions.

Depuis longtemps déjà, les intérêts soi-disant nationaux et privés avaient obscurci, même dans les esprits bien pensants, la connaissance du droit, et s'étaient opposés à sa réalisation, tandis que les adversaires du droit moral, naturel, le combattaient avec des armes empoisonnées, lui opposaient même un prétendu droit divin, et acquéraient ainsi pour coopérateurs les gens bornés ou sans caractère; mais ils ne considéraient plus, ni les uns ni les autres, que la loi de la justice éternelle ne peut être entravée par aucune puissance et aucune ruse, et que, quand les hommes ne veulent pas l'accomplir librement, elle les atteint et les punit, sous la forme de la nécessité.

Le soulèvement de la majorité du peuple contre l'humiliation qui lui avait été si souvent imposée par les esclavagistes du Sud fut une

nécessité de cette sorte. Ce fut dans l'élection complétement légale de Lincoln que le sentiment populaire blessé se prononça hostilement pour la première fois; mais lorsque cette élection fut rejetée, que l'unité de la nation fut menacée par la défection du Sud, et que la nation elle-même fut atteinte par l'enlèvement violent du fort Sumter, il fut contraint à la résistance pour maintenir la dignité et les droits de la nation et l'intégrité des États-Unis; il faut maintenant qu'il en résulte la complète décision de toutes les questions si longtemps esquivées jusqu'ici.

Mais la question prédominante entre toutes, la source de toutes les autres questions controversées, c'est l'esclavage, et si difficile qu'en soit la solution, il faut cependant qu'elle soit trouvée et que les obstacles soient aplanis avec persévérance, si l'on ne veut que les États-Unis sortent de la guerre civile, temporairement achevée, plus dégradés qu'auparavant dans la considération du monde et ayant contracté des lésions durables dans leur développement. Et cela pour se trouver dans peu de temps, le mal étant encore augmenté, en face d'une nouvelle lutte intérieure encore plus grave, après que les plus mauvaises passions politiques et sociales qui aient jamais accablé un pays se seront déchaînées pendant des années parmi ses citoyens, et que le bien général du pays, non moins que toutes les nobles qualités de ses habitants, auront été lésés au dernier point.

Certes, cette conviction est déjà devenue générale là-bas, depuis que l'on a été forcé de s'exprimer librement, les uns vis-à-vis des autres, sur ce qu'on osait à peine s'avouer à soi-même jusqu'à ce moment; oui, c'est d'après cela que l'on agira, et que l'on doit agir pour sa propre conservation. L'hypocrisie politique, qui était souvent pratiquée, même par les présidents, dans les dix dernières années, cessera maintenant d'avoir cours, et avec elle cessera aussi cette hypocrisie religieuse qui, même dans le Nord, voulait montrer l'esclavage comme justifié et reconnu par la Bible, ainsi qu'on l'avait déjà fait depuis longtemps dans le Sud. Déjà la seule comparaison de l'esclavage actuel dans les plantations avec la domesticité du temps des patriarches, ou même avec l'esclavage existant encore aujourd'hui parmi les Asiatiques, les Arabes, ou en Afrique, n'est qu'une imposture calculée pour la foule ignorante.

La vie nomade ou pastorale des patriarches ne connaissait pas le travail forcé, stimulé par les fouets et les chiens! Les patriarches n'exigeaient de leurs serviteurs que la garde fidèle de leurs troupeaux, un travail tranquille, sans aucun excès d'efforts. Ils travaillaient eux-

mêmes dans les champs avec ceux qui dépendaient d'eux; ils mangeaient au même plat et buvaient à la même cruche. Ils n'exportaient pas des centaines de mille de sacs ou de balles de tels ou tels produits. Ils vivaient simplement et n'avaient pas besoin de sommes à dissiper dans les capitales. Leur vie était vraiment bucolique, mais la vie d'un planteur d'aujourd'hui est véritablement infernale. Les planteurs ont changé la libre nature, le beau toit céleste étendu par Dieu sur nos têtes, en une fabrique au travail forcé, et même en une maison de correction pour le nègre. Qui peut, sans une confusion inexplicable, vouloir rendre l'idée de ces deux situations par le même mot : esclavage?

« Le patriarche dispose paisiblement dans la terre les plants qui doi» vent produire de superbes fruits; il marche à travers la famille et l'as» semblée avec un léger bâton, signe de puissance et de paix, salut et » protection pour l'étranger, frayeur et châtiment pour le malfaiteur, » dit Gigl.

Quel tableau une plantation offre-t-elle au contraire? Qu'on lise seulement les lettres de voyage d'Olmsted ou de Russell, ou la description d'une plantation brésilienne, par Ribeyrolles (dont la tombe, à Rio, a reçu dernièrement une épitaphe de Victor Hugo), ou bien qu'on se représente les longues et silencieuses rangées de nègres patients, dans une plantation de la Louisiane, où des surveillants dénaturés se tiennent là, avec des revolvers à la ceinture, des fouets à lanières de cuir à la main, et auprès d'eux des bouledogues espagnols, pour forcer les ouvriers, au temps de la récolte, à un travail de seize heures! Une comparaison est-elle seulement possible? Là, chez les patriarches, nous voyons la loi naturelle, suprême et universelle du mouvement, de la circulation, de la répartition harmonique du travail, appliquée dans sa simplicité même aux esclaves; ici, chez le planteur, rien que la malédiction du travail, directement pour l'esclave et indirectement pour son maître.

Les idées et les vues les plus claires sur l'abus commis contre l'Africain, et la réaction fatale de cet abus sur le maître, la société et l'État, s'étaient formées depuis longtemps chez les habitants de l'Amérique du Nord, réellement chrétiens et en même temps avancés en économie politique. Mais elles ne purent être mises en œuvre au milieu de cette agitation sans trêve à la recherche de l'argent, à laquelle se rattachaient tant d'autres intérêts, même dans les États libres. Maintenant, les chaînes mises si longtemps à la vérité sont tombées, et la liberté de la pensée, enfin obtenue, a atteint les masses. Le Nord ne veut plus

entendre parler de l'esclavage pour lui-même, et ne veut pas davantage contribuer, comme on le lui demande, à son maintien dans le Sud.

Déjà Jefferson avait dit : « Qu'une ligne géographique soit tirée, en » harmonie avec un principe saillant, moral ou politique, et présentée » comme un objet de haine aux passions de la foule, elle ne sera plus » jamais effacée, et l'excitation, une fois suscitée, creusera cette ligne » de plus en plus profondément. »

Mais maintenant, l'impatience toujours entretenue par les lignes géographiques et les applications de la loi des fugitifs en faveur de l'esclavage, s'est enflammée, depuis le mouvement le plus récent, jusqu'à produire une haine réciproque, inextinguible, et une rupture ouverte; dès ce moment, le maintien des conditions de l'esclavage jusqu'à présent subsistantes dans les États-Unis, est devenu complétement impossible, et, si même les États du Sud parvenaient à se séparer, ces conditions ne pourraient plus se soutenir chez eux non plus.

Ainsi la nécessité amènera une solution complète. Si doucement que la nouvelle administration se soit présentée, et quoique au commencement le congrès ait détourné sa pensée de tout procédé de contrainte contre les États sécessionnistes, un revirement complet est cependant survenu dans l'opinion. Les États du Sud ont irrévocablement perdu les avantages qu'ils auraient pu s'assurer par la modération et la sagesse.

L'enlèvement du fort Sumter, après une série de voies de fait contre les fonctionnaires et la propriété de l'État de l'Union, produisit une révolution violente dans la manière de penser de tout le Nord. La solution de la question des esclaves se présentant, dans l'Union même, comme une nécessité, il aurait été possible que le Nord consentît à ce que les États producteurs de coton proprement dits entrassent dans des rapports exceptionnels avec l'Union; alors aussi, la destruction graduelle de l'esclavage dans les États restés esclavagistes aurait été facilitée. Si par exemple ces derniers avaient vendu aux premiers une grande partie de leurs nègres, l'esclavage n'aurait marché que d'autant plus vite à sa fin, précisément par son accumulation et sa concentration dans le Sud. Cette issue aussi est maintenant fermée par le ralliement de quatre États de plus au Sud, et par l'allure équivoque du Kentucky.

La délimitation de frontières, qui aurait été possible dans les véritables États à coton, n'est pas exécutable à présent; en outre, l'Union du Nord ne peut en aucun cas laisser séparer d'elle toute la série d'États agricoles, du Maryland jusqu'au Missouri, dans lesquels l'escla-

vage est complétement superflu, — ne fût-ce que pour être équitable envers les citoyens fidèles à l'Union, qui forment la majorité dans tous ces États limitrophes, et ne sont soumis que par la domination de la force. Ceci est encore en grande partie le cas, en avançant davantage vers le Sud, et, d'après le *Times*, il est fort douteux qu'un seul État, excepté la Caroline du Sud, se fût séparé de l'Union, si la liberté garantie de la parole, de la presse et du vote eût existé.

La situation a maintenant reçu tant de complications, surtout par la défaite de l'armée de l'Union, qu'elle ne peut plus être décidée que par le sort des armes, et par des luttes sanglantes. Déjà la conduite de la Chambre des représentants, en présence de cèt événement, a témoigné que l'on avait renoncé à toute condescendance envers le Sud. Ceci s'est montré surtout dans l'institution d'un comité « pour constater le nom» bre et les noms des individus, encore occupés dans les bureaux minis» tériels, qui professent des opinions notoirement traîtres au pays »; et en outre dans cette résolution : « La Chambre est d'avis qu'il n'appar» tient pas aux obligations des troupes de prendre et de livrer les » esclaves fugitifs. » Un témoignage de plus, c'est le bill déjà adopté pour la confiscation de la propriété des rebelles, et dont le quatrième paragraphe, sans prononcer le mot *esclaves*, compromet cependant beaucoup, par les termes suivants, cette catégorie de biens meubles : « Quand une personne qui revendique le droit sur les services ou la » faculté de travail d'une autre personne, se sert de cette faculté de » travail pour soutenir une sédition ou pour faire résistance aux lois » de l'Union, elle encourt la perte de ses droits sur les services d'une » telle personne, et *la personne qui sert* (l'esclave) doit désormais être » déliée de cette obligation. »

Déjà avant cet événement, le très-calme sénateur Lane, de l'Indiana, s'écriait résolûment à la vue des sympathies qui se faisaient jour en faveur d'un compromis : « Il n'y a plus aucun compromis, » aucune paix, qui ne stipule la mort de l'auteur de cette rébellion, la » plus exécrable qui ait jamais existé. Oui, la mort! et non pas la mort » honorable du soldat, par la poudre et le plomb, mais la mort du cri» minel par la corde! » Le congrès ayant déjà résolu aussi l'expulsion ignominieuse des représentants des États rebelles, d'importantes augmentations d'impôts, une forte taxe sur le revenu, et autres contributions de guerre, et donné pleine liberté au président Lincoln, pour toutes les mesures nécessaires, il n'y a plus à attendre, à partir de ce moment, aucun accès de faiblesse du côté des États du Nord; surtout depuis qu'il a été prouvé que la perte des troupes de l'Union,

à Bullsrun, doit être attribuée particulièrement au feu de tireurs nègres, embusqués dans des marécages où aucun blanc n'aurait pu rester. Cette circonstance seule suffit pour détruire promptement dans l'armée du Nord tout égard pour la propriété consistant en esclaves, et une fois que la fuite des nègres aura commencé, elle s'étendra rapidement. — De là, il doit du moins être pris en tout cas des mesures de précaution, afin de pourvoir au placement de ces fugitifs, que les États du Nord ne peuvent laisser entasser sur leur territoire.

Si une émancipation générale des esclaves doit se présenter comme la condition pour l'intégrité du territoire de l'Union et pour la continuation d'existence de l'alliance, elle aura certainement lieu. Seulement, il est à espérer que la plus grande prudence et la plus grande équité seront observées de toutes parts, et que des mesures préparatoires ou transitoires seront poussées aussi loin que possible.

D'après la constitution des États-Unis, tout changement dans la constitution, — tel qu'il serait nécessaire en ce cas, — pouvant avoir lieu par une motion de loi qui ait été adoptée par les deux tiers des voix dans le congrès, et ensuite approuvée par les deux tiers des voix de toutes les législatures de l'État, ou les deux tiers de tous les électeurs, — cette réforme devrait être atteinte dans l'espace de peu de mois.

Si les choses ne sont pas poussées au dernier point du côté de l'aristocratie esclavagiste, qui, à la vérité, ne se décidera pas, sans la nécessité la plus extrême, à échanger son ancienne toute-puissance contre un complet assujettissement, — mais qui peut être menacée, en une nuit, d'une entière destruction, par le plus effroyable des événements, par le soulèvement de ses esclaves, — l'émancipation, considérée comme un tout, peut encore avoir lieu localement, c'est-à-dire qu'elle peut être exécutée sans éloigner le nègre de son ancien maître ou du sol de celui-ci, — en lui offrant, dans l'espace d'un certain nombre d'années, la liberté et la perspective certaine d'une possession de terre suffisante, et l'amenant ainsi, comme le paysan russe, à l'état de propriétaire libre, — mais propriétaire d'une étendue de sol plus suffisante que celle accordée à ce dernier.

L'émancipation peut aussi être exécutée de cette sorte : qu'il reste aux nègres une plus libre disposition d'eux-mêmes, particulièrement à ceux qui sont formés à des occupations industrielles ou domestiques; toutefois, dans ce cas, cela ne pourrait avoir lieu que par quelque coopération du côté de l'État dans lequel ils se trouvent, de même que,

en général, dans l'un et l'autre cas, le secours de l'Union elle-même devrait être réclamé, en particulier, lorsque le rachat du nègre serait proposé pour but.

Il pourrait peut-être alors être payé par l'État une indemnité de cent dollars pour un seul jour de travail (le samedi). De cette manière, le nègre serait mis à même, par son propre gain de ce jour-là, de se racheter à son maître pour les cinq autres jours successivement.

Mais aucun de ces deux systèmes ne devrait cependant être mis à exécution sans qu'on eût d'abord assuré en général aux esclaves la protection *légale* et le droit à un traitement équitable, qui, comme on sait, lui est refusé aux États-Unis plus que dans n'importe quel autre pays à esclaves; dans les autres, il existe du moins des lois, et souvent même d'excellentes lois en faveur des esclaves, bien que malheureusement elles soient très-rarement observées.

Il devrait y avoir en tout cas une surveillance soutenue pour l'accomplissement des obligations imposées aux maîtres. Quand même une suppression graduelle de l'esclavage ne serait pas immédiatement résolue, le gouvernement de l'Union devrait chercher, par des mesures énergiques, à améliorer la situation des esclaves existant encore; par exemple, en enlevant aux possesseurs d'esclaves le droit de châtier ou de faire châtier eux-mêmes leurs esclaves, et en instituant dans ce but des cours de justice qui seules auraient à décider des punitions à appliquer pour la désobéissance[1], la paresse et les fautes plus graves. Il faudrait régler de la même manière le temps de travail du nègre, qui dépendait jusqu'à présent du bon plaisir des maîtres, et empêcher ainsi l'exigence inhumaine de seize heures de travail au temps de la récolte. En fixant le temps du travail de huit à neuf heures, par exem-

[1] A ce propos, il a été livré à la publicité, dans ces derniers temps, un décret émané du ministre de la *justice* brésilien, au mois de juin de cette année, et qui se réfère à l'approbation expresse de l'empereur *constitutionnel* du Brésil. Un semblable décret, provenant de semblable source, aurait difficilement été trouvé auparavant. Il autorise la *punition disciplinaire* des esclaves jusqu'à deux cents coups de fouet, mais recommande la prudence pour éviter des « suites *funestes* » et, dans ce but, la surveillance de l'application de la peine par un médecin. L'extorsion d'un tel décret par les possesseurs d'esclaves pourrait difficilement être considérée comme un signe de leur confiance dans leur position. Mais comment faire accorder une telle situation avec cette déclaration provenant de source *officieuse*, récemment faite dans le *Hamb. Nachrichten* : « La manière » douce dont les nègres sont traités au Brésil ne laisse place à aucune appréhension; les » premières places de l'État elles-mêmes sont ouvertes aux nègres, et le médecin de » l'empereur est un nègre. » S'il en était ainsi, le nègre libre serait placé dans des conditions beaucoup plus favorables que le colon allemand et même, quand celui-ci est protestant, que ses enfants sont nés au Brésil!

ple, il resterait au nègre un surplus de temps pour son gain propre, ce qui lui offrirait l'occasion de rendre plus promptement son rachat possible. Les femmes et les filles des esclaves devraient être protégées contre les insolences et les violences de leurs maîtres, de leurs surveillants et des blancs en général; les membres de la même famille ne devraient plus être séparés, etc. — Pour rendre plus difficiles à éluder les obligations imposées aux planteurs, il serait également indispensable de stipuler des amendes que l'on élèverait par degrés, et même l'enlèvement du nègre à son maître, en cas de résistance répétée faite par celui-ci à la loi. Pour les nègres enlevés ainsi aux maîtres, des plantations ou des établissements de travail généraux seraient érigés aux frais des divers États particuliers, et le rachat pourrait y être effectué de la même manière qu'il a été dit plus haut. Ce n'est que par l'existence de ces garanties et d'autres analogues que les voies peuvent être préparées à un affranchissement prudent des esclaves.

Que si cependant l'Union allait immédiatement plus loin, elle aurait à décider avant tout que tout noir a droit au rachat, et cela moyennant un certain prix maximum, selon l'âge et l'état; et que tout propriétaire d'esclaves est obligé d'accorder le rachat, contre remboursement de six cents dollars environ (y compris les cent payés par la nation) pour un esclave laboureur de l'âge le plus avantageux (de vingt à quarante ans).

Ce serait une bonne mesure si l'État érigeait dans ce but des caisses d'épargne (le mieux serait peut-être de les joindre à l'administration des postes), dans lesquelles le nègre ou, mieux encore, le maître temporaire déposerait le salaire de la semaine. Aussitôt que cinquante dollars seraient amassés de cette manière, ils pourraient être employés au rachat du second jour (vendredi), et ainsi, en reculant, cent dollars pour chaque jour, jusqu'au lundi, mais cent cinquante pour ce dernier jour. Il serait désirable et juste qu'une somme plus élevée fût exigée pour le lundi, parce que, vu le temps qui est à sa disposition, le nègre peut racheter ce jour avec incomparablement plus de facilité, tandis que, d'un autre côté, l'intérêt déjà considérablement diminué du maître pour la santé et la vie de son esclave éprouvera par là un peu de recrudescence. Les proportions peuvent être rétablies par diminution des second et troisième payements.

Le propriétaire reçoit facilement ainsi, en six à sept ans, le prix de son esclave; — d'après l'expérience faite à la Nouvelle-Orléans sur des milliers de nègres, dans les années 1820 à 1850, par le noble John MacDonough, — pendant qu'il peut s'assurer en tout temps, à prix modéré,

le travail entier du nègre, et que, en terme moyen, deux tiers du temps et du travail restent en outre sa propriété.

De telles mesures sont néanmoins inexécutables sans l'existence d'un sentiment du droit et de l'équité, qui est complétement absent chez les planteurs américains vis-à-vis des nègres. Ce manque de conscience ne peut être compensé que par l'énergie du juge répresseur.

L'esclave, dans les États du Sud, est encore au-dessous du bétail, puisque, bien que possédant le sentiment et l'intelligence, il peut cependant être traité comme un cheval ou un chien, et souvent encore beaucoup plus mal. Il ne possède absolument aucun droit devant la loi, et, sous ce rapport, il est dans une situation incomparablement plus mauvaise que l'esclave sous la domination espagnole ou portugaise. Une contradiction si criante avec la liberté existant d'ailleurs dans la nation, une contradiction qui renie tout sentiment et toute équité, une telle insulte à la constitution républicaine du pays est sans exemple dans l'histoire de l'humanité, et il est impossible qu'elle se maintienne encore longtemps devant les regards du monde.

De cette manière, l'esclave s'accoutumerait au travail libre et à l'indépendance, en même temps que son maître s'habituerait au travail salarié; le labour de ses champs, dans un but rationnel et par des travailleurs libres, dépendrait alors de l'humanité de sa propre conduite. La culture du coton, entreprise actuellement avec la plus extrême énergie dans tous les pays des tropiques, doit aussi avoir anéanti les espérances illusoires des planteurs du Sud sur la continuation des prix élevés accordés à leurs produits, même quand ils réussiraient à maintenir plus longtemps encore l'esclavage. Déjà par là les esclaves et le sol ont perdu de leur valeur, doublement perdu par les circonstances amenées par les planteurs eux-mêmes. Dans de telles conditions, ceux-ci peuvent considérer comme un demi-gain le dédommagement qui leur est offert; ils se trouveront forcés, de bon ou de mauvais gré, à adopter un autre système agricole, sans pouvoir même prétendre à la moindre sympathie du monde civilisé pour leurs pertes et la dépréciation proportionnelle de leurs terres, qui jusqu'ici n'ont été artificiellement élevées de valeur que par l'abus des forces de l'homme[1].

[1] A ce sujet, le correspondant du *Times* écrit de Washington, il y a peu de jours : « Si réellement la culture du sucre, du café et du coton, — sans laquelle nos ancêtres, » tous tant qu'ils sont, se sont fort bien tirés d'affaire, — est devenue la grande destinée » de l'homme sur la terre, et si les maîtres d'esclaves sont changés en natures angé- » liques, ces produits peuvent encore continuer à provenir des esclaves. Si le coton doit » être roi absolu, soumettons-nous à lui sans opposition. Mais, pour ce qui me concerne,

S'ils n'avaient pas à l'avance épuisé le sol pour bien des années par leur culture rapace, la vente à la pauvre population blanche ou aux émancipés serait encore une ressource pour eux. Mais ils n'ont plus qu'à vendre par parcelles le sol labourable qui leur reste encore en une certaine mesure, mais qu'ils ne peuvent plus employer avec avantage à la culture du coton, et à le remettre entre les mains des « pauvres blancs » ou des nègres émancipés; ils en recevront sûrement alors la valeur en argent ou la redevance à bail de cette valeur qu'il a de par Dieu et le droit. C'est une chose étrange de penser que cette réflexion : — Que deviendra donc la terre des plantations, s'ils ne peuvent plus la cultiver avec des esclaves? — est devenue très-générale, et que même chez des gens assez réfléchis elle fait souvent fortement incliner la balance en faveur des planteurs, comme si la possession d'une terre très-fertile, dans un climat chaud, où aucun homme libre ne voudrait travailler aux champs pour un médiocre salaire, conférait le droit de contraindre d'autres hommes à un travail gratuit, et le plus souvent dur et inhumain.

Si l'on n'est pas dans l'intention d'exposer ici un plan d'émancipation déjà mûrement travaillé, — tâche qui dépasserait les forces d'un homme, même le plus expérimenté, — c'est cependant un devoir de songer aux moyens par lesquels il serait possible d'obvier à des dangers imminents; car même si les nègres s'étendent comme hommes libres sur l'Amérique du Nord, ils peuvent devenir un grand fléau pour les blancs. De là, les considérations suivantes, présentées sauf meilleur avis, porteront uniquement sur l'aperçu de quelques moyens pour établir les noirs, au cas où leur éloignement serait reconnu comme la condition indispensable du maintien des États-Unis, et en même temps du complet développement de bonheur social et domestique de tous leurs citoyens blancs. Une tentative modeste, mais par-

» j'aime mieux vivre sous la plus mauvaise de toutes les formes de gouvernement, même » sous la domination violente d'une populace américaine, que sous le sceptre d'un potentat » sans âme, sans cœur, bête et floconneux comme celui-ci.

» Un État de citoyens *ne peut subsister à côté de l'esclavage*. Le satrape du coton, » du sucre et du café ne souffre point de rival auprès de son trône. Il traitera toujours » comme un fou ou comme un rebelle le petit voisin qui ne veut pas lui vendre ses quel- » ques acres de terre, ou peut-être un couple de nègres qu'il aurait. Il est constamment » son propre maréchal-prévôt. Le système actuel lui assure l'uniformité dans le travail » et l'obéissance aveugle, et il exploite l'une et l'autre avec une rigueur inflexible. De » telles conditions ne peuvent durer longtemps, cela se comprend de soi-même. »

tant d'une bonne intention, sera donc faite pour cela dans les pages qui suivent.

Avant d'approfondir les moyens qui pourraient amener la masse des esclaves du Sud à un certain degré de liberté et à la gestion de leurs propres affaires la plus complète possible, soit dans d'autres pays de l'Amérique, soit dans la patrie de leurs pères, et qui leur donneraient, dans le dernier cas, la possibilité de contribuer au développement des races indigènes de l'Afrique, nous voulons citer l'opinion des hommes qui ont été adjoints, comme membres de commission scientifique, à la frégate suédoise *Eugénie*, dans son voyage autour du globe. Voici ce qu'ils disent dans un rapport sur l'aptitude des nègres à la civilisation :

« L'histoire enseigne que, en aucun temps et en aucun lieu, des » hommes blancs et des hommes noirs n'ont vécu les uns avec les » autres et les uns près des autres en égalité sociale et politique, » quoique la marche des choses les ait rapprochés çà et là ; ils se » repoussent polairement, et cette opposition s'est mise en lumière de » la manière la plus prononcée entre les populations germaniques et » les nègres dans les États-Unis de l'Amérique du Nord et dans les » colonies anglaises. Plus il y a de mélanges, plus la société devient » corrompue, et l'on voit ce qui est advenu des créoles de peuples » romans, parce qu'ils ne savent pas conserver la pureté du sang. Le » mulâtre, enfant du blanc et du noir, de la lumière et de l'ombre, » est antipathique aux deux types originaires, auxquels il doit cepen- » dant son existence, et il répond à cette aversion instinctive par une » haine qui le dévore en secret contre le nègre et l'Européen. On ne » comprend exactement les événements d'Haïti, les massacres dirigés » par la race noire contre la race jaune, l'inimitié entre l'empire de » Soulouque et la république mulâtre de la Dominique, que lorsqu'on » connaît et qu'on porte en ligne de compte cette antipathie instinctive. » Le nègre peut, quand il le faut, supporter que le blanc soit son » maître et son chef, mais jamais il ne tolérera l'influence du mulâtre » sur lui, et ne consentira à le laisser dominer complétement. C'est » encore Saint-Domingue qui témoigne de quelle manière les deux élé- » ments se séparent aussitôt qu'ils sont abandonnés à eux-mêmes.

» Les nègres et les mulâtres — ceci est réellement dans leur nature » — n'ont aucune impulsion pour le travail ; ils sont nés paresseux, le » travail n'est point pour eux une nécessité innée ; ils le considèrent » comme une charge, même lorsqu'ils sont libres, et il est insensé de » méconnaître précisément la cause principale pour laquelle ni nègres » ni mulâtres ne deviennent rien. A la vérité, ils sont confirmés dans

» leurs préjugés commodes par les philanthropes blancs; mais, sans » une courageuse activité au travail, jamais des individus, des peuples » et des races n'ont atteint un degré de civilisation supérieur. Aucune » déclamation ne pourrait rien y changer. »

La première partie de ce jugement, à laquelle adhère l'expérience générale, est décisive pour le sort de tous les États à esclaves; la seconde serait très-décourageante pour tous les plans formés en faveur de la civilisation des noirs si, dans les vingt dernières années, il ne s'était produit à Liberia, et aussi dans quelques colonies anglaises de l'Inde occidentale, des résultats beaucoup plus favorables, qui doivent être présentés dans le cours de ce travail.

Il n'est que peu de personnes qui considèrent la race noire comme capable d'atteindre un degré de culture approchant de celui auquel parvient l'Européen, ou d'arriver à disposer et à conserver une organisation politique, sans tutelle du dehors, ou sans coopération de philanthropes blancs, comme à Liberia. Le succès atteint à Liberia, et ce qui a été obtenu d'après Joseph Sturge et Buxton, pour les nègres émancipés de Demerara, contredit cependant ce jugement absolu sur l'aptitude de la race noire pure à la civilisation, et autorise positivement l'espérance que, par une sorte de propagande de civilisation qui pourrait avoir son siége dans l'Amérique du Nord ou en Europe, la civilisation des nègres pourrait être poussée au point convenable, et que l'on pourrait au moins conserver, dans un établissement en Afrique, la civilisation et la connaissance du travail déjà obtenues en Amérique. L'expérience paraît avoir été faite à Liberia que les agglomérations de nègres qui ne s'élèvent pas au-dessus de mille têtes sont les plus faciles à maintenir en ordre, parce que le nègre, dans de plus grandes villes, est détourné du travail par des distractions de toute sorte, qu'il recherche constamment. La répartition d'un grand nombre de petites populations le long de quelque grand territoire de fleuve, et de là vers l'intérieur, serait aussi fort à souhaiter, parce que les nègres se consacreraient d'autant plus à l'agriculture et serviraient en même temps de modèles pour le travail, et même pour la consommation des produits exotiques, parmi les Africains indigènes.

La colonie de Liberia nous montre ce résultat, avec sa population montant à peine à dix mille têtes, dont l'influence civilisatrice, quelque repoussée qu'elle ait été, de parti pris, pendant les vingt premières années, par les ennemis de la colonie, s'est cependant étendue d'une manière évidemment bienfaisante sur une population totale de plus de deux cent mille Africains, et a créé avec ceux-ci un commerce consi-

dérable. Une circonstance encore excessivement importante, c'est que depuis seize ans déjà, et cela en dépit de toutes les excitations des négriers, cette colonie nègre américaine a apaisé de la manière la plus heureuse les hostilités réciproques des races voisines, qui antérieurement ne cessaient jamais.

Si, pour le moment, on décidait l'éloignement des noirs de l'Amérique du Nord, sans prendre en considération leur établissement en Afrique, on ne pourrait désigner, comme points les plus rapprochés et les plus convenables, que les territoires de l'Amazone et de l'Orénoque. Par son manque de fleuves, tout le continent des Indes est impropre à des colonies formées d'après le système dont des raisons nombreuses paraissent commander l'adoption. En outre il s'y trouve déjà une population qui repousserait ces colonies.

Seule, la rive gauche du fleuve des Amazones aurait un territoire suffisant pour recevoir tous les nègres de l'Amérique, et leur accorder pour deux siècles la place réclamée par leur accroissement. Ce vaste territoire, qui jusqu'à ce jour n'apporte pas au Brésil mille thalers de revenu, aurait alors pour les États-Unis, s'ils voulaient l'acquérir, une valeur de cent millions, en ce que, vu la position géographique favorable, les frais généraux d'émancipation et d'établissement se recueilleraient par diverses voies. Cependant le Brésil est lui-même un État à esclaves; comme tel, il marche vers des temps difficiles, et de là il lui faudrait vraisemblablement refuser une offre comme celle-ci.

D'un autre côté, le territoire de l'Orénoque offre les mêmes avantages, et de plus grands encore, sous ce rapport qu'il forme un tout bien clos, et faciliterait ainsi le contrôle fiscal, indispensable à l'établissement. Il pourrait aussi être acquis pour le quart de la somme mentionnée ci-dessus, si toute prévision sur l'esprit national des Vénézueliens, — nationalité déchue, il est vrai, mais d'autant plus enflée d'elle-même, — ne se dressait pas contre l'aliénation d'un territoire inutile à ses possesseurs[1].

Si donc on renonce, — et nous craignons que ce ne soit de force, — aux deux territoires ci-dessus, il se présente encore un autre territoire

[1] L'Angleterre ne verrait peut-être pas avec déplaisir une semblable vente, si la moitié du prix était assuré aux créanciers anglais du Venezuela; d'ailleurs, la somme entière disparaîtrait dans un espace de temps incroyablement court, sans trace et sans utilité, comme il est arrivé tout récemment encore des vingt millions de dollars touchés pour les biens ecclésiastiques du Mexique; ou comme ce fut le cas au Pérou, pour près de cent millions de guano, dont le gain facile ne devint qu'une nouvelle malédiction pour ces contrées.

américain, qui serait d'autant plus propre, attendu sa population exclusivement noire, à l'agrégation de nouvelles forces de même nature : c'est Haïti.

Haïti possède déjà une organisation politique, mais la population de ce pays est trop clair-semée pour produire un revenu suffisant; l'agriculture et les ressources commerciales publiques sont également défectueuses, et la terre a peu de valeur. Par l'arrivée d'un million seulement de nègres venant de l'Amérique du Nord, la valeur actuelle de la terre et en général de toute propriété fixe sera quadruplée à Haïti.

Ce profit évident porterait sans doute le gouvernement d'Haïti à se prêter à une offre de l'Union, pour la cession d'un grand nombre de noirs, contre acceptation d'une partie de leurs frais de rachat. C'est à peine si n'importe quel sacrifice financier qu'Haïti ferait dans ce but pourrait être estimé trop élevé, en comparaison des avantages qui en devraient résulter : et cela parce que, d'après sa constitution, des noirs seulement peuvent y être citoyens; parce que sa population actuelle ne pourrait encore, dans cent ans, avoir acquis par elle-même une densité désirable, et enfin parce que les noirs venant d'Amérique apporteraient avec eux plus d'ardeur au travail et d'esprit d'ordre qu'il n'en est resté aux Haïtiens après leurs soixante-dix ans de déchirements intérieurs.

Ce projet de renforcement du seul État nègre hors de l'Afrique serait une expérience si intéressante pour la solution de cette question : — si les noirs en général peuvent être amenés à une civilisation politique raisonnable, — qu'il pourrait même devenir un digne sujet d'accord entre les puissances maritimes. Peut-être garantiraient-elles l'exécution tranquille d'une convention de ce genre entre les États-Unis et Haïti, du moins en tant que, jusqu'à son terme, elles feraient régler par des arbitres tous les différends qui pourraient se présenter avec Haïti.

Une mesure nécessaire, du côté de la république nègre, pour l'acceptation d'une nouvelle population noire, serait de tirer de la grande propriété territoriale une contribution foncière, et de vendre les terres de l'État aux nègres transmigrés. Par la recette provenant de la vente des terres et des impôts fonciers, on pourrait acquitter les intérêts d'un emprunt de dix millions de livres ou davantage, qui ne serait pas refusé sur le marché de Londres, avec la garantie susdite. Haïti pourrait ainsi payer à l'Union une partie des frais de rachat pour chaque nègre qui lui serait remis. Mais si l'emprunt n'était pas réalisable, Haïti pourrait s'engager au payement de deux livres par

tête pour vingt ans. — Avec une population de quatre cent cinquante mille nègres à peine, et environ autant de ce qu'on nomme les libres de couleur, Cuba peut, après avoir couvert ses grands frais d'administration, et avec la dépense qu'exigent incontestablement dix-sept mille hommes de troupes, remettre encore à l'Espagne un excédant de quatre et, d'après d'autres, cinq millions de dollars : — Haïti peut donc bien aussi payer, pour chaque nouveau citoyen, deux livres par tête et par an, ou plutôt garantir seulement que celui-ci les payera. L'impôt foncier, la recette de la terre vendue et les droits donnent sûreté complète, et pousseront en même temps le nègre au travail. Par la transmigration d'un million de noirs, Haïti aurait bientôt ainsi un revenu de quelques millions de livres.

Mais il est vrai que, pour cela, une administration énergique est nécessaire, et c'est ce qu'on ne peut s'attendre à voir à Haïti d'ici à bien des années encore, excepté au cas où cette administration serait garantie par un concert entre les puissances maritimes.

La difficulté qui se présente pour le rétablissement d'une bonne administration à Haïti rendrait peut-être désirable aux yeux de bien des personnes que l'empereur des Français entreprît, dans la partie occidentale de l'île, un procédé de réannexion semblable à celui achevé par l'Espagne dans la partie orientale — procédé qui, selon toute prévision, serait tout aussi bienfaisant pour celle-ci, que l'autre deviendra funeste pour les Dominicains. Car il serait à attendre de l'intelligence de l'empereur qu'il laissât aux Haïtiens — ne fût-ce que pour la grande expérience — une administration noire à eux, mais qu'il accordât à celle-ci un vigoureux appui de la part de la police et des troupes. Peut-être pourrait-il aussi pour cela employer de préférence des noirs ayant une capacité suffisante. De cette manière, il y aurait peut-être espoir de réglementer l'État nègre, et cela dans un temps assez court pour qu'il fût bientôt capable de remplir les conditions indispensables à un établissement de noirs d'Amérique.

Il est possible aussi, et même vraisemblable, que la plupart des colonies anglaises de l'Inde occidentale recevraient volontiers un nombre assez important de noirs américains. Elles dépensent actuellement au total environ 250 à 300,000 livres en primes d'importation, de 16 à 18 livres par tête, pour des Asiatiques et des noirs libres; et, d'après les circonstances, elles devront élever le déboursé fait dans ce but. Il pourrait donc être facilement effectué, sur ces colonies, une exportation de cinquante à soixante mille noirs par an, sur la base d'une convention rendue très-sûre par leur bonne situation financière.

L'Inde occidentale n'aurait besoin que de faire un emprunt à Londres, emprunt dont la réalisation ne pourrait rencontrer de grandes difficultés.

Quant à l'établissement des nègres des États-Unis, ou seulement d'une partie d'entre eux, en Afrique, cette mesure entraînerait à la vérité, sous un point de vue, des frais beaucoup plus considérables que les projets déjà mentionnés pour leur établissement dans l'Amérique même; cependant, par là, des résultats d'autant plus grands seraient atteints, en ce que, par cette répartition de nègres travailleurs, de nombreux points de l'Afrique seraient en même temps ouverts à la civilisation. De cette manière, il se créerait un grand nombre de centres, au moyen desquels les Africains indigènes se familiariseraient, par l'exemple de leurs frères revenus, avec les avantages et les méthodes de l'agriculture. De cette manière aussi, le marché recevrait une extension considérable pour le débit des produits européens.

Quand même la colonie de Liberia et les possessions anglaises de Sierra-Leone, Cape-Coast, etc., recevraient avec empressement un certain nombre de nègres parlant anglais, il n'y aurait cependant qu'un grand territoire fluvial qui justifiât les espérances fondées avec raison pour l'Afrique et tout le monde civilisé sur un établissement de suffisante importance. Ce n'est qu'au moyen d'un tel territoire, principalement par la surveillance facile à exécuter sous le rapport fiscal et sous celui de la police, qu'on obtiendrait la possibilité de maintenir les nègres dans l'activité qui leur est nécessaire; par là aussi les dépenses de rachat et d'installation pourraient être compensées par degrés.

Dans les possessions portugaises d'Afrique, qui s'étendent sur une surface de quatorze à quinze mille milles carrés, et dont on n'a tiré jusqu'ici aucun profit, à l'exception de quelques petites régions des côtes, il s'offrirait probablement l'occasion d'acquérir des droits de souveraineté sur un territoire qui pourrait s'élever à quelques millions de milles carrés. En dedans de ce territoire, les districts les plus propres à l'établissement devraient être achetés ou échangés aux races indigènes, en tant que le sol est propriété des indigènes. Les préparatifs les plus nécessaires pour la réception des colons pourraient être faits par des travailleurs que l'on trouve là moyennant un médiocre salaire, particulièrement les Kroemes, qui sont actifs et sûrs. Les plus intelligents parmi les nègres affranchis pourraient diriger les travaux préparatoires, avec le secours des indigènes de Liberia, etc. Une direction soutenue et longtemps prolongée de ces colonies, jointe à des droits

proportionnés et à des impôts fonciers ou personnels, est indispensable à leur accroissement, car c'est le moyen le plus salutaire, et même, pour le nègre, l'unique moyen de l'exciter au travail libre et de lui faire oublier qu'il n'a lui-même que peu de besoins corporels. C'est ainsi que, dans l'Inde occidentale, par exemple, le noir émancipé, qui y est établi déjà depuis vingt-huit ans, doit supporter d'une manière indirecte une partie fort notable des frais d'administration, et cela par des droits d'importation et des accises sur les articles qu'il aime particulièrement, tels que l'eau-de-vie, les objets de parure, les objets d'habillement, etc., quoique une partie du revenu de l'État soit dépensée pour l'importation de travailleurs qui lui font concurrence à lui-même. Car si cette concurrence n'existait pas, il faudrait lui imposer des taxes encore plus élevées, parce que ses besoins trop restreints le conduisent à l'inaction. Le désir naturel de la libre possession du sol doit encore être employé comme moyen de conserver l'habitude du travail au nègre venant de l'Amérique : ceci pourrait avoir lieu, en le faisant devenir maître, par payement graduel, de la pièce de terre cédée[1]. Les revenus provenant de droits, impôts et vente de terres, couvriraient, dans une série d'années, une partie considérable des frais de rachat et d'établissement. Ces différentes contributions sont si nécessaires pour l'Africain que cette maxime de Wakefield trouve sur lui une double application. On sait qu'il disait, en s'élevant contre le monopole de la terre en Australie : « Quand même tout le produit de l'imposition serait jeté dans l'eau, » cette imposition produirait encore un effet bienfaisant. » Ce qui s'est pleinement confirmé.

On pourrait bien aussi introduire ici le système avantageux que les Hollandais emploient avec grand succès dans leurs possessions de l'Inde orientale, où ils achètent tous les produits de la colonie à des prix fixés. Cette mesure ne peut subsister équitablement que jusqu'à ce que les frais d'établissement soient couverts. Car le système javanais, en tant que perpétuel, tel qu'il est adopté par les Hollandais, est le système d'épuisement réalisé avec le plus de sang-froid qui se puisse imaginer. Il n'y a au-dessus que la *parceria* brésilienne, qui, avec la même

[1] La répartition de primes en argent, l'élévation à un rang supérieur parmi les nègres eux-mêmes et la distribution de décorations et de titres créés exprès pour cela, et dont le nègre est très-épris, contribueraient beaucoup à les pousser à l'ordre et à l'assiduité, et cela, non moins pendant le temps où ils achèvent d'acquérir en Amérique le prix de leur rachat que surtout en Afrique, où de semblables distinctions serviraient aussi à augmenter leur considération parmi les indigènes.

cupidité, est plus digne encore de condamnation, en ce qu'elle dégrade et abrutit les Européens.

Si, parmi les territoires du Congo, du Cuenza, du Guanen, etc., il en était un qui pût être acheté au gouvernement portugais, il serait aussi très-désirable que quelques colonies de nègres américains fussent créées, quoique dans de petites proportions, sur la côte orientale de l'Afrique, dans la vallée du Tete ou du Zambèze. Par là, on accélérerait beaucoup l'influence sur l'intérieur, et peut-être qu'après quelques dizaines d'années des relations de commerce seraient déjà liées entre les territoires où les deux fleuves prennent leur source. Si le Portugal se désistait dans ce but de quelques-unes de ses possessions, la partie qui lui resterait acquerrait immanquablement, en peu de temps, une valeur supérieure de beaucoup à celle que le tout possède aujourd'hui, ou pourrait acquérir en un siècle, avec son système suivi actuellement en Afrique. Ses propres émigrants, qui vont maintenant au Brésil, se rendraient alors dans ses possessions africaines, dont les hautes terres intérieures sont habitables pour les Méridionaux, et bien pourvues de ressources; de là, ils prendraient part au développement qui aurait lieu dans le pays voisin, et qui se communiquerait bientôt aussi aux races qui vivent à l'intérieur des possessions portugaises.

En dehors du domaine portugais actuel en Afrique, il ne se trouverait, sur la côte occidentale de cette partie du monde, aucun autre territoire convenable, à moins que ce ne soit la vallée même du fleuve Niger, dont les terres appartiennent toutes à des tribus indépendantes, et où, sans doute, sur les points les plus différents, des portions de pays favorablement situées pourraient être acquises pour un prix modéré.

L'action de semblables établissements sur ce territoire vaste et très-peuplé serait d'autant plus grande et se produirait d'autant plus vite, que dès le commencement ils se trouveraient accompagnés d'un parcours animé de bateaux à vapeur sur le Niger, et pourraient ainsi, — quoique d'une manière le plus souvent indirecte, — entraîner une population de plus de quinze millions d'âmes dans le cercle du commerce, et, par là, l'amener à une augmentation de production. Ces races trouveraient pour cela de bons instructeurs dans les transmigrés, avec lesquels elles seraient souvent en contact, grâce au parcours des bateaux à vapeur. Par l'immigration de quelques centaines de mille de nègres américains dans le pays du Niger, et par leur répartition opportune en ce lieu, le centre de l'Afrique pourrait acquérir, en quelques dizaines d'années, un degré de développement qu'il n'obtiendrait pas

en deux siècles sans une semblable immigration. Dans les régions où le climat s'oppose à toute coopération directe de l'Européen, cette immigration d'Amérique peut seule offrir quelque compensation pour une immigration européenne.

Un établissement vers le Niger serait cependant très-différent d'une colonisation de l'Afrique portugaise. Voici pourquoi : L'Angleterre a tacitement pris possession du protectorat sur le territoire du Niger, et cela comme une prétention autorisée, pour la suppression du commerce des esclaves aux embouchures du Niger et sur toute la côte d'Afrique, et l'exploration du fleuve et de ses affluents.

En conséquence, on ne pourrait obtenir en ce lieu aucun droit de souveraineté qui rendît possibles les perceptions fiscales et l'exécution des mesures de police; rien de ce qui est nécessaire ne pourrait avoir lieu qu'avec la coopération du gouvernement anglais. Les avantages qui résulteraient pour l'Angleterre de cette vivification donnée au territoire du Niger sont si incalculablement grands, que cette nation se prêterait vraisemblablement à un arrangement qui faciliterait, dans des proportions plus ou moins vastes, un établissement de ce genre. L'Angleterre prendrait peut-être même sur elle l'exécution de toutes les mesures nécessaires en Afrique et deviendrait ainsi la principale médiatrice pour la restitution des enfants et petits-enfants de ceux qui, en grande partie, ont été violemment enlevés de ses anciennes colonies, et la plupart par ses propres citoyens[1]. Si l'Angleterre voulait se prêter à cet arrangement, non-seulement elle y trouverait un singulier allégement à ses pertes de l'Amérique du Nord, mais, par le grand succès

[1] De 1750 à 1783, trente mille nègres par an environ furent menés en esclavage sous pavillon anglais, et cependant lord Mansfield prononçait dès l'année 1772 la célèbre décision par laquelle tout esclave est libre qui touche le sol de l'Angleterre. « *L'air de l'Angleterre est trop pur pour qu'un esclave doive le respirer.* » De ce moment, dit Kapp, datent les tentatives d'émancipation en Angleterre. Vingt ans plus tard, Washington disait à ses compatriotes dans son testament : « Soyez *justes, équitables* et *unis;* » et il affranchissait en totalité les esclaves qui lui avaient été apportés en dot par sa femme. Mais ses compatriotes ne tinrent compte ni de son exemple ni de son conseil; le demi-million d'esclaves s'éleva ainsi à quatre millions, et parce qu'ils devinrent *injustes* et *iniques*, ils se trouvent aujourd'hui les uns devant les autres en ennemis. La *New-York's Tribune* du 15 août dit déjà elle-même : « In Missouri, Kentucky, Tenessee, Virginia and S. Carolina, *the air is too pure to be breathed by slaves**. » Que signifie cela, si ce n'est que l'esclavage doit cesser? Déjà aussi le *Washington National Republican* menace les possesseurs d'esclaves du Maryland inférieur de l'émancipation violente de leurs esclaves, au cas où ils se sépareraient de l'Union.

* « Dans le Missouri, le Kentucky, le Tenessee, la Virginie et la Caroline du Sud, l'air est trop pur pour être respiré par des esclaves. »

qu'elle assurerait ainsi à son commerce, elle pourrait recevoir pleine compensation pour les vingt millions de livres qu'elle a sacrifiés pour l'émancipation de ses propres noirs. Les dix-huit autres millions qu'elle a dépensés depuis trente-deux ans, dans son service de croisière contre la traite, lui rentreraient ici, et à partir de ce moment elle épargnerait d'ailleurs annuellement un demi-million de livres pour son escadre faisant croisière sur la côte d'Afrique.

Le monde commercial d'Angleterre reconnaîtra vite la justesse de cette opinion; la partie humaine de la population anglaise l'approuvera. Le sentiment national, qui est fier de la langue maternelle, doit s'exalter à la pensée que celle-ci pourrait devenir, à partir du cœur de l'Afrique, la langue universelle de cette partie du monde. Mais, avant tout, cette grande portion du peuple anglais, qui prend un intérêt sincère à la propagation du christianisme, se sentira heureuse que les missionnaires trouvent tout d'un coup tant de coopérateurs dans les noirs venant d'Amérique, coopérateurs qui agiront d'autant plus efficacement qu'ils ne peuvent méconnaître qu'ils sont redevables de leur liberté à l'influence du christianisme.

Par rapport aux remarques suivantes, de M. Russell, de Washington, il est à observer que, d'après les plans exposés précédemment, l'établissement des Africains hors de l'Amérique du Nord n'a nullement besoin d'être opéré tout d'un coup ou par de très-grandes masses, par demi-million en une année. Un départ de cinquante à cent mille têtes par an suffirait bien pendant les premières années, surtout si, sans renversement, une abolition raisonnable restait encore admissible dans le pays même, de telle sorte que le nègre, personnellement, pût payer lui-même le prix du rachat, fixé avec équité. Cependant, vu les nombreux pays où ils pourraient se retirer, ce devrait être chose exécutable de transporter, par an, deux à trois cent mille nègres, aussitôt que l'on aurait disposé partout l'installation et des moyens d'existence suffisants.

Quant à ce qui concerne les ressources financières nécessaires pour l'opération, elles seront considérables, sans doute, mais nullement exorbitantes toutefois, comme le pense M. Russell, surtout si l'on suppose le rachat des nègres par eux-mêmes. Ces ressources seront même faciles et sûres à créer, pourvu seulement que, dans le congrès, la loi qui y est indispensable soit reçue sans division.

Les sources d'où peuvent provenir les sommes nécessaires seraient

nombreuses et soutenues. La première, et la plus productive, serait la coopération du nègre lui-même, en Amérique, par ses épargnes, et au dehors par l'impôt de capitation, ou la contribution aux droits et impôts en général, et par des prix de vente, pour terre ou pour fermage. Une autre source serait l'aide des États individuels ou de l'Union. Nous n'avons pas ici à examiner de près de quelle manière la nation, après l'affaiblissement de ses forces par une longue guerre, produirait des ressources pour un rachat pacifique et l'établissement graduel, éventuel, de toute la masse nègre. La conviction subsiste cependant que, même après les plus grandes perturbations que la nation puisse avoir subies par les excès de la guerre, il peut encore être obtenu des choses extraordinaires — avec le secours de mesures qui, même encore à l'étranger, peuvent être appliquées aux nègres établis, — si la nation met tout son crédit pour enjeu.

Une nation qui emploie trois à quatre cents millions de dollars par an à une œuvre de destruction, et sacrifie peut-être une somme encore beaucoup plus forte en diminution de production, pourrait se procurer toute somme dès lors qu'elle doit être dépensée pour un acte grand et juste, seul capable d'assurer une paix durable et avec la pleine jouissance des libertés, avec toutes les prérogatives d'une grande nation et *la pureté de la race* pour tous les temps.

Si la guerre de l'esclavage — car c'est véritablement là ce qu'elle est, — était poursuivie seulement six ans (et elle doit être poursuivie jusqu'à ce qu'un terme soit mis à l'esclavage d'une manière légale ou violente), la dette publique de l'Union, avec ses intérêts élevés, serait à peine moindre que celle de l'Angleterre; mais elle pèserait incomparablement plus lourdement sur l'Union, parce que sa force industrielle reste bien loin en arrière de celle de l'Angleterre. Par contre, l'Union a encore aujourd'hui des millions entiers d'acres de terre appartenant à l'État, dont le prix était jusqu'ici d'un dollar et demi. Si l'on ne se délivre pas de l'esclavage — car, à partir de ce moment, lui et la guerre civile ne font qu'un, — ils resteront sans valeur, parce que les impôts, les droits, les contributions de toute sorte à acquitter chaque année augmentent beaucoup le prix d'achat de la terre, et que, pour ce motif, l'immigration doit cesser. Lorsqu'on sera délivré de l'esclavage, ces terres auront le double de valeur, car l'immigration augmentera. Dans ce fonds de terre seul, l'Union[1]

[1] Le Brésil n'a pas un semblable secours pour faciliter le rachat de ses esclaves, dont le nombre est aussi grand que celui de l'Union (quatre millions); car il n'a plus de biens de l'État, et ils n'auraient que la moindre valeur, quand même le Brésil se trouverait

possède le moyen de crédit pour se décharger de ses nègres, car, comme il a déjà été déclaré, la partie des frais de beaucoup la plus grande peut, moyennant des dispositions raisonnables, être remboursée, avec le temps, par le succès de l'opération elle-même.

Le commencement des opérations (exportation et placement des nègres) pourrait être facilité, par des emprunts autorisés, tant à l'Union qu'aux États individuels. Pendant l'établissement sur des points si nombreux — et qui le seraient surtout au cas où les colonies anglaises de l'Inde occidentale et les colonies africaines, Haïti, Liberia, etc., se déclareraient prêtes à recevoir les nègres, avec dédommagement d'une prime d'importation, — il serait aussitôt acquitté une partie, qui ne serait pas peu importante, des dépenses pesant encore sur le nègre et de la traversée, ou bien une garantie suffisante serait donnée pour leur payement. Une troisième source serait celle du remboursement par les nègres établis en Afrique, dont l'Union (ou son représentant) conserverait elle-même le contrôle entre ses mains, dans un cas marqué, et dont le rapport abondant ne peut être révoqué en doute; tandis que, dans l'autre cas, il y aurait garantie ou facilitation par l'Angleterre.

Les ressources pour le rachat et l'établissement de quatre millions de nègres viendraient ainsi *de ces nègres eux-mêmes*, et, seulement autant que cela serait nécessaire, elles seraient complétées, à titre d'avance, par vingt-huit millions de blancs libres.

Pour ce qui concerne la création des moyens de transport, aussi bien par terre que par eau, pour un si grand nombre d'hommes — fût-ce trois cent mille par an, — il n'y subsisterait exactement aucune difficulté, vu la diversité des directions vers lesquelles ils se rendraient, et cela pourrait même être effectué sans renchérissement considérable du transport et sans accroissement particulier de difficulté, quant aux ressources de travail, d'alimentation, ou quant à la surveillance indispensable dans les commencements, surtout en Afrique, aux lieux de destination. Ce ne sera qu'alors, quand l'Union sera affranchie de ses nègres, à l'exception des quelques centaines de mille qui y sont déjà libres, et dont les droits existants ne peuvent recevoir de préjudice dans un pays libre, — ce ne sera qu'alors qu'elle se sera ouvert un

dans les conditions les plus désirables. Là, ceux précisément qui se sont rendus maîtres des terres de l'État ont augmenté si énormément le nombre des nègres par la contrebande, qu'ils font, pour ainsi dire, ouvertement, qu'un rachat n'est absolument plus possible, le nombre des blancs et des métis pris ensemble n'égalant pas encore celui des nègres, tandis que dans l'Union celui des blancs purs excède sept fois celui des esclaves!

nouvel avenir; ces quelques centaines de mille, qui se montent à peine à un et demi ou deux pour cent de la population totale, ne peuvent compromettre la civilisation et l'essor du pays [1].

Une mesure de prudence indispensable, du côté de la Confédération, dans les affranchissements qui ont lieu à partir de ce moment, serait en tout cas celle-ci : que ceux qui sont ainsi affranchis se rendent ou se laissent transporter en dehors des États-Unis. Cette condition peut paraître inconséquente ou même cruelle dans des cas isolés; cependant ce n'est qu'ainsi qu'on peut éviter un mal durable et une existence opprimée pour les générations de noirs à venir, aussi bien qu'un dommage incalculable causé à la population blanche par leur voisinage.

Les remarques, d'ailleurs si excellentes, de M. Russell, contiennent deux expressions tant soit peu singulières qui ne peuvent lui être échappées que dans la vivacité de la correspondance, à savoir : une « absorption » de quatre millions de nègres par vingt-huit millions de blancs, qui ne serait autre chose que la conversion complète de ces derniers en mulâtres, événement dont les conséquences physiques et morales seraient indélébiles. En second lieu, la pensée de « l'extinction » ou de l'anéantissement d'un si grand nombre d'hommes (qui en liberté s'augmenteraient particulièrement) est tout à fait inadmissible, rien n'étant moins à supposer de la part de M. Russell que la pensée qu'un tel résultat doive être amené violemment.

Il est certain que tous les rêves d'avenir, si aimés jusqu'alors, que l'on basait sur la grandeur immanquable de la république de l'Amérique du Nord, sont anéantis pour mainte dizaine d'années, si ce n'est pour un temps beaucoup plus long : et cela parce qu'on a dédaigné le conseil et l'exemple de Washington, par rapport à l'esclavage. C'est une triste chose que l'ensemble des expériences de républiques faites sur le sol américain; c'est aussi une triste chose, en général, que la civilisation des rejetons européens, de race non anglo-saxonne, transplantés dans l'Amérique du Sud, — et dans l'origine romane et la foi romaine desquels on a cherché uniquement jusqu'ici la cause de l'insuccès de leurs tentatives républicaines. Cependant aucune de ces expériences ne pourrait être aussi triste que celle que l'on ferait au cas où les citoyens de la République de l'Union, république si grande jusqu'ici, ne sauraient pas prendre une résolution virile pour mettre un

[1] Parmi ceux-ci eux-mêmes, une grande partie se sentira bientôt portée à émigrer en Afrique, ce qu'ils se refusent maintenant à faire, parce qu'ils ne veulent pas, comme citoyens libres de l'Union, abandonner leurs frères tant que ceux-ci sont encore esclaves.

terme à l'esclavage, et trouver en même temps des moyens énergiques afin de se préserver à jamais des dommages ultérieurs qui les menacent encore, s'ils continuent à vivre avec les nègres, même ceux-ci étant libres.

Car cette préservation, même encore après l'abolition de l'esclavage, est la condition vitale pour la prédominance de la race blanche et de la partie nord de l'Amérique, ainsi que pour la pureté de la civilisation de la moitié du nouveau monde. Et l'on parle çà et là d'un compromis qui serait encore possible! Quelques-uns appuient leur opinion sur ce que (comme l'affirmaient récemment encore même des feuilles amies de l'Union) les États rebelles n'auraient pas encouru la perte des droits dont ils jouissaient jusqu'à présent dans l'ensemble des États, c'est-à-dire le droit de voter et celui de siéger dans le congrès, et que, aussitôt la paix conclue, tôt ou tard ils rentreraient *eo ipso* dans la jouissance, sans diminution, de ces droits.

Cependant, cette hypothèse aura sûrement été anéantie par les derniers événements. S'il n'en était ainsi, la guerre n'aurait été qu'une sanglante comédie, et toute espérance d'amélioration serait vaine. Les plaies qui ont tant affaibli la législation et l'administration les rongeraient de nouveau à l'intérieur, avec un redoublement d'activité; l'esclavage resterait tel qu'il est, et il en adviendrait qu'avant un siècle, à compter de ce jour, la plus grande partie de la population du Sud consisterait en noirs — trente millions et plus, — la population blanche (dont l'émigration vers le nord était déjà très-forte jusqu'à présent) se retirant constamment du sud dans la même proportion que la noire augmenterait.

Il ne peut plus être question, actuellement, d'une continuation de l'Union comme État confédéré, *avec l'esclavage;* mais encore moins serait-il concevable que l'Union acquiesçât à la pensée de conclure la paix avec des États séparés d'elle, qui ont expressément rejeté de leur constitution la condition fondamentale de son établissement, l'égalité de tous les hommes, et qui ont fait de l'esclavage la base de leur existence. Une conclusion de paix, sur des principes internationaux, avec une confédération déjà déshonorée par son origine, et la reconnaissance de cette confédération, seraient pour l'Union un tout aussi grand abaissement que la continuation de rapports avec elle sur le même pied qu'autrefois. Ce serait un sacrifice déloyal du bien de quatre millions d'esclaves qu'on a laissés s'accroître jusqu'à ce nombre sous une constitution faussée. Ce serait la trahison la plus inouïe envers eux, mais aussi envers le pays même et les enfants et petits-enfants

des citoyens du nord de l'Union, qui, par la malédiction de l'esclavage dans le pays voisin, auraient encore mille fois des guerres à soutenir avec celui-ci, et devraient considérer une grande partie de leur patrie actuelle comme perdue pour la civilisation, en raison de l'extension de la race noire.

« Il est impossible, écrit M. Russell, de Washington, le 5 août, il » est impossible que le Nord et le Sud subsistent jamais l'un à côté de » l'autre, sur un pied pacifique, comme États séparés; que, dès demain, » les chefs des deux partis concluent la paix; la violence, et les cris » de joie des vainqueurs ne feront de toute paix qu'une courte trêve. » Si quelqu'un peut apercevoir le rétablissement de cette grande Répu- » blique dans un simple compromis, au milieu des fluctuations con- » vulsives d'éléments contraires et irréconciliables, il faut qu'il ait foi » en une nouvelle théorie des atomes et en une tout aussi nouvelle » chimie des affinités électives politiques. »

Si l'on prend pour règle le jugement des hommes qui sont rendus aptes à le porter, par l'expérience et la considération locale des situations, il faut arriver à la conclusion que le combat fratricide ne peut manquer de continuer jusqu'à ce que ces deux buts soient atteints : *Abolition de l'esclavage* et *maintien de l'union,* — car ils sont devenus inséparables.

Il paraît aussi que les plus récentes discussions du congrès ont coupé court à bien des doutes sur ce sujet; qu'en voyant le danger devenir plus pressant, on approuve par degrés tous les moyens de défense légitime, et que déjà la loi permet beaucoup de choses qu'elle condamnait autrefois. Déjà dans l'Union, on a vu devenir droit ce qui aurait été jadis haute trahison, et *vice versa.* Après s'être rengagé dans le vrai sentier du droit et de l'honneur, il n'est plus possible de retourner à l'ancienne politique fausse, sans un complet écroulement des principes sur lesquels doivent reposer l'État et la société.

Jamais dix-neuf millions d'hommes, élevés au milieu de la liberté, ne pourront admettre, par avarice, manque de caractère ou lâcheté, que le droit succombe dans cette lutte, la plus juste qui puisse être, avec ce quart intéressé à l'esclavage, des huit millions du Sud, qui a en outre la tâche de veiller sur quatre millions d'esclaves, et dont la plupart abhorrent l'esclavage, et sont dévoués de cœur à l'Union. Jamais l'histoire du monde ne pourra être souillée par cette anomalie, que l'existence d'un État libre, contenant, dans une pleine mesure, toutes les conditions du bien-être humain, soit détruit par un ramas de possesseurs d'esclaves, qui entreprend de désorganiser ou d'écraser dans

la poussière toutes les conquêtes de la civilisation moderne. La force des circonstances, l'indestructibilité de ce qui est juste et vrai contraignent à accomplir ce qui doit être accompli.

La cause juste, il est vrai, a déjà succombé deux fois; mais quand elle succomberait encore davantage parce que l'armée du Sud consiste en bandes de valets de louage, gens hors la loi et désespérés, accoutumés à l'usage des armes, comme les possesseurs d'esclaves en ont attiré de tout temps à eux par leurs brutalités, tandis que l'armée du Nord ne se composait jusqu'ici que de volontaires, qui n'avaient été habitués qu'à des occupations pacifiques et n'étaient aucunement dressés pour le service militaire; quand elle succomberait encore davantage, tout cela changera bientôt, lorsque le gouvernement de l'Union aura reconnu ce qui lui manque sous le rapport militaire, et en sera venu à employer les moyens convenables pour l'amélioration de l'armée.

Mais, si même il n'en était point ainsi, et si l'absence continuée de toute discipline militaire, une dissipation d'argent sans aucun plan dans l'armée, et même l'absence de principes dans le gouvernement amenaient les choses à un état de complète perplexité, la ruine absolue du Sud ne serait alors que d'autant plus certaine; mais malheureusement cette ruine amènerait aussi des maux indicibles sur la portion innocente de sa population libre, qui est la plus grande et pour laquelle vraisemblablement jusqu'ici le gouvernement se croyait obligé d'avoir tant d'égards, que son action s'en trouvait paralysée en partie. Car la suite immanquable serait alors la mise en insurrection de toute la masse nègre, à laquelle les gens du Nord en viendraient comme dernier expédient, et par vengeance, si ce n'est par nécessité et par faiblesse morale. Un tel événement serait épouvantable, car, par là, il périrait facilement en une année plus de noirs et de blancs, dans les États du Sud, que n'importe quelle peste dévastatrice n'en a jamais emporté dans un pays. Alors disparaîtrait aussi la possibilité d'amener les autres noirs restants à une existence libre et laborieuse. Les ruines qui se formeraient pour longtemps, aussi bien pour le Nord que pour le Sud, avec l'anéantissement simultané de tout crédit d'État, rendraient absolument impossible l'éloignement de ces noirs du territoire de l'Union.

Alors l'étiolement social de celle-ci, dans sa moitié méridionale, serait scellé pour des siècles, et, en même temps aussi, la ruine de tout crédit des républiques américaines; et l'œuvre originairement si noble de Washington deviendrait la risée du monde.

Si cependant la solution ne prenait pas une forme si effroyable, mais que, au lieu de dicter la loi au Sud, pour son propre salut, on achetât

par un compromis une paix obtenue à grand'peine, — alors une moquerie encore plus amère deviendrait le partage de l'État de Washington, et il faudrait un Aristophane moderne pour railler, dans son absurdité, la République rapiécée à neuf, dans de nouveaux pendants de la « Paix » et des « Chevaliers »; et l'histoire aurait besoin d'une ironie non moins mordante et non moins indestructible que pour la libre « Corcyre »!

Le correspondant du *Times* écrit de Washington, 5 août :

« Pour le moment le Nord souffre dans son industrie, par la guerre, » incomparablement plus que le Sud. Son travail actif, son commerce » intérieur sont partout bouleversés, tandis que les noirs, dans les plan- » tations, continuent à travailler après comme avant, sous leurs sur- » veillants peu nombreux, mais sévères. Mais si l'esprit de révolte se » manifestait chez ceux-ci, les difficultés qui en résulteraient pour le » Sud seraient absolument impossibles à mesurer. Quatre millions de » nègres qui parcourent un pays, mettant tout en feu, pillant et assas- » sinant, c'est un tableau qui fait reculer d'effroi même les abolition- » nistes les plus ardents. Pour le Nord aussi, cet événement serait un » mal effroyable et devrait conduire à une lutte inévitable entre les » troupes de l'Union et ses nouveaux alliés. Il y a maintenant ici un » certain nombre de gens qui disent que l'on devrait faire à nouveau » dans le Sud des établissements de noirs, et cela sous des propriétaires » noirs, qui sont encore esclaves aujourd'hui! Ce ne sont naturellement » que des imbéciles ou des rusés qui parlent ainsi. D'autres souhaitent » faire un marché avec nous, et voudraient nous porter à leur prendre » leurs quatre millions de nègres pour nos colonies. Cependant per- » sonne n'a encore parlé de les recevoir dans les États du Nord.

» En vérité! comme vainqueur, le Nord rencontrera sur le seuil du » temple de la Paix un ennemi encore plus effroyable que n'était la » guerre elle-même. Parmi toutes les têtes sages du monde, en est-il » seulement une qui puisse défaire ce nœud sans le secours de l'épée? » Et pourtant, quand l'épée aura fait son service, quoi ensuite? Eh bien! » l'éternel nègre est là, et donne un croc-en-jambe à Alexandre, pré- » cisément quand il veut mettre son épée dans le fourreau. Mais quel- » qu'un peut-il se figurer un plan d'après lequel quatre millions d'hommes » seraient transportés hors du pays? On n'a encore jamais entendu parler » d'une émigration semblable. Les hordes des Huns, des Goths, des » Vandales, celles des races scythiques, n'atteignirent jamais de telles

» masses. Les difficultés seraient énormes, et, sans le libre concours » des États individuels, il n'y a absolument aucune espérance d'une » absorption graduelle ou d'une extinction de la race; si l'on ne pro- » cède pas par degrés, rien ne sera exécutable. Mais il subsiste que » l'esclavage est une ingratitude froide, cruelle, mortelle, envers la » Divinité même, et que tout le système des planteurs est un outrage » organisé contre la nature humaine. »

Le 5 septembre, le *Times* dit dans son article sur *Haïti* et *Saint-Domingue :*

« En quinze ans, la population pacifique de la magnifique île a été » réduite d'un million à soixante mille, et bientôt sa civilisation an- » cienne, quoique incomplète, a été étouffée par la végétation exubé- » rante. Elle serait repeuplée par les Africains et rendue très-productive » sur les bases pourries de l'esclavage jusqu'à ce que, par un soulève- » ment sanglant des nègres, elle soit de nouveau rendue en désert. Et » elle resterait telle malgré l'aristocratie de ducs nègres et de maréchaux » que Christophe et Soulouque ont créée autour d'eux. »

Mais il faut réfléchir que les nègres passèrent subitement de la plus profonde oppression à la liberté, et qu'ils avaient appris à haïr le travail comme leurs maîtres.

La *New-York daily Tribune* du 5 août s'exprime avec éloge sur un long rapport du général Buttler au ministre de la guerre, daté du 30 juillet, du quartier général au fort Monroe (Virginie), et dans lequel le général demande des instructions sur la manière de traiter les nègres fugitifs, dont 900 se trouvent déjà dans son camp, parmi lesquels seulement 300 hommes propres au travail, mais le reste n'y pouvant être employé : 175 femmes, 225 enfants au-dessous de dix ans, et 170 au-dessous de seize ans. Le général demande, sans détours : — Ces hommes, ces femmes et ces enfants sont-ils esclaves ou sont-ils libres? Sont-ils à considérer comme êtres humains, ou seulement comme propriété, ou comme quelque chose entre les deux? — Il sait bien quelle aurait été leur situation sous la constitution et les lois. Mais il se demande quelle influence la rébellion et la guerre exercent sur cette situation. Ceux qui sont aptes au travail pourraient bien être considérés et traités comme contrebande de guerre, mais sûrement pas de même les femmes et les enfants, car ils ne seront qu'une charge, nullement un secours pour le camp. Considérés comme

propriété, seraient-ils propriété *abandonnée* par leurs maîtres? Même traîtres et rebelles, auraient-ils livré ces nègres à la mort par la faim (?)? Ces derniers sont-ils devenus la propriété de leurs libérateurs? « Mais nous, comme leurs sauveurs, nous n'avons pas besoin d'une semblable propriété, et nous ne pouvons ni ne voulons la conserver. Tout droit de ces rebelles ne cesse-t-il pas par là sur ces gens, et ne sont-ils pas tous devenus des hommes? N'ont-ils pas acquis, par la conduite de leurs maîtres et l'état de guerre, le caractère que nous considérons comme normal, par lequel tous les hommes sont créés à l'image de Dieu? Par ceci toute exigence constitutionnelle, légale et morale, aussi bien envers les anciens maîtres que d'autre part envers les esclaves abandonnés, n'est-elle pas levée? J'avoue que je me sens forcé de les regarder comme des hommes, si ce n'est libres de naissance, libres cependant, comme ayant été libres, et ne pouvant plus jamais être revendiqués. Par là mon devoir vis-à-vis de ces gens me devient complétement évident, et il m'est évident que je dois leur accorder exactement la même protection qu'à pareil nombre d'autres hommes, qui auraient été chassés ou se seraient enfuis des États sécessionnistes, à cause de leur attachement à l'Union. Je n'aurais même pu avoir le moindre doute sur ce sujet, s'il n'eût été communiqué qu'un ordre du général Mac-Dowell interdisait réellement à tous les esclaves fugitifs l'entrée de son camp, ou leur admission dans ce camp. »

« Cet ordre doit-il avoir cours comme ordre général? Quels esclaves » doivent donc être considérés comme fugitifs? Le soldat ne doit-il » plus accorder aucune protection même aux enfants des nègres, qui » errent abandonnés? Doit-il laisser mourir de faim le nègre dont il a » chassé le maître rebelle? Comment un commandant de régiment ou » de bataillon peut-il juger si un nègre a fui son maître ou si le maître » a fui le nègre? Comment les nègres libres peuvent-ils être distingués » de ceux qui étaient esclaves? Le nègre qui a concouru à élever les » remparts des rebelles ne doit-il pas être accueilli comme fugitif, ou » doit-il leur être renvoyé pour recommencer à exécuter le même » travail?

» Mes opinions sur ces choses sont bien fixées, cependant je n'ai nul » droit de critiquer, et je n'écris pas dans ce dessein, mais seulement » pour montrer les difficultés qui s'opposent à la réalisation d'un tel » ordre. Si l'exécution forcée de cet ordre devait entrer dans la poli» tique du gouvernement, je suis obligé comme soldat de l'exécuter » d'une main ferme, quoique non d'un cœur joyeux. Mais qu'elle me

» reste abandonnée à moi-même, et je m'engagerai dans une direction » qui s'écarte fort de celle que l'ordre indique. Dans un état légal, je » réprimerais tout soulèvement servile. Mais dans une situation de » rébellion, je confisquerais tout ce qui est employé pour faire résis- » tance à mes armes, et je saisirais toute et chaque propriété en quoi » consiste la richesse de mon ennemi, et qui lui donne le moyen de » soutenir la guerre, *mais est en même temps la cause de la guerre;* et si » dans le cours de ce procédé, des êtres humains étaient amenés à la » jouissance de la liberté, et rendus aptes à atteindre le bonheur » humain, toute allégation contre ce résultat ne pourrait être qu'une » recommandation pour le procédé. En m'adressant directement au » ministre de la guerre, j'espère être écouté, par cette circonstance, » que quelques réflexions politiques touchent à la décision nécessaire » de l'intervention militaire. »

La *Tribune* du 4 août dit à ce sujet : « Ce sont des questions pra- » tiques, pour lesquelles aucune réponse ne se trouve dans notre con- » stitution. » Les maîtres de ces noirs s'étant enfuis, ceux-ci eux-mêmes, s'ils ne sont considérés que comme chose et propriété, sont propriété abandonnée, tout aussi bien qu'un vaisseau abandonné sur mer, qui appartient à celui qui en prend possession. Mais considérés comme êtres humains, doués de certains droits inaliénables (inaliénables hors des lois municipales, qui ne sont pas faites par la législature fédérale), ces nègres, comme les premiers qui y sont appelés, sont autorisés à faire arrêt sur eux-mêmes, d'abord en vertu de leur droit inaliénable à la liberté, et ensuite parce qu'ils ont pris possession, en leur propre personne, de la propriété qui avait été abandonnée par d'autres. Le congrès a déjà, il est vrai, à la complète satisfaction du pays, porté une décision sur les esclaves qui ont été employés à la rébellion par leurs maîtres; mais, à l'approche de l'armée, cette question devient de plus en plus importante, les chefs devant se trouver en rapport avec un grand nombre de noirs qui étaient esclaves, mais *ont été abandonnés* par leurs maîtres (?). Que doit-il advenir de ces pauvres gens qui ne possèdent absolument aucun moyen de subsistance? La législature du Tennessee a résolu de faire faire la presse de tous les hommes de couleur *libres*, de quinze à cinquante ans, pour le service du camp, afin d'alléger le travail des volontaires. Peut-être une mesure semblable serait-elle à appliquer à ces noirs, dont beaucoup entreraient spontanément dans le service du camp. En tout cas, ces gens ne devraient vaguer de côté et d'autre ni comme mendiants, ni comme journaliers libres. La bienfaisance est déjà très-fortement mise en

réquisition, et le travail salarié très-difficile à trouver; en outre, il n'est pas désirable, et il ne le sera en aucune circonstance, d'attirer la population noire vers le Nord. Il faut espérer qu'il ne sera pas difficile de découvrir un plan d'après lequel ils demeurent dans le Sud, et puissent être protégés dans leurs nouveaux droits (?). Sous une organisation et une discipline convenables, ils pourraient bien aussi se protéger eux-mêmes et pourvoir à leurs propres besoins. Dans les endroits où ils ont été abandonnés et confisqués, la terre, et les autres propriétés de leurs maîtres, ont également été abandonnées et confisquées. Les rapports des noirs avec la terre qu'ils cultivent comme esclaves pourraient être poursuivis de sorte qu'ils continuent à la cultiver, sous une certaine direction, jusqu'à ce que, dans des temps plus calmes, des dispositions plus stables puissent être prises (?). Le général Buttler sent évidemment de quel côté pousse l'esprit public, c'est-à-dire vers la *libération des esclaves*, et il ouvre un peu les voies là-dessus, mais protége les derrières par quelques phrases qui ne sont pas précisément d'une mâle franchise, par exemple que les nègres *enfuis* seraient propriété *abandonnée*, etc. Cependant il dit : les noirs sont des *hommes; l'esclavage est la cause de la guerre*, etc. La justification de l'affranchissement de certains esclaves, affectionnée par la *Tribune*, est complétement affaire de chicane, et montre que la feuille ne se croit pas encore assez sûre de son public pour ouvrir décisivement la voie. Dans une aussi grande question, tout suit une marche naturelle et *graduelle*, dans laquelle *aucun pas en arrière n'est possible.* Même le remplacement du général Buttler par le général Browel, qui a déjà eu lieu, n'est point pour le gouvernement une manière de battre en retraite. S'il avait été laissé à son poste, l'affluence des nègres était imminente.

Le *New-York Herald* dit, le 17 août : « Notre lutte n'est pas engagée » avec le Sud considéré comme un tout. Nous luttons seulement contre » cette partie du Sud qui s'est soulevée contre l'autre partie; contre le » petit nombre qui est puissant par le monopole du travail des autres, » et qui tient en assujettissement la classe inférieure, les blancs appar- » tenant au peuple. Il s'agit simplement de savoir s'il peut être toléré » que la classe qui est assez forte pour se conserver des noirs comme » propriété, asservisse *aussi tous les autres hommes,* — des hommes blancs » qui ne possèdent pas eux-mêmes de noirs, ni ne peuvent avoir » intérêt à ce que d'autres en possèdent. S'il n'y avait encore dans le » pays de l'enthousiasme et du sentiment d'honneur, cette question

» serait peut-être à considérer ici, dans le Nord, comme une question » qui est loin de nous et nous touche peu (?); mais pour ceux du Sud, » c'est une question profondément fatale. Elle touche leur maison et » leur troupeau, leur terre et leur bien, leur foi, leurs droits à une » éducation libre. Pour eux sont en jeu tous les avantages, tout le pro- » grès que peut offrir un gouvernement juste, impartial, tout ce que » les rapports sociaux des hommes peuvent lui procurer ou lui enlever.

» Pour le Sud, c'est simplement une lutte entre une puissance despo- » tique sur des hommes blancs, ***par la domination sur les noirs***, et les » nombreux travailleurs qui veulent le ***self-government***. »

Cet article conclut ainsi :

Bequeathed from bleeding sire to son,
Freedom's battle once begun,
Though baffled oft, is ever won[1]!

[1] Léguée au fils par le père sanglant,
La bataille de la liberté une fois commencée,
Quoique souvent compromise, est toujours gagnée.

(***Traduit de l'allemand par*** **Marie d'Asa.**)

LES FABIENS,

TRAGÉDIE EN CINQ ACTES

PAR

GUSTAVE FREYTAG.

ACTE TROISIÈME. [1]

(La scène représente l'atrium de la maison du consul; deux colonnes supportent la toiture qui s'avance sur l'escalier; entre ces colonnes, le foyer; derrière le foyer, sur un pan de mur sombre, des figurines de bois représentant les lares; en haut, à droite et à gauche du foyer, une entrée close par des tentures; le devant de la scène est en plein air; des deux côtés, une colonnade et des murs ornés de pampres qui courent tout le long de l'entablement. Près du foyer, une corbeille remplie de guirlandes, plus loin, un siége et, pendu à l'une des colonnes, un bouclier rond.)

FABIA *en haut.* — Je te salue, matin délicieux, pure lumière du jour! La pierre et le feuillage resplendissent inondés d'or, et dans le silence l'homme élève son regard et se demande si tu lui apportes la joie ou la peine, car sous ton éclat approche sévère et formidable le destin de la journée.... Rien ne bouge encore dans le grand édifice de nos aïeux, seul l'enfant de la maison se ressouvient de ses devoirs, et remplit une pieuse coutume envers les bons génies qui voltigent incessamment au-dessus de la salle et du foyer. (*La flamme du foyer pétille.*) En ornant ainsi cette pierre et en couronnant ces lares, j'implore paix et bénédiction pour tous ceux dont notre toit a abrité le sommeil inoffensif.

ICILIUS *entrant en habits de voyage.* — Que ta journée soit pareille à ton occupation du moment, qu'elle soit faite d'éclat et de joie!

FABIA *toujours en haut.* — Je te rends grâces! sois le bienvenu.... Je taquine l'espiègle génie de notre foyer en écrasant son visage par une lourde guirlande; je le fais parce qu'il m'a peinée cette nuit.

[1] Voir, pour les deux premiers actes, la livraison du 30 novembre 1861.

Icilius. — Le folâtre génie de la maison qui habite le foyer? Il châtie la vierge qui délaisse ses autels, et fait troubler son sommeil par la troupe ailée de la nuit, par les souris infatigables, par les guêpes et tout le peuple bourdonnant des insectes.

Fabia. — C'est plus sérieux, écoute. Depuis le moment où j'ai pu courir autour du foyer, j'ai rempli la coupe d'argent de notre dieu de mets et de vin; toujours il m'a été propice, souvent même il m'est apparu en rêve, et j'ai vu sa petite statue enveloppée d'une robe grise traverser la salle et me montrer un visage souriant.

Icilius. — Voir les dieux est un privilége de l'enfance.

Fabia. — Il y a longtemps de cela, j'étais petite alors; cette nuit je l'ai revu.

Icilius. — En rêve sans doute.

Fabia. — O douleur! il ne me reconnut pas; la tête courbée, il errait en gémissant comme s'il cherchait quelque objet perdu. Il s'éloigna du foyer, et moi, comme clouée à ses pas, je le suivis à travers des galeries longues, obscures, désertes, effrayantes; il se fit de plus en plus petit, et il s'éloigna de plus en plus jusqu'à ce qu'il disparût, me laissant seule dans le désert glacé. Mes sanglots me réveillèrent en sursaut.

Icilius. — Cette vision nocturne n'est pas menaçante, jamais, tant que le feu de la maison flambe, le bon génie n'abandonne les siens; quand la dernière étincelle a brillé, alors seulement il délaisse avec douleur le foyer refroidi.

Fabia. — Maintenant je devine ce que signifie mon rêve; un hôte bienvenu quitte notre demeure, je te vois prêt à partir.

Icilius. — Mon père m'appelle, le peuple des bourgs se prépare, et j'attends avec impatience l'heure où le cri de guerre retentira dans les airs.

Fabia. — Tu entends les voix qui t'appellent au loin, mais tu n'entends pas la voix virginale qui te retient à la maison.

Icilius. — Je cherche ma part dans les combats et j'attends mon bonheur de la victoire.

Fabia. — Impassible, tu ne sens pas l'affliction de la faible femme à qui le destin des guerriers inflige d'amères douleurs. Indifférents à la mort, inaccessibles à l'amour, insoucieux des peines féminines, le cœur froid, vous vous précipitez dans la lutte qui se terminera pour vous par une chute soudaine et terrible, et pour nous par le désespoir.

Icilius. — Le ton de ta plainte est âpre, et cependant mon oreille en est ravie, car elle démêle le sens mystérieux de tes sévères paroles.

FABIA. — Va, Gaius Icilius, et tue comme les autres, jusqu'à ce que l'ennemi t'égorge comme les autres; l'angoisse d'une femme t'inquiète peu, aussi je ne te retiens pas; j'enfouis mon anxiété au fond de mon cœur et mon visage se fait froid comme le tien.

ICILIUS. — Es-tu sérieusement courroucée! J'ai donc si bien caché ce qui remplit ma vie, que tu ne saches pas ce que je demande au dieu de la guerre? Mais c'est pour toi que je respire, c'est toi que réclame mon désir, c'est autour de toi qu'errent tous mes soucis! Ton image me suit partout, ton doux rire me jette dans l'ivresse, le son de ta voix retentit dans mon cœur comme un chant suave, tout mot sérieux que tu dis m'émeut, et je pleurerais dans l'agitation de mon cœur si la honte et l'orgueil viril ne me retenaient pas. C'est ainsi que je vis, je ne vois que toi, je ne sens que toi, toujours toi!

FABIA. — O mon pressentiment! j'entends ta douce voix!

ICILIUS. — Quand tu es là la paix m'entoure, je respire librement, je n'ai ni désir ni regret; mais quand tu disparais le désespoir poignant approche et toutes les puissances de mon âme entrent en convulsion, l'angoisse me fouette et puis l'espoir me ballotte, tour à tour ce couple géant me possède, m'enlève, m'abandonne et bafoue ma pauvre existence.

FABIA. — Le frisson me saisit, la fatalité approche.

ICILIUS. — As-tu peur de la flamme que tu as longtemps nourrie? Le vase qui la renfermait a éclaté, et elle monte librement vers le ciel, que m'importe ce qu'elle embrase et détruit? L'orgueil des tiens, les lois de la cité, l'hospitalité sacrée que je viole impudemment, je sens que je ne respecte rien; ceux qui te refusent à moi sont mes ennemis, je les hais à mort, je les faucherai tous, et je m'élèverai sur les ruines et te saisirai comme le prix de mon triomphe.

FABIA. — Malheur à moi, je suis l'enfant des Fabiens, et je sais ce que le génie du foyer cherche et pleure.

ICILIUS. — Tu couvres tes yeux, en veux-tu au téméraire? Je t'ai blessée par mes paroles impies, et j'ai dans ma folle impatience profané la paix de ton âme. Oh! pardonne-moi, pardonne-moi! je suis un misérable; maudite soit ma planète insensée! châtiez-moi, puissances invisibles qui entourez cette femme de votre protection tutélaire dans la maison paternelle; vengez tous les blasphèmes que mes lèvres ont proférés et tous les forfaits que j'ai conçus! Voici ma tête, appesantissez sur moi les coups de votre colère, mais rendez-lui, à elle, son rire innocent dont le son était si divin!

(*Il se prosterne sur les marches.*)

Fabia *allant à lui avec émotion et lui touchant légèrement le front.* — Fabia revendique la moitié de tous les maux qui menacent ta tête et de tous les châtiments qu'un dieu te réserve; de la malédiction comme de la béatitude je veux avoir une égale part. Si c'est une impiété qu'il m'ait été dévoué et qu'il m'ait préférée à tout, châtiez-moi aussi, dieux suprêmes, car ma faute est égale, car depuis que ma pensée est éclose mon cœur bat pour lui.

Icilius *s'élançant sur elle.* — Ma bien-aimée!

(*Il veut l'embrasser.*)

Fabia *reculant.* — Respecte-moi, la vierge est près du foyer de ses aïeux.

Icilius. — Oh! sois bénie pour cette heure, sois bénie!

Fabia. — Pars, mon bien-aimé, pars.

Icilius. — Vois, joyeux esprit, qui sous le reflet de la flamme veilles à la vie des habitants de cette demeure; vois, la plus brillante étincelle s'est échappée de ton foyer pour se réfugier dans mon sein, où je la garde et l'emporte avec moi. Grâces te soient rendues, bon génie, fais que l'heure de mon retour soit celle de son bonheur.

Fabia. — Oh! ne te hâte pas, mes lèvres seules poussent au départ, ma main essaye de te retenir; cette séparation m'effraye, songe à moi.... Au revoir.

Sisenna *en traversant.* — Ton père envoie un deuxième messager, il te mande vers lui avec grande insistance.

Icilius. — Tu vois, je viens. Vierge, sois bénie et songe à moi.

Fabia. — Pense à moi.

(*Icilius sort.*)

Fabia *seule.* — Il disparaît, et me voilà transformée, étrangère dans la demeure de mes pères. Mes pensées se croisent en tumulte, et je ne reconnais qu'une chose, c'est que ma vie reflue vers lui.

LE CONSUL, SISENNA, *puis* MARCUS.

Le Consul. — Ton jeune visage est tout assombri, en voudrais-tu à tes frères d'implorer la guerre? Tu vas, ma fille, surveiller nos serviteurs et garder les trésors de nos coffres tandis que nous nous équipons. (*Fabia sort.*) Comment a été le repos de la nuit?

Sisenna. — Fatiguée, la ville a dormi; seulement autour de la maison du tribun s'est glissé un groupe d'hommes masqués.

Le Consul. — Ils se seront consultés pour aujourd'hui.

(*Marcus entrant par le haut.*)

SISENNA. — Les doyens des districts se sont rassemblés, et il est convenu qu'au cas où Sicanius s'opposerait aujourd'hui encore à l'expédition....

LE CONSUL. — Eh bien?

MARCUS. — Parle.

SISENNA. — Qu'alors le second tribun se rangerait de votre côté et que les gens de la cavalerie se rendront à ton appel.

LE CONSUL. — O protecteurs de Rome!

MARCUS. — O fatalité épouvantable!

SISENNA. — De sorte que Sicanius devient impuissant.

MARCUS *à part*. — Sicanius est impuissant! Ainsi c'est pour rien! c'est un aveuglement, une erreur, nous avons commis le forfait inutilement!

LE CONSUL. — Quand t'est venue cette nouvelle, Sisenna?

SISENNA. — Cette nuit, de la maison de Licinius. Spurius envoya un émissaire à son fils; nous voulûmes l'introduire chez Marcus Fabius, mais le serviteur nous refusa sa porte.

LE CONSUL. — Tu as eu tort, mon fils; cette nouvelle n'eût pas gâté le sommeil du vieux consul.

MARCUS. — Je crains qu'une faute n'ait été commise....

(*Un licteur entre, parle bas à Sisenna et sort.*)

LE CONSUL. — Qu'y a-t-il?

SISENNA. — Un rassemblement dans la ville.

LE CONSUL. — Où?

SISENNA. — Non loin du marché.

MARCUS. — Et maintenant, Marcus, feints, dissimule, mais....

(*Deuxième licteur; il parle bas à Sisenna et sort.*)

SISENNA. — Un meutre! Le peuple effrayé s'ameute, on a égorgé un citoyen.

(*Il sort.*)

LE CONSUL. — Comment, à l'aube du jour, alors que prudemment la rancune se contient?

MARCUS. — Le soleil révèle ce que la nuit a recouvert.

SISENNA *revenant*. — Pardonne au messager la triste nouvelle, seigneur; Rome est en rébellion, du haut des collines la foule se précipite sur le Forum en criant.

LE CONSUL. — Appelle mes serviteurs et descends promptement. (*On frappe au dehors.*) C'est le licteur de Virginius qui frappe ainsi.

Sisenna *annonçant.* — Le consul Titus Virginius.

Le Consul. — Par Jupiter! cette visite m'annonce un malheur; allez promptement au-devant de lui tandis que je revêts ma toge.

(*Le Consul et Sisenna sortent.*)

Marcus. — Je sais mieux que personne quel arrière-goût laisse la boisson ardente qui se verse à présent dans la demeure du consul. Faut-il que, le visage froid, jouant l'étonnement, je m'en abreuve goutte à goutte une fois encore? Vite, fuyons, fuyons! (*S'arrêtant.*) Il n'était pas dangereux, triste et lugubre pensée! Mais quoi, si la vipère ne mord pas aujourd'hui, elle mordra demain; car, même lorsqu'elle est écrasée, elle enfonce sa dent vénéneuse dans la chair de son destructeur.... Comment le vieux Fabius portera-t-il ce coup? Sa tête a blanchi, son cœur est resté serein, et l'enfant de sa prédilection erre à petit bruit dans la nuit les mains teintes de sang.... Eh! qu'il le porte comme il pourra.... Je vous défie, sombres puissances de la nuit, c'est en vain que vous battez mon front de vos ailes noires, ma volonté sera de fer, ma poitrine sera insensible comme l'airain qui la couvre; et si même le chemin que j'ai pris se fait désert, je ne l'abandonnerai point, et j'avancerai toujours à travers la terreur et la mort. Partons!

(*Il sort.*)

LE CONSUL FABIUS, LE CONSUL VIRGINIUS.

Le Consul. — Je n'ai point à me réjouir de ta visite, je le vois; jamais ton regard n'a parlé si vivement de craintes et de dangers.

Virginius. — Sicanius est mort.

Le Consul. — Mort?

Virginius. — Ce matin on l'a trouvé égorgé dans sa maison.

Le Consul. — Le meurtrier?

Virginius *avec hésitation.* — Son serviteur a disparu.

Le Consul. — Dieu suprême! je ne l'ai jamais aimé, j'ai désiré même que le destin nous délivrât de lui; si ce fut une impiété, que l'épouvante qui m'agite en ce moment soit la dernière vengeance que le tribun tire de son adversaire.

Virginius. — Le peuple demande à grands cris que la victime soit vengée. Sur la tête des consuls, sur la noblesse entière, la foule indignée appelle la colère des dieux; elle désigne les meurtriers, et c'est nous que condamnent ses malédictions.

LE CONSUL. — Elles ne nous condamneront que jusqu'au moment où l'on aura saisi le coupable; la sentence du juge sera rendue en plein Forum.

VIRGINIUS. — Si on le saisit.

LE CONSUL. — Le serviteur a fui.

VIRGINIUS. — Il a vieilli au service du tribun. Des gens du peuple sont à sa recherche, mais non par soupçon, car ils cherchent son cadavre dans le fleuve et dans les fossés.

LE CONSUL. — Poursuis, consul.

VIRGINIUS. — Je m'attendais à te voir épouvanté, mais ta stupéfaction me surprend.

LE CONSUL. — Virginius!

VIRGINIUS. — Bien peu dans la noblesse sentent comme toi.

LE CONSUL. — Qui oserait atténuer l'odieux forfait par des raisons frivoles?

VIRGINIUS. — Triomphant, les patriciens fendent la foule des citoyens blêmes, et on les entend crier d'une voix sauvage que Rome est sauvée et que le meurtrier est un héros.

LE CONSUL. — Le bras du licteur imposera silence à ces lèvres impies.

VIRGINIUS. — Pas aujourd'hui. Une joie furibonde éclate parmi les sénateurs, le prêtre même oublie son caractère sacré, et au lieu de maudire l'acte criminel, il maudit le mort. Tout cela nous recommande la prudence.

LE CONSUL. — Consul, dis vite où veut en arriver le fil tortueux de ton discours.

VIRGINIUS. — Nous aussi, qui sommes ses chefs, la noblesse nous domine. Le consul est impuissant qui s'expose à sa haine, il devient nuisible quand il se rallie le peuple factieux; c'est pourquoi aujourd'hui, comprimant l'instinct de mon cœur, je m'efforce de me persuader que l'œuvre nocturne a sauvé la ville, et qu'un péril imminent a commandé cet acte violent.

LE CONSUL. — Il est insensé le pilote qui, pour sauver son vaisseau dans la tourmente, en rompt les planches à l'aide de l'acier tranchant; quand les vents et les vagues ont poussé le vaisseau de Rome à travers les fentes et les écueils des rocs, m'a-t-on jamais vu m'écrier: C'est ici le choc dernier? Au contraire, me fiant aux dieux, j'ai tenu fermes les avirons dans ma main fidèle; aussi crois-je rêver en me trouvant soudain étranger en un pays inconnu. Toi, Virginius, la noblesse, le sénat, je ne vous reconnais plus; dites, ai-je sommeillé près des rames? Qui êtes-vous, vous n'êtes certes pas des Romains?

VIRGINIUS. — En vérité, tu as rêvé. Ta haute pensée a subjugué les hommes par une invisible tyrannie; aussi souvent que ton regard brillant s'abattait sur eux, ils se faisaient tels que tu les voulais voir, et longtemps les ondes ténébreuses de la ville ont reflété à tes yeux une image radieuse, ta propre image. La puissance suprême devient fatale à l'homme qui s'attend à retrouver sa propre grandeur chez les subalternes. Tu as marché parmi nous dans ta grandeur impassible sans voir qu'une forêt d'épines croissait parmi les semences vertes et enfonçait au cœur des Romains ses pointes aiguës.

LE CONSUL. — Ai-je été si aveugle? Fort bien, je contraindrai la noblesse, le sénat et le peuple à partager mon aveuglement; je suis consul encore, et les haches de Rome frappent sur mon geste. Courage, Virginius, la lutte a été farouche, et le jugement des hommes balance entre la haine et l'amour; la cité est malade, il est de notre devoir de la guérir. Aujourd'hui c'est toi qui as le commandement des affaires, je te rejoindrai au Forum.... O jour de deuil!

VIRGINIUS. — Déjà le licteur s'élance à la recherche du meurtrier, et les gens de la cavalerie se rassemblent en désordre et sans chef; la terreur fera accorder au consul la guerre avec Veïes, et pourtant je pressens qu'une lutte commence qui nous sera fatale à tous.

(*Les consuls sortent.*)

NUMERIUS, LUCIUS, GAIUS, LES FABIENS, *plus tard* MARCUS.

NUMERIUS. — Ah! victoire! nous sommes vengés! La tête baissée, la face livide, Licinius, le dernier des tribuns, se traîne à son quartier; le bélier cornu manque aux moutons, ils errent en désordre. (*A Marcus qui descend.*) Sois béni!

MARCUS, *sombre.* — Vous vous écartez timidement, le salut expire même sous tes dents carnassières; le Fabien n'aurait-il plus besoin de soutiens?

NUMERIUS. — Plus de cent bouches font retentir pour toi leurs acclamations, mais toi tu détournes la tête, et tes gestes sont dénaturés par un sombre courroux.

MARCUS. — Ce qui s'est accompli si mystérieusement se manifeste si clairement!

NUMERIUS. — Tu as fait pour le salut de tous une œuvre virile.

MARCUS. — Paix. L'homme peut beaucoup, mais enter secrètement la mort sur la vie, c'est des dieux la prérogative imprescriptible, et si un homme ose se l'arroger, alors, pareillement aux dieux, son œil se

fait clair, sa poitrine chaleureuse se glace, et ce qu'il a fait, la foule le qualifie d'inhumain. (*A voix basse.*) Mon cœur se refroidit.

NUMERIUS. — Oh ! n'y songe pas.

MARCUS. — Le regard devient perçant, Numerius, et voilà tout. Je vois à présent le réseau aux innombrables fils qui se croisent, étalé devant moi sur le métier, jé compte les fils et les suis, et là où ils s'embrouillent, je tranche le nœud à l'aide de mon fer.... Approchez à petit bruit, mes frères, et prêtez l'oreille; Sextus, le maladroit qui s'est élancé dans la maison du tribun, y a laissé la trace des loups; qui a l'image ?

GAIUS. — Elle est perdue, nous ne l'avons pas, l'image et le serviteur ont disparu.

LUCIUS. — Au point du jour, j'ai pénétré dans la maison avec ceux qui ont découvert le cadavre; j'ai vainement tâté les habits et parcouru la maison et l'atrium en gémissant, et en geignant comme le pauvre monde.

MARCUS. — Et l'étranger qui nous dispersa par sa voix stridente, nous, les agents de la nuit ?

LUCIUS. — C'était Spurius Icilius; la lune qui se levait dessina son ombre.

MARCUS. — Et voilà que notre destinée repose dans les mains du paysan ! Assez, répandez-vous dans les couloirs, gardez le seuil de la porte. A moi, Numerius; nous sommes contraints par la nécessité implacable, ne me regarde point ainsi : lui ou nous !

NUMERIUS. — Tu veux...

MARCUS. — Je voudrais qu'il fût moins bon, car celui qui a trouvé la tête du loup ne saurait vivre.

NUMERIUS. — Une seconde victime ?

MARCUS. — Tu fus plus prompt à la première. Penses-tu que je fasse à demi ce qu'une fois j'ai résolu ? J'ai tenté une rude et téméraire entreprise pour épargner la honte à ma famille ; la colère des dieux a atteint ma tête, et, sortant des profondeurs, un spectre sombre allonge ses griffes vers le bras qui a frappé l'homme inviolable à son propre foyer. Penses-tu que je veuille avoir tué pour rien ? Veux-tu que j'aie commis un acte insensé, bon seulement à hâter l'écroulement de notre maison ? Une fois encore je m'écrie : lui ou nous ! Le paysan périra avant d'avoir fait quelque démarche révélatrice, comme périra tout être qui me barrera le chemin.

NUMERIUS. — Mais ce second acte est dangereux.

MARCUS. — Mais sa vie nous est mortelle.... Vois-tu comme les puis-

sances infernales tissent habilement. Le cercle de nos auxiliaires se fait petit, toujours plus petit. A la longue vous disparaîtrez aussi, et j'entreprendrai seul ce que je devrais accomplir.

NUMERIUS. — Ce ne sera pas tant que je vivrai.

MARCUS *bas*. — Spurius a un fils, un brave garçon, auquel il a envoyé un message cette nuit.

NUMERIUS. — Il s'enrôle sous notre bannière demain, nous le retiendrons au camp. Moi-même j'épierai le vieux, et au cas où il recèlerait quelque plan funeste, je lui réserve le fer et lui expédierai Lucius.

MARCUS. — Et pourquoi celui-là, de tous mes proches celui que je préfère? Il est vrai qu'il est audacieux et rusé; allons, Lucius, tu m'as toujours estimé, c'est pourquoi je t'élis en premier pour être mon associé.

LUCIUS. — Où que tu me mènes, je te suis. Nous sommes inextricablement enlacés de toutes parts, et je vois qu'un malin esprit agite ton âme; mais qu'il soit comme tu le veux, tant que tu veilleras je ne dormirai point, et me livrant sans crainte au destin, j'espère accomplir pour toi et pour nous l'œuvre du salut.

MARCUS. — Après, tu pourras chanter sur ton luth, et de nouveau nous rirons! (*Il sort par le haut en éloignant du geste les Fabiens qui voulaient le suivre et qui sortent de côté.*)

LE CONSUL, *venant du dehors; puis* SISENNA *et* SPURIUS.

LE CONSUL *seul*. — Ne suis-je parvenu à la maturité que pour voir la ville en cet état? Ce ne sont pas des nobles, ce sont des esclaves ivres que je viens d'entendre; comme un cortége de larves, ils se pressaient et se heurtaient d'une façon tumultueuse et indigne. Plusieurs d'entre eux, pris de vertige, accourent à moi; le vieux Ancus me presse la main avec chaleur et loue le destin, et, ô honte! le coup meurtrier! Ma propre famille, mon oncle Quintus le prêtre, se tiennent à l'écart, m'évitent en me saluant timidement ou m'accostent par des paroles ambiguës; et je n'ai même pas vu le visage de mon fils! Transformation étrange; d'ordinaire mes parents et mes amis, cortége nombreux et joyeux, m'escortaient jusqu'à ma demeure, seul aujourd'hui, le consul, suivi de ses licteurs, a fendu la foule en n'entendant retentir autour de lui que la malédiction et la plainte. Qu'est-ce donc qui s'élève dans les profondeurs de mon âme d'insaisissable, d'indicible, qui l'enveloppe de terreur? Ici je trouve le silence de la tombe, la demeure de mes pères est déserte! (*A Sisenna qui entre.*) Appelle mes enfants. Non, laisse.... Qu'y a-t-il?

Sisenna. — Icilius le père demande audience.

Le Consul. — Un Romain des anciens temps; qu'il entre. (*A Spurius.*) C'est une journée ténébreuse qui t'amène chez le consul.

Spurius. — La plus lourde que tu aies traversée.

Le Consul. — Et cependant plus d'un orage a déjà passé sur nos têtes; tu t'es maintenu prudent et résolu, et à coup sûr c'est une pensée sage qui a dirigé tes pas.

Spurius. — Je vous apporte la paix, à toi et à Rome, la ville sacrée.

Le Consul. — Oh! sois le bienvenu alors, car la force calme des Romains s'est changée en une cruauté farouche.

Spurius. — J'apporte la paix, si toutefois le grand consul consent à en payer le prix.

Le Consul *souriant*. — Celui qui achète la paix renonce au privilége de la conquérir; mais parle, j'écoute. Qu'a résolu le peuple?

Spurius. — La foule est altérée de vengeance; elle cherche un chef qui intimide la noblesse; quant aux patriciens.... Mais tu les as vus toi-même.

Le Consul. — Je les ai vus... parle.

Spurius. — Je me reporte à la nuit des temps, aux époques légendaires. Là où la ville étend avec orgueil ses rues encombrées, deux peuples se sont jadis disputé des prairies et des pâturages, c'étaient les Latins et les Sabins; tous deux égaux en force ne pouvaient se dompter, et la lutte se serait prolongée interminablement si la jeunesse latine n'en avait amené la fin. Armée de pied en cap, elle enleva les vierges sabines et cacha habilement ce butin dans le lit nuptial. Alors tout fut dit. L'éloquence féminine obtint la paix, et les deux peuples, semblables à deux plants de vignes que le vigneron plante à la nouvelle lune dans le même creux, s'enchevêtrèrent l'un dans l'autre, ne formèrent plus qu'une racine, et produisirent le peuple romain.

Le Consul. — Continue.

Spurius. — Maintenant une foule considérable se meut sans trêve dans l'enceinte de la ville; les murs et les portes en sont taillés dans le roc, et son nom est redoutable à tout ennemi; mais de nouveau la paix a fui; haineuse et interminable, la vieille querelle reprend, le noble et le plébéien se scindent et campent comme deux peuples sur le Forum; ils ont les mêmes ennemis et les mêmes dieux, et pourtant leurs foyers et leurs couches sont à jamais séparés. Cela irrite les tribuns, humilie la foule, et pousse les nobles au meurtre. Une seconde fois l'antique solution du paysan serait la seule appropriée.

Le Consul. — Tu voudrais, vieillard, à l'aide de l'épée et de la cuirasse, enlever dans ton camp l'orgueilleuse fille d'un patricien?

Spurius. — Nous n'enlevons point, nous voulons l'ordre et cherchons notre salut dans la loi; ce n'est ni ta grandeur ni les sorties d'un tribun qui guériront le mal, c'est autre chose. Le travail lent du petit peuple, les soupirs des femmes, le jeu des enfants, le doux sourire autour du foyer et de la couche, voilà ce qui amortira la plaie. Depuis que nous vivons, nous crions vengeance! vengeance! Que ce cri finisse par un chant nuptial. J'implore de ta puissance le droit [1] au mariage entre vous et nous.

Le Consul. — Tu demandes une chose inouïe d'un ton indifférent, comme s'il s'agissait d'un échange. Le vertige te prend-il, toi aussi? Tu t'aventures à réformer les lois des hautes familles, à présent que l'orgueil tant humilié des nobles, plus hardi que jamais, reprend son vol vers les nuages.

Spurius. — Cet orgueil extravagant ne sera pas de longue durée, un ouragan s'élève dans la vallée, qui parvient aux hauteurs, et qui courbera les cimes altières et rompra les faîtes inflexibles. Si tu nous assistes nous rétablirons la tranquillité et la paix.

Le Consul. — Ce désir s'est-il élevé dans ton âme seulement, et me l'as-tu confié en premier?

Spurius. — Aujourd'hui il ne s'élève que dans l'âme des hommes calmes, mais demain ce sera le cri sauvage de la foule, et si le consul l'abrite sous son bouclier sacré, dans quelques mois ce désir sera un des droits de la cité.

Le Consul. — C'est si nettement prémédité! Que ma réponse soit donc péremptoire comme la demande, Icilius! Celui qui emploie sa ruse à profiter de la colère du peuple pour briser un antique privilége, celui qui, pour blesser la noblesse, fourbit ses armes au feu du meurtre, celui-là est mon ennemi.... Ton insistance me donne à penser, car tu étais plus soucieux en général de la brise qui pousse les barques sur l'eau que des vents contraires qui soufflent entre le consul et le tribun.

Spurius. — Ce que j'ai voulu devient-il moins juste, parce qu'en sauvant les autres je ne m'oublie pas moi-même?

Le Consul. — Nous écoutons sans confiance l'homme qui songe à lui en faisant avancer les autres.

Spurius. — La détresse du peuple crie vers le ciel.

[1] Le connubium.

LE CONSUL. — La détresse ne se détruit pas par l'impiété.

SPURIUS. — Tu es le chef des citoyens et ta volonté peut consacrer les innovations comme elle préserve les vieilles coutumes.

LE CONSUL. — Je suis le chef de la noblesse comme du peuple, le droit des nobles est primordial.... Terminons.

SPURIUS. — Prises-tu si peu le souhait du Romain; fort bien, songe alors à ton propre destin; toi-même tu auras besoin de la paix et de la conciliation; regarde, consul, un dieu envoie ce signe dans ton altière maison et t'exhorte à la prudence.

LE CONSUL. — D'où as-tu cette tête de loup?

SPURIUS. — Ç'a été le butin de la nuit. Je me rendais chez le tribun pour calmer son courroux et briser son inflexible résistance; je le trouvai sans vie sur la pierre glacée; sa main crispée retenait cette chaîne qui vient du meurtrier : celui qui a frappé le tribun est un Fabien.

LE CONSUL. — O dieux éternels! J'avais pensé descendre avec l'honneur intact dans la tombe de mes pères!... Que sais-tu de plus? as-tu vu la face du criminel?

SPURIUS. — Il y en avait plus d'un, toute une bande cernait la porte; je vis disparaître les ombres dans la nuit et leurs murmures planaient au-dessus de la maison.

LE CONSUL. — Dieux, protégez Rome et mes enfants! Tu dis qu'il y en avait une bande?

SPURIUS. — Je l'ai dit, consul. J'ai caché dans ma maison le serviteur qui, ayant été garrotté, n'a rien découvert... (*Pause.*) Maintenant, consul, considère nos souffrances : la gangrène a pénétré jusqu'à la moelle des os dans la grande race des collines; applique le remède qui nous sauvera tous, vous comme nous. Les flots irrités de la foule qui s'amoncèlent autour de ta maison, je les peux détourner et guider vers de nouvelles rives; crois-moi, seul, le droit au mariage avec les nobles peut racheter aux yeux du peuple le sang du tribun.

LE CONSUL. — Si ce fut un des miens qui a osé cet acte, il s'exhalera des plaies du mort une vapeur noire qui ternira notre éclat; je vois la honte venir et fixer son manteau de souillures sur mes épaules et la haine viser par cent bras sur ma tête hautaine; cependant, quelque menaçant que se présente l'avenir, gros de l'ire populaire et de la résistance des miens, le consul ne se fera pas complice d'un acte sanguinaire, et ta demande blesse mon oreille comme le chant de l'ennemi. Lors même que j'eusse d'abord accepté ton conseil, je devrais à présent m'en défier; si j'avais consenti à ta demande, je devrais la

rejeter maintenant. Comment! je renverserais les règlements sacrés de la cité! je briserais l'antique privilége des castes! je trahirais Rome en ma faveur et pour sauver les miens! Jamais.... Non, jamais!...

Spurius. — Et si, en méprisant un avis prudent, tu abandonnnes aux flammes ta vie sans tache, qu'adviendra-t-il de nous? Veux-tu qu'à jamais la cité soit divisée? Veux-tu que toujours nous nous déchirions vous et nous, vivant désormais en deux camps ennemis? Que nous ne vivions pas comme un peuple sage, mais comme un peuple de souris en une maison délabrée? O Fabius! le meilleur de nos chefs, sois moins patricien, et tu seras plus sage.

Le Consul. — Silence, Spurius, le consul s'est prononcé.

Spurius. — Je me tais; tu rejettes ma demande, la volonté du paysan est donc en lutte avec la tienne; la parole humaine n'a pas su convaincre le grand consul; la dure nécessité le contraindra!

Le Consul. — Tu menaces le consul?

Spurius. — Il faut être fou pour menacer quand on pense gagner. Cependant un sentiment de tristesse me remplit, tandis que je contemple le visage du grand général et vois dompter avec tant de force une peine si cuisante; je songe aux temps où, tous deux enfants tapageurs, nous jouions ensemble dans les champs de nos pères; dans ces temps le bras du patricien asséna maint coup sur les épaules du paysan qui les rendait cordialement. Il y a longtemps de cela, mais je n'ai jamais oublié ces jeux bruyants. Plus tard, tu t'élançais sur l'ennemi monté sur un fier coursier; moi je suivais la lance à la main, et quand tu eus dompté héroïquement le peuple de Tusculum et les Velens, et que les Romains te chantèrent des hymnes de triomphe, je souris en moi-même et me dis : Je l'ai jeté à terre moi, et j'ai crié victoire sur son dos. Et moi et les miens nous avons toujours été fidèles à ta maison.... Ces souvenirs sont de peu de valeur pour toi; quant à moi, ils me remplissent l'âme.

Le Consul. — A partir d'aujourd'hui, tu les oublieras, vieillard.

Spurius. — Peut-être les oublierai-je, mais aujourd'hui encore je m'en souviens et je dépose sans éclat sur ton seuil le bijou révélateur; nul n'a vu cette chaîne, hors toi et moi; si l'on me tue, consul, nul ne sait le secret, hormis toi.

Le Consul. — As-tu tout dit?

Spurius. — Et j'élève ma main, et je jure par les dieux de ce foyer, par la tête de mon fils unique, le meilleur de mon bien, que jamais un geste, jamais un signe ne révèlera à la cité, à mon enfant ou à mes concitoyens, ce que j'ai trouvé dans cette nuit d'effroi. Que le nom

des Fabiens reste pur aux yeux du peuple, le secret sanglant mourra avec moi, à moins que toi-même, au jour du jugement, tu ne requières mon témoignage!

Le Consul. — Au jour du jugement, sur la place du Forum, j'entendrai les témoins; alors, Icilius, le consul te fera quérir. Les dieux soient avec toi.

Spurius. — Tu ne m'appelleras pas... Consul, prends garde, tu médites l'impossible, l'ascension que tu entreprends est surhumaine. Le rocher que tu gravis s'éboulera dans la vallée et écrasera ton propre toit. (*Il sort.*)

Le Consul *seul.* — Le corbeau prédit, son cri est de fatal augure; ce qu'il a tiré des ténèbres, il le lance en courant sur les degrés de la maison... Terne métal, qu'as-tu à me dire? Qui l'a fait d'entre les cent? Ta froide étincelle perce mes yeux, ma main se refuse à te saisir, et frémissant je me tiens sur le seuil de l'avenir. Quand je te soulève, le seuil s'ouvre et une face inanimée s'offre à moi, défigurée, au regard atterré, mais semblable à moi, sang de mon sang, ô effroi! Disparais, vision de la nuit; loin de moi, faux témoin! (*Il jette une draperie sur la chaîne.*) Ta témérité révolte mon âme, rusé vieillard; Fabius n'est-il pour toi qu'un faible tuyau qui résonne sous le souffle de toutes les lèvres? Je méprise ton conseil et je maudis le meurtrier; et quand il serait dix fois de la race du consul, de même qu'il a frappé le tribun, je percerai son cœur impie froidement, impassiblement; et alors je porterai librement ma tête dans l'éclat du jour.

FABIA *traînant le long des marches* QUINTUS *qui lui résiste.*

Fabia. — Descends! tu répondras à mon père.

Le Consul. — Ce jour de malheur gâte-t-il même les innocents! Pourquoi le contrains-tu à me venir trouver?

Fabia. — O écoute-moi, noble père; je saisis les plis de ta robe en suppliante, et te demande secours et protection contre lui. Dans une colère effroyable, il a proféré des menaces contre le vieillard qui vient de te quitter, il a maudit notre fidèle voisin et il a juré de lui faire prendre le chemin du tribun.

Le Consul. — Le chemin de la mort, à lui Spurius? Paroles infâmes! Oh! les fondements de ma maison s'ébranlent à ces vains sons! Depuis quand l'esprit des ténèbres s'annonce-t-il par la bouche des enfants?

Fabia. — Les cousins se pressaient dans la salle et parlaient à voix

basse; il était avec eux : leurs paroles étaient farouches, plus farouches encore leurs gestes, et leur colère tombait sur les deux Icilius, ils les disaient traîtres, amis du tribun, et les accusaient d'épier nos pas dans la nuit et de dérober ce que le Fabien égare.

Le Consul. — Mon propre toit couvre l'engeance assassine! Rompez-vous, solives, éclatez, pierres des murailles, écrasez la honte... mais paix, silence... Continue.

Fabia. — Je n'ai pas tout entendu, mais mon anxiété était au comble, et je rappelai à Quintus tout le bien qu'ils nous ont fait depuis des années, et comment notre ami d'enfance joua héroïquement sa vie pour nous sauver; alors dans sa rage il m'a accablée de reproches et a grincé des dents.

Quintus. — Veux-tu te taire, espionne!

Fabia. — Sauve-le, mon père, déjà ils saisissent leurs armes et vont se glisser sans bruit dans sa demeure; et personne pour le soutenir! Celui qui m'a délivrée, pareil à un envoyé du ciel, il nage dans son sang, son touchant regard est terne, sa joue est décolorée; père, hâte-toi, secours-le.

Le Consul. — Ma fille, ta supplique en faveur de l'étranger est bien ardente!

Quintus. — Tais-toi, folle! Si l'amour des tiens ne clôt tes lèvres, que ce soit au moins la pudeur! A toute heure, elle exalte Gaius Icilius, et gémit et soupire pour ce fils de paysan.

Le Consul. — C'était donc là ce que tu demandais, voisin? En vérité, le vieux en sait long sur la maison des Fabiens, trop long... Quintus, tu as ouï l'accusation, réponds.

Quintus. — Je supporterai tout plutôt que de trahir ceux qui se sont fiés à moi.

Le Consul. — Je crois volontiers que ni la verge, ni la faim, ni les chaînes ne sauraient délier ta langue. Je ne demande pas non plus ta confiance en qualité de père, mais c'est le consul qui t'interroge, parce que la vie d'un citoyen est menacée.

Quintus. — Je suis un Fabien fidèle à mes frères, et l'ennemi de leurs ennemis.

Le Consul. — Un Fabien, rien de plus? Piètre chose! Va, tu seras un noble comme les autres. Fais-toi garder par le licteur, afin qu'il t'apprenne ce que c'est qu'un Romain; va, mauvaise engeance de loup! (*Quintus sort... Pause.*) — Pauvre fille qui as si jeune perdu ta mère, éloigne-toi.

Fabia. — Oh! ne me repousse pas dans ta colère; ma vie est dou-

loureuse, mon cœur bat dans l'angoisse, mes vœux désespérés s'agitent dans la solitude, et je suis sans conseil ni consolation; point d'oreille pour entendre ma plainte, point de main qui se pose doucement sur mon front brûlant. Un jour je venais de pleurer à tes pieds, moi l'enfant, tu me couvris de ta robe, les larmes séchèrent; je m'assoupis, et me réveillai te tenant étroitement embrassé. Oh! une fois encore abaisse sur moi ton regard, laisse-moi me prosterner à tes pieds, écoute avec indulgence la plainte que je bégaye, oh! sois bon!

Le Consul *froidement.* — Sors, fiancée du plébéien. (*Fabia frémit et sort en silence. Le consul immobile.*) L'œil pur et la pensée ignoble, la vie extérieure sans tache et en secret des rêves inouïs. En vérité, si l'innocence se transforme ainsi en impiété, à plus forte raison la force brutale de l'homme doit-elle se convertir en une exécrable.... Maintenant à la solution. (*Se tournant du côté de l'entrée.*) La décision m'attend à cette porte. Qu'est-ce qui s'attache comme du plomb aux pas du consul et les arrête? Je suis un vieillard et n'ai jamais ressenti cela; voilà que cela monte, me prend l'haleine, remplit l'air.... Au secours.... au secours! Mon fils! (*Sisenna à l'entrée.*)

Sisenna. — Marcus, seigneur? Ne l'as-tu pas envoyé...?

Le Consul *d'une voix éteinte.* — Marcus.... non.

Sisenna. — Il s'est jeté sur un cheval sans bride et cria au licteur : Arrière, je sors; sa course se dirigeait du côté de Veïes. (*Fabius se couvre le visage.... Sisenna s'éloigne.... Pause.*)

Le Consul. — Je comptais trois enfants au point du jour, le soir tombe et me trouve seul. Gémis, pauvre vieillard, personne ici ne te voit. O Marcus, mon noble fils, je t'ai beaucoup aimé, et je donnerais volontiers le sang de mon cœur pour arracher de ton âme le fer qui te pousse comme un animal blessé à travers les bois et les collines.... Je te connais, c'est toi qui l'as fait, et maintenant le crime effarouche ton âme héroïque, et moi ici je médite le seul acte qui pourra te calmer.... Ce fut jadis en ce même lieu que, toi nouveau-né, ta mère te déposa à mes pieds sous le reflet de la flamme du foyer consacré. Heureux dans ce temps, je t'élevai vers le ciel en implorant pour ta jeune tête la bénédiction des dieux; et aujourd'hui que tu brilles de l'éclat de la jeunesse, qu'un peuple entier sourit à ton visage guerrier, aujourd'hui le père se détache de son fils et l'expulse du foyer pour le précipiter chez les morts; le consul prend pour auxiliaire le serviteur impitoyable, toujours prêt à frapper, et lui demande un service lugubre. (*Il frappe sur son bouclier.... A Sisenna qui entre.*) J'ai vu en rêve qu'une bande de loups fondait sur la chaumière de Spurius, et cette

vision me paraît de mauvais augure; veille invisiblement sur les jours du citoyen. Et demain avant la revue toute ma race devra comparaître solitaire sur le champ de Mars; dépêche des émissaires à travers la ville et les faubourgs pour avertir tous ceux des miens qui peuvent porter les armes que le chef des Fabiens les appelle au tribunal.

FIN DU TROISIÈME ACTE.

ACTE QUATRIÈME.

(Le champ de Mars; marches au haut desquelles sont placés les deux siéges des consuls; derrière eux, des bannières; à droite et à gauche, des portiques et des monuments publics. Au bas des degrés, un petit autel, dont le pied forme la dernière marche. Des deux côtés, des barrières de bois. — Signaux au loin qui se répètent avec plus ou moins de force.)

SPURIUS *et* PLUSIEURS CITOYENS *venant de côté le bâton de voyage à la main; aussitôt après eux* UN FABIEN *apparaît sur la hauteur, examine les arrivants et s'éloigne.*

SPURIUS. — Tu bouillonnes encore au son des trompettes, mon vieux sang. Les élections militaires amènent en foule la jeunesse des villes et des bourgs; partout de la poussière et des hommes. Voisins, reposez-vous ici, nos membres sont fatigués; jadis nous nous mettions sur les rangs, maintenant nous envoyons nos fils. (*Les citoyens s'asseyent sur les degrés.*) Le voilà encore de ce côté le visage couvert, contre la coutume des Romains; tous mes pas sont épiés, mon chemin et ma maison sont cernés. Ma vie est inquiétée, et je suis obligé de m'entourer de gardiens. Qui va là?...

ANNIUS *de côté.* — Ami.

SPURIUS. — Sois le bienvenu, Annius.

ANNIUS. — Je te cherche avec impatience dans la foule en armes; Licinius te demande pour collègue.

SPURIUS. — Moi?

ANNIUS. — Le peuple exige à haute voix qu'un homme éprouvé prenne possession de la dignité du défunt, afin que cet homme nous protége tous dans ces jours de deuil et de guerre. Les citoyens révèrent ta fermeté, tous les bourgs ont crié ton nom, c'est pourquoi le tribun, usant de son droit, a exprimé le désir de t'avoir au plus tôt pour collègue en remplacement de Sicanius.

SPURIUS. — Moi, tribun! Et cela aujourd'hui, au moment de la convocation! Le sang de la victime m'avertit, et d'ailleurs je n'ai jamais aspiré aux honneurs et à la faveur; et cependant, et cependant! Dis

au tribun que j'aurais refusé il y a peu de jours, mais qu'aujourd'hui je réfléchis et j'hésite. (*Fabia et ses suivantes toutes voilées entrent par le côté.*) Holà! des femmes ici! Le général arracherait-il aussi du foyer et du rouet ce corps léger? (*Fabia relève son voile.*) Ah! c'est toi? Silence! Annius, sors, moi-même j'apporterai ma réponse. (*Annius sort.*) Sois la bienvenue, notre vierge! Tu es une sainte ici, dis vite ce qui assombrit ton regard; pauvre enfant, tu trembles, il est vrai que tu t'exposes... Est-ce moi que tu cherches?...

Fabia. — C'est toi que je cherche, mon père; l'anxiété ronge mon âme, et je viens t'avertir de vous garer, toi et lui, car les hommes de ma maison te menacent d'un malheur ainsi que ton fils.

Spurius. — Vraiment, ils nous menacent! Ne t'en afflige pas : as-tu appris ce qu'ils ont résolu contre moi?

Fabia. — Laisse-moi taire les paroles que j'ai entendues; ceux qui vous accusaient sont de mon sang. Permets-moi de me retirer; ce qui s'est comploté en secret dans la maison de mon père, je l'ai confié à un étranger, je tremble que ce ne soit mal, mais le soin de ta vie et de la sienne m'a poussée irrésistiblement.

Spurius *à part*. — C'est donc à la vie qu'on en veut? (*Haut.*) Bien, jeune fille, bien, je respecte les secrets. D'ailleurs, ce que ta lèvre discrète me tait, je le devine; je sais ce qu'ils cachent, et ils craignent que je ne l'ébruite.

Fabia. — C'est ainsi, mon père.

Spurius *à voix basse*. — Infamie! (*Haut.*) Voilà le naturel des hommes; le meilleur d'entre eux, quand il se défie, entreprend sans sourciller une œuvre de perfidie.

Fabia. — Oui, mon père.

Spurius. — Et n'est-ce pas un d'entre eux, un cerveau brûlé, qui a mis la main sur le fer de sa ceinture?

Fabia. — Protégez-nous, grands dieux!

Spurius *à part*. — Bande d'assassins! (*Haut.*) Si le consul le savait, il en serait courroucé, car il est noble et grand. (*Fabia se détourne.*) Tu lui as porté plainte? Tu lui as demandé protection pour tes amis?

Fabia. — Je la lui ai demandée; n'interroge pas davantage.

Spurius. — Tu as supplié, et il t'a repoussée; pauvre tourterelle enfermée dans le nid des aigles! Si tu sais, consul, en faveur de qui ton voisin a fait sa demande, j'en sais long aussi. Je te rends grâces, mon enfant, je ne suis pas ton père, mais le voudrais être, et je souhaite à mon fils une compagne noble et douce comme toi.

Fabia. — Tu n'es pas irrité contre moi, qui ai causé tant de peine et

d'angoisse à ton fils?... Tu es bienveillant, et ta parole indulgente calme et ouvre mon âme attristée! Dis-lui d'oublier celle qu'il aime, pour moi je songerai à lui constamment, car mon cœur est constant, mais je supporterai son oubli, car je détruis ses jours; j'attire la foudre sur sa jeune tête et je le fais errer à travers les bois et les prairies sans joie ni paix. Sa maison est vide, la pierre du foyer est froide, point de regard féminin pour veiller sur toi et sur lui, cela m'afflige grandement, et je le vois en pleurant.... Dis-lui donc, père, de m'oublier et de m'abandonner.

Spurius. — Tu parles avec sagesse et grandeur, ma fille; cependant je lui tairai ta demande, car nous ne pourrons jamais détourner le vœu audacieux de cet enfant. Comme le tien, mon cœur tremble, mais je supporte tout et tâche de lui revaloir sa confiance. Elles sont nombreuses, les peines qui mûrissent l'adolescent et le font homme; les combats développent l'un, le travail aguerrit l'autre; comme sa poitrine n'est gonflée que du désir de te posséder, que tu lui es tout, absolument tout, je m'empare de ce sentiment pour dompter insensiblement son audace irréfrénable; qu'après de longues épreuves tu partages sa couche, ou que les dieux te refusent à lui, le combat n'en aura pas moins éveillé en lui la prudence et une volonté non moins forte, mais plus calme.

Fabia. — Mais moi je suis une femme au faible vouloir, le chef de la famille et le conseil de mes parents décident froidement de mon sort, leur volonté me remet comme une marchandise aux mains du demandeur, et je ne sais pas me défendre.... Dis-lui que je souffre beaucoup, et que je l'évite pour me conformer à la volonté de mon père, comme il convient à l'enfant; mais que le serment que j'ai prononcé dans mon âme, je le garderai fidèlement. Il a protégé ma vie, je la tiens de lui comme un don, et la lui conserve à lui seul; s'il advient que mon altière famille abandonne en d'autres mains ce qui lui revient, alors je m'envelopperai dans mon vêtement nuptial, et, quittant le foyer de mes aïeux, j'enfouirai dans des profondeurs inviolables le don que ton fils m'a fait. Dis-lui cela, mon père, et au revoir.

Spurius *saisissant sa main*. — Que ta destinée, jeune vierge, soit féconde en joies et en années! Quoi qu'il arrive, que tu deviennes ma fille ou que tu restes l'enfant de mes ennemis, tu me seras chère jusqu'à ma dernière heure; et, chaque fois que tu franchiras le seuil de ma maison, je te saluerai avec respect et te conduirai au siége d'honneur, et là, familièrement et confidentiellement, toi la vierge et moi le vieillard, nous nous entretiendrons des temps écoulés.

ICILIUS *du dehors*. — Avancez, hommes du district des Fabiens. (*Bruit des arrivants; les citoyens se divisent sur la hauteur en groupes attentifs; ils tournent leurs pas vers le fond, où ils descendent tous graduellement.*)

FABIA. — C'est sa voix.... Laisse-moi m'éloigner, je ne veux pas le rencontrer.

SPURIUS. — Je te bénis, mon enfant.

FABIA. — Dis-lui bien tout; je pense toujours à lui.

ICILIUS *sur la hauteur*. — C'est toi, bien-aimée? (*Fabia étend les bras vers lui et s'éloigne rapidement.*)

SPURIUS. — Arrête, recule; il n'est pas honorable de suivre le chemin d'une femme timide.

ICILIUS *du haut des marches*. — Oh! pense à moi, nous nous reverrons après la victoire. Dis vite, père, a-t-elle parlé?

SPURIUS. — Je ne puis pas lui dire tout ce que je sais, et ignorer tout lui sera insupportable.... J'ai entendu une voix argentine, mais son chant était triste; ceux que tu as choisis pour tes parents, ceux-là sont irrités, leur sang bout, et Fabia m'a parlé avec inquiétude de menaces proférées par eux.

ICILIUS. — La parole n'est pas toujours suivie d'une prompte exécution. Pour moi, mon cœur bat d'espoir et d'allégresse, car un messager du consul a abordé notre champ, et m'a mandé que la faveur de son maître m'avait appelé à la dignité de tribun de l'armée; la revue terminée, je serai élu.

SPURIUS. — O nouveau désastre! Leur colère nous atteindra, lui au camp et moi dans la solitude. Enfant sans défiance, crains leur courroux, mais plus encore prends garde à leur faveur. Elle a sonné promptement l'heure à laquelle je dois te rappeler avec exigence ce que tu m'as juré, la soumission. Vaine est ton espérance, ta joie est une écume inconsistante, l'air est plein de périls et d'effroi; ne te fie à personne qu'à moi.

ICILIUS. — Que projettes-tu, père?

SPURIUS. — Maintenant à l'assemblée du peuple! Je vois de sombres calamités planer sur Rome, cependant la volonté intrépide qui sait saisir tout moyen de salut peut remédier aux plus grands désastres; il y a remède à tout. (*Icilius et Spurius sortent par le fond.*)

SISENNA *et* LICTEURS *sur le haut des marches*.

SISENNA *descendant*. — Gardez l'enceinte, détournez les regards, fermez l'oreille, car un profond mystère va se révéler. Suivant une anti-

que coutume, la puissante famille du grand consul comparaît en secret dans cette enceinte fermée. (*Il se place derrière l'autel, les licteurs se divisent au fond et sortent.*)

(*Peu à peu les Fabiens remplissent la hauteur; Marcus d'un côté, Numerius, Lucius et Gaius en tunique de guerre, mais sans casque ni armes.*)

MARCUS. — Quoi! le licteur au tribunal secret! Ne crains-tu pas les corneilles de l'antre du dieu?

NUMERIUS. — Nul plébéien n'a le droit d'assister au conseil des nobles; aucun visage étranger n'est souffert par les parents.

SISENNA *sans bouger*. — Ordre du consul.

LUCIUS. — Aucun consul, aucune loi romaine ne commande au conseil de la famille. Bien avant qu'il y eût des consuls, le Fabien comparaissait librement devant le cercle des siens.

GAIUS. — Arrière, valet! Ici ne dominent que notre bon vouloir et la sentence du chef de notre race.

SISENNA. — Ordre du chef qui préside à la race. La loi interdit au consul de porter des armes dans l'enceinte des murs, et comme ce n'est pas la justice bénigne de la ville qui prononce aujourd'hui, le valet apporte les instruments du supplice. (*Il ouvre son vêtement.*)

LUCIUS. — La hache! (*Mouvement parmi les Fabiens.*)

MARCUS. — Ah! voilà le salut de notre père.

LUCIUS. — Jouet odieux qu'évitent poliment ceux dont la tête n'est pas de pierre.

NUMERIUS. — Paix, ménagez vos paroles.... Le messager t'a-t-il rejoint?

MARCUS. — Ce qui a poursuivi sans relâche mon coursier agile ressemblait à un messager, c'était la mort; grêle et livide, le spectre squelette était sur mon dos, et quand je m'arrêtai pour écouter, j'entendais son râle.

NUMERIUS. — Je te demande une réponse sensée, et non des paroles incohérentes.

MARCUS. — Je vais te répondre sensément. J'ai couru aux frontières sans trop savoir pourquoi; je cherchais peut-être l'épuisement et les flèches ennemies; en passant, j'ai rassemblé les coursiers pour la revue, pauvres animaux que j'ai tellement fouettés de ma verge, qu'enragés ils en voulurent à ma vie; cependant à l'aide de mes lanières, je suis arrivé jusqu'à ce champ; ce qui s'y est passé, je le vois, épargne ton haleine; vous avez hésité à accomplir mes injonctions, fous timorés; vos armes étaient rouillées, cette cérémonie me dit que le révélateur respire.

NUMERIUS. — Un grand péril nous menace, mais nous sommes préparés. Le perfide Spurius s'est introduit chez le consul, et sa mine était pitoyable quand il en est sorti. C'est en vain que j'ai tenté de l'approcher, de jour et de nuit il se dérobait à moi, il se cachait chez ses confrères. Cependant le consul se tait, il marche enveloppé de nuages, et la foudre qui gronde en lui, personne ne l'entend.

MARCUS. — Sa mère est de la famille des Brutus; notre aïeul a condamné ses propres fils, pourquoi ne le ferions-nous pas aussi?

NUMERIUS. — Il ne l'osera jamais.

MARCUS. — Le consul ne recule devant aucune cruauté, dès que sa volonté le pousse à une œuvre extraordinaire; la même rage qui a armé mon bras se cache dans son âme; deux loups de la même bande; le fils se bat contre le père dans une lutte odieuse; le plus jeune est audacieux et insolent, le vieux est assez bien dompté, mais en fin de compte l'un égorge tout comme l'autre.

NUMERIUS. — Quoi qu'il projette, fie-t'en à la race; homme par homme, je te les ai tous ralliés; nous tenons pour toi.

MARCUS. — Vous choisirez ce qui vous est avantageux; lui et moi nous obéissons à une sombre impulsion, et le destin nous exalte tous.

(*Sextus arrive du fond.*)

NUMERIUS. — Vois ici.

SEXTUS. — Oh! ne te détourne pas de moi avec colère; si j'ai hésité timidement, ma pensée n'a jamais été basse. La honte me dévore, et ma plainte retentit sans trêve depuis que ma faiblesse t'a été fatale; laisse-moi presser ta main, ce sera le signe heureux de ton pardon.

MARCUS. — Non pas! Ma main est sanglante, la tienne ne l'est pas.

SISENNA. — Le grand consul approche. (*Mouvement.*)

MARCUS. — Et quand il s'éloignera, il sera délivré de l'un de ses fils.

(*Grand silence. Le Consul, des Fabiens sur la hauteur; le Consul va à l'autel; Numerius et Marcus à droite sur le devant.*)

MARCUS. — Comment est-il?

NUMERIUS. — Résolu et concentré comme au moment d'une bataille.

(*Marcus se tourne du côté de l'autel, après un violent combat intérieur; le père et le fils se regardent fixement.*)

LE CONSUL. — Son œil brille d'une flamme qui m'épouvante.

MARCUS. — Il sait tout.

LE CONSUL. — O dieu fort, qui guides les armées, remplis mon cœur d'une sainte colère, afin que le châtiment de l'ennemi de la cité soit sanguinaire comme lui, impitoyable comme toi.

(*Le vieux Quintus Fabius appuyé sur son bâton, et plusieurs vieux Fabiens.*)

Quintus Fabius. — Salut au chef de notre race!

Les Fabiens. — Sois béni, héros de la race des Fabiens!

Un Fabien *lui apportant un siége.* — Repose-toi, seigneur.

Quintus Fabius. — Arrière ce siége, enfant! Penses-tu que je m'asseye quand notre chef se tient debout? Tends-moi ton bras, jeune loup, que je m'y appuie.

Lucius. — Le nombre est complet; le cercle est fermé.

Le Consul. — Une sentence des temps reculés, qui nous fut transmise par nos aïeux, apprend à ma race à rendre la justice; Lucius, fils de Quintus, élève la voix et proclame les usages de notre tribunal.

Lucius *au milieu de la scène, récitant.* — « Obéissez à votre père, honorez vos confrères; » — « il vous convient de taire le tort de votre frère, » — « mais il est du devoir de l'homme noble, en son propre délit et en son propre péril, de révéler la vérité à sa race. »

Quintus Fabius. — Telle est la coutume de nos familles; notre témoignage est libre quand il s'agit d'autrui, il est forcé en notre propre cause. C'est notre droit, l'orgueilleux droit des nobles.

Lucius. — Faites silence et écoutez; le juge émet l'accusation.

Le Consul. — Le juge élève sa plainte contre l'un de vous. Gnæus Sicanius, le tribun du peuple, a été égorgé sous son propre toit, pendant son sommeil; je cherche son meurtrier parmi les Fabiens. (*Mouvement.*)

Marcus *à ceux qui l'entourent.* — Il veut nous contraindre à nous condamner nous-mêmes; refusez de faire justice à cette plainte.

Numerius, Sextus, Lucius, Gaius. — Le mort était l'ennemi de notre race, l'ennemi du patriciat, l'ennemi des dieux de Rome, l'espion de Veïes et le perturbateur du peuple.

Le Consul. — L'homme immolé était un Romain, un citoyen libre; sa vie était inviolable de par la consécration et le serment; celui qui l'a frappé était un meurtrier impie; c'est pourquoi je suis à sa recherche.

Numerius. — Si celui qui l'a frappé a forfait à Rome, ni toi ni nous ne sommes les juges de son crime; un Dieu lui pardonnera ou le châtiera, qui peut savoir? Et les citoyens le puniront d'après leurs lois s'ils établissent sa culpabilité. Quant à nous, nous lui devons un bienfait; il nous a délivrés d'un ennemi qui nous a honnis, trahis, insultés; l'acte ténébreux nous a sauvés d'un désastre, et quelque répréhensible

qu'il soit, d'ailleurs, il ne nous appartient ni de dénoncer ni de juger son auteur.

Marcus *à part.* — Mon auxiliaire trace habilement ses détours; cependant, si j'étais juge, je saurais le saisir.

Les Fabiens. — Entends-le, seigneur; ni la dénonciation ni la sentence ne nous appartiennent.

Quintus Fabius. — Entends-tu cette jeunesse présomptueuse et ses clameurs insolentes? Le tribun était un misérable, mais son meurtrier est un impie; si c'est un Fabien, la haine des dieux comme celle du peuple nous menacent; voilà pourquoi il est juste que la race pourvoie au rachat du crime et que le juge découvre le coupable. Qui ose murmurer?... Voyez un peu! Si l'un d'entre vous bouge encore, je le saisis de ma propre main et le jette aux fers...

Le Consul. — Étant à la recherche du coupable, j'appelle les témoins; la main crispée de la victime retenait ce signe ensanglanté.... Voyez si vous trouvez le cou auquel appartenait cette chaîne. (*Il lance la chaîne au milieu du cercle. — Agitation.*)

Marcus. — La chaîne est tombée ici; il est sur la voie, tenez bon.

Quintus *s'avançant et frappant la chaîne de sa béquille.* — C'est un métal insignifiant, du plomb sans valeur; cette chaîne ne témoigne pas, n'accuse pas, ne nous dit rien du cou qu'elle a orné; elle ne dit pas si elle a été dans la main du mort. C'est un objet de peu d'importance. Le sang dont elle est tachée?... Eh! mais c'est le sang d'un chien: nous ne savons rien, ce plomb ne prouve rien. (*Mouvement.*)

Le Consul. — Un citoyen libre, issu de parents libres, homme honnête et rigide, dépourvu d'inclinations et de haine, a arraché la chaîne de la main de la victime, et l'a déposée aux pieds du juge.

Quintus Fabius. — Un citoyen libre et honnête, sans inclinations ni haine, c'est un témoin pour le tribunal du Forum; il n'a que faire au conseil intime des nobles. Nulle aide étrangère n'a le droit de pénétrer dans notre cercle, et nous ne jugeons pas sur des dénonciations étrangères.

Le Consul. — J'affirme sur ma tête que ce que cet homme a dit est vrai.

Quintus Fabius. — Cæso fils de Marcus l'affirme sur sa tête; ce témoignage est valable, et la chaîne était en la main du mort. Mais qu'un Fabien l'ait portée alors que le tribun l'a prise, c'est ce que l'on ignore; cette chaîne n'est que l'œuvre d'un forgeron, un objet sans valeur.

Le Consul. — Numerius fils de Numerius, ramasse cet objet, pèse-le

et réponds-moi : cette image est-elle le signe et l'ornement d'un Fabien ?

Numerius. — De par le droit des nobles, je décline la réponse, car en affirmant j'inculpe un des nôtres.

Quintus Fabius. — Remarque bien qu'en affirmant tu inculpes toute la race et non un seul de ses membres; or la race, étant inviolable, n'est point accusée, et tu n'as pas le droit de refuser la réponse à ton juge.

Numerius *ramassant la chaîne avec colère.* — C'est le signe des Fabiens.

Consul. — Celui qui l'a porté l'a-t-il porté dans la maison du tribun ?

Numerius *rejetant la chaîne.* — Oui.

Quintus Fabius. — Comme aucun de nous ne dit qu'il a égaré la chaîne chez le tribun, à la suite d'une visite pacifique, elle va devenir un signe terrible et témoigner contre un des nôtres.

Le Consul. — La chaîne attend le cou qu'elle a entouré; celui qui a porté cette chaîne dans la maison du mort, je l'interpelle suivant le droit de la famille, afin qu'il réponde en sa propre cause.

Quintus Fabius. — Arrête! je m'oppose à ton appel; se livrer soi-même aux mains du vengeur est une chose inouïe. Nous ne connaissons pas le coupable, appelle-le par son nom, si tu le sais; il te répondra par oui ou non; maintenant encore il est en sûreté dans le cercle des siens.

Le Consul. — Interminable réseau de paroles! bouclier de paille, incapable de protéger la tête criminelle contre le tranchant de l'acier! Puisque le grand nombre des parents recèle et me dérobe le coupable, je crierai tous les noms un à un, et à chacun de vous j'adresserai la même demande. D'abord à mon fils....

Sextus *s'avançant.* — Arrête, seigneur! La chaîne m'appartient; je l'ai abandonnée aux mains du mort.

Le Consul. — Toi, Sextus! toi le coupable!

Les Fabiens *haut entre eux.* — Il s'est nommé lui-même! Honneur à toi, Sextus fils de Gnæus! Nous te remercions tous.

Le Consul. — Je m'étais prémuni contre toute épreuve, j'avais étouffé les émotions paternelles; maintenant ma force se fond en une vive terreur et en un vague espoir.

Quintus Fabius *s'approchant de Sextus.* — Ton père tomba près des portes de Fidène; avec effroi je l'ai vu atteint par une lance, aujourd'hui je suis heureux que les ténèbres l'enveloppent.

Numerius *retenant Marcus.* — L'acte lui revenait; il répare son indécision comme il convient au noble. Souffre-le et garde le silence.

Lucius *de même.* — Il l'a voulu ainsi, et ç'a été résolu dans le conseil des amis; lui, nous pouvons le protéger, tandis que ton destin repose en une main qui t'immolerait froidement.

Les Fabiens. — Paix, le juge parle.

Le Consul. — Réponds d'après la coutume de nos pères, Sextus; ta main a-t-elle frappé le tribun?

Sextus. — Ma main l'a frappé.

Marcus. — Il ment! (*Agitation.*) Que vous acharnez-vous à mes membres et à mes lèvres?... Arrière!... Il est entré dans la maison, il a reculé devant l'acte, et c'est moi qui ai frappé le tribun par surprise!

(*Le consul se courbe sur l'autel.*)

Numerius, Lucius, Gaius, *à voix basse.* — Ils sont nos guides, les chefs de notre race, tous deux grands généraux et renommés parmi le peuple!

Les Fabiens. — O jour néfaste! Le père contre le fils....

Quintus Fabius. — Sang de mon père! Le père contre le fils! O farouche Marcus, qu'as-tu fait? Ton acte fut détestable, mais l'aveu en est insensé.

Le Consul *se redressant.* — Pour toi, Sextus, je te blâme devant l'autel, parce que ta langue a proféré le mensonge en ma présence.... Toi, Marcus, fils du consul Fabius, tu as égorgé le tribun du peuple sur sa couche, et par surprise; tu as induit au crime tes confrères, tu as demandé la mort du témoin....

Quintus Fabius. — Arrête! c'en est trop.

Le Consul *plus fort.* — C'est pourquoi, usant de mon droit de père et de chef de la lignée, je rends ce jugement.

Quintus Fabius. — Arrête. Juge, ne va pas au delà du devoir! Il s'aliène les dieux, celui qui veut dépasser la mesure qu'ils ont assignée à la force et aux devoirs de l'homme; l'énormité appartient aux dieux.

Le Consul. — Tu es un inique meurtrier! ta vie est dévouée à la justice violée!... (*Agitation.*)

Marcus. — Tu m'as donné la vie; reprends-la, et que ton action porte de meilleurs fruits que la mienne. Oh! je te connais, tu es un sage, tu es fort et juste, tu songes à Rome; moi je n'ai pensé qu'aux miens; tu frappes par la main de la justice, moi j'ai frappé iniquement, avec impiété; tu agis avec lenteur comme un homme, moi, plein de rage, je me suis hâté, et cependant le dénoûment que j'entrevois est triste pour toi; tu commences avec ardeur, et le fer est un émissaire péremptoire et tranchant, mais la fin te coûtera.... Seigneur,

je le prévois, toi aussi tu seras accablé, et cette vision te tourmentera longtemps.

Le Consul *froidement.* — Tu te trompes; mes cheveux grisonnent, ma tête est lasse....

Marcus *avec colère.* — Mais ta nuque est en sûreté, et voilà, juge, la différence entre toi et moi. Mais par le dieu des combats, j'aimerais mieux défendre ma vie les armes à la main que de t'amollir, homme de bronze; prends-moi, et fais ce que tu dois.

Quintus Fabius. — Entends bien, ce que tu dois; or tu ne dois que ce que nous permettons. Nous vénérons hautement les lois de la ville, mais nous prisons plus encore le droit de notre sang. La forteresse de Rome n'était pas construite encore que nos chèvres broutaient l'herbe du rocher désert; notre orgueil est immémorial. Mainte noble maison a disparu, la nôtre a prospéré : sais-tu pourquoi? Parce que nous avons protégé nos enfants; nous avons toujours tenu à honneur d'être riches en héritiers; et plus il y avait de descendants mâles dans notre maison encombrée, plus nous étions fiers. Ainsi nous avons crû, comme un bois de chênes, durs à l'ennemi, vénérables même à la foule amoncelée; nous avons crû jusqu'à devenir les maîtres de Rome. Songe que, toi aussi, nous t'avons porté sur nos épaules pour te voir dépasser la foule de toute ta hauteur; que serais-tu sans nous, toi Cæso fils de Marcus, chef des loups? Penses-tu que nous n'avons vécu que pour ton bon plaisir, et que pour toi seul furent nos blessures dans les combats, nos luttes au sénat? Non, grand consul, tu nous appartiens corps et âme; tu dois servir notre honneur; ton sang est le nôtre, comme le nôtre est le tien. Tu as été la gloire de notre race, à présent notre espoir se reporte sur celui-ci; et comme il est de notre intérêt qu'il vive, et que tu n'as pas le droit de le condamner contrairement à notre volonté, nous, les tiens, nous te refusons sa tête.

Le Consul. — Silence, frère de mon père! l'astre du jour déviera de sa voie avant que ma volonté dévie de la voie de la justice.

Quintus Fabius. — Si tu le veux tuer, fais-le dans la nuit silencieuse, mais non en juge et dans le cercle des tiens; si tu veux l'immoler, fais-toi meurtrier et sois haï des hommes et des dieux. Ton orgueil a grandi comme un géant, ton cœur s'est pétrifié dans ta poitrine; je te fais opposition, car ta justice n'est qu'impiété.

Le Consul. — Je te rappelle à regret, vieillard, que tu ne parles pas au chef de ta maison ainsi qu'il convient en présence de l'autel.

Quintus Fabius. — Arrière la hache! le jugement est nul.

Le Consul. — Licteur, remplis tes fonctions. (*Tumulte.*)

QUINTUS FABIUS. — Soutenez mes pas; éloignez-moi, mes yeux fatigués ne doivent pas voir cette monstruosité! (*Il sort.*)

LES FABIENS. — Seigneur, entends sa voix.... Arrière la hache!... Ne le fais pas, Sisenna; ne le fais pas!...

MARCUS *à Sisenna, qui dénoue sa ceinture avec agitation.* — Qu'est-ce que tu fais là avec tes cordons, bonhomme? Voudrais-tu me lier les mains? Aie honte; je m'appelle Marcus, je suis le fils du consul, mon épée a frappé le chef des Gabiens en combat singulier, aux yeux de toute l'armée. Trois fois j'ai vaincu les troupes de Tusculum, et mon cri de guerre a retenti sur le roc de Véies, et tu veux me lier, fou que tu es! Oses-tu diriger ta méchante arme sur le cou du général? Fort bien; avance, je ne bougerai pas un doigt pour empêcher ta hache.

LES FABIENS. — Arrière, Sisenna! maudite soit la main impie qui touchera sa tête! arrière la hache!

SISENNA *se jetant, la hache en main, aux pieds du consul.* — Seigneur, châtie-moi, car je ne puis remplir mon office; je t'ai servi fidèlement toute ma vie, mais vois, je l'ai porté sur mes bras, j'ai retenu ses petites mains quand elles saisissaient en jouant la lame tranchante; après toi, c'est lui que j'ai aimé et vénéré le plus, et j'ai toujours pensé qu'un jour, dans le tumulte du combat, je pourrais au-devant de lui crier son nom et brandir ma hache!... Je ne peux pas le tuer!

LES FABIENS. — O juge, entends-le! Grâce à toi, Sisenna, homme fidèle!...

LE CONSUL. — Le consul t'appelle à l'œuvre, lâche serviteur.

SISENNA. — Ma main tremble, je ne puis pas; tue-moi...

LE CONSUL *en lutte avec lui-même, les regards au ciel.* — Eh bien! la main même du juge accomplira cette œuvre!

MARCUS *criant.* — O père, ne le fais pas toi-même.

NUMERIUS, GAIUS, LUCIUS, SEXTUS, LES FABIENS, *s'élançant.* — Arrière la hache!...

NUMERIUS *saisissant la hache et la jetant au loin.* — Nous ne souffrirons pas cet acte abominable. Race des Fabiens, soulève-toi, ton chef t'abandonne!... Traître à tes aïeux, sourd à nos suppliques, tu nous vends au peuple de la rue et tu railles nos prières, eh bien! cède à la force; nous te refusons ton fils, et si tu essayes encore de nous menacer du fer du consul, redoute alors la force de la haute caste. Car alors nous nous scinderons de notre père dénaturé, nous briserons l'autel devant ta maison, nous en porterons ailleurs les pierres, nous reconstruirons le sanctuaire loin de toi, et toi, l'ennemi de notre race, l'ami de la foule, nous t'exclurons de notre cercle.

Les Fabiens *tumultueusement.* — Brisons le jugement! Entraînez le fils, nous le suivrons, nous le consacrons chef.

Le Consul. — Une révolte contre moi! moi, le père de la race! Vous rompez donc jusqu'au dernier lien qui retient vos instincts de bêtes fauves? J'ai vécu parmi vous, vous vous êtes pressés autour de moi durant la bataille; avez-vous donc oublié quel est l'homme qui vous a conduits? C'est un homme devant qui les impies frémissent; redoutez la colère du vieillard!... A moi, tous ceux qui contemplent avec révérence les images des aïeux et qui espèrent des enfants aux figures humaines et aux âmes vaillantes!... A moi, sinon par fidélité, du moins par vergogne....

Marcus *en face de lui.* — A moi! bande des loups; voici ma main sanglante. (*Les Fabiens se pressent de son côté; le consul demeure seul.*) Toute la meute me suit; elle flaire le sang, et l'antique rage se ranime. Supporte cela, consul; supporte-le!...

Le Consul *dans la plus grande passion.* — Quoi, tous! tous!... Pas un ne recèle dans sa poitrine sauvage la divine justice! L'austérité de l'âge, la dignité du sénateur, la discipline de cette race qu'un Dieu a conçue, tout cela est anéanti! Ah! factieux, meurtriers, ennemis de Rome, vous êtes des monstres détestés du jour, couverts de sang, affamés de nouvelles victimes! Sortez, errez dans les cavernes désertes, errez, poussés par les puissances malignes, sans repos, sans dieux! O dieux de la vengeance, écoutez la voix du père, châtiez les rebelles; du haut des nuages lancez la foudre sur leurs têtes!... Soyez maudits..., maudits! (*Il s'affaisse à terre, en entourant l'autel de ses bras.*)

Les Fabiens, *par groupes, à voix basse.* — La malédiction du vieillard est effrayante, et le cœur en frémit d'angoisse et d'horreur.

Marcus. — Cette voix était connue et aimée des dieux, il est possible qu'ils l'exaucent.

Licteur *du dehors.* — Arrête!

Sisenna *sur la hauteur.* — Qui approche?

Virginius *hors la scène.* — Titus Virginius.

Sisenna *l'arrêtant.* — Pardonne, seigneur!

Virginius. — Place au chef de la cité! (*S'avançant vers Marcus.*) Où est le consul?

Marcus. — Là.

Virginius. — C'est là Fabius?... Je ne demande pas à savoir ce qui s'est consommé ici; cependant Rome appelle son général. Réveille-le, Marcus.

Marcus. — Non pas moi.

Virginius *à Numerius.* — Toi, alors.

Numerius *d'une voix sombre.* — Il parle à son dieu.

Virginius. — Ce ne sont pas les dieux bienfaisants qu'on implore quand on est ainsi accroupi; cependant je vais l'appeler. (*S'approchant du consul.*) Un Romain, ton collègue, cherche le grand consul.

Le Consul *se relevant lentement.* — Le consul, c'est moi!

Virginius. — Le peuple, rassemblé, attend l'élection de l'armée; les districts se pressent autour de leurs orateurs; un vœu a volé de bouche en bouche, et Spurius Icilius a été nommé à la place du tribun Sicanius.

Le Consul. — Icilius est tribun du peuple! Le vieux moissonneur active la fête de la moisson; voici les gerbes mûres qui lui font signe de leurs têtes chargées, et notre voisin empressé s'approche, suivi d'une grande foule. Mais c'est en vain, car sur ce champ fertile, moi-même j'abattrai ma faux. (*A Virginius qui le soutient.*) C'est bien, je te rends grâces; ma faiblesse disparaît, car ton message pressant me stimule. Envoie à ma demeure Sisenna, mande ici mes serviteurs et mon plus jeune fils, car je ne veux pas remettre les pieds dans la ville, ni jeter sur elle mon regard. Je vais remonter à ma place; faites entrer le peuple, le consul le convoque à la cérémonie des armes. (*Soutenu par Virginius, il remonte les degrés et s'assied sur son trône.*)

Lucius. — Oh! voyez, sa démarche est altérée comme sa voix; que va-t-il nous advenir?

Marcus. — Nous aurons la guerre et une seule bataille.

Numerius. — Soyez sur vos gardes et cachez la discorde aux yeux étrangers.

(*Virginius fait un geste : signaux. Les licteurs entrent par le fond, et, divisés en deux groupes, viennent se placer derrière les chaises consulaires. Les sénateurs et les nobles occupent la hauteur et le côté droit des marches; par la gauche entrent deux serviteurs, baguettes en main, suivis de Spurius et de l'autre tribun, et de plusieurs citoyens âgés, parmi lesquels Annius. Les citoyens prennent place sur la gauche des marches, les tribuns se tiennent des deux côtés de l'autel; plus bas, auprès d'eux, les serviteurs. Les Fabiens sur les degrés et sur le devant à droite; Marcus, auquel un sénateur remet un rouleau, est au milieu des marches, entre les consuls et les tribuns. Le devant de la scène et l'entrée de gauche sont vides.*)

Virginius *d'en haut.* — Enjoignez le silence au peuple assemblé. (*Courte fanfare.*) O dieux! bénissez aujourd'hui l'œuvre des Romains.

La voix du général convoque à la guerre la cavalerie de tous les districts, à la guerre avec Veïes, résolue à Rome par le sénat et le peuple. Que le nom du premier district que le consul enrôlera soit de bon augure!

MARCUS *criant.* — La jeunesse du district des Fabiens. Répondez à l'appel, avancez ici.

LES FABIENS, LES SÉNATEURS, LE PEUPLE. — Les dieux soient avec vous, vaillants ennemis de Véies.

(*Icilius et les jeunes citoyens à l'entrée.*)

ICILIUS *leur criant.* — Halte là. (*Le cri se répète dans les rangs des jeunes citoyens.*)

ICILIUS. — La troupe entend l'appel du consul.

VIRGINIUS. — Que le nom du premier guerrier que le consul appellera soit de bon augure!

MARCUS. — Gaius Icilius.

LES SÉNATEURS. — Les dieux soient avec toi, vaillant homme!

ANNIUS ET LE PEUPLE. — Gloire aux Icils.

MARCUS. — Réponds, guerrier, à l'appel du consul, Gaius Icilius.

ICILIUS. — J'entends.

SPURIUS *en même temps à voix haute.* — Un moment, le peuple vous refuse cet homme. (*Mouvement.*)

ICILIUS *consterné.* — Mon père!

MARCUS. — Cet homme appartient au consul et à l'armée, il est soumis aux lois de la guerre, tu n'as pas à le protéger.

ICILIUS. — O néfaste alternative! là tout mon bonheur, ici la dignité de mon père, et elle à jamais perdue pour moi! (*Il se détourne du consul.*)

VIRGINIUS. — Licteur, va, et empare-toi du rebelle. (*Les licteurs s'élancent sur Icilius, autour duquel se sont pressés les citoyens.*)

SPURIUS *se jetant entre son fils et les licteurs et couvrant celui-là.* — Arrêtez, je m'interpose entre lui et vous! Qui oserait toucher cette tête que ma baguette protége?

VIRGINIUS. — Le peuple romain a décidé la guerre, le tribun voudrait-il résister au vœu du peuple?

SPURIUS. — Le peuple, dans l'angoisse et l'effroi, sans protection ni conseil, vous a accordé la guerre avec Véies, et je respecte sa décision; précipitez-vous sur le champ de bataille, mais sans troupes, sans armée romaine, car, par le Dieu suprême, je ne vous laisserai pas un homme; fidèle à ma mission, je protégerai contre votre appel chaque membre du peuple, et quand vous en appelleriez dix mille, je vous les refuserais l'un après l'autre, homme par homme.

VIRGINIUS. — Ah! impudent, tu nargues les consuls, tu réduis en poussière les droits de notre dignité!

SPURIUS. — Vous avez frappé le peuple et la ville de vos mains cruelles, et les pierres sont encore rouges d'un sang consacré; nous exigeons une réparation, et nous demandons comme garantie que des mœurs plus douces et une justice plus humaine préservent le citoyen de la haine des nobles; jusqu'à ce que j'aie obtenu cette garantie, ma robe couvrira le fer des armes romaines. Point d'armée, point de guerre, point d'élection! Congédiez le peuple, j'empêcherai toute action.

VIRGINIUS. — Voudrais-tu faire de l'armée du consul la risée de l'ennemi? Je brise cette nouvelle audace, saisissez le guerrier.

SPURIUS *devant son fils.* — Ma vie protége sa personne; au secours, citoyens, résistez aux archers.

LES FABIENS, LES SÉNATEURS, LES NOBLES. — Emparons-nous du guerrier, maintenons le droit du consul. (*Tumulte.*)

MARCUS *rejetant le rouleau à un sénateur.* — Immortelle canaille! A peine égorgée, elle renaît dans son sang!

LE CONSUL *se levant.* — Les autels ne sont pas le lieu des discordes, songez à la paix, fuyez la colère des dieux. (*Grand silence; il descend suivi de Virginius; le peuple s'écarte.*) Titus Virginius, consul de Rome, le Véien est nombreux, est fort; cependant il fait la guerre comme un brigand, à l'aide de la ruse, en s'acharnant au butin, et par petites escarmouches. Si les citoyens nous refusent de dompter l'ennemi en une grande bataille et à la tête d'une armée nombreuse, les frontières abriteront une petite troupe serrée et audacieuse. Me voici, Cæso, chef des Fabiens, et ainsi j'implore le chef de la cité : ma famille a poussé à la guerre avec les Véiens, car grande est l'inimitié entre eux et nous; de notre foyer s'est échappé le brandon qui embrase la ville, et je ne veux pas que dorénavant un cri de vengeance des miens sème la discorde dans les rues de Rome, c'est pourquoi je demande la guerre avec Véies pour moi et ma race; nous la soutiendrons seuls, par nos propres forces et sans aides, nous cent contre tous; mais l'ennemi connaît jusqu'à la voix de chacun de mes guerriers, il n'en est pas un devant lequel il n'ait tremblé.

LES SÉNATEURS, LES NOBLES, LE PEUPLE *à mi-voix.* — Vous entendez, son audace le pousse à l'impossible.

SPURIUS. — Tu as dédaigné le secours du paysan, succombe, ami de mon enfance.

MARCUS *à part.* — Ah! lumière et vie! Viens, chef de la bande, tu nous rachètes de la malédiction; nous avons beaucoup osé jusqu'ici,

mais aujourd'hui nous tentons l'œuvre suprême, et nous contraignons la sainte cité de nos pères à nous bénir avec ferveur ; ce qui les épouvante nous sauve du néant.... Avancez, mes frères, aux pieds de notre chef ! Courbez-vous devant notre général, hommage à notre seigneur !

LES FABIENS *impétueusement.* — Conduis-nous au combat ! Gloire à toi, grand héros !

VIRGINIUS. — Ta formidable pensée me foudroie, mais je ne puis m'y opposer en qualité de consul, car tu sauves la cité de la honte. Mais que sommes-nous, si vous entreprenez seuls ce que toute une foule redoute ? Qu'adviendra-t-il de Rome si vous rentrez vainqueurs ?

LE CONSUL. — L'avenir est aux dieux ; s'ils le veulent, notre rentrée sera calme et sans péril.

VIRGINIUS. — Mais les forces de l'ennemi perfide sont considérables ; je vais augmenter le nombre des boucliers qui protégent ta tête, je convoquerai la jeune noblesse et des citoyens libres qui te suivront volontairement ; sous peu, j'aurai rassemblé une petite troupe auxiliaire.

LE CONSUL. — Point ainsi, consul. Vous êtes épiés par la haine des peuples vaincus, toute dispute entre la noblesse et le peuple les stimule et les incite à la révolte. Gardez la ville, veillez aux autels, et dirigez les citoyens avec mesure et justice. Aucun étranger ne se joindra aux miens, et aucun des miens ne demeurera ici ; je me refuse à prendre congé de mes pénates, je me refuse la suite des serviteurs, des chariots et des chevaux ; je ne réclame qu'un seul homme, et c'est toi, Sisenna.

MARCUS. — En avant, mes frères, au combat ; rendons-nous aux champs, car la revue commence. Puisque le paysan s'étend sur la chaise curule, que les généraux romains se mettent dans les rangs, et qu'ils combattent à la place des paysans ; en avant, au champ !

(*Numerius, Lucius, Sextus, Gaius, les Fabiens, sortent impétueusement.*)

VIRGINIUS. — Le peuple est congédié, rentrez chez vous, citoyens, trafiquez et disputez-vous, marchandez le bien et le juste, et souvenez-vous de ce jour au sein de la paix tant désirée. (*Tumulte. Le peuple sort.*)

ICILIUS. — Maudit soit ce jour et maudits soient mes yeux qui l'ont vu ! je suis lâche, rebelle, infidèle à mes devoirs ; je me vois menacé par mon général, suspect à tout le peuple ! Est-ce là l'assistance que tu as mûrie dans le silence ? oh ! tu as cruellement atteint mon cœur confiant !

SPURIUS. — Sois ferme, mon fils. La vaine pompe de leurs discours

ne drape qu'à demi la malignité de leur rage. Leurs sentiments sont altiers et leurs impiétés surhumaines! Le noble atteint d'un bond ce qui l'élève; prudent et froid, le paysan y parvient lentement: tu ne fus jamais si près du but qu'en ce moment.

(*Quintus et des serviteurs venant de côté.*)

LE CONSUL. — Virginius, je te remets l'autel et les objets consacrés de notre demeure, ainsi que ma fille et le commandement sur la maison de mes aïeux.... Toi, jeune combattant, tu partages le sort des tiens.

(*Numerius, Lucius, Sextus, Gaius, avec armes et casques, descendent par le fond en apportant à Marcus et au consul leurs casques et leurs épées; Lucius s'approche de Marcus.*)

MARCUS *au consul.* — La troupe est en armes et attend son chef; ta lignée te remet ton épée en te saluant.

LE CONSUL. — Mon épée!... une fois encore, sois-moi fidèle, et puis rouille-toi... Jadis, lorsque je te brandis contre Véies, mon noble frère était à mes côtés; la mêlée fut chaude et l'ennemi nous pressait avec fureur. Alors mon frère jeta dans les rangs ennemis les emblèmes consacrés de l'armée, et se précipita à leur suite en invoquant les dieux. Il mourut, mais nous fûmes victorieux; et, comme je rentrai avec son cadavre, la ville me décerna un triomphe; je demandai une tombe pour mon frère. Tout le peuple suivit son corps; le cortége était composé de vieux et de jeunes, et toutes les joues étaient humides de pleurs. Aujourd'hui l'amour est changé en une rage froide et solitaire, ma race descend la rue sombre, le vêtement relevé de peur d'effleurer la robe d'un autre.... Pensez à nous quand le vent de la nuit mugira et quand grondera le tonnerre.... Salut à toi, ville de mes aïeux, que les dieux te prennent en leur garde! (*Il sort.*)

LE PEUPLE *en foule.* — Gloire à toi, héros, bénie soit ta tête!

MARCUS, *sur la hauteur, se détournant.* — Allez dormir, Romains, étendus sur des peaux moelleuses, riez de la guerre des Fabiens et des Véiens!

ICILIUS. — Ils vont à la victoire.

LE PEUPLE *au fond.* — Gloire, victoire!

SPURIUS *sombre.* — A la victoire pour celui qui les pousse.

FIN DU QUATRIÈME ACTE.

ACTE CINQUIÈME.

(Le vestibule du temple de Vesta. Le fond est caché par un grand rideau qui retombe jusque sur la seconde marche. Des deux côtés, des colonnes massives.)

SCÈNE I.

LES CITOYENS, ANNIUS.

LES CITOYENS. — Triomphe, allégresse, la victoire est aux Fabiens!

ANNIUS. — Moi je n'ai pu demeurer ici, j'ai été voir la bataille de loin; on aurait pu croire au miracle.

LES CITOYENS. — Parle, raconte.

ANNIUS. — L'ennemi était dix fois plus fort; les guerriers du consul étaient divisés en quatre troupes, les Véiens formaient une longue chaîne pour les cerner; c'est ainsi qu'ils se rencontrèrent. Ah! on aurait dit la lutte de l'acier contre le bois; les nobles rompirent impétueusement la ligne des Véiens, et la rejetèrent à droite et à gauche. Plus prompts que la foudre, ils se multipliaient, faisant front de tous côtés, et firent de l'ennemi une masse confuse qu'ils chassèrent devant eux. Alors commencèrent la fuite et le carnage; il fallait être agile pour échapper.

LES CITOYENS. — Entreprise glorieuse, illustre race!

ANNIUS. — Oui, la mémoire de cette action sera éternelle; mais écoutez : je descendis ensuite sur le champ de bataille, et j'en ai vu beaucoup, mais jamais de semblable; l'ennemi étendu à terre avait toutes ses armes, il ne lui manquait aucun de ses attributs, que d'ordinaire le vainqueur enlève volontiers. Çà et là, parmi les monceaux de morts, gisait un Fabien abandonné, non inhumé, n'ayant, ce héros, pour tombe, que trois poignées de poussière au plus. Rien ne remuait; comme une plume dans les airs, le cortége victorieux s'était envolé sans bruit ni chants; au fond des bois, je n'entendis ni gémissements ni plaintes des blessés, et je n'aperçus point de prisonniers. Tout était muet, tout était mort; seul au fond des antres hurlait le loup, cet emblème des Fabiens!

Les Citoyens. — C'est étrange! (*Entre Spurius.*)

Annius. — O jour de joie! victoire, Icilius!

Spurius. — Étouffez vos cris, implorez les dieux vengeurs, et pleurez les morts, car la haute et antique maison de nos seigneurs a disparu de la lumière du jour.

Annius. — Les Fabiens? Quel désastre nous annonces-tu?

Spurius. — Parle plus bas; la fille du consul est chez les Vestales, et elle pourrait entendre la sinistre nouvelle. Le peu que je sais, un pâtre de Cremera, tout couvert de poussière, me l'a appris en gémissant. Parvenue à une étroite vallée, l'armée du consul aperçut de nombreux troupeaux véiens qui paissaient le long d'un ravin en pays romain; ivre de victoire et affamée, l'avant-garde se jeta sur eux; alors les taillis touffus s'agitèrent, des rumeurs s'élevèrent, et de toutes les hauteurs des hommes armés fondirent sur le ravin; pressée entre les rochers, les taureaux et les bois, la bande de loups succomba. Ce fut en vain que le consul se précipita dans la mêlée, lui-même et le petit groupe qui le protégeait se sont frayé un passage, l'ennemi a disparu soudain comme il était apparu, mais l'armée des vainqueurs gît à terre. Ceux qui ont survécu sont dans les bois.

Les Citoyens. — Abominable perfidie!

Annius. — Et le consul vit?

Spurius. — Le pâtre a vu son licteur. Les Véiens étaient conduits par Tarchna.

Annius. — Mais ceux qui ont échappé retournent dans leur patrie?

Spurius. — Eh bien, non : ils ne rentrent pas, ils se sont jetés sur Véies.

Annius. — Sur Véies, quoi! dans la gueule de l'ennemi?

Spurius. — Nous concertons en secret ce qu'il y a à faire ou à laisser en ce moment. Un devoir sérieux me retient ici.

Annius. — Oh! gémis, peuple romain! (*Les citoyens et Annius s'éloignent.*)

Icilius *rentrant précipitamment.* — A-t-elle appris?...

Spurius. — Elle a tout entendu.

Icilius. — Mais le consul vit, n'est-ce pas?

Spurius. — Ainsi dit le messager.

Icilius. — Comment, père, cette fatale nouvelle n'ébranle pas davantage ton esprit? Tu hésites à les sauver, quand ta voix puissante peut armer le peuple?

Spurius. — Suis-je puissant? Tant mieux, car je suis résolu à ne pas les sauver.

Icilius. — Mon père, mon père! Comment, toi, tu te refuses à secourir un Romain expirant? Abandonné, le dernier groupe lutte sur le champ; ces vainqueurs, ces héros, l'honneur et la gloire du pays, toute cette grandeur va devenir la proie des chiens et des vautours véiens qui cernent le lieu du combat? O dieux suprêmes, la voix me manque!

Spurius. — Fou que tu es, tu oublies tes intérêts et les miens; et, pour sauver généreusement des étrangers, tu es prêt à tuer les frêles bourgeons de notre espoir. Le départ de ces grands fut notre salut; s'ils reviennent, ils méditeront notre perte.

Icilius. — Je ne sens qu'une chose, c'est qu'ils sont Romains. Ils sont les seigneurs de notre bourg, l'eau limpide qui arrose leurs champs et celle qui coule sur les nôtres proviennent d'une même source; nos troupeaux paissent sur les mêmes pâturages, et maintenant que leur sang coule sur nos frontières, nous nous croisons les bras, et nous attendons paisiblement qu'ils meurent! O honte! ô infamie!

Spurius. — Ton âme est agitée comme le feuillage sous le vent; mais réfléchis : ils ont eux-mêmes appelé leur destruction, et ce n'est pas nous qui avons médité ce qui les a fait fuir la ville. La grande race disparaît, et dans la demeure déserte la vierge erre délaissée; cependant je comprime les grands et dompte le sénat en refusant la revue et l'expédition; encore un peu, et le consul nous accordera le droit à l'hymen, et le premier tu goûteras le fruit de la victoire. Eh quoi! ton espoir est si près de se réaliser, tu es parvenu si haut, et tu mets toi-même des entraves à ta route?

Icilius. — Le destin ne m'a poussé si haut que pour me faire entrevoir l'abîme au fond duquel gît le cadavre du consul.

Spurius. — Ta mère m'aurait-elle été infidèle lorsqu'elle a donné le jour à un être aussi incertain que toi, dont la volonté dévie à tout instant? Ce que j'ai entrepris était digne d'un Romain; je l'ai entrepris pour toi, mais j'ai soudé au bien public tes désirs confus et vagues. Ce que tu demandes, un peuple entier l'exige; ce qui était une témérité impie devient une grande lutte, qui te vaut ta compagne et à la cité son salut; pour cette cause, toi et moi nous devons au peuple notre dernière goutte de sang; pour cette cause, je suis devenu tribun.

Icilius. — Épouvantable sagesse qui détruit là où la simplicité veut secourir! O père, ne me nomme pas la vierge à qui l'anxiété dévore les forces et la vie, tandis que j'épie le moment où l'épée ennemie aura percé le dernier de ses frères pour allumer la torche nuptiale et danser sur es cadavres. Oh! la honte m'atteindrait si j'osais ainsi solli-

citer cette femme, et si, traître à son sang, je traînais brutalement l'abandonnée à la flamme de notre foyer déshonoré. Dieux du ciel, voyez ma douleur! Je ne pourrais supporter son regard! O père, sois miséricordieux, cède devant mon angoisse; un seul assaut sur Véies en faveur de l'infortunée!

SPURIUS. — Paix, tu ne triompheras pas de mon cœur une seconde fois. Il y a peu de jours, tu soupirais après une fiancée; à présent, tu frémis devant la couche nuptiale. Insensé, penses-tu que mon cœur soit pétrifié et que la compassion m'ait quitté avec mes cheveux? Son père à elle, je l'ai vénéré par-dessus tout, et, me fiant à lui, j'ai médité ce qui pouvait le sauver, ainsi que nous; il a préféré sa ruine. Maintenant le destin le subjugue et le détruit; il a associé sa vie à une bande de meurtriers qui doit périr, elle ou nous. Silence donc! car tes supplications remplissent l'air aussi vainement que le chant de la cigale.

ICILIUS. — Je me tais, ton oreille ne sera plus froissée par aucune prière.... Je ne demande qu'à voir la fille du consul.

SPURIUS. — Pour gémir? A quoi bon? Mais soit; peut-être en la voyant penseras-tu à d'autres devoirs. Résigne-toi, mon Gaius, et avant tout songe que nous ignorons ce qui les a brusquement éloignés, et demande-toi bien, avant de saisir les armes pour les secourir, s'ils veulent être secourus. (*Il sort.*)

ICILIUS. — Je suis ingrat envers toi, ô mon père! La volonté est inflexible chez ton fils comme chez toi.

FABIA *venant du milieu.*

ICILIUS. — Pauvre orpheline!

FABIA. — Pourquoi me plains-tu? On dit que ma race dérive des dieux, et que la plainte ne nous sied pas; nous portons sans murmurer toutes les peines que le destin nous impose, jusqu'à ce que leur poids accumulé rompe nos membres; alors nous avons la paix, dit-on!

ICILIUS. — Oh! demande des larmes pour les traits livides! Cette prérogative des femmes a déjà dissous mes forces.

FABIA. — Tu pleures? tu pleures sur moi? Suis-je donc si misérable? Toute jeune, j'ai perdu ma mère, et mon père, je l'ai perdu aussi; il s'est séparé de moi avec courroux; mes frères m'ont refusé le salut du départ. Et maintenant tout est désert autour de moi, tout a disparu dans la nuit, je suis seule et désolée; mon calme est un mensonge, la douleur farouche m'aiguillonne sans cesse, et je veux crier à travers

les airs combien la délaissée est malheureuse, combien je suis malheureuse !

Icilius. — Mon cœur se fend à voir cette douleur.

Fabia. — Sauve-les! Tu es un héros, je l'ai vu, le Véien tombe quand ta lance frappe; je sais mieux que personne comment tu délivres! Tu le peux, et tu hésites? Es-tu de glace et de pierre? Comment, tu sollicites la fille du consul, et tu abandonnes le père à l'épée ennemie?

Icilius. — Tes reproches sont justes, au revoir.

Fabia *le retenant.* — Oh ! n'y va pas, ne pars pas! Ils te détestent et se précipiteront sur toi; il savait bien qui j'aimais, c'est pourquoi il a repoussé les mains que je joignais vers lui en le suppliant de me bénir. Oh! reste, ils t'immoleraient, et moi, l'abominable, je t'aurais envoyé à la mort! Fuis comme la peste la famille des Fabiens, et moi aussi, car je suis de la race des loups, et je déchire ce qui m'approche avec bonté.... Loin de moi, loin de moi, je te tuerai, toi aussi! (*Elle tombe à ses genoux et retient ses mains.*)

Icilius. — Maîtrise la douleur qui livre tes membres à la fièvre; nous sommes éprouvés, il est vrai, mais la détresse ne brise que les cœurs faibles.

Fabia. — Oh! ne me quitte pas!

Icilius. — Toi-même tu me retiens, et c'est ta main qui saisit avec ardeur le bras de ton esclave! Abandonnée, elle se donne à moi, et je vois l'adorée à mes pieds. La beauté de son corps, elle me la livre, et j'entends en frissonnant se précipiter les battements de mon cœur, tandis que son haleine brûlante effleure ma main et met mon sang en feu. Dieu suprême, est-ce ainsi que tu retiens celui qui veut périr? O bien-aimée, découvre ton visage; astre de mon firmament, répands sur moi ta lumière bénie! Souvent j'ai reposé avec ivresse à la lueur de ces yeux chéris; qu'ils m'aident à présent à oublier quel est le devoir de l'homme en ce monde lugubre.... Ah! ce regard d'angoisse m'épouvante et me rappelle que j'ai hâte; nous ne sommes plus ce que nous étions, l'espoir a disparu, ainsi que l'attente grosse de désirs, il ne nous reste plus que la fierté de choisir une fin digne de nous. Oh! cherche et dis, ma bien-aimée, ce qui peut élever nos âmes au sein de notre détresse.

Fabia. — Tu le dis, et je me soumets comme à mon maître, car tu es celui que j'ai demandé au destin pour époux dans mes rêves téméraires. Cependant les dieux irrités nous ont frappés; ils nous environnent et nous imposent des sacrifices incessants; ils exigent de notre douleur les victimes les plus chères. (*Elle le regarde avec terreur.*)

Icilius. — O vierge! implore-les aujourd'hui, car ils demandent un sacrifice.

Fabia *criant.* — C'est toi qu'ils demandent!

Icilius. — Ils m'appellent, séparons-nous.

Fabia *avec anxiété.* — Ne pars pas! Conserve-toi à ton père et n'associe pas par un acte insensé ta destinée à la nôtre. Je veux t'éviter et ne te revoir jamais; je veux racheter ma faute par de constantes prières aux autels. — Entr'ouvre la terre, esprit des profondeurs, et entraîne-moi; lui, il est innocent; épargne-le, épargne-le.

Icilius. — Le vœu qui s'est élevé entre nous était téméraire, mais il n'était pas vil; nous le prouverons aujourd'hui. Le devoir et l'honneur m'appellent au tombeau des tiens; envoie ton époux à ton inflexible père, envoie au général son guerrier, et au chef des citoyens révoltés un membre fidèle. — Tu te tais, tu hésites, enfant des Fabiens? Un jour tu posas ta main sur mes tempes en réclamant une part de mon destin; aujourd'hui je te rappelle ton serment, et en te quittant je revendique ma part du sort des tiens. Consacre ma tête, vierge adorée, et que tes pieuses mains me bénissent.

Fabia *profondément émue.* — Je te consacre, je t'envoie à la mort. Malheur à moi! je voue à sa perte ce que j'aime par-dessus tout! — C'est ainsi que je me détache de toi à jamais!

Icilius. — Embrassant tes douces lèvres, je te salue, ma compagne.

Fabia *dans ses bras.* — Je t'ai perdu! — (*Reculant.*) Si jamais tu revois mon père, dis-lui que celle qu'il a quittée avec colère n'était pas indigne pourtant d'être son enfant. Et maintenant, le cœur inviolablement scellé, je vais traverser le monde dévasté! (*Elle monte les degrés, se retourne, tend les bras vers lui et sort.*)

Icilius. — Au revoir! (*Il sort précipitamment.*)

LICTEUR, VIRGINIUS, SÉNATEURS.

Licteur *du dehors.* — Le consul Titus Virginius!

Virginius. — Mande Icilius, le tribun du peuple. (*Le licteur rencontre Spurius, qui entre.*)

SPURIUS, ANNIUS.

Spurius. — Appelle mon fils; nous triomphons. (*Annius sort.*) Salut!

Virginius. — J'ai mandé le tribun au temple de Vesta, où brûle la flamme du foyer des Romains. Je demande la réconciliation et veux te rappeler que nous sommes les enfants d'un même pays.

Spurius. — Tes arrêts ont toujours été équitables, tes actions sages, et le citoyen se fie de bon cœur à ta parole.

Virginius. — Tu as refusé l'expédition, maintenant une lugubre nouvelle nous y contraint, et la compassion nous fait prendre les armes.

Spurius. — Tu pleures les nobles que l'ennemi a atteints; nous, le citoyen qu'un noble a frappé.

Virginius. — Eux aussi sont des citoyens. Ils sont cernés par l'ennemi; les abandonner serait nous flétrir de honte.

Spurius. — Je ne suis point acharné à leur perte, mais secourez d'abord les citoyens; je maintiens cela. Accordez-nous les mariages, et nous prenons les armes; si vous nous refusez, moi je vous refuse des hommes.

Virginius. — J'y condescends. Le sénat et le consul cèdent devant ta volonté inflexible. (*A Annius, qui entre bouleversé.*) Qu'y a-t-il?

Spurius. — Pardonne, seigneur.

Annius. — Tu cherches ton fils? Il vole au secours du consul; légèrement armé, il a passé les portes, guidé par le messager.

Spurius. — Lui chez Fabius! ô effroi! Il a fui vers eux? L'insensé y trouvera sa perte! Mon fils, mon pauvre enfant, ô douleur! tu jettes ta jeune vie aux morts! O nouvelle épouvantable! le péril est imminent, assistez-le, Romains! Consul, sauve-le! Aux armes, Romains! aux armes! secourez-les, sauvez-les tout de suite! (*Il sort.*)

Virginius. — Ah! cœur ignoble qui marchande en un pareil jour, ton fils déjoue toutes tes espérances. En hâte suivez le vieillard, mettez sous les armes toute la cavalerie, et que la trompette appelle au champ! — Collègue, j'accours. (*Il sort avec sa suite. Fanfares se répétant au loin.*)

SCÈNE II.

Cavernes de rochers. Pans escarpés; au fond une ouverture par laquelle le chemin conduit au ravin de Cremera et aux rocs de Véies; la vue sur ces rocs est cachée par la muraille de côté de la grande ouverture. — Sur le devant, une terrasse de roc avec des degrés sur les côtés desquels on voit des blocs de pierre recouverts de mousse; au haut de la terrasse, un petit autel en ruines; en haut, à gauche, la tente du consul, du côté du couchant. Par la porte de roc retentissent encore une fois, mais plus faibles, les signaux de la scène précédente.

NUMERIUS *blessé,* SEXTUS, GAIUS, DEUX FABIENS *couchés immobiles sur les marches;* SISENNA, *la hache en main, est en sentinelle devant la tente;* LUCIUS *et* TROIS FABIENS *descendent, portant des outils de pionniers et des pieux.*

SISENNA, *criant vers le fond aussitôt que le son du signal s'est perdu.* — Rome et les Fabiens!

Réponse à l'entrée : Rome et les Fabiens!

LUCIUS *sur la hauteur.* — La voix de Sisenna est formidable. Rossignol du consul, contiens-toi; il n'y en a plus guère qui puissent entendre ton roucoulement. (*Sur les degrés en se déchargeant.*) Il y avait longtemps que je n'avais porté d'outils de palissades ni creusé la terre avec le fer. Déchargez-vous; le bastion ferme l'ouverture du roc, et si l'ennemi approche, nous lui montrerons les dents. (*Descendant.*) Quoi! tout est muet! Numerius, toi, je te laisse en paix; mais Sextus, Gaius, l'épée de l'ennemi a-t-elle percé vos langues?

SEXTUS. — La tienne est immortelle.

GAIUS. — La vie est fatigante et la mort difficile; on ne sait plus ce que l'on doit désirer.

LUCIUS. — Et que t'importent vie et mort, ver de terre! Au fond, tu ne regrettes que le tonneau de vin sabin que tu portais sur les épaules pendant la bataille, qu'une flèche perça et pour lequel tu appelas au secours. (*Tirant des osselets.*) Que vaudra le meilleur coup?

GAIUS. — Que pourrait-il valoir que les Véiens ne nous prennent dans peu d'heures? Qu'ils le détachent de ton corps ou du mien, qu'importe?

LUCIUS. — Tu es un sage; eh bien! rendons grâces aux dieux qui nous arrachent enfin à nos mauvaises habitudes. (*Marcus paraît au fond.*)

SEXTUS. — Voyez là-bas Marcus puissant et solitaire.

Lucius *avec chaleur.* — Son héroïsme est surhumain.

Gaius. — Il abat les Véiens par tas, comme des têtes d'oignons.

Lucius. — Je l'ai toujours révéré, mais aujourd'hui plus que jamais; l'ennemi l'évitait comme le génie de la mort.

Gaius. — Lui ici, le consul là! par le Styx! ce sont deux ours farouches que nous avons pour chefs.

Sextus. — Et nos têtes payent leurs querelles.

Marcus *à Lucius, qui s'approche de lui avec intérêt.* — La pierre exhale un air glacé, le frisson saisit le corps sous l'armure.

Lucius. — Prends mon manteau.

Marcus. — Merci; la flamme vive est éteinte ici, et la cendre embrasée ne jette qu'une lueur inquiète. — Il me paraît singulier de respirer encore. Croirais-tu qu'à travers le sang et la lutte, à travers tous les malheurs qui nous abattent et par-dessus les cadavres de nos frères, mon âme remonte aux temps écoulés? Et, ne me raille pas, la noble image de ma mère, qui m'embrassait avec tant de joie, plane dans les airs; mon frère aîné, qui mourut enfant, je l'entends me parler et je me vois courbé à son chevet, la tête enfouie dans mes mains. Je ne sais pourquoi je songe sans trêve à ceux que jadis j'aimais et que j'ai perdus depuis longtemps. Mon esprit est las et obscurci. (*A Quintus, qui sort de la tente et se dirige vers le fond.*) Mon frère, pauvre chéri, tu es blessé!

Quintus *descendant.* — Ce n'est rien, tu m'as bien protégé. Mon père m'envoie en vedette à l'entrée.

Marcus. — Comment se porte le consul?

Quintus. — Il est sérieux.

Marcus. — Est-il bon pour toi?

Quintus. — Je suis toujours debout auprès de lui et il tient ma main dans les siennes.

Marcus. — Ta main, mon pauvre enfant, oui, ta main! Va, éloigne-toi, car ta vue me rend lâche. (*Quintus sort.*)

Lucius. — Là-bas, derrière les nuages, s'étend la ville du Tibre, cette ville mesquine, bornée, hargneuse, marchandeuse, à l'esprit plébéien, opiniâtre, déplaisante, et cependant mon œil se trouble quand j'y songe.

Numerius *se redressant.* — Il dit vrai, tribun de l'armée; écoute-le.

Marcus *avec âpreté.* — Qu'est-ce?

Numerius. — Je te renvoie ta question : que signifie cette guerre sans forces? Ces restes qui sont ici et ceux qui sont devant le roc, on ne peut pas nommer cela une armée; à peine forment-ils un groupe. Or, le

guerrier qui se campe là où il ne saurait se maintenir est insensé; c'est pourquoi notre race demande aujourd'hui par ta bouche, en toute discipline et en tout respect, à notre chef suprême ce qu'il prémédite.

Marcus. — Tu voudrais pénétrer dans le conseil de notre chef? tu l'oses? Voudrais-tu une seconde fois lui refuser obéissance? Songe à l'heure où nous lui avons résisté, et où il ne nous resta plus d'autre droit que celui de nous taire et de nous rendre.

Numerius. — Si nous sommes ses soldats, nous ne sommes pas ses esclaves. Ce qu'il a entrepris n'est pas dans les usages de la guerre; ses ordres sont incompréhensibles et terribles; sa race lui demande de s'expliquer.

Le Consul, *qui est sorti de sa tente durant ce dialogue d'en haut.* — J'entends! (*Les Fabiens prennent respectueusement l'attitude militaire.*) Un orgueil formidable a enflé nos âmes, notre audace s'est élevée au-dessus de la justice et du droit; nous avons tué et projeté de tuer, nous avons méprisé les lois de la cité et rompu jusqu'au dernier lien le respect des aïeux. Notre force rebelle n'avait plus place dans l'enceinte de nos murs et près de nos autels, nos exigences illicites ne connaissaient ni bornes ni barrières, il n'y avait plus de paix pour nos âmes farouches. C'est pourquoi je vous ai conduits au désert; la patrie des Fabiens est maintenant le roc et la forêt. Par moi nous sommes voués aux dieux de la mort; tous ceux d'entre nous qui peuvent porter les armes sont condamnés, car tant que je vivrai il ne se fera pas un pas vers la ville; nous sommes à jamais séparés de Rome.

Marcus. — Stupéfaits, l'œil terne, les joues livides, vous vous regardez, guerriers! Ah! ne soyez pas surpris. Nous fûmes de hauts seigneurs, et notre sein porte autre chose que les pensers vulgaires comme l'amour de nos amis et la haine de nos ennemis. Nous nous inhumons dans des fêtes et nous inventons de nouveaux jeux avec des cadavres. Vous tous, mes cousins, Gaius, mon Lucius, mes adolescents, mes jeunes loups, vous fûtes trop fidèles à l'ami chargé de la malédiction, et c'est moi qui vous dérobe votre vie. Le cortége des morts se dresse de terre; leur œil hagard me menace, leurs mains appesanties saisissent de la poussière, et ils me la jettent en gémissant sur la poitrine. Entraînez-moi, c'est moi qui vous ai détruits; je suis le meurtrier de ma race! — Mon frère, toi aussi? Pourquoi t'associes-tu à nos compagnons? — Oh! ne persiste pas, seigneur, ne persiste pas; rejette-moi et épargne ceux qui ont survécu. Nous sommes encore sur la terre; ne remplis pas les fonctions de prince des sombres pro-

fondeurs, ne porte pas un jugement épouvantable, ne laisse pas le soleil et la lune contempler une pareille calamité. (*Il se jette sur les marches.*)

Le Consul. — Je désapprouve tes cris; endure ce que nous avons mérité. (*Il se détourne et se tient immobile sur la hauteur, l'œil fixé sur l'entrée.*)

Numerius. — Nous sommes pris au piége comme la martre, fi! Tu dis que tant que tu seras en vie nous ne rentrerons pas à Rome, fort bien; mais toi aussi tu es mortel. (*Il tire son poignard.*) Une race de conquérants doit-elle disparaître de la terre comme une branche morte parce que la démence s'empare de son chef? Maintenir la lignée, tel est notre premier devoir; celui qui y faillit doit succomber. Cependant il se rend odieux aux hommes celui qui porte une main sacrilége sur la vie de son chef; je le veux faire, nous tuer, lui d'abord et puis moi, et affranchir ainsi de son joug tous ceux qui désirent revoir leur patrie, prendre femme, donner le jour à une descendance et défendre les droits de notre couvée abandonnée.

Gaius. — Là-bas se dresse le roc de Véies; nous sommes des guerriers, et c'est notre général que tu menaces.

Sextus. — Le sang de nos frères nous attire dans les profondeurs, et notre fin doit être grande autant que nos vicissitudes.

Lucius. — Bien fou celui qui rentrerait maintenant embrasser sa compagne; les enfants que ce lâche élèverait avec peine cracheraient un jour sur la face méprisée de leur père.

Numerius *rengaînant son poignard.* — Tu as vaincu, Cæso, et nous sommes au bout.

Lucius *se tournant vers le haut.* — Général, nous périssons, non par ta malédiction, mais par obéissance au chef de notre race; nous tombons fidèles jusqu'à la mort aux devoirs de l'homme vaillant. Dans ta colère sombre et en nous méprisant, tu nous as parqués ici comme des béliers, tu nous as sacrifiés à la justice des citoyens; vois, nous endurons jusqu'à la dernière extrémité ce qui pourrait nous détacher de toi. Nous voulons réparer en hommes l'outrage que nous t'avons infligé, et de même que nous avons vécu librement, suivant le droit des nobles, nous mourons libres et parce que nous le voulons. (*Son de cor prolongé à l'ouverture de la caverne.*)

Le Consul *descendant les marches lentement, étendant le bras vers l'entrée.* — Et je meurs avec vous.

Numerius. — Debout! le bouclier et la lance en main! (*Les Fabiens s'élancent sur la hauteur et prennent leurs armes sur l'autel.*)

QUINTUS *venant avec précipitation du fond.* — L'ennemi! l'ennemi! il descend le rocher!

LE CONSUL. — Près de moi, mon fils! — En avant, sang de mes aïeux!

LES FABIENS *présentant leurs lances.* — Ta lignée, général, te salue en mourant. (*Ils sortent par la porte du roc.*)

LE CONSUL *à mi-voix.* — Les arrière-neveux de mes pères qui se sont épanouis à mes pieds, ils tombent devant moi comme des plantes fanées. — Appelle ton frère.

QUINTUS. — Debout, Marcus, debout! (*Il tire l'épée, monte les degrés et épie ce qui se passe au fond.*)

MARCUS *sombre.* — Tu as balayé la place; ton bras vengeur a été prompt. Colère de notre farouche maison, tu nous as faits misérables et solitaires! — Le froid se met parmi nous, hâte la fin. — Mais pourquoi ce dernier, pourquoi toi-même?

LE CONSUL. — Tu le demandes! Ne suis-je pas Fabien comme toi et lui? L'orgueil qui arma ta main, je l'ai implanté et cultivé dans ma race; trop fier de l'éclat de ma maison, trop fier de la vertu de mon fils chéri, je me suis aveuglé, et la fatalité s'est appesantie sur nous; mais alors que je prononçais sur toi un jugement sanguinaire, je m'en réservais un semblable dans le silence de mon cœur.

MARCUS *sombre.* — Tu as agi comme un dieu, et nous fûmes des impies; tu nous as aimés, moi et nous tous, mais plus encore tu as aimé ton devoir, et tu péris avec les tiens par devoir.

LE CONSUL *avec une profonde émotion.* — Oh! crois-tu donc que ma force soit démesurée? Ne devines-tu pas la tempête qui ravage mon être? Marcus, mon pauvre enfant, ne connais-tu plus le cœur meurtri de ton père?

MARCUS. — Une fois encore tes lèvres profèrent une parole d'amour, ô père, mon père! (*Il l'embrasse.*)

LE CONSUL. — Mon fils, mon héros!

QUINTUS. — L'ennemi! l'assaut! au combat!

LE CONSUL. — Je te retiens. — Le dernier embrassement, mon fils!

MARCUS. — Sauve celui-ci, je t'en conjure! — Petite est sa faute; les dieux lui sourient. — Mon frère bien-aimé! (*Embrassement. — Il s'arrache de leurs bras et s'éloigne en hâte.*)

LE CONSUL, *immobile, prêtant l'oreille.* — Son pas rapide s'éloigne. — Il s'est élancé. — Voilà son cri de guerre. — Encore — le silence! — Le vieux loup jette en pâture au chasseur tous ses petits un à un, et toi aussi, mon dernier rejeton! Mon orgueil fut impie, mes membres

s'affaissent, mon cœur se fend, je ne suis plus qu'un pauvre père. — Épargnez, ô dieux! épargnez la dernière victime; séparez-moi de cet enfant; sauvez-le de ma malédiction! Va, mon fils, pars.

QUINTUS *enlaçant son père.* — Je ne te quitte pas.

SISENNA, *jusque-là immobile, l'arme levée, se précipite à l'entrée.* — Qui va là? Réponds! (*Icilius et le messager à l'entrée.*)

ICILIUS *s'avançant.* — Rome et ses dieux! Où est le consul? Où sont les Fabiens?

SISENNA. — Cherche dans le ravin; l'onde ensanglantée se précipite dans le Tibre et va raconter au peuple où périrent ses maîtres. Ceux qui ont survécu, tu les vois ici. (*Il s'écarte.*)

ICILIUS. — O effroyable et funèbre jour!

LE CONSUL. — Sauvé mon fils, et sois béni!

QUINTUS *embrassant les genoux du consul.* — Je meurs avec mon père.

ICILIUS *l'arrachant de force et le remettant au messager.* — Salue ta sœur. (*Au messager.*) Élance-toi sur le cheval, arrache-le à sa perte. (*Le messager et Quintus sortent.*)

LE CONSUL. — Il vit, il survit, il retourne à la lumière! — Retourne, toi aussi, chargé de la bénédiction du consul.

ICILIUS. — Le consul m'avait élu, je me mets sous les armes. (*Bruit approchant du dehors. Icilius tirant l'épée.*) Le fils de ton voisin se fait ton hôte, seigneur; jadis j'ai voulu plus, maintenant je ne veux que combattre devant toi.

UN GUERRIER VÉIEN *sautant sur la hauteur.* — Triomphe! triomphe! abattez le consul!

ICILIUS. — A bas toi-même, tigre véien! (*Il abat le Véien; les autres reculent.*)

LE CONSUL *tirant l'épée.* — Licteur, déblaye-moi le chemin à l'abîme.

SISENNA *brandissant la hache.* — Place au consul de Rome! Arrière, misérables! (*Le consul et Sisenna sortent par le fond. — Mêlée près de l'autel. — Sons de cor perçants.*)

VIRGINIUS, QUINTUS, SPURIUS, ANNIUS, ROMAINS ARMÉS.

VIRGINIUS *pénétrant sur la hauteur, suivi d'Annius et d'une troupe de Romains.* — En avant, Romains! en avant sur l'ennemi! Repoussez-les, jetez-les dans le ravin!

QUINTUS *auprès de Spurius, en tête d'une troupe.* — Par ici, guerriers!

(*Il s'élance sur la hauteur.*)

Icilius, *soutenu sur la hauteur par Annius.* — Victoire, mon père! victoire! Ainsi meurt un citoyen! (*Il retombe sur les marches.*)

Spurius *s'agenouillant aux pieds de son fils.* — Mon fils! ô mon fils!

(*Son de cor.*)

Virginius *sur la hauteur.* — Auprès de son licteur gît le consul de Rome! Gémissez, citoyens, car le plus grand des Romains est mort! La maison des Fabiens a disparu dans la nuit, et près de son père est agenouillé le dernier de ses rejetons. Au-dessus de sa tête je joins les mains avec ferveur et je crie aux dieux : Engendrez par lui une nouvelle race de seigneurs qui soient, comme leurs aïeux, forts, sévères et altiers, et qui se fassent les fidèles soutiens des lois de Rome!

FIN DU CINQUIÈME ET DERNIER ACTE.

RÉCITS D'UNE PAYSANNE.

LA PRAIRIE.

D'un bout à l'autre de Manicamp les coqs saluent de leur voix la plus claire l'aube du jour nouveau. Petit à petit les poules sortent des poulaillers; les pigeons et les moineaux voltigent sur les toits; le berger frileux, couvert de son grand manteau, gravit lentement la colline, tandis que la rosée tombe.

A l'entrée du village le cornet du vacher retentit. Les ménagères pressent une dernière fois le pis des vaches, déposent le lait fumant dans l'auge, ouvrent la porte de l'étable, et suivent longuement du regard la génisse qui se hâte pour rejoindre le vacher.

Les chevaux, les poulains et les veaux caracolent autour des vaches et des baudets impassibles.

Un dernier coup de cornet rallie les retardataires, et la bande se met en marche.

De l'avis des chevaux, des poulains, des vaches, des veaux et des baudets de Manicamp, la route qui conduit à la prairie est ennuyeuse à périr. Elle est fermée, de chaque côté, par des fossés infranchissables. Aussi, pas le moindre jeune bourgeon à croquer dans le bienheureux champ d'autrui; nulle occasion de mordre à belles dents l'herbe tendre, chemin faisant.

Enfin le troupeau fait son entrée dans la prairie, et les bêtes, pressées les unes contre les autres, paissent en grognant d'une façon jalouse.

Le soleil qui monte à l'horizon boit la rosée dans la plaine. Le brouillard se pose un instant au sommet des arbres, et scintille sur le versant du coteau. Les marguerites, les boutons d'or, les colchiques, se dressent paresseusement sur leur tige délicate. Au milieu du ruis-

seau, les langues-de-serpent, la fleur des joncs, l'héliotrope sauvage, déploient leurs pétales ternes. Le myosotis, un pied dans l'eau, se mire coquettement au bord de la rive. Les feuilles des peupliers agitées par la brise frémissent, et un long bruit de baisers passe à travers la prairie.

Appuyé contre un arbre, le vacher Sylvain regarde dans l'éloignement une gardeuse d'oies qui se dirige de son côté. L'enfant, armée d'une gaule, presse sa bande qui murmure.

Sur le point de prendre le sentier des vaches, la petite fille considère Sylvain et semble se raviser. Elle s'arrête, traverse tout à coup sa bande effarouchée, saisit des deux mains ses jupes qu'elle agite, et chasse sa petite troupe vers un pont vermoulu. Les oies opposent une résistance courageuse à ce caprice; mais, vaincues par l'entêtement de leur gardeuse, elles se hasardent timidement quatre par quatre sur les planches vacillantes. Arrivées à l'autre bord, elles entonnent un chant de victoire, et, les ailes étendues, elles se répandent sur l'herbe pareilles à de beaux éventails d'un blanc de neige.

Le vacher, sortant de son immobilité, s'approcha bientôt de la gardeuse d'oies.

« Pourquoi, lui demanda-t-il, n'as-tu pas pris le sentier des vaches?

— J'avais peur de troubler tes grandes réflexions, répondit la fillette d'un air mutin.

— Tu devais passer près de moi, et je t'attendais, petite Martine.

— As-tu quelque chose à me dire, mon bon Sylvain?

— Je ne sais plus.

— Rappelle-toi.

— Impossible, dit le vacher avec impatience.

— Ce que c'est que d'être un grand esprit, comme on est distrait! » répliqua la petite gardeuse d'oies en éclatant de rire.

Sylvain lui tourna le dos.

Martine alla s'asseoir sous un peuplier, et sortit un tricot de sa poche. Le vacher vint, d'un air boudeur, se coucher près d'elle; il mit ses bras en rond sous sa tête, ramena son chapeau sur ses yeux, et fit semblant de dormir.

« Ah! dit la fillette en laissant glisser son tricot sur ses genoux, je voudrais bien être vacher; on n'a rien à faire, et l'on dort toute la journée. On est bien heureux! ajouta-t-elle en bâillant.

— Fi! la petite paresseuse! dit Sylvain qui se releva. Allons, reprenez votre tricot, mademoiselle.

— Je me moque bien de ta morale, » répondit Martine, qui, sai-

sissant sa pelote de coton, s'en servit comme d'une balle, et la fit voltiger dans l'espace.

Sylvain guettait le moment de l'attraper; il ouvrit les mains, la reçut, et l'emporta en se sauvant. Le tricot traînait dans l'herbe. Martine courut après le vacher; mais chaque fois qu'elle se baissait pour ramasser son ouvrage, Sylvain le tirait brusquement, et l'envoyait bien loin. Au bout de quelques minutes, le coton cassa. On rit de grand cœur, et l'on revint s'asseoir sous le peuplier.

« Tu sais, mon bon Sylvain, le beau bouquet de fleurs bleues avec une couronne de boutons d'or que tu m'avais donné dans un joli panier de jonc? dit la fillette.

— Eh bien, ma bonne Martine?

— Il est fané.

— Je connais une fille, la grande Catherine, qui préfère un vieux bouquet de fiançailles à toutes les fleurs nouvelles qu'on lui offre, dit le vacher d'un ton goguenard.

— Le garçon qui lui a donné ce bouquet est mort, voilà pourquoi Catherine garde soigneusement des fleurs fanées; mais moi....

— Toi, tu n'es pas encore d'âge à comprendre ce que c'est que d'aimer.

— Comment? dit la fillette avec dépit; j'aurai, monsieur, ma seizième année au printemps prochain.

— Ça n'est pas possible, s'écria le vacher qui joua l'étonnement.

— Allons donc! reprit Martine d'un ton fâché, ne semble-t-il pas que tu sois un monsieur? Une fille de mon âge est, à ce qu'on dit, plus avancée qu'un garçon du tien.

— Oui, mais moi je suis grand, dit le vacher, qui s'efforça de déployer toute sa taille.

— Moi aussi, » dit Martine.

Et, s'étant placée près de Sylvain, la petite se haussa sur le bout de ses pieds.

« Quelle fille extraordinaire, grand Dieu! reprit le vacher en saisissant sa compagne à la taille.

— Laisse-moi, laisse-moi, dit Martine, qui devint rouge comme une cerise.

— Je veux que tu m'embrasses, répondit le vacher d'un ton de commandement.

— Embrasse-moi, tu le peux; je sais bien que tu es fort, repartit la petite gardeuse d'oies.

— Je ne prends que ce qu'on me donne, dit Sylvain avec humeur, en laissant aller Martine.

— Songe, dit la fillette, que je ne suis plus une enfant et que je ne dois plus jouer avec les garçons comme autrefois.

— Qui est-ce donc qui prétend que tu n'es plus une petite fille? demanda dédaigneusement Sylvain.

— C'est le vacher de Marizelle, que j'ai rencontré l'autre soir dans les chemins, et qui me parle toujours.

— Ah! c'est le vacher de Marizelle; de quoi se mêle-t-il? Si j'allais à l'autre bout de la prairie lui dire que c'est un flatteur? répliqua Sylvain fort en colère.

— Chacun a le droit de me faire des compliments, tant que je n'aurai pas de promis, repartit la fillette avec résolution.

— C'est vrai, dit le vacher en se calmant soudain; tu es tout à fait libre d'agir comme tu l'entends. »

Il y eut un long silence que Sylvain rompit le premier.

« Petite Martine, demanda-t-il, veux-tu que je te fasse encore un bouquet de fleurs bleues avec une couronne de boutons d'or, et que je le mette dans un joli panier de joncs?

— Ah! tout de suite! s'écria la fillette avec joie; je t'embrasserai pour la peine.

— Je croyais que tu ne devais plus embrasser les garçons.

— J'ai réfléchi que toi ce n'était pas la même chose, répondit Martine; tu n'es pas un garçon, tu es mon ami.

— Merci bien, répliqua le vacher, dont l'amour-propre se sentit vaguement blessé; garde tes baisers, petite, je m'en soucie peu. Je vais faire ton bouquet, cela m'amusera. »

« Mon pauvre Sylvain ne m'aime plus, se dit Martine, tandis que le vacher cueillait des myosotis et des joncs au bord du ruisseau. Quel dommage! nous étions si bons camarades! »

Sylvain se rapprocha de sa compagne et fit son bouquet sans prononcer une parole. Martine tricotait avec un grand courage. Enfin, le vacher se releva sur les genoux et tendit ses fleurs à la fillette.

La petite gardeuse d'oies voulut les prendre, mais le jeune garçon les retint.

« Donne donc, dit Martine.

— Tout de suite, répondit le vacher, mais à une condition.

— Laquelle?

— Dis-moi qui tu choisiras pour ton promis.

— Je l'ignore; mais qu'est-ce que cela te fait, Sylvain?

— Je veux savoir si tu prendras le vacher de Marizelle.

— Oh! non, non! » dit vivement Martine.

Le vacher parut soulagé d'un grand poids.

« Tiens, dit-il, prends ce panier de fleurs et donne à ton ami Sylvain un bon baiser pour sa peine.

— Es-tu capricieux! » dit la gardeuse d'oies en embrassant le vacher.

La cloche du village tintait gaiement l'heure du déjeuner. Les ménagères traversaient la campagne, portant sur leurs têtes, dans des vases de terre reluisants, la soupe aux travailleurs. Le soleil répandait à profusion sa chaude lumière; les oiseaux dans les arbres, les cigales dans l'herbe, chantaient. Les bêtes, par leurs joyeux ébats, semblaient témoigner leur reconnaissance à la bonne nature, si prodigue d'eau claire et d'herbe fleurie. Les chevaux gambadaient autour des vaches, qui, l'œil à demi clos, allaient et venaient mollement; les baudets se jetaient à terre et se roulaient en poussant d'énormes soupirs de satisfaction.

« Nous allons déjeuner, petite Martine; es-tu prête? demanda le vacher.

— Je n'ai pas faim, répondit la fillette d'un ton mélancolique.

— Alors, repartit Sylvain, jouons! cela nous donnera de l'appétit.

— Il fait si chaud!

— Bah! jouons à monter sur les baudets.

— Oh! oui; vite, vite! » s'écria Martine, toute joyeuse de cette proposition.

Le vacher courut après un baudet, le saisit par la crinière et le traîna jusqu'auprès de la petite gardeuse d'oies. Celle-ci prit un élan et sauta sur le dos de sa monture. Sylvain, qui criait beaucoup, fut quelque temps avant d'attraper pour lui un second baudet. Lorsque enfin il eut enfourché une de ses bêtes, il agita son chapeau en l'air en s'écriant :

« La course commence! Cinq noix au baudet qui devancera l'autre! Les paris sont ouverts! Une, deux, trois! Pars, Martine, je cours après toi! »

La fillette donna plusieurs coups de sabot dans les jambes de son baudet, et, penchée sur le cou de l'animal, elle prit le galop.

Le vacher frappa plusieurs fois dans ses mains et partit à son tour.

Martine, fort essoufflée, prenait sa course au sérieux et paraissait résolue à gagner les cinq noix. Tantôt elle perdait un sabot, tantôt un fichu, un peigne, mais elle ne s'en inquiétait guère.

Plusieurs poulains qui avaient regardé ce départ avec une curiosité

mêlée d'étonnement, finirent par conclure qu'après tout une course en semblable compagnie avait bien son charme, et prirent le grand trot. Ils furent suivis par leurs mères, que les chevaux n'eurent garde d'abandonner. Les baudets, sans savoir pourquoi, s'efforcèrent de rejoindre leurs camarades. Les génisses, à leur tour, s'élancèrent avec les veaux.

Martine et Sylvain, qui avaient ralenti leur marche, trouvèrent fort plaisant de recommencer la course avec le troupeau. Les poulains hennissaient, les veaux beuglaient, les baudets faisaient hi-han! Lorsque les oies virent les vieilles vaches elles-mêmes perdre leur gravité, elles crurent pouvoir se permettre de déposer la leur, et, les ailes étendues, elles prirent leur vol en criant à tue-tête.

« Ah! dit Martine, qui arrêta sa monture et se laissa glisser sur l'herbe, c'est trop amusant, je n'en puis plus!

— Messieurs, mesdames, s'écria Sylvain, en montant debout sur son baudet, et en s'adressant aux vaches, aux chevaux, et même aux oies, je vous prends à témoin. C'est moi qui suis vainqueur! »

Tandis que le vacher dispersait son troupeau, Martine rassemblait ses oies. Bientôt les deux amis se retrouvèrent au bord du ruisseau, où ils vinrent rafraîchir leur visage en feu.

« J'ai faim, dit Martine.

— Moi, j'avalerais un bœuf, dit le vacher.

— Allons dévorer nos pommes, » dit la fillette en se dirigeant vers l'endroit où elle avait déposé ses provisions.

Lorsqu'elle eut terminé son léger repas, Martine, nonchalamment appuyée contre un arbre, se mit à émietter sur l'herbe, d'une main distraite, un dernier morceau de pain qu'une oie favorite vint ramasser.

« A quoi penses-tu? » demanda tout à coup le vacher que la préoccupation de sa compagne semblait impatienter.

La petite tressaillit et répondit en balbutiant :

« Tu le vois, je pense à Blanche. » Et elle désignait son oie préférée.

« Je suis sûr, dit Sylvain, que tu penses à autre chose.

— A quoi donc?

— Je voudrais bien le savoir.

— Devine, alors.

— Tu penses au vacher de Marizelle.

— Non, répliqua naïvement Martine, je pensais à toi, et je me demandais pourquoi, lorsque tu m'as priée de te dire qui je choisirais pour mon promis, tu ne m'as pas dit qui tu prendrais pour ta promise.

— C'est que je ne le sais pas, dit le vacher.

— N'y as-tu jamais songé? demanda la fillette.

— L'idée m'est venue de chercher seulement depuis quelques semaines, repartit Sylvain; et voici à quelle occasion. Prosper, le vacher de nuit, m'a dit qu'il désirait céder sa place, et il m'a conseillé de la prendre. Ce n'est pas amusant, lorsqu'on a travaillé tout le jour, de passer une partie de la nuit à la belle étoile, et si Prosper, à la mort de sa femme, ne s'était pas vu quatre petits enfants sur les bras, il ne se serait jamais fait vacher de nuit. Maintenant que voilà ses fils et ses filles à peu près élevés, il céderait volontiers ses droits à qui lui donnerait quinze écus. Moi qui peux dormir une moitié du jour au soleil, je ne serais pas trop à plaindre en faisant le métier de Prosper. Si j'avais une promise, vois-tu, Martine, je me déciderais tout de suite. Je ne possède plus ni père ni père, et j'aimerais à tel point la femme qui m'appellerait son promis, que je voudrais lui épargner les inquiétudes dont toutes les filles souffrent au village. Je travaillerais sans relâche pour me mettre à l'abri de la conscription. Les chevaux qui vont aux champs le jour, ajouta Sylvain, sont, tu le sais, conduits pendant six mois à la prairie, de neuf heures à onze heures du soir, moyennant un sou par tête. En calculant, j'ai compté qu'avec ce que je gagne je pourrais amasser une cinquantaine d'écus tous les ans, et me faire une somme ronde pour l'époque du tirage au sort. »

Martine, après avoir écouté le récit du vacher avec une grande attention, lui dit :

« Tu n'as donc pas peur des furolles qui courent le soir dans la prairie, qui dansent autour des chevaux, et les attirent dans les fossés? Ne t'a-t-on pas raconté, Sylvain, comment, lorsque la lune est paresseuse, les bêtes dépassent la limite des communaux, et comment elles paissent dans les prairies voisines? Alors les gardes champêtres font des procès qui dévorent tous les bénéfices des pauvres vachers de nuit.

— Je n'ai peur ni des furolles ni des gardes champêtres, repartit Sylvain. J'ai passé plus d'une soirée avec Prosper, auquel il n'est jamais arrivé un seul accident, et je connais sa façon d'agir. Il ne rassemble point sa bande au cornet, comme les autres vachers, mais il suit son troupeau pas à pas. Sitôt qu'il entend le moindre bruit, de crainte d'être égaré, il court sur la route, et siffle; deux minutes après ses chevaux arrivent, et reprennent avec lui le vrai chemin de la prairie.

— Ta promise sera bien heureuse, répondit Martine. C'est si rare, au village, d'aimer un homme qui ne vous quitte jamais.

— N'est-ce pas, petite? reprit le vacher avec un peu d'orgueil. Il me

semble que les filles doivent toujours craindre de choisir pour promis un garçon qui, après sept ans d'absence, peut revenir tout changé de cœur et d'idées.

— Pour moi, dit Martine, je n'aime guère les soldats; c'est si vaniteux ! Et cependant je n'ai pas le moyen d'aimer un homme assez riche pour se racheter.

— Tu sais tous mes secrets, Martine, dit le vacher après un long silence; si tu étais gentille, tu me confierais maintenant les tiens.

— Oh! j'ai aussi beaucoup réfléchi, et j'ai fait bien des projets, répondit la fillette. D'abord je ne veux pas rester gardeuse d'oies. Quand j'aurai un promis, je me ferai fille de basse-cour. Je gagnerai de bons écus chaque année, et je ne les dépenserai pas. Dans huit ou dix ans je posséderai ainsi de quoi entrer en ménage.

— Oui, mais si ton promis habite le pays, et si tu ne trouves une place que dans les fermes de la montagne, ce sera fort triste pour lui et pour toi.

— Ma place ne m'inquiète plus, repartit la fillette, elle est trouvée. Madame la fermière m'a dit l'autre jour qu'elle me prendrait chez elle. Mais si j'y entrais avant d'avoir choisi quelqu'un, tous les garçons de la ferme me poursuivraient, à ce qu'elle prétend, et je n'y saurais tenir.

— Je vois que nous ne sommes guère plus avancés l'un que l'autre, répliqua Sylvain.

— Madame la fermière, à qui je porte souvent des champignons de la prairie, m'a déjà demandé pourquoi je n'avais pas cherché un promis après ma première communion, de même que les autres filles du village.

— C'est la question que me fait souvent Prosper, à qui je conte mes embarras, dit Sylvain. Mais, j'y songe, ajouta-t-il, j'ai vu dans la prairie de très-beaux champignons, veux-tu que j'aille les cueillir pour ta fermière?

— Allons-y ensemble, répondit la gardeuse d'oies; il faut les choisir roses et blancs. »

Tout à coup les cris joyeux des deux enfants, qui se poursuivent à travers la prairie, se changent en cris d'effroi. Que voient-ils? Cinq vachers, armés de pieux, se défendent contre un taureau en fureur qui mugit et secoue ses cornes d'un air terrible. Le taureau s'arrête, regarde quelle victime il va choisir et s'élance. Les vachers se sont réunis, et présentent aux naseaux fumants de l'animal leurs cinq pieux

garnis de pointes de fer. Celui-ci, étonné, recule; il essaye de tourner les vachers attentifs à chacun de ses mouvements.

Sylvain cherche son pieu, mais il l'a laissé à l'endroit même où sont les vachers et le taureau. D'un coup d'œil il juge la fuite impossible. Lui, d'ordinaire si fertile en expédients, si confiant dans sa force, ne trouve aucun moyen de mettre sa petite compagne à l'abri du danger. Il tremble pour elle, son esprit se trouble, son cœur bat, on dirait que tout son courage l'abandonne.

Le taureau fait volte-face. Il vient d'apercevoir les deux jeunes gens isolés, sans armes; il accourt.

« Quand il sera près de moi, dit Sylvain à Martine, tu te sauveras derrière les vachers. »

Mais la petite gardeuse d'oies écoute sans comprendre les paroles de son ami. A moitié morte de frayeur, elle se sent clouée à sa place.

Le taureau s'avance, il est proche, le voilà! Il se précipite tête baissée sur Sylvain. Le jeune garçon, une fois en face de l'ennemi, ne tremble plus. Il prend sur place un grand élan, passe par-dessus la tête du fougueux animal, se jette sur son dos et le saisit vigoureusement par les cornes.

La petite gardeuse d'oies, qui reste immobile, est plus en danger que jamais.

« Martine! s'écrie Sylvain avec désespoir, sauve-toi! »

Le taureau se dresse pour écraser la petite, mais il retombe lourdement sur le gazon sans rien broyer. Le vacher de Marizelle enlève Martine, et ses camarades l'aident à la défendre.

« Bravo, Sylvain! s'écrient les vachers dans l'enthousiasme; n'aie pas peur, tiens bien ses cornes; laisse-le courir, et surtout ne le lâche pas! »

Le taureau tourne un instant sur lui-même avec une vitesse effrayante, il secoue la tête, frappe du pied, et prend enfin sa course à travers la prairie.

Les vachers et Martine courent derrière le taureau, qui ne semble pas devoir s'arrêter jamais, tandis que Sylvain se lasse visiblement. Deux des vachers, voyant cela, s'arment d'une longue corde garnie de nœuds coulants, et protégés par les pieux de leurs trois camarades, ils se mettent, suivis de Martine, à la droite du terrible animal.

« Courage, Sylvain! dit l'un d'eux; le taureau est à bout, nous allons le saisir avec nos lacets et nous en rendre maîtres. »

Mais Sylvain balbutie quelques mots inintelligibles; il est prêt à défaillir.

« Grand Dieu ! s'écrient les vachers, il va tomber ! »

Le taureau paraît comprendre la situation ; il ralentit sa marche, il attend.

Une des mains de Sylvain se détache.

« Sylvain ! s'écrie Martine avec désespoir, courage, ou tu es perdu ! »

Le jeune garçon semble électrisé par cette voix ; il se redresse, saisit des deux mains les cornes du taureau, et les secoue avec une rage convulsive.

L'animal, étourdi, chancelle et s'abat. Sylvain roule aux pieds de Martine qui perd connaissance.

Les vachers se précipitent sur le taureau et le garrottent.

Sylvain se lève, détend ses membres engourdis, regarde avec orgueil son ennemi terrassé, et se tourne plein de reconnaissance vers celle qui vient si miraculeusement de le sauver.

Martine, étendue sur l'herbe, semble envahie par la pâleur de la mort. Le jeune homme se penche vers la pauvre enfant, et l'appelle :

« Oh ! réveille-toi, chère petite, dit-il, c'est ton ami Sylvain qui t'en supplie. »

Mais Martine ne se réveille pas.

Les vachers, après avoir solidement attaché le taureau, s'approchent de la petite gardeuse d'oies.

« Elle est morte ! s'écrient-ils ensemble.

— Morte ! répète Sylvain d'un air égaré.

— Morte ! » répète le vacher de Marizelle avec des sanglots plein la voix.

Un des vachers court au fossé et rapporte de l'eau qu'il jette au visage de la petite gardeuse d'oies. Martine fait un mouvement.

Le vacher de Marizelle se précipite à genoux près de la jeune fille pour dénouer son corsage. Sylvain, pâle, inquiet, jaloux, saisi d'une émotion nouvelle, s'agenouille en même temps près de Martine. Au moment où son camarade enlève le fichu de la petite, il lui prend le bras, l'arrête, et s'écrie sans avoir conscience de ses paroles :

« N'y touche pas, c'est ma promise ! »

Le vacher de Marizelle se redresse brusquement ; son œil est fixe, son poing menaçant.

« Tu as menti ! » s'écrie-t-il.

Le vacher de Manicamp se relève avec lenteur. Il considère un instant son rival, et il devine à la haine qu'il éprouve toute l'étendue d'un amour qu'il ignorait.

« Je vais te forcer de convenir que je ne mens pas, dit le jeune garçon en jetant sa blouse avec colère au pied d'un peuplier.

— Tu as menti », répète le vacher de Marizelle qui arrache ses vêtements et vient se placer en face de Sylvain.

Les autres vachers protestent.

« Voyons, Pierre, dit le plus âgé d'entre eux en s'adressant au vacher de Marizelle; songes-y, mon enfant, ce serait lâche à toi de te battre avec Sylvain, dans l'état où il est maintenant. »

Pierre hésite; il interroge Sylvain du regard. Mais celui-ci, que la colère gagne de plus en plus, perd sa raison; il tourne sur lui-même comme le taureau tout à l'heure.

« Finissons vite, dit-il d'une voix sourde.

— Laissons-les faire, dit le plus jeune des vachers, ils se battraient sans nous. »

Suivant l'usage, on plante autour des adversaires quatre pieux, et l'on règle, à voix basse, les conditions du combat. Puis on donne le signal aux lutteurs impatients.

Le taureau abattu ne cesse de mugir, et sa voix formidable semble un accompagnement nécessaire à cette lutte.

Le poing droit tendu, les vachers s'enlacent avec le bras gauche. Ils ne visent qu'aux tempes; un seul coup, bien assené, suffit parfois pour donner la mort.

Sylvain frappe sans mesure; son poing retombe au hasard sur l'épaule, sur la tête de son adversaire, avec une telle violence, que celui-ci en demeure un instant étourdi. Mais tout à coup le vacher de Marizelle sent le corps de son rival défaillir sur son bras. Le front penché en arrière, Sylvain se renverse et laisse sa tempe à découvert. Aveuglé par la passion, Pierre lève le poing pour frapper.

A ce moment, une petite main nerveuse saisit son poignet et l'arrête. Le vacher de Marizelle se retourne.

« Oh! Pierre, dit Martine, ne le tue pas, c'est mon promis! »

Le vacher de Marizelle laisse aller Sylvain, qui tombe pesamment sur le gazon. Le cœur plein de blessures, Pierre s'enfuit comme un insensé.

Avec cet instinct de divination que possèdent la plupart des femmes qui vivent à l'air libre, Martine, en ouvrant les yeux, avait à moitié deviné les causes de la lutte entre Pierre et Sylvain.

Les vachers relèvent leur camarade, et le déposent contre un arbre. Martine s'approche et leur dit :

« Laissez-moi seule avec lui, si j'ai besoin de vous pour l'emporter, je vous appellerai. »

Les vachers s'éloignent fort émus.

Quoiqu'il ait les yeux fermés encore, un sourire glisse sur les lèvres de Sylvain.

« Oh ! petite Martine, murmure-t-il bientôt, je t'aimais donc ?

— Que ne le disais-tu, mon bon Sylvain ?

— Ma mignonne, je ne le savais pas ! »

Huit jours après les scènes de la prairie, Martine entrait à la ferme comme fille de basse-cour, et Sylvain se faisait vacher de nuit.

Mme Juliette Lamber.

MONOLOGUES PHILOSOPHIQUES.

Les pensées et fragments détachés dont je livre ici la première partie ne furent pas écrits pour le public. Ce sont des notes venues au jour le jour, nées du mouvement de la méditation, et jetées sur le papier sans nul souci de polémique, de dogmatisme ni de style. En les revoyant, en les coordonnant un peu, il m'a semblé néanmoins qu'à raison même de cette absence de parti pris, elles pourraient offrir quelque intérêt et servir à la noble curiosité de ceux que tourmentent les problèmes cosmogoniques, moraux et religieux dont les esprits et les consciences sont aujourd'hui agités. Ce qui s'offre sans prétention s'accepte sans prétention, et l'on ne se met pas en garde contre celui qui ne montre nulle intention d'attaquer. J'ai cherché, et ne prétends nullement avoir trouvé. Mais la recherche loyale, ardente, désintéressée, journalière, est bien quelque chose. Ceux qui cherchent eux-mêmes comprendront cela. Quant à ceux qui ont trouvé, qu'ils laissent là ces « monologues », dont leur âme pourrait être inquiétée.

La pensée est à vif dans ces fragments, et c'est pourquoi on la retrouvera revenant souvent sur les mêmes pistes, exprimant les mêmes doutes ou les mêmes conjectures sous des formes analogues, mais qui laissent apercevoir cependant quelque divergence : résultat d'une disposition d'esprit qui ne saurait être toujours identique. J'espère que ces répétitions ne rebuteront personne, pas plus que les lacunes inévitables, les brusques transitions, les contradictions apparentes ou réelles (l'homme n'est pas d'une pièce) qui se montreront dans cette diversité successive. Les points cardinaux, les idées fondamentales, surgiront d'elles-mêmes, elles suffiront à mettre l'ordre dans ces mélanges, qu'il eût été facile de faire entrer dans un cadre général et sous la discipline d'une exposition méthodique, si l'on n'eût estimé que dans leur expression intime et spontanée ils conviendraient mieux à ceux qui, à défaut de croyances dogmatiques, apportent du moins à la vérité l'hommage d'une investigation incessante.

C. D.

Plus une organisation est complexe et nécessite de conditions préalables à son avénement, plus s'accroît la dépendance où elle se trouve vis-à-vis du milieu qui la renferme. L'homme résume en lui tous les règnes inférieurs; outre les manifestations vitales qui lui sont propres et qui le caractérisent, il participe aux fonctions du monde végétal par la nutrition, à celles du monde animal par la sensibilité, l'instinct et la locomotion. Ces modes inférieurs de l'existence supportent l'édifice de son humanité. On peut supprimer dans l'homme la vie sous la forme intellectuelle sans que la vie sous la forme animale cesse de subsister; on peut même à son tour supprimer la vie animale, et voir subsister encore l'existence sous forme végétative. Mais il est impossible de procéder à l'inverse. Paralysez les organes de la vie nutritive, tout l'édifice s'écroule, il croule par la base. Ce fait très-significatif n'indiquerait-il pas, si l'histoire du globe nous faisait défaut, la marche suivie par la nature dans ses développements? Cette marche, d'ailleurs, n'est-elle pas manifestée dans l'évolution organique de l'homme, depuis le moment où, prophétique embryon, il végète dans le sein maternel, jusqu'à celui où il s'achève dans le rayon de l'esprit?

Si l'homme résume les ordres inférieurs de la vie, l'histoire de sa métamorphose ne résume-t-elle pas le progrès planétaire jusqu'à lui?

La loi d'ajustement au milieu gouverne toutes les manifestations de la vie. Les combinaisons physiologiques marchent de pair avec les formations géologiques, et ce parallélisme constant éclaire l'une par l'autre la géologie et la physiologie. On ne peut, sur aucun point du temps ou de l'espace, détacher l'histoire de la vie de l'histoire du globe. La loi de concordance qui a formé les groupes aquatiques, les groupes aériens, les groupes mixtes et les groupes terrestres, est visible aussi bien dans les groupes du monde végétal. L'homme n'échappe pas à cette loi : il est de même, malgré sa supériorité, un compromis, l'expression d'une concordance entre la force créatrice et les conditions d'un milieu déterminé. Comme les êtres qui l'ont précédé et qui l'accompagnent, il est le dépositaire d'une force qui élabore les éléments et s'approprie les conditions environnantes, conformément à un type spécifique.

Otez au milieu la force assimilatrice, l'homme disparaît; ôtez à cette force le milieu qu'elle élabore, l'organisation ne peut plus se concevoir.

Il n'est pas vrai que la force créatrice tire ses productions du néant, parce qu'elle n'agit pas dans le néant.

La toute-puissance de la nature est une assertion que dément la nature elle-même. Chacun le comprendra, s'il veut bien suivre d'un œil attentif l'évolution organique de notre planète, s'il consent à mettre de côté les partis pris de la métaphysique pour substituer aux mots et aux formules préconçues l'examen de faits indiscutables. Par quelle série, par quelles métamorphoses laborieuses et lentes la vie s'est-elle élevée jusqu'à l'homme sur notre globe? Que de créations effacées, que de degrés gravis avant d'arriver à ce résultat! Et qui nous affirmerait que l'homme lui-même n'est pas une transition vers un ordre planétaire où régneront des manifestations supérieures de la vie?

Dans l'impulsion qu'elle imprime incessamment au développement universel, la vie est obligée de résoudre des problèmes, de tourner des obstacles. Sa force créatrice compte avec les exigences qu'elle ne peut détruire, et c'est aussi bien par l'assistance du milieu où elle se révèle que par une série de compromis avec lui, qu'on la voit s'élever en des expressions toujours plus complexes et plus variées. Elle met à adapter ses combinaisons au milieu, à réaliser la parfaite concordance des types et des individus avec les conditions environnantes de leur avénement, toute la souplesse de son génie, l'intarissable fécondité de ses ressources et de ses expédients : car la nature est pleine d'expédients. Chacune de ses créations exprime une transaction nouvelle avec son milieu. Elle est pratique et opiniâtre, arrivant par un détour vers ce qu'elle ne peut atteindre directement. Rien n'est curieux comme l'étude, dans le règne végétal et dans le règne animal, de cette multitude de combinaisons, de cette profusion de formes, de ce fourmillement d'organismes, d'instincts, de fonctions, au milieu duquel le principe de vie, toujours reconnaissable dans les modes dominants de son activité, incapable de fuir sa propre identité, poursuit jusque dans le plus minutieux détail une variété exubérante, s'ajuste dans ses formations aux éléments, à l'eau, à l'air, au sol, aux inégalités des zones et des climats. En vérité, la création n'est-elle pas une gageure?

Une force unique, principe universel de vie s'adaptant à la fois successivement, par une diffusion inouïe de son effort, aux exigences

diverses inhérentes à la diversité des milieux : voilà le secret de la création, aussi évident qu'impénétrable, qui s'étale sous nos yeux et se pose à chaque pas.

La puissance créatrice de la nature, limitée par le milieu où elle s'exerce, est une vérité calquée sur les faits et non sur quelque patron théologique.

Il me semble que cette loi dominante de l'ajustement des formes organiques de la vie au milieu qui les commande indique au naturaliste la classification définitive des êtres, plantes ou animaux, selon l'élément où ils ont surgi, qui les conserve, et dont la disparition doit les détruire. L'échelle des milieux accuse celle des formes organiques. A ne considérer que les animaux, les zoophytes indiqueraient le premier degré, ils démontreraient à leur manière que l'eau a été le premier réservoir des êtres vivants, que c'est dans l'eau que la nature a ébauché ses premières productions.

Cette loi d'*ajustement* au milieu domine la nature dans sa création et décide de ses procédés. Les fonctions physiologiques marchant de pair avec les formations géologiques, la loi de parallélisme ne permet nulle part de détacher l'histoire de la vie de celle du globe.

Groupes aquatiques, groupes aériens, groupes telluriens, groupes mixtes : tout indique la solidarité entre le milieu et les êtres, le perfectionnement des êtres avec celui des milieux. Dans les groupes terrestres, dans la flore et dans la faune, quelle variété! Animaux frugivores, carnivores, frugivores et carnivores à la fois, selon les conditions extérieures de l'existence. La montagne, la plaine, la forêt, l'existence souterraine; tout cela, dans un milieu circonscrit, le sol, crée déjà une diversité d'épanouissement de la vie vraiment incalculable!

Il y a dans la nature une force mystérieuse, mais apparente, qui cherche la perfection. Elle rencontre des obstacles à son expansion, mais à travers ces obstacles, elle se faufile en serpentant, et dans ses spirales elle s'élève toujours plus haut. La ligne droite, mathématique, idéale, elle ne peut la suivre.

C'est cette force-là qui également vit en nous, nous excite, nous stimule à vaincre tout obstacle à son apparition, à son triomphe. Elle s'appelle en nous l'idéal et l'amour de l'idéal. Mais, de même qu'avant d'arriver jusqu'à nous produire elle a dû cheminer lentement, faire mille détours et s'élever avec peine à travers des séries de créations multiples où de loin elle visait déjà l'homme; de même par l'homme, qui devient un outil plus perfectionné entre les mains de ce mystérieux agent, elle tend à des créations plus hautes — et elle y tend tout d'abord par la constitution de l'*humanité*.

Notre devoir est donc clair : il faut servir cette force en nous perfectionnant; il faut que nous ne nous retournions pas contre elle, mais que, participant à son essence de progrès par notre origine, nous sachions lui rendre aussi, volontairement, par un loyal et constant secours, ce qu'elle nous donna en nous formant.

Ce sera là un jour l'alpha et l'oméga de la religion, encore enveloppée de symboles qui en obscurcissent le sens, si profond dans sa nudité scientifique.

La puissance créatrice envisagée dans la nature a quelque chose de bizarre, de fantastique, d'énigmatique. Voyez la chauve-souris, le crapaud, l'éléphant : ne dirait-on pas de grossières ébauches de la vie qui s'essaye, les formes encore chaotiques du début? Ne dirait-on pas une certaine gaucherie, et que la force plastique a de la peine à maîtriser le milieu qui la domine encore, l'étouffe et l'écrase?

Environnée de conditions insuffisantes, la vie tire avec peine de la masse des existences informes. La pâte domine; tout est lourd, épais, monstrueux. La géologie nous a révélé, dans ses annales de pierre, des formations inouïes. C'est comme un premier tirage dont les exemplaires pétrifiés ont survécu. Mais à ces préludes la suite donne un sens. — Un coup d'œil rétrospectif éclaire tout dans la série, et l'on voit la force créatrice tendre déjà vers les formes supérieures à travers celles qui les précédèrent de si loin.

Est-ce que le monde végétal est autre chose qu'une préparation au monde animal, le monde animal au monde humanitaire : est-ce que tout n'est pas transition, élévation, progrès, dans la nature?

Comment donc le génie du progrès ne serait-il pas en nous qui sommes nés du progrès?

Je suis quelquefois hanté par l'idée que chaque globe a une force spéciale de création, qu'il a sa puissance et son génie, lesquels il fait éclater à sa surface en une série d'existences et d'êtres divers, mais dans lesquels on reconnaît aussi, en les approfondissant par la comparaison, le cachet d'une même force créatrice, réglée par des modes, des lois, des procédés identiques, au milieu de la variété qu'elle étale sous nos yeux.

Ainsi chaque globe recélerait une sorte de divinité? Et pourquoi pas? Et la hiérarchie stellaire représenterait un nouveau polythéisme, — un polythéisme astronomique au sein duquel siégerait une force centrale et suprême, un Jupiter planétaire duquel dépendrait, et vers lequel remonterait sans cesse toute la hiérarchie des dieux inférieurs?

Les déluges, les cataclysmes, l'anéantissement des créations, ne constituent que des destructions apparentes, car dans les formes subséquentes, dans les créations ultérieures, subsistent en essence toutes les formes, toutes les créations précédentes, en un mot, toute la série des développements antérieurs.

C'est la vie qui efface ses propres ébauches, mais pour les impliquer dans la conception supérieure qu'elle va produire grâce à leur secours; car la vie, on l'a dit, ne fait point de saut. C'est la vie qui elle-même brise ses échelons à mesure qu'elle s'élève, parce qu'elle peut bien monter avec leur aide, mais qu'elle ne redescendra jamais. Quand la force créatrice anéantit, c'est pour conserver par le progrès : tout son passé est dans son présent, qui deviendra le passé à son tour, au regard des apparitions supérieures qu'il aura préparées.

La nature a enfermé chaque être dans une orbite particulière. Elle lui a donné un centre et un rayon de gravitation. Les orbites se rencontrent sans se mêler, elles se hiérarchisent sans se détruire.

Regardez le ciel étoilé, regardez l'épanouissement de la vie à la surface du globe, vous sentirez, vous comprendrez qu'un même moteur universel, un même pouvoir régulateur et directeur, une même intelligence vivante règne par des lois immuables sur la diversité.

Sans les rapports, concordances, fatalités et correspondances entre les éléments, les choses et les êtres, la création devient impossible à concevoir. Tout s'adapte, s'ajuste, s'engrène.

Mais qu'est-ce à dire? Qu'il y a une activité une en tout l'univers et que cette activité est rationnelle, qu'elle est la Raison de l'univers en même temps que sa raison d'être.

Raison impénétrable pour la nôtre, qui cependant en est sortie, mais raison indiscutable : elle est, ou l'univers n'est pas.

Or l'univers est.

L'unité dans la nature n'est pas un mystère ni une abstraction de l'esprit; on la voit à l'œuvre partout, elle se proclame et se vérifie en tout et toujours; l'étoile, la plante, l'oiseau la manifestent aussi bien que l'homme. Tout rapport la démontre, et nous ne trouvons que des rapports comme condition de la naissance, de l'être, de la métamorphose et de la mort. Un tout vivant, voilà l'univers : multiplicité d'éléments simples retenus, combinés, solidarisés par une force unique et organisatrice.

Le sol et l'atmosphère sont des conditions d'existence pour la plante, le monde végétal est une condition d'existence pour l'animal, et ainsi de suite. C'est un agencement continu et universel, mais un agencement *hiérarchique*, qui révèle à la fois la solidarité et le progrès, le progrès dans la solidarité, la solidarité dans le progrès.

Rien ne finit, rien ne commence : toute fin est un commencement. L'être seul est la perpétuité.

Les lois de la nature sont celles du progrès, lois de métamorphose dans le développement.

Les pénalités de la nature sont les sanctions de la loi naturelle. Toute transgression de la loi entraîne inévitablement sa peine, et c'est par là qu'elle démontre le mieux, et aux plus rebelles, son existence souveraine.

La force créatrice, dans ses procédés organiques, est sujette à des lois invariables, mais qui sont ses *propres* lois, et ainsi elle est indépendante, parce qu'elle ne dépend que d'elle-même. La diversité des milieux où elle opère ne détruit nullement l'unité de son essence, et c'est même à travers cette diversité que cette unité se manifeste avec clarté par la constance des lois fondamentales.

L'unité n'est pas directement visible dans l'univers. Mais un phénomène constant de transsubstantiation se manifeste, qui la rend visible en toutes choses. C'est ainsi que l'air et le sol, dans leurs éléments, sont élaborés par la plante et transformés par elle; c'est ainsi que la plante, nourrie et formée des principes de l'air, de la lumière, du sol, passe dans l'organisme de l'animal et s'élève à une manifestation supérieure de la vie; c'est ainsi que la plante et la bête, le monde végétal et le monde animal, par une transsubstantiation nouvelle, passent dans l'homme et servent à nourrir la vie sous la forme humaine de la conscience.

Mais en tout cet enchaînement, une seule chose ne varie pas, c'est la vie elle-même dans son principe, la vie qui agit sur les éléments et opère les métamorphoses. C'est là l'engrenage gradué de la vie universelle.

La nature se dévore elle-même incessamment et se reproduit. Cependant les métamorphoses de la vie ne sont que superficielles; la vie elle-même et les éléments qu'elle rassemble en des combinaisons variées restent immuables.

Les principes dont l'association première a formé les grands milieux propres à l'avénement et à l'entretien de la vie, le sol, l'eau, l'atmosphère, la lumière, sont des réservoirs où la vie puise l'étoffe de ses combinaisons, mais auxquels elle restitue sans cesse, dès qu'elle abandonne ces combinaisons, en quantité et en qualité identiques les éléments qu'elle leur emprunte. La vie est un emprunt, la mort est une véritable restitution. Mais ni la vie ni la mort ne changent rien au fond des choses et n'atteignent en quoi que ce soit la multiplicité élémentaire ou l'unité plastique toujours active à pétrir dans ses moules cette multiplicité.

A côté de la formation directe, qui est l'effet immédiat de la force créatrice une sur la diversité des éléments, se place la création con-

tinuée ou transmise, la création indirecte sous la forme de la reproduction. Dans la faculté prolifique dont les êtres vivants sont doués, c'est encore la puissance créatrice qui agit, mais en quelque sorte par voie de délégation. C'est par la reproduction, par la génération dérivée, que la force créatrice maintient dans leurs caractères essentiels les types divers issus de son action spontanée. Elle conserve ainsi la spécialité dans l'universalité de la vie.

Coordonner et subordonner, — coordonner en subordonnant, subordonner en coordonnant : voilà la double loi de création. — En d'autres termes : la création est solidarité et hiérarchie.

La subordination implique le progrès, le développement; la coordination à son tour implique l'harmonie.

Harmonie des deux parts; ici harmonie dans l'étendue, là harmonie dans le temps.

De la rencontre de la perfection avec l'imperfection, de la pénétration de l'infini et du fini, de l'alliance de l'universel avec l'individuel, de l'absolu avec le relatif, naît dans son mouvement le progrès universel. Le sentiment humain du progrès accuse le lien qui existe en nous entre l'infini et le fini; la conscience du progrès est celle du rapport entre la perfection et l'imperfection : elle se traduit dans le perfectionnement qui fuit sans relâche l'imperfection, — et qui n'atteint jamais la perfection.

Si la perfection est le principe du monde, pourquoi l'œuvre de la perfection n'est-elle pas parfaite ?

Si le monde est parfait, d'où vient le progrès dans le monde ?

Le monde est imparfait, mais l'effort vers la perfection est en lui.

Il faut, en présence du double fait de l'imperfection dans le monde et de l'effort vers la perfection, admettre deux faits :

1° Que le principe créateur ou organisateur de l'univers est un principe de perfectionnement, un principe de progrès où la perfection est virtuellement impliquée par l'effort même vers la perfection;

2° Que ce principe rencontre dans les éléments multiples qui lui sont

donnés comme matériaux à organiser, certaines limites essentielles, inhérentes à la constitution même de ces éléments ; que l'ensemble de ces éléments lui offre une donnée primitive et inévitable, un milieu à la fois résistant et capable de s'approprier à la création.

Est-ce du dualisme? Non; car le rapport entre l'unité et la multiplicité est fondamental, éternel; il est l'univers lui-même. Il faut voir là deux aspects de l'univers, mais non deux univers.

Mon *Credo* philosophique en traits sommaires :

1° L'idée de la perfection est donnée avec l'humanité.

2° La perfection en elle-même, l'homme ne saurait la comprendre.

3° Il est aussi impossible à l'homme de nier la perfection que de la comprendre.

Conséquence : La perfection et l'imperfection, l'infini et le fini forment dans l'univers un rapport mystérieux, impénétrable, mais irréfutable : l'expression de ce rapport est le progrès en général, le *perfectionnement,* où sont impliqués et réunis les deux termes : dans l'homme, l'un des fruits supérieurs de ce rapport, il devient le désir du perfectionnement, — en dernière analyse, la religion.

On peut suivre le chemin inverse, et partant du progrès comme d'un fait, d'un axiome, déduire la présence simultanée et l'indissoluble rapport du fini et de l'infini dans l'univers en général, dans l'homme en particulier.

La nature fait des écoles; elle a son apprentissage. Sa loi est le perfectionnement, non la perfection. Cette même loi qui vit dans l'homme vit dans la nature; la nature est dans l'homme et l'homme est dans la nature.

Mais le perfectionnement est l'effort vers la perfection. Il implique donc deux choses, la perfection entrevue à travers l'imperfection, l'imperfection visible à travers la perfection.

L'idée de la perfection est dans la nature, mais la nature elle-même n'est point parfaite. La perfection est l'idéal. Mais cet idéal opère comme réalité souveraine. Il *est.* C'est l'existence suprême : tout se meut, change, hors lui. Il est l'asymptote de la nature qui s'élève

vers lui comme une marée, le rêve toujours, le recherche toujours, ne le rencontre jamais.

Il est l'aimant universel qui agit sur l'ensemble des choses, dont la force, l'activité est en elles, mais qui jamais, bien qu'il agisse au sein de toutes choses, ne peut se confondre avec la nature, éternellement incapable, malgré son progrès, de s'égaler à lui.

C'est donc la notion du perfectionnement dont il faut partir comme d'un axiome pour établir à la fois l'existence de Dieu et celle de la nature dans leur rapport indissoluble et dans leur non-identité.

Comment ce qui change toujours pourrait-il s'égaler jamais à ce qui ne change jamais? Comment ce qui change toujours pourrait-il exister sans quelque chose qui, invariable au fond, constituât la base et le principe de ses changements?

La stabilité est dans la métamorphose, la loi fixe se retrouve dans la loi ascendante.

La force créatrice opère dans le temps et elle opère dans l'espace.

Se manifestant dans le temps, dans la série, elle s'appelle le progrès; se déployant dans l'espace, elle s'appelle l'harmonie. L'ensemble simultané dans l'espace, l'ensemble successif dans le temps, c'est toujours l'unité visible dans la diversité.

N'oublions pas cependant que la série est présente dans la simultanéité, que le passé est dans le présent et le temps dans l'espace.

C'est sous la double forme du progrès et de la solidarité que se révèle l'activité universelle, insondable dans son essence, évidente dans ses résultats.

Les *lois* du progrès sont les formes divines, les moules où se conservent et se développent toutes choses : le progrès est le moule général de la création.

Travailler contre ce progrès revient à travailler contre Dieu, contre tout ce qui existe et contre soi-même.

L'idée de Dieu, dépouillée de tout symbole mythologique, est celle de la perfection. La perfection de l'être, l'être de la perfection, voilà la notion de Dieu.

Je ne puis concevoir le progrès, je ne puis imaginer le perfectionnement sans ressentir, au moins sous la forme du désir, la notion du parfait. Mon existence imparfaite poursuit, sans la rencontrer, la perfection de l'existence. C'est donc Dieu que je poursuis dans le progrès, le progrès est donc révélateur de Dieu : il est l'effort vers Dieu, le culte véritable de la Divinité.

Dieu étant dans la nature le principe du développement et de la solidarité, la nature est divine pour autant qu'elle est apte à accueillir et à manifester ce principe de développement qui la travaille.

Plus grande est dans un être cette aptitude à se développer et à manifester le principe divin, plus son rang est élevé dans la hiérarchie de la création.

La création entière forme un ensemble propre à subir l'influence du principe divin, à révéler le progrès.

Quand le progrès et la solidarité, formes de l'activité universelle, se révèlent à nous et en nous, dans le miroir de la conscience, nous les appelons vérité, beauté, justice. Vérité, quand ils s'offrent à l'esprit; beauté, quand ils s'offrent au sens esthétique; justice, quand ils se présentent au sens moral.

Le sens intellectuel, le sens esthétique et le sens moral sont donc les trois organes révélateurs de la divinité présente en nous et manifestée, par l'homme, à l'homme même.

Tant que l'homme aura le désir de la perfection, l'homme sera un être religieux ; car l'essence de la religion est un effort du cœur, de la pensée et de la volonté vers la perfection.

Le cœur a son langage, l'intelligence a le sien, la volonté de même, pour exprimer l'ineffable, l'infini, ce qu'on souhaite toujours et ce que nulle créature n'atteint. Pour le cœur c'est la perfection d'amour, pour l'esprit la perfection d'intelligence, pour la volonté la perfection de puissance. C'est ainsi que l'idée de la perfection se présente diver-

sement aux différentes activités de l'âme, et qu'elle s'y réfléchit comme en des miroirs particuliers. Et cependant elle reste la même, car dans la perfection de l'amour, dans la perfection de l'intelligence, dans la perfection de la puissance, c'est moins l'amour, l'intelligence et la puissance, que la perfection même que nous cherchons, cette perfection dont notre âme tout entière est avide, parce qu'elle se rattache en principe à la perfection, à la vie absolue, insondable, éternelle.

Nous nous sentons, à mesure que notre âme s'élève en intelligence, en beauté, en amour, en puissance, plus dépendants de la perfection. Elle nous domine davantage, nous aiguillonne et nous lie d'une servitude plus volontaire. Loin de nous dégager de l'infini dans cette croissance intérieure de nos facultés, nous nous engageons davantage en Dieu et nous sentons attirés avec plus de force vers cet idéal devenu plus sensible à notre cœur, plus évident à notre intelligence, quoique tout aussi impénétrable, plus actif dans notre volonté.

Et c'est là l'accroissement véritable de la religion en nous, notre participation plus large et plus profonde à l'activité divine, à l'existence suprême qui remplit le monde et qui le gouverne, lui et nous, malgré les résistances, en stimulant, en réveillant sans cesse les énergies latentes, les germes qui servent d'appuis et de moyens au perfectionnement.

Qui ose nier la morale?

Or, affirmer la morale, c'est affirmer la religion, car on n'affirme la morale qu'en affirmant la présence en nous, dans notre conscience et dans notre raison, d'un idéal suprême conçu comme loi souveraine, obligatoire pour chacun et pour tous.

Mais cet idéal a-t-il en nous et hors de nous un support réel, cet effort vers la perfection procède-t-il d'une réalité inépuisable et vivante qui embrasserait toutes choses avec nous-mêmes?

C'est là, qu'on la sache ou qu'on l'ignore, la question qui se débat au fond de la conscience religieuse de notre temps.

Pour moi, cette question est résolue par cette autre : d'où viendrait en nous l'effort vers la perfection, qu'on ne saurait nier, l'effort vers l'idéal, s'il ne résultait d'une action en nous et sur nous de la perfection elle-même? Il faut que cet effort ait un point de départ, un point d'appui, et il ne peut les prendre que dans la perfection même. Mais

la perfection d'où nous procédons ne peut se réaliser en nous en tant que nous sommes des existences individuelles et par conséquent limitées; elle se traduit par conséquent dans une tendance invincible vers l'idéal, qui accuse à la fois notre limite dans l'impossibilité où nous sommes de concevoir et de réaliser la perfection, et dans l'impossibilité où nous sommes cependant de l'écarter tout à fait de nos pensées, de nos sentiments et de notre vouloir.

Je répète donc qu'affirmer la morale, l'idéal, c'est affirmer la perfection, et avec elle Dieu, qui est le nom humain de la perfection.

La morale est l'effort vers la perfection.

La perfection est l'infini, l'être absolu, suprême, — ce que nous appelons Dieu.

L'effort vers la perfection est donc l'effort vers Dieu, le labeur incessant pour supprimer l'entrave, la limite, la restriction, l'imperfection.

La religion, qui est le sentiment d'un rapport entre notre être conçu comme imparfait, limité, incomplet et individuel, et l'être conçu comme parfait, illimité, éternel et universel, la religion est donc au regard de la morale ce que la chose conçue est à la chose pratiquée : — la morale enfin est la religion en volonté, en acte, tout comme à son tour la religion est la morale en idée, la morale dans l'entendement.

Il n'y a pas de religion sans morale, et il n'y a pas de morale sans religion; ceux qui nient la religion et pratiquent la morale, affirment la religion dans leurs actes; ils sont religieux par la volonté. Mieux vaut cela que l'inverse. D'ailleurs rien n'est complet quand la volonté, le sentiment et l'idée restent étrangers l'un à l'autre. La religion doit embrasser l'homme dans son entier.

Tout point d'arrivée devient un point de départ; dans la création il n'y a, à vrai dire, que des commencements. Et cela vient de cette incapacité de la nature de s'égaler jamais à Dieu qui la transforme. C'est le besoin de l'infini qui la fait surgir, c'est aussi le besoin de l'infini qui la détruit sans cesse. L'infini est principe de vie et principe de mort. On a beau ajouter le fini au fini dans le temps, dans l'espace, c'est l'*indéfini* que l'on obtient, jamais l'infini lui-même.

De ce que rien ne nous satisfait à la longue et qu'en toutes choses nous éprouvons à la fin l'amertume ou le dégoût de la satiété, cela prouve que l'infini est en nous. — Comment, si nous empruntions tout au fini, le fini ne nous satisferait-il pas?

Mais le désir renaît sans cesse, il est illimité : la jouissance ne l'est pas. L'idéal fane toutes choses, il corrompt tout de son souffle incorruptible et dessèche la réalité. Nous ne sommes pas faits pour nous immobiliser dans la jouissance, la jouissance nous l'apprend bientôt.

L'infini réclame en nous et démontre sa présence par le désir inassouvi de la perfection.

Quand le vulgaire formule ce lieu commun, — rien n'est parfait en ce monde, le bonheur n'est pas de ce monde, — se doute-t-il qu'il proclame Dieu dans l'homme?

Toute vie, toute réalité se consume au feu secret de l'idéal.

L'univers tout entier est un holocauste perpétuel offert à l'idéal : l'infini le rappelle sans cesse, et toujours le reproduit.

Si jamais l'idéal rencontrait la réalité, — si l'équation éternellement poursuivie se posait dans l'univers entre la réalité et l'idéal, l'univers resterait immobile, stationnaire en Dieu.

L'univers reste tangent à l'idéal.

De la fermentation des choses que le progrès suscite, s'échappent à travers les fissures de la réalité imparfaite, comme les vibrations d'un éther subtil, comme le parfum d'une fleur mystique, comme la flamme d'un foyer invisible : ce sont les regrets de l'idéal.

Nous ne parviendrons jamais à voir l'idéal autrement qu'à travers la réalité, ni la réalité autrement qu'à travers l'idéal.

On dit que le monde est parfait, que l'imperfection n'est qu'une apparence, l'aspect sous lequel s'offre le monde à un être fragmen-

taire et jugeant fragmentairement. Je le veux bien. Mais rentrons en nous-mêmes : ne sentons-nous pas que l'imperfection est dans le monde et qu'elle y est *radicalement ?*

Insoluble problème, et qui fait le fond de tout problème! Toujours le rapport entre le fini et l'infini, rapport évident, rapport impénétrable!

L'idéal est la présence de la Divinité dans le monde, son ubiquité.

Il est le sel, le levain qui fait fermenter l'univers, le purifie éternellement, lutte en lui contre les épaississements et le conflit des phénomènes qui cherchent à l'étouffer.

L'idéal est l'esprit, le lien, l'unité conservatrice et organisatrice du monde.

Sans l'idéal le monde tomberait en décomposition.

L'idéal lutte en lui incessamment, d'une part contre l'anarchie, dont le dernier terme est la dissolution, d'autre part contre l'immobilité de l'absolu, contre l'anéantissement en Dieu.

L'idéal meut en même temps qu'il relie : il se révèle par son activité dans la solidarité et dans le mouvement ascensionnel de la nature. Il est en nous comme en toutes choses : identique partout dans son essence, infiniment varié dans ses expressions. Dans l'homme, milieu particulier, il se présente comme idéal humain. Il tend alors à la perfection dans l'humanité.

Chaque être a son type qu'il poursuit avec ou sans conscience. La plante et l'homme, le corps et l'esprit, tout ce qui vit, se meut et tend au développement, poursuit la réalisation d'un idéal.

L'idéal universel, qui s'épanouit en une multitude de types disséminés et échelonnés dans la création, est ce que nous appelons l'infini, parce que, dès qu'il est conçu comme particulier, fini et limité, il se trouve logiquement détruit : on pense sa non-existence. Le fini, en effet, est fragmentaire : un fragment de l'ensemble ne peut pas mouvoir et maintenir cet ensemble, le pénétrer de part en part. Mais entre le fini et l'infini, entre la diversité et l'unité il n'y a rien que la nature éternellement mobile qui les relie et les implique tous deux. Si donc l'idéal existe et que l'idéal ne puisse être limité sans cesser d'exister, son existence est équivalente à celle de l'infini et les deux termes n'ont qu'un sens unique. L'idéal est l'infini vivant, actif, le générateur universel.

Mais cet idéal doit trouver sa perfection en lui-même, autrement il

serait dirigé, il serait dépendant, et sa dépendance le limiterait : ce qui est contradictoire avec l'idéal lui-même. Être parfait, c'est avoir l'existence en soi, c'est être *incréé*. Si l'idéal était créé, ou formé, il serait une conséquence, une simple apparition dans le temps et dans l'espace. Il est donc absolu et éternel. Ce qui n'est ni absolu ni éternel, c'est la manière dont il se manifeste dans les différents groupes, organismes et individus où il se déploie dans l'étendue, dans la durée; c'est dans son contact avec le fini, avec le concret et le déterminé, c'est dans sa lutte avec le temps, avec l'espace, qu'il se diversifie, et qu'on le voit naître sous des formes définies, développer celles-ci et puis les abandonner. Il est le fondement de la vie, la raison de l'être et la raison de l'anéantissement. L'homme a commencé. Or, avant l'homme, l'idéal n'avait pas revêtu la forme, ou plutôt le mode humain. Combien de degrés il a franchi avant l'apparition; après l'homme, combien sans doute il en franchira encore!

Il n'y a qu'une vérité, dont l'univers est l'aspect multiple : le rapport du fini et de l'infini.

Il n'y a qu'un problème, varié sous toutes les formes : le rapport du fini et de l'infini.

Erreur de ceux qui veulent considérer isolément l'un ou l'autre des deux termes : ils s'emprisonnent, les uns dans un idéalisme infécond, les autres dans un matérialisme sans issue. Impasse des deux côtés. Limite de l'esprit d'un côté, des sens de l'autre.

L'homme ne doit s'enfermer ni dans le matérialisme pur, ni dans l'idéalisme transcendantal.

S'il veut rester dans la réalité variée, féconde, inépuisable de la nature, c'est le rapport entre les deux qu'il doit considérer partout — il arrive alors à l'expression variée de ce rapport : à la loi sous tous ses aspects. Car ces lois sont « les rapports dérivant de la nature des choses », et l'ensemble de ces rapports est précisément l'univers.

En chaque loi il y a des éléments déterminés (matérialisme), reliés par un lien invisible (idéalisme); il y a donc en chaque loi une manifestation du fini dans l'infini, de l'infini dans le fini.

La nature a une tendance à perfectionner. Cette tendance se manifeste dans l'homme où la nature opère comme en toute existence. En

général, la force créatrice peut s'étudier dans l'homme et dans ses œuvres, bien qu'elle n'y apparaisse pas dans sa primitivité et qu'elle ne s'y exerce que par délégation.

L'identité est dans la variété, la permanence est dans les métamorphoses : la vie universelle est dans toute vie particulière, une, indivisible, quoique diversement manifestée.

Toute philosophie conduit là comme à son ultimatum, nulle philosophie ne mène au delà de ce point où commence seulement le grand problème insoluble de l'union, le rapport entre le fini et l'infini.

Y a-t-il de ce rapport une preuve plus manifeste que celle-ci, l'homme ne pouvant se détacher de la recherche et du désir de l'infini, l'homme impuissant à sortir des limites du fini et réduit, pour soulager sa conscience religieuse, à circonscrire l'infini dans les limites de ses propres attributs?

La religion et l'utopie ont en commun l'idéal, que la réalité appelle toujours dans les cœurs et qu'elle repousse sans cesse.

La perfection est impénétrable en soi : si nous pouvions arriver à la comprendre, nous serions parfaits, car il n'y a que la perfection de l'être qui permette la perfection de l'intelligence.

Et c'est pourquoi nous ne pouvons donner des attributs à l'infini sans le circonscrire, et qu'en le circonscrivant, en l'*imaginant,* nous le détruisons.

Éternelle impuissance de l'humanité! mais qui permet d'adorer Dieu dans ce sentiment même et dans ce désir de la perfection qui nous fait éprouver directement sa présence incompréhensible.

La double loi du progrès et de la solidarité domine tout. Ce qui s'oppose à elle est brisé; car il faut, si les choses ne doivent pas s'abîmer dans le chaos, que tout ce qui s'élève contre les lois de la raison universelle se détruise.

C'est donc une lutte permanente entre le chaos qui tend à dissoudre l'univers, et la vie organisatrice qui non-seulement tend à maintenir

dans leur communauté les éléments, mais encore à les élever vers un ensemble de formes et d'existences où se puissent traduire en des phénomènes toujours plus riches la solidarité et le progrès où elle manifeste son être et son action. Jamais le chaos ne l'emporte tout à fait et ne réussit à réduire l'ensemble à la confusion des éléments. Jamais non plus la vie, se traduisant par la solidarité et le progrès, n'est si triomphante qu'elle ne laisse encore entrevoir les menaces de la dissolution et comme les souvenirs du chaos.

Les éléments sur lesquels agit la force créatrice forment des groupements, des milieux qui, en plus d'un sens, imposent des déviations à l'effort créateur, et font, si je puis dire ainsi, dévier la pensée divine sans jamais l'anéantir.

Soit qu'il rentre en lui et qu'il observe les lois constantes de la raison universelle se traduisant à l'homme dans l'homme même; soit qu'il cherche au dehors, sous les innombrables formes de l'espace et du temps, le travail de cette mystérieuse activité, notre esprit la retrouve et la reconnaît sous les mêmes traits fondamentaux.

Il n'y a donc pas deux révélations, l'une de la conscience et l'autre de la nature phénoménale, l'une que l'homme saisit directement en lui, l'autre dont il s'empare à travers l'étude des phénomènes extérieurs : il n'y a qu'une révélation, car des deux parts c'est la raison universelle qui se traduit dans des lois perçues, ici par la conscience sous leur forme morale, là par l'esprit scientifique sous leur forme intellectuelle.

Si l'homme n'avait pas en lui le désir de la perfection, il n'éprouverait ni ne verrait son imperfection; s'il ne ressentait son imperfection, il n'éprouverait pas le désir de la perfection.

L'homme exprime ainsi, à sa manière, le rapport universel de l'idéal et du réel, de l'infini et du fini. Né de leur rencontre, il ne peut réussir à les séparer ni dans ses désirs ni dans ses investigations : car il faudrait pour cela qu'il s'absorbât dans l'infini, ou qu'il éteignît à jamais dans le fini la soif divine qui est en lui.

Qu'un esprit de second ordre ne trouve pas l'absolu au bout de ses formules, on s'en peut consoler, car l'humanité a le droit d'en appeler

au génie. Mais que le génie lui-même témoigne de son impuissance à cet égard, cela ne prouve-t-il pas les limites de l'humanité, et que ces limites sont précisément l'infini ou l'absolu? L'humanité s'anéantirait dans l'absolu, la perfection la détruirait en tant qu'humanité; elle ne peut donc comprendre la perfection, car la comprendre ce serait la posséder. Il faut récuser en ceci Leibniz aussi bien que Hegel, Spinoza ou Platon; mais il faut admirer Spinoza, Platon, Hegel ou Leibniz. Les métaphysiciens sont plus grands que la métaphysique : ils sont les poëtes de la raison. Il y en aura toujours à mon avis, parce qu'il y aura toujours au-dessus de la réalité immédiate une atmosphère où s'enfoncera le rêve, des perspectives indéfinies où l'imagination et le désir chercheront, malgré la raison reconnue insuffisante, ce que l'homme ne peut trouver. La métaphysique est comme la poésie, un attribut constitutif de l'humanité. Couper le rêve et sa racine, on ne le peut : il faut que l'homme rêve pour ne pas désespérer. Le rêve est « l'asile de l'ignorance », mais il est aussi celui de l'espérance, et il faut que l'homme espère.

La métaphysique ne sert pas à résoudre le problème du rapport entre l'infini et le fini, entre l'absolu et le relatif, entre l'éternel et la métamorphose : elle sert à constater le problème, à en poser nettement les termes et à circonscrire ainsi le domaine de la science positive. Mais elle sert en même temps à prouver que la science laisse au delà de son horizon un mystère qui échappe à la science et que, cependant, la science renferme, comme la nature phénoménale dont cette science est tirée.

La métaphysique est à la science ce que l'horizon sans bornes, ce que le ciel est au paysage : la poésie du lointain et de l'immensité.

L'âme ne peut s'en passer, elle veut une atmosphère, des espaces illimités, une perspective incommensurable au delà de ce que l'œil borné de l'esprit peut discerner.

Notre point de vue n'est pas celui de l'universel, et le rayon de notre intelligence n'embrasse pas l'infini. Nous voyons les choses de bas en haut, l'unité à travers la diversité, et non la diversité à travers

l'unité, l'infini à travers le fini, et non le fini du haut de l'infini; et cela vient de ce que nous ne sommes pas le centre de l'univers.

Si Dieu n'existait pas, a dit Voltaire, il faudrait l'inventer.

Le philosophe qui a approfondi l'idée de l'être absolu peut dire, lui, sans paradoxe :

Si nous comprenions Dieu, Dieu n'existerait pas, ou bien nous cesserions d'exister nous-mêmes comme individus.

En effet : si l'idée de l'infini pouvait jamais être embrassée par l'esprit, de deux choses l'une : ou bien l'esprit serait infini et s'identifierait avec Dieu lui-même, ou bien l'infini ne serait qu'une apparence illusoire, puisqu'il pourrait être compris en entier dans un esprit limité.

Dieu étant, Dieu est absolument *incompréhensible* pour un esprit fini, limité.

L'esprit humain ne peut comprendre Dieu, parce qu'il n'est pas infini, et que dans l'intelligence de Dieu il se poserait l'égal de Dieu lui-même. Mais l'esprit humain ne peut se dispenser d'affirmer que l'absolu, incompréhensible pour lui, doit exister : preuve qu'un rayon de l'infini, sinon l'infini même, est en lui.

L'esprit humain est ainsi conduit à affirmer *l'existence* d'une chose absolument insaisissable pour l'esprit humain, — et c'est dans cette cruelle antinomie qu'il est placé, à la fois pour aspirer vers Dieu sans le pouvoir atteindre, et pour le ressentir sans le pouvoir retenir ni déterminer.

On en revient ainsi toujours à voir le *rapport* du fini et de l'infini (soit le fini dans l'infini, soit l'infini dans le fini), mais jamais à la contemplation d'un des deux termes isolément.

La cause une obtient des effets multiples au moyen de la multiplicité des éléments et de leurs combinaisons.

La nature tout entière est l'organe de l'esprit. Mais qu'est-ce qu'un esprit sans organe?

Il y a deux points de vue, qui sont aussi deux points de départ : celui qui de l'universel, du monde extérieur, va à l'individu, à l'exis-

tence particulière et personnelle; celui qui de l'individu, de l'existence particulière et de la conscience qu'elle a de soi, va à l'universel. D'un côté on trouve surtout les métaphysiciens, de l'autre les moralistes.

Le philosophe ne sépare pas les deux points de vue; son constant effort va à les unir dans une vue qui embrasserait le monde intérieur de la conscience individuelle et le cercle des phénomènes extérieurs dans la notion d'une commune loi.

Charles Dollfus.

DE

L'INTRODUCTION DE L'ÉCRITURE

DANS L'INDE.

De même que les savants du seizième et du dix-septième siècle, à la recherche de la « langue mère », croyaient pouvoir tout ramener à l'hébreu, on a cru pendant quelque temps, à l'origine des études sanscrites, pouvoir tout ramener à l'Inde comme au berceau commun d'où tout sortait et qui n'avait rien emprunté à personne. Aujourd'hui, l'examen impartial et critique auquel les faits ont été soumis a permis de constater la fausseté de ces vues exclusives. L'Inde a sans doute beaucoup donné, ou, pour mieux dire, le monde européen doit beaucoup aux Aryens, d'où la civilisation des Hindous est issue. Nous tenons d'eux nos langues, nos anciennes mythologies, notre sang même. Mais l'Inde a aussi ses emprunts. On peut citer en première ligne son alphabet. Elle ne l'a point inventé; mais, placée entre les deux alphabets originaux de la Chine et de la Phénicie (ce dernier tiré par les Babyloniens des antiques hiéroglyphes de l'Égypte), elle a eu la bonne fortune de choisir le dernier et de prendre ce grand véhicule de la pensée aux Sémites, auxquels l'Occident devait plus tard emprunter son Dieu. Ce fait, soupçonné déjà par la perspicacité de Kopp[1], a été mis en pleine lumière par l'illustre Prinsep[2]. Grâce à la découverte des inscriptions bouddhiques du roi Açoka, ce savant put remonter aux formes primitives de l'alphabet indien et en faire voir la similitude avec celles de l'ancien phénicien, démonstration qui eût été à jamais impossible si l'on n'avait eu entre les mains que les caractères modernisés de l'écriture dévanâgarie, qui se sont presque autant écartés des types premiers que les nôtres de ceux de Cadmus.

Mais l'Inde fécondait ce qu'elle touchait, et en retour de cet alphabet d'emprunt, elle a rendu au monde les seuls chiffres avec lesquels le calcul soit possible. Personne ne songe plus à contester aujourd'hui l'origine indienne des chiffres qu'on a nommés arabes, parce que les Arabes les ont introduits en Europe.

[1] *Bilder und Schriften der Vorzeit*, Mannheim, 1821.

[2] Dans le *Journal de la Société asiatique du Bengale*, 1837, t. VI.

Ils étaient dérivés simplement de la première lettre de chacun des mots qui les désignaient, abrégée et réduite par l'usage à des formes de plus en plus courantes. L'invention du zéro, qui est l'élément essentiel du système, est également indienne.

La question étant arrivée à ce point[1], restait à se demander à quelle époque eut lieu l'emprunt, quand l'alphabet commença à être appliqué dans l'Inde à des usages littéraires, et si les productions de l'époque védique n'avaient pas dû se passer du secours de l'écriture. M. Max Müller a mis toute sa science et toute sa sagacité à résoudre ce difficile problème dans les limites où il peut être résolu. C'est cet intéressant travail que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs.

F. B.

La collection des dix livres des hymnes védiques était-elle l'œuvre de personnes connaissant l'art de l'écriture? Les mille dix-sept hymnes du Rig-Véda, après avoir été réunies en un seul corps, ont-elles été conservées dans la mémoire ou sur le papier?

Nous ne pouvons guère nous attendre à trouver une réponse à cette question dans ces hymnes mêmes. La plupart des personnes versées dans l'histoire de la poésie populaire, chez les principales nations de l'antiquité, admettront facilement que la composition primitive et la conservation de la poésie vraiment nationale sont dues partout aux seuls efforts de la mémoire. Quand l'écriture est connue, il est presque impossible de composer un millier d'hymnes sans y mettre quelques mots tels qu'écrire, lire, papier ou plume. Cependant il n'y a pas dans ces hymnes une seule allusion à l'art de l'écriture.

Examinons l'Ancien Testament.

Les dix commandements ne furent pas seulement proclamés par la voix de Dieu, mais Moïse « descendit de la montagne, et les deux tables du témoignage étaient dans sa main : les tables étaient écrites des deux côtés; d'un côté et de l'autre elles étaient écrites. Et les tables étaient l'ouvrage de Dieu, et l'écriture était celle de Dieu, gravée sur les tables » (*Exode*, XXXII, 15, 16). Ici, nous ne pouvons douter que l'auteur du livre de l'*Exode* et le peuple auquel il s'adressait ne connussent l'art d'écrire. Nous lisons encore (*Exode*, XXIV, 7) que « Moïse prit le livre de l'Alliance et le lut dans l'assemblée du peuple »; et (*Exode*, XXV, 16) « le Seigneur commanda à Moïse en disant : Tu mettras dans l'arche le témoignage que je te donnerai. » L'Alliance dont on parle ici doit avoir existé comme livre, ou du moins sous quelque forme tangible.

[1] Voyez-en un résumé excellent dans les *Indische Skizzen* de M. A. Weber. Berlin, 1857.

Une nation qui eût connu les lettres et les livres d'aussi bonne heure que les Juifs emploierait nécessairement dans un sens figuré quelques-uns des termes qui désignent l'Écriture. Ainsi nous lisons dans les Psaumes (LVI, 8) : « Mets mes larmes dans ton outre : ne sont-elles pas dans ton livre[1] ? »

LXIX, 28. « Qu'ils soient effacés du livre des vivants, et qu'ils ne soient pas inscrits avec les justes. »

XL, 7. « Alors je dis : Me voici ; dans le volume du livre, il est parlé de moi. »

XLIV, 1. « Ma langue est la plume d'un prompt écrivain. »

Dans le livre de Job (XIX, 23), nous lisons encore : « Oh ! que mes paroles fussent maintenant écrites ! Oh ! qu'elles fussent imprimées dans un livre ! Qu'elles fussent gravées pour toujours avec une pointe de fer et du plomb sur le roc. » « Imprimées » ici veut dire seulement « écrites ».

Proverbes, III, 3. « Écris-les sur la table de ton cœur. »

Dans les poëmes homériques, au contraire, où toute la vie grecque se déploie devant nous d'une manière si nette et si complète, il n'est pas fait une seule fois mention de l'écriture. Les λυγρὰ σηματα, portés par Bellérophon en guise de lettre, sont la meilleure preuve que, même pour de tels usages, sans parler de compositions littéraires, l'usage de l'écriture était inconnu dans l'âge homérique. Cet art, quand il est appliqué non-seulement à de courtes inscriptions, mais à la littérature, forme une révolution si complète dans l'histoire d'une nation et dans les relations, soit civiles, soit politiques, de la société, que, dans toutes les branches de la littérature ancienne, l'absence totale d'allusions à l'écriture peut servir à prouver qu'elle n'existait pas quand cette littérature se forma. Nous connaissons la complète régénération de l'Europe moderne opérée par l'invention de l'imprimerie. Toute page de la littérature du seizième siècle, tout pamphlet ou feuille volante de la réforme, nous dit que l'imprimerie avait été inventée. La découverte de l'écriture, et surtout son application à la littérature, étaient une découverte beaucoup plus importante que celle de l'imprimerie. Et cependant on voudrait nous faire croire qu'Homère a caché sa lumière sous le boisseau et effacé de son dictionnaire poétique toutes les expressions tenant à l'écriture !

[1] Ce verset est donné ici conformément à la Bible anglicane et à la traduction allemande de M. de Wette, celle de toutes sur laquelle on peut le plus compter. On chercherait en vain quelque chose de semblable dans la version de saint Jérôme. V. *Vulgate*, ps. LV, vers. 9, 10. (*Note de la rédaction.*)

Mais bien qu'il soit certain que les poëtes homériques n'écrivaient pas, ou, pour adopter le langage légendaire de certains critiques, qu'Homère aveugle n'avait pas de secrétaire, il n'est pas douteux qu'au temps de Pisistrate, quand eut lieu la réunion définitive des poëmes homériques, cette collection ne fût composée de poëmes écrits. Pisistrate possédait une très-grande bibliothèque, et quoique les livres ne fussent pas aussi communs à son époque qu'au temps d'Alcibiade, où tout maître d'école avait son *Iliade*[1], cependant l'écriture était, depuis l'importation du papier en Grèce, un talent ordinaire chez les classes éclairées. Toute la civilisation de la Grèce et le rapide progrès de la littérature grecque ont été attribués au libre commerce entre l'Égypte et la Grèce, qui commença avec la dynastie de Saïs[2]. La Grèce tirait tout son papier de l'Égypte; et, sans le papier, la littérature grecque n'eût pas été possible. Les peaux des animaux étaient trop rares et leur préparation trop coûteuse pour permettre l'existence d'une littérature populaire. Hérodote rapporte, comme une chose particulière aux barbares, que de son temps ils écrivaient encore sur des peaux. Le papier de papyrus ou de biblus fut évidemment pour la Grèce ce que le papier de chiffons a été pour l'Europe au moyen âge[3].

Or, si nous cherchons quelques traces semblables dans la littérature indienne, nous n'en trouverons aucune. On ne fait aucune mention des matériaux à écrire, papier, écorce ou peaux, à l'époque où les diacévastes indiens rassemblèrent les chants de leurs richis; il n'y a aucune allusion à l'écriture pendant toute la période des Brâhmanas. Ceci renverse les théories ordinaires sur l'origine de la littérature en prose. D'après Wolf[4], la composition en prose est le signe certain d'une littérature écrite. Il n'en est pas ainsi pour l'Inde. La littérature des Brâhmanas tout entière, quelque incroyable que cela puisse paraître, n'offre pas une seule trace de l'art d'écrire. Et de plus, pendant la période des Sûtras, toutes les preuves que nous pourrions réunir nous amèneraient à supposer qu'alors même, quoique l'art de l'écriture commençât à être connu, toute la littérature de l'Inde n'était conservée que par la tradition orale.

Il est inutile, en des recherches de ce genre, de soutenir qu'une

[1] Plutarque, *Alcibiade*, c. VII.

[2] Voyez Grote, *Histoire de la Grèce*, II, p. 201.

[3] Plin., *Hist. nat.*, XIII, 13, § 27 : « Cum chartæ usu maxime humanitas vitæ constet et memoria. »

[4] Wolf, *Prolegomena*, LXX-LXXIII : « Scripturam tentare et communi usui aptare plane idem videtur fuisse atque prosam tentare et in ea excolenda se ponere. »

telle chose est impossible. Nous ne pouvons nous former aucune idée sur la puissance de la mémoire dans un état de société aussi distant du nôtre que les parishads[1] indiens différaient de nos universités. Les prodiges de mémoire qui se révèlent à nous de temps en temps montrent bien que nos notions sur les limites de cette faculté sont tout à fait arbitraires. Notre propre mémoire a été systématiquement affaiblie depuis bien des générations. Pour ne citer qu'un seul fait, un numéro du journal le *Times* lu tous les matins suffit pour distraire la mémoire la plus solide. Les restes de notre faculté affaiblie ne peuvent nous donner la mesure exacte de ses pouvoirs primitifs. Les Guaranis, que les missionnaires représentent comme le type le plus bas de l'humanité, montraient une telle puissance de mémoire, quand on leur avait appris à écouter et à raisonner, qu'on s'habitua à charger le chef indien de la ville ou un des magistrats, de répéter pour le peuple, soit dans la rue, soit dans la cour d'une maison, le sermon qui venait d'être prêché, et ils le faisaient presque tous avec la plus grande exactitude et sans omettre une phrase[2]. Même aujourd'hui que les manuscrits ne sont ni rares ni coûteux, les jeunes brahmanes qui étudient les chants des Védas, les Brâhmanas et les Sûtras, les apprennent invariablement par la tradition orale et les savent par cœur. Ils passent des années sous la direction de leur maître, apprenant un peu chaque jour, répétant ce qu'ils ont appris comme exercice de leur dévotion quotidienne, jusqu'à ce qu'enfin ils possèdent leur sujet et puissent enseigner à leur tour. L'ambition de savoir plus d'une espèce de choses est à peine connue dans l'Inde. Ce système d'éducation s'est continué depuis la période des Brâhmanas, et, dès l'époque des Pratiçâkhyas, on trouve les règles les plus minutieuses sur la méthode mnémonique à employer. La seule différence dans les temps modernes, après l'invention de l'écriture, est qu'un brahmane doit non-seulement passer le temps de son éducation dans la maison de son gourou et apprendre de sa bouche tout ce qu'un brahmane est tenu de savoir, mais que les plus terribles imprécations sont prononcées contre ceux qui tenteraient d'acquérir leur science au moyen des sources écrites. On lit dans le Mahâbhârata : « Ceux qui vendent les Védas et même ceux qui les écrivent, ceux aussi qui les altèrent, ils iront en enfer. » Kumârila déclare « que la connaissance de la vérité qui a été acquise dans les Védas est sans valeur si les Védas n'ont pas été bien compris, s'ils

[1] Écoles brahmaniques.

[2] Dobrizoffer, *Récit des Abipons*, vol. II, p. 63.

ont été appris au moyen de l'écriture, ou s'ils ont été reçus d'un Çoûdra[1] ».

Comment donc étudiait-on le Véda? Tous les brahmanes l'apprenaient pendant les douze années que durait leur éducation ou *brahmacharyâ*. Cette période, selon Gautama, était la plus courte, et ne concernait que les hommes qui voulaient se marier et devenir des *grihasthas*. Les brahmanes qui ne se mariaient pas pouvaient étudier pendant quarante-huit ans. Le Pratiçâkhya nous permet de jeter un coup d'œil sur les salles d'étude d'un collége de brahmanes : « Le gourou, y est-il dit[2], qui a été lui-même autrefois un étudiant, doit faire lire ses élèves. Il s'assied, soit à l'est, ou au nord, ou au nord-est. S'il n'a pas plus d'un ou de deux élèves, ils se placent à sa droite. S'il en a davantage, ils se mettent selon l'espace qu'ils ont. Puis ils embrassent leur maître et disent : « Seigneur, lis! » Le maître dit gravement : *Om!* c'est-à-dire oui! Alors il commence à dire un *praçna* (une question) qui se compose de trois vers. Afin qu'aucune parole n'échappe à l'attention de ses élèves, il les prononce toutes d'une voix élevée et répète certains mots deux fois, ou dit : « Ainsi (*iti*) » après ces mots. »

Les principales difficultés dans la prononciation des Védas sont les changements des lettres finales et initiales. On enseigne à part aux élèves ces règles euphoniques (la *sikshâ*), mais chaque fois qu'un cas difficile se présente, le gourou interroge son auditoire et explique la difficulté. Et ici la méthode suivie est celle-ci. Après que le gourou a prononcé un groupe de mots consistant en trois ou quelquefois (dans les longs composés) un plus grand nombre de mots, le premier élève répète le premier mot, et quand quelque chose doit être expliquée, le maître l'arrête et dit: « Seigneur. » Après que l'élève à la tête de la classe a expliqué la difficulté, la permission de continuer est donnée par ces mots : « Eh bien, Seigneur! » Après que les paroles du maître ont ainsi été répétées par un élève, celui qui vient après doit s'adresser à lui ainsi : « Seigneur! » Quand il n'y a pas de difficulté, la règle paraît être que le gourou dise deux mots à la fois, qui sont alors répétés par l'élève. Si c'est un nom composé, le gourou ne prononce qu'un seul mot que redit l'élève. Après qu'une section de trois vers a été ainsi achevée, les élèves doivent la redire plusieurs fois. Quand ils la savent, ils doivent la réciter en entier, sans fautes, d'une voix égale, observant toutes les règles de la *sandhi*, marquant légère-

[1] Kumârila, *Tantra-Varttika*, I, 3, p. 86.

[2] *Pratiçâkhya du Rig-Véda*, par A. Régnier, *Journal asiatique*, 1856, ch. XV.

ment la division dans le milieu d'un nom composé, et prononçant chaque syllabe d'un accent élevé. Il ne semble pas qu'il fût permis à plusieurs élèves de réciter ensemble, car il est établi distinctement que le gourou dit d'abord les vers à l'élève placé à sa droite, et que chaque élève, après que sa tâche est finie, prend à droite et tourne autour de son maître. Ceci devait prendre beaucoup de temps chaque jour, une leçon se composant de soixante *praçnas* au moins, environ cent quatre-vingts vers. Les élèves n'étaient congédiés que quand la leçon était finie. A la fin de la leçon, le maître disait après le dernier demi-vers : « Seigneur; » l'élève répondait : « Oui, Seigneur. » Il répétait alors les vers indiqués et les formules qui devaient être prononcées à la fin de toutes les leçons, embrassait son maître et pouvait ensuite se retirer.

Ces règles parlent d'elles-mêmes. Elles prouvent qu'à l'époque où elles étaient nécessaires, et où de jeunes brahmanes devaient passer depuis douze jusqu'à quarante-huit ans à apprendre et à réciter le Véda[1], ce système avait un but digne de tant d'efforts. Ce but existait si, en l'absence de l'écriture, on avait à conserver et préserver de toute perte ou de toute altération les chants sacrés que l'on croyait les seuls moyens de salut. Si l'écriture avait été connue à l'époque des Prâtiçâkhyas, il se trouverait certainement quelque part une mention d'un livre comme d'un objet sacré. On connaît par les Grihya-Sûtras tous les événements de la vie d'un brahmane, depuis sa naissance jusqu'à sa mort; nulle part il n'est dit qu'il apprenne à écrire.

L'allusion la plus ancienne à ce système d'enseignement oral se trouve dans une hymne du Rig-Véda, qui doit être assignée à la période des Mantras[2]. Dans la poésie primitive de l'époque des Chandas, il n'y a aucune mention ni d'écriture ni d'enseignement. Mais dans une hymne satirique des Vasishthas (VII, 103, 5), où les grenouilles sont comparées à des brahmanes enseignant à leurs élèves, il est dit : « Une grenouille répète les mots après une autre, comme un élève qui répète les mots de son maître. » Aucune allusion semblable relative à l'écriture ne se trouve même dans les hymnes les moins anciennes. Si l'écriture avait été connue pendant la période des Brâhmanas, se pourrait-il que ces ouvrages, remplis d'élucubrations

[1] César (*De bello Gallico*, VI, 14) dit en parlant des druides : « Magnum ibi numerum versuum ediscere dicuntur, itaque nonnulli annos vicenos in disciplina permanent, neque fas esse existimant ea literis mandare. »

[2] M. Müller désigne ainsi la période où la plupart des hymnes étaient déjà composées, et où l'on s'occupa de les colliger. L'époque des Chandas est la période primitive de la composition des hymnes. (*Note du traducteur*.)

mystiques sur l'origine de toutes choses, n'eussent jamais fait allusion par un seul mot à l'art de l'écriture, à un art si merveilleux que les Grecs en attribuaient volontiers la découverte à un des dieux les plus sages de la plus sage des nations? Si les lettres avaient été connues à l'époque où dans l'Inde les hommes pouvaient encore créer des divinités, le dieu des lettres aurait trouvé sa place dans le panthéon védique, à côté de Sarasvatî, la déesse du langage, et de Pûshan, le dieu de l'agriculture. Or on ne trouve aucune divinité semblable dans l'Inde, ni dans aucune des mythologies primitives du monde aryen.

Mais il est encore des arguments plus forts pour prouver qu'avant l'époque de Pânini, et avant la première propagation du bouddhisme dans l'Inde, l'écriture appliquée à la littérature était absolument inconnue.

Si l'écriture avait été connue à Pânini, quelques-uns de ses termes grammaticaux indiqueraient assurément l'apparence graphique des mots. Or, il n'est pas un seul mot dans la terminologie de Pânini qui suppose l'existence de l'écriture. Le nom général des lettres est *varna,* qui signifie la couleur, non dans le sens d'une lettre peinte, mais la coloration ou la modulation de la voix[1]. *Akshara,* qui est employé pour désigner une lettre et une syllabe, signifie ce qui est indestructible, radical ou élément. Nous parlons de points comme de signes de ponctuation; Pânini ne parle que de *viramas,* d'arrêts de la voix. Les noms des lettres ne sont pas dérivés de leur forme, comme les noms sémitiques de *alpha, beta, gamma.* A l'exception de l'*r,* leurs sons seuls servent à les désigner. Le nom de l'*r, rêpha,* ne se trouve pas dans Pânini. Kâtyâyana (III, 3, 108, 4) explique cette dérivation de *rêpha* et son emploi pour *ra* (IV, 4, 128, 2); ce mot est bien connu aussi dans les Pratiçâkhyas, et comme le participe *riphita* est employé dans les mêmes ouvrages, il n'est pas douteux que *rêpha* ne soit dérivé d'une racine *riph,* grogner ou siffler.

Les mots désignant les trois accents ne montrent aucune trace d'écriture, comme le mot latin *circumflexus.*

Si l'écriture avait été connue au temps de Pânini, qu'y aurait-il eu de plus naturel pour lui que d'appeler le point de l'*anusvâra, vindu,* c'est-à-dire « le point », et celui du *visarga, dvivindu* « le double point »? Prenons un grammairien plus moderne, Vôpadêva, nous y trouverons tout de suite ces mots. Dans Vôpadêva, l'anusvâra est appelée *vindu* et le visarga *dvivindu.* Ce que les Pratiçâkhyas et Pânini appellent le *jihvâ-*

[1] Aristote, *Probl.*, x, 39 : Τὰ δὲ γράμματα πάθη ἐστὶ τῆς φωνῆς.

mûliya, le sifflement formé près de la base de la langue, et *upadhmâniyas*, le flatus labial, Vôpadêva l'appelle, à cause des caractères, *vajrâkriti*, « qui a la forme d'un éclair », et *gajakumbhakriti*, « qui a la forme des deux bosses frontales d'un éléphant ». Le mot *arddhachandra* « demi-lune », appartient à la même classe de termes grammaticaux. Pourquoi ces mots se trouvent-ils dans les grammairiens plus modernes, et n'en peut-on trouver un seul dans les Pratiçâkhyas ou dans Pânini?

Une autre classe de mots trahirait certainement l'existence de l'écriture, si l'écriture était connue : ce sont les mots significatifs de lecture, composition, livre, chapitre, paragraphe, etc. Le mot le plus usuel pour lire en sanscrit est *adhyeti* ou *adhîte*, et à première vue un tel mot semble prouver l'existence de livres qu'on pourrait lire. Mais nous avons vu dans les Pratiçâkhyas ce que cela voulait dire quand les élèves demandaient à leur maître de les faire lire. *Adhyeti* et *adhîte*, de *adhi*, dessus, et *i*, aller, signifie « achever une chose, la posséder, l'acquérir »; et l'expression même de « lire un livre de la bouche du maître », suffirait pour montrer que l'ouvrage existait non comme livre, mais dans la mémoire seulement. On trouve une autre expression du même genre dans Manou (x, 1) : « Les trois castes peuvent lire le Véda, mais les brahmanes seuls peuvent le proclamer, c'est-à-dire l'enseigner (*prabrûyat*). Enseigner est exprimé par le causatif du verbe *adhyeti*, *adhyâpayati* « faire lire », c'est-à-dire enseigner. Les anciens Hindous distinguaient deux sortes de lectures, la *grahanâdhyayana*, lecture acquisitive, et la *dhâranâdhyayana*, lecture conservative; la première était l'acquisition primitive d'un ouvrage, et l'autre la répétition, afin de ne pas perdre un volume ayant une fois appartenu à la bibliothèque mentale. Cette répétition, ou *svâdhyâya*, lecture faite soi-même, était un devoir aussi sacré que la première acquisition. Ce n'était qu'au moyen de la *svâdhyâya* que les ouvrages pouvaient vivre. Nous rencontrons des expressions semblables dans les autres littératures de l'ancien monde. Le Zend Ahura-Masdâ, désirant que sa loi vive parmi les hommes, demande à Jima, non-seulement de se souvenir de la révélation zarathrustrienne (*mĕrĕtâ*), mais encore d'en être le porteur et le conservateur (*bhĕrĕtâ*). Et plusieurs siècles après, Mahâvîra, le fondateur de la religion jaïna, est appelé *sâraê*, *varaê* et *dhâraê* du savoir sacré, c'est-à-dire celui qui s'en souvient, le gardien qui le cache aux yeux des profanes, et le possesseur qui n'oublie pas la science acquise.

Kumârila, quoique écrivain beaucoup moins ancien, ne peut, lors-

qu'il parle de l'existence matérielle des Védas, les concevoir que comme existant dans l'esprit des hommes. « Les Védas, dit-il, sont perçus distinctement au moyen des sens. Ils existent, comme un pot ou tout autre objet, mais dans l'homme. En les voyant chez un autre homme, on les apprend et l'on s'en souvient. Puis d'autres, les percevant à leur tour, parce que les premiers s'en sont souvenus, les apprennent, les retiennent et les transmettent à d'autres encore. En conséquence, dit le théologien en terminant, les Védas n'ont point de commencement. » Ces arguments théologiques peuvent être négligés; mais immédiatement après, pour prouver que les Védas ont une existence matérielle, Kumârila emploie une autre expression curieuse, qui montre encore que pour lui les Védas n'existaient que dans la mémoire des hommes. « Avant d'entendre le mot véda, dit-il, nous percevons, comme différent de tout autre objet, et comme différent des autres Védas, quelque chose de la forme du Rig-Véda qui existe au dedans des lecteurs, et des choses sous la forme des Mantras et des Brâhmanas, différentes des autres. » De tels arguments ne se présenteraient pas à des peuples habitués, de temps immémorial, à en appeler à un livre comme à l'autorité sacrée de leur foi. A une époque contemporaine de la réforme de Luther, lorsque Nanak fonda la religion des Sikhs, on trouve dans l'Inde, comme partout ailleurs, qu'un livre était considéré comme le plus ferme fondement d'une foi nouvelle. « Dans leurs assemblées, quand les chefs et les principaux sont assis, l'*Adi-granth* (le premier livre) et le *Daçama-padshahka-granth* sont placés devant eux; ils courbent tous la tête devant ces écritures, et s'écrient: *Wa! Gurujiha khalsa! Wa! Guruhjihi fateh!* Une grande quantité de gâteaux faits avec du froment, du beurre et du sucre, sont alors placés devant les volumes de leurs saintes écritures, et couverts d'un drap. Ces gâteaux sacrés, qui sont présentés en commémoration de l'injonction de Nanak de manger et de donner aux autres à manger, reçoivent ensuite les salutations de l'assemblée qui se lève, et les acalis prient à haute voix, tandis que les musiciens jouent. Quand les prières sont finies, les acalis invitent les membres du conseil à s'asseoir. Ils s'assoient, et les gâteaux étant découverts sont mangés par toutes les classes de sikhs; les distinctions de tribus primitives, qui sont maintenues dans d'autres occasions, sont ici mises de côté, en signe d'union générale et complète dans une même cause. Les acalis s'écrient ensuite : « *Sirdars!* (chefs) ceci est une *gurumatâ* » (une grande assemblée); et les prières sont dites de nouveau à haute voix. Les chefs, après ceci, se rapprochent les uns des autres, et se disent : Le *Granth* (livre) sacré est entre nous,

jurons par nos Écritures d'oublier toute dispute extérieure et d'être unis [1]. »

Une telle scène serait impossible chez de purs brahmanes. Ils ne parlent jamais de leurs *granthas* ou livres. Ils parlent de leur *véda*, qui signifie « science ». Ils parlent de leur *çruti*, qui signifie ce qu'ils ont entendu de leurs oreilles. Ils parlent de *smriti*, qui signifie ce que leurs pères leur ont appris. Nous rencontrons les *brâhmanas* ou discours des brahmanes; les *sûtras* ou suites de règles; les *vedângas* ou parties des védas; les *pravachanas* ou prédications; les *sastras* ou enseignements; les *darçanas* ou démonstrations; mais nous ne rencontrons jamais un livre, un volume, une page.

Aucun des mots ordinaires modernes de livre, papier, encre, écriture, etc., n'a encore été découvert dans un ouvrage sanscrit d'une antiquité véritable. Le livre, dans le sanscrit moderne, se dit *pustam* ou *pustakam*, mot très-probablement d'origine étrangère [2]. Il se rencontre dans des ouvrages comme l'Hitopadeça, où on parle d'une personne « qui n'avait jamais lu dans les livres ni été enseignée par un professeur ». On dit de l'Hitopadeça même qu'il a été écrit (*likhyate*) en extrait du Panchatantra et d'un autre livre.

Écrire se dit *likh* et *lip;* le premier mot était primitivement usité dans le sens de gratter, soit sur la pierre, soit sur les feuilles; le dernier, dans le sens de couvrir d'encre une surface. Ainsi, dans Çakuntalâ, l'héroïne, quand on lui conseille d'écrire une lettre d'amour (*madanalekha*), se plaint de n'avoir pas d'instruments d'écriture (*lekhanasâdhanâni*), et son amie lui dit de prendre une feuille de lotus aussi lisse que la poitrine d'un perroquet et d'y tracer les lettres avec son ongle. Ceci est écrire. Dans la *Vikramorvâçî*, Urvasi, n'osant regarder son amant, écrit une lettre (*lekha*) sur une feuille de bouleau (*bhûrjapatra*). Le roi, qui voit cette feuille, l'appelle « des lettres mises sur une feuille de bouleau »; et quand il lit, on dit qu'il fait parler la feuille (*vâchayati*). Le mot feuille (*patra*) n'est pas employé ici dans le sens où nous le trouvons dans Çakuntalâ, comme feuille d'arbre, mais comme feuille de papier. Ce papier est fait de l'écorce du bouleau; et « quand la reine ramasse la lettre d'amour, elle pense que c'est un morceau d'écorce fraîche qu'a jeté le vent du sud [3]. »

[1] *Asiatic Researches*, XI, 255.

[2] Serait-ce *apestak*, primitivement le sanscrit *avasthâna?* V. Spiegel, *Grammaire de la langue parsie*, p. 204.

[3] Il n'y a, je crois, que deux manuscrits sanscrits en Europe qui soient écrits sur de l'écorce de bouleau; l'un est dans la bibliothèque royale de Berlin, l'autre dans la bibliothèque d'*All Souls College*, à Oxford.

Des passages comme ceux-ci, auxquels nous pourrions ajouter l'introduction bien connue du Mahâbhârata, ne permettent guère de douter qu'à l'époque où ces pièces modernes furent composées, l'écriture était généralement employée par les femmes aussi bien que par les hommes. Pourquoi n'y aurait-il pas des passages semblables dans aucun des ouvrages sanscrits primitifs, si l'écriture avait été également connue dès cette époque?

Dans le Code des Lois de Manou, on lit (VIII, 168) : « Ce qui est donné par force, ce qu'on possède par force, ce qu'on fait *écrire* (*lekhita*) par force, et toutes les autres choses faites par force, Manou les déclare nulles. » Ici nous avons encore clairement l'écriture. Mais ce n'est qu'une preuve de plus que cette paraphrase métrique des lois des Mânavas est postérieure à l'âge védique.

Dans les Lois de Yajnavalkya, on cite aussi des documents écrits, et le commentateur (II, 22) cite Narada et d'autres autorités, sur divers points secondaires liés à la signature (*chihnita*) des papiers, et au traitement des témoins qui ne savent pas écrire (*alipijna*). Mais je n'ai trouvé aucune trace semblable de documents écrits dans les anciens Dharma Sûtras.

Les mots d'encre (*masi, kali, mela*[1], *gola*) et de plume (*kalama*[2]), ont tous une apparence moderne; et quant à *Kâyastha,* le nom de la caste des écrivains, issue d'un père Kshatriya et d'une mère Çoûdrâ, il ne se trouve même pas dans Manou.

Les mots employés pour désigner les diverses subdivisions des compositions littéraires pourraient également contenir des allusions à l'écriture; mais celles-ci ne se rapportent également qu'à une littérature conservée par la tradition orale. Nous avons déjà montré qu'une lecture (*adhyaya*) consistait en soixante questions ou *praçnas*. Nous trouvons les mêmes mots employés au lieu de chapitres et de paragraphes dans les Sanhitas, les Brâhmanas et les Sûtras. Dans le Rig-Véda, nous avons l'ancienne division en *suktas,* hymnes; *anuvâkas,* chapitres (répétitions); et *mandalas,* livres (cycles) : et la division postérieure en *vargas,* classes; *adhyayas,* lectures; et *ashtakas,* ogdoades. Dans le Taittiryaka, la division est en *kandikas* (sections), *anuvâkas, praçnas* et *ashtakas*. Dans le Kathaka, nous avons les *granthas,* compositions, et *sthanakas,* passages. Le nom de *Çatapatha-brâhmana* est dérivé de ses cent *pathas* ou marches; et *Shashtipatha* désigne un

[1] Du grec μέλα.
[2] Unadi-sûtras, IV, 84. *Calamus,* roseau.

ouvrage de soixante marches ou chapitres. Il y a d'autres mots du même genre : ***prapâthaka,*** lecture, leçon; ***âhnika,*** journée de travail; ***parvan,*** jointure, etc. Nous chercherons en vain des mots tels que ***volumen,*** volume; ***liber,*** l'écorce intérieure d'un arbre; **βίϐλος,** c'est-à-dire **βύϐλος,** l'écorce intérieure du papyrus; ***book,*** bois de hêtre.

D'après les témoignages que nous venons d'examiner, il est évidemment plus facile de prouver l'absence de l'écriture pendant la période primitive de la littérature sanscrite, que d'en découvrir aucune trace à une époque même où nous supposons qu'elle était connue dans l'Inde. L'écriture y était en usage avant l'époque de la conquête d'Alexandre; et quoiqu'elle ne fût peut-être pas usitée pour la littérature, on ne peut douter qu'un alphabet écrit n'ait été connu durant la plus grande partie de la période des Sûtras. Les auteurs grecs nous disent exactement tout ce qu'on peut en attendre en ces circonstances. Mégasthènes déclare que les Indiens ne connaissaient pas les lettres, que leurs lois n'étaient pas écrites, et qu'ils administraient la justice de mémoire[1]. Ceci est parfaitement vrai, si nous limitons leur ignorance des lettres au fait qu'ils ne les employaient pas pour la littérature. Strabon lui-même, citant l'assertion de Néarque que les Indiens écrivaient des lettres sur du coton foulé, signale la contradiction entre cet auteur et d'autres (c'est-à-dire Mégasthènes), qui déclaraient que les Indiens ne se servaient pas de lettres[2]. Il n'y a cependant aucune contradiction réelle entre ces deux assertions, si l'on distingue entre la connaissance des lettres et leur appropriation à la littérature. Néarque s'accorde pleinement avec Mégasthènes; car il établit aussi que les lois des Indiens n'étaient pas écrites[3]. Et Mégasthènes s'accorde avec Néarque, car il se montre aussi parfaitement instruit de ce fait que les Indiens se servaient de lettres pour des inscriptions sur des pierres milliaires indiquant les places de repos et les distances[4]. Cette contradiction apparente entre les récits de Néarque et ceux de Mégasthènes est la plus forte confirmation de notre opinion que les Indiens apprirent l'art de l'écriture durant la période des Sûtras et avant la conquête

[1] **Strabon, xv, 53 :** ..... Ἀγράφοις καὶ ταῦτα νόμοις χρωμένοις. Οὐδὲ γὰρ γράμματα εἰδέναι αὐτούς, ἀλλ' ἀπὸ μνήμης ἕκαστα διοικεῖσθαι.

[2] **Strabon, xv, 67 :** Ἐπιστολάς δὲ γράφειν ἐν σιδόσι λίαν κεκροτημέναις, τῶν ἄλλων γράμμασιν αὐτοὺς μὴ χρῆσθαι φαμένων.

[3] **Strabon, xv, 66 :** Νέαρχος δὲ περὶ τῶν σοφιστῶν οὕτω λέγει τοὺς μὲν νόμους ἀγράφους εἶναι.

[4] Οἱ ἀγορανόμοι... ὁδοποιοῦσι, καὶ κατὰ δέκα στάδια στήλην, τιθέασι τὰς ἐκτροπὰς καὶ τὰ διαστήματα δηλούσας.

d'Alexandre, mais qu'ils s'abstinrent de l'employer en littérature. Quinte-Curce, différant de Néarque, affirme qu'ils écrivaient sur l'écorce lisse des arbres[1], coutume que nous avons vue conservée dans la comédie d'Urvasî. On ne peut guère admettre que les Indiens écrivissent sur des peaux de bêtes. Quoique Nicolas Damascène déclare qu'il vit les ambassadeurs de Porus présentés à César Auguste dans Antioche, et qu'ils apportaient une lettre écrite ἐν διφθέρᾳ, on doit songer que cette lettre était écrite en grec[2], et que le mot διφθέρᾳ peut avoir été employé pour désigner du papier en général[3].

Nous ne pourrions pas suivre l'alphabet indien beaucoup au delà de l'invasion d'Alexandre. Il existait cependant avant Alexandre. On le sait par Néarque lui-même, qui attribue aux Indiens l'art de faire du papier de coton. Si l'on cherche des traces d'écriture avant l'époque d'Alexandre, on en trouve dans le *Lalita-Vistara*, biographie du Bouddha, où l'on voit le jeune Çâkya apprenant à écrire. Quoique le Lalita-Vistara ne puisse être regardé comme un monument contemporain, c'est cependant un livre canonique des bouddhistes, et comme tel il doit être assigné au troisième concile. Il fut traduit en chinois en l'an 76 après Jésus-Christ. Comme nous avons vu déjà le système d'instruction pratiqué dans les salles de lecture des brahmanes, il sera peut-être intéressant de jeter un coup d'œil sur les écoles où le Bouddha fut élevé ou fut censé l'être.

« Quand le jeune prince eut grandi, il fut mené à l'école d'écriture (*lipiçâlâ*[4]). Nous pouvons laisser de côté toutes les choses merveilleuses qui arrivèrent à cette occasion, comment il reçut cent mille bénédictions, comment il fut entouré par dix mille enfants et précédé de dix mille chariots pleins de confitures, d'argent et d'or; comment la ville de Kapilavastu était nettoyée, comment la musique résonnait de toutes parts, et des pluies de fleurs tombaient des toits, des fenêtres et des balcons; comment, par surcroît, de célestes dames marchaient devant lui pour préparer les voies, et les filles du vent répandaient des fleurs célestes, outre d'autres êtres fabuleux qui vinrent tous en l'honneur du Bodhisatva quand il se rendait à l'école. Ces illustrations marginales peuvent être négligées dans tous les livres bouddhistes, quoique elles

[1] Quint. Curt., 8, 9 : « Libri arborum teneri, haud secus quam chartæ literarum notas capiunt. »

[2] Strabon, xv, 73 : Τὴν δὲ ἐπιστολὴν ἑλληνίζειν ἐν διφθέρᾳ γεγραμμένην.

[3] Hérodote, v, 58.

[4] *Lalita-Vistara*, *Adhyaya* x. Cet ouvrage a été dernièrement édité et traduit en partie par Babu Rajendralal Mitra, un des sanscritistes les plus distingués de l'Inde.

ne laissent que peu de place pour le texte. Quand Bouddha entra dans l'école, Visvamitra, le maître (*dârakâchârya*), incapable de soutenir la majesté de la présence du Bodhisatva, tomba à terre et dut être relevé par un ange nommé Çubhânga. Quand le roi Çuddhodana et sa suite furent partis, les nourrices et les serviteurs s'assirent, et le Bodhisatva prit pour écrire une feuille (*lipiphalaka*) faite de bois de sandal. Il demanda ensuite à Visvamitra quelle écriture il allait lui enseigner. Ici viennent soixante-quatre noms, probablement des noms d'alphabets [1], que le Bodhisatva connaît tous, et Visvamitra est obligé d'avouer son ignorance. Cependant le Bodhisatva reste à l'école et apprend à écrire, avec dix mille garçons [2].

L'alphabet qu'il apprend est l'alphabet sanscrit ordinaire, avec l'omission des lettres *l, ri* et *rî*. Il consiste en quarante-cinq lettres, et, comme dans nos alphabets, chaque lettre est suivie d'un mot contenant cette lettre au commencement ou au milieu. Dans le Lalita-Vistara, ces mots sont choisis de manière à faire ressortir quelques-uns des principaux points des doctrines de Bouddha lui-même. L'alphabet est : — *a, â, i, î, u, û, e, ai, o, au, am̃, ah ; k, kh, g, gh, ñ ; ch, chh, j, jh, ñ ; t, th, d, dh, n* (cerebro-dentales) ; *t, th, d, dh, n* (dentales) ; *p, ph, b, bh, m ; y, r, v ; s, sh, ç, h, ksh.*

Quoique l'éducation postérieure de Bouddha ne soit pas complétement décrite, nous le voyons bientôt après, dans un concours général,

[1] Les noms les plus intéressants sont *Anga* (Bhagalpur), *Banga* (Bengale), *Magadha*, *Dravida*, *Dakshina* (Dekkan), *Darada*, *Kasya* (monts Cassia), *China* (Chinois), *Déva* (Devanâgari), *Bhaumadeva* (Brahmane), *Uttarakurus*, *anudruta* (cursif).

[2] Le passage suivant de l'Évangile de l'Enfance (*Ed.-Sike*, p. 143) présente un curieux parallèle : « Erat porro Hierosolymis quidam Zachæus nomine, qui juventutem erudiebat. Dicebat hic Josepho : Quare non mittis ad me Jesum, ut literas discat? Annuebat illi Josephus, et ad divam Mariam hoc referebat. Ad magistrum itaque illum ducebant; qui simul atque eum conspexerat alphabetum ipsi conscripsit, utque Aleph diceret præcepit. Et cum dixisset Aleph, magister ipsum Beth pronunciare jubebat. Cui dominus Jesus : Dic mihi prius significationem literæ Aleph et tum Beth pronunciabo. Cumque magister verbera ipsi intentaret, exponebat illi dominus Jesus significationes literarum Aleph et Beth; item, quænam literarum figuræ essent rectæ, quænam obliquæ, quænam duplicatæ, quæ punctis insignitæ, quæ iisdem carentes; quare una litera aliam præcederet; aliaque plurima enarrare cœpit et elucidare, quæ magister ipse nec audiverat unquam nec in libro ullo legerat. Dixit porro magistro Dominus Jesus : Attende ut dicam tibi, cœpitque clare et distincte recitare, Aleph, Beth, Gimel, Daleth, usque ad finem alphabeti. Quod miratus magister, Hunc, inquit, puerum ante Noachum natum esse existimo; conversusque ad Josephum : Adduxisti, ait, ad me erudiendum puerum, magistris omnibus doctiorem. Divæ quoque Mariæ inquit : Filio tuo nulla doctrina opus est. » L'Évangile de Thomas l'Israélite ou le livre de Thomas l'Israélite et le philosophe, concernant les actes du Seigneur dans son enfance, était très-populaire en Orient.

le plus distingué comme savant, comme mathématicien, comme musicien, etc. Ce vaste système d'éducation, par lequel nous voyons ici passer Bouddha, est tout l'opposé de celui que suivaient les brahmanes. On ne rencontre nulle part dans la littérature bouddhiste ces fortes imprécations contre la science des livres qu'on trouve chez les brahmanes et que l'on peut entendre, je crois, encore de nos jours.

Ainsi, la première trace de l'écriture[1], comme partie de l'éducation élémentaire dans l'Inde, trace quelque peu légendaire, se trouve dans la vie de Bouddha, et il est à remarquer que la plus ancienne écriture qui nous reste, la première inscription authentique de l'Inde, est également d'origine bouddhique.

Quoiqu'on ait toujours pensé que l'alphabet sanscrit provenait d'une source sémitique, on n'a certainement pas suivi sa trace jusqu'à une source grecque. Il montre plus de ressemblance avec l'alphabet araméen qu'avec aucune autre variété de l'alphabet phénicien[2]. *Yavanânî lipi* désigne très-probablement cette variété de l'alphabet sémitique qui devint, avant Alexandre et avant Pânini, le type de l'alphabet indien. Mais ceci est une simple conjecture. Il est impossible d'arriver à aucune interprétation certaine de *Yavanânî*, tel que l'emploie Pânini, et il vaut mieux l'avouer que de faire entrer de force ce mot dans une argumentation en faveur de quelque notion préconçue sur l'origine de l'alphabet indien.

De quelque manière que nous examinions la phraséologie sanscrite relative aux livres et à leurs auteurs, nous arrivons invariablement aux mêmes résultats. Dans la plus ancienne littérature, l'idée même d'auteur est exclue. On parle des ouvrages comme révélés à certains sages et communiqués par eux, mais non comme composés par eux. Dans la littérature postérieure de la période des Brâhmanas et des Sûtras, l'idée d'auteur est admise, mais on ne trouve nulle part de traces de livres qui aient été écrits. Il est possible que j'aie négligé quelques ouvrages dans les Brâhmanas et les Sûtras, qui prouveraient l'existence de livres écrits antérieurs à Pânini. S'il en est ainsi, ce n'est par aucun désir de les supprimer. Je crois, il est vrai, que les Brâhmanas ne furent conservés que par la tradition orale, mais j'incline à admettre la connaissance de l'art d'écrire pour les auteurs des

[1] Dans une ancienne inscription de Khandjiri (Journal de la Société asiatique du Bengale, VI, 318), on mentionne un roi qui apprit dans sa jeunesse à écrire, et, de plus, l'arithmétique, la navigation, le commerce et la loi.

[2] Lepsius, *Zwei sprachvergleichende Abhandlungen*, p. 78; Conjectures de Schulze sur l'alphabet éthiopien; Weber, *Indische Skizzen*.

Sûtras. Et il y a un mot qui semble fortifier cette supposition. Nous voyons que plusieurs des Sûtras sont divisés en chapitres appelés *patalas*. C'est un mot qui n'est jamais employé pour les Brâhmanas. Il signifie une couverture, la peau qui entoure une membrane; on l'emploie aussi pour un arbre. Il serait donc presque synonyme de *liber* et de βίβλος, et signifierait *livre*, après avoir signifié à l'origine une feuille de papier faite de l'écorce extérieure des arbres. Si l'écriture fut introduite dans l'Inde vers la dernière moitié de la période des Sûtras, elle fut sans aucun doute appliquée en même temps à donner une forme écrite aux hymnes et aux Brâhmanas. Mais avant cette époque nous pouvons soutenir que la collection des hymnes et la masse immense de la littérature brahmanique ne furent conservées qu'au moyen de la tradition orale.

(*Traduit de l'anglais de l'*Histoire de l'ancienne Littérature sanscrite de M. MAX MULLER.)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE.

HISTOIRE ET LITTÉRATURE.

Dino Compagni. — Étude historique et littéraire sur l'époque de Dante. par M. KARL HILDEBRAND. (Durand, éditeur.)

Le livre de M. Karl Hildebrand est une de ces monographies, à la mode aujourd'hui, où l'auteur, sous prétexte d'étudier un personnage historique, rattache à la vie de ce personnage les événements principaux de son temps et saisit l'occasion de tracer un tableau complet d'une époque. Ce genre d'ouvrage est sujet à des critiques fondées. On lui reproche non sans raison d'altérer la sévérité de l'histoire par des digressions souvent factices, par des hors-d'œuvres, par des rapprochements arbitraires. Si le personnage qui en est le centre a joué un rôle important il est à craindre que sa physionomie n'apparaisse pas sous son vrai jour à travers les détails multipliés du tableau ; s'il a joué au contraire un rôle secondaire, il est à craindre que l'ensemble du tableau ne lui soit sacrifié. D'un autre côté les monographies ont cet avantage de nous faire connaître des points de l'histoire que les historiens classiques négligent, d'aborder des détails familiers sans lesquels nous n'aurions sur la société d'une époque que des notions vagues et générales.

La monographie de M. Hildebrand a quelques-uns des défauts du genre, mais elle en a les qualités en plus grand nombre. Le personnage qu'a choisi l'auteur était d'ailleurs par son caractère, ses actions et ses œuvres, très-propre à fournir matière à un ouvrage de cette nature. Dino Compagni, dont le nom n'est pas célèbre chez nous, était le contemporain et l'ami de Dante; il n'a pas seulement pris part aux événements de l'époque la plus troublée et peut-être la plus intéressante de l'histoire de Florence, il les a racontés dans une histoire qui après avoir été longtemps inédite est placée maintenant par la critique italienne au premier rang des productions littéraires de la Péninsule. Il a suffi à M. Hildebrand de suivre l'histoire de Dino Compagni, pour donner à son livre l'unité et la sévérité qui manquent aux monographies ordinaires.

Peut-être quelques critiques trouveront-ils que le livre de M. Hildebrand a le caractère d'une réhabilitation, nous ne nous rangerons pas à leur avis. Nous pensons que la haute estime que M. Hildebrand professe pour le talent de Dino Compagni n'a rien d'exagéré. Si son Histoire n'a pas la perfection d'une histoire classique grecque ou romaine, elle a des qualités d'énergie, d'éloquence, qui ne

le cèdent à aucune, et le critique français ne surfait pas en la comparant comme œuvre de prose à l'œuvre poétique de Dante. Ne dirait-on pas en effet une page du grand Florentin, que cette belle apostrophe adressée par Dino Compagni aux mauvais citoyens : « O mauvais citoyens, qui avez procuré la remise de votre cité, où l'avez-vous conduite? Et toi, Ammanato de Rota Beccarrugi, citoyen déloyal, tu te retournas criminellement vers les prieurs et tu cherchais par des menaces à faire décider la remise des clefs! Voyez où vos iniquités vous ont conduits! O toi, Donato Alberti, qui abreuvais de dégoûts les habitants de la cité, qu'est devenue ton arrogance? Toi qui te cachais dans une ignoble cuisine de Nuto Marignolli? etc..... » Après avoir cité l'invective tout entière, ce que l'espace ne nous permet pas de faire, M. Hildebrand fait remarquer avec raison qu'elle rappelle les apostrophes si fréquentes dans la Divine Comédie, et plus encore celles que Dante adresse à Florence directement dans ses épîtres : « O misérable descendance des Fiesolains. » C'est la même colère, le même mouvement, et surtout le même procédé de style.

L'intérêt littéraire qu'offre l'Histoire de Dino Compagni est surpassé par l'intérêt politique. C'est l'œuvre qui fait le mieux connaître peut-être les véritables sentiments du parti gibelin, qui nous le montre le mieux dans ses variations et ses nuances. M. Hildebrand, en analysant fidèlement l'historien florentin, en l'éclairant par des commentaires, a jeté sur cette époque une lumière nouvelle. Il nous fait surtout pénétrer dans le secret des troubles de Florence, plus exactement selon nous que les historiens antérieurs, sans en excepter MM. Quinet et Ferrari, qui malgré eux jugent les événements au point de vue de certaines idées préconçues. On voit, dans le livre de M. Hildebrand, l'aristocratie et la démocratie de Florence sous leur véritable jour. L'auteur, qui a jugé à propos de nous dire qu'il était hostile aux principes de la démocratie moderne, n'en est pas moins impartial envers la démocratie du quatorzième siècle, mérite qui doit être signalé dans un temps où l'on aime à chercher dans l'histoire des arguments en faveur de ses préjugés et de ses préventions politiques!

E. M.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Lettres sur la Russie, par M. G. DE MOLINARI. — Paris, Guillaumin et Cie, 1861.

Voulez-vous voir la Russie? — Vous hésitez. Vous craignez ses noirs frimats, ses tempêtes de neige, ses froids qui font geler le mercure; vous avez peur de ses cochers, de ses aubergistes, de ses agents de police et de mille autres individus qui existent partout, mais qui, en Russie, portent des noms effrayants en *ik* et en *off* ornés d'une douzaine de consonnes. Mille autres choses encore vous épouvantent, depuis les « petites bêtes plates » jusqu'aux soupes aux poissons, que sais-je?

Eh bien, je vais vous donner un conseil qui conciliera tout. Vous n'aurez pas besoin d'habiter pendant de longues journées et pendant des nuits plus longues encore ces froids wagons traînés par la rapide locomotive; vous n'aurez à changer ni vos heures de repas ou de sommeil, ni aucune de vos habitudes, et surtout vous n'aurez d'ennui d'aucune espèce : il suffit de lire les *Lettres sur la*

Russie du spirituel professeur d'économie politique de Bruxelles. Prenez seulement une précaution : elle consiste, non à acheter des fourrures, ni à vous munir de bottes garnies de foin, mais à vous procurer les loisirs nécessaires pour lire d'un trait de la page première jusqu'à la page dernière.

J'ai éprouvé par moi-même combien ce livre est attachant.

C'est là, en effet, le caractère dominant des *Lettres* de M. G. de Molinari. Elles n'ont pas de prétentions dogmatiques; elles n'ont d'autre but que de donner ce qu'on est convenu d'appeler des impressions de voyage. On sent d'ailleurs à chaque ligne que l'auteur note ses impressions pendant qu'elles sont encore fraîches, pendant qu'elles retiennent encore la marque de l'objet ou du fait qui les a causées, tout en leur imprimant le cachet de sa pensée vive et colorée.

Il ne serait pas juste cependant de dire que les *Lettres sur la Russie* constituent un ouvrage purement récréatif. L'agrément qu'il procure est dû principalement à sa forme, mais cette forme est le contenant d'un fonds très-instructif. M. de Molinari a eu l'occasion de voir beaucoup de choses, et il me semble homme à bien voir, et en transcrivant ses observations au fur et à mesure, il les a pour ainsi dire photographiées. En parcourant le livre, le lecteur voit se dérouler devant lui un tableau de la vie privée et de la vie publique de la Russie, et l'on sait que ces deux faces de la société se tiennent, se complètent, s'expliquent mutuellement.

Seulement, si l'on voulait chicaner l'auteur, on pourrait peut-être lui reprocher d'avoir trop fait ressortir le côté économique des choses; mais ce serait abuser du droit de critique. M. de Molinari a voyagé en économiste, il a écrit en économiste et son but était d'agir sur la vie économique de la Russie. Le reproche équivaudrait donc à dire : vous êtes resté fidèle à votre cadre. Il serait oiseux de lui faire un crime de ne pas s'être donné une mission autre ou plus large que celle pour laquelle il s'est senti plus particulièrement apte ou préparé.

D'ailleurs, c'est précisément la vie économique de la Russie qui présente l'intérêt le plus grand à tous les points de vue. Il y règne en ce moment une fermentation aussi active que bienfaisante; il s'y opère un travail de transformation dont la portée politique et humanitaire est peut-être plus étendue qu'on ne pense. Il est instructif d'en suivre les évolutions, il serait utile d'en noter les étapes. Le livre de M. de Molinari peut être considéré comme un jalon qui marque celle à laquelle on est arrivé en ce moment.

Le meilleur moyen de donner à la fois une idée de la situation actuelle de la Russie et de la manière de l'auteur, ce serait de citer quelques extraits. Malheureusement l'espace ne nous permet pas de reproduire un nombre suffisant de passages pour donner des notions exactes sur le rapport qui existe entre les bons et les mauvais éléments de la société russe; d'un autre côté, le style de l'auteur varie quelque peu avec le sujet qu'il traite : il est tantôt sérieux, tantôt ironique, quelquefois même très-piquant. Nous avons « l'embarras du choix ». Mais puisque nous n'avons de place que pour un seul extrait, nous allons prendre au hasard la page 214, où, après avoir fait ressortir l'excès de la réglementation en Russie, il continue en ces termes :

« Heureusement, l'administration russe n'est ni active ni incorruptible. En possession de pouvoir tout empêcher, elle sait au besoin tout permettre. C'est un cerbère, armé d'une mâchoire immense et redoutable, mais qui ne déteste

pas les gâteaux. La corruption est en Russie le correctif nécessaire de l'abus de la compression et de la réglementation. Il semble même qu'elle soit entrée dans les prévisions des auteurs du système, et qu'ils aient mesuré en conséquence la nourriture du cerbère administratif, car sa ration est notoirement insuffisante et il périrait d'inanition sans les gâteaux. Citons un simple exemple à l'appui. La ville de Moscou est partagée en quatorze circonscriptions et chaque circonscription en cinq ou six quartiers. A la tête de chaque quartier se trouve un inspecteur de police dont les appointements ne dépassent pas 600 roubles assignats (environ 600 fr.) par an. Or, cet inspecteur est tenu d'avoir un appartement de réception, — un cheval, — des uniformes d'été et des uniformes d'hiver, — une chancellerie avec trois ou quatre employés dont les frais sont à sa charge; autrement dit, il est obligé, pour satisfaire aux exigences de ses fonctions, de faire une dépense annuelle de plus de 6000 francs par an. Il faut donc absolument qu'il se crée des ressources supplémentaires, qu'il se fasse un *casuel* pour remédier à l'insuffisance de son revenu réglementaire, et cela est évidemment sous-entendu. Ce casuel indispensable, comment peut-il l'obtenir? En vendant l'autorisation de faire ce qu'il a le pouvoir d'empêcher, en tenant, pour tout dire, boutique ouverte de liberté. Tel est, en effet, le commerce auquel se livre, du haut au bas de l'échelle hiérarchique, l'administration russe; et comme la liberté est une denrée de plus en plus demandée en Russie, ce commerce est extrêmement avantageux, et il le devient chaque jour davantage. C'est ainsi que non-seulement les places d'inspecteur de police à 600 francs ont acquis une plus-value extraordinaire, grâce au casuel qui y est attaché, mais encore que l'on brigue avec avidité les emplois les plus infimes des chancelleries de la police. Souvent même ces emplois s'achètent comme de véritables offices. Dans le quartier marchand de Moscou, une place de secrétaire de l'inspecteur s'est payée jusqu'à 15,000 roubles argent (60,000 fr.), quoiqu'elle ne fût rien moins qu'assurée, car l'inspecteur pouvait être déplacé, et son successeur n'aurait pas manqué de renouveler cet affermage lucratif au plus offrant et dernier enchérisseur. Cependant, on estimait qu'au prix de 15,000 roubles argent, l'affaire était excellente pour l'acquéreur, tant la liberté est aujourd'hui demandée sur le marché de Moscou! »

Afin de laisser le lecteur sous l'impression que l'auteur peut lui avoir faite, je n'ajouterai qu'un seul mot. Le mal que M. de Molinari vient de faire ressortir avec sa verve ironique est connu, et des auteurs russes en ont sondé toute la profondeur. On s'en préoccupe, mais il est trop enraciné pour qu'on puisse l'extirper facilement; il faut espérer néanmoins que la réforme s'étendra jusqu'à lui.

MAURICE BLOCK.

BIBLIOGRAPHIE ALLEMANDE.

PHILOLOGIE.

1. ABRÉGÉ DE LA GRAMMAIRE COMPARÉE DES LANGUES INDO-GERMANIQUES. (*Compendium der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*), par AUGUSTE SCHLEICHER, t. Ier. — Weimar, 1861, in-8°, de IV-283 pages.

2. LEXICON ETYMOLOGICUM LINGUARUM ROMANARUM, ITALICÆ, HISPANICÆ, FRANCOGALLICÆ, avec le sous-titre DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DES LANGUES ROMANES. (*Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen*), par FRÉDÉRIC DIEZ. 2e édition, t. Ier. — Bonn, 1861, in-8°, de XXXII-448 pages.

Voilà deux publications également importantes qui nous arrivent dans ce moment. Le temps ne nous permet pas d'en donner une appréciation exacte. Nous n'en dirons que quelques mots. Les études de philologie comparée, à mesure que les recherches s'étendent et que les résultats obtenus par elles se consolident, deviennent de plus en plus indispensables à tous les érudits sans exception. Mais tout le monde n'est pas à même de pouvoir étudier les sources, ni de consulter des ouvrages aussi vastes, aussi hérissés de difficultés, que ceux de Bopp, de Pott, de Benfey, etc. Il faut donc savoir gré aux savants spéciaux qui ont compris les besoins de cette partie du public et qui s'empressent d'y répondre par des manuels méthodiquement disposés, dépouillés de tout échafaudage critique, et se mettant ainsi à la portée de tous. C'est ce que M. Léon Meyer a fait pour le grec et le latin dans sa « Grammaire comparée » de ces deux langues que nous avons annoncée ici il y a deux mois (voir la livraison du 31 août, p. 624), et c'est ce que M. Auguste Schleicher vient de faire pour l'ensemble de la Grammaire comparée des langues indo-européennes. Il était préparé pour cette tâche mieux que personne, par ses études savantes sur « l'Histoire de la langue allemande », par celles qu'il a publiées dans les « Beiträge zur vergleichenden Sprachforschung auf dem Gebiete der arischen, celtischen und slawischen Sprachen », qui se distinguent toutes par une exposition lumineuse, et par le cours de grammaire comparée qu'il professe à l'université de Iéna depuis quinze ans. A parler proprement, c'est ce cours qu'il nous offre ici sous forme de livre. Le premier volume embrasse la théorie des sons. Le second, qui devra traiter des racines, de la formation des mots et des inflexions, va paraître au printemps prochain.

Le « Dictionnaire étymologique » de M. Diez est bien connu en France. La première édition est de 1853. Le peu d'années qu'il a fallu pour en rendre nécessaire une seconde, prouve l'intérêt croissant qui se rattache à ces recherches. La première partie que nous avons sous les yeux et qui, d'après un avis de l'éditeur, va être suivie de la seconde dans quelques mois, a été augmentée de quelques centaines d'articles et de tout ce qu'il y avait d'essentieldans la dissertation critique publiée par M. Diez, en 1859, sous le titre « Kritischer Anhang

zum etymologischen Wörterbuch der romanischen Sprachen » (Supplément critique du Dictionnaire étymologique des langues romanes). De plus, nous avons constaté nombre de corrections et d'additions dans les articles anciens. La disposition des matières est restée la même.

J. H.

Provenzalisches Lesebuch mit einer literarischen Einleitung und einem Wörterbuche, herausgegeben von Dr Karl Bartsch. — Elberfeld, 1855.

Denkmäler der provenzalischen Literatur, herausgegeben von Dr Karl Bartsch. Stuttgard, 1856. (Imprimé aux frais de la Société littéraire de Stuttgard.)

Peires Vidal's Lieder, herausgegeben von Dr Karl Bartsch. — Berlin, Dümmler, Paris, A. Franck, 1857.

Depuis Raynouard et Fauriel, les études provençales sont restées stationnaires en France, et si l'Allemagne n'était venue s'emparer de cette partie négligée de notre ancienne littérature, il est probable que nous ne posséderions guère d'autres textes que ceux que renferment le *Choix de poésies originales des troubadours* et le premier volume du *Lexique roman*. D'où vient que la langue et la littérature des pays de langue d'oc soient si peu en faveur parmi nous, tandis que, depuis une trentaine d'années, le vieux français et la vieille littérature française n'ont pas cessé d'être étudiés avec zèle, sinon toujours avec critique? c'est que le provençal est de tous les idiomes romans le plus difficile, et que, dans les poésies des troubadours, l'obscurité de la pensée vient souvent s'ajouter à l'embarras qui résulte d'homonymes plus nombreux que dans aucune langue, d'une orthographe irrégulière et de fréquentes élisions. Aussi ne voyons-nous pas que les méridionaux, à qui semblerait être plus particulièrement dévolue la tâche de nous faire connaître les œuvres de leurs ancêtres, aient fait faire de grands progrès aux études provençales; sans autre secours que celui de leurs patois, ils sont, en présence des chansons d'Arnaud Daniel, « il grande maestro d'amore », dans la même situation qu'un paysan piémontais ou napolitain qui voudrait lire Ciullo d'Alcamo ou Pétrarque. La langue des troubadours est véritablement une langue savante, et, pour l'interpréter, ce n'est pas assez d'en connaître le vocabulaire et la grammaire, matériel dont on peut facilement se rendre maître sans passer par les patois du Midi, il faut encore ces qualités de patience et de critique qui, jusqu'à ce jour, se sont rencontrées plus fréquemment au delà du Rhin qu'en deçà. Aussi est-il arrivé que l'Allemagne a mis au jour la plus grande partie de la littérature provençale, et que même plusieurs des textes que Raynouard avait publiés ont obtenu l'honneur d'éditions nouvelles et souvent très-corrigées. Le Dr Bartsch, maintenant professeur à l'université de Rostock, est un de ceux qui ont le plus contribué à ce mouvement philologique. Par son *Lesebuch*, il a rendu plus accessible l'étude du provençal; par ses *Denkmäler der provenzalischen Literatur*, il a comblé de nombreuses lacunes dans la série des monuments de la littérature provençale; par son *Peire Vidal* enfin, il a montré ce que devrait être une édition critique des troubadours.

Le *Provenzalisches Lesebuch* est un recueil de plus de soixante morceaux où

sont représentés tous les genres de la littérature provençale, depuis le poëme de *Boèce*, écrit au onzième siècle, jusqu'aux traductions en prose du quatorzième. L'introduction contient une série de notices sur chacun des ouvrages de cette littérature, et le volume est terminé par un glossaire-index de tous les mots qui figurent dans le *Lesebuch*.

Si les textes publiés dans les « Monuments de la littérature provençale » sont généralement moins importants que ceux dont M. Bartsch a donné des extraits dans son anthologie, ils ont, en revanche, le mérite de l'inédit. Ils appartiennent presque tous au treizième et au quatorzième siècle, époque de décadence pour la littérature au midi comme au nord de la France; plusieurs ont cependant une valeur littéraire incontestable : je signalerai par exemple une charmante nouvelle de Raimon Vidal. Les *Coblas Esparsas* de Bertrand Carbonel renferment aussi quelques pensées exprimées avec originalité et qu'on s'étonne de rencontrer au treizième siècle. Voici par exemple une théorie de l'amour qu'on serait tenté de croire moderne : « Celui qui dit que je me conduis follement, parce que je sors trop souvent la nuit, me paraît manquer de sens naturel, car lorsque l'amour fait sentir sa puissance il n'y a si rétif qui ne finisse par lui obéir, et comme l'obscurité lui plaît par-dessus tout, je vais de nuit en amant bien appris, et je fuis la lumière et les espions tant que je me sois caché. » (P. 23.)

Citons encore cette *cobla* (couplet) : « Qui veut gagner le paradis doit suivre mon conseil : il ne lui est pas besoin de se faire clerc ni d'entrer dans un ordre à la règle étroite; qu'il se confesse, comme c'est son devoir, et que jamais il ne fasse à autrui ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fît. La puissance divine ne demande rien de plus. » (P. 25.)

Cette préférence accordée aux bonnes œuvres sur les actes de dévotion, à la morale sur le culte, est très-marquée chez les troubadours : « Les clercs, dit Pierre Cardinal dans un de ses plus beaux *sirventes*, font souvent que les voleurs sont arrêtés; mais eux, quand ils ont volé et pillé, vous les verriez sortir des lieux de débauche; la tête haute, ils vont officier à l'autel, et si Dieu agrée leur service, je regarde bien comme œuvre perdue ce qu'on donne pour vêtir les pauvres. »

Je dois faire remarquer en passant que ces derniers vers renferment une hérésie des plus condamnables et des plus damnables, puisque, suivant la théologie catholique, le sacrifice offert par un prêtre coupable ne laisse pas d'être aussi agréable à Dieu que si l'officiant était un saint.

Des trois ouvrages dont j'ai inscrit les titres en tête de cet article, celui qui, à mon avis, fait le plus d'honneur à M. Bartsch, c'est son recueil des chansons de Pierre Vidal (*Peire Vidal's Lieder*). L'introduction qui le précède est un excellent morceau d'histoire littéraire. Les renseignements abondent sur Pierre Vidal plus que sur tout autre troubadour, mais il serait difficile de les mettre en œuvre avec plus d'habileté et de critique. Quant au texte, il est établi avec le plus grand soin. M. Bartsch s'est servi autant que possible d'un manuscrit du Vatican dont la langue est excellente, et pour les chansons qui ne s'y trouvaient pas, il a eu recours le plus souvent à deux manuscrits de la Bibliothèque impériale écrits dans le même dialecte que celui du Vatican, de manière à éviter toute disparité d'orthographe. Du reste, toutes les variantes sont publiées en appendice, et ce n'était pas un médiocre travail, car les quatre-vingt-six pages du

texte de P. Vidal ont produit quarante-deux pages de variantes relevées dans plus de vingt manuscrits. Certaines personnes pourront s'étonner de tant de soin apporté à la publication des œuvres d'un troubadour. « Passe encore pour Sophocle, pour Virgile ou pour quelque auteur de cette importance, mais un poëte du moyen âge! Ne suffisait-il pas d'en donner un texte lisible, sans aller s'embarrasser de quarante pages de variantes! » On pourrait leur répondre, ce me semble, que la critique scientifique n'a pas le droit de se montrer subjective, qu'il ne lui appartient pas de dire: « Cet auteur est bon, il convient d'en soigner la publication; celui-là est mauvais, une édition telle quelle suffira. » Mais Pierre Vidal peut se défendre par lui-même; il suffit de l'entendre pour reconnaître un poëte. Malheureusement il parle une langue morte, une langue difficile que bien certainement les esprits d'élite seuls pouvaient comprendre et apprécier, encore qu'il ait su se préserver de ces pensées recherchées, de ce style maniéré qui rendent si obscures les poésies d'autres troubadours non moins célèbres, de Giraut de Borneilh et d'Arnaud Daniel par exemple. La beauté de l'expression est ordinaire chez les troubadours; c'est pour cette raison qu'ils perdent tant à être traduits; et cependant dépouillez Piere Vidal de tous les charmes de cette langue provençale si bien façonnée pour la poésie lyrique, il lui restera encore la beauté du sentiment. Je ne puis mieux justifier cette opinion qu'en traduisant une de ses chansons :

« J'aspire avec ardeur l'air que je sens venir de Provence. Tout ce qui est de là a pour moi tant de charme, que, lorsque j'en entends dire du bien, j'écoute tout souriant, et pour chaque mot j'en voudrais cent, tant il m'est doux d'en entendre bien dire.

» On ne saurait trouver aussi charmant séjour que du Rhône jusqu'à Vence, de la mer à la Durance, aucun où brille une joie si pure. C'est là que, parmi les gens de noble race, j'ai laissé mon cœur joyeux avec celle qui rend la gaieté aux affligés.

» Le jour s'écoule facilement pour celui qui pense à elle. Elle est la source et le principe de la joie, et celui qui fait son éloge peut bien la combler de louanges; quoi qu'il dise, il ne mentira pas, car c'est la meilleure, sans contredit, et la plus belle qu'on puisse voir.

» Et moi, si je sais rien faire ou dire, qu'elle en ait le gré! Elle m'a donné science et intelligence; je lui dois ma gaieté et mes chants, et tout ce que je fais d'agréable, c'est sa beauté qui me l'inspire, alors même que j'exprime les souffrances de mon cœur. »

Paul Meyer.

ASTRONOMIE.

Astronomische Nachrichten (Nouvelles astronomiques), publiées par M. Peters, t. LIV, nos 1273 à 1296, et t. LV, nos 1297 à 1320.

Les deux volumes des *Nouvelles astronomiques* que nous allons analyser correspondent à l'espace de temps écoulé depuis le mois de septembre 1860 jusque vers le milieu du mois d'août de l'année courante. C'est à peu près une année entière, année qui a été d'une richesse peu commune en phénomènes et en faits astronomiques, tels que la découverte de douze petites planètes (59 à 70), l'ap-

parition de trois comètes visibles à l'œil nu, dont une des plus belles qui aient jamais brillé sur notre horizon, enfin l'éclipse totale du soleil du 18 juillet 1860, dont les comptes rendus les plus importants n'ont paru que dans le tome LIV des *Nouvelles astronomiques*.

Les douze nouvelles planètes ont été découvertes : la 59e, par M. Chacornac, à Paris, le 12 septembre 1860; la 60e, Titania, par M. Ferguson, à Washington, le 14 septembre 1860; la 61e, Danaé, par M. Goldtschmidt, à Châtillon, le 9 septembre 1860; la 62e, Erato, par MM. Foerster et Lesser, à Berlin, le 14 septembre 1860; la 63e, Ausonia, par M. de Gasparis, à Naples, le 10 février 1861; la 64e, Angelina, par M. Tempel, à Marseille, le 4 mars 1861; la 65e, Maximiliana, par M. Tempel, à Marseille, le 8 mars 1861; la 66e, Maja, par M. Tuttle, à Cambridge (États-Unis), le 9 avril 1861; la 67e, Asia, par M. Pogson, à Madras, le 17 avril 1861; la 68e, Leto, par M. Luther, à Bilk, le 29 avril 1861; la 69e, Hesperia, par M. Schiaparelli, à Milan, le 29 avril 1861; la 70e, Panopea, par M. Goldtschmidt, à Fontenay-aux-Roses, le 5 mai 1861. La marche de ces planètes a été suivie, tant par les astronomes auxquels la découverte de chacune d'elles est due, qu'aux observatoires de Bonn, Rome, Berlin, Florence, Marseille, Altona, Vienne, Mannheim, par MM. Argelander et ses aides, Secchi, Foerster et Tietjen, Donati, Tempel, Peters, Weiss, Schœnfeld; et grâce à ces observations, des éléments premiers, et en partie seconds, ainsi que des éphémérides, ont pu être calculés pour toutes ces planètes par MM. Ellis, Ferguson, Schjellerup, Foerster, Tietjen, Seeling, Luther, de Gasparis, Krueger, Schmidt (à Berlin), Schiaparelli, Hopff, Hall, Tischler, Romberg. Les autres planètes, anciennes et nouvelles, ont été observées avec non moins de zèle, et c'est notamment à MM. Reslhuber, à Kremsmuenster; Luther, à Bilk; Adolph, à Gœttingue; Ferguson, à Washington; Foerster, à Berlin; Hornstein, à Vienne; Auwers, à Kœnigsberg; Kowalski, à Kasan; Seeling, à Glasgow, que l'on doit des séries considérables d'observations de ce genre. Les oppositions d'Euphrosyne et de Flore ont été observées par M. Winnecke à Pulkowa. Des éléments et des éphémérides de Mnémosyne, Concordia, Léda, et une éphéméride hypothétique de Pseudo-Daphné ont été calculés par MM. Adolph, Seeling, Allé et Luther; des éphémérides pour les oppositions de Proserpine et d'Alexandra en février 1861 et pour celle de Pandore en avril 1861, par MM. Hoek à Utrecht, Schultz à Upsal et Axel Mœller à Lund; des éléments corrigés d'Isis, d'après les oppositions de 1856, 1857, 1859, 1860, par M. Seeling à Glasgow. M. Guenther, à Breslau, donne une comparaison de ses éphémérides d'Égérie, Urania, Phocea, Euterpe, Amphitrite, Massalia, avec des observations faites en 1860 et 1861, et M. Schulz, à Upsal, une comparaison de ses éléments d'Alexandra, avec des observations des années 1858, 1859, 1861. M. Galle fait connaître des éléments de Pallas, corrigés en tenant compte de l'influence des perturbations de Saturne. MM. Hopff et Krueger donnent une table des coordonnées de Mars, Jupiter et Saturne en 1863, pour servir au calcul des perturbations périodiques des petites planètes; M. de Littrow, un aperçu des conjonctions physiques des petites planètes en 1861; et M. Schjellerup, un calcul du passage de Mercure qui aura lieu le 11 novembre 1861. M. Lehmann, à Spandau, entre dans des développements analytiques fort étendus sur l'influence que les perturbations mutuelles des planètes exercent sur les moyennes distances des planètes au soleil, et il montre que, pour Saturne au moins, cette influence devient assez sensible

pour ne point échapper à de bonnes observations faites vers le temps des quadratures.

Passant aux comètes, nous trouvons d'abord, dans les deux volumes que nous avons sous les yeux, des observations de la belle comète visible à l'œil nu, 1860 III, faites par M. Liais à Rio de Janeiro, M. Ferguson à Washington, M. Galle à Breslau, M. Secchi à Rome, M. Hoek à Utrecht, M. Ellery à Williamstown, M. Scott à Sidney, M. Hornstein à Vienne. M. Secchi a observé en outre les phénomènes physiques présentés par cette comète, et les éléments de celle-ci ont été calculés par M. Tuttle à Cambridge (États-Unis). L'observatoire de cette dernière ville communique des observations des deux comètes 1860 II et III, et les éléments de ces deux comètes ont été calculés par M. Seeling à Glasgow. La comète télescopique, 1860.IV, a été découverte le 23 octobre 1860 par M. Tempel à Marseille, qui en a suivi la marche, de sorte que des éléments ont pu être calculés par M. Valz. La comète 1861 I, visible à l'œil nu, mais petite, a été observée par MM. Thatcher à New-York, Bond à Cambridge (États-Unis), Ferguson à Washington, Peters à Altona, Schœnfeld à Mannheim, Foerster et Tietjen à Berlin, Tiele à Bonn, Oom à Pulkowa, Schmidt à Athènes, Reslhuber à Kremsmuenster, Trettenero à Padoue et Donati à Florence. Des éléments premiers et des éphémérides de cette comète ont été calculés par MM. Foerster à Berlin, Auwers à Kœnigsberg. Safford à Cambridge (États-Unis) et Pape à Altona; ce dernier en a aussi calculé des éléments elliptiques. Quant à la grande et brillante comète 1860, II, il paraît que c'est M. Galle, à Breslau, qui l'a observée le premier en Europe, le 30 juin 1861; mais à Rio de Janeiro, elle a pu être observée dès le 11 juin par M. Liais. Elle a été observée en outre par MM. Tiele et Krueger à Bonn, Winnecke à Pulkowa, Peters à Altona, Aguilar à Madrid, Plantamour à Genève, Hornstein à Vienne, Schweizer à Moscou, Donati à Florence, ainsi qu'à l'observatoire de Washington, et ses phénomènes physiques ont été particulièrement étudiés par MM. Secchi à Rome, de Littrow à Vienne, Schmidt à Athènes, Dembowski à Gallarate, et Goldtschmidt à Fontenay-aux-Roses. MM. Pape à Altona, Hopff à Bonn, Schweizer à Moscou, et Seeling à Glasgow, en ont calculé des éléments et des éphémérides. M. Axel Mœller, à Lund, continue ses remarquables recherches sur le mouvement de la comète de M. Faye. Il arrive à la conclusion que, pour expliquer ce mouvement, on a besoin de l'hypothèse d'un milieu résistant, et que la forme sous laquelle M. Encke a introduit cette hypothèse dans ses calculs relatifs à la comète de Pons, se trouve presque entièrement confirmée. Il trouve aussi que, en introduisant dans l'hypothèse proposée par M. Valz sur la densité de l'éther, la variabilité de la température de la comete qui se meut dans ce milieu, on obtient des résultats qui s'accordent très-bien avec les observations. M. Seeling discute l'ensemble des observations de la comète de M. Winnecke (1858 II), et trouve une révolution de 2,031,153 jours. M. Brédichin, à Moscou, tire quelques nouvelles conséquences des formules analytiques par lesquelles Bessel a représenté les coordonnées d'une particule de la queue d'une comète. M. Wolfers, à Berlin, soumet à une révision les formules et les calculs au moyen desquels Euler a déterminé les éléments des comètes de 1680 et de 1744 dans sa « Theoria motus planetarum et cometarum ». M. Galle communique quelques remarques sur un écrit de Valentin Engelhardt qui contient des observations de la comète de 1556.

Les comptes rendus les plus importants qui aient paru sur l'éclipse totale du 18 juillet 1860 sont sans contredit ceux de M. Secchi, qui a observé à Desierto de las Palmas; de M. de Feilitzsch, qui a observé à Castellon de la Plana; de M. d'Abbadie, qui a observé à Briviesca, et de M. Bruhns, qui a observé à Tarazona. La question, toujours encore débattue, est de savoir si les protubérances font partie du corps du soleil, ou s'il faut les considérer comme une espèce de jeu de lumière, comme un phénomène d'optique encore inexpliqué. MM. Secchi et Bruhns soutiennent la première de ces opinions, MM. de Feilizsch et d'Abbadie la seconde; les uns et les autres s'appuient sur des mesures faites pendant l'éclipse. Nous devons dire que l'ensemble des résultats nous paraît être tout en faveur de la thèse défendue par MM. Secchi et Bruhns. L'éclipse totale a été observée en outre à Desierto de las Palmas, par M. Aguilar, directeur de l'observatoire de Madrid; à Valence, par M. de Wallenberg et par M. Hase de Hanovre; à Briviesca, par M. Petit, directeur de l'observatoire de Toulouse, et à Cullera, par M. Klinkerfues de Gœttingue. Disons aussi que le gouvernement espagnol a mis à faciliter les observations sur son territoire, un empressement et une libéralité qui lui font le plus grand honneur. Dans le reste de l'Europe, où l'éclipse n'était que partielle, elle a été observée par MM. Schmidt, à Athènes; Quetelet et Hooreman, à Bruxelles; Galle, à Breslau; Mœller, à Lund; les observateurs du collége romain, à Rome; Sabler, à Wilna; les aides de l'observatoire, à Vienne; Kayser, à Danzig; Legnazzi, à Padoue, et Adolph, à Gœttingue. En Amérique, elle a été observée par M. Ferguson, à Washington. Enfin, M. Schweizer, à Moscou, a observé, pendant les jours avant et après l'éclipse, les taches et les facules du soleil, observations utiles pour la discussion des rapports qui peuvent exister entre ces phénomènes de la surface du soleil et les protubérances. M. Schwabe, à Dessau, rend compte de ses observations des taches solaires pendant l'année 1860; neuf de ces taches étaient visibles sans lunette. M. Wolf, à Zurich, donne des recherches sur la série des minima des taches solaires depuis 1610 jusqu'en 1856, une formule pour représenter l'époque des minima, et le rapport des maxima aux minima depuis 1744 jusqu'à 1856. M. Schmidt, à Athènes, publie des observations de taches solaires, faites pendant les mois de janvier à septembre 1860; M. Hornstein, à Vienne, des observations semblables faites en juillet 1860, et M. Spœrer, à Anclam, des calculs sur la durée de la rotation du soleil, déduits d'observations de taches solaires.

M. Schmidt, à Athènes, communique, comme d'habitude, de nombreuses observations d'étoiles variables, et annonce la découverte d'une nouvelle nébuleuse variable. Il a commencé aussi à s'occuper d'un grand travail sur la détermination des positions des nébuleuses. M. Temple a remarqué une nébuleuse couvrant Mérope des Pléiades; M. Hencke signale une nouvelle étoile variable, et M. Hock communique une observation d'un minimum d'Algol; M. Argelander donne une éphéméride pour les minima de S Cancri, et signale plusieurs nouvelles étoiles variables, ainsi que plusieurs étoiles qui ont montré un mouvement propre considérable. M. Pogson donne une éphéméride des étoiles variables pour l'année 1861.

M. de Schubert, dans un mémoire qui fait suite à ses recherches sur la mesure du grand arc russe, tâche de montrer que les inégalités des méridiens terrestres résultant des diverses mesures d'arcs de méridiens exécutées jusqu'à

présent, doivent être attribuées essentiellement à l'influence des attractions locales, et qu'en éliminant celles-ci on obtient, pour la figure géométrique de la terre, un ellipsoïde de révolution parfaitement régulier. MM. Schlagintweit communiquent les observations magnétiques et les déterminations de longitudes et de latitudes qu'ils ont faites dans l'Inde et dans l'Asie centrale. M. Carl conclut d'observations faites à l'Ile de Van Diemen, à Sainte-Hélène, au cap de Bonne-Espérance, à Toronto et à Makerstoun, que, pour chaque lieu déterminé de la terre, il existe un rapport constant entre les variations des intensités magnétiques horizontale et verticale, loi qu'avaient fait pressentir les travaux de M. Lamont sur les observations magnétiques de Munich. M. Galle fait connaître deux nouvelles déterminations de la longitude de Breslau, M. Kowalski la latitude de l'observatoire de Kasan, M. Hoek celle de l'observatoire d'Utrecht. M. Radau donne une méthode pour trouver la longitude sans chronomètre, par les hauteurs et les azimuts de la lune et d'une étoile; M. Petit, une table de la durée des crépuscules.

L'occultation des Pléiades du 6 septembre 1860 a été observée aux observatoires de Wilna, Danzig, Utrecht, Vienne et Christiania; une occultation de Jupiter, le 24 mai 1860, à Christiania; des occultations de 46 ρ Aquarii, 66 Arietis, 34 Sextantis, 1324 Sagittarii, ont été observées à Vienne; des passages de la lune et d'étoiles voisines au méridien aux observatoires de Williamstown (Victoria) et de Christiania. M. Delaunay, dans une note sur les inégalités lunaires à longue période, dues à l'action perturbatrice de Vénus, arrive à des résultats essentiellement différents de ceux qu'avait obtenus M. Hansen.

M. Pape s'est livré à un travail considérable pour examiner l'exactitude des ascensions droites observées en employant des appareils chronographiques; il en résulte que l'augmentation de l'exactitude obtenue par les nouvelles méthodes l'emporte de beaucoup sur l'augmentation des soins exigés par les préparatifs, et que l'emploi des appareils chronographiques présente des avantages réels et marqués. M. Kayser indique une méthode pour déterminer la flexion d'une lunette munie d'un cercle, M. Oudemans une méthode pour déterminer les rayons des surfaces sphériques des objectifs des lunettes sans l'aide du sphéromètre. M. Peters fait connaître les résultats de l'examen d'un objectif construit par M. Steinheil, à Munich, d'après les formules de Gauss, résultats très-favorables à cette construction. M. Hoek communique un résumé de ses recherches sur l'aberration. M. Auwers donne des corrections pour réduire aux coordonnées des *Tabulæ reductionum* de M. Wolfers les étoiles ayant servi à des observations micrométriques et prises dans les divers catalogues. M. Weisse publie de nouvelles tables de réductions pour le dix-septième volume des observations faites à Kœnigsberg.

PÉRIODIQUES ALLEMANDS.

Deutsche Vierteljahrschrift (Revue trimestrielle allemande). Juillet à septembre 1861. 2e partie.

Quatre articles assez étendus composent ce numéro (nº 95), et tous les quatre peuvent être considérés comme « un signe du temps ».

Pour les trois premiers, il suffit d'énoncer les titres pour que chacun en comprenne la portée; on en jugera par ce qui suit :

Le premier article est intitulé : *Les constitutions, lois et règlements des États allemands, et le droit d'examen des juges.*

« Le juge est chargé d'appliquer les lois » (ou certaines lois), disent les constitutions. On en a conclu que les juges pouvaient refuser d'appliquer un acte auquel ils ne reconnaissent pas le caractère d'une loi, et par conséquent qu'ils avaient le droit d'examiner si un acte a ou non force de loi.

On comprend que nous confondons ici avec la loi les règlements (ordonnances, décrets, arrêtés, décisions) que le pouvoir exécutif ou l'un de ses agents a pris conformément aux dispositions législatives en vigueur.

La logique française reconnaît pleinement aux juges ce droit d'examen. Il n'est guère d'année où les recueils spéciaux n'enregistrent quelques décisions par lesquelles la cour de cassation approuve les tribunaux d'avoir refusé d'appliquer l'arrêté d'un maire ou d'un préfet, pris en dehors des pouvoirs que la loi a conférés *expressément* à ces fonctionnaires. Les exemples du refus d'appliquer un décret impérial sont plus rares, mais personne en France ne doute que si un décret renfermait une disposition contraire à un article du code, c'est le code qui aurait raison devant le tribunal, et le décret qui aurait tort.

Telle était aussi la manière de voir de la faculté de droit de Heidelberg, mais telle n'est pas complétement l'opinion de l'article de la *Revue*. Il veut bien admettre que les tribunaux refusent l'application d'un arrêté municipal ou préfectoral dépassant les pouvoirs que la constitution du pays confère à l'un ou à l'autre; mais lorsque le chef de l'État lui-même se prononce, le juge n'a qu'à obéir. Ce n'est pas à lui qu'il incombe d'exercer le contrôle politique ou constitutionnel, mais au parlement. Toutefois, la *Vierteljahrschrift* admet qu'un décret (Verordnung) qui ne serait pas promulgué dans la forme prescrite, par exemple, qui ne serait pas contre-signé par un ministre et inséré au *Moniteur* ou au *Bulletin des Lois*, ne saurait être considéré comme légal par les juges.

Le deuxième article porte le titre qui suit : *La crise américaine et la doctrine politique.* L'auteur trouve que les journaux qui ont traité la question américaine sont presque tous restés sur le terrain des faits, de la pratique; qu'ils ont mesuré la force des deux fractions de l'ancienne union, recherché les effets de la guerre, supputé les conséquences de la séparation, etc., mais qu'ils ne se sont pas préoccupés de la théorie. L'auteur se propose de combler cette lacune; son travail porte incontestablement le cachet d'une grande maturité de jugement, secondée par un vaste savoir. Il s'appuie notamment beaucoup sur l'opinion de Tocqueville, dont les prévisions semblent se confirmer. Mais comme l'auteur se range parmi les pessimistes, nous espérons que la théorie — comme les faits — n'aura pas encore dit son dernier mot.

L'article suivant : *La question constitutionnelle en Allemagne, dans le présent et il y a dix ans*, est dirigé contre le *Nationalverein* et contre l'hégémonie prussienne. C'est l'histoire des efforts vers l'unité racontée au point de vue conservateur, ou plutôt d'un progrès lent, modéré, *sage*. L'auteur n'accorde que ceci : une seconde chambre (chambres des États et des états, Staaten und Staendehaus), composée de « *notables* » pris dans le sein des parlements autrichien, prussien, bavarois, saxon, etc., etc., chambre qui n'aurait que voix consultative, mais qui serait consultée sur un grand nombre d'objets. Cette chambre, pense l'auteur avec raison, aurait une grande force morale, et les gouvernements y regarderaient à deux fois avant de négliger ses avis.

On comprend que la Diète, c'est-à-dire les représentants des gouvernements, formeraient une première chambre avec des pouvoirs plus étendus. Les deux chambres constitueraient le gouvernement fédéral, aux soins duquel seraient confiés certains intérêts généraux ou communs, notamment les intérêts économiques, unités des lois commerciales, du tarif douanier, des poids et mesures, etc., etc.

Une cour suprême n'aurait pas seulement à maintenir l'unité de législation dans les points où elle serait établie, mais elle déciderait aussi les contestations qui pourraient s'élever entre les gouvernements et les diètes particulières.

Nous bornons notre analyse à ces quelques lignes, ce qui est bien peu pour un travail d'une centaine de pages. Nos indications sommaires suffisent cependant pour démontrer que les conservateurs eux-mêmes, que les Allemands les moins favorables à la Prusse, reconnaissent, non-seulement « qu'il y a quelque chose à faire », mais encore qu'il est urgent de mettre la main à la pâte.

Cette nécessité est également admise par le rédacteur du quatrième article, dont le titre : *Aphorisme sur la question du théâtre, au point de vue pratique*, n'indique pas sa portée politique et unitaire. Cette portée politique se fait pourtant sentir au lecteur en plus d'un endroit, mais heureusement ce n'est pas cet élément qui prédomine. Il s'agit principalement d'administration théâtrale, mais c'est là une matière sur laquelle nous ne sommes pas compétent. Nous nous bornons donc à renvoyer à l'article.

MAURICE BLOCK.

Göttinger gelehrte Anzeigen.

[23 janvier 1861.] *Th. Benfey :* « Original sanskrit Texts on the origin and history of the people of India, etc., etc. » By *J. Muir*. Part second. « The transhimalayan Origin of the Hindus, and their affinities with the western branches of the Arian race. » London and Edinburg, 1860. Remarquons seulement que M. Benfey signale comme un fait acquis à la science, que l'immigration du peuple arien dans l'Inde a eu lieu par la vallée du Kaboul, qu'il s'est établi d'abord entre le Kaboul et l'Hindus et dans le Penjab, et que de là il a fait sa première étape dans la contrée de la Sarasvati. Les lecteurs de la *Revue germanique* trouvent le développement de cette thèse dans la livraison du 30 juin. — [15 février.] *H. Ewald :* « Voyage dans le Haouran et aux bords de la mer Morte, exécuté pendant les années 1857 et 1858 par M. *E. Guillaume Rey*, etc., etc. » Paris, 1860. M. Ewald compare la publication de M. Rey avec celle de M. Wetzstein sur le même sujet. Il trouve que la première contient moins de renseigne-

ments exacts, mais il reconnaît le mérite des gravures qui y sont ajoutées. — [6 mars.] *H. Ewald :* « Numismatique des Arabes avant l'islamisme, » par *V. Langlois.* Paris, 1859. M. Ewald combat les opinions de l'auteur sur presque tous les points. Surtout il nie qu'il faille comprendre les monnaies de Mesène et de Palmyre parmi les monnaies arabes; en général il ne pense pas que les Arabes aient eu des monnaies particulières avant l'établissement de l'islamisme. — [13 mars.[*Th. Benfey :* « Catalogus codicum manuscriptorum sanscriticorum postvedicorum quotquot in Bibliotheca Bodlejana adservantur. » Auctore *Th. Aufrecht.* Pars I. Oxford, 1859. Ce catalogue contient la description et des extraits de quatre cent quatre-vingt-trois manuscrits. Il sera indispensable à quiconque s'occupe de ces études. — [10 avril.] *F. Liebrecht :* « ΤΡΑΓΟΥΔΙΑ ΡΩΜΑΙΚΑ. Popularia carmina Græciæ recentioris » edidit *Arnoldus Passow.* Lipsiæ, 1860. C'est le premier recueil quelque peu complet des chansons populaires de la Grèce moderne. — [10 avril.] Un philologue de l'ancienne école, dans un article signé H. D. M. (Müller?), annonce le livre de M. Schwartz, que nos lecteurs connaissent déjà, intitulé « Der Ursprung der Mythologie » (l'Origine de la Mythologie), c'est-à-dire qu'il le condamne sans discuter. — [24 avril.] *J. Brandis :* « Essai sur les systèmes métriques et monétaires des anciens peuples, » par don *V. Vasquez Queipo.* Paris, 1859. On reconnaît à cet ouvrage plusieurs mérites, entre autres la détermination exacte des mesures et poids assyriens et persans, mais on blâme sa tendance de ramener tous les systèmes métriques de l'antiquité à celui des Égyptiens. De plus, le troisième volume, qui contient des tables de poids de monnaies, a beaucoup perdu de son utilité, parce que l'auteur a oublié d'y ajouter la description des coins. — [24 avril.] *Th. Benfey :* « La poésie philosophique et religieuse chez les Persans d'après le Mantic Uttaïr ou le langage des oiseaux de Farid-Uddin Attar, » par M. *Garcin de Tassy.* 3e édition. Paris, 1860. Ouvrage distingué sous tous les rapports et qui, pour la première fois, nous donne un tableau exact de la doctrine des sofis ou mystiques au sein de l'islamisme. M. Benfey y signale un récit (p. 37) qui pourrait bien être le prototype oriental de la tradition qui a reçu sa forme la plus brillante dans l'histoire de Guillaume Tell. — [1er mai.] *H. Ewald* repousse les conclusions de M. Volkmar qui, dans sa publication « Handbuch der Einleitung in die Apocryphen » (Manuel de l'introduction dans les Apocryphes), Ire partie, Judith. Tubingue, 1860, avait soutenu que le livre de Judith datait du temps de Trajan et qu'il contenait un récit allégorique des guerres judéo-parthiques de ce prince. — [8 mai.] *H. Ewald* annonce : « Veteris Testamenti Æthiopici tomus secundus, sivi Libri Regum, Paralipomenon, Esdræ, Esther. Pars I. Ad librorum manuscriptorum fidem edidit et apparatu critico instruxit doctor *A. Dillmann,* professor Kiliensis. Lipsiæ, MDCCCLXI, sumptibus societatis Germanorum orientalis. Le premier volume de la bible éthiopienne parut dans les années 1853-1855. Le deuxième volume, dont la première partie est annoncée ici, se publie aux frais de la société orientale d'Allemagne. Cette publication se fait d'après huit manuscrits éthiopiens conservés dans différentes bibliothèques de l'Europe et qui se divisent en trois classes, dont la dernière semble être une rectification de la première, faite d'après le texte hébraïque. Ceci supposerait la présence de savants hébraïsants parmi les Éthiopiens du moyen âge, fait dont l'état actuel de nos connaissances ne permet point encore d'affirmer l'exactitude. — *H. Ewald :* « Diwan des Abu nowas »

(le divan d'Abu novas), d'après les manuscrits de Vienne, de Berlin et quelques autres, publié par *Guillaume Ahlwardt.* 1re partie : les Chansons à boire. Gripswald, 1861; et « Chalef elahmar's Qasside » (le quasside de Chalef el Ahmar). Texte arabe amendé, avec traduction et commentaire, d'après de nombreuses sources manuscrites. De plus, une appréciation de Joseph de Hammer comme arabisant, par *G. Ahlwardt.* Gripswald, 1859. M. Ewald, à l'occasion de ces publications, revient sur la question, pourquoi, dans la littérature arabe proprement dite, il n'y a jamais eu ni de drame ni d'épopée? Il commence par constater que tout ce qu'il y a de véritablement beau et d'impérissable dans la poésie arabe, date d'avant l'établissement de l'islamisme, et que le genre de poésie appelé *quasside* est le seul, dans l'ancienne littérature arabe, qui se soit élevé au-dessus de la chanson populaire. C'est le chant solitaire de l'Arabe traversant le désert, qui y mêle ses impressions de voyage aux souvenirs du passé, en les rangeant tous sur la chaîne presque imperceptible d'une pensée morale. M. Ewald compare la *quasside*, autant pour le sens du nom que pour la chose elle-même, à l'ancienne *satura* romaine. Mais tandis que les Romains, qui n'avaient pas d'épopée ni de drames nationaux non plus, les ont reçus plus tard des Grecs, les Arabes, par l'influence de l'islamisme radicalement hostile aux sciences et aux arts, se sont trouvés incapables d'un développement ultérieur qui leur serait venu du dehors. Quant au jugement sévère porté sur les travaux de J. de Hammer, M. Ewald le trouve juste, mais un peu déplacé, puisque tous les hommes compétents étaient d'accord là-dessus déjà du vivant de cet auteur. — [10 juillet.] *E. Curtius* annonce le deuxième volume de son histoire grecque.

J. H.

Nouvelles Annales de philologie classique, vol. LXXXIII et LXXXIV, 5e cah.

J. H. Ch. Schubart passe en revue les dernières publications sur Pausanias : « Pausaniæ descriptio arcis Athenarum, » par O. Jahn. Bonn, 1860; « Theologumena Pausaniæ, » par G. Krüger. Leipzig, 1860; » die Aufschriften des kypselokastens » (les inscriptions de l'armoire de Cypsèle), par L. Mercklin, dans le *Journal archéologique*. Berlin, 1860. — *Th. Bergk* : « Études critiques sur Ennius. » — *W. Steinhart* annonce les dernières publications sur Lucain : « Vitæ M. Annæi Lucani collectæ » (Répertoire complet de tous les documents et témoignages qui se rapportent à la vie de Lucain), part. I-III, par C. F. Weber. Marbourg, 1856-1858; « Commentatio de suprema M. Annæi Lucani voce, » ad Taciti Annal. XV, 70, par le même. Marbourg, 1857; « De M. Annæi Lucani vita et scriptis, » par H. Genthe. Berlin, 1859; « Quæstio de Lucani Heliacis » (supposition gratuite pour Iliaca, titre d'un poëme perdu), par R. Unger. Neubrandenbourg, 1858; « De Lucani Pharsalia, » par A. Preime. Cassel, 1859; « Commentatio de duplici Pharsaliæ Lucaneæ exordio, » par C. F. Weber. Marbourg, 1860. — *G. R. Sievers* annonce : « Essai sur Marc-Aurèle d'après les monuments épigraphiques, précédé d'une notice sur le comte Bart. Borghesi, » par N. Noel des Vergers. Paris, 1860.

6e cahier. *H. Weil* répond à la critique que M. Keck avait faite de sa dissertation : « De la composition symétrique du dialogue dans les tragédies d'Eschyle. » (Voir la livraison du 15 juillet, p. 131.) — *C. von Jan* annonce : « Die Fragmente und die Lehrsätze der griechischen Rhythmiker, von R. Westphal. Supplement

zur griechischen Rhythmik, » von A. Rossbach. (Les fragments et les doctrines des rhythmiques grecs, par R. Westphal. Supplément de la Rhythmique grecque, par A. Rossbach.) Leipzig, 1861.

7° cahier. *E. Curtius* annonce : « Die Ionier auf Eubœa. Ein Beitrag zur Geschichte der griechischen Stämme. » (Les Ioniens en Eubée. Addition à l'histoire des tribus grecques), par H. Dondorff. Berlin, 1860. D'après l'opinion généralement reçue jusqu'à présent, l'établissement des Ioniens dans l'Asie Mineure daterait seulement du temps de la colonisation dirigée par Athènes à la suite de la migration dorique. M. Curtius, le premier, dans son Histoire grecque, a combattu cette opinion et a soutenu la thèse contraire, que les Ioniens avaient habité premièrement l'Asie Mineure, que de là, dans les temps anté-homériques, ils se sont répandus sur les côtes de la Grèce orientale, et que la colonisation athénienne n'a fait que renforcer et raviver les éléments ioniens établis dans l'Asie Mineure de temps immémorial. La principale objection qui a été faite à cette thèse, c'est que les colons ioniens, lors de leur traversée d'Athènes en Asie, n'ont rencontré partout que des Phéniciens et des Cariens, peuple sémitique selon les uns, peuple grec mélangé d'éléments phéniciens selon les autres. M. Curtius, qui est de ces derniers, convient que les Cariens, pendant quelque temps, ont été en possession des communications entre l'Europe et l'Asie, et qu'ils ont joué un certain rôle comme interprètes entre les peuples grecs et sémitiques, mais il montre que les raisons qui militent pour l'établissement primitif des Ioniens en Asie ne sont point infirmées par là, d'autant moins qu'il semble que très-souvent le nom des Phéniciens couvrait en réalité des migrations des peuplades ioniennes vers l'Occident. L'histoire du nom des Ioniens eux-mêmes embrasse trois époques : pendant la première le nom de *Javanim*, répandu par tout l'Orient, désigne les peuples habitant les îles et les côtes de la mer Égée ; dans la deuxième, il est donné aux peuplades venues de l'Asie et établies sur les côtes orientales de la Grèce ; enfin, dans la troisième il repasse de l'Europe en Asie avec les colons sortis d'Athènes. — *J. H. Ch. Schubart.* Les dernières publications sur Pausanias (continuation) : « Das platäische Weihgeschenk zu Konstantinopel » (l'offrande platéenne à Constantinople), par O. Frick. Leipzig, 1859 ; « De inscriptione monumenti Platætensis, » par C. Göttling. Iéna, 1861. Nous avons déjà parlé de la première de ces publications qui a paru d'abord dans les « Nouvelles Annales de philologie classique. » (Voir la livraison du 31 août 1860, p. 474.) Il s'agit de la colonne d'airain qui se trouve à présent sur la place de l'Atmeidan à Constantinople et qui, d'après les recherches de M. O. Frick, aurait été consacrée à Delphes par Pausanias, après la bataille de Platée. Les principales raisons qui font croire à l'identité de ce monument sont empruntées à l'inscription qu'on y voit des noms des États grecs ayant pris part à la deuxième guerre médique. Une inscription toute semblable sur une offrande d'Olympie, qui avait été faite en même temps et à la même occasion, nous a été conservée par Pausanias. Malheureusement ces deux inscriptions diffèrent sur quelques points essentiels, puisque la nomenclature n'est pas tout à fait identique et que la différence porte sur des États qui notoirement n'ont pas pris part à cette guerre. D'autres difficultés s'y ajoutent, et M. Schubart, qui les résume, de même que M. Göttling, pense qu'il faut ajourner la décision jusqu'à un examen ultérieur. — *Th. Bergk* : « Études critiques sur Ennius » (continuation). — *A. Zestermann* : « Les Murs gaulois d'après César. »

4e vol. du supplément. 1er cah. *G. Dronke* compare les idées religieuses et morales d'Eschyle, de Sophocle et de Pindare. — *K. Lugebil.* Sur l'essence et sur la signification historique de l'ostracisme à Athènes. C'est un lieu commun cher aux écoles que de flétrir cette ingratitude noire de la démocratie athénienne qui exilait sans scrupule les hommes les mieux méritants, dès qu'elle commençait à craindre leur ascendant. C'est ce qu'on appelait l'ostracisme. Cependant M. Lugebil vient de montrer que cette idée, qu'on s'en fait encore assez généralement, a besoin d'être rectifiée dans ce sens qu'il faut voir dans l'ostracisme, non pas une injustice criante, mais un moyen légal de prévenir des troubles civils et de garantir l'indépendance politique de l'État par l'éloignement du chef de l'un des deux partis qui se disputaient le pouvoir : absolument comme dans les États constitutionnels de nos jours on procède, dans le même cas et sans plus d'injustice, à un changement de ministres.

J. H.

Mittheilungen de Petermann. N° 10.

Voyages de M. de *Beusmann* en Nubie et dans le Soudan égyptien. Autobiographie succincte et courte esquisse des courses du voyageur dans la haute Nubie. depuis le milieu de l'année 1860. Les *Mittheilungen* donneront prochainement des communications plus circonstanciées sur ces voyages, riches en observations. — Études sur la Manitch dans la dépression comprise entre la mer d'Azof et la Caspienne, par MM. *Bergstræsser* et *Kostenkoff* (suite). Cette seconde partie est consacrée à l'expédition et aux études de M. de Kostenkoff, aux mois de septembre et d'octobre 1860. On sait qu'après une longue exploration de ce territoire intermédiaire, dont il a levé une belle carte, M. Bergstræsser insistait près du gouvernement russe sur la construction d'un canal de la mer d'Azof à la mer Caspienne par la vallée de la Manitch, et à l'établissement de colonies dans les terres que traverserait ce canal. M. de Kostenkoff a été officiellement chargé de vérifier sur place les projets de M. Bergstræsser. Sa conclusion leur est formellement contraire. — *A. Frantzius*, notes pour servir à la connaissance des volcans de Costarica. III. Ascension de volcan d'Irazou, au mois d'avril 1859. — Expédition de M. *Dalrymple* à la rivière Burdekin, Queensland, Australie orientale, septembre 1860. — Voyages et recherches de *Henri Duveyrier* dans les territoires qui confinent à l'Algérie, à la Tunisie et à Tripoli (avec une carte). — Expédition Heuglin au Soudan. Lettres de M. de Heuglin datées de M'Koullou (près de la baie de Massâoua), 12 juillet. MM. de Heuglin et Steudner avaient fait une excursion à l'archipel de Dahlak; ils étaient de retour à Massâoua le 28 juin. Cette excursion leur avait fourni une bonne récolte d'observations nouvelles, qui feront l'objet d'une notice particulière. On avait bon espoir de faire une excursion très-fructueuse chez les Bogos, grâce au concours de M. Munzinger. Des troubles sérieux ont éclaté à Massâoua; la ville presque entière a été réduite en cendres. Deux vapeurs de guerre anglais étaient venu prendre position dans la baie. M. de Heuglin annonce qu'à son prochain envoi sera joint son exemplaire de la carte de la mer Rouge de Moresby, sur laquelle il a fait de très-nombreuses corrections. — Nouvelles acquisitions anglaises en Afrique. La petite île d'Ichaboe, située sur la côte occidentale de l'Afrique du Sud, et qui eut naguère une grande notoriété par l'exploitation du guano,

vient d'être formellement incorporée à la colonie du Cap. On annonce aussi que le territoire de Lagos, sur le golfe de Benin, vient d'être acquis par la couronne d'Angleterre. — Note sur le volcan de Fuego, au Guatemala. — Voyage de M. *George Cavendish Taylor* au lac Yojoa, dans le Honduras. M. Taylor, dans l'hiver de 1857 à 1858, accompagnait le lieutenant Stanton, que le gouvernement anglais avait chargé d'aller vérifier les études du chemin de fer projeté entre les deux océans. Ils avaient pour troisième M. Amory Edwards, à qui l'on a dû précédemment les premières communications sur le lac Yojoa (voir les *Mittheilungen* de 1859, p. 169 à 173). La notice de M. Taylor, quoique moins étendue, ne laisse pas de compléter sur plusieurs points celle de M. Edwards. Nous nous bornons à la signaler; elle est trop spéciale pour comporter un extrait. — Population des États de l'Amérique du Nord en 1860, d'après le dernier recensement. En voici le tableau :

I. — États du Nord.

Maine	628,276 âmes.	Wisconsin.	775,873 âmes.
New-Hampshire. . .	326,072 —	Iowa.	674,948 —
Vermont.	315,116 —	Minnesota.	162,022 —
Massachusetts. . . .	1,231,065 —	Kansas.	107,110 —
Rhode-Island	174,621 —	California	380,016 —
Connecticut.	460,151 —	Oregon.	52,464 —
New-York.	3,887,542 —	Delaware. . . , . . .	112,218 —
New-Jersey	672,031 —	Maryland	687,034 —
Pennsylvania	2,906,370 —	Kentucky	1,155,713 —
Ohio.	2,339,599 —	Missouri.	1,182,317 —
Michigan.	749,112 —	Territoires.	220,145 —
Indiana..	1,350,941 —	District de Columbia.	75,096 —
Illinois.	1,711,753 —		
		Total.	22,337,583 âmes.

II. — États du Sud (Séparatistes).

Virginia.	1,596,079 âmes.	Florida.	140,439 âmes.
North Carolina.. . .	992,667 —	Alabama.	964,296 —
Tennessee	1,109,847 —	Mississipi.	791,396 —
Arkansas.	435,427 —	Louisiana..	709,290 —
South-Carolina. . . .	703,812 —	Texas..	602,432 —
Georgia	1,057,329 —		
		Total.	9,103,014 âmes.

La population totale est ainsi de 31,440,597 âmes, dont 27,487,010 citoyens libres, et 3,953,587 esclaves. Ce dernier chiffre se décompose ainsi entre les États du Nord et les États séparatistes, ou les États à esclaves : Nord, 432,685, ou 1 esclave pour 50 hommes libres; Sud, 3,520,902, ou 2 esclaves pour 3 hommes libres. — L'île Fanning devenue une possession anglaise. Cette île est située dans le grand Océan, par 3° 49′ latitude nord, 159° 20′ longitude ouest de Greenwich. — Les îles de la Nouvelle-Amsterdam et de Saint-Paul (Océan austral) découvertes cent onze ans plus tôt qu'on ne l'a cru jusqu'à présent. La

première découverte de ces îles appartient au Portugais Sebastian de el Cano en l'année 1522, et non au voyage de Van Diemen, 1633. Cette remarque historique avait déjà été faite par Krusenstern dans ses *Beiträgen zur Hydrographie der Grösseren Oceane*, imprimés en 1819. — Déceptions géographiques de l'année 1861. Sous ce titre un peu découragé (*geographische Hiobsposten*), l'auteur de cette note énumère les entreprises qui n'ont pas répondu cette année aux espérances qu'on y avait attachées : l'expédition suédoise au pôle, qui a dû borner ses travaux au Spitzberg, le voyage interrompu du lieutenant Blakiston sur le Yang-tse-kiang, l'expédition de Burke en Australie, celles de M. Lejean au fleuve Blanc et de M. Duveyrier chez les Touâreg, etc. Il est vrai qu'à côté de ces entreprises échouées ou suspendues, il y a eu aussi de bons résultats obtenus sur différents points du globe, et surtout il y a de grandes promesses pour l'année qui va s'ouvrir. — Aperçu analytique des publications récentes.

V. S. M.

Reise in den Orient Europa's (Voyage dans l'orient de l'Europe, par C. W. Wutzer). 2e volume. — Elberfeld, 1861, in-8° de 378 pages.

Ce volume, qui termine un ouvrage riche en observations de diverse nature, contient une esquisse physique et géographique de la mer Noire et des pays qui la bordent, un tableau de Constantinople, le récit descriptif du voyage de l'auteur dans les parties occidentales de l'Asie Mineure, à Nicomédie, à Nicée, à Brousse, à l'Olympe de Bithynie, etc.; et enfin le retour à Marseille par la Grèce et l'Italie. Vient ensuite un morceau sur les plantes de l'Orient qui contribuent d'une manière notable à l'aspect de la végétation, ou que les habitants cultivent de préférence. Un appendice sur l'histoire et les traits caractéristiques des Osmanlis, des Grecs, des Arméniens, des Bulgares et des Tartares, suivi de quelques considérations politiques, termine le volume. (*Mittheilungen.*)

V. S. M.

BIBLIOGRAPHIE ESPAGNOLE.

Sous cette rubrique nous classerons, au fur et à mesure de leur publication, les ouvrages écrits en espagnol et tous ceux qui, traitant des choses passées ou présentes de l'Espagne, nous paraîtront mériter l'attention de nos lecteurs. Notre but sera, dans une pareille revue, non pas seulement de satisfaire la curiosité des littérateurs et des bibliographes, mais encore et avant tout de faciliter autant qu'il se pourra la connaissance d'un pays voisin, peu connu ou assez mal connu jusqu'à présent; car, on peut le dire sans trop d'exagération, l'Espagne n'est guère plus ouverte que la Chine, surtout depuis qu'il n'y a plus de Pyrénées. C'est que le mot de Louis XIV a été pris à la lettre, et l'on a cru à tort qu'une parole royale pouvait abaisser la barrière qui a trop longtemps séparé deux peuples dont l'alliance intime sera d'un grand poids dans l'avenir de la civilisation d'Occident.

Cette alliance, telle que la conçoivent et la désirent les hommes intelligents des deux côtés, ne sera point l'œuvre des diplomates (il est démontré désormais que rien de solide ne se fonde par eux), mais elle sera établie, fondée et cimentée par l'échange incessant des sentiments et des idées des gens qui pensent, qui veulent le bien et travaillent à le réaliser par les conquêtes pacifiques, par la guerre non sanglante aux erreurs et aux préjugés. Les livres sont les armes de ces soldats qui combattent pour la bonne cause, chacun selon ses forces et dans le rang qu'il a su prendre. Nous ne les passerons pas tous en revue, ce serait une tâche infinie, mais nous noterons au passage les bons combattants et même les bien intentionnés, car enfin, si le résultat est la chose essentielle, il ne faut pas non plus négliger les efforts et les tentatives.

Signalons d'abord un travail fort savant et très-curieux d'un orientaliste français : l'*Introduction aux analectes d'*AL-MAKKARI *sur l'histoire et la littérature des Arabes d'Espagne*, par GUSTAVE DUGAT.

Rien n'est plus intéressant ni plus varié que cette étude d'un érudit qui se fait lire sans fatigue et qui a su éviter la sécheresse dans le résumé, très-substantiel et aussi complet que possible, d'un ouvrage considérable, d'une analyse fort difficile, et à cause des proportions de l'ensemble, qui sont immenses, et à cause surtout de l'absence de méthode, défaut habituel des auteurs arabes. Al-Makkari a mis dans son livre, je veux dire dans son recueil, ou mieux encore, dans sa compilation, tout ce qu'il savait, et il savait énormément, car il avait beaucoup lu et retenu. Il puise constamment dans sa mémoire, aussi vaste qu'elle était inépuisable, et tout en faisant de l'histoire et de la géographie, il raconte des histoires et des anecdotes de tout genre, mêlant le plus souvent au récit ou aux descriptions des choses personnelles et le souvenir de ses longues et nombreuses pérégrinations. De tout cela il a fait une manière d'encyclopédie,

et quoique l'ordre y manque absolument, son répertoire a le mérite assez rare d'intéresser les savants et les curieux : les citations y abondent, et des passages poétiques qu'on y trouve il serait aisé de former une anthologie. — On ne s'attend pas apparemment à trouver ici une analyse de l'analyse de M. Dugat; mais on sera bien aise de savoir que cet orientaliste distingué, après avoir établi et publié le texte d'Al-Makkari en collaboration avec MM. Dozy, Krehl et Wright, a résumé en moins de cent pages un des livres les plus précieux pour la connaissance de l'histoire d'Espagne dans le moyen âge, période remarquable par la lutte des chrétiens et des musulmans, et qui devait prendre fin avec l'expulsion de ces derniers. Depuis les travaux de Casiri et de Conde, on sait que l'histoire d'Espagne n'est qu'à moitié connue, quand on néglige celle des races asiatiques et africaines qui, après avoir établi leur domination en Espagne, s'y maintinrent près de huit siècles. Historiens et littérateurs doivent curieusement s'enquérir des choses et des hommes qui remplirent ce long espace de temps, et ceux d'entre eux, — c'est le plus grand nombre, — qui n'ont pas à leur ceinture la clef des langues orientales, doivent remercier les orientalistes qui font participer le gros du public à des travaux qu'on peut appeler des révélations, sinon des découvertes. M. Gustave Dugat est un de ces savants qui ne gardent pas pour eux uniquement leur savoir, et de plus, il sait rendre agréables les matières d'érudition, mérite bien digne d'éloges. Pour moi, qui ai lu son étude consciencieuse et attrayante avec une grande satisfaction, je veux le remercier en finissant, et pour mieux finir je lui laisse bien volontiers la parole :

« L'ouvrage d'Al-Makkari, dit M. Dugat dans sa récapitulation, c'est l'Espagne arabe entière, historique, littéraire, artistique, scientifique, depuis le huitième siècle jusqu'au quinzième ; c'est un immense tableau d'hommes, de villes, de monuments, d'événements, de voyages, de combats, de scènes en tout genre; c'est aussi un labyrinthe dont nous avons cherché à trouver le fil, pour y guider le lecteur. — L'esquisse que nous avons tracée n'embrasse pas moins de mille huit cents pages de texte arabe. On comprend que dans une réduction aussi considérable, nous ayons dû négliger un grand nombre de faits ; mais plus nous avons voulu réduire les proportions de ce vaste ensemble, plus nous avons été forcé de l'étudier profondément et de pénétrer en quelque sorte dans sa substance. Ne pouvant en donner qu'une miniature, nous avons dû faire nos efforts pour que le portrait, du moins, fût ressemblant. — Maintenant chacun, selon son goût, son aptitude, ses études, l'artiste, le poëte, le littérateur, l'historien, le savant, pourra choisir dans cette mine précieuse le filon qui lui conviendra ; l'endroit des fouilles est indiqué. La Bibliothèque d'Al-Makkari, nous n'en doutons pas, servira de point de départ à des travaux sérieux sur l'Espagne arabe. »

Nous sommes tout à fait de l'avis de M. Dugat ; l'ouvrage d'Al-Makkari est une mine dont les filons sont nombreux, variés, inépuisables, et nous souhaitons bien vivement que des mineurs aussi intrépides que lui l'exploitent sans relâche. Nous nous associons donc pleinement à ses vœux et à ses espérances et nous constatons même avec satisfaction que les travaux de ce genre, trop longtemps abandonnés par l'incurie, reprennent vigueur et crédit en Espagne.

Nous n'en voulons d'autre preuve que la « Collection d'ouvrages traduits de l'arabe pour servir à l'étude de l'histoire et de la littérature des Arabes d'Espagne », collection entreprise l'an passé et continuée depuis, bien lentement il est vrai, par une société d'amis de l'Orient, *por una sociedad de amigos del Oriente,*

sous le titre général d'« ESPAGNE ARABE[1] ». Nous entretiendrons plus longuement nos lecteurs de cette publication, quand elle sera plus avancée. Pour le moment, il suffit de savoir que ceux qui l'ont entreprise avec zèle et courage sont des élèves de M. Pascual de Gayangos, professeur de littérature arabe à la faculté des lettres de Madrid (universidad central), connu en Europe par ses publications savantes, et l'un des hommes de notre temps qui savent le mieux et qui possèdent le plus de curiosités de l'histoire et de la littérature espagnoles pendant le moyen âge. M. de Gayangos, digne successeur de Conde, aura rendu ce service important, de ramener l'attention des hommes studieux et curieux des choses du passé, sur une époque à jamais mémorable dans les annales de l'Espagne, par la lutte de deux religions et de deux races, et de l'avoir fixée avec fruit sur des événements et des écrits dont le souvenir doit revivre. M. de Gayangos a renouvelé en Espagne les études arabes, de même que son collègue Garcia Blanco, digne disciple d'Orchell, a été le rénovateur puissant des études hébraïques.

Puisque nous sommes sur ces matières, mentionnons brièvement et sans sortir du sujet, un recueil poétique d'*Orientales*, c'est-à-dire une collection de poésies traduites de l'arabe en vers castillans, par don Pedro Lahitte Ricard, professeur suppléant de langue arabe, en l'université de Grenade[2]. C'est un début très-heureux, qui n'annonce pas seulement un arabisant distingué, mais peut-être aussi un poëte élégant et correct, *rarâ avis* dans le temps présent en Espagne et partout. Ce recueil n'est autre chose que l'anthologie poétique de Kosegarten, placée par cet orientaliste à la fin de sa *Chrestomathie arabe*. Le traducteur, fidèle à son rôle d'interprète, a évité toute addition et suppression; mais il a mis à traduire un art infini, et sa traduction en général est remarquable par la pureté de la langue et l'harmonie du rhythme. Il serait à souhaiter que nombre de poëtes, soi-disant inspirés, s'inquiétassent un peu plus de ces accessoires. — Les *Orientales*, traduites en vers espagnols par le professeur de l'université grenadine, peuvent se classer en trois genres : sentences philosophiques et morales, — élégies amoureuses, — poésies descriptives. Quoique ces pièces fugitives soient courtes, nous ne pouvons guère les reproduire sans prendre plus d'espace qu'il ne conviendrait; obligés de nous restreindre, nous passerons sur les deux premiers genres, pour prendre dans le troisième quelques-unes de ces bluettes qu'on ne lira pas sans plaisir. Voici donc ce que pensait un poëte arabe de la fleur la plus douce et la plus délicate :

« Violette, qui te distingues par ton pénétrant arome, si frêle est ta taille, que d'incessants efforts ont pu seuls écarter une fin trop hâtive. Ton aspect est semblable à la flamme du soufre, ou tel que la joue soyeuse, où l'on aperçoit les traces de la main caressante d'un tendre amant. »

Un autre dit ainsi du jasmin :

« Le jasmin, si beau à voir, surpasse par sa beauté et ce que la renommée dit

[1] ESPANA ARABE. — Coleccion de obras arabigas originales para servir al estudio de la historia y literatura de los Arabes españoles. Granada, 1860, in-8°; paraît deux fois par mois, par livraisons de 16 pages.

[2] ORIENTALES. — Colleccion de poesias traducidas directamente del arabigo en verso castillano, por don Pedro Lahitte Ricard, catedrático-sustituto de langua árabe en la universidad de Granada. Granada, 1861.

de lui, et ce que révèle l'apparence; sur son vert feuillage, il ressemble, à s'y tromper, aux blancs dinars d'argent sur un manteau vert. »

Un autre s'exprime de la sorte sur la fleur de l'amandier :

« Fleur de l'amandier, qui des fleurs viens la première; si fort tu embellis la beauté des jours, que tu ressembles au sourire placé sur la bouche de la nature. »

Terminons ces citations par une subtilité qui n'est point sans charmes :

« Dans une réunion de fleurs, dit le poëte, un narcisse se trouvait placé en face d'une rose. Quelqu'un fit son éloge et mit en relief, en des paroles éloquentes, les charmes de sa beauté. Cependant la joue du narcisse débordait de pudeur, car la rose le regardait amoureuse, et le regard du narcisse se fixait sur la simple et chaste fleur, la remplissant d'étonnement et de crainte. »

Ces choses faciles et légères veulent la rime et la mesure; car tout le charme de ces frivolités est dans la forme; et nous louons sans restriction le traducteur d'avoir heureusement reproduit dans ses vers le charme poétique et l'art savant de l'original. Des traductions de ce genre, faites d'après un tel système, ne seraient pas inutiles pour mettre en évidence les traits nombreux qui rapprochent la poésie espagnole de la poésie arabe.

J. M. Guardia.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le sens commun et la justice ne gouvernent pas seuls les nations; à l'égal des particuliers, elles ont leurs passions qui les entraînent, leurs intérêts et leur égoïsme qui les aveuglent aussi souvent qu'ils les éclairent; elles ont surtout leur *point d'honneur* qui, blessé, peut les porter du jour au lendemain aux résolutions les plus extravagantes.

Entre l'Angleterre et les États-Unis, c'est au fond une question de droit international qui s'agite. Si l'amour-propre n'était en jeu, la perspective serait infiniment plus rassurante; on profiterait de l'occasion pour fixer avec calme un point de législation resté obscur. Mais l'orgueil britannique! mais la fierté américaine!

L'Angleterre, sur ce chapitre, n'est pas fondée à se montrer bien rigoureuse, car sa propre pratique, elle est obligée de le reconnaître, la condamne, et c'est son passé qui fournit aux jurisconsultes de New-York les précédents dont pourrait s'autoriser le gouvernement américain. Il faut avouer, d'un autre côté, que l'Amérique se trouve également en contradiction avec le sens qu'elle a donné aux droits des neutres en 1812, alors qu'elle déclara la guerre à la Grande-Bretagne. Aujourd'hui l'Amérique s'est convertie en fait à la jurisprudence qu'elle condamnait dans les actes de l'Angleterre; tandis que l'Angleterre invoque contre l'Amérique la jurisprudence que celle-ci opposait en 1812 à la brutalité hautaine de ses procédés. Par une décision improvisée dans les vingt-quatre heures, l'Angleterre a fixé les limites d'une législation équivoque. Ce chassé-croisé aurait son côté plaisant, s'il ne laissait entrevoir les plus redoutables conséquences.

Eh bien, malgré tout, il nous est difficile de croire à la guerre entre le Nord et l'Angleterre, et nous ne renonçons pas à l'espoir d'un arbitrage pacifique.

Pourquoi en effet ne pas soumettre le litige à la décision d'une nation choisie en commun? Il n'y aurait à cela pour l'Angleterre ni pour les États du Nord la moindre humiliation. Autant dire que des particuliers, avant de mettre l'épée à la main, entament leur honneur en proposant leur différend à des tiers désignés d'un commun accord. C'est là d'ailleurs le vœu que formula si heureusement le traité de Paris par la bouche de lord Clarendon lui-même, plénipotentiaire de la Grande-Bretagne. Aujourd'hui la susceptibilité britannique est offensée, mais elle garde assez de sang-froid pour ne pas contester qu'il y a dans l'affaire du *Trent* un point de droit à juger en premier lieu. A-t-elle pu le trancher de son chef et vider le procès par une décision personnelle? Non, pas plus

que l'Amérique du Nord ne pourra le faire. Ce n'est ni à Londres ni à New-York que l'affaire peut se résoudre en droit. En attendant un conseil de toutes les puissances qui précise nettement la législation, il n'y a que l'arbitrage pour suffire aux pressantes exigences de la situation. L'Angleterre et l'Amérique ne peuvent être juges, parce que toutes les deux sont parties au procès, et que c'est le principe élémentaire de toute justice que l'on ne saurait être juge en sa propre cause. On s'acheminera, il faut le croire, vers cette seule issue légitime, naturelle, l'arbitrage, qui, selon toutes les probabilités, écarterait la guerre en procurant une légitime satisfaction à l'offensé. La France nous semble très-bien placée pour servir en cette occasion de juge médiateur, si ce rôle, comme nous l'espérons, lui est offert d'un consentement mutuel. Mais les parties voudront-elles s'en remettre à sa décision? On peut l'espérer; on ne saurait l'assurer. A son défaut, la Prusse ou même la Russie pourraient offrir leurs bons offices; voire la France, la Prusse et la Russie ensemble, s'il y avait plus de chance de voir l'arbitrage accepté, ou même sollicité, sous cette forme mixte.

Mais il y a le parti du coton. A Liverpool et à Manchester, l'on paraît croire que la reconnaissance de la confédération du Sud, premier résultat de la guerre contre le Nord, amènerait dans les filatures la récolte consignée par le blocus. Ces calculs pourraient bien être déçus et la politique manufacturière à courte vue aboutir à des résultats diamétralement contraires à ceux qu'elle poursuit. Pauvres prophètes, incapables de voir au delà de l'heure présente! La reconnaissance du Sud, la guerre avec le Nord, c'est le Nord traqué, exaspéré, poussé aux plus extrêmes résolutions, c'est la guerre à outrance, sans merci, sans pitié, sans justice; c'est l'esclavage aboli sans condition; le taureau du Nord rendu furieux et se précipitant tête baissée sur le Sud, c'est la guerre servile déchaînée d'un seul coup, sans ménagement, avec toutes ses horreurs et ses représailles; ce sont les noirs se levant à l'approche du Nord et poussant avec lui un cri de vengeance; c'est entre les blancs de New-York et les noirs de Charleston le pacte de la fureur et du sang. — M. Cobden a signalé ce péril en appelant en témoignage un terrible épisode de notre propre histoire, et les perspectives qu'il a si nettement tracées, avec le calme bon sens qui le caractérise, sont aussi celles qui tout d'abord se sont présentées à notre esprit sous la menace de la guerre.

Il n'y a guère d'espoir, toutefois, que de pareils avertissements découragent les « planteurs » de Liverpool ou de Manchester. Nous comptons davantage sur le parti abolitioniste, qui est la masse en Angleterre, sur les sociétés bibliques et sur le parti de la paix, qui n'a pas moins de raison d'être. Si l'on peut gagner du temps, il y a lieu de croire que ces tendances prévaudront encore et feront pencher l'opinion et le gouvernement de la reine vers un dénoûment par voie d'arbitrage. La modération des journaux américains est d'un augure favorable, et le message du président Lincoln au congrès de Washington sera conçu sans doute dans le même esprit de prudence et de dignité.

Les cotonniers ont conscience que c'est gagner des chances pour la paix que de gagner du temps, aussi font-ils tous leurs efforts pour précipiter les choses. L'occasion leur semble bonne. A Paris, ils agissent comme à Londres; ils s'efforcent de jeter notre gouvernement dans la lutte; ils prêchent avec habileté la reconnaissance du Sud. Des journaux « dévoués » mettent au service de leurs

calculs une indépendance en disponibilité. Ils sont libres d'en agir comme il leur plaît, l'opinion ne les suivra pas, et les manœuvres dont ils sont les premières victimes n'inspirent que mépris aux honnêtes gens.

C'est la faiblesse du Nord d'être en guerre avec le Sud partisan de l'esclavage, sans se prononcer lui-même tout entier pour l'abolition de l'esclavage. Les amis de la dignité humaine n'ont cessé de réclamer du gouvernement de Washington une attitude catégorique qui leur permît de se ranger sans réserve de son côté. Mais qu'on ne s'y trompe pas; s'ils veulent l'abolition en principe, ils ne veulent pas de l'abolition par le massacre, par le feu, le pillage et le sang. Et voilà pourquoi ils redoutent tout ce qui peut exaspérer davantage le Nord et porter en un jour jusqu'à la rage ses sentiments d'hostilité envers les planteurs. Seul en présence du Sud, sous l'œil des puissances neutres, le Nord, en proclamant en principe l'abolition de l'esclavage, resterait responsable des mesures d'application capables d'y conduire, et malgré les exigences et les emportements de la guerre, il lui serait interdit, au nom de l'humanité et de la justice invoquées, de procéder à l'affranchissement par des moyens qui outrageraient et la justice et l'humanité. Le Nord, en un mot, à mesure qu'il avancerait sur le territoire ennemi, ne pourrait admettre le concours des esclaves qu'à la condition de les tenir sous le frein d'une discipline armée, d'en faire au besoin des soldats, mais de les empêcher de se transformer en bêtes fauves ardentes aux carnages de la vengeance. Ce serait à lui de contenir cette force numérique, non pas comme le fait le Sud pour la tenir sous le joug, en la faisant servir à de hideuses spéculations, mais pour lui ouvrir sans crime les voies de l'émancipation et du libre travail.

Ah! si le Nord, qui a commis tant de fautes, et qui vient de les compléter par une insigne maladresse, avait dès le début prononcé le vrai mot de la guerre, il aurait pu être tout à la fois le promoteur d'un acte de réparation envers l'humanité et se laver du déshonneur de sa complicité passée : il aurait réussi sans doute à hâter l'affranchissement tout en le contenant dans les bornes légitimes; car il aurait inscrit à côté de l'abolition de l'esclavage sur son drapeau victorieux, le respect aux personnes, aux propriétés, l'indemnité pour les planteurs dépossédés! Ce n'était pas acheter trop cher les sympathies de l'Europe que de les rallier autour de ce programme. Au lieu de cela, les allures indécises du Nord dans la question impliquée au fond de la querelle, les résolutions flottantes du président Lincoln, la destitution du général Frémont, ont empêché le conflit américain de devenir la cause de notre civilisation tout entière. Quel intérêt décisif peut exciter au delà des mers un peuple qui se bat pour sa constitution, mais pour une constitution qui reconnaît un crime et prétend seulement le limiter dans ses envahissements, montrant ainsi à nu la plaie de son pacte fondamental rongé par la gangrène de l'esclavage?

Qu'est-ce donc que nous haïrons si nous ne haïssons pas l'esclavage? qu'est-ce donc que nous pourrons exécrer encore si nous n'exécrons pas ce qu'il y a au monde de plus exécrable, ce qui suffira pour déshonorer notre siècle aux yeux de l'avenir?

Le Nord, par la pente naturelle de cette guerre et la puissance de sa cause latente, en serait bientôt venu à se proclamer abolitioniste tout entier. C'eût été le jour de son triomphe, où il aurait pu prendre à son compte, comme une vérité, cet impudent mensonge du récent message du président des États con-

fédérés du Sud, M. Jefferson Davis : « Notre pays regarde avec un étonnement mêlé de mépris ceux avec lesquels il a été récemment associé. — La liberté est toujours acquise à quiconque a la volonté ferme et inébranlable de la conquérir, et nous avons lieu de compter sur la force que nous donne non-seulement la grandeur, mais la justice de notre cause. »

Cet impudent et pompeux mensonge se retournera contre les blasphémateurs qui n'ont pas craint de le proférer. — L'Angleterre est avertie, — elle peut prendre la moitié de ce honteux manifeste : une complicité lui est offerte vers laquelle elle sembleit vouloir se précipiter. La pressante éloquence d'un Bright, le jugement loyal et prophétique d'un Cobden l'emporteront, il faut le croire, sur une funeste précipitation et de méprisables calculs. L'Angleterre entendra ce mot si simple et si digne qui peut tout sauver encore : *Let us be calm*[1].

S'il faut cependant qu'elle éclate, cette guerre misérable, que ses conséquences retombent sur la tête d'un peuple qui, après avoir aboli l'esclavage dans ses colonies, après s'être si souvent décerné à lui-même les lauriers de la liberté politique et de la civilisation chrétienne, s'en va, pour une offense contestable au regard de la législation des mers, se déshonorer de ses propres mains par un outrage mille fois plus grand, non pas seulement à l'amour-propre national, mais à la fierté et à l'indépendance du genre humain! Que l'Angleterre reconnaisse le Sud et la cause qu'il défend : elle y poursuit un avantage apparent, elle y trouvera en réalité un déshonneur et une diminution de sa puissance, de son crédit, de son rôle dans l'Europe civilisée. C'est là son affaire. Qu'elle reconnaisse les États confédérés, qu'elle leur fasse un rempart de sa force maritime, qu'elle commandite l'esclavage! L'esclavage lui rendra ses bienfaits avec usure. Si elle ne provoque pas une explosion qui mettra en pièce d'un seul coup cette Confédération qu'elle choie dans ses rêves mercantiles et dont elle s'imagine faire sa chose; si elle ne pousse pas le Nord à l'emploi des moyens désespérés, qui lui assure que son œuvre durera, et que la séparation un instant accomplie entre le Sud et le Nord, les États à esclaves pourront se maintenir dans leur contact inévitable et permanent avec tout le reste de l'Amérique devenue abolitioniste? Oui, le Sud, et l'Angleterre entraînée dans la complicité de son œuvre, s'abusent et ils seront frustrés, quoi qu'il arrive. Les filateurs de Manchester peuvent rouvrir les voies aux arrivages du coton américain; mais pour quelques balles de coton empruntées à la récolte présente, ils auront peut-être compromis dans le Sud la production elle-même et la culture pour plusieurs années. Que le Nord soit écrasé, réduit à l'impuissance, sa colère restera debout et n'attendra que l'heure de la revanche; qu'il triomphe au contraire par les voies du désespoir où l'aura précipité l'Angleterre, celle-ci ni le Sud n'auront cause gagnée, car l'esclavage ne pourra subsister ni devant la défaite ni devant la victoire.

Il est, dit-on, des gens qui, en Angleterre, rêvent, au profit de leur puissance navale, la destruction des quelques navires de l'Amérique du Nord. Ils ne voient donc pas que le meilleur moyen de constituer une marine américaine rivale de la marine anglaise, c'est d'obliger les Américains à bâtir des vaisseaux de guerre, et, vaincus aujourd'hui sur les mers, à suffire aux dangers de l'avenir? Ils ne voient pas qu'un procès de ce genre, gagné par les armes, est encore un procès

[1] M. Bright dans son discours à Manchester.

perdu, parce qu'il établit dans le passé un précédent de haine et d'animosité capable d'ensanglanter les mers par de nouveaux conflits?

Si les États du Nord, dans leur réponse à l'ultimatum, se conforment à cet esprit de lucide modération qui règne dans la lettre du général Scott, et que fait prévoir le langage des journaux transatlantiques; tout n'est pas perdu, et la médiation sauvera peut-être encore la liberté d'une atteinte redoutable : la liberté des mers, une législation maritime qui garantisse définitivement et complétement le droit des neutres, sortira sans combats de ce procès inattendu. — Quoi qu'il arrive cependant, le rôle de la France ne fut jamais aussi clair en aucune circonstance, et c'est une honte pour notre pays qu'il ait pu être contesté par quelques-uns. Nous ne perdrons pas une parole sur ce sujet. Mais nous engageons fort ceux qui professent pour le Sud des sympathies si imprévues, et qui voudraient jeter la France de son côté, nous engageons beaucoup ces amis de la vérité et du progrès à quitter un préjugé qui ne leur sied plus, celui de la liberté, n'importe la forme, n'importe les circonstances où elle s'offrira à leur sagesse. Ils feront bien de soutenir aussi le pouvoir temporel, de se faire les partisans indirects ou déclarés de l'esclavage en tout lieu et en tout pays. L'Église leur en sera reconnaissante et leur ménagera une place en paradis pour celle qu'ils auront perdue en ce monde. Ils pourront aider à faire *mûrir* la question romaine, puisque celle-ci, s'il faut en croire M. Ratazzi parlant au nom de la France au moins autant que de l'Italie, se résoudra seulement le jour où l'Église sera persuadée que le pouvoir temporel est indifférent, et même nuisible, à son indépendance spirituelle.

La question romaine attendra probablement encore un peu cette solution-là, et l'Église apparemment ne s'avisera de tant de sagesse que le jour où le schisme aura détruit l'Église.

CHARLES DOLLFUS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME DIX-HUITIÈME.

Première livraison.

Deuxième livraison.

Troisième livraison.

Charles Dollfus.

Paris. Typographie de Henri Plon, 8, rue Garancière.

